

BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE.

2e Série.

CUVILLIER-FLEURY

PORTRAITS POLITIQUES

ET

RÉVOLUTIONNAIRES

LE ROI LOUIS-PHILIPPE. — LA DUCHESSE D'ORLÉANS.
L'ÉMIGRATION. — L'ANCIEN RÉGIME.
LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

M. DE LAMARTINE. — M. LOUIS BLANC.
DANIEL STERN. — M. LEDRU-ROLLIN. — M. EUGÈNE SUE.
M. VICTOR HUGO. — M. PROUDHON.

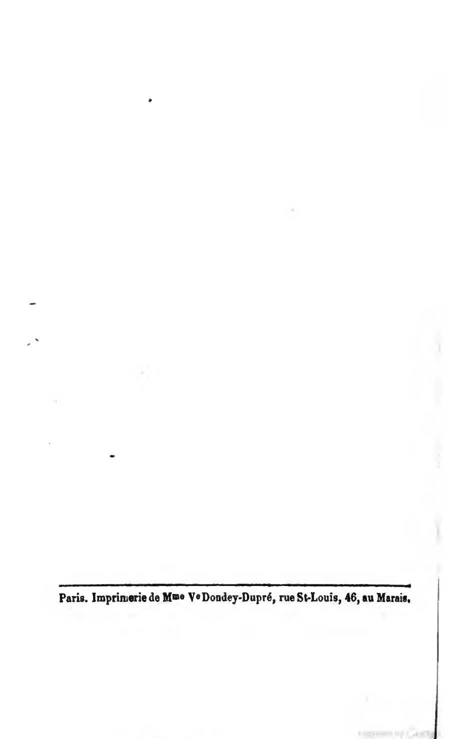
BARÈRE. — CAMILLE DESMOULINS.
LES VIERGES DE VERDUN.

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS.
1851.



222

PORTRAITS
POLITIQUES
ET
RÉVOLUTIONNAIRES.



Paris. Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue St-Louis, 46, au Marais.

PORTRAITS
POLITIQUES
ET
RÉVOLUTIONNAIRES

PAR

CUVILLIER-FLEURY.



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS.

1851

PRÉFACE.

Les études qui composent ce recueil ont déjà paru toutes dans le *Journal des Débats* : ce sera leur meilleure recommandation auprès du public ; — et elles sont toutes, quelque diverses qu'elles soient, postérieures à la révolution de 1848 : ce sera leur unité. En effet, le sentiment qui les a inspirées est celui qui a éclaté dans toute la France

à la suite de cette révolution funeste, sentiment qui dure encore dans le plus grand nombre des esprits, et qui se compose de surprise, de regret, d'humiliation et de douleur.

Mes devoirs de critique m'ont appelé plus d'une fois à porter un jugement sur des livres qui se rapportaient à ces tristes événements, et sur des hommes qui, après y avoir mis la main pour les provoquer, prenaient la plume pour les raconter. Je n'ai jamais reculé devant ces devoirs, si pénibles qu'ils fussent, de la critique contemporaine. Le public m'en a su gré, dit-on ; ce sont ceux de mes travaux de ce genre qui m'ont semblé le mieux accueillis, que je reproduis dans ce recueil, sans y rien changer.

J'y ai joint quelques esquisses qui pourront servir un jour à ce grand portrait que l'histoire seule aura droit de peindre, le portrait du roi Louis-Philippe, et, enfin, quelques études qui se rattachent à la première de nos trois révolutions depuis soixante ans. Mais tous ces travaux sont sortis, s'il m'est permis de le dire, de la même

source : l'amère tristesse que m'inspire le spectacle des maux de ma patrie et mon horreur profonde des passions, des maximes et des pratiques de la démagogie révolutionnaire.

C. F.

Paris, le 15 avril 1851.

PREMIÈRE PARTIE.

I

Le roi Louis-Philippe.

Mens immota manet.....
(VIRGILE.)

I

Le roi qui vient de mourir dans l'exil (1) disait souvent une parole que plus d'un prince malheureux et méconnu avait pu dire avant lui, mais qu'aucun n'avait appliquée plus justement à sa destinée. Le roi Louis-Philippe disait : « On ne me rendra justice qu'après ma mort. »

Le prince que la révolution de Juillet a fait monter sur le trône de France a eu en effet un étrange malheur. Placé au faîte de l'édifice politique, dans cette position éminente où tous les regards pouvaient le chercher et l'apercevoir, aidant lui-même à cette naturelle curiosité du public par la bienveillance de son accueil, par son hospitalité facile et cordiale, ouvert à tous et vu de tous, personne en France ni en Europe n'a été plus mal jugé, plus méconnu, plus calomnié que lui. Et nous ne parlons pas seulement de ses ennemis, qui écoutaient leur prévention ou leur intérêt. Beaucoup de ses amis mêmes ne l'ont pas connu. Où la nature, Dieu, l'expérience, la réflexion

(1) Cette notice a été écrite et publiée très-peu de jours après la mort du roi le 8 septembre 1850.

avaient mis en lui une qualité, souvent ils ont cru voir un défaut.

Étrange contradiction des jugements humains ! Le roi était doux et bienveillant, et il a été l'objet de haines féroces; — clément, et il n'a obtenu la merci d'aucun de ses amnistiés ; — libéral, et il est tombé du trône avec la réputation d'un partisan avide et intolérant du pouvoir ; — sans ambition politique, et on a prêté à son opposition sous les rois de la branche aînée des motifs coupables et personnels ; — ami des nobles dépenses jusqu'à la prodigalité, et on l'a accusé d'avarice ; — loyal et franc jusqu'à l'indiscrétion, et on a donné à sa finesse un nom odieux ; — fidèle à ses ministres jusqu'aux dernières limites de sa prérogative, et on l'a accusé de duplicité et de perfidie ; — enfin courageux jusqu'à l'imprudence, et on lui a reproché d'avoir, par timidité de cœur et d'esprit, laissé dans le fourreau, un jour d'émeute, l'épée qui pouvait sauver la France ! Personne, il est vrai, ne l'a accusé de manquer d'esprit ; mais ce que la justice avare de l'opinion lui en laissait, elle le mettait au service de pensées étroites et de conceptions bornées. Ainsi, sur aucun point, le roi Louis-Philippe n'a obtenu, de son vivant, la justice qui lui était due et qu'il attend encore dans son tombeau.

Il m'a semblé qu'il était de l'honneur de notre temps, et de quelque intérêt pour l'histoire à venir, d'essayer de dire enfin la vérité sur ce roi tant méconnu. Nous nous sommes donc proposé dans ce but une double tâche, d'abord d'expliquer la cause de ces faux jugements sur le compte du roi Louis-Philippe, ensuite de redresser les erreurs de l'opinion abusée ou prévenue.

II

Le roi Louis-Philippe était, dans une certaine mesure, le représentant des idées, des opinions et des instincts de

son époque ; et en même temps il en était, sous d'autres rapports, la contradiction vivante.

Voici comment le roi Louis-Philippe était le représentant sérieux et élevé des idées de son siècle. Il était libéral, humain, tolérant; sans préjugés de caste, sans superstition d'aucun genre, sans étroite attache d'aucune école, sans prévention aristocratique ; gentilhomme pourtant et passionné pour l'honneur de sa maison, mais habile à composer avec les susceptibilités plébéiennes, d'un facile accès aux prétentions de la bourgeoisie parvenue, lui parlant volontiers le langage de ses intérêts, y mêlant le sien sans l'asservir ; sans fierté, non sans dignité ; ayant traversé la première époque révolutionnaire avec sagesse dans un âge tendre, les épreuves de la guerre avec un brillant courage et une habileté suprême dans une position précaire, l'exil avec noblesse, la pauvreté en souriant, les voyages avec un singulier profit pour son expérience ; et quand la fortune était revenue à sa famille pendant qu'elle abandonnait la France, ne triomphant pas contre le pays de ce retour heureux de sa destinée, restant fidèle à la cause de la patrie vaincue, à ses idées suspectes, aux conquêtes de la Révolution qu'avait consacrées la Charte, et rapportant dans son opposition à ce qu'on a appelé spirituellement « l'esprit rentré » les sages principes qui l'avaient suivi sur la terre étrangère ; proscrit, non émigré, car il ne le fut jamais ; il ne s'en est jamais repenti, et il est mort dans cette patriotique impénitence.

C'est ainsi que le roi Louis-Philippe, car nous le prenons, pour tracer cette esquisse, au moment où la révolution de Juillet l'a pris, quand sa vigoureuse maturité permet de saisir en lui sa vraie ressemblance ; c'est ainsi, disons-nous, que le roi Louis-Philippe nous représente l'esprit moderne.

Voici, d'un autre côté, par où ce prince était la contradiction vivante de son siècle.

Ce siècle est une époque d'universelle expansion, libéral à l'excès et jusqu'à l'extravagance, aimant à renverser toutes les barrières, en politique, en littérature, en philosophie, en industrie, au théâtre, au Parlement; passionné pour le libre examen en toute chose; affamé d'égalité, rêvant le progrès indéfini et l'amélioration sans fin et sans limites du sort de la race humaine. Telles sont, dans leur excès même, les vertus de notre temps, un grand désintéressement philosophique, une immense générosité publique, un prodigieux besoin d'émotions humanitaires, toutes les qualités qui tiennent à cette surexcitation philanthropique du cerveau chez les nations à qui le progrès des lumières a fait ouvrir les yeux sur les plus secrètes misères de l'état social; tous les bons mouvements qui résultent de cet ébranlement superficiel du cœur humain, agité par les révolutions populaires et préoccupé d'améliorations inconnues.

Oui, c'est là le caractère honorable et vraiment supérieur de notre époque; mais qui ne comprend quel est son défaut! L'exagération et l'intempérance des esprits, le goût des aventures, l'impatience du joug, la passion du changement, la recherche éperdue de l'impossible, et, par une contradiction qui n'a pas été assez relevée, à côté de la mobilité des opinions, l'âpre calcul et l'obstination des intérêts; auprès de l'abnégation idéologique, l'égoïsme ardent à la curée et impatient de la concurrence; parmi les rêves de la philanthropie les soucis du boutiquier, le comptoir adossé à l'école, et Barême balançant Platon!

Telle est la double et mobile physionomie de ce siècle étrange. Le roi Louis-Philippe, nous osons le dire, ne l'a reproduite que par ses bons côtés. Il n'était ni chimérique, ni aventureux, ni déclamateur, ni romanesque. Il avait une répugnance naturelle et invincible pour les utopistes. Cette métaphysique menteuse qui court après les abstractions et qui caresse les réalités, cette philanthropie

bavarde du coffre-fort bardé de fer, toute cette exaltation factice et creuse aboutissant à des convoitises d'argent, d'honneurs ou de pouvoir, tout ce faux progrès acharné à la poursuite des chimères, lui causaient un dégoût irrésistible. Non qu'il aimât à rester en arrière pendant que le siècle aimait à marcher. Il se sentait perfectible, et il s'en vantait. Il avait eu au début de sa carrière la double école de la guerre et de l'exil. Aujourd'hui il avait celle du trône, et il y faisait chaque jour, comme il le disait lui-même, « son éducation. » Personne n'avait le premier mouvement plus décidé, plus rapide, « plus Bourbon, » disait un de ses plus illustres ministres; et personne aussi ne le modifiait ensuite avec plus de facilité sous l'influence des bons conseils ou des grandes nécessités politiques : « Je sens que depuis dix ans j'ai beaucoup gagné, » disait-il en 1840 à un de ses conseillers les plus fidèles, à M. le comte de Montalivet. Et, en effet, il observait, il étudiait sans cesse. C'est ainsi qu'il comprenait le progrès pour lui-même et pour l'Etat. Il le demandait à l'expérience et non à l'école.

III

Un organe éminent et sérieux de la publicité (1), en essayant de juger récemment le roi Louis-Philippe, lui reprochait d'avoir été gâté par l'expérience. Certes, on ne fera pas un pareil reproche à notre pays. En France aujourd'hui on oublie tout, on n'apprend rien. Le roi Louis-Philippe était précisément doué de la qualité opposée à ce défaut. Celui qu'on a osé nommer « un auguste aventurier » était le moins aventureux des hommes, celui qui donnait le moins au hasard. Mais au lieu que le progrès tel que le comprend notre époque est quelque chose de ca-

(1) *Le Constitutionnel.*

pricieux, de fantasque, d'aveugle et d'immodéré, le perfectionnement chez lui était plein de mesure, de calme et de clairvoyance. Il n'était, s'il est permis de le dire, progressif qu'à bonnes enseignes et pour de sérieux motifs. Il disait un jour : « Les Français croient avancer parce » qu'ils courent. Ils ne savent pas que, dépasser le but, » c'est faire moins que l'atteindre. » C'est lui aussi qui disait à un de ses ministres qui se vantait de sa finesse : « Je suis donc plus fin que vous, puisque je ne m'en » vante pas. » Il n'y a qu'une chose dont il aimât à se prévaloir, et il avait bien raison, car il l'avait payée assez cher, c'était ce qu'il appelait sans cesse, et même au début de son règne, « sa vieille expérience. » En effet, elle avait commencé pour lui à l'âge où on la dédaigne, et elle avait marqué de son cachet cette austère et pensive jeunesse.

Sur toute chose, il savait saisir avec un coup d'œil admirable la mesure du possible que notre époque connaît si peu. C'était sa supériorité. Il est bien facile en effet de dire, un jour de bataille, quand de braves soldats sont là tout prêts à vous donner raison sur les débris sanglants d'une redoute, que « le mot *impossible* n'est pas français. » Cela est moins commode un jour de scrutin et autour de la table du conseil. Si le roi Louis-Philippe n'avait pas eu cette supériorité que donne un esprit passionné pour le possible sur un peuple qui l'était si peu, dites, la royauté de Juillet aurait-elle duré dix-huit ans? Il est vrai qu'elle a péri ; mais elle a duré. « J'ai vécu, » disait l'abbé Sieyès à qui on demandait ce qu'il avait fait pendant la Terreur. « J'ai duré, » dira le roi, quand l'histoire interrogera son règne, duré chez un peuple où rien n'est durable. Ce qui l'a fait vivre, c'est d'avoir dominé tour à tour, par le seul ascendant du bon sens pratique, les esprits les plus ingénieux, les plus hardis, les plus austères, les plus féconds. Et n'est-ce pas M. Cousin

qui disait, avec cet accent de sincérité philosophique qui le distingue, et au moment même où tombait le ministère dont le célèbre professeur faisait partie ; n'est-ce pas lui qui disait : « Il est notre maître à tous ? »

Que l'anecdote soit vraie ou fausse, le mot était juste. Le roi Louis-Philippe a eu des ministres d'une noble indépendance et d'un talent illustre ; il les dominait sans les asservir. Engagés dans cette lutte sans repos de la vie parlementaire, et chaque jour blessés dans la mêlée, ces ministres venaient chercher auprès du roi la force dont les plus éminents esprits avaient besoin pour recommencer le combat. Le roi leur inspirait la vertu qui se communique le moins, surtout dans notre pays, la patience ; car il était patient : il savait attendre, et même il savait céder, ce qui est la moitié du mérite d'un roi constitutionnel. Mais il en avait un autre, il résistait. Sa patience n'était pas celle du dieu Terme ; et quoiqu'il eût dit : « Mon premier ministre, c'est le temps, » il ne refusait pas la lutte, on pouvait même croire qu'il l'aimait. « J'en ai bien vu d'autres » était son mot favori. « Ce n'est rien de résister à ses adversaires, disait-il ailleurs, tout le monde sait cela ; il faut savoir résister à ses amis. » Combien de ministres ne l'osaient pas ! Sa patience n'excluait pas une certaine ardeur spirituelle et douce, jamais agressive, qu'on eût prise quelquefois pour de la passion, si le fond de l'âme ne fût resté si calme. C'est ainsi qu'il a traversé tant de crises périlleuses avec un mélange de hardiesse et de temporisation, de décision et de prudence, alliant une raison tranquille à une vivacité pleine de charme et parfois d'enjouement, mettant au service de ce qu'on appelait alors « la pensée immuable » toutes les ressources d'une éloquence originale et d'une familiarité entraînante, toujours bienveillant dans les plus involontaires écarts de cette polémique naturelle où la contradiction l'emportait, toujours grand seigneur et respectable dans

les plus faciles entraînements de sa bonté ; car le roi était de ceux qu'on pouvait outrager à distance, derrière un journal. De près, personne ne l'eût osé. Ce que la fierté eût fait chez un autre, une certaine élévation de bonté l'opérait pour lui. Sa bienveillance imposait.

IV

Je n'écris pas une biographie. J'essaye, dans l'intérêt de la vérité, de restituer quelques traits d'une physionomie étrangement travestie. Mais on comprend déjà, d'après ce que je viens de dire, par où le roi Louis-Philippe ressemblait à son siècle, par où il en différait. Le roi ne prenait aucun souci de dissimuler ces différences. Il disait souvent : « Je suis l'homme de mon temps ; mais je sers le » bon génie de ma nation contre le mauvais. » Le mauvais génie s'est vengé. Étrange destinée de ce roi excellent ! A chacune de ses qualités qui auraient dû être le plus sympathiques à son pays, son bon sens inflexible mettait une réserve qui en gâtait tout l'effet populaire et toute la puissance de prestige et d'expansion. Mais il le savait et s'y résignait. Ainsi, il aimait passionnément la gloire de nos armes ; il avait porté héroïquement la cocarde révolutionnaire sous le feu des Prussiens ; et on sait ce que Dumouriez écrivait de lui après la bataille de Valmy : « Embarrassé par la difficulté du choix, je me » bornerai à mentionner, parmi ceux qui se sont le plus » vaillamment conduits, M. Chartres et son aide de » camp, M. Montpensier, *dont la présence d'esprit, au » milieu d'une des plus furieuses canonnades qu'on ait » entendues, est très-remarquable à leur âge.* » Le roi n'était donc pas suspect comme patriote et comme soldat, et de plus il avait envoyé chercher à Sainte-Hélène les restes mortels de l'empereur Napoléon ; il avait achevé l'arc de triomphe de l'Étoile et il avait créé le Musée na-

tional et militaire de Versailles. Malgré tout, le chauvinisme, si cher aux Français, lui causait un profond ennui.

D'un autre côté, il aimait le peuple : sa bienfaisance était connue; sa prodigalité l'était moins, mais qui la met en doute aujourd'hui? Et c'est au peuple, c'est-à-dire aux ouvriers de tous les corps d'états, qu'il prodiguait en roi non-seulement les épargnes qu'avant 1830 avait ménagées l'économie du prince, mais encore les ressources ruineuses d'un immense crédit. Il était donc aumônier, bienfaisant, philanthrope dans la plus noble acception du mot; mais il n'y avait pas de puissance humaine qui lui eût fait lire une page de M. Louis Blanc, de M. Pierre Leroux, de M. Buchez ou de M. Proudhon. Et de même encore, il était lettré, lettré de la bonne école; M. Casimir Delavigne en savait quelque chose; et même un jour, dans un accès d'impartialité littéraire, il avait fait M. Victor Hugo pair de France. Mais, au prix de sa couronne, il n'aurait pas applaudi un drame romantique. Il était partisan sincère du gouvernement représentatif, associé de cœur à tous les actes des Chambres, et loyalement engagé dans ce concert qui a fait dix-huit ans sa force; mais, hormis quelques bons discours qu'il se faisait lire par une sœur chérie, il laissait voir un goût médiocre pour le bavardage parlementaire; et il était, à quelques égards, toujours le même homme qui disait, après le 10 août, quand Robert Keraglio lui proposait de le faire élire à la Convention : « Je préfère à une place sur un banc de législateur la selle de mon cheval. »

Enfin, ce qui est plus sérieux, il avait un profond sentiment de l'utilité de la presse, il la voulait libre, il savait l'importance de son rôle dans l'Etat, mais (était-ce sa force ou sa faiblesse?) il ne lisait pas les journaux. Il avait des journalistes dans ses ministères, parmi ses partisans, parmi ses amis; il en avait même, je crois, dans sa maison.

Malgré tout, il ne lisait guère que les journaux anglais, et encore à l'heure où, après son dîner, il avait l'habitude de s'endormir...

Il y avait bien une raison à cela : le roi savait que son nom, sa personne, ses actes étaient journellement outragés et travestis par la presse d'une certaine couleur, et il éprouvait une sorte de plaisir dédaigneux à n'en pas laisser arriver le retentissement jusqu'à son oreille. M. Guizot avait dit de ses insulteurs que « leurs injures ne s'élevaient pas jusqu'à la hauteur de son mépris. » Le roi pouvait dire des siens que leurs outrages ne pénétraient pas dans la sphère sereine et calme où son inviolabilité résidait. Il n'y a qu'un genre de diffamation auquel le roi eût été sensible, c'était qu'on pût l'accuser d'être impitoyable. Mais personne n'y songeait. Chose singulière ! la vertu qu'on lui contestait le moins, la clémence, était cependant celle dont il se montrait le plus jaloux. On eût dit qu'il avait besoin de faire ses preuves d'humanité, et il les faisait chaque jour en étudiant les dossiers des condamnés à la peine capitale avec le soin religieux d'un confesseur qui écoute une confession suprême. Chaque jour, et à chaque occasion que lui fournissait la politique (hélas ! trop souvent), il protestait de son horreur pour l'effusion du sang humain. On sait qu'il tenait un registre très-exact des condamnations exécutées et des grâces qu'il accordait ; et au bout de l'année, quand les grâces l'emportaient, l'année était bonne, même si l'on avait tiré sur lui deux ou trois fois.

Je me ressouviens, à ce propos, qu'un jour (la reine était présente), le roi me fit appeler. Il paraissait en proie à une sérieuse contrariété. « Tenez, lisez, » me dit-il en me tendant un journal que je reconnus, avec confusion, pour être la *Gazette allemande d'Augsbourg ;* et comme je m'excusais : « Eh bien, écoutez ! » Et il me lut en français un article de cette Gazette où on lui reprochait d'avoir

laissé dresser l'échafaud du régicide Alibaud. « Répondez » donc, ajouta-t-il avec une vivacité singulière, que je » suis roi constitutionnel, que j'ai des ministres, que je » n'ai le droit de faire grâce que sous leur bon plaisir, » que les grâces se discutent en conseil, et que je n'ai que » ma voix..... Mais vous savez tout cela aussi bien que » moi. Dites-leur que je ne suis pas le maître. Si je » l'étais!.... » On peut lire dans le *Journal des Débats* du 23 juillet 1836 (1) cette protestation du roi, que je n'avais fait qu'écrire en quelque sorte sous sa dictée.

(1) Voici l'article publié par le *Journal des Débats :*

« Nous avons eu souvent occasion de relever la légèreté avec laquelle quelques feuilles étrangères jugent nos affaires intérieures, et l'ignorance qu'elles montrent de la constitution politique de notre pays. En voici une nouvelle preuve que vient de donner la *Gazette d'Augsbourg*, dans un de ses derniers numéros. Cette feuille prétend que la responsabilité de l'exécution des condamnations judiciaires en France appartient tout entière au pouvoir royal : « Car, dit-elle, il suffit de la signature » du Roi, sans l'intervention de ses ministres, pour sauver un » condamné. »

» La *Gazette d'Augsbourg* oublie que le droit de grâce, une des prérogatives du Roi constitutionnel des Français et la plus belle assurément, est soumis comme toutes les autres au contreseing d'un ministre responsable. Pour que le roi puisse faire grâce, il faut une ordonnance royale, et par conséquent la signature d'un ministre. C'est là un principe élémentaire de notre droit public, et il est pour le moins étonnant que les publicistes de la *Gazette d'Augsbourg*, qui régentent volontiers la France, soient à ce point ignorants des institutions qui la gouvernent.

» Ainsi restreinte, la prérogative royale n'en est pas moins belle; car c'est au Roi qu'appartient l'initiative de toute proposition de grâce; et on conçoit que l'ascendant que donne à la parole du monarque, dans des questions de ce genre, l'éminente position où la loi constitutionnelle l'a placé, profite souvent aux malheureux. Depuis la révolution de Juillet, le Roi des Français a ainsi accordé, *proprio motu*, un nombre considérable de grâces;

C'est le même sentiment qui lui inspirait cette belle réponse à la demande en grâce que M. Victor Hugo lui avait adressée en faveur du condamné Barbès :

« Ma pensée a devancé la vôtre. Au moment où vous » me demandez cette grâce, elle est faite dans mon cœur. » *Il ne me reste plus qu'à l'obtenir.* »

J'ai rappelé cette réponse déjà citée, et voici pourquoi : elle ouvre pour ainsi dire un côté incompris de l'âme du roi. Elle montre chez lui une élévation que ses amis eux-mêmes ont parfois méconnue, parce qu'il fut un roi de pratique sérieuse et non d'aventures chimériques, un honnête homme et non un fou sublime ou ridicule, ce qui est

et jamais la signature d'un ministre n'a manqué à cet exercice de sa haute prérogative.

» Il est arrivé pourtant, dans des circonstances délicates, et sous l'empire de considérations graves, que le Roi n'a pu s'abandonner au penchant de son cœur magnanime, parce que la responsabilité ministérielle, justement alarmée, a craint de s'engager et de se compromettre dans la clémence royale. Alors le Roi a dû céder ; il a cédé non-seulement à l'intérêt public dont les ministres sont les organes légaux, mais au vœu de la Charte qui soumet au contrôle respectueux de ses conseillers l'exercice de sa puissance souveraine ; il a cédé à regret, mais convaincu que sa royale condescendance aux exigences constitutionnelles de son conseil, est le plus bel hommage qu'il puisse rendre à la loi du pays et le plus noble exemple qu'il puisse donner. Les faits récents que cite la *Gazette d'Augsbourg* viennent à l'appui de ces réflexions ; car, dans cette cause que la magnanimité du Roi s'obstinait à restreindre à sa personne et qui était celle de la France entière, il a ressenti plus douloureusement que jamais la violence salutaire qui lui était faite. Salutaire, c'est nous qui le disons, car nous sommes persuadés que l'exécution rigoureuse des jugements criminels importe quelquefois à la sûreté du pays ; mais quand la raison du Roi cède à la sévérité de ses devoirs, son cœur proteste. C'est ainsi qu'il faut comprendre les faits que la *Gazette d'Augsbourg* commente avec si peu de mesure, et les principes constitutionnels qu'elle connaît si mal.

la même chose, un prodigue intelligent et non un dissipateur fastueux et stérile. Oui, j'ai toujours entendu contester qu'il eût l'âme haute, parce qu'il ne l'avait ni aventureuse ni fantasque, et on lui a refusé la grandeur, parce que le piédestal où il s'élevait, au lieu de flotter dans le vide, s'appuyait à la terre. La grâce accordée au condamné Barbès, et dans les termes où elle l'était, était le fait d'un cœur magnanime. Songez qu'il s'agissait d'un ennemi de son trône et de sa personne, d'un adversaire irréconciliable...... Mais qu'importe? Il ne se contente pas d'appuyer la grâce du condamné, il la sollicite. Où est donc la grandeur, si elle n'est pas là? Certes, la politique lui conseillait tout autre chose.

J'ai insisté sur ce détail; il jette un jour nouveau sur une des qualités du roi Louis-Philippe les plus contestées. Mais on se trompait: le roi n'était pas seulement humain, il était généreux. Sa nature n'était pas seulement libérale, intelligente et bonne par excellence, elle était élevée.

V

Et qu'était-ce par exemple, à ce point de vue, que le système de la paix, si ce n'était une courageuse contradiction à cet esprit de propagande belliqueuse, débris vivace de l'esprit révolutionnaire, et qu'il fallait une âme de cette trempe énergique et calme pour refouler au fond des cœurs? Qu'était-ce que le système de la résistance, si ce n'était le sacrifice prémédité et l'héroïque abandon de cette popularité enivrante qui avait inauguré le règne? Aujourd'hui, en pleine république, on exalte justement quelques hommes de cœur, autrefois engagés dans l'opposition à la politique du roi, parce qu'à leur tour ils résistent au progrès aveugle et à la guerre insensée. Et le roi, qui avait la responsabilité morale de ce système, puisque les passions l'attribuaient à son initiative influente, le roi qui en

portait la peine devant les factions, puisque les carabines régicides visaient à sa tête autant pour y tuer le système que l'homme, ce roi n'en aurait pas aujourd'hui la gloire aux yeux du monde ? Il y a eu des despotes qui ont été grands pour avoir fait la guerre malgré leurs peuples et pour les ruiner, et il n'y aurait pas de grandeur dans ce rôle d'un roi constitutionnel qui a donné la paix à sa nation, et malgré elle, pour la sauver !

Il est vrai, nous le savons, que le roi Louis-Philippe avait pris en sérieuse considération et en grand souci ces appétits matériels qui, par un étrange accord avec les velléités belliqueuses et libérales de notre époque, travaillent la société française. Il leur avait, je ne dis pas tout sacrifié dans l'Etat, mais beaucoup donné. C'est ce qu'on a appelé « le règne de l'argent, l'adoration du veau d'or ; » et assurément la grandeur n'était pas là ; mais à qui la faute? Le roi Louis-Philippe aurait voulu ne donner aux intérêts matériels que la part qui leur revient de droit dans l'administration d'un grand empire, et cette part est immense. Mais où aurait-il donc trouvé la puissance d'arrêter leur essor, que toutes les puissances de la paix et toutes les convoitises de la civilisation déchaînaient? Fallait-il faire la guerre à l'Europe pour donner une leçon de prudence à l'industrie française, déchirer les traités de Vienne pour faire pièce aux banquiers de Paris, et remanier la carte pour calmer la Bourse? Étrange remède au mal qu'on déplore! Mais si le système pacifique était le triomphe des intérêts matériels du pays, quel était le moyen, excepté la guerre, qu'un roi constitutionnel pût employer pour en arrêter le progrès? Avait-il la puissance de Dieu pour dire au flux chaque jour grossi de la prospérité publique : « Tu n'iras pas plus loin? »

Cet essor des intérêts positifs, favorisé par la politique du roi Louis-Philippe, avait fini par être indépendant de lui et plus fort que lui. Leur action dominait le gouverne-

ment; elle menait les Chambres. Le roi n'avait pas le pouvoir de l'arrêter. Il n'y avait qu'une révolution qui eût cette puissance; celle de Février en a usé largement. On a reproché au dernier règne les corruptions de la prospérité publique. Nous avons eu, sous le gouvernement républicain, les corruptions de la misère générale; le pays a pu juger quel est celui des deux systèmes qui a déployé le plus de grandeur et qui a le plus contribué à la moralité de l'espèce humaine.

Oh! sans doute, si le roi Louis-Philippe eût témoigné plus de complaisance aux défauts de son époque, s'il y avait eu au fond de cette âme moins de cette fermeté inaccessible, hormis sur un point que nous avons marqué, à l'injustice des opinions humaines; si cette conscience qui recherchait surtout sa propre satisfaction et qui l'avait trouvée, elle l'a bien prouvé devant la mort, se fût montrée plus jalouse de l'approbation du monde, on ne lui reprocherait pas aujourd'hui, même sur sa tombe à peine fermée, les vertus mêmes qui honoreront le plus sa mémoire! Quoi qu'il en soit, ne demandez pas à une autre cause qu'à cet antagonisme que nous avons signalé le secret de ces faux jugements. Le roi Louis-Philippe a eu le sort d'Aristide. On s'est lassé de l'entendre appeler le juste.

Qu'on me permette une réflexion. Si le roi Louis-Philippe, au lieu de monter sur le trône le plus périlleux de l'Europe à l'âge où presque tous les hommes se reposent, avait été, en 1830, non pas ce sage jeune homme qu'il était à dix-huit ans, au moment où la révolution de 89 l'entraîna sans le surprendre et le convertit sans l'exalter, mais un de ces jeunes rois avides de renommée, impatients de repos, rêvant la conquête, qui étouffent dans le vieux monde,

Æstuat infelix angusto limite mundi,

qu'aurions-nous vu? Une tentative belliqueuse de la France

suivie d'une défaite inévitable et d'une catastrophe immense; car nous n'étions pas prêts pour la guerre européenne en 1830; et le général Cavaignac, apparemment, ne nous trouvait pas mieux préparés en 1848, puisqu'il restait sourd à l'appel de l'Italie avec la meilleure armée du monde. Quoi qu'il en soit, en 1830, le pays appauvri et humilié aurait élevé des autels au roi batailleur. Le roi pacifique est mort dans l'exil avec 30 millions de dettes personnelles contractées au service de l'État, et il n'a pas même un tombeau sur un coin de ce sol immense qu'il a enrichi et fécondé!

VI

La révolution de Février a été l'explosion depuis longtemps prévue de cette impopularité du roi, qui était devenue, vers la fin du règne, à la fois très-générale et très-superficielle, comme si elle eût diminué de profondeur en s'étendant. Qu'y avait-il en effet dans cette impopularité qui a fait sombrer un trône dans l'abîme sans fond où nous cherchons vainement ses débris? Il y avait, j'ose à peine le dire, le puéril dépit d'une nation qui a un roi plus sage qu'elle. Il y avait une société qui s'ennuyait d'être gouvernée prudemment, et à qui les aventures de ses romans et les scandales de son théâtre ne suffisaient plus. Il y avait un roi, bon politique, nullement charlatan, homme sérieux et positif, très-actif et très-prévoyant, qui se contentait de gouverner selon les lois, de donner protection à tous les intérêts, et qui disait aux gens: « Vivez tranquilles; semez, labourez, commercez, échangez, enrichissez-vous. Faites des livres et tâchez de les écrire en bon français; faites des tableaux et portez-les dans mes Musées. Soyez libres en respectant la liberté! Soyez religieux en respectant les consciences! Soyez libéraux sans troubler l'Etat! Soyez progressifs, si vous le voulez, pourvu que le mieux ne soit pas la corruption du bien. »

Mais quoi ! un roi qui parle un pareil langage, qui ne demande à son peuple que d'être heureux, qui ne lui procure aucun spectacle extraordinaire, aucune émotion exceptionnelle, qui ne sait ni inventer l'impossible, ni pourchasser le chimérique, ni exalter l'inconnu, un roi qui est franc, sincère, pratique, le roi légal d'une nation libre ! Un pareil régime avait duré dix-huit ans ! N'était-ce pas trop? Si vous recherchez les vraies causes de la révolution de février, les voilà !

Le roi le savait. La nation était folle, et il n'y a qu'un remède à la folie des nations, c'est la ruine ; car c'est la seule leçon qu'elles comprennent. On a reproché au roi de n'avoir pas tiré l'épée. Quoi ! contre la démence d'un peuple ! Un tyran aurait fait braquer des canons à mitraille à toutes les avenues de son palais. Le roi Louis-Philippe le pouvait-il? l'aurait-il voulu ? Il est vrai qu'il n'est pas tombé en roi, comme ce monarque des bords de l'Indus dont l'héroïsme est classique ; mais il a fini en sage. « Contre une insurrection morale, m'a-t-il dit de-
» puis, il n'y avait ni à attaquer ni à se défendre. On a
» dit que j'ai envoyé l'ordre de ne pas tirer. Cela est
» faux (1). Mais à quoi bon cet ordre? Il était dans
» l'air... »

L'insurrection morale, celle des esprits aveuglés et des opinions perverties contre la politique du roi Louis-Philippe, réduite à ces termes, qu'était-elle donc? Moins que rien dans ses causes, irrésistible dans ses effets. On ne voulait, je le sais, qu'entraîner le roi dans le mouvement et lui mettre à la main, presque en se jouant, au sortir d'un banquet, une plume réformiste, comme on avait mis, deux mois avant de le renverser, un bonnet rouge sur la tête de Louis XVI. Mais à ce jeu-là, les monarchies

(1) Ceci était publié six mois avant l'apparition de la récente et d'ailleurs très-curieuse brochure de M. Edouard Lemoine.

croulent, même les plus solides. « La République est faible, me disait encore le roi, ce n'est pas une raison pour qu'elle périsse. Les gouvernements en France ont plus de facilité à s'établir parce qu'ils sont faibles, qu'à durer quand ils sont forts. Faibles, tout leur vient en aide. Les bourgeois de Paris ne m'auraient pas renversé, s'ils ne m'avaient cru inébranlable. » Mot juste et profond, après lequel il n'y a plus rien à dire sur cette révolution qui a eu tout l'odieux d'une catastrophe et tout le ridicule d'une duperie.

VII

J'ai essayé de peindre la physionomie du roi Louis-Philippe par le côté qui contrastait en elle avec nos défauts ; mais par combien d'autres elle nous ressemblait ! Le roi associait, à cet antagonisme intelligent, des qualités auxquelles ses relations cosmopolites, le don merveilleux des langues et un certain vernis britannique, plutôt d'habitude que de sentiments, n'avaient rien ôté de leur saveur toute française. Le roi Louis-Philippe aurait été dans la Chambre des Lords d'Angleterre un *leader* éminent. Il était dans un salon français le conteur le plus spirituel et le plus charmant. Ce qui le caractérisait, en toute chose où sa politique n'était pas directement intéressée, c'était une certaine profusion vraiment française qu'il appliquait à tout, non pas sans compter, mais au contraire avec un discernement qui en rehaussait le prix. C'est ainsi qu'il était intarissable dans ces causeries où l'abondance du détail s'alliait à la finesse du trait, à la sûreté de la mémoire et à la variété piquante des souvenirs anecdotiques. C'est ainsi qu'il était magnifique dans sa représentation, hospitalier avec éclat, ses salons ouverts à toutes les classes de la société, sa table splendide et ses commensaux toujours nombreux. C'est ainsi qu'il aimait à donner à ses fêtes

des proportions inconnues avant son règne, et que, pour célébrer cette fête de son cœur, le mariage de son fils aîné avec la princesse Hélène, objet de tant d'espérances que Dieu n'a pas brisées toutes, il avait imaginé cette inauguration populaire du Musée de Versailles, où deux mille parvenus de toutes les professions utiles et libérales de la société française furent servis, comme le roi lui-même, dans le palais de Louis XIV.

C'est ainsi qu'on retrouvait en lui les qualités expansives de notre caractère national. Il en avait l'antique finesse, la raillerie bienveillante, l'oubli des injures, la bonté ouverte et facile, l'affabilité affectueuse et prévenante. On lui a supposé des antipathies personnelles qu'il n'a jamais eues. Il a vécu en bonne intelligence avec tous les ministres qu'il a choisis ou subis, et il n'est pas d'homme politique un peu bien situé, fût-il de cette coterie mesquine et tracassière qui lui suscitait tant d'obstacles, qui n'ait eu à s'honorer de son accueil. Ceux qui se mettaient en frais de haine à son égard par la supposition de celle qu'ils inspiraient, perdaient leur peine. Le roi, c'était peut-être sa faiblesse, n'a jamais su haïr personne, pas même M. Duvergier de Hauranne. Au temps où la presse régicide le désignait chaque jour, par la provocation et l'outrage, aux poignards des assassins : « Il faut que tout le monde vive! » disait-il tranquillement. Et un jour que, dans un de ses voyages, il entrait dans une ville de province, ayant aperçu sur la muraille un de ces emblèmes grotesques où sa noble figure était grossièrement travestie : « Tenez! dit-il en se penchant, avec un sourire, à l'oreille d'un de ses aides de camp, *elles* sont arrivées avant nous! »

Tel était ce roi, digne, en dépit de ces outrages, de son aïeul Henri IV, par la souriante intrépidité de son âme et par la finesse incomparable de son esprit, ce roi, qu'on a montré stupidement accroupi sur un sac d'écus,

escomptant, pendant qu'il règne, les profits de la royauté, et tremblant, le jour de sa chute, devant M. Crémieux! Tel était ce roi tant calomnié! Mais personne ne lui a du moins refusé le don d'une rare prévoyance. Eh bien! s'il a été le plus prévoyant des hommes, il en a été aussi le plus généreux. Car, à cette révolution qui le faisait roi à des conditions qu'il est permis de juger aujourd'hui rigoureuses, et au prix d'épreuves terribles, il a tout donné, sa fortune, son avenir, sa famille; et il avait raison; mais pourquoi a-t-on dit pendant dix-huit ans le contraire? Pour soutenir l'éclat de cette royauté, dont les passions politiques sapaient incessamment la base, et il la sentait trembler sous le poids de tant d'efforts; pour cette royauté il faisait trente millions de dettes, pris sur la fortune privée de sa famille, et il faisait bien. Mais pourquoi la reconnaissance publique ne lui en tenait-elle aucun compte? « Dans cet abîme de malheurs où je suis tombé avec ma » famille, écrivait-il à Claremont, je trouve une consola- » tion à pouvoir me dire que la France jouit et même » s'enorgueillit de ce que ces dépenses ont été faites, et » qu'elle regrette amèrement qu'elles aient cessé... Mon » seul tort, et mes enfants seuls pourraient me le reprocher, » c'est de ne m'être pas arrêté aux limites de mes ressour- » ces pour accomplir les obligations du rang où le vœu » national m'avait élevé, et de m'être trop flatté que la » France n'en laisserait pas peser le fardeau sur le patri- » moine de mes enfants... »

Mais non, il ne se flattait pas, car écoutez ce qu'il disait un jour : « Je joue la partie de l'Etat contre les anar- » chistes. Voyons les enjeux. J'y mets ma vie, ma fortune, » celle de mes enfants, et, ce qui est bien plus, j'y joue » le repos et le bonheur de mon pays. Et qu'y mettent-ils? » Rien qu'un peu d'audace. Ils essayent deux, trois, quatre » fois de renverser le gouvernement. Le jour où ils réus- » sissent ils ont tout, et l'Etat perd tout. En attendant le

» succès, ils risquent la prison, où ils entrent à grand » renfort de fanfares populaires. Ils ont l'appui des jour- » naux, des partis, des hommes d'Etat de l'Opposition, » dont la politique consiste toujours à réclamer des amnis- » ties pour faire pièce aux ministres pourvus de porte- » feuilles. Tel est le jeu des anarchistes contre l'Etat. On » est toujours sûr d'y gagner, de leur côté, avec de la » patience; on n'y engage que sa liberté; mais même sans » y gagner une révolution qui vous fera ministre, colonel » de légion ou président de l'Assemblée nationale (oh! » prophète!), on y gagne la célébrité surfaite que donne » la fausse popularité, à défaut de gloire. Si on n'est pas » Mirabeau, on est Barbès. » C'est ainsi que parlait le roi. Noble et touchante inconséquence! Le roi qui tenait ce langage signait l'amnistie!

VIII

Mais j'entends dire : ce trône dressé en un jour d'émeute sur tant d'écueils redoutables, pourquoi ne l'avait-il pas laissé à son héritier légitime?

Question facile à poser aujourd'hui, mais que personne ne faisait en 1830, au moment où la royauté de Juillet venait si courageusement s'asseoir à cette place périlleuse. Non, personne ne demandait alors s'il y avait une arrière-pensée ambitieuse dans ce dévouement qui sauvait la France; personne, ni parmi ces hommes jeunes et ardents qui se disaient le parti de l'avenir, ni parmi les fidèles de la royauté déchue qui formaient le parti du passé. Il y a dans l'histoire des peuples des instants rapides où l'évidence de certaines nécessités politiques luit tout à coup pour tout le monde, et où tous les partis honnêtes s'y accordent sans se concerter : nous sommes depuis 1848 dans une de ces crises. On y était surtout en 1830. Quoi! le parti du passé, celui sous lequel une monarchie de qua-

torze siècles venait de crouler en quelques heures, ce parti dont le roi Louis-Philippe disait, avec une ironie si expressive, qu'il avait *« une grande puissance négative... »*, ce parti aurait relevé avec cette seule force le trône qui venait de tomber? Rendons-lui plus de justice, il n'y prétendait pas, et le roi Louis-Philippe pouvait écrire, sans se flatter, à l'empereur Nicolas : « Les vaincus eux-mêmes m'ont jugé nécessaire à leur salut. » Ce qu'il écrivait alors, il l'écrivait vingt ans plus tard, dans la paix de sa conscience et de son exil : « J'ai cru en 1830, je le crois au-» jourd'hui plus que jamais, que si j'eusse refusé le trône, » les conséquences de la révolution de Juillet auraient » ressemblé à celles de la révolution de Février; elles » eussent été pires, car avec l'anarchie nous eussions eu » la guerre. » Le roi Louis-Philippe accepta donc la royauté comme un immense devoir que les circonstances lui imposaient. Croire qu'il avait mis la main à cette révolution qui lui apportait le fardeau d'une telle couronne, c'est fermer les yeux à l'évidence du contraire. On a dit de son père, et on pouvait dire plus justement de lui que, s'il y avait un *parti d'Orléans* qui voulût renverser le trône de la branche aînée, il n'en était pas. Mais autant il avait été prudent, fidèle et loyal pendant la durée des deux règnes, autant il avait exagéré dans les derniers moments les scrupules de sa loyauté; et autant, quand cette grande nécessité du salut de la France lui fut révélée et qu'elle eut pris, par le concours de la représentation nationale, un caractère de légalité suffisant pour le contraindre, autant il se livra avec fermeté et décision au mouvement politique qui emportait la France à sa suite. Jamais homme, en effet, n'était arrivé au pouvoir dans des circonstances à la fois plus difficiles et plus impérieuses. Jamais homme n'avait représenté dans une telle mesure, à lui tout seul et pour tout un pays, l'inévitable nécessité. Et parce que cette royauté n'avait pas été reconnue par

les chambellans, acclamée au son des cloches et saluée par les maîtres de la garde-robe, ce roi qui se dévouait n'était qu'un usurpateur ! Oh ! la France, en le saluant de son adhésion unanime, lui avait montré d'abord plus de justice !

IX

On nous dit encore : Mais si sa politique le perdait par l'impopularité, pourquoi ne la changeait-il pas?

Cette politique n'était pas seulement la sienne, quoi qu'on en ait dit ; elle était la politique du bon sens, celle que l'intérêt public imposait au gouvernement de la révolution, décidément maîtresse du pouvoir et qui avait besoin de se modérer parce qu'elle triomphait. La politique du roi était celle dont M. de Rémusat écrivait en 1838 : « L'imagination, la passion, la force, voilà ce que la ré- » volution avait déchaîné, tout en s'accomplissant au nom » de la raison, tout en s'appuyant sur la justice, tout en » inaugurant le bon droit. Il fallait donc choisir... On » devait ou regarder la révolution comme faite, et ne vi- » ser qu'à la durée du résultat, ou la prendre comme un » commencement *et perpétuer l'état révolutionnaire*, en » un mot s'établir dans ses conquêtes ou *conquérir l'in-* » *connu* (1). »

Conquérir l'inconnu ! J'ai montré que tout l'effort de la politique royale, aidée par les plus hautes raisons, les plus nobles courages et les plus admirables talents du pays, que tout cet effort avait eu pour but d'échapper à l'entraînement des passions chimériques et aventureuses de notre époque. Changer sa politique ! Mais dans la carrière où la révolution de Juillet le poussait en lui criant : Marche ! il n'avait pas le choix entre ces deux routes, ou

(1) *Passé et Présent*, t. II, p. 119, Notice sur Casimir Périer.

tomber après un long règne, usé par la calomnie, flétri par l'ingratitude, mais après avoir donné quelques années d'un vrai bonheur à son ingrat pays; — ou se précipiter du premier bond dans l'inconnu en y jetant la France, comme ces fous furieux qui mettent le feu au temple pour se faire un nom!

En préférant la bonne politique à la mauvaise, le roi Louis-Philippe en a du moins laissé l'exemple et l'héritage à son pays. Que faisons-nous aujourd'hui? Que fait le gouvernement? Que fait l'Assemblée? Que font tous les honnêtes gens, si ce n'est lutter pour les conquêtes sérieuses de la révolution française contre les chimériques fureurs du parti révolutionnaire? Et dans cette lutte, quelle est notre force, si ce ne sont ces traditions de résistance modérée, de ferme courage, de vigilance et de patience, que le dernier règne nous a transmises? Quelle est notre ressource, si ce n'est cette armée formée à une discipline si puissante, entretenue par ce noble duc d'Orléans, et, après lui, par ses frères, dans une activité si glorieuse, cette armée si héroïque et si calme, épée de l'ordre, rempart du pays! « Sa politique a triomphé sur sa tombe, » disait de l'illustre M. Pitt un de ses successeurs. Mais c'est de notre roi lui-même que sir Robert Peel disait ces belles paroles, que nous aimons à opposer aux anathèmes posthumes et aux inqualifiables insultes de la presse anglaise; sir Robert Peel disait de ce *grand homme de bien:* « Si le roi Louis-Philippe a exercé une si haute in-
» fluence sur les destinées de son pays, c'est moins parce
» qu'il en est le monarque et qu'il a les attributs de la
» royauté, que parce que, grâce à la réunion d'un si
» grand cœur, d'une si rare énergie, d'une expérience si
» exemplaire et d'une si haute sagesse, il sera placé dans
» l'estime de la postérité au-dessous seulement de Napo-
» léon (1). »

(1) Chambre des Communes, séance du 11 mars 1839.

X

Méconnu dans sa politique, calomnié dans sa vie publique, le roi Louis-Philippe se réfugiait dans la famille. La famille, c'était comme le sol natal de sa pensée et de son esprit. Il y puisait la sérénité, il y retrouvait la force. L'inquiète curiosité du pays l'y suivait; et je constate ici un reste de pudeur publique : la calomnie s'arrêtait à ce seuil de sa vie intime où pénétrait pourtant l'œil de la France. Car, chose étrange ! le roi si mal connu comme homme public, tout le monde le connaissait comme homme privé, et tout le monde l'estimait. Quelques-uns même avaient fait, de cette estime du pays pour le père de famille, un argument contre le chef de l'Etat. « Bon père, bon époux, » tous les partis étaient prêts à écrire cet éloge sur la tombe toujours préparée de la royauté de Juillet, pourvu qu'on leur permît d'ajouter : « roi médiocre. »

J'ai vu à l'œuvre ces vertus de l'homme privé; et si quelques-uns sont en position d'en parler mieux que moi, il en est peu qui les aient contemplées de plus près dans la sphère sereine et tranquille où s'accomplissait leur action. Eh bien ! je proteste ici encore qu'inspirées par les sentiments les plus élémentaires du cœur humain, et simples à leur source comme tout ce qui est naturel et vrai, ces vertus participaient pourtant, dans leur influence extérieure, de la grandeur de l'homme qui les pratiquait. Ce père si tendre était un guide éclairé, prudent et ferme; le même homme qui pouvait écrire la lettre qu'a citée récemment le *Journal des Débats* (1), avait tracé pour l'éducation de ses fils un plan admirable, qui rendait assurément plus facile la tâche de l'instituteur que celle de l'élève. Car la vie était dure à ces descendants de l'antique race

(1) *Feuilleton* de M. Janin du lundi 2 septembre 1850.

de nos rois, jadis fainéants, et si leur enfance s'écoulait dans les plus sévères apprentissages de l'esprit, leur jeunesse appartenait à la guerre, leur âge mûr aux affaires, leur vie entière au pays, leur culte, après Dieu, à l'égalité sainte que le collége leur apprenait, à la patrie, dont l'image les suivait sous le drapeau, à l'honneur, qui n'était pas pour eux une simple tradition de noblesse attachée à un écusson, mais à la fois l'instinct éclairé du cœur et en toute chose le jugement inspiré par la raison.

Telle était l'éducation que le roi voulait pour ses fils, libérale et savante, littéraire et pratique, mêlée d'expérience par le frottement avec les hommes et d'indépendance par la solitaire inspiration du cœur. Les fils du roi ont conduit des armées, assisté à des conseils souverains; ils ont simplement et noblement quitté de grands commandements au premier signe, même contestable, de la patrie; ils ont, ce qui est plus rare dans un âge si tendre, supporté l'injustice sans dépit, et mis sur le compte de passions éphémères les rigueurs, hélas trop durables, de leur pays. Ils étaient prêts pour la mauvaise fortune; ils le sont pour la bonne. Ils sont de cette race où il y a de l'étoffe, aux jours de malheur, pour le professeur du collége de Reichenau, et aux jours de la faveur publique, pour un roi de France.

Telle était l'influence du roi, comme père de famille, sur ses enfants. Je l'ai vue à l'œuvre. On n'a jamais obtenu, avec des moyens plus doux et avec une action moins apparente, l'exécution d'un plan de conduite plus soutenu et plus sévère. J'ai dit ailleurs que la bonté du roi imposait. Elle avait surtout ce caractère dans sa famille. *Le père* était tout, bien avant qu'il fût le roi, et le joug de ce maître aimable était léger, mais il était fort, comme celui du Seigneur.

Le roi était un bon père, il l'était en prince, c'est-à-dire avec le sentiment et le souci de sa haute mission.

Mais il aimait sa sœur, il aimait sa femme comme le plus simple et le meilleur des hommes. La reine Amélie, doucement fière, noblement résignée, montée sur le trône comme sur un des degrés du ciel, grande par le cœur, humble par la piété, populaire par la bienfaisance, avait mérité les hommages du monde. Mais l'honneur et la joie de sa vie mortelle, c'était l'affection du roi son mari !

On a eu tort d'appeler le roi Louis-Philippe « un roi bourgeois, » si l'on a voulu dire qu'il n'avait que les instincts et les goûts d'un marchand dans sa boutique. « C'est une espèce de moquerie et d'injure, dit Montai-» gne, de vouloir faire valoir un homme par des qualités » mésadvenantes à son rang, quoyqu'elles soyent aultre-» ment louables, comme qui loueroit un roy d'estre bon » peintre, ou bon architecte, ou encore bon arquebusier » ou bon coureur de bagues » (1). Le roi Louis-Philippe, je l'ai montré plus haut, avait à un très-haut degré et dans une mesure qu'il a expiée par une illustre impopularité, les qualités de son rang ; mais il n'en avait ni le charlatanisme officiel, ni la sotte ivresse, ni l'enflure guindée, ni la préoccupation étroite et absorbante. Il ne visait en rien à l'effet, ni au spectacle. Sa représentation, que j'ai montrée magnifique, n'était ni écrasante ni exclusive. Autrefois la royauté se retranchait dans l'étiquette ; avec le roi Louis-Philippe, elle se répandait. Est-ce là ce qui caractérisait « un roi bourgeois ? » Eh bien, soit ! laissons-lui ce titre, pourvu qu'on y ajoute ce commentaire.

Le roi avait une qualité qui, travestie en défaut par la moquerie des factions, a peut-être donné l'idée de cette préoccupation étroite et bourgeoise qu'on lui a prêtée. Le roi avait le don si rare de s'intéresser à tout ce qu'il faisait, aussi bien à un détail de son administration domestique qu'à une affaire d'Etat, aussi bien à une ordonnance

(1) *Essais*, liv. I, chap. XXXIX.

pour l'abattis d'un chêne communal à deux cents lieues de Paris qu'à une note diplomatique qui décidait de la paix du monde. Il écrivait avec le même soin matériel une lettre à la reine Amélie et une dépêche à l'empereur Nicolas, et on sait qu'il voulut écrire, à son aise et sans se presser, la signature même qu'il mit au bas de son acte d'abdication. C'eût été un tort et une faiblesse, si ce soin des minutieux détails eût pris sur le temps ou sur la puissance d'attention qu'il aimait à donner à des intérêts plus sérieux. Mais le détail avait beau faire ; il n'occupait que l'extérieur en quelque sorte dans l'attention du roi. Son esprit habitait une région plus haute, et il suffisait de regarder à cette noble physionomie, à cet œil doux et profond, à ce front penché et vieilli où brillait le feu intérieur d'une pensée toujours active et toujours puissante, à cette bouche bienveillante et fine qui ne s'ouvrait qu'à l'expression des idées saines et des sentiments honnêtes ; il suffisait, dis-je, de voir le roi pour comprendre que ces préoccupations familières et domestiques, où on le croyait absorbé, n'étaient chez lui que l'accessoire et la distraction de pensées plus sérieuses et plus durables.

XI

Je termine ici cette incomplète étude.

J'ai essayé de rehausser de quelques degrés le piédestal où s'élèvera, pour l'avenir et pour l'histoire, cette grande renommée historique. D'autres y placeront la statue. Il y faudra un esprit plus libre, un cœur moins ému, une main plus habile. Je n'ai voulu qu'une chose : indiquer la voie et montrer la carrière que le talent remplira.

Mais si l'on me demandait de résumer, avant de finir, l'origine de tous ces faux jugements que j'ai signalés, et contre lesquels le roi a fait appel, en mourant, à la justice de l'histoire, ils se rapportent suivant moi à deux causes :

Le roi tenait d'une main ferme le frein avec lequel les peuples ont besoin d'être gouvernés dans les temps de crise. « Les peuples, dit Bossuet, ont dans le fond du » cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur » ôte le frein nécessaire. » Le roi Louis-Philippe avait dans l'esprit le principe de cette résistance et il l'appliquait avec une fermeté inflexible ; et en même temps il avait au fond du cœur une mansuétude qui fléchissait dans la répression. Il savait manier le frein qui retient mieux que l'arme qui réprime. Il était résistant jusqu'au point où la résistance touche à l'obstination, et clément jusqu'à la limite où la clémence confine à la faiblesse. Que ce soit l'honneur de sa mémoire! Car les faiblesses de la clémence sont celles des grands cœurs. Il était ce que Pline dit de César, « clément jusqu'à s'en repentir, » *usque ad pœnitentiam clemens;* et s'il a eu un regret pourtant, pendant ces dures années de l'exil qui séparent son trône de sa tombe, ce n'est pas celui-là. « La grandeur, a dit » Pascal, a besoin d'être quittée pour être sentie. » Le roi avait trop senti les aiguillons de la grandeur pendant qu'il régnait, pour les regretter après l'avoir perdue. Personne n'a pu le soupçonner d'un lâche retour vers le passé, ni d'avoir donné à la pensée de la mort, dans cette détresse de l'exil et de la souffrance, plus que ne comporte l'esprit d'un sage dans l'âme d'un chrétien. Mais tombé du trône, le roi Louis-Philippe n'a plus songé qu'à ce tombeau qu'il n'a pas encore. C'est à Claremont qu'il a écrit, au sujet de sa sépulture, les lignes qu'on va lire, que je puise (comme les citations qui précèdent) dans les souvenirs les plus fidèles et jusqu'ici les plus secrets de ma mémoire, et que je cite en finissant, parce que toute grandeur, et aussi tout éloge, aboutit là:

« ...... Je demande, quel que soit le lieu de ma mort, » que mon corps soit transporté sans pompe à la cha- » pelle de Saint-Louis, à Dreux, afin d'y être enseveli

» dans le tombeau situé en avant de l'autel de la sainte
» Vierge. Je demande en outre que lorsqu'il aura plu à
» Dieu de rappeler à lui ma bien chère et bien-aimée
» épouse, la reine Marie-Amélie (et son vœu est d'accord
» avec le mien), son corps soit aussi transporté dans
» cette chapelle de Saint-Louis, à Dreux, afin d'y être
» enseveli à côté du mien, dans le double tombeau que
» j'ai fait préparer dans ce dessein, voulant que nos dé-
» pouilles mortelles soient réunies après notre mort
» comme nos cœurs l'ont été si affectueusement pendant
» notre vie....

» Je recommande l'accomplissement de ce vœu à nos
» bien-aimés enfants et petits-enfants. J'ai la confiance
» que, quelle que puisse être la suite des événements qui
» nous ont si douloureusement éloignés de notre patrie,
» le souvenir de notre dévouement n'y sera pas effacé,
» et qu'aucun obstacle ne sera apporté à ce que nos res-
» tes mortels reposent en paix dans son sein (1).... »

(1) Voir à l'*Appendice* les réflexions et les détails relatifs à la mort du roi Louis-Philippe, publiés par l'auteur dans le ***Journal des Débats***, les 28 et 29 août 1850.

II

Mme la duchesse d'Orléans

AVANT ET PENDANT LA JOURNÉE DU 24 FÉVRIER 1848.

Réponse à M. Capefigue (1).

(12 AVRIL 1849.)

M. Capefigue vient d'entreprendre un nouvel ouvrage dont il nous donne aujourd'hui le premier volume. C'est beaucoup peut-être quand on songe au peu de temps écoulé depuis l'élection du prince Louis Bonaparte ; c'est bien peu quand on regarde au contenu du livre et à sa valeur. M. Capefigue, en effet, dans ces prolégomènes qui ont trois cents pages, s'est contenté de nous dire sur la société et sur les gouvernements de l'Europe ce que chacun en savait comme lui; il nous révèle un secret connu de tout le monde. Des causes et des symptômes de la révolution de Février, de ses incidents pendant la lutte, l'auteur, hormis sur un point, ne nous apprend non plus que ce qu'il emprunte aux souvenirs les moins périssables du vulgaire, ce qui compose la physionomie en quelque sorte officielle et convenue de cette révolution si fatalement mémorable.

Ne cherchez donc pas la nouveauté dans le livre de M. Capefigue, il n'y en a point. En fait d'appréciation

(1) *La Société et les Gouvernements de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe*, tome Ier.

historique, ne lui demandez pas non plus d'être original et indépendant; M. Capefigue vous dira : « Je persiste à rattacher le principe de notre grande ruine à la philosophie du dix-huitième siècle, au matérialisme immonde de Hobbes et du baron d'Holbach. » Ainsi soit-il, et ne disputons pas là-dessus.

Mais M. Capefigue, si peu neuf comme historien, si peu inventeur comme philosophe, qui voit les choses, et c'est peut-être un mérite, à peu près comme tout le monde, est beaucoup moins timide quand il s'agit des personnes. Esclave, je ne dis pas tant de la vérité que de la vulgarité dans ses tableaux d'histoire, il s'émancipe dans le portrait. On dirait qu'il lui en coûte moins de défigurer les hommes que les faits. Il oublie que la ressemblance des uns se lie à celle des autres, et que placer des personnages de fantaisie sur la scène où se joue ce drame de la vie humaine, les affubler de masques odieux ou ridicules, au gré de sa passion ou de celle d'autrui, c'est jeter sur la réalité même, dans la portion qu'on respecte, le discrédit qui s'attache à la fiction concertée et à la partialité systématique. M. Capefigue oublie encore, dans l'entraînement trop souvent inexplicable de ses jugements sur les personnes, que c'est surtout par l'injustice passionnée des appréciations individuelles, par l'exagération ou la fausseté des couleurs dont le pinceau de l'historien compose la physionomie de ses personnages, que l'histoire tient au pamphlet, la chronique au scandale, l'injustice ou l'ignorance à la diffamation. M. Capefigue, quand il a écrit son livre, avait oublié tout cela. Je ne l'accuse que de cet oubli ; je n'ai pas le droit d'incriminer ses intentions. Cette réserve une fois faite, je vais essayer de prouver dans quelle série d'erreurs étranges, sur un des points les plus considérables de son travail, l'a conduit cette méconnaissance, assurément involontaire, des conditions et des exigences de la vérité historique.

J'écarte tout ce qui n'est qu'accessoire à ce point principal dans le livre de M. Capefigue, bien que l'accessoire y tienne, par l'espace matériel, plus de place que le fond. Je passe tous les jugements contestables qui remplissent ces pages d'une prolixité laborieuse. Je jette un voile sur tous ces portraits d'un dessin si fantasque, d'un coloris si faux. Ainsi, que M. de Montalivet « ne fût dévoué au roi Louis-Philippe qu'avec certaines tendances d'une fausse politique, certaines antipathies pour les traditions et avec les plus détestables principes » (page 301); — que M. le général Jacqueminot « fit de l'opposition au cabinet » dans lequel siégeait M. Duchâtel (page 257); — que M. Thiers, dans la nuit fatale du 23 au 24 février, « fût plein de confiance en lui-même » (page 302); — que le roi Louis-Philippe « fût d'une légèreté extrême » (page 84); « qu'un de ses défauts saillants fût, quand il avait bien usé, bien épongé les hommes, de s'en débarrasser au plus vite » (page 221); — enfin qu'au jour suprême de la royauté, au moment de l'abdication, il ait fallu tenir « sa main tremblante » (page 352); — à toutes ces affirmations d'une vérité si douteuse, je réponds par la notoriété publique, par l'évidence, ou même simplement par la vraisemblance, ce *criterium* de l'historien, si infaillible et si peu consulté. Quelle vraisemblance, en effet, pour ce qui regarde M. Thiers, qu'un homme d'un aussi grand sens politique et d'une sagacité aussi éprouvée eût fait étalage de sa confiance, dans un moment aussi critique et à quelques égards aussi désespéré que l'était la nuit du 23 au 24 février? Mais s'il eût éprouvé cette confiance en lui-même, est-ce que le plus simple bon sens ne lui eût pas inspiré de la dissimuler dans une pareille extrémité? M. Capefigue confond, je ne sais trop pourquoi, la présomption et le courage. Quelle vraisemblance aussi que ce roi, que les passions politiques ont indignement défiguré, mais sur le noble front duquel elles n'ont jamais

découvert une pensée cruelle ni lâche, quelle vraisemblance qu'il ait eu besoin du secours d'une main étrangère pour tracer ces lignes suprêmes, *novissima verba*, qui étaient son dernier adieu et son dernier sacrifice à la France? Mais aussi bien les témoins n'ont pas manqué à cette mort volontaire de la royauté constitutionnelle de Juillet. Ils ont pu compter les pulsations de cette agonie. La conscience du roi a reculé devant l'affreuse nécessité de la guerre civile. Sa main, elle n'a pas plus tremblé que son cœur!

Mais passons et arrivons au point capital du livre de M. Capefigue. Si en effet ce livre n'a pas été écrit pour faire ressortir, entre toutes, la physionomie de Mme la duchesse d'Orléans, pour assigner à son action une importance spécialement déplorable parmi les causes qui ont amené la révolution de Février; s'il n'a pas pour objet de montrer cette princesse se plaçant à la tête d'un complot contre la régence éventuelle de M. le duc de Nemours, et mêlée dans ce but à une série d'intrigues dont la dernière est venue à la fois triompher dans l'insurrection légale de la minorité parlementaire et échouer sur les barricades de Février et sur les bancs envahis du Palais-Bourbon; si ce livre n'a pas cet objet, il n'a aucun sens, et l'appréciation injuste, violente, je dirais diffamatoire si j'étais un juge et non un critique, cette appréciation du caractère et de la conduite de Mme la duchesse d'Orléans n'aurait non plus aucune portée historique. Or, je ne puis croire que M. Capefigue ait cédé à l'entraînement d'une animosité puérile envers une princesse malheureuse, qui, même au temps de la prospérité de sa maison, n'avait pas d'ennemis; je n'imaginerai non plus jamais qu'un homme sérieux ait cru pouvoir se livrer, envers cette auguste infortune, au plaisir très-peu innocent d'une boutade sans conséquence et sans portée. Ce serait là un jeu de style, une fantaisie d'écrivain, M. Capefigue le sait bien, que

ne se permettrait pas un homme d'honneur. M. Capefigue a donc eu un but sérieux. Il accuse historiquement la conduite, les tendances et le caractère de Mme la duchesse d'Orléans. Subissons l'accusation ; subissons-la, l'amertume au cœur et la rougeur au front, en songeant qu'elle va chercher dans son exil et dans son veuvage inconsolé cette princesse dont le souvenir arrêta, devant sa porte, émus de respect et de compassion, ceux qui, après avoir envahi et dévasté les Tuileries, brisèrent le 24 février le trône de son père et de son fils !

Étrange ordonnance du livre de M. Capefigue ! Dans tout ce qui se rapporte aux causes de la révolution de Février, à l'état des esprits, aux doctrines et au personnel des partis politiques, M. Capefigue n'est guère, comme je l'ai fait remarquer en commençant, qu'un vulgarisateur habile des idées et des opinions qui ont cours. Sur un seul point il s'en écarte ; c'est sur la part que Mme la duchesse d'Orléans aurait prise, selon lui, à ces mémorables événements. Mais tandis qu'il accumule les preuves à l'appui des opinions que personne ne conteste, il se contente d'affirmer celle qui est exclusivement son fait, sa création, comme s'il n'avait qu'à la produire pour la prouver. Ce luxe d'argumentation quand il est d'accord avec tout le monde, cette indigence de preuves quand personne ne pense comme lui, c'est là le double et inexplicable caractère de ce livre singulier, dont toute l'importance paraît être dans une allégation isolée, sans lien avec le corps de l'ouvrage, sans affinité visible avec les sentiments généralement modérés et bienveillants de l'auteur, opinion exprimée avec une violence, une ardeur de personnalité et une crudité d'expression dont il est temps de faire juges nos lecteurs :

« Autour des Tuileries (le 23 février), il y avait, dit » M. Capefigue, plusieurs intrigues ministérielles que j'ai » déjà signalées ; l'une comprenait les anciens conserva- » teurs dissidents.... L'autre intrigue allait plus loin et si

» hardiment qu'elle atteignait le pouvoir même du roi » pour établir une régence. ... La régence promettait de » satisfaire toutes les ambitions; et cette phase du pouvoir, » on l'avait préparée de toutes les manières sans l'avouer » pourtant. La duchesse d'Orléans, l'âme de toutes les » menées contre le ministère, était parvenue à répandre » ces trois idées : Que Louis-Philippe, vieux et entêté, ne » pouvait plus régner; que la reine Marie-Amélie, pieuse » princesse, était l'expression des jésuites; enfin que » M. le duc de Nemours, d'une morgue aristocratique, » cachait une incapacité profonde sous ses dehors si froids, » si compassés; d'où la princesse Hélène faisait conclure » la nécessité de sa propre régence. C'était le thème des » poëtes, des professeurs de l'Université qui entouraient » sa personne et flattaient ses goûts. »

Ainsi, ce n'est pas seulement le jour où la régence de Mme la duchesse d'Orléans est devenue une nécessité révolutionnaire, que la princesse est accusée de l'avoir voulue; la duchesse s'était préparée à cette chance; elle l'avait provoquée; elle était entrée dans cette voie fatale avec une de ces ambitions de femme qui ne reculent devant aucun moyen; car l'injure et la calomnie ne sont-elles pas les plus vils de tous ?« Mme la duchesse d'Orléans, dit ailleurs M. Capefigue, servait déjà de point central à une combinaison de régence opposée à celle de M. le duc de Nemours » (page 93); et ailleurs (page 339) : « La régence de Mme la duchesse d'Orléans, intrigue très-ancienne, qui se reportait à la mort du malheureux prince, espoir de la Couronne. » Ainsi encore, c'était de Dreux même que la veuve du prince royal avait rapporté aux Tuileries l'ardente convoitise d'une régence contestée ! C'est cette pensée, recueillie sur une tombe à peine fermée, qui la jetait dans les intrigues d'une conjuration parlementaire, qui lui inspirait la haine de toute sa famille, qui par sa bouche soufflait l'outrage sur l'inviolabilité

royale, calomniait la piété d'une reine, raillait le dévouement et l'abnégation d'un frère ; c'est cette pensée qui, poursuivie pendant six ans sans relâche, la veille même de la chute du trône, la précipitait tête baissée dans un complot révolutionnaire où elle trouvait réunis, par le concert le plus inattendu, « tout le tiers-parti, la gauche dynastique, la gauche extrême, MM. Crémieux, Arago, Dupont (de l'Eure), et même, ajoute naïvement l'auteur, même MM. Marie, Garnier-Pagès, sans oublier M. Emile de Girardin, l'agent le plus actif de cette négociation pour la régence ! » (Pages 341 et 342, *passim.*)

En vérité, on croit rêver en lisant ces lignes. Mais l'hallucination est complète chez celui qui les a écrites. Les haines politiques sont ordinairement plus habiles. M. Capefigue rêve tout éveillé. C'est dire qu'il est sincère. Que serait-il donc s'il ne l'était pas ?

Les hommes politiques que M. Capefigue associe dans un si étrange concert lui demanderont compte, si cela leur plaît, des informations qui l'ont guidé dans cette découverte et des preuves sur lesquelles il appuie une affirmation si péremptoire. Ce n'est pas ma mission de les défendre. Je doute seulement qu'il se trouve quelque part une trace sérieuse, une preuve historique, une induction de quelque valeur pour établir la réalité d'un pareil complot, soit qu'il ait précédé la révolution de Février, soit qu'il ait éclaté du sein même de l'éruption qui a tout perdu. Non, ce complot n'était nulle part, ni dans le passé ni dans le présent. Je dirai tout à l'heure à quel moment, de quelle manière la pensée de la régence de Mme la duchesse d'Orléans sortit du mouvement révolutionnaire qui, après l'avoir produite, l'emporta. Mais, le complot eût-il existé, j'affirme que Mme la duchesse d'Orléans en eût toujours été absente, non-seulement de sa personne, mais par la pensée, par l'intention, par toutes les tendances et tous les sentiments de son cœur et de son esprit.

Les princes ont un grand malheur. Ils vivent loin du monde, ce qui les condamne à de singulières méprises sur les hommes et sur les choses. Mais le monde vit loin d'eux, ce qui les expose à ses jugements non moins étranges sur leurs propres actes et sur leurs personnes. Par exemple, il est incroyable, M. Capefigue le reconnaît et il le prouve, à quel point le roi Louis-Philippe lui-même était peu connu. Mme la duchesse d'Orléans n'a pas échappé à cet inconvénient de la grandeur. Beaucoup l'ont admirée parce que l'admiration est un de ces sentiments qui percent les murailles et franchissent les distances; on l'a admirée par une sorte d'instinct secret de sa noblesse, de sa pureté et de sa vertu. Mais on l'a peu connue. Elle vivait, depuis la mort du prince royal, dans une retraite profonde, inaccessible, tout entière à ses devoirs de mère, de veuve, de fille et de sujette du roi. Je n'étais pas du pavillon Marsan, et le témoignage que j'oppose en ce moment aux affirmations de M. Capefigue serait plus justement suspect, si je les appuyais. Mais y avait-il un pavillon Marsan? Ceux qui ont vécu aux Tuileries pendant le règne du roi savent bien que non. Un esprit d'étroite union et de soumission intelligente animait la famille royale tout entière. Si quelque part cette subordination envers le chef de l'Etat était plus empressée, plus délicate, la réserve plus attentive, l'isolement des affaires publiques, des hommes politiques et des partis plus étudié et plus scrupuleux, c'était sous le toit habité par la duchesse d'Orléans. Pour le roi, le pavillon Marsan était de verre. L'auguste veuve laissait couler sa vie, solitaire et pure, sous les regards de sa famille. Mais ceux du monde n'y pénétraient pas.

Par quel privilége M. Capefigue y aurait-il donc découvert « cette coterie d'historiens et de poëtes » (page 73), « ces hommes de l'Opposition, ces disgraciés de la Couronne, ces universitaires en renom, ces pamphlétaires, ces députés du tiers-parti » (page 341), enfin toute cette

cour mystérieuse et subreptice que l'imagination de l'historien groupe autour de la mère du comte de Paris, dans les conciliabules du pavillon Marsan ? Quoi ! M. Capefigue a vu tout cela ! et ceux qui habitaient les Tuileries n'en ont rien vu ! et le roi, qui était encore plus intéressé que M. Capefigue peut-être à savoir ce qui se passait dans sa maison, le roi n'a rien su ! Et cependant la duchesse d'Orléans conspirait contre la régence de M. le duc de Nemours ! elle conspirait avec M. Thiers, qui s'était prononcé contre la régence des femmes dans un discours mémorable ! elle conspirait, le testament du prince royal à la main, ce testament qui disait : « Si par malheur l'autorité du roi ne » pouvait veiller sur mon fils aîné jusqu'à sa majorité, » Hélène devrait empêcher que son nom ne fût prononcé » pour la régence. En laissant, comme c'est son devoir et » son intérêt, tous les soins du gouvernement à des mains » viriles et habituées à manier l'épée, Hélène se dévoue» rait tout entière à l'éducation de nos enfants. »

J'en ai dit assez sur ce premier point, car je n'ai pas la prétention de plaider une cause ; j'oppose des impressions sincères, des souvenirs personnels et ineffaçables, une sorte de notoriété publique à une erreur grossière, faite pour déshonorer l'histoire si elle s'y accréditait, et l'historien, si l'erreur de sa plume pouvait être attribuée au calcul de son esprit. Les allégations de M. Capefigue, en ce qui concerne la conduite de Mme la duchesse d'Orléans avant la révolution de Février, n'ont pas même le mérite d'être des moitiés ou des quarts de vérités. Elles ne tiennent à la vérité par aucun point, pas plus qu'à la vraisemblance. Elles sont le contraire de la vérité. Comment le prouver ? On ne prouve pas la lumière ; on la montre.

J'aborde une dernière question, la régence de Mme la duchesse d'Orléans, le 24 février. « Mme la duchesse d'Or» léans, dit M. Capefigue, plus habile et plus dissimulée, » garda quelque convenance dans cette circonstance so-

» lennelle... Au fond, on savait sa pensée, son désir, son
» ambition : toute sa vie s'était consacrée à la réaliser... On
» savait ses négociations avec la gauche ; si bien que lors-
» que le roi Louis-Philippe, le 24 février à onze heures
» trois quarts (M. Capefigue est un historien exact!),
» signa son abdication, la reine put dire à Mme la duchesse
» d'Orléans : « Eh bien ! Hélène, *vous voilà satisfaite*, vous
» êtes régente ! »

Ce mot, n'en déplaise à M. Capefigue, il n'est pas de la reine, qui ne l'a jamais dit; il doit être de M. Capefigue, et il résume en effet avec une fatale concision tout le système d'incriminations que l'auteur fait peser sur la duchesse d'Orléans. Vous voilà satisfaite!! Et le trône croulait, et la couronne tombait, déjà brisée par sa chute, sur la tête d'un enfant, et le peuple insurgé s'approchait, la marée montait, suivant la saisissante expression de M. Thiers, la fusillade retentissait au guichet de l'Échelle! Cependant la duchesse d'Orléans était *satisfaite!* et c'était la reine, la pieuse, la bienveillante Amélie, si tendre à sa famille, si douce à ses ennemis, qui jetait ce sinistre adieu à sa fille d'adoption, cette malédiction sanglante à la veuve de son fils, cet outrage au seul pouvoir resté debout dans cette immense ruine! Non, ce mot n'est pas vrai! j'en prends à témoin toutes les mères qui liront ces lignes!

C'est ici le lieu de dire un mot des phases diverses par lesquelles passa cette idée de la régence de Mme la duchesse d'Orléans, avant d'aboutir à la démarche qui vint échouer dans l'enceinte du Palais-Bourbon. Que pendant la période d'agitation fébrile qui précéda de peu de jours le banquet projeté du 22 février, cette idée fût entrée dans la tête de quelques meneurs dynastiques ou autres; que quelques esprits aventureux ou malveillants eussent caressé l'espoir des extrémités auxquelles la maison d'Orléans allait être réduite, et préparé l'expédient qui pouvait arrêter le mal à la limite où leur ambition triomphait, cela est possible ;

je me hâte de dire cependant que, dans ma conviction la plus intime, aucun des chefs des grands partis politiques, aucun des publicistes importants de la presse parisienne, et à plus forte raison aucun des meneurs sérieux du parti républicain ne partageaient l'illusion ou la complicité de ces espérances. On a dit depuis de quelques républicains de la veille, fourvoyés dans l'insurrection, « qu'ils se seraient contentés de la régence de la duchesse d'Orléans, » et qu'ils le disaient dans la nuit du 23 au 24 février. Je le crois bien; mais cela prouve-t-il qu'il existât un complot bien arrêté entre les partisans spontanés ou convertis de cette idée, et qu'elle eût préexisté aux circonstances impérieuses qui la firent naître? Non assurément.

L'idée de la régence de Mme la duchesse d'Orléans s'est produite aux Tuileries dans la matinée du 24 février. Elle y est entrée avec la soudaineté, la force et l'éclat de la foudre révolutionnaire qui l'apportait, dans un moment où la réflexion n'était plus permise aux hommes, si haut qu'ils fussent placés, car le retentissement de la révolte atteignait toutes les hauteurs. L'idée de cette régence, je sais qu'on a dit qu'un publiciste célèbre l'avait consignée sur un brouillon destiné à servir de modèle à l'abdication du roi; quoi qu'il en soit, cette idée est entrée d'elle-même au château, portée par le vent qui soufflait des barricades; elle y est entrée, comme la pensée de l'abdication elle-même, avec la même puissance irrésistible et souveraine. L'abdication, c'était le salut du roi; la régence de la duchesse d'Orléans, c'était le salut de la royauté, on le croyait du moins. Ce sont ces deux intérêts suprêmes, sauver le roi, préserver le trône, qui ont dominé tous les esprits au milieu de cette crise affreuse, dont toutes les minutes semblaient marquer des siècles sur l'horloge du palais menacé. Aussi la famille royale ne fit-elle aucune opposition à cette double mesure de salut. Le prince dépossédé, le duc de Nemours, fut le premier à y souscrire

avec une résignation magnanime. Toute la famille y donna la main en vue de ce double et impérieux intérêt. Si le roi ne mit pas le nom de la duchesse d'Orléans à la suite de son acte d'abdication, ce fut par un scrupule de légalité qui lui défendait de rapporter, de son autorité privée, une loi votée par les trois pouvoirs ; mais il s'abstint également de nommer M. le duc de Nemours ; ce qui était une reconnaissance implicite de la régence de la duchesse d'Orléans. En réalité, l'opposition à cette mesure ne vint que d'un côté, du côté de la duchesse elle-même. Ce fut elle, elle seule, qui essaya de suspendre un instant l'irrésistible cours des événements, en se jetant en travers de sa destinée avec toute la vivacité de ses alarmes de mère et de femme. « Mais quand vous aurez ôté la couronne de la tête du roi, disait-elle à un député, l'aurez-vous assurée sur celle de mon fils ? » Et au roi lui-même : « Sire, personne n'est préparé à me voir régente, et moi moins que personne. Et c'est sur une faible femme qu'on rejette, dans une pareille crise, un poids que vous jugez trop pesant pour vos épaules ? » Son langage avait en ce moment une animation inexprimable. Quelques-uns s'y trompèrent, jusqu'à ce point qu'un des ministres en parut blessé. Au fond de cette vivacité, était-ce, je le demande aux esprits les plus prévenus, l'ambition qui dominait, ou bien le sentiment d'une impuissance qui semblait croître en effet avec le danger ? L'ambition ! M. Capefigue a-t-il bien pu écrire ce mot accusateur en présence des événements qui s'accomplissaient alors aux Tuileries ? On voit bien qu'il n'y était pas. L'ambition de la régence ! Mais qui donc pouvait avoir l'ambition de disputer ce débris de couronne ou ce lambeau de pourpre royale à l'orage déchaîné qui les emportait ? Ambitionner la régence dans un pareil moment, cela était impossible ; s'y résigner, je le comprends.

La duchesse d'Orléans se résigna. Pour sauver le navire en perdition, on avait jeté par-dessus le bord la royauté

de Louis-Philippe, puis la régence du duc de Nemours; on n'avait encore sacrifié ni la monarchie elle-même ni la Charte. La duchesse d'Orléans subit le périlleux honneur de les défendre la dernière; elle le subit sans espoir d'y réussir, mais préparée à toutes les chances pour tomber dignement. Le roi parti, la cour des Tuileries évacuée par les troupes, le peuple maître de la place, la fusillade retentissant à travers la grille, la princesse se retira au pavillon Marsan. « C'est là qu'il faut finir, » dit-elle à ses officiers, et entrant dans le salon où elle avait fait placer le portrait du duc d'Orléans par M. Ingres, elle s'assit avec ses deux fils sous cette noble image, comme pour y chercher une inspiration et au besoin un refuge. En même temps elle fit ouvrir tous les appartements d'honneur comme pour une réception; les balles seules entraient... On sait le reste; car quelques instants après, la duchesse sortit des Tuileries sur l'invitation de M. le duc de Nemours, qui lui fut transmise, assure-t-on, par M. Dupin, et de ce moment elle fut sous les yeux du monde entier. M. le duc de Nemours était à cheval, à la gauche de la princesse, au moment où elle sortit du pavillon Marsan, et il la protégea de sa personne, pendant le trajet jusqu'au pavillon de l'Horloge, contre les balles qui continuaient à pleuvoir du Carrousel dans la cour intérieure. Il protégea la régente, sans affectation d'héroïsme, avec un courage simple et naturel. M. le duc de Nemours fut, ce jour-là, ce qu'il avait été toute sa vie, l'homme du devoir, j'allais presque dire de la consigne, tant son esprit, dans une si haute fortune, renfermait de noble résignation et de subordination exemplaire. Ce jour-là, en faisant escorte à Mme la duchesse d'Orléans, qu'une rafale de l'orage populaire venait de pousser, en le dépouillant, à la première place auprès du trône de son neveu, M. le duc de Nemours, je le sais, n'a encore fait que son devoir; mais il l'a accompli avec cet empressement fraternel, cette promp-

titude de zèle et cette intrépidité de dévouement qui ne pouvaient lui être inspirés, dans un pareil moment, que par la conscience de l'irréprochable honueur de cette cause suprême qu'il défendait. Et qui n'a compris, en voyant entrer dans la Chambre des Députés la sœur appuyée sur le bras du frère, la régente proclamée à côté du régent dépossédé, que ces deux esprits, que ces deux âmes étaient d'accord?

Mais cette scène appartient à l'histoire ; je n'ai pas mission de la raconter. Je n'ai voulu qu'une chose en traçant ces lignes rapidement écrites, sous l'impression immédiate d'une lecture faite en conscience : opposer la protestation d'un homme d'honneur à l'injuste erreur d'un écrivain prévenu ou mal informé. D'autres écriront cette histoire. Je sais que le récit des derniers moments de la royauté de Juillet a tenté le génie poétique d'un écrivain illustre, qui change volontiers l'histoire en roman et la politique en méditations. Mais quel que soit l'entraînement habituel de cette imagination brillante, cette fois je ne m'en défie pas. On peut refuser la vérité aux vainqueurs, on la doit aux vaincus; et le même homme qui a laissé s'appesantir sur une femme et sur un enfant cette parole, froide comme l'acier du glaive, qui a brisé sur leurs têtes une couronne élective et populaire, ce même homme voudra rendre peut-être à la duchesse d'Orléans, aujourd'hui proscrite, la justice que M. Capefigue lui refuse et que mon obscure voix ne peut lui donner !

Mme la duchesse d'Orléans n'a pas gouverné la France comme M. de Lamartine ; mais elle a occupé pendant cinq ans, à côté d'un prince populaire, la première marche du trône constitutionnel, et son veuvage avait trouvé, même dans le palais d'un Roi, un asile respecté par les émeutiers et les pamphlétaires. Que ce souvenir lui serve de protection dans son exil, dût-il être éternel, et qu'il la console des attaques de M. Capefigue, dût son livre, qui est né hier, durer encore demain !

III

Des causes de la Révolution de Février.

..... *Quomodò cecidit potens ?*

(27 septembre 1849.)

Puisque M. Capefigue a renoncé, dans le second volume de son histoire (1), au paradoxe injurieux et diffamatoire qu'il avait si malencontreusement soutenu dans le premier, n'y revenons pas plus que lui. C'est un procès jugé ; son désistement nous suffit. Disons même qu'il y a plus de loyauté que notre triste époque n'en comporte dans cet hommage tardif et incomplet que l'auteur rend à la vérité. La justice, même négative, est encore la justice. Ne plus accuser, c'est presque absoudre. Ne plus nous montrer, à la place de « cette princesse habile et dissimulée, qui était l'âme de toutes les menées contre la monarchie » (tome I, pages 275-352 *et passim*), « qu'une noble mère qui vient défendre avec son pauvre enfant les derniers débris de sa couronne » (tome II, page 36), c'est reconnaître qu'on s'était trompé. A Dieu ne plaise que je triomphe de cet avantage contre M. Capefigue ! Tout est triste dans une pareille controverse, la victoire aussi bien que la lutte ; et qui oserait se hasarder sur ce terrain baigné par tant de larmes récentes et jonché de tant de ruines, s'il n'était soutenu par le zèle de la justice, le dévouement au malheur et l'amour de la vérité ?

(1) *La Société et les Gouvernements de l'Europe depuis la chute de Louis-Philippe.* 4 vol. in-8°, 1849.

Ce début devrait être pour moi le signal de m'arrêter dans l'examen que j'ai entrepris de cette histoire d'une désastreuse époque, trop rapprochée de nous pour être jugée, si une question que pose hardiment M. Capefigue, et cette fois avec une parfaite convenance d'expressions, n'était venue me défier en quelque sorte et me solliciter à la résoudre. Cette question, d'autres l'ont posée. Elle a été sur les lèvres des hommes politiques et sur celles du peuple. Elle a exercé la sagacité de critiques habiles et provoqué la curiosité des moins érudits ; elle est restée comme une énigme insoluble. Je n'ai pas la prétention d'en avoir trouvé le mot. Ce rôle d'Œdipe ne convient à personne moins qu'à moi. Mais une question nous est faite, à nous autres vaincus (sans combat) de février 1848 ; je veux essayer d'y répondre.

Ce sera le seul côté par où je toucherai cette fois à l'œuvre de M. Capefigue. Ce second volume, consacré à l'histoire du gouvernement provisoire, et qui le suit depuis le 24 février jusqu'au 15 mars, est le récit d'une des plus humiliantes défaillances de la raison, du bon sens, de l'esprit et du cœur d'une grande nation dont les annales du monde aient conservé le souvenir. Personne n'a le droit de s'en plaindre, car tout le monde a failli dans cette panique universelle. Quelques hommes armés (« Nous étions une poignée, » a dit à la tribune M. Charles Lagrange) ont mis la main sur cette société qui s'est laissé faire. Ce qui s'est passé alors, ce que nous avons vu, personne ne peut le raconter aujourd'hui comme le dira l'histoire. Il y faudrait la plume de Tacite ou l'alexandrin vengeur de Cinna. Toute autre formule serait impuissante. Elle aboutirait à l'injure ou à la flatterie. Elle accuserait la bassesse de l'esprit ou sa violence. Flatter le gouvernement provisoire, qui l'oserait ? Le calomnier, qui n'en rougirait ?

Je ne discuterai donc pas avec M. Capefigue le bilan

des profits et pertes de la France pendant cette désastreuse époque. La plume qui réglera ce compte-là aura besoin d'être tenue par une main plus ferme et plus désintéressée que ne sont les nôtres. Les nôtres tremblaient, quand l'audace de quelques meneurs les portait au pouvoir. Ce qu'ils y ont fait, nous l'avons souffert. Notre tolérance a été leur investiture, notre silence a été leur force. Nous ne sommes pas leurs juges, ayant été leurs justiciables. Nous ne pouvons écrire leur histoire, ayant accepté leur joug. Jamais la tyrannie n'avait plus lourdement pesé sur un peuple ; car elle prétendait changer en un jour nos institutions, nos mœurs, notre langage ; elle nous rejetait tantôt à soixante ans en arrière par la ridicule exhumation des fantômes de 93, tantôt à plus d'un siècle en avant par l'anticipation violente des conséquences, d'ailleurs contestables, de notre premier affranchissement révolutionnaire. Elle décrétait, sous l'action usurpatrice des clubs, et pour satisfaire une poignée de sectaires, une forme de gouvernement que la France électorale avait seule le droit de choisir. Elle promenait sur toute la surface du pays la ruine par le discrédit, le chômage par la défiance, la misère par l'impôt, la terreur par les commissaires, le démenti de dix-huit ans d'opposition par le scandale des agences électorales, la propagande du désordre dans les esprits et de la haine dans les cœurs par les *Bulletins de la République*. Telle était cette tyrannie que je ne qualifie pas, je cite ses actes. Mais quelle qu'elle fût, nous l'avons subie, nous, la nation de 1789 et de 1830, nous qui avions fait, au nom du droit, deux révolutions contre l'ancien régime, et qui en acceptions une troisième, faite, au nom de la force, contre le nouveau. Les révolutionnaires de 1848 étaient une poignée! Le mot de M. Charles Lagrange provoque une réponse ; mais cette réponse ne nous absout pas. Nous étions une nation entière contre cette poignée d'hommes, et nous

nous sommes soumis ! Notre soumission a fait leur droit. Qu'importe que nous ayons aujourd'hui, par l'inévitable retour de la fortune, le pouvoir de juger nos dominateurs d'alors ? En conscience, qui oserait monter à ce tribunal où M. Capefigue s'est tant pressé de les assigner ? Qui a le droit de rendre la sentence du 24 février ? Est-ce le vainqueur ? est-ce le vaincu ? Laissons faire à l'histoire. Son tour viendra. Le gouvernement provisoire a trop profondément blessé, jusque dans les entrailles du pays, le sentiment du droit public et de la fierté nationale, et en même temps il a été trop promptement accepté et trop facilement obéi, pour qu'une si grande violation de tous les principes, accompagnée d'une tolérance si extraordinaire, ne défie pas la justice des contemporains. Dans ces grandes catastrophes des empires, où personne ne sait si c'est la patience publique qui produit l'audace du petit nombre, ou l'audace de quelques-uns qui entraîne la connivence de tous, où est le mauvais citoyen ? où est le coupable ?

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses !

M. Capefigue s'est trop pressé. Colère ou complaisance, pamphlet ou panégyrique, il n'a pas toujours su tourner assez habilement ce double écueil. Il est tel de ses jugements, par exemple, qui semble se ressentir de la peur de ces barricades qu'il aperçoit *sanglantes* (p. 72), et qu'il appelle *glorieuses* (p. 56) ; tel autre où le ressentiment tourne à la satire (p. 97). Quand on écrit l'histoire de 1848, il ne faut ni flatter le portrait de M. Caussidière, ni enlaidir celui de M. Dupont (de l'Eure). Il ne faut ni conduire le gouvernement provisoire au Capitole, ni l'enfermer à Bedlam (p. 211). Il faut le laisser à l'Hôtel de Ville. Pour son châtiment ou pour sa gloire, c'est bien assez !

J'arrive à la question qui fait pour moi l'intérêt du livre de M. Capefigue. J'ai dit qu'elle avait été déjà posée plu-

sieurs fois, et avec une précision provocante, sans avoir été résolue. Voici ce qu'écrivait en mars dernier, pour un journal politique, un critique engagé dans les doctrines de l'école socialiste :

« Un Roi trône sur un peuple de 35 millions d'hommes. Il a autour de lui une armée de 400,000 soldats ; il a dans sa main la pairie et la Chambre des Députés, des généraux éprouvés, des fils populaires dans l'armée, qui ont partagé les fatigues des campagnes d'Afrique ; il a toute la force morale d'un règne incontesté, une administration nombreuse et solidaire de sa politique, habituée à compter sur la perpétuité de sa dynastie ; il a la plus incontestable réputation d'habileté... il a la durée... il a une politique qui est la sagesse vivante, incarnée dans la trinité des grands pouvoirs ; il a dans son cabinet un des plus grands talents de tribune ; il a, en un mot, toutes les forces organisées et intellectuelles du pays accumulées devant lui comme à plaisir pour sa défense. Un vent vient à souffler, et toute cette accumulation de puissance... s'évanouit en quelques minutes, etc., etc. »

M. Capefigue dit la même chose en moins de mots :

« Voilà un gouvernement auquel on a travaillé pendant dix-huit années. Il avait pour lui une brave armée, une administration sérieuse, une police attentive, des fortifications, des enceintes bastionnées. Or, ce gouvernement tombe entre deux soleils, devant une petite minorité... »

Telle est la question. Le critique que je viens de citer essaye de la résoudre, et il le fait timidement, en homme peu sûr de son fait, avec une louable hésitation ; mais enfin il indique une solution telle quelle : « Ce règne (le règne du roi Louis-Philippe) n'a-t-il pas eu ses erreurs et ses contre-sens? n'a-t-il pas été le règne de l'écu plutôt que de l'esprit ? » Et puis c'est tout. M. Capefigue n'en dit pas davantage : « Tout le monde a-t-il été prévoyant et habile ? » se demande-t-il. « Où étaient les

les courtisans? dit-il ailleurs. Naguère on avait une cour brillante; où étaient alors les serviteurs? » Voilà, il faut l'avouer, une grande manière et tout à fait concluante d'expliquer cette immense catastrophe de février. On avait commis des erreurs, des contre-sens, on sacrifiait trop à l'argent, on a manqué de prévoyance, les courtisans n'étaient plus là!... Quoi! le trône de Juillet a croulé parce qu'il lui a manqué, au dernier moment, l'assistance de quelques commensaux du palais, l'appui de quelques bras dévoués? Rassurez-vous, M. Capefigue; si le trône avait pu être sauvé, ce n'est pas le secours des amis particuliers et des serviteurs du Roi qui lui eût manqué; ils étaient tous là!

Mais que pouvait le courage de quelques officiers et le dévouement de quelques amis contre l'orage qu'avait déchaîné la politique? Il est puéril de poser une pareille question. Il ne l'est pas moins d'attribuer à quelques erreurs de gouvernement une chute aussi épouvantable, non-seulement d'un Roi, mais d'une monarchie tout entière! Si les péchés véniels, qui sont essentiellement rachetables pour les individus, ne le sont plus pour les sociétés; si, parce qu'un gouvernement a commis quelques fautes, il n'est plus bon qu'à tuer; si toutes les erreurs sont mortelles en politique, que devient l'ordre dans le monde social? sur quel fondement l'asseoir? Sur quelle base établir, je ne dis pas la perpétuité, mais la simple durée, celle qui donne la confiance aux esprits et le mouvement aux affaires, celle qui permet aux traditions de prendre racine, qui fait les hommes d'Etat, les bonnes lois et les bonnes mœurs? Ou faites gouverner le monde par des anges, ou, s'il ne peut être gouverné que par des hommes, faites donc la part de la faillibilité humaine. Permettez aux gouvernements de commettre des péchés véniels. Ne les condamnez pas à mort pour si peu. Des erreurs et des contre-sens! « Allez, mon fils, disait le

» chancelier Oxenstiern, parcourez le monde, et vous » verrez le peu qu'il faut de sagesse, de raison et de » science pour gouverner ses semblables! » Le chancelier Oxenstiern n'aurait donc pas expliqué comme M. Capefigue la chute du gouvernement de Juillet. M. Capefigue trouve au contraire que le roi Louis-Philippe a montré souvent une grande habileté et une grande sagesse. Est-ce pour cela qu'il a péri? Hélas! en pressant cette question, peut-être y trouverons-nous la solution vainement cherchée jusqu'à ce jour. C'est parfois un grand tort en politique, quand on a affaire à des insensés, que d'avoir trop raison. Mais n'anticipons pas. Quand il en sera temps, j'y reviendrai.

Il y a une justice au fond de l'humanité, il y a une logique dans la suite des choses humaines. Non, les petites causes ne produisent pas les grands effets. C'est là un jeu d'esprit avec lequel on peut faire une comédie charmante, témoin M. Scribe! Mais la loi providentielle qui régit le monde ne se paye pas de ces fantaisies. Non, le roi Louis-Philippe n'est pas tombé de son trône pour avoir commis simplement quelques erreurs : il n'y aurait plus de gouvernements possibles à ce prix; il n'est pas tombé pour avoir satisfait outre mesure à l'exigence des intérêts matériels : plût à Dieu qu'il eût pu leur donner une satisfaction plus générale et plus complète! il serait encore aux Tuileries. Quand on parle des erreurs et des contre-sens du dernier règne, entend-on par hasard parler du *droit de visite*, de *l'indemnité Pritchard*, de *l'abandon d'Ancône*, ou d'autres questions de cette force, véritables machines d'opposition, fusées d'artifice parlementaires dont le bon sens de leurs inventeurs eux-mêmes fait aujourd'hui justice? Est-ce *l'adjonction des capacités* qui a ébranlé le trône, *la réforme* qui l'a renversé? Considérées à la distance où la dernière révolution de Février les place loin de nous, ensevelies dans les

ruines d'un si grand désastre, ces questions ne peuvent plus compter que pour la valeur qu'elles auront dans l'histoire, et cette valeur n'est rien. Un trône ne se serait pas affaissé sous un poids si léger, un trône surtout qu'appuyaient toutes les forces si complaisamment énumérées par M. Capefigue. Tout le monde sait en effet sous quel effort est tombée la royauté de Charles Ier d'Angleterre. La chute de Louis XVI, celle de Jacques II, n'avaient pas des causes moins profondes. Le 18 brumaire était le vœu d'un peuple entier. En 1814, c'est l'Europe coalisée qui renversait l'Empereur. Charles X a levé la main pour détruire la Charte; le contre-coup l'a renversé. Voilà des révolutions qui avaient des causes d'une gravité manifeste et d'une profondeur incontestable! voilà des catastrophes devant lesquelles l'historien s'incline comme devant des arrêts de la Providence! Mais *l'indemnité Pritchard!* Quoi! c'est pour si peu que vous laissez rouler dans la poussière ce trône si fortement appuyé, M. Capefigue! Tandis que tous les gouvernements qui ont précédé celui de Juillet n'ont succombé que sous le poids des malheurs publics ou pour avoir audacieusement violé les lois, en voici un qui tombe au milieu d'une prospérité immense, et pour avoir respecté les lois qu'on viole contre lui! car ce sont ses adversaires eux-mêmes qui nous le disent :

« Le roi voulait la paix, il pratiqua la liberté.... Sa dernière parole en quittant les Tuileries fut une protestation pour la légalité... Il a pu emporter cette consolation dans son exil, qu'il a dignement continué l'œuvre de la Restauration en relevant la fortune de la France des désastres de l'Empire. »

C'est donc là une question jugée, je ne dis pas seulement par M. Capefigue, mais par le bon sens public, par cette sorte d'équité de Philippe à jeun qui n'attend pas la postérité pour rendre ses arrêts, car il lui suffit souvent du lendemain. Oui, très-peu de temps après la chute du

dernier roi, c'était une vérité devenue commune, sinon populaire, qu'il était tombé étant en pleine possession, du moins apparente, des éléments de la force et de la durée, et que sa chute ne s'expliquait ni par de grands désastres militaires, comme celle de Napoléon, ni par une grande violation des lois, comme celle de Charles X, ni par des fautes capitales, comme celles qui avaient précipité Louis XVI, mais par de simples péchés véniels, je veux dire « ces erreurs et ces contre-sens » sur le nombre desquels je ne dispute pas. La quantité n'y fait rien. A mon avis, elle ne dépassait ni ce que la faiblesse humaine, ni ce que la fragilité royale elle-même peut porter. En présence de cette vérité, qui est aujourd'hui, on peut le dire, au fond de la conscience de tous les honnêtes gens et de tous les gens d'esprit de tous les partis, car le contraire n'est pas seulement une erreur, mais une sottise; devant cette vérité, où donc trouver le mot de cette énigme incomprise : la révolution du 24 Février? Comment expliquer que d'une série de causes si insignifiantes soit sorti un désastre d'un si effroyable retentissement et d'une portée si lointaine? C'est ce que je vais essayer d'éclaircir, dans la mesure de mes seuls moyens, c'est-à-dire avec ma sincérité et mes souvenirs.

Je ne veux pas faire le procès au gouvernement monarchique constitutionnel; j'y aurais mauvaise grâce. Je l'ai servi fidèlement pour ma part plus que modeste d'écrivain et de citoyen; et je dirais volontiers, comme le disait Paul-Louis Courier de la Charte octroyée de 1814 : J'ai donné en plein dans celle de 1830. C'est-à-dire que, de même que le spirituel pamphlétaire croyait que la Charte de 1814 n'engageait pas seulement le peuple, mais les Bourbons, j'ai cru, moi, que la Charte de 1830 n'engageait pas seulement la branche cadette des Bourbons, mais le peuple avec elle. Mais qu'est-il arrivé? La monarchie constitutionnelle était une machine très-com-

pliquée, très-délicate, d'une élasticité merveilleuse, se prêtant, sans les contrarier, à tous les mouvements du corps social, capable de les régler doucement sans les ralentir; machine bruyante mais d'un grand produit, agitant les esprits mais déliant les bourses, d'ailleurs très-ménagère de la dignité humaine, très-avare de sang humain, et plus propre aux grandes conquêtes de la paix qu'à celles de la guerre, plus favorable à la délibération qu'à l'action; au demeurant, une très-belle et très-noble forme du gouvernement des sociétés. Cette machine toutefois avait un défaut. Elle usait les hommes avec une promptitude déplorable, et en même temps elle s'usait elle-même par le discrédit des agents chargés de diriger ses rouages et de gouverner ses freins. Que ce fût le défaut du gouvernement ou le vice de l'esprit public, tout le monde a été témoin de ce fait pendant les trente années d'expérience de la monarchie constitutionnelle, et particulièrement pendant les dernières: en très-peu de temps le frottement des institutions a usé les hommes politiques, et les institutions elles-mêmes ont été compromises dans l'affaiblissement des hommes; en sorte que la durée, qui est la condition de toutes les œuvres sérieuses sur cette terre, la durée, faut-il le dire? était devenue une cause de faiblesse dans le gouvernement de la France!

On disait, vers la fin du règne du roi Louis-Philippe: Le ministère du 29 octobre a trop duré. Pourquoi avait-il trop duré? Je le demande en ce moment à la conscience de ceux de ses adversaires qui se croyaient implacables et qui, en se croyant généreux aujourd'hui, ne sont plus que justes; Pourquoi ce ministère avait-il trop duré? Est-ce parce qu'il avait commis trop de fautes, encouru trop de défaites, éprouvé trop de malheurs? Non, mais c'est parce que le jeu des institutions l'avait trop usé. Il avait trop vécu, au gré de ses adversaires, trop vécu pour

leur ambition, pour cette noble soif du pouvoir que les institutions surexcitaient sans l'assouvir, usant du même coup et ceux qui tenaient le timon des affaires et ceux qui le disputaient, jetant les mêmes rides précoces et la même impuissance fatale au ministère et à l'Opposition. Ce spectacle, nous l'avons vu. Nous avons vu pendant dix-huit ans tous les hommes qui ont passé aux affaires, ne fût-ce que quelques jours, entraînés par ce mouvement de rapide démolition, et en même temps la Constitution elle-même s'altérer et se décomposer profondément; si bien que lorsqu'elle a péri, le 24 février 1848, elle n'était plus qu'une masse inerte sur laquelle les factions se sont ruées comme les grenouilles de la fable sur le soliveau. On a cru que le roi a manqué ce jour-là aux institutions : ce sont les institutions qui ont manqué au roi; ou plutôt le roi et la Constitution monarchique étaient, le 24 février, usés l'un et l'autre, l'un par l'autre; le Palais-Bourbon faisait échec aux Tuileries, la tribune usait le trône, la presse usait la tribune; voici comment :

Les hommes éminents qui ont concouru, dans notre pays, à la fondation du gouvernement représentatif (je parle de la monarchie), s'étaient singulièrement préoccupés de l'éliquilibre des pouvoirs réguliers, et la base sur laquelle ils l'avaient établi était, il faut le dire, un chef-d'œuvre d'habileté, de sagesse et de prévoyance. La balance des trois pouvoirs n'était pas un vain mot inscrit au frontispice d'une Constitution; c'était un fait dont témoignait chaque jour le mouvement même de la mécanique constitutionnelle, si savant et si pratique, si régulier et si complexe. Mais en dehors de cet équilibre légal, la Constitution avait, non pas créé, mais provoqué, pour ainsi dire, un autre pouvoir, lequel était sans contre-poids comme il était sans règle, et dont la force bien ou mal dirigée devait tôt ou tard entraîner les trois autres, à supposer

même qu'ils fussent d'accord. Ce pouvoir était celui de l'opinion publique. On n'y avait pas songé. Tout cet appareil ingénieux de pondération dont la Constitution était remplie, on n'en avait pas voulu détourner le rouage le plus insignifiant pour l'appliquer au règlement de l'opinion, et on se laissait dériver ainsi vers l'abîme, le gouvernement marchant dans un sens, l'opinion publique poussant dans un autre, jusqu'à ce que la distance entre les deux devînt effrayante. Mais à qui la faute? Les uns accusent le gouvernement, les autres le pays; j'accuse, moi, les institutions elles-mêmes qui livraient le gouvernement, hommes et choses, et qui se livraient elles-mêmes sans défense à l'action corrosive et à l'influence désordonnée de l'opinion. Comme je n'ai point une Constitution à proposer, puisque les républicains de la veille en ont fait une à laquelle j'obéis, je n'ai pas non plus à dire comment je comprends que la Charte monarchique aurait pu préserver le pouvoir et se préserver elle-même de cette destruction; je signale un fait, c'est ce défaut d'équilibre qui existait sous le dernier régime entre les pouvoirs réguliers sortis de la Charte et le pouvoir extralégal de l'opinion publique, ce dernier, quelle que fût sa direction, son tempérament et sa portée, fatalement destiné à détruire les autres, au risque de périr lui-même dans le désordre général : car, que reste-t-il, je le demande, de l'opinion réformiste constitutionnelle qui a servi d'avant-garde à la révolution de Février? Qu'en reste-t-il, si ce n'est une immense ruine et une humiliante déception?

Je ne veux rien dire contre la presse. Hier encore elle était aux arrêts. Le moment, et je dois dire aussi le lieu, seraient mal choisis pour l'attaquer. Je n'y ai d'ailleurs aucun goût. Historiquement, il est permis de juger son action dans l'ensemble des forces plus ou moins régulières qui concouraient, sous le régime monarchique, à la formation de l'opinion publique. Eh bien! il est permis de

dire que cette action, même constitutionnelle, était disproportionnée avec la force de résistance des hommes publics et des institutions elles-mêmes, et que, sortie d'elles, car la presse était une des filles légitimes de nos Chartes monarchiques, sortie des institutions, la presse les dévorait.

Et, chose singulière ! si l'on en excepte un petit nombre de ses organes voués à la démolition systématique de la royauté, presque tous les autres ont désavoué, depuis, la complicité du désastre. De fait ils ne visaient pas à la couronne. C'est la force de l'arme et l'irrésistible puissance de la charge qui ont porté les coups à cette hauteur. Ai-je besoin de le rappeler ? Comment agissait la presse, même constitutionnelle, contre les hommes ? par ce dénigrement quotidien qui, répété sans relâche et recueilli par la malignité frondeuse d'un public immense, tournait les qualités en imperfections, donnait des proportions énormes aux moindres défauts. Et comment la presse était-elle parvenue à user les institutions ? en se substituant à elles, par l'exagération même et la continuité infatigable de son action. Je ne m'étonne pas qu'elle n'eût pas conscience de sa force. Personne ne l'avait. La goutte d'eau ne sait pas qu'elle a la puissance de creuser le granit ; le salpêtre ne sait pas qu'il contient la foudre ; l'obscur soldat qui creuse la mine n'est pas celui qui donnera l'ordre de mettre le feu aux poudres. Dans ce travail de démolition par la presse aveuglée et prévenue, il y a un agent contre lequel les Constitutions ont oublié de se prémunir, je veux dire le temps, cet auxiliaire redoutable de la polémique. Calomniez, ne fût-ce qu'une fois, il en restera toujours quelque chose ! Voilà ce qu'on disait avant les excès de la presse. Attaquez, attaquez toujours, et le temps vous fera les rois du monde ! Voilà ce qu'on dit aujourd'hui. Car il vient un moment, en effet, où la puissance de l'attaque se multiplie par la durée, comme celle de la pesanteur par la vitesse. Le choc est irrésistible, la chute inévitable. C'est

à ce moment que tombent les trônes, que les dynasties prennent le chemin de l'exil, qu'un vieux roi, proscrit de 1793, vient reprendre, après soixante ans, sa place solitaire au foyer de l'étranger, et qu'un publiciste étonné nous demande, d'une voix insouciante, en secouant sa plume toute couverte de la poussière d'une révolution : « Pourquoi est-il tombé, ce Roi puissant et sage, qui avait un préfet de police, des forts détachés et des courtisans? »

Etrange contraste! l'homme de France qui avait été le plus attaqué par la presse était aussi celui qui s'était le moins occupé d'elle, qui avait le moins cru à sa puissance. Et il y avait à cela une bonne raison : le roi n'aimait pas la presse, mais il ne la craignait pas. Personne en France ne lisait moins que lui les journaux français. Ce n'est guère qu'en parcourant, le soir, un numéro du *Times* ou du *Morning-Chronicle*, qu'il se faisait une idée de l'opinion des feuilles parisiennes par leur reflet en Angleterre.

Le flux les emporta, le reflux les rapporte.

Et cette lecture provoquait toujours chez lui, au lieu de l'irritation qu'on aurait pu craindre, une disposition toute contraire : c'était l'heure de la sieste royale. De cette indifférence pour le journalisme, il était résulté deux choses également heureuses, l'une pour la presse, l'autre pour le roi. Le roi n'avait pas persécuté la presse, la presse n'avait pu troubler la sérénité domestique du roi. Les lois de septembre, on sait qu'elles furent rédigées, sous le coup de l'attentat de Fieschi, par l'indignation publique. Mais, le premier moment passé, la presse reprit son allure provocante. Plus tard, *le National* publia sa galerie des *pritchardistes*, monument de licence et d'impunité ; *la Démocratie pacifique* inaugura la propagande socialiste ; *la Réforme* prit naissance dans un embrassement de M. Ledru-Rollin. Qu'on lise dans la *Revue ré-*

trospective de M. Taschereau le rapport remarquable que le préfet de police adressait, le 19 janvier 1847, au ministre de l'intérieur, on verra ce que les lois de septembre ont empêché. Au fait, jamais la presse n'avait joui d'une plus complète liberté ; aussi jamais elle n'avait exercé, avec une force plus irrésistible, son redoutable pouvoir ; jamais elle n'avait jeté plus d'hommes, plus de renommées, plus d'intérêts sérieux, plus de questions audacieusement tranchées, plus de menaces, plus de calomnies et plus de bruit dans le gouffre béant qui attirait à lui la monarchie de Juillet tout entière.

Le roi, que ce soit sa faute ou son excuse, le roi l'ignorait. Cette sérénité que son dédain pour la presse lui inspirait quant à sa personne, il l'éprouvait quant aux affaires. Il ne voulait pas savoir à quel point la presse les avait gâtées, ne regardant qu'à la réalité prochaine et visible, préoccupé des résultats positifs, l'œil sur la carte diplomatique de l'Europe, l'oreille au bruit des boules du scrutin, et dédaignant de voir au-dessous de lui, dans cette région sans nom où se formait l'opinion publique, le nuage sinistre que chaque jour rendait plus épais, et dont les flancs recélaient la foudre. Il se fiait, trop peut-être, mais à coup sûr très-justement, à son habileté éprouvée et à ce qu'il appelait (*voir* sa correspondance avec le roi des Belges, dans le recueil précité), à ce qu'il appelait, ce qu'il appelle encore, hélas ! « sa vieille expérience. » Et il est incroyable notamment à quel point, dans les derniers jours, il resta insensible aux agitations et aux menaces des partis. Il réfuta, avec cette véhémence familière qui chez lui était encore de la bonté, quelques-uns de ses plus intimes conseillers qui essayèrent de l'avertir. A l'un des plus dévoués, qui lui prédisait les dispositions trop manifestes en ce moment de la garde nationale parisienne : « Vous regretterez, mon cher R....., dit-il en l'interrompant, vous regretterez amèrement dans huit jours de m'a-

voir tenu ce langage. » On l'entendit dans la soirée du 22 qui disait en souriant : « Les Parisiens savent ce qu'ils font ; ils ne troqueront pas le trône pour un banquet. » Presque au même instant, un homme d'un grand esprit et d'une haute raison disait, lui aussi : « Quoi ! renverser le trône ! mais cela est impossible. Il n'y a rien à mettre à la place. » Telle était l'illusion qui, dans ces hauteurs où résidait l'inviolabilité royale, éblouissait les plus clairvoyants.

Cependant l'orage s'annonçait par des signes incontestables. Pour qui savait les lire, les journaux disaient tout. La démence de l'opinion fourvoyée y avait des organes d'un sang-froid parfait, prêts à tout, sûrs d'eux-mêmes et de leurs complices, mais où les secrètes réserves des factions s'entrevoyaient pourtant dans les équivoques de la polémique, où les canons des fusils et les jets de flamme incendiaires brillaient derrière les protestations pacifiques. Voilà ce qu'il aurait fallu voir. Les navigateurs sont obligés de savoir lire dans les signes précurseurs de la tempête. La place des ministres, celle du roi, était au banc de quart. Pourquoi n'y fut-il pas? Ce n'est pas sérieusement que M. Capefigue prétend que le courage lui manqua ; non, mais on se fiait (noble confiance!) à la bonne cause, à la force des institutions, à la supériorité des hommes. On avait respecté la Charte, on s'appuyait sur les lois, on était en règle avec la légalité ; faire plus, c'était commencer la guerre civile. Dans certains bureaux de la presse parisienne, on caressait fatalement cette espérance ; aux Tuileries, elle faisait horreur ! Voilà pourquoi aucun préparatif n'avait été réellement fait pour une bataille dans les rues. Le 22 février, les troupes laissèrent le pavé à des rassemblements de l'aspect le plus sinistre. Le lendemain, une note parut dans les journaux semi-officiels qui annonçait, de la part de l'autorité, les intentions les plus conciliantes et les plus pacifiques. Cette note avait été rédigée au château. Un des fils du roi l'avait, pour ainsi dire, dictée.

Telles étaient les dispositions de ce que M. Capefigue appelle la cour. Celles du ministère n'étaient pas plus belliqueuses. On croyait à une émeute; on n'était pas prêt pour une guerre. Je le demande à tous ceux qui ont pu assister de sens rassis à cette agonie si tranquille et si résignée de la royauté de Juillet : A quel moment précis les dépositaires de l'autorité, depuis le plus auguste jusqu'au plus responsable, eurent-ils le sentiment d'un danger sérieux et d'une défaite irréparable? N'est-ce pas au moment où les insurgés répondirent par ce cri fatal et en quelque sorte périodique des révolutions parisiennes : *Il n'est plus temps!* A ce moment, en effet, la révolution était consommée. Il n'y avait plus qu'à baisser la tête, si l'on ne voulait pas tirer l'épée.

La révolution de Juillet avait été la victoire de la presse ; celle de Février fut la victoire du journalisme. Au lieu de sortir d'un mouvement légal et régulier de l'opinion publique, comme en 1830, la révolution de 1848 fit triompher la révolte de l'opinion abusée contre la légalité impuissante : elle fut le résultat de cette lutte disproportionnée que le journalisme avait livrée aux institutions et aux pouvoirs. Elle constata la suprématie des journaux insurrectionnels. Aussi tout périt en un instant sous leur pression désordonnée et furieuse, tout périt, sans qu'il restât rien de cette royauté si puissante que quelques portefeuilles bourrés de papiers secrets où l'inquisition du vainqueur ne parvint pas à découvrir un mot suspect, une ligne compromettante, une phrase équivoque, un sentiment antifrançais. Le gouvernement personnel était percé à jour par ceux-là mêmes qui avaient enfoncé les coffres-forts et les secrétaires, et on n'y trouvait pas plus le secret de son impopularité que celui de sa chute. Où était-il donc? Comment! vous le cherchez, M. Capefigue! et que signifiait donc ce spectacle qui éclatait à tous les yeux? Entre tant de ruines, la presse révolution-

naire restait seule debout. Des journalistes mettaient dans leur poche la clef des deux Chambres. Les dynasties du *National* et de *la Réforme* remplaçaient celle de Juillet. M. Ledru-Rollin, M. Marrast et M. Flocon succédaient aux Bourbons ! et vous nous demandez pourquoi le trône est tombé !...

Moi, à mon tour, je pose la question qui suit :

Je mets en regard du trône, que ne protégent plus ni un clergé puissant, ni une noblesse privilégiée, ni des Parlements subordonnés, ni le prestige religieux du droit divin, ni le respect superstitieux du peuple, ni aucune des institutions du passé ; je mets en regard de ce trône de Juillet, que couvre une inviolabilité de convention, écrite sur une feuille de papier, et que d'autres feuilles de papier contestent tous les matins, je mets devant lui l'ancienne noblesse qui lui est hostile ; la nouvelle, qui quelquefois donne son dévouement, plus souvent le prête ; le clergé qui fait contre lui une croisade ; la presse libérale et révolutionnaire qui, d'un bout à l'autre de la France, obéit, pour battre ce trône en brèche, à un mot d'ordre venu de Paris ; Paris qui, à chaque élection, lui envoie des républicains ; la République qui, à chaque émeute, lui envoie des coups de fusil ; les sociétés secrètes qui lui préparent des machines infernales et qui tiennent école de régicide contre lui ; au dehors, l'Europe qui le jalouse, l'Autriche et la Russie qui le surveillent, l'Angleterre qui lui conteste ses alliances, l'Italie qui le compromet, la Suisse elle-même qui le brave ; au dedans, toutes les ambitions déchaînées, les ministres tombés implacables, les minorités indociles ; la seule force du gouvernement, la majorité, accusée de réaction si elle résiste, de tyrannie si elle réprime ; la pairie sans hérédité, c'est-à-dire sans lustre, sans autorité et sans indépendance ; le pouvoir ministériel tantôt flottant suivant le caprice des ambitions parlementaires, tantôt, s'il a pour

lui le talent et la durée, soulevant des coalitions irrésistibles ; une portion de la presse tombée de la hauteur d'une institution dans la vulgarité d'un métier ; dans l'opinion, quelque chose d'inquiet, de violent et de factice ; dans l'administration, une soumission hésitante, une responsabilité timide, le souci et l'incertitude du lendemain ; dans le Parlement, toutes les conditions de la force, le nombre des fidèles, le talent des chefs, les clientèles dévouées, le crédit sans limites, et, malgré tout, l'impuissance du bien ; car reculer c'est trahir le mandat de la France constitutionnelle, et avancer c'est périr ! Je mets tout cela en regard de ce trône que votre Constitution monarchique a placé là, tout seul, en face de ces redoutables difficultés, fragile débris battu par tous les flots de l'opinion incessamment surexcitée, pouvoir irresponsable où les prétentions, les craintes, les passions, les anathèmes de la France entière aboutissent, dignité inviolable à qui il faut des lois de septembre pour imposer le respect, et contre laquelle, quand on ne peut plus l'accuser, on conspire ; oui, c'est ce trône ainsi défendu dont vous demandez comment il est tombé entre deux soleils ! Moi je vous demande de me dire par quel miracle d'habileté, de patience et de sagesse il a pu durer dix-huit ans ?

J'ai dit que le Roi qu'on avait placé en 1830 sur ce trône éphémère croyait à son expérience. Il ne croyait pas à sa force. Il savait bien à quelles conditions il régnait. Il savait bien sur quels fondements fragiles sa royauté reposait. Sa seule erreur est de n'avoir pas compté, parmi les causes qui faisaient originairement sa faiblesse, celles qui résultaient de sa durée. Le tempérament débile de sa royauté, il a pu croire, illusion bien permise à sa fermeté et à son courage ! il a pu croire que le temps l'avait fortifié. Le temps le minait. La vieillesse était venue plus vite pour la couronne que pour la tête vénérable qui la portait. Le roi était vieux, l'homme était encore plein d'énergie,

de verve, d'activité; jamais sa mémoire n'avait été plus fraîche; mais, hélas! elle lui servait bien plus, dans les derniers temps, à compter les succès que les mécomptes de sa politique!

Après avoir duré dix-huit ans, malgré les vices de sa Constitution, dans cette atmosphère de surexcitation énervante où elle était condamnée à vivre, la royauté de Juillet a péri, non pas pour avoir donné une indemnité à Pritchard (encore ne fut-elle jamais payée), ou pour avoir, le 24 février, fait mettre la crosse en l'air (car cet ordre ne fut pas donné); elle a péri quand le germe de vie que la monarchie de 1830 avait reçu de l'avare dévouement de ses fondateurs, quand ce faible germe fut épuisé..... N'y cherchez pas, qui que vous soyez, amis ou ennemis, une autre cause.

A ce moment, fallait-il lutter, répandre des flots de sang, galvaniser dans les horreurs d'une bataille le cadavre de la monarchie? Vous qui l'avez tuée, bourgeois imprévoyants et coupables, en lui retirant la seule force qui la faisait vivre, c'est vous qui lui reprochez aujourd'hui de n'avoir pas combattu!

Il fallait tirer l'épée! il fallait se battre! nous disent aujourd'hui les pourfendeurs du lendemain. Mais le jour même, on criait: *Vive la Réforme!* ou on restait chez soi. Le roi avait essayé, timidement, il est vrai, la répression du désordre. Il ne voulut pas prendre sur lui, devant Dieu et devant la France, la responsabilité de la guerre civile!

J'ai dit plus haut les motifs de cette répugnance du roi pour la guerre civile. Bien des fois il avait bravé l'émeute, souri de dédain au régicide, poussé son cheval dans la fumée des machines infernales: il était brave, ses ennemis mêmes ne lui refusaient pas cette qualité qu'ils avaient si obstinément mise à l'épreuve. Mais la guerre civile lui faisait horreur. J'ajoute que la pensée

d'une pareille extrémité l'effrayait. Le roi avait admirablement joué cette partie savante et légale du gouvernement représentatif; il l'avait jouée longtemps avec loyauté et bonheur. La violence l'avait à la fin interrompue. Une bande d'émeutiers s'était jetée sur les joueurs et avait saisi les enjeux. Le roi avait perdu la couronne, non la partie. Mais « ces jeux sanglants de la force et du hasard, » la guerre étrangère, la guerre civile, non-seulement le roi Louis-Philippe les réprouvait comme philosophe, les détestait au nom de la morale et de l'humanité ; il s'y croyait impuissant comme roi. Ce fut quelquefois peut-être la faiblesse de sa politique; ce fut, à coup sûr, après celles que j'ai signalées, la cause définitive de sa chute. Quoi qu'il en soit, quand il ne pouvait plus être sauvé que par un suprême et énergique emploi de la force, le roi ne le voulut pas.

Pourquoi fut-il obéi? Comment ne se trouva-t-il personne ni dans son entourage, ni dans ses conseils, ni dans sa famille, pour mettre une épée dans cette main qui se suicidait en se désarmant? Il faut en dire la raison.

Le roi savait la faiblesse de l'institution royale de Juillet. Mais personnellement il se sentait une grande force; la supériorité de l'homme relevait, et il le savait bien, l'impuissance constitutionnelle du roi. Son habileté patiente, sa modération courageuse, son expérience libérale, la pureté de sa vie, la noble bienveillance de son accueil, l'attrait puissant et la facilité substantielle de son langage, la connaissance qu'il avait à un si haut degré des affaires du continent, et cette forte éducation politique qu'il devait à un long séjour sur le sol anglais, toutes ces qualités lui assuraient l'empire sur les hommes avec qui il traitait directement. C'est là ce qu'on appelait le gouvernement personnel. faible compensation, après tout, de ce qui manquait de force constitutive à la monarchie selon la Charte de 1830! Mais tout autour du monarque

et près de son foyer, l'autorité royale rayonnait avec une puissance qu'elle n'avait pas ailleurs. Presque aucun des ministres du roi n'avait échappé à son action ; quelques-uns l'avaient combattue et subie. Dans sa famille surtout, cette supériorité du chef s'exerçait sans contradiction et sans contrôle. Le roi était le meilleur des pères, c'était déjà une raison pour être respecté ; mais il était vraiment roi chez lui, dans ce sens qu'il n'eût pas permis que son autorité politique y rencontrât le moindre obstacle, ou que le faisceau des volontés et des sentiments de sa famille, seul accord véritable qui existât peut-être dans tout le royaume, y fût brisé par la résistance ouverte d'un seul. Tous les esprits n'étaient pas également dociles peut-être sous sa main paternelle, mais insensiblement tous se ralliaient à l'accord commun. On a cité une lettre, volée dans un secrétaire ; on n'aurait pas cité un acte.

Qu'on se reporte maintenant à la situation critique où se trouvait le gouvernement le 24 février, et qu'on mette en présence de cette extrémité les dispositions que je viens de signaler, à savoir la subordination traditionnelle de tous les agents directs et immédiats du roi, et la soumission sans réserve de ses fils. Il fallait tirer l'épée, nous dit-on ; — le roi ne le voulait pas. Cela répond à tout. Pour rançon de la guerre civile, il jetait sa couronne à l'émeute. Héroïsme ou faiblesse, il abdiquait, ne voulant pas frapper en roi ce peuple qu'il avait gouverné en père. Napoléon avait dit : « J'abdique, comme étant le seul obstacle au rétablissement de la paix du monde ! » Louis-Philippe disait : « J'abdique, parce que la révolution m'accule à la guerre civile. » Et il aurait fallu que ces ministres, non pas d'un jour, mais d'un matin, que ces généraux, ces chefs de corps subordonnés, que le préfet de police peut-être se substituât au roi pour relever cette épée qu'il jetait aux pieds de la garde nationale infidèle, avec un si douloureux dédain ! Il aurait fallu que les prin-

ces, ses fils, prissent à leur compte une tentative de résistance à force ouverte que, du haut de son trône encore debout, il repoussait comme un crime! Il aurait fallu que le duc de Nemours, que l'armée estimait, qu'elle eût suivi, désobéît à son père pour la première fois de sa vie, et se jetât, le sabre à la main, entre l'abdication conseillée par les politiques et l'émeute d'où était sortie la nécessité de l'abdication! C'était trop demander.... Le roi a péri parce que personne autour de lui, en cet instant fatal, n'a osé faire violence à sa volonté. Il avait été fort par le gouvernement personnel, c'est-à-dire en donnant à la politique de la France, par son intervention parfaitement constitutionnelle, la suite et la tradition qui ont fait durer son gouvernement dix-huit ans au milieu de difficultés inouïes. C'est l'habitude envieillie du gouvernement personnel qui, au dernier moment, a soumis toutes les volontés, enchaîné tous les courages, glacé tous les cœurs. Ce qui avait fait longtemps sa force a fait, à cette heure-là, sa faiblesse. Le roi régnait et gouvernait: Il a tenu le gouvernail jusqu'au bout, même pour le briser, et personne n'osa arrêter la main avec laquelle il en jeta les débris dispersés à la tempête!

Cette explication ne justifie pas seulement les serviteurs les plus immédiats du roi, ceux de ses conseils et de sa maison; elle n'absout pas seulement ses fils; elle explique la conduite de l'armée. L'armée ne reçut pas d'ordres. M. Odilon Barrot s'est défendu, avec raison, de lui avoir fait dire de ne pas tirer. Personne ne donna cet ordre ni un ordre contraire. L'armée flotta deux jours entre une velléité de rigueur sans décision et une clémence incertaine, entre un service de police sans dignité et une inaction compromettante, livrée à toutes les contradictions, à toutes les anxiétés, souvent sans munitions, quelquefois sans pain, mêlée sans cesse à la population insurgée qui l'approchait avec des cris pacifiques, la désorganisait fra-

ternellement et la désarmait en l'embrassant. Non, on ne mit pas la crosse en l'air devant une résistance ouverte; personne ne donna cette ignominieuse consigne; mais les armes tombèrent des mains, comme le trône lui-même allait tomber, au milieu d'une surprise. S'il y eut une faute commise par les commandants de la force armée, ce fut celle-là; quant à des ordres, ils n'en avaient pas. Est-ce leur condamnation ou leur excuse? Mais qui donc oserait aggraver la responsabilité des subordonnés dans cette immense chute du pouvoir suprême qui entraînait tout? Dans ces moments critiques, un homme de résolution et de génie peut tout sauver. Mais il y faut le génie. Disons qu'il y faut aussi l'initiative d'un gouvernement établi et résolu à se défendre. Bonaparte lui-même, en vendémiaire, qu'était-il autre chose que l'agent de Barras et l'officier aux ordres de la Convention?

Si l'armée de février avait été commandée comme celle de vendémiaire, elle se serait battue!... Je ne dis rien de plus. Il est trop facile de gagner, sur le papier, pour son propre parti, des victoires rétrospectives. Dire que l'armée aurait infailliblement gagné la bataille de février, ce serait accuser la volonté royale, et trop obéie, qui a refusé cette bataille; et je n'accuse pas; je réponds à ceux qui accusent; je réponds à ceux qui s'étonnent qu'une royauté puissante, appuyée sur la plus brave armée du monde, soit tombée sans coup férir entre deux soleils; je leur réponds : Le malheur des temps, les vices de la Constitution, l'aveuglement de l'opinion publique, les excès de la presse et les passions déchaînées des hommes avaient creusé un gouffre sans fond au pied du trône. La royauté de Juillet a vu l'abîme, et s'y est jetée, croyant encore se vouer à la paix publique!

Quand Judas Machabée mourut, tout le monde le pleura, et quelques-uns demandèrent, comme le fait aujourd'hui M. Capefigue du roi Louis-Philippe : « *Quo-*

modò cecidit potens?... Comment est-il tombé, cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël? »

Mais l'auteur sacré ajoute : « *Et factum est : post obitum Judæ emerserunt iniqui in omnibus finibus Israël, et exorti sunt omnes qui operabantur iniquitatem....* Et il arriva qu'après la mort de Machabée les méchants se montrèrent sur tous les points du royaume, et l'on vit les agents d'iniquité s'élever de toutes parts. »

Ces mots seront peut-être le jugement de l'histoire sur l'abdication du 24 février.... Certes, la chute du roi Louis-Philippe a donné la paix à la France, comme la mort de Judas Machabée a fait régner la vertu dans Israël! (1)

(1) Voir à l'*Appendice* la correspondance à laquelle a donné lieu ce jugement porté par l'auteur sur les causes de la révolution de Février.

IV

Le roi Louis-Philippe et l'Émigration.

... L'émigration ! c'est la guerre des pygmées contre les géants.
(*Lettre du duc d'Orléans au duc de Wellington.* — 12 juin 1815.)

(25 novembre 1849.)

Voici un livre (1) qui a été publié, il y a quelque temps, sans la permission de son auteur. La raison en est bien simple : l'auteur avait été roi des Français, et il ne l'était plus. Tout était permis contre lui dans ce généreux pays de France, même de publier ses manuscrits sans son aveu. Cela s'appelle le droit des barricades. J'ignore quel était celui des éditeurs, hommes très-honorables, sur le *Journal* du roi Louis-Philippe. Quoi qu'il en soit, on a fait pis depuis la révolution de Février : publier des livres ; cela vaut mieux, après tout, que de les brûler.

Le *Journal* de 1815 avait été déjà imprimé, mais il était resté inédit. Voici comment : Le duc d'Orléans, se trouvant à Twickenham à cette époque, eut l'idée d'écrire un exposé de sa conduite avant et pendant les Cent-Jours. Tout le monde sait que l'imprudente réaction qui avait succédé à l'éphémère triomphe de Napoléon n'avait pas épargné le duc d'Orléans. On aurait bien voulu mettre sur son compte quelques-uns des griefs qu'on avait contre

(1) *Mon journal : Événements de* 1815, par Louis-Philippe d'Orléans. Paris, 1849, 2 vol. in-12.

le parti libéral tout entier. On parlait de la tiédeur du prince quand il avait fallu résister à Bonaparte, de sa lenteur quand il avait fallu rentrer à la suite d'une invasion. Peu s'en fallait qu'on ne l'accusât de trahison. Le duc d'Orléans songea à se défendre. Un de ses aides de camp prit un brevet d'imprimeur à Londres. La défense du prince, écrite de sa main, fut imprimée sous ses yeux. L'édition tout entière fut enfermée dans une malle pour être publiée en France si le soin de son honneur l'exigeait, pour rester secrète si les circonstances rendaient la publication inutile. C'est en effet ce qui arriva. On s'arrêta prudemment sur la pente qui conduisait aux abîmes. Le duc d'Orléans revint en France, et le *Journal de* 1815 ne sortit pas de sa cachette. Il fallait la main violente et l'indiscrète curiosité d'une révolution pour l'en tirer.

Ce livre est une intéressante page d'une grande histoire. Dans la longue vie du roi Louis-Philippe, les quelques jours qui précédèrent ou qui suivirent le 20 mars 1815 ne sont qu'un instant; mais le rôle qu'il y joua, les missions qu'il y reçut, les résolutions qu'il prit, l'attitude qu'il persista à garder en face des passions qui entraînaient tout, donnent de l'importance à ce rapide récit. Personne ne sera tenté de juger le roi de Juillet sur la seule lecture du *Journal de* 1815; personne ne pourra se flatter de connaître le duc d'Orléans sans l'avoir lu. La sincérité du narrateur, malgré la vivacité des colères et des ressentiments de l'époque, ne peut être mise en doute. Aujourd'hui ces colères sont éteintes et ces ressentiments sont morts. La froide main du temps s'est appesantie sur la plupart des acteurs de ces luttes ardentes; et l'exil commun des deux branches de la maison de Bourbon, l'alliance de toutes les opinions honnêtes en face de la dissolution sociale, ne laissent plus de place au souvenir des anciennes querelles. Il n'y a donc plus qu'une chose à éclaircir dans les événements de 1815 et dans la part que M. le duc d'Orléans y

prit, non plus une question de parti, mais une question d'histoire.

Trois faits ressortent de ce récit avec une évidence souvent voilée par l'excessive modération du narrateur, mais toujours transparente pour le critique : d'abord la difficile position du prince entre la solidarité que lui imposait l'honneur dans la destinée de sa famille, et l'antagonisme secret de ses antécédents, de ses opinions et de ses tendances ; en second lieu, au moment du débarquement de l'Empereur, l'absence complète d'illusions de sa part sur le résultat final de cet héroïque retour ; enfin, de la part du sage et spirituel Louis XVIII, une confiance naturelle mais combattue, une sorte de malveillance involontaire et mêlée d'estime pour le caractère, la bonne renommée et l'incontestable capacité du duc d'Orléans. Ces trois faits vont successivement se révéler et se produire dans l'analyse rapide que je veux faire du *Journal de* 1815.

Le 5 mars, M. de Blacas venait en toute hâte chercher le duc d'Orléans au Palais-Royal, à onze heures du soir, pour le conduire aux Tuileries. « Je vais mettre mon uni» forme, dit le prince. — Cela n'est pas nécessaire, ré» pond le duc. — Quoi ! aller en frac aux Tuileries ! mais » cela va faire une histoire dans tout Paris ! » Les circonstances étaient donc bien graves ! Le duc d'Orléans ne savait rien, mais il pressentait quelque révélation extraordinaire. En frac aux Tuileries ! Cependant on arrive. On traverse la salle des gardes. Les gardes du corps, couchés sur des matelas, par terre, ouvraient des yeux avec étonnement de voir passer à cette heure un prince du sang et en frac ! Le duc d'Orléans entra chez le roi.

« Eh bien ! Monsieur ! lui dit le roi, Bonaparte est en » France. — Oui, Sire, répondit le prince que M. de Bla» cas venait d'informer de la nouvelle, et j'en suis bien fâ» ché. — Ah ! j'aimerais autant qu'il n'y fût pas, dit le » roi ; mais puisqu'il y est, il faut espérer que ceci sera

» une crise heureuse qui nous en débarrassera... — Je le » souhaite, mais je crains le contraire, » répond le prince. La conversation continue quelque temps sur ce ton. Mais on le voit, dès le premier moment, l'antagonisme éclate entre le roi et le prince, entre la confiance de l'un et les alarmes trop justifiées de l'autre, entre l'illusion qui ferme les yeux aux Tuileries et la prudence qui les ouvre au Palais-Royal. « Je compte sur la garnison de Valence, dit le » roi. — La garnison de Valence, composée du 4e d'ar» tillerie à cheval, ne fera rien contre Bonaparte, dit le » prince. — Je vous destine à aller à Lyon sous mon » frère. — Je serais plus utile à Votre Majesté en réunis» sant un corps de troupes entre Lyon et Paris à tout évé» nement. — Pas du tout, reprit le roi en interrompant » le prince assez sèchement. Vous serez beaucoup plus » utile à mon frère, qui vous donnera à commander une » division. — Et Votre Majesté n'est pas inquiète de res» ter ainsi seule à Paris... — Je vous suis fort obligé; » mais je n'ai besoin de personne, et il vaut mieux que » vous alliez à Lyon. Adieu ; graissez vos bottes, et revenez » me voir demain matin. »

Cependant le comte d'Artois était parti. Le duc d'Orléans le suivit de près. Le 9 mars il était à Lyon. « Quelles nouvelles ? demanda le prince en arrivant. — Ah ! les » nouvelles, elles ne sont pas jolies, » répondit Monsieur. En effet, l'empereur était à Grenoble. Il y avait trouvé cent trente pièces de canon, des munitions de toute espèce, un immense approvisionnement de fusils. A Lyon, au contraire, il n'y avait ni un canon, ni un fusil, ni une balle, ni un écu. « Voilà notre position, Monsieur, disait » le comte d'Artois; la voilà au naturel ! — L'affaire ne » peut pas être longue, » répondait le duc d'Orléans, et il commandait ses chevaux de poste. Le soir, arrive le maréchal Macdonald. On tient conseil. On lui explique la position : Lyon à défendre, les troupes suspectes, ni fortifica-

tions, ni canons... « Cela va simplifier beaucoup la défense » de la place, » dit en riant le maréchal. Le conseil fini, on alla aux nouvelles. Napoléon marchait sur Lyon. Le lendemain, ce qu'on appelait alors l'ennemi avait ses avant-postes à la Verpillière. Les troupes de Lyon refusaient le service. Il n'y avait plus qu'une chose à faire pour les princes, c'était de partir comme ils étaient venus. Aucun d'eux n'y manqua, et ils firent bien. On en voulut beaucoup au duc d'Orléans d'avoir prédit ce qui arrivait ; on eût dit qu'il était coupable de la défection des troupes, parce qu'il l'avait jugée inévitable. « Quand » M. Necker, écrit M[me] de Staël, disait au roi et à la reine : » Êtes-vous assurés de l'armée ? on croyait voir dans ce » doute un sentiment factieux. Car un des traits qui ca» ractérisent le parti des aristocrates (vieux style) en » France, c'est d'avoir pour suspecte la connaissance des » faits. Ces faits, qui sont opiniâtres, se sont en vain sou» levés dix fois contre les espérances des privilégiés ; tou» jours ils les ont attribués à ceux qui les ont prédits, » jamais à la nature des choses. »

De retour à Paris, le duc d'Orléans débuta par se plaindre au roi du rôle qu'on venait de lui faire jouer à Lyon et de la figure qu'il y avait faite. « Vous n'y êtes allé, lui » dit le roi, que comme un homme qu'on pousse par les » épaules... — Sire, répliqua le duc, le sacrifice que j'ai » fait à Votre Majesté en lui donnant, contre ma convic» tion, cette marque de mon obéissance, doit interdire » désormais tout soupçon sur mes motifs, quand je me » permettrai d'examiner, avant d'accepter une mission, si » j'ai l'espoir et les moyens de réussir... » Louis XVIII était un homme d'esprit. Il avait besoin du duc d'Orléans ; il l'estimait ; il fit mine de ne pas le comprendre et il parla d'autre chose.

Cependant le coup était porté : il fallut compter avec le duc d'Orléans. Les événements marchaient. On en revint,

mais trop tard, aux idées du prince ; on songea à rassembler un camp sous Paris. C'eût été le salut, peut-être, quelques jours plus tôt. Aujourd'hui, c'était une vaine tentative, et qui ne pouvait avoir pour résultat que de fortifier l'armée de Napoléon en dégarnissant le nord de la France. Ce qui importait, au contraire, c'était de s'y ménager un refuge. Le duc d'Orléans mit tout en œuvre pour faire prévaloir cette opinion, et finalement elle l'emporta, puisque Louis XVIII donna au prince le commandement supérieur de l'armée du Nord. « Lorsque j'entrai chez le » roi, écrit-il, ses yeux se fixèrent sur les miens avec une » curiosité inquiète, et je crus m'apercevoir qu'il crai- » gnait que je ne vinsse m'excuser... Mais aussitôt que le » roi eut compris que j'acceptais, sa physionomie devint » aussi gracieuse qu'elle l'était peu d'abord. »

On était au 15 mars. Les aigles de l'empire, laissées dans la décoration des Tuileries, « semblaient, dit un récit du temps, redevenues menaçantes. » Aucun esprit sérieux ne pouvait plus mettre en doute en effet la prochaine arrivée de Napoléon à Paris, et l'impossibilité de lui résister ailleurs que dans les places fortes de l'extrême frontière. Si la mission donnée au duc d'Orléans avait un sens, c'était celui-là. Mais il fallait s'expliquer : le roi voulait-il, après sa retraite de Paris, rester en France ? Voulait-il faire appel aux armées étrangères ? Sur ces deux points, les sentiments de Louis XVIII pouvaient sembler d'accord avec les dispositions bien connues du duc d'Orléans. On citait de lui un mot qui aurait pu passer pour héroïque ; « J'attendrai Bonaparte dans mon fauteuil... La victime sera » plus grande que le bourreau ! » D'un autre côté, le roi autorisait le prince à repousser toute intrusion des troupes étrangères dans son armée (page 116). Nobles sentiments, mais vaines paroles ! promesses non pas trompeuses, mais peu sincères, que le cœur dictait peut-être, qu'un premier mouvement poussait sur les lèvres, mais auxquelles les évé-

nements allaient donner un cruel démenti. Pour le duc d'Orléans cependant, toute la question était là : Appellerait-on l'étranger ?

La question n'était pas simple. Appellerait-on l'étranger? Louis XVIII répondait: Non. Réponse facile; l'étranger marchait déjà sans être appelé. Mais comment le recevrait-on? Combattrait-on dans ses rangs, ou à sa suite? Recommencerait-on l'émigration ? Verrait-on les princes, comme l'écrivait plus tard le duc d'Orléans au comte Thibaut de Montmorency (page 170, tome II), « s'enrégimen- » ter, comme Français, dans les corps français formés au » milieu des armées étrangères, et sous leur influence ? » Telles étaient les questions qui préoccupaient l'esprit du prince, quoique, dans sa conscience, il leur eût depuis longtemps donné la solution la plus libérale et la plus patriotique.

Le duc d'Orléans quitta Paris le 17 mars. C'est à ce moment qu'éclate entre le roi et lui cette sourde lutte d'opinion et de conduite qui est en partie l'intérêt de ce récit. La mission du prince dans les départements du Nord n'est en effet marquée par aucun incident digne d'une mention particulière. Il passe des revues, il visite des fortifications, il entend des harangues et y répond avec modération et dignité ; on l'écoute, on l'entoure, on le recherche. Il arrête l'effet de quelques mesures désastreuses ; il se montre vigilant et prévoyant, plein de droiture et de dévouement. Sa prévoyance toutefois a un défaut : elle n'a pas le secret de la cour, et elle agit comme si la cour n'avait pas de secret.

Je voudrais essayer de caractériser ici cette situation éminemment délicate du roi vis-à-vis du prince, du prince à l'égard du roi, situation qui dure jusqu'au moment de leur sortie du territoire français et même quelque temps après, comme on le verra tout à l'heure. Chose singulière ! Louis XVIII donne au duc d'Orléans, dans ce grand péril

de la royauté, la plus haute marque de sa confiance, mais sans lui dire son dernier mot. Il lui confie sa vie, mais non son secret. De son côté, le duc d'Orléans donne tout son dévouement au roi, mais jusqu'à la limite inflexible que le patriotisme du citoyen a marquée à la loyauté du sujet. Il y a quelque chose en effet entre ces deux personnages, quelque chose qui n'est pas, quoi qu'on ait pu dire, l'antipathie de deux caractères ou le choc de deux natures inconciliables, mais où s'arrête pourtant, d'un côté l'effusion, de l'autre la subordination. Il y a entre eux la révolution française, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Le roi l'a combattue, le prince l'a servie. Le roi la subit, le prince l'adopte. Le roi veut faire la part du feu, le prince celle de la lumière. Et non-seulement il y a la différence du goût, mais celle du commentaire. Dans les sages concessions faites par la royauté restaurée aux principes révolutionnaires, « la forme, écrit le prince (tome II, page 132), a » presque toujours gâté le fond. Le roi n'est pas revenu » en France avec la détermination de cultiver la nation » française comme un amant soigne une maîtresse dont il » veut s'assurer les bonnes grâces, mais comme un père » oubliant les erreurs de ses enfants et croyant qu'il les » retrouve (quoique un peu grandis depuis leur séparation) » dans les mêmes sentiments que lorsqu'ils étaient sortis » de chez lui pour entrer au collége. » (*Lettre au duc de Wellington*, tome II, page 132.)

Mais quel était donc ce secret du roi, ce secret qu'on ne disait pas au prince, et contre l'existence duquel on semblait même protester en lui donnant une si importante mission sans le lui dire? Quel était ce secret? C'était, qu'on me passe le mot, quelque chose comme celui de la comédie. Tout le monde savait bien que le retour de Napoléon aux Tuileries serait le signal d'une nouvelle coalition contre la France. Le congrès de Vienne ne s'en cachait guère, témoin sa déclaration du 13 mars. La force

des choses y poussait. Comment le duc d'Orléans l'aurait-il ignoré? Cette seconde invasion de la France était dans l'air. On la respirait avec toutes les brises venues du nord de l'Europe; on l'apprenait par tous les courriers; on en avait chaque jour en quelque sorte, dans ces nouvelles redoutables, le bruit lointain et l'infaillible symptôme. Comment ce qui était si public pour tout le monde pouvait-il être secret pour quelqu'un? Mais la menace d'une seconde invasion était publique; les dispositions du roi ne l'étaient pas. Je ne parle pas de la cour. Voici ce qu'on y disait, un peu plus tard, il est vrai, à Lille, le 22 mars, à propos du mauvais accueil que les troupes avaient fait au roi: « Puis» que ces messieurs font la moue, il n'y a qu'à envoyer un » courrier à Tournay, faire baisser le pont-levis et intro» duire dans Lille vingt bataillons anglais qui les mettront » à la raison!... » (P. 237.) On disait cela à la porte du roi; mais le roi, dans son cabinet, en présence du duc d'Orléans, parlait des armées étrangères à peu près comme le duc d'Orléans lui-même. Le fond de sa pensée restait caché. Là était le secret. Que le prince l'eût pénétré ou qu'il l'ignorât, c'était pour lui même chose. A la cour, on n'a pas le droit de savoir ce que le roi n'a pas dit. La certitude elle-même ne peut se passer de la confidence.

Le prince n'en reçut aucune. « J'avais parlé au roi des » rapports que les circonstances pourraient établir entre » lui et les puissances étrangères, et je saisis cette occa» sion de lui manifester mon opinion sur le mal qu'il ferait » à sa cause, en appelant leurs armées pour la soutenir... » Il me semble, lui dis-je, que si une invasion a lieu, il » serait d'une grande importance pour le roi, non-seule» ment de ne pas s'en mêler, mais de marquer qu'il ne » s'en mêle point. — C'est ma manière de voir, et je ne » m'en éloigne pas, reprit le roi. » (P. 115.) Le prince était donc parti, ainsi que je l'ai dit, se croyant fort de cette assurance.

Mais le temps a marché, l'empereur approche. Le roi, qui, le 15 mars, quand le duc d'Orléans était venu lui demander ses ordres, pour le cas où Napoléon arriverait à Paris, avait répondu avec un grand air d'étonnement : « Il ne faut pas seulement faire cette supposition-là ! » le roi prend en toute hâte la route du Nord. Le 22, il arrive à Lille presque à l'improviste, sans que le prince, qui ne l'attendait guère, eût reçu, en temps utile, aucun avis de son approche. Plus tard, cependant, on lui fit un crime de n'avoir pas deviné ce qu'il n'avait pas même dû prévoir. Quoi qu'il en soit, Lille n'était plus pour le roi de France une position tenable. La population était bonne, les dispositions de la garnison plus que douteuses. Pour garder la place au roi, il fallait en faire sortir les troupes qui seules pouvaient la défendre, et si on les y laissait, personne ne pouvait répondre de la sûreté du monarque. Pour échapper à cette alternative de dégarnir la place ou de compromettre la retraite du roi, il semblait qu'il n'y eût qu'un parti à prendre, passer la frontière. Le patriotisme en suggéra un autre au duc d'Orléans. Dans un conseil tenu devant Louis XVIII, il proposa que le roi se retirât à Dunkerque et s'y établît avec sa maison militaire. La position était forte, et Napoléon ne pouvait songer à en faire le siége avant d'avoir envahi la Belgique. En outre, à Dunkerque, le roi se trouvait affranchi de la dépendance des troupes alliées et entièrement en dehors de leur ligne d'opérations ; il pouvait donc y attendre les événements sans encourir le reproche d'avoir participé à l'invasion de son royaume. Ces arguments et beaucoup d'autres, développés avec chaleur par le duc d'Orléans pendant une discussion qui dura cinq heures, entraînèrent l'adhésion des deux maréchaux présents au conseil, celle de M. de Blacas lui-même, et enfin le roi parut prendre son parti. Il était minuit. Les chevaux furent commandés pour une heure. L'ordre fut donné au comte d'Artois de conduire la maison du roi à Dunkerque,

au maréchal Macdonald de partir au bout d'une demi-heure, à tout le service de se tenir prêt pour le départ. Mais ici la scène change avec la soudaineté d'une décoration d'opéra. Le duc d'Orléans, à peine rentré chez lui pour se reposer un instant, arrive un des secrétaires de la suite du roi. « Le roi me charge, dit-il, de prévenir mon-
» seigneur qu'il ne se dérange pas cette nuit : *S. M. ne part*
» *plus !* » Le secrétaire sorti, entre le duc de Trévise : « Mais qu'est-ce donc que tout cela ? dit-il au prince. Voilà
» le roi qui ne part plus !—Je n'y comprends rien, » dit le duc d'Orléans. Et en effet il ne sut jamais, ni lui, ni le duc de Trévise, ni le maréchal Macdonald, le motif d'un changement de résolution aussi subit et aussi extraordinaire. Le lendemain cependant le roi lui dit : « Je n'ai pas voulu sortir de Lille, la nuit, comme un voleur... —Mais à présent il fait jour, reprit le prince. — J'aime mieux rester à Lille. — Je souhaite que Votre Majesté le puisse, mais je crains que ce ne soit pas long. — C'est ce que nous verrons, » dit le roi. Il n'est pas nécessaire d'ajouter que quelques heures après le roi passait la frontière, laissant au duc d'Orléans, au lieu d'instructions précises dont il aurait eu si grand besoin, une énigme à deviner... Louis XVIII était plein de malice, le duc d'Orléans plein de finesse. La partie était donc entre eux, sauf le respect, parfaitement égale. On va voir comment elle fut jouée.

Le roi de France se retire à Gand, le duc d'Orléans se rend en Angleterre, où sa famille l'avait précédé. A Gand, dès le 17 avril, le roi écrit au prince une lettre où se trouve cette phrase qui semble un ballon d'essai : « ..... Je ne tarderai pas à vous appeler près de moi, où
» je vous verrai toujours avec autant de plaisir que de
» confiance. » (Tome II, page 4.) Le prince répond en protestant, au nom des princes français et au sien, et avec toutes les formes du respect le plus humble, contre toute idée de servir ou même de figurer au milieu des armées

étrangères. Le 10 mai, nouvelle lettre du roi, cette fois plus pressante : « ..... Mon dessein est de paraître dans » mes États dès que la moindre portion de terrain en de- » viendra accessible, mais d'y paraître à la tête d'un corps » français, entouré des princes de ma maison.... *J'ai* » *formé, dans cette vue, un plan que je vous communi-* » *querai;* et je crois, mon cher neveu, que le moment » est venu de vous rappeler près de moi sans délai. Partez » donc tout de suite.... » (P. 34.) Fallait-il partir?... Certes, le but à atteindre valait la peine du voyage; le mot de l'énigme était au bout. Le roi promettait enfin de dire son secret. « J'ai formé un plan...., » cela disait tout. La confiance du roi envers le prince ne s'était jamais avancée si loin. Cette fois il l'appelait à lui pour lui révéler le fond même de sa pensée. Fallait-il partir ? Le prince répond, en date du 17 mai : « Votre Majesté daigne me » dire qu'elle me communiquera son plan dès que je serai » arrivé auprès d'elle ; mais j'attacherais un grand prix à » le connaître avant de m'y être rendu; car s'il se trou- » vait, comme j'en ai quelque crainte, que je ne crusse » pas pouvoir entreprendre ce dont Votre Majesté peut » avoir l'intention de me charger, il deviendrait alors bien » plus pénible pour moi d'être obligé de m'éloigner d'elle » que de continuer à vivre dans la retraite où je suis au- » jourd'hui.... » (P. 40.)

Cette lettre, où la résolution du prince revêtait une forme à la fois si fine et si décidée, cette lettre suspendit, on le pense bien, la correspondance directe de Louis XVIII avec le duc d'Orléans. Elle ne parut terminer ni les espérances ni même les instances du roi. Déjà, le 16 mai, le comte de Lally-Tollendal écrivait au prince dans le même sens, au nom du conseil. Sir Charles Stuart, ministre d'Angleterre à Gand, écrivait le 26 mai et le 13 juin, au nom de la diplomatie; lord Wellington, le 6 juin, comme généralissime de l'armée anglaise. Ces lettres, je

le sais, avaient un caractère confidentiel; elles étaient en réalité des dépêches d'une sérieuse portée politique, auxquelles la position respective de chacun de leurs auteurs donnait, si je ne me trompe, l'importance que je crois pouvoir leur attribuer. A toutes et à chacune, le duc d'Orléans répondit comme il l'avait fait au roi, en déclinant toute intention de participer activement à l'invasion de la France, même dans les conditions les plus habilement calculées pour ménager l'odieux d'une pareille intervention de la part d'un prince français. Les instances étaient pressantes, les raisons spécieuses, les offres séduisantes. On alléguait « la force incalculable » que donnerait au faisceau des princes la présence de celui qui en était momentanément séparé; on faisait briller à ses yeux, de l'autre côté de la Manche, une épée de connétable.... Le duc d'Orléans resta ferme contre ces séductions et ces arguties. Ses réponses, qu'on trouvera dans le second volume de son *Journal*, sont des chefs-d'œuvre de raisonnement, ce sont aussi d'incontestables témoignages d'abnégation patriotique. Finalement, l'opposition du duc d'Orléans prévalut, non-seulement pour le préserver de la faute dont il signalait les périls avec une obstination si courageuse, mais pour en sauver l'odieux à la famille des Bourbons tout entière; et le 12 juillet, après le retour du roi Louis XVIII à Paris, le prince put lui écrire ces nobles lignes par lesquelles je veux finir ce récit : « Quant à la » répugnance que j'ai cru pouvoir ne pas cacher au roi » que j'éprouverais pour m'agréger à un rassemblement » d'émigrés français formé au milieu des armées étran- » gères, j'ose me flatter que la déclaration que Votre Ma- » jesté a publiée à Cambrai, dans laquelle elle annonce » avoir défendu à tous les princes de sa maison de paraître » dans les rangs étrangers, a pleinement établi que le roi » partageait les sentiments qui m'inspiraient cette répu- » gnance. » (P. 178.)

Ces lignes, d'une franchise si conciliante, sont la fin de cette correspondance, je voudrais pouvoir dire de cette querelle. Mais je m'arrête où le *Journal de* 1815 s'arrête lui-même. A quoi bon aller plus avant dans ces souvenirs? Si loin de nous par le temps, ces souvenirs le sont plus encore par le changement, et, si l'on veut, par le progrès des idées et des sentiments publics. L'émigration, *cette guerre des pygmées contre les géants*, comme l'écrivait le duc d'Orléans au duc de Wellington (le 12 juin 1815), l'émigration, si quelqu'un pouvait y songer aujourd'hui, ne serait plus qu'un ridicule ajouté à une impuissance. L'armée d'Alost est aussi impossible que celle de Condé. Gand est aussi arriéré que Coblentz. Quand donc on rappelle, dans un intérêt historique, des faits que leur éloignement sauve de tout commentaire irrité, ce n'est pas aux passions qu'on s'adresse, c'est à la curiosité de ses lecteurs. J'ai essayé de faire connaître le véritable esprit qui ressort du *Journal de* 1815. Ce livre, d'une sincérité si attachante, et qui n'est offensant pour personne, jette, sans y prétendre, une éclatante lueur de dévouement patriotique sur le noble chef de la maison d'Orléans. Il révèle, dès 1815, cette alliance du prince et du citoyen, cette rare union des vertus acquises et des aptitudes héréditaires que la nation a couronnée librement en 1830, qu'elle a délaissée en 1848. N'importe! C'est là un caractère inaltérable; et ni la main violente d'une révolution, ni les injures des romanciers (1), ni le prestige d'une voix éloquente n'auront la puissance de l'effacer!

(1) Allusion à un récent ouvrage de M. le vicomte d'Arlincourt, et à un récent discours de M. Berryer.

V

Le roi Louis-Philippe et l'ancien régime.

Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines ?
(*Athalie*).

(13 janvier 1850.)

Réimprimer des livres ! c'est peut-être la seule littérature possible par le temps qui court. Parler des livres qu'on réimprime, c'est peut-être la seule critique. Invoquer le passé, lui demander ses conseils, c'est peut-être la seule sagesse du présent. Examinons donc le livre (1) qu'un écrivain éminent, M. de Salvandy, a eu l'idée de rendre au public, après dix-huit ans.

Pour le succès du livre, l'idée était heureuse. Publié une première fois à la fin de 1831, au moment où la royauté de Juillet luttait encore contre les premiers périls de son établissement, ce livre est publié une seconde fois, près de deux ans après sa chute, en présence de dangers plus redoutables et qui semblent nés de la même cause. Quelle que soit l'utilité de cette réimpression, M. de Salvandy a donc saisi très-habilement cette double opportunité présentée par la fortune, en dépit du temps, à la publication de la même pensée. J'ajoute qu'à toutes les époques, un livre si évidemment honnête par l'intention, si

(1) *Vingt Mois*, ou *la Révolution et le Parti révolutionnaire*, par M. de Salvandy. 1 vol. in-8° (réimprimé, 1849).

remarquablement écrit, avec tant de chaleur, d'abondance et de relief, avec une supériorité de style et d'induction historique si brillante, aurait obtenu le succès que sa réimpression obtient aujourd'hui, grâce à tous ces mérites sans doute, et aussi grâce à nos malheurs !

Je veux seulement faire en commençant une observation qui en amènera, comme on pourra le voir, plusieurs autres. Entre l'enfance du gouvernement de Juillet, qui a inspiré à M. de Salvandy de si sérieuses alarmes, et sa mort, qui a paru les justifier, il y a eu sa jeunesse énergique et sa maturité robuste, dont naturellement l'auteur de *Vingt Mois* ne dit rien. Il était tout simple en effet que M. de Salvandy ne prévît pas, à la fin de 1831, que le gouvernement de Juillet parcourrait avec tant d'éclat ces deux phases de son existence, et même qu'il finirait par avoir M. de Salvandy pour ministre de l'instruction publique. Mais en 1849 ? M. de Salvandy le savait : pourquoi n'en tient-il aucun compte ? C'était là pourtant un fait considérable. Pourquoi semble-t-il le supprimer dans l'histoire comme dans son livre ? Pourquoi enlève-t-il au bilan de la royauté de Juillet ces seize années de prospérité victorieuse et continue, compensation éclatante de quelques-unes de ses faiblesses originelles et de ses fautes involontaires ? Pourquoi, en un mot, ayant à juger cette royauté, aujourd'hui morte, la remet-il, en 1849, sur la sellette de 1831 ? Pourquoi se reprend-il aux infirmités et aux vagissements de son enfance, au lieu de la suivre dans le paisible développement de sa maturité et de sa puissance ? Pourquoi ? Ceci demande que nous reprenions nous-même les choses d'un peu plus haut.

La révolution de Février a fait tomber bien des masques, mais elle a dissipé aussi bien des illusions honnêtes ; elle a rejeté bien des âmes timorées et sincères dans l'examen curieux et dans le regret du passé. En un mot, elle a été suivie d'une réaction, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

M. de Salvandy s'est trouvé, lui, sans effort, reporté à son point de départ de 1831 ; et il n'a eu besoin d'aucune complaisance pour lui-même, ayant fait ce chemin en arrière, pour croire à l'infaillibilité du livre qu'il avait publié à cette époque, en frondeur plus qu'en conseiller du monarque élu en Juillet. La fable d'Epiménide est vraie dans les temps de révolution. Quand la foudre révolutionnaire éclate, il semble qu'elle vous réveille. On dormait près de l'abîme. Le temps qu'on a dormi, on ne s'en souvient plus. M. de Salvandy a eu beau être deux fois ministre, et ministre très-éveillé, depuis l'époque de la première édition de son livre, il semble que la révolution de Février lui rouvre à la fin les yeux sur les périls qu'il avait entrevus et signalés en 1831. Elle le replace dans les opinions et dans les idées qu'il avait alors. Elle supprime dans son souvenir les années qu'il a vécu en dehors de ces idées. C'est là comment s'explique, par le plus naturel et le plus légitime retour de l'esprit à d'anciennes convictions, la réimpression, en 1849, de l'ouvrage publié dix-huit ans plus tôt par l'éminent auteur de *Vingt Mois*.

En 1831, M. de Salvandy était légitimiste; un légitimiste, je le sais, qui avait mis des habitudes un peu frondeuses au service d'un principe abstrait et absolu. Sous la Restauration, personne n'avait de plus libres allures, un plus franc langage, et en même temps, au service de cette cause qui inclinait au bon plaisir, personne n'apportait un esprit plus indépendant, une plume plus trempée d'encre libérale, un patriotisme plus éprouvé et plus pratique. Ce chevalier de Robert le Fort avait été garde d'honneur de Napoléon. Cet écrivain qui invoquait Fontenoy s'était battu à Lutzen. Ce zélé champion de la légitimité restaurée, c'est lui qui avait poussé en 1815, dans une brochure restée célèbre, ce cri de l'indépendance nationale : « *Répondez à coups de cloche aux exi-*

» *gences de l'étranger ! Que les vêpres siciliennes soient nos* » *traités avec la coalition* (1) ! »

Quoi qu'il en soit, en 1831, quand M. de Salvandy publia l'écrit que nous examinons aujourd'hui, personne ne put prendre le change sur sa couleur et sur sa portée. C'était à la fois, et malgré toutes sortes de tempéraments d'une habileté merveilleuse (*voir* notamment le chap. IV du liv. Ier), c'était une œuvre et une démarche légitimiste. Non pas que l'auteur voulût plaire au parti lui-même, se faire pardonner les récentes et honorables libertés de son langage et de sa plume ; non pas même qu'il se posât, après la chute de l'auguste dynastie qu'il avait noblement conseillée, en courtisan du malheur. Ce rôle eût été digne de l'élévation habituelle de ses sentiments. Celui qu'il adopta avait plus de portée : il entreprenait, non pas de calmer les ressentiments d'un parti au profit de sa personne, ou de brûler quelques restes d'encens sur l'autel d'une royauté tombée, mais de rendre la vie aux principes mêmes sur lesquels cette royauté s'était appuyée, de relever son culte abandonné, de rebâtir, avec les ruines du temple écroulé, un nouvel et plus solide édifice.

Et, chose singulière ! à qui demandait-il ce miracle ? où cherchait-il l'ouvrier qui devait mettre en œuvre les matériaux de cette reconstruction ? Pour refaire la légitimité, il s'adressait à la révolution de Juillet. C'est à elle que l'éloquent auteur de *Vingt Mois* demandait la restauration, sinon des hommes, du moins des principes qui avaient été la base du gouvernement légitime. Et, conséquence non moins étrange ! tandis que les partis qui s'avançaient les uns avec une imprévoyance puérile, les autres avec une impatience fanatique, vers un avenir encore impossible, réclamaient l'exécution de ce qu'on a appelé si longtemps les promesses de Juillet, M. de Sal-

(1) *La Coalition et la France.*

vandy, lui, demandait aussi l'accomplissement de ces promesses, non pas au profit de l'avenir, mais du passé. Juillet avait-il fait d'autres promesses que celles qui étaient dans la Charte revisée de 1830? Je ne le crois pas; mais s'il en avait fait d'autres, je le demande, était-ce à la légitimité? était-ce aux légitimistes? Cependant M. de Salvandy le proclame; et il fait un livre en 1831, au milieu des émotions de cette époque agitée, quelques mois après les désordres de Saint-Germain-l'Auxerrois, il fait un livre pour signaler la violation de ces promesses. Il intitule un chapitre: *Infractions aux véritables promesses de Juillet, ou le désordre par les pouvoirs et par les lois.*

Il écrit:

« Napoléon, lorsqu'il rétablit la royauté au sein de la » France révolutionnaire, ne crut pas pouvoir environner » le trône d'assez de prestiges pour lui assurer le respect » public... *Il prétendit appuyer au ciel ce trône qui n'a-* » *vait pas de racines...* Il eut hâte de s'allier au sang des » rois, de relever à son usage l'abbaye de Saint-Denis, » *de s'appuyer à ses tombeaux*, *de cacher sous un man-* » *teau ducal quelques-unes des renommées révolution-* » *naires qui l'entouraient...* de raviver enfin les principes » que Dieu a institués au jour même de la création. Nous, » qu'avons-nous fait pour donner de la consécration à « nos œuvres, pour lier notre cause *à celle des lois éter-* » *nelles de ce monde?* etc. » (P. 435 et suiv.)

Et plus loin:

« La royauté nouvelle a eu un malheur, celui de ne pas » se rendre un compte exact de sa mission parmi nous et » de sa puissance. Elle n'a pas senti assez que son titre, » c'était de s'appeler la nécessité; qu'elle s'appelait ainsi » par l'effet *de sa double participation au droit royal* au- » tant qu'au mouvement libéral des esprits; que dès lors » elle devait ne pas craindre de mettre le marché à la » main à la révolution, *et de lui faire la loi au lieu de la*

» *subir*. M. le duc d'Orléans ne recevait pas de la révolu-
» tion la couronne, *il consentait à lui donner un roi*. On
» a eu l'air, des deux parts, de l'oublier. De cette sorte, le
» désordre a eu deux complices : le pouvoir et la loi. »
(P. 558.)

Telle était donc la thèse de cet audacieux livre : Vous inscrivez la liberté et l'ordre sur vos drapeaux ! Vous avez dépassé la liberté, vous êtes restés en deçà de l'ordre. En d'autres termes, vous avez manqué aux principes constitutifs de l'ordre, c'est-à-dire à la légitimité monarchique, qui est « l'ordre dans la monarchie. » (P. 72.)

La thèse était hardie, plus hardie peut-être en 1831, quelques mois après la chute de la légitimité tombée sous le poids insurmontable d'une grande faute politique, qu'elle ne pourrait l'être aujourd'hui où le droit de révision, formulé dans un article spécial de la Constitution du pays, peut, à un jour donné, rendre aux plus vieux principes de la société française une vie légale et une vigueur nouvelle. Le suffrage universel a mis aux mains de la France la baguette magique de Médée. Le vieil Éson peut rajeunir... Mais une thèse qui consistait, en 1831, à imposer comme une dette d'honneur à la royauté issue des barricades de juillet un système politique emprunté aux plus impopulaires traditions du passé ; cette thèse n'était pas seulement téméraire envers ce gouvernement honnête et loyal ; elle était aussi injuste qu'impolitique. Et cependant M. de Salvandy n'était, même alors, et il l'a bien prouvé depuis, ni un ennemi systématique et fanfaron du gouvernement de Juillet, ni un fanatique adorateur du passé, ni un poursuivant de chimères vénérables.

Où puisait-il donc, lui, un homme d'un esprit modéré et libéral, cette exigence insolite vis-à-vis d'un gouvernement nouveau dont les soutiens étaient ses amis, dont le chef excitait son respect, et devait sitôt recevoir ses serments ? Il la puisait au foyer même de ces opinions et de

ces passions dont il voulait, par une étrange inconséquence de son dévouement déjà manifeste, imposer la solidarité à cette royauté chancelante. M. de Salvandy, en effet, rejeté après la révolution de Juillet dans le milieu où recommençait à fermenter le parti légitimiste, repoussé dans ce parti par ce mouvement de recul que les révolutions impriment quelquefois aux hommes même qui ont mis le feu aux pièces, M. de Salvandy tournait contre la royauté élective, suspecte de fidélité à son principe, les armes qui lui avaient servi contre la royauté légitime, trop fidèle au sien.

Avouons-le pourtant; en 1831, au moment de franchir la frontière de cet avenir inconnu où allait s'engager la nouvelle royauté, laissant derrière elle le scandale des croix abattues, son écusson brisé par l'émeute, l'archevêché mis à sac; à ce moment, dis-je, le livre de M. de Salvandy, que je trouve injuste, pouvait sembler à d'autres un avertissement utile. En effet, pendant ce mouvement d'oscillation terrible qui suspendait le gouvernement de Juillet au-dessus de l'abîme, M. de Salvandy lui criait d'appuyer à droite; il le tirait dans un sens, pendant que l'effort des passions révolutionnaires le tirait dans l'autre. Son livre, on pouvait le croire, n'était donc à ce moment qu'une machine politique. Il avait sa fonction, sa portée dans le mouvement général. Légitimiste par la couleur, il n'était peut-être au fond que conservateur par l'intention. Ainsi envisagé, ce livre, si passionné qu'il fût, avait sa raison d'être en 1831.

Mais, en 1849, quel est son but? quelle est sa portée actuelle? En professant le culte de la légitimité constitutionnelle en face de la République démocratique, sous la protection du principe de révision, l'auteur ne fait-il qu'user de son droit? Ou bien, en servant aux révolutionnaires de 1849 le splendide festin de récriminations indignées, de vitupérations brûlantes et de menaçants

anathèmes qu'il avait déjà servi aux révolutionnaires de 1831, ne cherche-t-il qu'à constater la solidarité qui unit les anarchistes de tous les pays et de tous les temps? Sur ce dernier point, M. de Salvandy, s'il n'avait pas d'autre intention, aurait du moins parfaitement réussi. Tout son livre IV[e], consacré *au parti révolutionnaire*, est notamment un chef-d'œuvre. Sur *le suffrage universel*, il n'a été rien écrit de plus vif, de plus hardi et de plus concluant que le chapitre V. (P. 349.) Et l'auteur a raison de dire de tous ces passages, comme de beaucoup d'autres, que « c'est là un ouvrage de circonstance. » Si M. de Salvandy n'avait cherché qu'une occasion de mettre sous les yeux de notre génération oublieuse des rapprochements d'une lumière accablante, j'en pourrais citer dont l'incroyable coïncidence frapperait d'étonnement les lecteurs les plus prévenus contre ces jeux de la fortune et de l'histoire ; car le temps, il faut le dire, se plaît à nous surprendre autant par la ressemblance inattendue que par l'infinie diversité de ses spectacles; et personne, après avoir lu ce curieux et spirituel ouvrage, ne contesterait à M. de Salvandy le droit de dire ce qu'il répète volontiers dans le cours de ces pages rapides : « On est toujours » obligé de rappeler que ce livre était écrit en 1831... »

Mais si ce livre, publié le lendemain d'une révolution, et qui semblait alors un cri de défiance jeté sur le berceau d'une royauté nouvelle, se transforme, sur sa tombe à peine fermée, en un définitif arrêt prononcé par un de ses serviteurs les plus fidèles; si l'auteur prétend qu'il est juge au même titre qu'il s'est cru prophète, et que quelques prédictions justifiées confirment du même coup ses théories, c'est alors que la critique historique intervient pour empêcher la plus injuste et la plus étrange confusion, si, par hasard, ayant existé dans l'esprit de l'auteur, elle menaçait de passer dans les convictions du public, sur la foi d'une si imposante autorité.

La confusion que je signale serait celle-ci : M. de Salvandy a cru, en 1831, que la faiblesse du gouvernement de Juillet tenait à la suppression du principe légitimiste. C'est là une opinion très-permise. Mais en 1849, après la chute de ce gouvernement, l'auteur croit, puisqu'il nous donne son opinion d'alors pour la leçon d'aujourd'hui, que ce qui était sa faiblesse a été sa faute. Si j'ai bien compris en effet le livre de M. de Salvandy, c'est entre ces deux termes que gravite toute l'argumentation de l'éminent écrivain dans le jugement qu'il porte de la royauté de Juillet : faible pour avoir accepté la Charte de 1814 mutilée, coupable pour n'y avoir pas rétabli ce que 1814 et 1815 y avaient mis.

« La Restauration, écrit M. de Salvandy, avait en soi, à » côté d'infirmités inévitables qui tenaient au temps, des » forces plus grandes que toutes les difficultés de notre si- » tuation politique et sociale ; elle pouvait supporter les » institutions libres, *en les appuyant à leurs naturels, à* » *leurs nécessaires soutiens ;* elle n'a péri que pour avoir » douté d'elle-même... La monarchie de 1830 a hérité du » redoutable problème. Sera-t-il en sa puissance de le ré- » soudre?.... Nous établissons que l'unique solution pro- » spère était de s'approprier autant qu'il était en elle *les* » *forces de la Restauration*, en conservant celles qui lui » sont propres. Que si vous croyez cette solution impossi- » ble dans l'état de l'opinion régnante, c'est déclarer la » monarchie de 1830 impossible elle-même. Quoi qu'il en » soit, on fera voir dans ce livre *que ce fut en réalité à* » *cette condition expresse qu'elle reçut l'adhésion et les* » *serments de la France.* On dira les fautes commises, la » plaie sociale agrandie..... enfin, la nécessité flagrante » *de s'enchaîner aux seuls principes* à l'ombre des- » quels l'ordre et la liberté puissent se donner la main. » (P. 101-102.)

A nous de montrer maintenant que *cette adhésion et*

ces serments de la France, la royauté de Juillet les avait reçus à une condition toute contraire, pleine de hasards et de périls, elle le savait, mais à une condition pourtant qui avait été posée sans ambages, offerte sans déguisement, acceptée sans détour, et qui ne pouvait être violée sans déloyauté. Cette condition, c'était précisément de gouverner avec d'autres principes, d'autres forces, d'autres tendances, d'autres appuis, d'autres prétentions, d'autres maximes que n'avait fait la Restauration. C'était de gouverner avec l'esprit nouveau et non avec l'ancien, avec l'esprit libéral et non avec l'esprit aristocratique, avec l'esprit de l'armée nationale qui avait défendu en 1792 le sol de la patrie jonché de ruines révolutionnaires, et non avec l'esprit de l'émigration qui l'avait déserté, avec l'esprit de Jemmapes et non avec celui de Coblentz.

Tel était l'esprit que la royauté de 1830 avait mission expresse de représenter. C'eût été son devoir, mais c'était son goût. « Les d'Orléans, écrit M. de Salvandy, comme » la minorité du clergé, comme la minorité de la » noblesse, firent alliance avec la société nouvelle dès » les débuts de l'Assemblée Constituante : alliance dou- » loureuse scellée dans la Convention, relevée et ho- » norée sur les champs de Jemmapes et de Valmy. » (P. 116.) Si donc la dynastie d'Orléans était venue représenter sur le trône les principes qui avaient été vaincus en Juillet, c'est alors qu'elle aurait été coupable d'accepter une place que les aînés de sa race remplissaient, dans ce but franchement avoué, beaucoup mieux qu'elle, par cette seule raison qu'ils étaient les aînés. Nous dire aujourd'hui que la royauté de 1830 a manqué à ses serments parce qu'elle a cherché sa force dans les intérêts mêmes qui l'avaient fondée, à l'exclusion de ceux qu'elle remplaçait, c'est donc lui faire un crime de ce qui a été, n'en déplaise à ses détracteurs intéressés, le labeur de sa longue carrière, l'effort incessant de son courage, le

triomphe longtemps incontesté de sa sagesse, l'honneur de sa loyauté.

La royauté de 1830 savait bien ce qui lui manquait; mais c'est en le sachant qu'elle a vécu, qu'elle a lutté dix-huit ans, non-seulement contre les impatiences aveugles et turbulentes qui la poussaient à l'exagération de son principe, mais surtout, quoi qu'on en dise, contre les passions réactionnaires qui tentaient de l'attirer dans une autre sphère. Supposez qu'elle eût cédé à ces passions, son rôle était simple. La royauté de Juillet n'avait alors qu'une chose à faire : c'était de quitter la place, et de rendre le trône au duc de Bordeaux. Comment la nation aurait-elle pris le change? M. de Salvandy ne l'indique pas, bien qu'il dise quelque part qu'après la révolution de Juillet, et dans le premier moment, un changement de ministère eût suffi. (P. 222.) Quoi qu'il en soit, personne, au moment où M. le duc d'Orléans accepta la couronne en 1830, ne lui aurait conseillé ce que M. de Salvandy semblait lui conseiller un an plus tard, quand la sécurité, rendue aux esprits, avait également rendu, comme il le remarque fort bien, aux opinions et aux regrets du passé la parole qu'ils avaient prudemment perdue.

Rétablir la légitimité, cela était donc impossible, si on ne commençait par restaurer le prince légitime; et cette restauration était à ce moment d'une impossibilité, s'il est permis de le dire, plus radicale encore. En temps de révolution, les principes font moins de peur que les hommes; les théories se prêtent à des capitulations qui ne semblent pas toujours possibles avec les personnes. Oui, je crois bien, avec M. de Salvandy (page 259-275 *et passim*), qu'on aurait pu épargner à la Charte de 1814 quelques mutilations. Le peuple n'y aurait pas pris garde. La Charte de 1814 avait été réhabilitée avec un mot : *Elle sera une vérité!* Mais la famille du roi violateur, si innocente qu'elle fût de cette violation, la cour du monarque,

son entourage, son école politique, ses conseillers intimes et mystiques, ses apologistes sacrés et profanes, son parti, en un mot, voilà ce que la juste susceptibilité du pays repoussait; et c'est contre cette résurrection qu'il cherchait une garantie, non pas tant dans une Charte que dans un homme.

La légitimité avec le prince légitime, restauré, en 1830, par celui-là même qui avait reçu mission de le remplacer, c'était donc un rêve. Mais on pouvait aller plus loin encore, s'il est possible, dans le pays des chimères. C'était de proposer après 1830 le rétablissement des institutions de l'ancien régime, que caressaient, vers la fin du règne de Charles X, les vœux et les espérances d'une certaine portion du parti légitimiste.

En effet, que restait-il, même dans la Charte de 1814, de ces institutions de l'ancien régime? Cherchez. Il n'en restait rien, ni clergé indépendant et propriétaire, ni religion d'État, ni noblesse politique, ni royauté absolue, ni priviléges en matière d'impôt, ni vénalité des charges, ni organisation hiérarchique du travail industriel, ni lettres de cachet, ni feuilles des bénéfices, ni droit de confiscation, ni exclusions aristocratiques pour les grands emplois ou le commandement des armées, ni droit d'aînesse et de substitution, ni partages inégaux, ni vœux perpétuels; rien enfin du passé dans cette Charte de 1814, qu'on accusait d'avoir été écrite sous la dictée de l'invasion, et qu'un esprit vraiment libéral avait cependant inspirée; rien, si ce n'est son préambule inoffensif, son article 14, si fâcheusement commenté, et ce nom vénéré de Bourbon, qu'une intelligente politique était allée chercher à travers les ruines accumulées par la guerre étrangère, plutôt comme un symbole pacificateur que comme un drapeau réactionnaire, plutôt en signe d'alliance que pour le triomphe des prétentions que pourtant, et malgré lui, ce glorieux nom réveillait.

Cette solitude des Bourbons au milieu des ruines du passé, sans aucun des grands supports de l'antique trône de leurs pères, c'était leur faiblesse peut-être comme princes légitimes. C'eût été leur force comme rois constitutionnels, s'ils avaient su l'être. Ce fut leur perte quand ils s'essayèrent aux coups d'État. Chose singulière ! personne n'a fait de cette déroute du principe légitimiste, quand il osa livrer bataille à l'esprit moderne, un plus vif et plus saisissant tableau que l'écrivain à qui je reproche en ce moment d'avoir exagéré l'importance qui restait à ce principe après la chute du trône de Charles X. Quand il s'agit de reconstruire ce trône avec les débris qui jonchent le pavé de Juillet, M. de Salvandy indique avec une sorte de préférence, parmi les matériaux qui doivent le plus efficacement concourir à cette reconstruction, ceux de ces décombres où se voit encore la dorure de la légitimité renversée. Quand il s'agit au contraire de raconter cette catastrophe, M. de Salvandy ne trouve pas assez de paroles pour multiplier les preuves de la faiblesse de ce trône tombé et pour expliquer les causes de son rapide et irréparable abandon. « ..... Le temps des superstitions politiques est passé, dit l'éminent écrivain en » rappelant un de ses écrits de 1818 ; ne nous fions pas » sans bornes à l'appui d'un dogme, appui trompeur qui » manquerait sous le premier des pas que nous ferions en » dehors des lois... Les nations tiennent en réserve un » droit terrible, etc., etc. » (Pag. 76.) Voilà pour la théorie ; voici maintenant pour la pratique. La révolution de Juillet éclate ; quel est son caractère ? C'est la résistance de la légalité contre la légitimité. « En dehors de la Charte, » dit M. de Salvandy, il n'y a plus de roi... »

« Le mardi 27, à la pointe du jour, des officiers de police et des soldats se présentent à la porte d'imprimeries » qui étaient fermées. On ordonne d'ouvrir de par la loi. » Mais *il n'y a plus de loi*, et les portes restent fermées.

» Les agents appellent un homme du métier pour ouvrir...
» et il ne se trouve pas un ouvrier, pas un apprenti qui
» obéisse ! Les agents recourent aux tribunaux, les tribu-
» naux les repoussent. *Il n'y a plus de justice.* Reste la
» force. On ébranle les bataillons... des officiers brisent
» leur épée... les soldats hésitent, beaucoup se débandent.
» Au bout de quelques heures, les routes en étaient cou-
» vertes. *Il n'y a plus d'armée...* Bientôt la population
» ne se défend plus, elle attaque. A défaut d'armes, on
» saisit ces gothiques armures conservées comme curiosi-
» tés dans nos musées et qui servent une fois encore,
» mais pour se retourner contre la dernière réminiscence
» des anciens jours... » (P. 208 *et passim.*)

Est-ce tout ? non certes. La légitimité n'est pas au bout de ses mécomptes dans ce duel imprudent où elle a provoqué la loi. Laissons raconter M. de Salvandy ; il croyait le roi encore à Saint-Cloud. Le loyal écrivain s'y rendit pour mettre son dévouement au service de cette cause perdue : « Ce n'était encore que le samedi 31 juillet. Il se
» heurta contre les plus grands noms de la monarchie, de
» la cour, de la Vendée, *qui en revenaient...* » (P. 353.)
Et ailleurs : « Personne ne s'est rallié au drapeau levé par
» le pouvoir royal pour détruire la Charte. Et sait-on
» pourquoi ? C'est parce que les classes élevées, riches,
» éclairées, *étaient entrées tout entières dans le mouvement*
» *du système représentatif.* » (P. 289.)

Où était donc la légitimité en 1830 ? Quoi ! au premier mouvement que faisait la main royale pour en appeler à son droit (comment comprendre une légitimité politique sans un droit supérieur aux institutions mêmes qu'elle a octroyées ?) ; quoi ! au premier signe de cette révolte du souverain contre la loi qu'il a donnée, c'est la loi, son ouvrage, qui se dresse contre lui, c'est elle qui frappe de paralysie, sous ses yeux, sa police, sa justice, son armée, ses courtisans, ses féaux, jusqu'à sa Vendée ! « La Charte,

6

» c'était la France entière, nous dites-vous ; elle seule a » triomphé ! » La Charte était donc tout? La légitimité n'était-elle rien? Juillet l'avait dit. Les casuistes de la cause légitimiste prétendent que Février a dit tout autre chose. Mon humble critique n'aborde pas ces hautes questions :

Non nostrûm inter vos tantas componere lites.

Ma mission était plus modeste. J'ai voulu, sans regarder à la vertu du principe légitimiste, sans le confesser, sans le combattre, j'ai voulu prouver que le gouvernement de 1830 ne lui devait rien, si ce n'est peut-être de redoutables embarras et d'immenses périls, et qu'il n'avait pris avec le parti du passé, au moment de la révolution de Juillet, aucun engagement, qu'il ne lui avait fait aucune promesse. Si cette preuve est résultée de mon argumentation, je ne demande rien de plus. J'avais à cœur de démontrer en effet qu'un grand gouvernement, présidé dix-huit ans par un roi loyal, instruit, spirituel et sage, assisté par les hommes les plus éminents du pays, soutenu par des majorités fidèles et intelligentes, appuyé jusqu'au dernier moment par l'adhésion non contestée du pays sérieux ; que ce grand gouvernement, né d'une révolution populaire, fait de main d'homme, ayant pour sujets ses auteurs eux-mêmes, n'avait pas dû jouer la comédie de cacher, comme on dit, *son front vénérable dans la nuit des temps*, ni commettre la faiblesse fatale de chercher la puissance dans la sainte obscurité des vieux dogmes politiques, le respect du peuple dans la restauration du droit divin, l'adhésion des intérêts et des esprits dans l'oubli impatient et dans le dédain superbe de son origine. Voilà ce que j'ai voulu prouver en dépit de quelques assertions auxquelles la sérieuse autorité de M. de Salvandy semblait donner, en les produisant de nouveau après dix-huit ans, un poids considérable. Suivant moi, si la royauté de Juillet a vécu

ces dix-huit ans, c'est précisément parce qu'elle a cherché ailleurs que dans le livre de l'éminent écrivain, pour naviguer entre tant d'écueils, son gouvernail et sa boussole.....

M. de Salvandy a été plus tard le ministre très-libéral de cette royauté; et s'il a joint à cette libéralité de ses maximes et de ses pratiques, dont l'Université se souvient encore, une remarquable intelligence des droits et des devoirs de l'autorité publique, d'autres, et parmi ceux-là les plus illustres esprits, les plus fermes courages, les plus nobles caractères, l'avaient précédé dans cette lutte incessante et finalement désespérée contre le génie du mal, la passion du désordre et la furie du changement qui devaient perdre un jour notre malheureux pays. Le livre de M. de Salvandy n'était pas imprimé, que déjà le noble et courageux Casimir Périer était sur la brèche. La seconde édition du livre n'était pas épuisée, que déjà M. de Salvandy était ministre. La résistance du gouvernement de Juillet au vrai désordre avait donc précédé les avertissements de l'impatient publiciste. Ses excitations réactionnaires ne firent donc pas reculer ce gouvernement d'une ligne. Il continua de marcher en avant, et M. de Salvandy, qui avait essayé de le retenir, finit par le suivre. Le gouvernement de Juillet a cheminé ainsi dix-huit ans, sur une digue étroite, entre deux abîmes, libéral contre les prétentions légitimistes, conservateur et résistant contre les passions révolutionnaires. L'abîme était partout, puisqu'au bout du chemin le sol a manqué sous ses pieds. La royauté de 1830 est tombée. Quelles furent les causes de sa chute? J'ai essayé autrefois de les chercher à mon point de vue. Je n'y reviendrai pas; mais assurément, quand je faisais cette recherche, je ne songeais nullement à compter au nombre des faiblesses originelles de la monarchie de Juillet le mérite qu'elle eut de rester fidèle à son principe. Si elle a eu une force, ce fut celle-là. Quel que soit

mon respect pour les croyances et les traditions de mon pays, je n'ai jamais regretté, pour la dynastie élue de 1830, la sainte ampoule du roi Clovis. Avoir pris le chemin de Reims, hélas ! cela n'empêche pas de prendre celui de Cherbourg (1) !

(1) Voir à l'*Appendice* la correspondance à laquelle a donné lieu cette étude.

DEUXIÈME PARTIE.

HÉROS ET HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

I

M. de Lamartine, poëte et orateur.

(Je reproduis ici une étude que je publiai, le 8 juillet 1837, dans le *Journal des Débats*, sur M. de Lamartine. Je n'y retranche rien, ni de mon admiration pour l'illustre poëte, ni des réserves sévères que j'avais exprimées sur le compte de l'homme politique.)

Dans la Chambre des Députés de France, sur le banc le plus élevé de la section de cette salle qu'on appelle le centre droit, siége habituellement un homme d'un âge déjà mûr, mais remarquable par la vivacité et la noblesse de sa physionomie. Il est là presque seul, silencieux parmi les interruptions qui se croisent en tous sens aux heures de passion de l'assemblée, immobile et calme au milieu de l'agitation et du bruit. Cependant tous les regards vont chercher cet homme si modeste à la place

qu'il a choisie, loin de ceux dont la célébrité parlementaire attire plus particulièremeet l'attention publique. De toutes les tribunes des yeux avides s'attachent à lui. Tout étranger qui entre dans la salle demande d'abord à le voir; toute femme le cherche et l'observe, et se passionne à le contempler. Et leur curiosité est juste, leur enthousiasme est légitime; car cet homme est un des plus grands poëtes de la France et du monde, ce député est M. de Lamartine.

Comment M. de Lamartine est-il tombé du ciel de la poésie sur ce banc solitaire qu'il occupe aujourd'hui à la Chambre des Députés? comment le Dieu s'est-il fait homme? pourquoi a-t-il changé sa lyre immortelle pour l'urne à scrutin d'un parlement amovible? c'est là ce que j'expliquerai plus tard, si je le puis. En ce moment je ne veux qu'imiter les spectateurs des tribunes dont j'ai montré les regards attachés sur M. de Lamartine, et qui, suivant toute apparence, cherchent en lui beaucoup moins le député que le poëte.

Si M. de Lamartine est un grand poëte, c'est surtout par l'admirable spontanéité de son génie, c'est parce qu'il a reçu à un degré éminent le feu sacré qui fait les poëtes, c'est parce qu'il a su dominer par la puissance de l'inspiration un siècle égoïste et calculateur, et verser des flots de poésie sur un sol aride et desséché. J'entends par la spontanéité du génie la puissance de créer qui est en lui, indépendamment de toute cause extérieure, qualité rare, privilége exclusif de quelques hommes d'élite, et qui se manifeste avec une supériorité éclatante dans la destinée poétique de M. de Lamartine. Je cherche en effet, dans l'histoire de tous les âges du monde, une vocation de poëte où le caractère de l'inspiration primitive soit plus fortement empreint, et j'ai peine à la rencontrer. Il n'y a pas un poëte de l'antiquité païenne qui n'ait trouvé dans l'éclat d'un beau ciel, tout peuplé de dieux, dans le

spectacle habituel d'une nature magnifique, sur le sol natal, dans les traditions, dans les préjugés, dans les fables de son pays, et tout autour de lui, sous la main, pour ainsi dire, presque autant d'excitations que dans son génie. Tous les grands poëtes du christianisme habitent aussi une terre échauffée par les plus purs rayons du soleil, ou vivent du moins à une époque de ferveur spiritualiste ; ils sont soutenus par l'ardeur des croyances qui dominent; ils puisent l'inspiration dans la foi enthousiaste et dans l'imagination avide des contemporains. M. de Lamartine, au dix-neuvième siècle, ne reçoit l'inspiration que de lui-même.

Il était né à Saint-Point, un des coins les plus arides et les plus ingrats de la France, s'il faut en croire son propre témoignage, consigné dans un ingénieux écrit. Il a donc été poëte malgré Saint-Point, malgré ses champs avares et ses coteaux abandonnés,

Malgré le sol sans ombre et les cieux sans couleur ;

poëte malgré tout ; car, d'un autre côté, M. de Lamartine était destiné à vivre dans un siècle qui se vouait au culte des intérêts matériels, dans un pays livré aux avocats, aux financiers et aux ingénieurs, dans une religion devenue d'autant plus austère qu'elle ne dominait plus ; enfin, n'a-t-on pas fait de M. de Lamartine un diplomate à trente ans, un député à quarante ? Pour échapper à tant d'influences contraires, pour surmonter tant d'obstacles, pour sauver son âme poétique de ce purgatoire, ne fallait-il pas, qu'on me permette l'expression, que M. de Lamartine eût la poésie chevillée au corps, que sa vocation fût irrésistible, que son génie fût inflexible comme la destinée? J'ignore quelle profession M. de Lamartine a dû embrasser dans sa jeunesse ; mais je crois qu'on aurait pu le soumettre à toutes les épreuves, faire de lui un procureur, un inspecteur du cadastre, un greffier de juge de

paix ; qu'on aurait pu le briser et le tordre et le pousser de force dans le plus ingrat métier, dans le fond d'un comptoir ou dans la poudre d'un bureau, qu'il n'en serait pas moins resté poëte ! La poésie, chez M. de Lamartine, c'est tout l'homme. Il n'y a pas un coin de son esprit, pas un repli de sa mémoire où la poésie ne trouve à se loger, pas une fibre de son cœur qu'elle ne fasse vibrer et frémir ; elle coule avec son sang, elle se mêle à sa substance ; elle le pénètre et l'inonde ; elle transforme en rêves brillants ses passions, ses croyances, ses idées, ses opinions, tout, jusqu'à l'expérience qui n'agit pas sur M. de Lamartine comme sur les autres hommes ; l'expérience ne le fait pas plus sage, mais plus poëte ; elle ne rend pas son esprit plus juste, mais seulement plus abondant et plus fécond ; elle ne le mûrit pas, elle l'échauffe ; elle ne l'instruit pas, elle l'exalte ; témoin son dernier ouvrage, *Jocelyn*, une des productions les plus poétiques de M. de Lamartine, et en même temps la plus aventureuse, la plus abandonnée, la plus jeune qui soit sortie de sa plume. Mais j'y reviendrai.

Presque tous les critiques qui se sont occupés de M. de Lamartine, au lieu de faire ressortir, comme je l'essaye en ce moment, cette merveilleuse spontanéité de son génie poétique, se sont évertués à chercher dans son talent je ne sais quelle prédestination providentielle, une mission d'en haut, une mystérieuse harmonie avec les besoins moraux de notre âge ; car il est très-difficile à un homme de génie de venir au monde sans que bon nombre d'illuminés prouvent à l'instant qu'il était absolument nécessaire à son siècle. « M. de Lamartine est venu, nous dit-on, quand le siècle épuisé d'efforts révolutionnaires, de conquêtes extravagantes et de destructions insensées, n'avait gardé de tant d'épreuves qu'une lassitude affreuse et une ardente soif de croyances. Il a été un poëte religieux, parce qu'il fallait un poëte religieux au siècle et au

pays! » Je crois, quant à moi, que M. de Lamartine a été poëte parce qu'il lui était parfaitement impossible d'être autre chose. Il aurait été poëte sous tous les régimes, dans un temps de ferveur religieuse comme il le fut à une époque d'indifférence. Et ce qu'il faut remarquer d'ailleurs dans la destinée de M. de Lamartine, c'est qu'au lieu de s'inspirer de son siècle, il a été dans un antagonisme perpétuel à ses passions et aux actes qui l'ont rempli. Enfant, il a connu les cachots de la Terreur; et, comme il le dit lui-même, la première fois qu'il entendit prononcer le nom de la liberté,

Ce fut sous les verrous d'une indigne prison.
Dans les étroits guichets d'un cachot solitaire,
Elle le disputait aux doux baisers d'un père.

Sorti de l'enfance, M. de Lamartine n'a pas servi l'empereur. Plus tard, il s'est attaché à la fortune de la Restauration; mais comment? Dans quelles circonstances? Tout le monde le sait.

Il était survenu une immense révolution en France bien moins pour l'État que pour la religion. Une restauration armée avait eu lieu. Maîtresse de tout, elle avait eu l'irrécusable mérite de poser elle-même la limite de son pouvoir politique; mais l'esprit de prédominance religieuse qu'elle ramenait avec elle, et peut-être malgré elle, ne pouvait connaître ni ces tempéraments ni cette prudence. Ce fut donc ouvertement (car le jésuitisme lui-même, avec ses établissements publics et ses prédications à ciel ouvert, ne songeait guère à se cacher), ce fut sans dissimulation ni fausse honte que l'esprit religieux marcha dès l'abord à la conquête de la société. Le pays se sentit blessé dans ses susceptibilités les plus délicates et les plus intimes; toutes ses méfiances se réveillèrent; une formidable coalition d'intérêts, de doctrines et de passions, opposition telle que le dix-huitième siècle lui-même

ne l'avait pas connue, se forma contre les prétentions envahissantes du clergé; une lutte nouvelle s'engagea entre l'esprit de prédominance religieuse et l'esprit philosophique, tous les deux restaurés.

Au milieu de ce conflit parut M. de Lamartine; et il servit de toute la puissance de son talent le parti catholique, le parti intolérant, réduit à se défendre avec les forces réunies de ses politiques, de ses dévots, de ses mondains, de ses prosateurs et de ses poëtes, contre les haines violentes qu'il avait imprudemment soulevées.

....
Sortez, ô mânes de nos pères,
Sortez de la nuit du trépas!
Que vois-je? Ils détournent la vue,
Et, se cachant sous leurs lambeaux,
Leur foule, de honte éperdue,
Fuit et rentre dans ses tombeaux!
Non, non; restez, ombres coupables!
Auteurs de nos jours déplorables,
Restez! ce supplice est trop doux.
Le ciel, trop lent à vous poursuivre,
Devait vous condamner à vivre
Dans ce siècle enfanté par vous!

C'est souvent avec cette véhémence que M. de Lamartine résume les regrets et les colères de l'ancien régime dépossédé; en sorte que s'il a effectivement trouvé des inspirations dans son siècle, on peut dire que c'est en le combattant : mission difficile, entreprise périlleuse, où le poëte n'est soutenu que par son génie, où les esprits emportés succombent comme Gilbert, où les plus grands courages échouent, où la poésie va se perdre presque toujours dans les violences ou les obscurités de la satire! Aussi je vois que presque tous les poëtes illustres ont vécu en bonne intelligence, au moins comme poëtes, avec le siècle qui les a vus fleurir. Homère s'est fait l'historien des tradi-

tions nationales de son pays; Virgile a immortalisé les origines du peuple romain; Horace, qui attaque les ridicules de Rome, caresse trop souvent ses vices; le Tasse a chanté à l'unisson des croyances de l'Italie, devenue guerrière et romanesque; Milton a mis au service de l'Angleterre, insurgée et régicide, plus que de la poésie. Partout je vois la poésie ouvrir ses voiles au vent qui souffle, partout elle suit le courant des passions et des préjugés qui dominent. Chez nous, Béranger, Casimir Delavigne ont trouvé d'admirables inspirations dans la conformité de leurs opinions et de leurs sentiments à ceux du pays. Victor Hugo n'est pas entraîné, mais il ne lutte pas. Seul, M. de Lamartine a trouvé la poésie dans l'antagonisme; rien ne prouve mieux qu'il était né poëte!

J'attache, comme on le voit, quelque importance à faire ressortir ce trait de la physionomie poétique de M. de Lamartine, l'inspiration, parce que je n'ai pas la prétention d'écrire sa biographie, ni de donner une analyse de ses œuvres, que tout le monde sait par cœur, mais bien de tracer son portrait; et je sacrifie tout le reste à la ressemblance.

M. de Lamartine a beaucoup voyagé. Il est allé chercher, loin de nous, l'air et le soleil qui lui manquaient. C'est ainsi qu'il a parcouru l'Italie, la Grèce, les îles de l'Archipel, la Syrie, la Palestine; il a séjourné à Florence; il a vécu longtemps sous le ciel de Naples. Il a respiré toutes les brises et toutes les fleurs du Midi, savouré tous les parfums de l'Orient. Son noble front a reçu tous les rayons qui ont successivement brillé sur la tête des plus grands poëtes du monde, depuis Orphée jnsqu'à Chateaubriand. « Mon corps comme mon âme est fils du soleil, » dit quelque part M. de Lamartine; il lui faut la lumière; » il lui faut ce rayon de vie que cet astre darde, non pas » du sein déchiré de nos nuages d'Occident, mais du fond » de ce ciel de pourpre qui ressemble à la gueule de la

» fournaise; ces rayons qui ne sont pas seulement une » lueur, mais qui pleuvent tout chauds, qui calcinent en » tombant les roches blanches, les dents étincelantes des » pics des montagnes, et qui viennent teindre l'Océan de » rouge comme un incendie flottant sur ses lames. J'avais » besoin de remuer, de pétrir dans mes mains un peu de » cette terre qui fut la terre de notre première famille, la » terre des prodiges, etc., etc. » On pourrait donc croire, en lisant ces lignes, que M. de Lamartine a vraiment cherché à se faire la patrie poétique qui lui manquait, qu'il a couru au soleil comme à la source où devait se raviver son génie. Eh bien! j'affirme que M. de Lamartine n'est pas revenu de ses voyages plus poëte qu'il n'était parti; la poésie! il l'a emportée avec lui, il l'a répandue sur sa route, il l'a versée comme un parfum immortel sur tous les lieux célèbres qu'il a parcourus, sur le sable de la plage, sur l'écume de la mer, et jusque dans l'azur des cieux; le golfe de Baïa lui doit plus qu'il ne lui a donné; et le jour où M. de Lamartine voudra tirer de ses *Souvenirs d'Orient* une œuvre véritablement digne de sa renommée, il fera peut-être un beau poëme; mais je crois pourtant qu'il ne trouvera ni de plus doux accents, ni de plus poétiques images, ni de plus magnifiques tableaux dans ses notes de voyage, qu'il n'en a créé autrefois par la seule force de cette spontanéité féconde qui a inspiré ses premiers chants.

Esprit spontané, indépendant, dominé par la puissance de sa vocation, M. de Lamartine a une autre qualité dont j'aurai plus de peine à démontrer l'existence dans ses poésies; car je reconnais que je suis, sur ce point, en opposition avec le sentiment presque unanime de mes lecteurs. Ce qui me frappe donc dans le génie de M. de Lamartine, après l'inspiration, c'est le don d'universalité poétique qui, suivant moi, le distingue entre tous les grands poëtes dont s'honore l'humanité.

Universel ! Est-ce à dire qu'on doive classer le chantre d'Elvire parmi nos encyclopédistes et lui ouvrir les portes de l'Académie des Sciences? Est-ce à dire encore que M. de Lamartine ait beaucoup varié la forme et diversifié le rhythme de ses poésies? Je ne voudrais pas pousser jusque-là l'audace de mon paradoxe. M. de Lamartine n'est le plus souvent qu'un poëte lyrique, quant à la forme, et il a pu mériter quelquefois le reproche de monotonie, qu'une médiocre appréciation de ses œuvres a accrédité parmi les critiques de salon. Mais ce qui me paraît ressortir cependant d'un examen sévère de ses œuvres, c'est que chez lui le sentiment poétique s'applique à tout, qu'il embrasse tout, les idées, les faits, les opinions, les systèmes; qu'il transforme l'histoire, la morale, la religion; qu'il se plie avec une merveilleuse facilité à tous les mouvements, à tous les caprices, à toutes les fluctuations indéfinissables de l'âme humaine; qu'il reproduit, sans l'altérer, la prodigieuse variété des couleurs qui se jouent dans les rayons du ciel et dans les harmonieux reflets de la terre habitée; en un mot, que rien n'échappe dans l'ordre de nos connaissances, de nos intérêts et de nos affections, à cette admirable faculté de tout traduire en images sensibles, espèce de contagion poétique qui s'exhale pour ainsi dire de l'âme et du cœur de M. de Lamartine.

Ce qui a fait croire à la monotonie et (quel blasphème!) à la stérilité de ce grand poëte, c'est que les esprits superficiels, qui contribuent pour plus qu'on ne pense à la renommée des écrivains, voyant qu'il parlait de Dieu avec une majesté et une effusion de style à laquelle on n'était plus accoutumé depuis *le Génie du Christianisme*, ont trouvé commode de tout rapporter dans ses œuvres au sentiment religieux. C'est une erreur; M. de Lamartine est un esprit religieux, mais qui ne rapporte pas tout à la religion; c'est un chrétien, mais qui a des passions, des désespoirs, des colères politiques et philoso-

phiques, des accès de scepticisme et de rêverie inquiète et découragée, que le christianisme n'avouerait pas toujours. J'ai eu l'idée de comparer entre eux les différents sentiments qui ont inspiré à M. de Lamartine les cinquante-six *Méditations* renfermées dans ses deux premiers recueils; je n'ai pas trouvé plus de douze ou treize de ces poétiques compositions qui portent le caractère d'une inspiration exclusivement religieuse; il en est au moins dix où le scepticisme abonde; un aussi grand nombre consacrées à dire les joies ou les souffrances de l'amour; toutes les autres sont d'admirables morceaux de philosophie, de morale ou de polémique, très-divers de forme, de mesure et d'inspiration. Dans les autres œuvres de M. de Lamartine, même variété. Les épîtres familières ne ressemblent pas aux *Méditations*, qui, elles-mêmes, malgré la préférence à peu près générale dont elles sont l'objet, n'approchent pas du caractère austèrement religieux et de la magnifique et solennelle unité qui distingue les *Harmonies* entre tous ses autres ouvrages. Je concevrais cependant qu'on eût reproché à M. de Lamartine de n'avoir qu'une corde à sa lyre, s'il n'avait fait que les *Harmonies*. Je ne parle pas de la *Mort de Socrate*, étrange et quelquefois sublime déclamation, ni du *Dernier Chant du pèlerinage d'Harold*, brillant post-scriptum, péniblement rattaché à l'admirable épopée de Byron, lambeau de pourpre cousu à un drap d'or; ni du *Chant du Sacre*, où M. de Lamartine, panégyriste obligé de la cour de Charles X, a peut-être exagéré les devoirs de son emploi. Mais j'arrive au dernier ouvrage du grand poëte, à celui dont la renommée est la plus jeune, dont le mérite a été le plns contesté, à *Jocelyn*, cet épisode d'un poëme qui, suivant l'expression de l'auteur lui-même, « embrasse l'humanité tout entière », et où brille plus que dans aucun autre ce don d'universalité poétique que j'ai entrepris de signaler dans son génie.

Jocelyn est en effet, parmi les ouvrages de M. de Lamartine, le seul qu'on pouvait raisonnablement le croire incapable de produire. *Jocelyn* est un roman. Les admirateurs de M. de Lamartine trouveront peut-être le mot sévère. Mais pourquoi? quand le romancier fait oublier le poëte, quand l'intérêt et la variété des aventures l'emportent sur le charme des vers ou sauvent leur monotonie, quand les accidents les plus bizarres se succèdent, quand le poëme s'intrigue, se complique et se dénoue comme s'il était en vile prose, qu'importe que l'auteur appelle son œuvre « une épopée intime? » C'est un roman qu'il a écrit en vers. *Jocelyn* appartient donc, dans la vie de M. de Lamartine, à une seconde époque, à une nouvelle transformation de son talent. « J'ai choisi, dit l'auteur, une des scènes les plus locales et les plus contemporaines. » Et en effet, il a pris cette fois ses inspirations, si ce n'est dans la réalité, tout au moins dans les habitudes romanesques et les procédés un peu aventureux du roman moderne : Laurence, Jocelyn, leurs étranges amours avant qu'un évanouissement de la jeune fille eût révélé son sexe à l'ardent catéchumène, leurs soupirs interminables après cette découverte, les mystères de la Grotte des Aigles (car pour moi, je l'avoue, dans cette grotte tout est mystère); en un mot, toute cette série d'aventures touchantes et de péripéties singulières, qui aboutit au lit de mort d'une coquette repentie dans une auberge de village, c'est là une conception, et je ne la juge encore que sur cette différence, qui ne procède d'aucune des inspirations familières à M. de Lamartine, un livre qui n'a pas de précédents dans sa vie poétique, un de ces enfants qui n'ont de ressemblance avec aucun de leurs aînés et qui sont comme isolés et comme perdus dans la famille. Il est bien vrai que l'engouement du public a bien vite adopté le livre de M. de Lamartine; aucun de ses autres ouvrages n'a été plus avidement lu, plus acheté, plus recherché, plus contrefait. Mais le dirai-

je? ce qui a séduit le public dans le nouveau poëme, ce n'est pas seulement le talent poétique de l'auteur; mais c'est qu'il avait évidemment flatté le goût du moment, qu'il s'était adressé au cœur et à l'imagination des femmes, qu'il avait charmé, surpris, déconcerté tout le monde par la nouveauté et l'audace de son récit, jusqu'à ce point que le pape lui-même, étourdi de ce succès si populaire, n'a pas réfléchi moins d'un an avant de le condamner...

Je n'ai pas trop approfondi cette question, de savoir si l'œuvre de M. de Lamartine était peu ou point catholique; il n'en faut pas tant pour être mis à l'index de la cour de Rome, puisqu'on a soumis à la même pénitence les très-orthodoxes *Souvenirs d'Orient.* Mais je ne trouve dans *Jocelyn* ni la pureté morale, ni la douce austérité, ni cette hauteur de pensée, ni ce désintéressement de gloire humaine et d'applaudissements profanes qui brillaient dans les premiers ouvrages du poëte. Sous le rapport du style, le déchet est encore plus éclatant. *Jocelyn* est, de l'aveu même de son auteur, une improvisation poétique, admirable assurément, quand on songe à la rapidité de l'exécution, mais où le grand poëte a trop souvent oublié sa belle langue des *Méditations*, son rhythme sévère, sa correction étudiée, sa dignité, sa délicatesse et jusqu'à ses rimes. *Jocelyn*, c'est donc, sous le double point de vue du sujet et du style, le génie poétique de M. de Lamartine descendu dans le roman, sa lyre tombée du ciel, sa muse sécularisée; c'est l'œuvre d'un immense talent, trop peu sévère pour lui-même, œuvre qui durera, malgré ses défauts, mais qui semblerait marquer dans la carrière de M. de Lamartine une époque d'affaiblissement et de décadence.

Je ne crois pourtant pas, je me hâte de le dire, à la décadence réelle du génie poétique de M. de Lamartine. Cette décadence n'est qu'apparente. En réalité, M. de Lamartine est dans toute la force de l'âge et du talent. Mais comment dire ce qui, selon moi, arrête l'essor de cette

noble intelligence, ce qui la condamne à des efforts incomplets et à des œuvres peut-être indignes de sa renommée? Accuserai je la politique d'avoir enlevé M. de Lamartine à la poésie? Faudra-t-il faire le procès aux électeurs du canton de Bergues? Aurai-je le courage de reprocher à M. de Lamartine l'empressement avec lequel il est accouru des sommets poétiques du mont Liban pour répondre aux vœux de ses commettants? Le blâmerai-je d'avoir accepté un mandat honorable, et de l'avoir rempli avec le dévouement d'un honnête homme et le talent, dirai-je d'un grand politique ou d'un grand poëte?

Non, à Dieu ne plaise! la critique serait un vil métier, si elle me donnait le droit de reprocher à M. de Lamartine un acte de désintéressement, de patriotisme et de courage. M. de Lamartine a accepté la députation; il s'est honoré de représenter quelques bourgeois d'une ville de province, lui qui représentait à la fois les préjugés d'un vieux nom, les regrets d'un parti vaincu et le génie poétique de la France nouvelle. Cette déférence de M. de Lamartine au vote électoral du canton de Bergues prouve qu'il avait fini par comprendre son siècle et son pays. C'était en même temps un éclatant témoignage de résignation patriotique et de dévouement; car, en acceptant la députation, ne peut-on pas dire qu'il renonçait à la poésie? En mêlant sa vie au mouvement et au bruit, aux passions et aux misères du monde politique, si étranger qu'il voulût rester à ses intrigues, ne troublait-il pas cette source limpide et pure où son génie puisait depuis vingt ans? Ne mêlait-il pas, pour ainsi dire, la poussière de nos disputes aux flots d'azur de son beau lac, l'argile grossière de nos systèmes et de nos lois aux sables d'or de ses rivages?

.... Vatem egregium, cui non sit publica vena,
Anxietate carens animus facit.............

Que dis-je? M. de Lamartine, en mettant le pied dans un

parlement, ne s'exposait-il pas à de cruels mécomptes?

Je sais que M. de Lamartine a le goût des questions politiques, et qu'il s'est livré souvent, depuis quelques années, à cette recherche nouvelle pour lui, avec une ardeur extrême. Il aime la tribune, et il y monte fréquemment, et la Chambre l'écoute, et elle lui est favorable, moins jusqu'ici pour l'importance de l'homme politique que pour l'immense renommée du poëte, moins pour la valeur pratique de ses idées que pour le charme de sa parole, toujours étudiée, toujours poétique, où les images abondent, où la puissance du rhythme couvre bien souvent le vague de la pensée, espèce de mélopée brillante qui participe de la prédication et du dithyrambe, où l'on voit que la conscience des opinions lutte sans cesse contre les entraînements du cœur, où l'idée positive périt quelquefois, étouffée sous le luxe de l'imagination, où le raisonnement s'efface et disparaît dans les nuages artistement disposés d'une magnifique phraséologie. Du reste l'orateur a une attitude pleine de noblesse. Sa tête est bien placée; son front brille de modestie; son geste est grave; de ses yeux s'échappe une douce lumière; enfin toute sa personne exhale je ne sais quel parfum de poésie,

Ambrosiæque comæ divinum vertice odorem
Spiravêre;

parfum qui se répand de la tribune dans la salle et ranime un instant, sur le banc des législateurs, tant de cerveaux engourdis dans l'exclusive préoccupation des intérêts positifs. En sorte que M. de Lamartine joue pour ainsi dire, dans le drame parlementaire, le rôle dont le chœur était chargé dans la tragédie antique. Il laisse dialoguer les intérêts, les passions se heurter et la mêlée des ambitions s'engager sur tous les points; puis il arrive à la fin de la scène comme un médiateur pacifique, pour chanter quelque grande méditation, et tâcher de mettre tout le monde d'accord. Car toute la politique de M. de Lamartine, sa

science sociale aussi bien que sa politique rationnelle, se résume dans un principe, le plus honorable et le plus vain, et elle aboutit à cette énigme des sociétés modernes, à cette illusion des philanthropes, à ce rêve éternel des honnêtes gens, à ce mot que j'aime et dont je sens le vide, *la conciliation des partis*.

Il me resterait, car je m'aperçois que je n'ai pas parlé de la prose de M. de Lamartine, à l'étudier comme prosateur. Mais je ne veux pas finir par l'analyse du moindre de ses mérites. Comme prosateur, M. de Lamartine n'a presque rien écrit. Sa plus belle prose est encore dans ses discours parlementaires. On trouve aussi des pages fort remarquables dans les *Souvenirs d'Orient*. Mais en général, la phrase prosaïque de M. de Lamartine est vague, monotone, tout au contraire de sa période poétique, qui est si vive, si précise, si ferme, si mélodieuse. On sent que la prose de M. de Lamartine est gênée, qu'elle marche péniblement sous le poids des ornements dont elle est parée à toute heure, à tout propos, qu'elle étouffe sous la riche enveloppe et sous les plis amoncelés de sa robe flottante. Une phrase du voyage d'Orient que j'ai citée plus haut, dans une autre intention, peut être considérée cependant comme le type des procédés habituels de la prose dans les essais de M. de Lamartine. Quelle différence avec la phrase de M. Victor Hugo où tant d'originalité se mêle à tant d'effort, où le rhythme est si obéissant à la pensée, où la vigueur du trait ressort si vivement dans la hardiesse du dessin, où la puissance des formes, où la fermeté des muscles se trahit sous l'ampleur du vêtement et sous le luxe exagéré du costume! Et qu'on prétende ensuite que les poëtes n'ont pas le don de la prose! Mais je dirai plus tard d'où vient cette supériorité de M. Victor Hugo dans la langue prosaïque. Elle est réelle, malgré ses défauts. M. de Lamartine a gardé pour lui, je crois, la supériorité du style et de l'inspiration poétique.

Tel est M. de Lamartine. Poëte, j'ai reconnu en lui, à un degré supérieur, deux qualités éminentes dont la réunion a manqué à presque tous les devanciers de notre illustre contemporain, la spontanéité et l'universalité du génie poétique. Député, je l'honore ; homme politique, je le crois dupe encore de son imagination et de son cœur. Orateur, il me paraît plus fait pour charmer son auditoire que pour le convaincre. Prosateur, il reste peut-être au-dessous de sa renommée.

Je sais que l'on va conclure de mon opinion sur M. de Lamartine que je ne crois pas les hommes de lettres propres aux affaires publiques. Cette conséquence serait trop rigoureuse. Si Corneille avait vécu de mon temps, je l'aurais fait ministre, disait Napoléon. C'est là un mot profond et juste. Je pense aussi que dans un certain nombre d'esprits, la vocation littéraire se concilie merveilleusement avec la vocation politique, que l'une entraîne l'autre, qu'elles s'accordent et se soutiennent, qu'elles marchent de concert vers le même but. Je ne doute pas non plus qu'une éducation littéraire ne soit une indispensable préparation à la carrière politique, dans laquelle il ne se rencontre pas seulement des intérêts à traiter, mais des passions de toute sorte à remuer, à combattre, à convertir ; si bien que la science du beau langage semble être pour beaucoup plus que celle des affaires, dans la solution de la plupart des questions qu'agitent les gouvernements libres. Mais je crois aussi que, parmi les gens de lettres, il en est qui sont appelés à une destinée que je n'appellerai pas plus étroite, mais plus exclusive. Oui, je crois dans bien des cas à la vocation exclusive du génie !

Quand ce caractère se manifeste dans un grand poëte, quand son talent l'a élevé si haut qu'aucune renommée politique ne peut l'atteindre, quand ses chants ont rempli son siècle et charmé son pays, quand sa parole poétique a l'autorité réunie du talent et de la vertu, il est injuste de

dire qu'il « n'a fait que cadencer des rêves agréables, » qu'il n'est qu'un baladin propre à divertir les hommes » sérieux. » Le sentiment public ne sanctionne pas cette ridicule sentence ; le grand poëte est un grand citoyen, sa lyre est un admirable instrument de civilisation, sa mission est une des plus actives qu'il soit donné à l'homme de remplir sur cette terre. Chantres inspirés, âmes de leur siècle, échos de leur patrie, flambeaux du monde, les poëtes ne gagnent rien à se compromettre dans la mêlée des ambitions politiques, à parler le langage des affaires, à discuter les intérêts positifs ; et les affaires ne gagnent rien non plus à leur assistance. Qu'ils restent donc dans les hautes régions de la poésie ; qu'ils gardent leur rang

Parmi ces purs enfants de gloire et de lumière,
Que d'un souffle choisi Dieu voulut animer,
Et qu'il fit pour chanter, pour croire et pour aimer !

Ces vers sont de M. de Lamartine. Il les adressait, en 1821, à lord Byron. M. de Lamartine débutait alors. Il aurait accepté pour lui le conseil qu'il donnait, d'une voix si modeste et si ferme, au plus grand poëte de l'Angleterre ; aujourd'hui, M. de Lamartine n'a de conseils à recevoir de personne, car sa gloire domine son pays, son siècle, ses admirateurs et ses critiques (1).

(1) Ceci était écrit en juillet 1837.

II

M. de Lamartine,

HÉROS ET HISTORIEN DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

(17 août 1849.)

« ..... La poésie, chez M. de Lamartine, c'est tout
» l'homme. Il n'y a pas un coin de son esprit, pas un re-
» pli de sa mémoire où la poésie ne trouve à se loger......
» elle coule avec son sang, elle se mêle à sa substance ;
» elle le pénètre et l'inonde ; elle transforme en rêves bril-
» lants ses passions, ses croyances, ses idées, ses opinions,
» tout, jusqu'à l'expérience, qui n'agit pas sur M. de La-
» martine comme sur les autres hommes. L'expérience ne
» le fait pas plus sage, mais plus poëte ; elle ne rend pas
» son esprit plus juste, mais seulement plus fécond ; elle
» ne le mûrit pas, elle l'échauffe ; elle ne l'instruit pas,
» elle l'exalte. »

J'écrivais en 1837, dans le *Journal des Débats*, les lignes qui précèdent. On les crut sévères. Quant à moi, si j'avais pu conserver le moindre doute sur le genre d'aptitude que M. de Lamartine apporte dans les affaires de son pays depuis quinze ans qu'il y est mêlé, avec des fortunes et des prétentions si diverses, le livre qu'il vient de publier (1) m'aurait convaincu : M. de Lamartine n'a jamais été qu'un poëte aux affaires. Il l'était aussi bien dans la majorité que dans l'opposition. Quand il a voulu mettre la main à une révolution, il est resté poëte, c'est-à-dire qu'il n'y a apporté que les rêves d'un esprit chimérique,

(1) *Histoire de la Révolution de* 1848. 2 vol. in-8°.

l'emphase d'un sophiste, les dépits d'un cœur blessé. Et lorsque enfin le gouvernement de la France est tombé de chute en chute entre ses mains, c'est sur un trône de métaphores que M. de Lamartine a régné. « Tu n'es qu'une lyre ! va chanter ! » lui criait un ouvrier à l'Hôtel de Ville. Ce mot, que cite M. de Lamartine, caractérise exactement le genre de capacité qu'il a déployé comme politique et comme ministre. Il n'a pas gouverné, il a chanté.

Terrible chanteur toutefois, puisque sa voix, pareille à la trompette qui faisait tomber les murailles de Jéricho, a eu la puissance de renverser un trône. Mais la valeur réelle de M. de Lamartine ne doit pas se mesurer à l'action que, dans un moment de panique et de surprise, sa parole a exercée. Il a eu la puissance mécanique de la trompette qui sonne une charge. Il n'avait ni organisé l'armée pour la campagne, ni commandé la bataille, ni prévu les suites de la victoire. Il n'apportait dans ce grand inconnu de la révolution de Février ni sérieux motifs, ni convictions anciennes, ni passions violentes. Il allait à la révolution, qu'on me permette la comparaison, comme les enfants de Paris vont à l'émeute, attiré par le bruit, avide d'émotions, prodigue de paroles, sans méchanceté et sans pitié. On peut le voir dans son livre : la nuit qui précéda cette catastrophe, M. de Lamartine prend la peine de nous l'apprendre, il dormit d'un profond sommeil. Le lendemain, avant d'entrer à la Chambre, au moment de prendre une résolution, il ne demanda que cinq minutes à ses amis. Puis il se décida. Son plan était fait. Cinq minutes ! Les républicains de la veille, qui étaient venus consulter M. de Lamartine, ne trouvèrent pas le temps trop long. Quoi qu'il en soit, le grand poëte les entraîna, incertains et contraints, dans la république à laquelle il ne songeait pas lui-même quelques instants auparavant. Car, s'il faut l'en croire, le matin du 24 février, « sans parti à la Chambre,

sans complice dans la rue, retenu par une indisposition, il ne songeait pas même à sortir de chez lui. » Etrange destinée de cette république qui devait terminer un règne de dix-huit ans ! Un poëte, qui avait bien dormi, sorti de chez lui par hasard, la met au monde dans une méditation de cinq minutes, la couvre de fleurs de rhétorique, et la jette au peuple « le plus spirituel de la terre, » qui s'empresse de la ramasser. Et cela s'appelle une révolution !

J'ai besoin de me rappeler à quel point ce mot est grave, et qu'il y a du sang dans ces jeux de la fantaisie et du hasard, pour ne pas céder à un sentiment beaucoup moins sérieux, en relevant ce que la conduite publique de M. de Lamartine, dans ces circonstances critiques, a révélé d'irréflexion et de légèreté. Je n'en chercherai pas la preuve ailleurs que dans son livre ; mais là je n'aurai que l'embarras du choix. Ainsi M. de Lamartine prononça le 22 février, dans un conciliabule d'opposition, un discours qui fut comme la préface de l'œuvre qu'il consomma plus tard. Il s'en confesse comme d'une insigne étourderie. (T. I, p. 61.) Le surlendemain, et quand il est lancé sans retour, quelle est son attitude au milieu des scènes navrantes du Palais-Bourbon ! Il laisse le drame se dérouler ; on dirait qu'il attend l'émeute. Est-ce complicité? non sans doute ; mais il semble n'être là que pour l'émotion du spectacle, pour cette sorte de plaisir terrible et douloureux que cause, aux amateurs du pittoresque à outrance, la vue des grandes catastrophes de l'humanité. M. Proudhon admirait au faubourg Saint-Antoine « la sublime horreur de la canonnade. » M. de Lamartine, au Palais-Bourbon, semble contempler avec une curiosité d'artiste, comme Joseph Vernet attaché au grand mât pendant la tempête, le dernier naufrage de la royauté. Comme il a observé, il a peint ; sa peinture révèle le peu de profondeur de sa pensée. Elle le montre livré à l'observation banale des incidents les plus frivoles, à l'émotion physique des yeux,

plus occupé, on le croirait, de son rôle à venir de chroniqueur que de sa mission révolutionnaire ; toujours poëte, au moment même où cette immense méprise de la destinée lui impose les devoirs d'un chef de parti. Et lorsque enfin, après avoir remarqué que « les fils de la duchesse d'Orléans avaient une veste courte de drap noir et une collerette blanche, » M. de Lamartine prend à son tour la parole, pour lancer le dernier éclat de la foudre qui va frapper ces malheureux enfants dans les bras de leur héroïque mère ; quel est son langage ? De quel style aborde-t-il cette redoutable question de la régence, où le destin du monde semblait suspendu ? Il faut relire, après seize mois, cet incroyable amphigouri pour comprendre ce qu'une extrémité soudaine et irréparable des choses humaines peut prêter de force à la phraséologie la plus vulgaire. Mais, malgré tout, on reste stupéfait en songeant que cette triste et vide déclamation de M. de Lamartine était la formule dont il avait plu à la Providence de se servir pour rédiger son arrêt de mort contre la royauté de juillet !

Inexplicable contradiction de l'esprit français ! La France laisse briser une couronne consacrée par dix-huit ans de prospérité sur la tête la plus expérimentée du royaume, et elle se donne, sans compter, au plus brillant de ses poëtes, au plus chimérique de ses orateurs, au moins éprouvé de ses hommes politiques ! Le mal était donc bien profond ! Oui, certes ; quand les circonstances grandissent ainsi des hommes hors de toute mesure, c'est qu'elles sont graves. Quand la vague qui a englouti le majestueux navire, chargé d'agrès et de richesses, soulève en se dressant le frêle esquif que sa légèreté dérobe à l'abîme, c'est que le péril est grand. M. de Lamartine a dû à la gravité des événements sa rapide et éphémère élévation. Il n'avait pas préparé, peut-être n'eût-il pas voulu la révolution de Février. Il s'y est jeté. Cette révolution l'a porté trois mois,

tant qu'a duré l'agitation du sol et le mouvement désordonné des esprits. Où des hommes politiques d'un poids plus sérieux se seraient brisés, M. de Lamartine a échappé par la souplesse de ses mouvements et le vide de sa parole, semblable à ces nageurs qui se soutiennent à fleur d'eau sur des outres remplies de vent. Tel a été le mérite et l'à-propos de M. de Lamartine au milieu de cette crise dévorante. Le peu de surface qu'il présentait aux assauts de la fortune l'a sauvé. C'est parce qu'il n'était qu'un poëte qu'il a pu succéder au roi Louis-Philippe. Tout autre y aurait laissé son renom, peut-être sa vie. M. de Lamartine, lui, n'y engageait rien que des phrases.

Je sais l'objection. Vous voulez, comme Platon, chasser les poëtes de la République. Vous prononcez contre les hommes de génie une incompatibilité à laquelle la loi électorale de M. Billault lui-même n'a pas songé. M. de Lamartine a été poëte à ses heures; la France s'en souvient. Pourquoi l'exclure de la politique? Eschyle, Sophocle, le Dante, Milton, Sheridan, Chateaubriand étaient poëtes, et ils ont figuré avec éclat dans les plus grandes affaires de leur pays.

Telle est l'objection. J'aurais beau jeu pour y répondre. Certes, le génie poétique est un insigne don du ciel, et, de toutes les illustrations, après la guerre, celle qui porte le plus loin dans l'espace et le plus avant dans le temps le nom d'un mortel. Encore la renommée des conquérants ne vit-elle le plus souvent que par la grâce des poëtes. Mais plus le génie poétique est une faculté spéciale, *sui generis*, plus il exclut celui des affaires. Regardez à la gloire de tous les poëtes qui ont voulu mêler leur vie aux agitations de la vie publique, et voyez ce que pèse, dans le souvenir qu'ils ont laissé, celui de leur influence politique. Qui se soucie de l'ambassade de Sophocle et de la gloire militaire du Dante? Qui se souvient de *l'Iconoclaste* en présence du *Paradis perdu?* Il y a eu des hommes

d'État qui ont été poëtes, tels que Napoléon, car il l'était à ses grands jours ; il l'était aux Pyramides et à Austerlitz. Il l'était aussi, et ce fut son malheur, quand il rêvait la conquête de l'Angleterre et la monarchie universelle. Il y a toujours un côté par où une ambition excessive, dans un grand homme de guerre, tient aux chimères et aux vanités de l'esprit poétique. C'est par là qu'elle frappe l'imagination des peuples; c'est aussi par là qu'elle périt. Arriver par la pratique des grandes affaires à cette sorte de surexcitation maladive qui jette un esprit supérieur dans le chimérique et l'impossible, on le conçoit. Mais partir des rêves dorés de l'imagination, descendre de l'empyrée poétique pour prendre pied dans le positif des choses humaines, voilà ce qui ne s'est vu que rarement. La règle pourtant n'est pas absolue. Et pourquoi M. de Lamartine n'y ferait-il pas exception?

Examinons donc, sans sortir du sujet qui nous occupe, par quelle manifestation de son génie politique le poëte des *Méditations* a prouvé qu'il avait échappé à la loi commune, par quelle porte il a passé de l'empire des chimères dans celui de la réalité, comment enfin il s'est transfiguré sur ce Sinaï républicain, où il n'a eu qu'à se recueillir cinq minutes *sans respirer*, pour révéler au monde sa vérité et sa lumière. Examinons. Notre étude sera d'autant plus impartiale qu'elle repoussera, sans exception, tout ce qui ne serait pas emprunté mot pour mot à l'espèce d'autobiographie que M. de Lamartine a décorée du nom d'histoire, et qui n'est que son portrait en pied, peint par lui-même.

Quand on étudie d'une manière générale, dans les œuvres et dans les actes de M. de Lamartine, son esprit, son caractère, son langage; cette allure de prophète, de barde et de chevalier; cette nature à la fois ossianique et orientale, rêveuse comme le Nord, radieuse comme le Midi; cette verve d'improvisation, cette langue mêlée d'abstrac-

tions et de métaphores, ce mépris du temps, ce dédain de la science; quand on fait cette étude sur M. de Lamartine, on arrive inévitablement à cette conclusion que son génie même lui interdisait la politique et le confinait dans la poésie. S'il y avait une chose qui était facile pour M. de Lamartine, ce n'était pas seulement de faire de beaux vers; les meilleurs poëtes savent par expérience qu'il est encore plus facile d'en faire de mauvais; mais s'il y avait une chose qui ne demandât aucun effort de la part de l'auteur des *Harmonies*, c'était de rester fidèle à sa destinée de poëte; c'était de se garder des amorces de la politique auxquelles la mobilité de son esprit n'offrait aucune prise sérieuse et durable. Je ne sais plus quel homme d'esprit disait, après avoir entendu la lecture d'une *Lucrèce* quelconque, destinée au Théâtre-Français : Il est si facile de ne pas faire une tragédie en cinq actes et en vers! On pourrait dire en sens contraire, de M. de Lamartine : Il lui était si facile de ne pas faire une révolution! Pourquoi l'a-t-il faite?

M. de Lamartine avait, nous dit-il, *deux mobiles secrets* qui le poussaient dans la révolution : Il voulait le suffrage universel, voilà pour le premier; il voulait supprimer le budget des cultes, voilà le second; mobiles bien secrets en effet, car depuis quinze ans que M. de Lamartine faisait retentir la tribune de ses harangues et alimentait la presse mâconnaise de sa polémique, il n'avait jamais révélé ce mystère de sa conscience. Et il aurait fait une révolution pour réaliser ce rêve inédit de sa secrète pensée! Il aurait fait une révolution pour le succès de cette phrase avec laquelle il fit crouler d'applaudissements, le 24 février, les bancs envahis du Palais-Bourbon : « Comment » trouver la base du gouvernement du peuple? Comment, » Messieurs?... En allant jusqu'au fond du peuple et du » pays, *en allant extraire du droit national ce grand* » *mystère de la souveraineté universelle* d'où sortent tout

» ordre, toute liberté, toute vérité.... » Est-ce là, je le demande, l'argument d'un politique ou celui d'un déclamateur? Y a-t-il là figure d'homme d'État ou de poëte? De mystère en mystère, M. de Lamartine nous a conduits, hélas! à la plus poignante réalité. Mais qu'il n'essaye pas de nous prouver qu'il nous y a menés comme l'agent inspiré et prévoyant de la Providence; il n'a été que le ministre étourdi et présomptueux du hasard.

Il faut donc, avec tout le respect que m'inspire le plus grand poëte lyrique qui ait jamais illustré la langue de mon pays, que je cherche ailleurs les causes véritables qui ont poussé M. de Lamartine jusqu'aux extrémités où s'est abîmé le trône de juillet; et ces causes, c'est dans la partie la plus délicate de son livre que je les trouve. « Il est, écrivait le comte Joseph de Maistre (dans ses *Considérations sur la France*, 1797), des actions excusables, louables même, suivant les vues humaines, et qui sont dans le fond infiniment criminelles. Si l'on nous dit, par exemple : « J'ai embrassé la révolution française par un amour » pur de la liberté et de la patrie, » nous n'avons rien à répondre. Mais l'œil, pour qui tous les cœurs sont diaphanes, voit la fibre coupable. Il découvre, dans une brouillerie ridicule, dans un petit froissement de l'orgueil, le premier mobile de ces résolutions, qu'on voudrait illustrer aux yeux des hommes; et pour lui le mensonge de l'hypocrisie, greffée sur la trahison, est un crime de plus. »

On pense bien que je n'applique pas à la conduite de M. de Lamartine toute cette rude sentence. M. de Lamartine n'est guère hypocrite. Son livre ne l'est pas du tout. Il s'y mêle, à bien des faussetés de sentiment où le mauvais goût l'entraîne, plus d'un retour secret de justice et de vérité qui approche du remords, plus d'un mouvement miséricordieux qui ressemble à de la sensibilité. M. de

Lamartine aime à mettre des épitaphes touchantes sur les tombes politiques de ses victimes. Il aime à attacher un crêpe à son drapeau vainqueur. Il montre volontiers la tête de mort de l'esclave égyptien au milieu des banquets de la démocratie triomphante. Son livre est tour à tour un confessionnal et un piédestal où successivement son orgueil se redresse ou s'abaisse, où le cilice du pénitent se mêle à l'écharpe du dictateur, et la verge de fer aux faisceaux dorés. Par exemple, M. de Lamartine nous confie qu'il était mal en cour. Cette confession a un air de triomphe. Au fond, elle est précieuse à recueillir :

« Le roi Louis-Philippe n'aimait pas Lamartine.... Il le croyait sans doute un ennemi de sa maison ou une *intelligence politique bornée*, préférant les chimères aux utiles réalités de la puissance. Le prince, bien que le député lui rendît quelquefois hommage et souvent service à la tribune, avait toujours parlé de M. de Lamartine comme d'un *rêveur dont les ailes ne touchaient jamais terre*, et dont l'œil ne savait pas discerner les ombres des réalités. Le roi tenait en cela les propos de la bourgeoisie. *Elle ne pardonne pas* à certains hommes (les grands hommes) de n'avoir pas les médiocrités de la foule... Le nom de M. de Lamartine était *le dernier* qui pût venir sur les lèvres du roi. » (T. Ier, p. 115 et suivantes.)

Et plus loin :

« M. de Lamartine n'avait pas même reçu de la duchesse d'Orléans un signe d'assentiment ou de reconnaissance, pour l'hommage désintéressé et tout politique qu'il lui avait rendu à la tribune (en défendant ses droits à la régence). »

Ainsi M. de Lamartine, il le croyait du moins, était un homme d'État incompris à la cour, un politique dont la bourgeoisie ne voulait pas, un orateur dont les plus beaux discours ne touchaient pas le cœur des princesses. Ce n'est pas tout : dans le parti même auquel, depuis plu-

sieurs années, s'adressaient toutes ses caresses les plus emmiellées, il se sentait dédaigné. La rue Lepelletier semblait s'entendre sur ce point avec le château :

« *Le National* peignait M. de Lamartine comme un orateur ambitieux, caressant l'Opposition pour lui emprunter de la popularité.... Plus souvent il couvrait de fleurs l'orateur, pour mieux effacer l'homme politique; il manquait peu d'occasions de joindre, comme correctif à l'éloge exagéré du talent, *le dédain de la pensée.* »

C'était donc, il faut l'avouer, une bien étrange situation que celle de M. de Lamartine, et bien désespérée, quand la fortune lui offrit la ressource d'une révolution. Comptons en effet. Il essaye un instant, pendant la coalition de 1838, de marcher à la tête du parti de l'ordre. C'était du moins une honorable prétention. La coalition passée, le parti de l'ordre retourne à ses chefs naturels. M. de Lamartine offre ses services à la gauche : la gauche accepte ses discours. Il ne put jamais être le chef d'un parti. On ne pouvait donner ce nom aux quatre fidèles qui se groupaient autour de sa gloire et se chauffaient à son soleil. Ce n'était pas un parti, mais une pléiade. Écarté par le parti de l'ordre pour ses prétentions à la suprématie, froidement accueilli par l'Opposition, M. de Lamartine fit des avances à la gauche républicaine; il fit des discours où il attaquait *le règne.* L'organe le plus poli des républicains, *le National*, répondit par un spirituel dédain. Que restait-il à M. de Lamartine, que le roi n'aimait pas, que la duchesse d'Orléans ne remerciait pas, que la bourgeoisie traitait de rêveur, dont la droite se défiait, que la gauche repoussait, que M. Marrast tançait de sa férule couverte de velours? Que lui restait-il? Ce grand inconnu, ce facile compère, ce commode anonyme, cet associé pour tout faire, je veux dire le peuple; car c'est ainsi qu'on appelle le parti qu'on veut avoir quand on n'a pas de parti.

M. de Lamartine se retourna donc du côté du peuple, et, s'il faut l'en croire, le peuple ne fut pas ingrat. Dès le 24 février, il lui donnait sur la place du Palais-Royal, au milieu des balles du Château d'eau, une éclatante revanche. Il le demandait pour premier ministre : *Lamartine! vive Lamartine! Oui, voilà l'homme qu'il nous faut!* « Tant l'isolement de Lamartine dans une Chambre des Députés étroite, ajoute l'historien, faisait éclater sa popularité alors dans le large et profond sentiment du peuple! »

A la Chambre des Députés, toujours le 24, même triomphe. C'est le peuple qui l'oblige à monter à la tribune. Les degrés sont assiégés de gardes nationaux, de jeunes hommes des écoles, de combattants, d'orateurs.... « Lamartine! Lamartine!!! s'écrie le peuple. Faites parler Lamartine! Lamartine tremblait de parler. » (P. 201.) Cependant il parle.... Sa dernière phrase est coupée par une salve de coups de fusil.... Le peuple présent jette un cri de joie. On sait le reste. M. de Lamartine reste ferme à la tribune, pendant que la duchesse d'Orléans est entraînée violemment hors de la salle et séparée de ses enfants, tandis que la Chambre elle-même se disperse devant l'invasion de ces hommes « à la veste déchirée, à la chemise ouverte, aux bras nus, aux poings fermés, *semblables à des massues de muscles* (p. 211), » qui figurent le peuple dans ce drame effrayant. Ce même peuple, quelques instants après, « fait des signes d'intelligence à Lamartine : Au fauteuil! au fauteuil! nommez le gouvernement provisoire! nommez-le! proclamez-vous vous-même, » lui crie le peuple. M. de Lamartine s'y refuse. « Il se *borne à souffler tout bas* aux scrutateurs les noms qui se présentent le plus naturellement à son esprit, et qui lui semblent les plus appropriés à *l'œuvre de fusion du peuple dans un noyau* commun de pouvoir et d'ordre. » (P. 219.)

J'ai insisté sur ces détails. On verra quelle est leur portée. Je cherche à prouver que M. de Lamartine ne s'est pas jeté en homme vraiment politique, mais en génie incompris, dans la révolution de Février. Qu'ont fait les hommes sérieux, en présence de la redoutable crise qui se préparait, à la vue des factions organisées pour une émeute sanglante? Qu'ont-ils fait? Ils ont reculé. M. Barrot a reculé, M. Duvergier de Hauranne a reculé, tous les hommes pratiques de l'Opposition parlementaire ont reculé. Quand ils ont vu que le banquet du 12e arrondissement marchait à une révolution, ils se sont arrêtés. Les républicains eux-mêmes, qu'ont-ils fait? M. de Lamartine le sait bien. Il lui a fallu convertir M. Marrast, M. Bastide, et, dit-on, M. Bocage, à la République. *Le National* voulait la régence. M. Proudhon lui-même, il nous l'a raconté, est arrivé de Lyon, tremblant de tous ses membres, « Mon âme était à l'agonie; je portais par avance le poids des douleurs de la République... » (*Le Peuple*, n° du 19 février 1849.) Oui, tous les hommes qui avaient, si peu que ce fût, le sens politique, la pratique ou l'intelligence des affaires, tous ces hommes se seraient arrêtés au seuil de la révolution de Février. M. de Lamartine, lui, l'a franchi. Il l'a franchi à la suite du peuple, nous dit-il. Le peuple! savez-vous ce que cela veut dire dans la langue des révolutions? Le peuple! c'est ce qui nous venge de la cour, du pavillon Marsan, de la bourgeoisie, du parti conservateur, de la gauche dynastique, de la gauche républicaine, du *Constitutionnel* et du *National.* Voilà ce qu'était le peuple au 24 février, un vengeur de l'orgueil blessé (p. 62), un redresseur des torts de ces bourgeois indociles, de ces dynastiques inconséquents, de ces factieux insuffisants qui avaient méconnu un homme d'Etat dans un poëte. Le peuple, lui, avait fait M. de Lamartine, du premier coup, premier ministre! *Et nunc, discite reges!*

Je ne cherche pas à grossir, comme on l'a fait ailleurs avec un si remarquable talent, la part de M. de Lamartine dans la révolution de Février ; au contraire, j'aimerais à montrer comment cette responsabilité de M. de Lamartine, si grande par le résultat, si peu réfléchie, si peu politique, si peu sérieuse dans l'intention, était encore atténuée par les vices du temps, par la faiblesse de la Constitution qui régissait la France.

M. de Lamartine, en effet, n'était ni le seul ni le premier qui eût essayé de venger sur le gouvernement de son pays le mécompte de ses prétentions trompées. Sous le dernier roi, précisément parce que nous avions élevé le trône de nos mains, porté chacun une des pierres du monument, parce que nous avions créé cet abri tutélaire, et en apparence puissant, sous lequel notre France vivait si respectée et si tranquille ; sous ce règne, tout homme, pour peu qu'il sortît de la foule ou qu'y restant il s'imaginât que sa destinée était d'en sortir, tout homme se croyait à lui seul une institution, et que le devoir de la couronne était de compter sans cesse avec lui. M. de Lamartine ne mettait pas le pied au château. C'était bien son droit. Mais il en concluait que le roi ne l'aimait pas, et naturellement il payait le roi de retour. L'antipathie du roi Louis-Philippe pour M. de Lamartine, à supposer qu'elle fût réelle, n'avait pas de grands inconvénients pour le pays ; tout au plus empêchait-elle l'auteur du *Voyage en Orient* d'être ambassadeur ou ministre. Mais la haine de M. de Lamartine pour le roi et celle de tant d'autres politiques méconnus, qui croyaient avoir le même droit à sa faveur, étaient un immense péril pour la royauté, que les institutions ne protégeaient pas suffisamment contre cette marée montante des prétentions individuelles. Je me rappellerai toujours ce mot d'un homme de beaucoup d'esprit qui me disait un jour, à l'époque du plus grand feu de la coalition : « On nous dédaigne, nous nous vengeons ! »

Cet homme appartenait à la fraction qu'on a appelée doctrinaire. Sa confession, s'il en fait une, peut aller rejoindre le *meâ culpâ* de l'éloquent M. de Montalembert ; car c'est la même faute, réparée, je le crois, par le même repentir.

Quoi qu'il en soit, ce mot terrible, car il renfermait une des plus violentes crises qui aient ébranlé le gouvernement de Juillet; ce mot peint au vrai la situation d'esprit où dut se trouver M. de Lamartine, quand il se vit, par les dédains successifs de tous les partis, classé, à l'âge de la force et avec une si haute idée de sa capacité politique, parmi les impossibles. C'est le moment où le dépit éclate, où l'amour de soi brise toutes les entraves, où l'orgueil se redresse et se révolte chez les ambitieux les plus résignés. C'est le moment où les factieux s'écrient, comme le héros d'Alexandre Dumas : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! » C'est le moment qui signale la chute des anges dans le ciel; sur terre, les hommes qui portent l'épée passent le Rubicon. Mais un poëte! et un grand poëte encore! un écrivain qui a tenu le monde entier suspendu aux harmonies de sa lyre, attentif aux échos de sa parole, heureux de ses joies, attendri de ses douleurs; un homme qui, n'étant pas roi, exerce une sorte de royauté poétique dans le domaine de l'imagination et de l'esprit; qui, n'étant pas riche, a pu faire avec la rançon de son génie, des voyages fabuleux, fréter des navires et répandre l'or comme le vent répand les feuilles de cèdre sur le mont Liban; — quelqu'un saura-t-il jamais jusqu'à quelle profondeur, impénétrable à la pensée, descend l'orgueil humain dans le cœur d'un tel homme? Et si personne ne le sait, qui peut le dire, à moins que ce ne soit M. de Lamartine lui-même?

Eh bien! cette confidence, il nous l'a faite. Si son livre a un sens, c'est celui-là; c'est le monument de l'orgueil humain...

Exegi monumentum ære perennius !

Si fragile que soit la matière dont il est bâti, il durera comme le témoignage de la plus incroyable adoration de soi-même qui ait jamais inspiré un poëte. J'ai parlé du confessionnal de M. de Lamartine. Ses pénitences mêmes sont orgueilleuses. Le cilice ne sert pas à le couvrir, mais à le parer. Il ne se mortifie pas, il se drape. Les verges du pénitent ont encore des aiguillons caressants pour sa vanité. « Lamartine, dit-il de lui-même à propos de son discours factieux du 22 février, se reprocha cette faute. C'est la seule qui pesa sur sa conscience dans tout le cours de sa vie politique. » Heureux M. de Lamartine! il n'a commis qu'une faute pendant sa vie; et encore cette faute, n'eût-il pas fait *les Méditations* et *les Harmonies*, cette seule faute le rendrait immortel! Érostrate, lui aussi, n'avait brûlé qu'une fois le temple de Diane à Ephèse !...

J'ai dit que, chez M. de Lamartine, l'idolâtrie de lui-même s'élevait à une hauteur pyramidale. Je n'ai pas besoin, pour le prouver, de répéter une remarque que tout le monde a faite en lisant son livre : il parle de lui à la troisième personne, comme le vainqueur de Pharsale ou celui d'Austerlitz. « Lamartine faisait ceci, Lamartine faisait cela... Sa taille élevée dominait la foule, son visage serein l'apaisait... Lamartine se sentait dans la vérité. Il jugeait les hommes avec une sagacité bienveillante, il est vrai, mais instinctive et rapide. » (T. I et II, p. 298-229.) Nous allons voir comment M. de Lamartine jugeait les hommes. Il est difficile de s'élever si haut sans mettre tout le monde au-dessous de soi; mais en même temps il est délicat de donner cette opinion de soi-même, qu'on ne s'est élevé que par la tolérance ou la médiocrité des autres. M. de Lamartine a donc dressé deux pyramides; sur l'une il a mis le gouvernement provisoire et les hommes de Février ; sur l'autre, à quelques centaines de coudées plus haut, il s'est mis lui-même. L'illustre auteur de

la *Révolution de* 1848 est donc resté grand en dépit de la grandeur de ses collègues et de ses confidents. Il les élève, mais il se grandit. Sa gloire se fait litière des éloges qu'elle leur prodigue; et aussi bien, Molière l'avait dit :

Sur quelque préférence une estime se fonde,
Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde.

Je me demande seulement pourquoi M. de Lamartine est tombé, à propos de ses collègues de gouvernement, dans des hyperboles qui ne pourraient avoir pour effet que de les rendre ridicules. Est-ce que par hasard il aimerait à leur retirer d'une main, par vanité de poëte, ce qu'il leur donne de l'autre par entraînement de camarade? On le croirait vraiment, à l'exagération dithyrambique de ses éloges. Tous les dictateurs de l'Hôtel de Ville sont des saints. Ce n'est pas assez, ils sont tous beaux; M. Marie est beau, M. Pagnerre est beau, M. Duclerc est beau; M. Marrast « est moins doué par la nature » (p. 280); mais, malgré tout, pour lui comme pour les autres, « la solennité du moment relevait ces visages ordinairement penchés sur la lampe de l'écrivain. Les figures s'étaient agrandies comme les caractères... » La beauté physique est bien près de la beauté morale. Il n'y a pas si loin qu'on le croit d'Antinoüs à Socrate. Une telle réunion de beaux hommes devait composer nécessairement le meilleur gouvernement du meilleur des mondes. Aussi M. de Lamartine n'hésite-t-il pas à le qualifier d'un mot : *la philosophie aux affaires.* Après un pareil éloge du gouvernement de Février, n'est-il pas vrai qu'il n'y aurait plus qu'à baisser le rideau? *Fabula peracta est!*

Il y a toujours un peu d'ironie au fond de l'admiration qu'on ressent pour les autres. Ce n'est guère que l'admiration qu'on a pour soi-même qui est complétement sincère. M. de Lamartine a beau être un excellent camarade, le côté vulnérable ou risible des hommes et des choses le

8

provoque sans cesse, même parmi ces effrayantes scènes d'une révolution et ces austères soucis d'une dictature. Quant aux choses, je recommande aux lecteurs de son livre tout ce qu'il raconte des scènes de pugilat de l'Hôtel de Ville, des *délibérations irritées* du gouvernement provisoire, des barricades de la salle du conseil et de ces mille incidents tour à tour terribles ou burlesques qui exposaient ce pouvoir d'un jour à sombrer dans le ridicule ou dans le sang. Quant aux personnes, quelle a été l'intention de M. de Lamartine? Cela n'est pas très-facile à dire quand on met ses épigrammes en regard de ses flatteries. Quoi qu'il en soit, M. de Lamartine remarque « le fin sourire » de M. Flocon. M. Crémieux a été « le conseiller attendri de la duchesse d'Orléans le matin, de la République le soir. » M. Courtais était « quelque chose entre Santerre et Mandat. » M. Arago « prit le ministère de la marine du droit de sa renommée, aussi vaste que le globe où son nom allait *flotter*. » M. Garnier-Pagès « répandait à flots sur la multitude sa voix, son âme, ses gestes, ses sueurs..... ses bras s'ouvraient et se refermaient sur sa poitrine comme pour embrasser le peuple. » M. Louis Blanc : « On pressait ses discours; on n'y trouvait que du son. » M. Lagrange : « Le désordre de la pensée générale dans la chevelure, le geste immense, la voix creuse. » M. d'Alton-Shée : « Un jeune homme qui avait montré, *une fois*, une grande promesse de talent à la Chambre des Pairs. » Mme Sand : « Une femme importante. » M. Albert : « Muet derrière son maître; fanatique de l'inconnu. » M. Barbès : « Soldat de l'impossible. » M. Marie : « Homme de haute tribune et de haute politique. » M. Bastide : « Statue un peu fruste de l'incorruptibilité, » etc., etc. C'est ainsi que M. de Lamartine, en véritable enfant gâté de la Muse, jette en se jouant l'épigramme à toutes ces grandeurs qu'il a créées, dont il s'est servi, qui, pour la plupart, n'auront d'illustration que celle qu'il leur a faite,

et n'arriveront à la postérité que sous son contre-seing. M. Ledru-Rollin seul est épargné. L'auteur ne fait qu'une réserve sur son compte : « Il n'est guère homme d'Etat, et il est un peu sanguin. » (Pages 398 et 351.)

Suivons le procédé historique de M. de Lamartine. Son piédestal une fois dressé, ses collègues convenablement placés, à perte de vue au-dessous de lui, et dans une élévation toutefois assez radieuse pour satisfaire les plus exigeants, l'historien de la *Révolution de* 1848 entreprend le récit des faits. Ce récit est simple. M. de Lamartine a tout fait. Il a fait la révolution. Il dit le contraire ; mais il en raconte les incidents de telle manière, qu'il faut choisir entre son affirmation et son récit. Et que signifie donc la fameuse prosopopée : « Levez-vous, princesse ! allez et régnez ! » Que signifie-t-elle, si ce n'est que l'auteur des *Harmonies* n'a eu qu'à lever le doigt pour empêcher la révolution, et qu'il ne l'a pas levé ? Il a donc fait la République. Il a beau dire (p. 227) : « C'était une usurpation, » et (p. 405, t. II) : « Ce fut une surprise, » on voit bien partout ailleurs qu'il accepte avec complaisance, qu'il s'arroge avec orgueil cette paternité délicate. Est-ce tout ? L'enfant était né, il fallait le mener à bien. M. de Lamartine se charge de l'éducation ; il fait tout, la diplomatie, la guerre (sur le papier), l'économie politique, les finances ; il fait évader les ministres ; il a l'initiative universelle ; il crée la garde mobile ; il met la main (cela est bon à savoir) à l'envoi des commissaires ; mais il sauve le drapeau tricolore, c'est là sa vraie gloire. Il n'a fait qu'une faute, il n'a aussi qu'une gloire, mais celle-là est grande ! Enfin M. de Lamartine est *l'alpha* et *l'oméga* de la nouvelle République ; on le voit partout ; il est la pensée, la parole, la plume, quelquefois le bras du pouvoir pendant ces terribles journées de gouvernement à la force du poignet. (P. 288, 296, 301.) Il sauve l'Hôtel de Ville le 16 avril ; il reprend le Palais-Bourbon sur l'émeute le 15

mai. Il triomphe dans les rues aux cris de *vive Lamartine!* un nombre incalculable de fois. Tout cela est vrai, plus ou moins; et je reconnais sincèrement que les intentions de M. Lamartine étaient excellentes. Une fois la démagogie déchaînée, M. de Lamartine et la plupart de ses collègues ne demandaient qu'une chose, qui n'était pas facile, mais qui ne leur importait pas moins qu'à tout le monde, c'est qu'on la remît à la chaîne. « Nous marchons à une campagne contre de grandes factions, » disait-il avant le 24 juin. Il le pensait depuis le 24 février. En s'alliant aux honnêtes gens et aux amis de l'ordre dans tous les partis, M. de Lamartine et ses collègues préservaient leur vie. « Après nous, c'est l'enfer du Dante! » disait M. Arago. Je crois qu'aucun d'eux n'eut peur. S'ils eurent une qualité, ce fut le courage; mais ils eurent le courage qui sauve, et il est impossible que l'histoire leur fasse un mérite extraordinaire de s'être alliés contre les *barbares* avec le vrai peuple qui seul pouvait les sauver. Je souligne ce mot à dessein. J'aime à retrouver sous la plume de M. de Lamartine (p. 334, t. II) ce mot qui nous a été si amèrement reproché.

M. de Lamartine a été un moment tout-puissant; tout le monde s'en souvient. C'est le temps qu'il a lutté avec la majorité du gouvernement provisoire contre la république écarlate. Mais, au sein même de cette puissance, la raison de l'homme d'État n'avait-elle pas subi de fâcheuses éclipses? Le poëte ne remplaçait-il pas à chaque instant le politique quand, par exemple, dans la révolution de Février, son imagination lui montrait *un idéal élevé* à la place d'une passion abjecte? dans le gouvernement provisoire la réunion de toutes les vertus théologales? dans la proclamation de la République l'unanimité des cœurs? dans la manifestation du 17 mars « une sédition pacifique? » dans les élections d'avril 1848 le recueillement, l'indépendance et la sérénité? dans la commission exécu-

tive l'entente cordiale ? sur tous les visages la joie jaillissant des physionomies, la fraternité traduite en actes, la révolution « plus semblable à une fête qu'à une catastrophe? » N'était-ce pas le poëte qui agissait et qui parlait quand M. de Lamartine se vantait d'avoir donné à M. Cabet l'idée de son Icarie? quand il fondait « des clubs bien intentionnés? » quand il soutenait M. Caussidière? quand il parlementait avec M. Blanqui sur le canapé de M. Guizot? quand il donnait à dîner aux factieux irlandais? quand il triomphait des démolitions de l'Europe et qu'il disait à ses collègues, au début d'un conseil de gouvernement : « Chaque fois qu'un courrier m'arrive, et que j'entre ici pour vous entretenir de nos affaires extérieures, *je vous apporte un pan de l'Europe?* » Etait-il homme d'État ou poëte celui qui disait : « Si je me sépare de M. Ledru-Rollin, l'Assemblée sera violée ? » et l'Assemblée l'était huit jours après. Est-il homme d'État ou poëte, celui qui écrit dans son histoire : Le 15 mai fut « une atroce image d'une invasion de barbares dans une société civilisée, » et qui a dit sous serment, devant la justice, que le 15 mai fut « une immense étourderie de la population parisienne? » Est-il homme d'État ou poëte celui qui croit avoir inventé le système de répression appliqué par le général Cavaignac à l'insurrection de juin, et qui s'attribue le succès final de cette grande bataille civile : « Lamartine, en instituant la concorde des républicains dans le conseil, avait soutiré prudemment l'électricité politique de ce nuage antisocial. » Molière aurait dit : Voilà pourquoi votre fille est muette. M. de Lamartine ajoute : Voilà pourquoi l'insurrection avorta !

M. de Lamartine se conduisit en juin avec son courage ordinaire. Mais ici encore ce n'est pas en historien qu'il écrit, c'est en poëte. Qu'importe que ses deux chevaux fussent sellés dès le matin? que l'un d'eux, monté par M. Pierre Bonaparte, ait été tué à côté de lui? que le sien

ait été blessé? que le général Cavaignac ait envoyé là son canon du plus gros calibre? que « trois fois Lamartine se soit élancé de son cheval pour courir à la barricade, que trois fois les gardes de l'Assemblée l'aient retenu?... » A quoi bon ce fragment de poëme épique? Est-ce à nous faire savoir que M. de Lamartine est brave? nous le savons assez; d'abord, parce que cela est incontestable, ensuite parce que M. de Lamartine nous le répète sous toutes les formes. Il y a trop de Décius dans l'*Histoire de la Révolution de* 1848. Et Décius, c'est toujours lui! Décius de la religion (p. 82), de la tribune (p. 216), de l'Hôtel de Ville (p. 293), de la république modérée (p. 24, t. II); Décius le 16 avril, Décius toujours! Au moment où M. de Lamartine consomme son alliance avec M. Ledru-Rollin: « Il y a, dit-il à ses amis qui auraient mieux aimé autre chose, il y a un abîme que vous ne voyez pas entre l'Assemblée nationale et le jour où la république sera armée. Il faut un Décius pour le combler. Je m'engloutis, mais je vous sauve! »

On sait comment M. de Lamartine nous sauva. Ce qu'on ignorait, c'est qu'au lieu de sortir des affaires en tombant dans le gouffre, comme il se l'était promis, l'illustre poëte en sortit sous un berceau de fleurs.

Chose singulière! M. de Lamartine a vu des bouquetières sur le boulevard de la Bastille, le 23 juin! A l'archevêque de Paris, au général Négrier, à Dornès, à Bixio on envoyait des balles; on jetait des bouquets à M. de Lamartine! M. de Lamartine avait déjà triomphé au Palais-Bourbon, à l'Hôtel de Ville, sur la place de la Concorde, à la barrière de l'Étoile; il lui fallait une ovation au faubourg Saint-Antoine. Celle du 23 juin ne pouvait venir plus à propos. C'était sortir du pouvoir par une porte triomphale.

« Nous ne sommes pas des factieux! criaient les insurgés à M. de Lamartine, nous sommes des malheureux... Gouvernez-nous vous-même! sauvez-nous! commandez-

nous ! Nous vous aimons, vous ! nous vous connaissons ! nous désarmerons nos frères !—En parlant ainsi, ces hommes touchaient les habits et les mains de Lamartine. Quelques-uns dépouillaient les étalages des bouquetières, et lançaient des fleurs sur la crinière de son cheval... »

Heureux, encore une fois, M. de Lamartine ! Il ramassait des fleurs sur ce pavé teint de sang ! Sur la selle de son cheval, « la première tribune du monde, » il était encore l'orateur, le chef respecté et préféré de ce peuple qui s'insurgeait partout ailleurs contre le gouvernement, la société et les lois. Gouvernez-nous ! n'était-ce pas là un cri bien flatteur pour l'oreille de M. de Lamartine, au moment où l'Assemblée constituante lui criait, à une autre extrémité de Paris : Ne gouvernez plus !

M. de Lamartine était donc bien vengé ! et c'était encore le peuple qui le vengeait de l'Assemblée constituante, comme il l'avait vengé de la monarchie ! Heureux M. de Lamartine ! et qu'il fut doux pour lui, le 23 juin, pendant que le peuple de Paris lui jetait des couronnes, de se rappeler cette larme qu'il avait dans les yeux, le 24 février, en voyant devant lui la duchesse d'Orléans et ses deux fils, cette larme qu'il lui eût été facile de verser sur la tribune, dit-il stoïquement, et qu'il ne versa pas ; « cette larme eût été un torrent de sang... » Certes, M. de Lamartine avait eu bien raison de retenir cette terrible larme. Il était entré au pouvoir par une acclamation et sous une voûte de baïonnettes ; il en sortait par un triomphe et sous une pluie de fleurs ! Il y a des hommes à qui tout réussit, même les malheurs publics.

M. de Lamartine est tombé du pouvoir comme il y était monté. Il l'a perdu de la même manière qu'il l'avait conquis, et par les mêmes causes, pour s'être payé de chimères, pour avoir cru à ses rêves, pour avoir eu, dans la puissance des idées vagues et des harangues creuses, cette confiance pindarique qui est le propre des poëtes. M. de

Lamartine est tombé pour avoir voulu conduire le char du Soleil. Il est tombé de la plus effrayante hauteur et de la plus colossale popularité où un simple citoyen se soit jamais élevé. Mais il est tombé par sa faute, comme aussi c'est par sa faute, et pour n'avoir pas douté de lui-même, qu'il avait affronté les hasards et les douleurs de ce périlleux calvaire. Une fois en haut, le vertige l'a pris. La même faiblesse de raison qui lui avait caché, pendant qu'il montait au pouvoir sur les débris d'un trône, les périls de l'élévation, les lui a montrés, une fois parvenu, dans des proportions gigantesques et hors de toute vérité. Il n'a eu le sens de la réalité ni en prenant le pouvoir ni en le gardant. Il a cru tour à tour la révolution trop facile à guider, parce qu'il l'avait faite, et trop fatale à gouverner, quand elle avait fini par se résumer, glorieusement pour lui, dans sa personne. Il s'alliait alors à M. Ledru-Rollin. La responsabilité qui ne l'avait pas arrêté, le 24 février, sur le seuil du Palais-Bourbon, il essayait d'en secouer le poids au Luxembourg. Il l'exagérait par faiblesse d'esprit deux mois après l'avoir si légèrement acceptée par imprudence. C'est là le secret des fautes de M. de Lamartine, de ses entraînements et de ses retraites, de ses enthousiasmes et de ses terreurs, de sa grandeur et de sa chute. Son livre est plein de ces contradictions ; elles étaient dans son cœur, elles se sont retrouvées sous sa plume. C'est par là seulement que son livre est vrai. C'est une fausse histoire de la révolution de 1848, c'est une admirable histoire de M. de Lamartine. Le même homme qui dit au début de son livre : « J'écris pour être utile au peuple en lui montrant son image et pour honorer notre temps devant la postérité ; » — quand la chance a tourné, quand les angoisses de la dictature ont succédé aux joies lyriques de l'avénement, quand le terrible peuple de l'Hôtel de Ville a remplacé, la pique à la main ou la cartouche aux dents, grondant et mugissant sous les fenêtres du conseil, le peu-

ple imaginaire et impossible tant célébré par M. de Lamartine, c'est alors qu'il aperçoit ces « forcenés qui n'acceptent une révolution qu'à condition du désordre qu'elle » perpétue, du sang qu'elle verse, de la terreur qu'elle » inspire... hommes décidés à ne reconnaître une république qu'à l'échafaud et un gouvernement qu'à la » hache... »

C'est que l'expérience marche vite en temps de révolution ! M. de Lamartine l'exagérait, non pas qu'il manquât de courage, personne n'en eut plus que lui, mais parce que son imagination prêtait tour à tour des proportions démesurées au bien ou au mal, le berçait de rêves enchanteurs ou d'effrayantes visions. Il y a un instant, dans l'histoire de Phaéton, où tout son courage l'abandonne à la vue des apparitions monstrueuses dont sa périlleuse ascension le rend spectateur involontaire :

Hunc puer ut nigri madidum sudore veneni,
Vulnera curvatâ minitantem cuspide vidit,
Mentis inops, gelidâ formidine lora remisit...

On peut marquer ce moment de défaillance dans l'histoire de M. de Lamartine. Il n'a pas peur ; mais les objets prennent à ses yeux une teinte sinistre ou une figure étrange. Une revue de la garde nationale lui paraît « une de ces grandes migrations de peuple » qui changent la face du monde ; une foule sur la place de l'Hôtel de Ville, « c'est une tempête d'hommes où chaque vent d'idées arrache à chaque nouvelle vague un mugissement de voix. » C'est à ce moment que M. de Lamartine écrit sérieusement cette phrase : « Lamartine sortait à pied, *sans autres armes* qu'une paire de pistolets sous son habit. » C'est dans le même temps que donnant audience à M. Blanqui, « il s'avance vers lui la poitrine découverte ; et lui tendant la main : « Eh bien ! monsieur Blanqui, lui dit-il en souriant, vous venez donc me poignarder ? » C'est aussi à cette époque qu'il

se place sous la protection de M. Ledru-Rollin. M. Ledru-Rollin ne l'attirait pas, au contraire; mais il disposait de toutes les forces extra-légales, de toutes les influences révolutionnaires du moment, les ateliers nationaux, les délégués du Luxembourg, les clubs terroristes, la préfecture de police, les montagnards, les sections. C'était une force redoutable; M. de Lamartine la crut plus terrible qu'elle n'était. Il fallait marcher sur elle hardiment. M. de Lamartine aima mieux inventer, après M. Caussidière, la théorie de l'ordre par le désordre, théorie qui déguisait chez M. Caussidière une singulière audace, chez M. de Lamartine une pitoyable faiblesse. L'illustre poëte a beau faire; les dix pages qu'il consacre à la théorie (tome II, pages 403 et suivantes) ne le sauveront pas de cette conclusion : Il eut peur, une peur de poëte, de M. Ledru-Rollin. Il le vit avec les yeux de Phaéton fourvoyé. Cicéron disait : Je ne discute pas avec un homme qui commande une légion, et il le bravait. M. de Lamartine discutait avec M. Ledru-Rollin, maître de tout le pavé révolutionnaire de Paris, mais il lui cédait. L'Assemblée nationale, disait-il, doit accepter la force de toutes mains; et il livrait aux clubs le gouvernement de la France. Mais du même coup il abdiquait. Le grand poëte n'a plus fait que se traîner, de chute en chute, jusqu'aux bouquetières de la Bastille.

Je n'ajoute plus rien. Il y aurait pourtant un curieux chapitre à écrire des inexactitudes dont fourmille l'ouvrage de M. de Lamartine. Mais c'est encore la faute du poëte. Un poëte est-il obligé de savoir l'histoire qu'il raconte? a-t-il des yeux pour voir? Un poëte se souvient-il ? il invente. L'historien de la *Révolution de* 1848 aime les détails; il se plaît à ce que j'appellerai le menu de l'histoire; le succès des *Girondins* n'a que trop encouragé chez lui ce goût-là : mais le premier mérite d'un menu détail, si même il en a un autre, c'est l'exactitude. M. de Lamar-

tine n'y songe pas. Ainsi il parle « du péristyle du cabinet du roi, » devant lequel, le 24 février, des indiscrets s'étaient rassemblés. Il raconte que le roi sortit « par la porte d'un souterrain. » Il nous fait voir M. le duc de Montpensier en même temps à Alger et aux Tuileries. Il envoie le roi au château d'Eu. Il le fait aller, *à travers champs*, de Honfleur au Havre et du Havre à Honfleur. Il trouve la place Saint-Michel sur le quai de la rive droite. Il suppose que l'émeute d'avril grondait à Paris pendant que le roi faisait grâce à M. Barbès. Il n'y eut pas d'émeute, et la grâce est du mois de juillet. Mais à quoi bon ces critiques? Comme il a improvisé une révolution, M. de Lamartine a improvisé une histoire. L'improvisation permet tout et ne répond de rien.

Il est pourtant, dans le livre de M. de Lamartine, des inexactitudes qui mériteraient d'être plus sévèrement relevées. Elles ont déjà trouvé dans un journal, sous la plume loyale et véridique de M. de Mornay, un commencement de réfutation. Celles qui sont relatives à la reine ne méritent pas plus de crédit. M. de Lamartine est fort enclin, comme tous les honnêtes gens, à louer la reine; mais il la loue comme elle ne veut pas être louée. Il oppose son portrait à celui du roi (p. 119-144). Historiquement, rien n'est plus faux, et rien non plus n'est moins fait pour flatter la reine. Marie-Amélie montra, dans cette extrémité terrible, la vertu que le malheur et la grandeur avaient le plus exercée chez elle depuis quarante ans, la résignation. Elle fut tendre mère, épouse sans faiblesse, reine sans orgueil. Elle aurait soutenu le roi, si la constance du roi eût faibli. Elle n'eut pas à l'encourager, mais à l'imiter. Elle ne discuta pas l'abdication, elle la subit. Si elle fut héroïque, elle resta chrétienne.

Que dire maintenant de la partie littéraire du livre de M. de Lamartine? L'illustre écrivain ne se pique pas d'un goût très-sévère, et il se livre parfois à un néologisme in-

quiétant. Mais le grand mal! Quand on a fait une révolution, on peut bien faire un mot. La foule qui *tumultuait*, l'ordre social qui se *rénovait*, les *bouillonnements* de Danton, le *bouillonnement des événements*, la parole de M. Louis-Blanc *éclatant* en images, son système *en ténèbres*, les cris de *vive la réforme!* partant *comme un obus de la révolte* à la porte du palais du roi, toutes ces nouveautés et toutes ces images se ressentent de l'inspiration révolutionnaire. Elles sont au style du grand poëte ce que le gravier immonde est au sable d'or que roulent certains fleuves. Le gravier cache l'or: il ne s'agit que de le démêler. De même il n'est pas impossible de trouver quelques belles pages et quelques pensées justes dans l'ouvrage de M. de Lamartine.

Celle-ci m'a frappé: « Pour faire une révolution, dit M. de Lamartine, il faut être un scélérat, un fou ou un dieu. » Ni scélérat, ni dieu! répondra l'histoire, quand elle voudra juger M. de Lamartine avec sa propre sentence; car il fut le plus humain des hommes, et il ne sut créer que le chaos. Ni scélérat, ni dieu, mais le plus grand... poëte des temps modernes!

III

De l'Amour dans la vie et les Écrits de M. de Lamartine.

(28 octobre 1849.)

....
Et peut-on posséder ce que le cœur désire,
Être heureux, et n'avoir personne à qui le dire?
Peut-on garder pour soi, comme un dépôt sacré,
L'insipide plaisir d'un amour ignoré?
(Voltaire, — *l'Indiscret.*)

Voici ce qui m'a donné l'idée d'étudier l'amour (en l'an de grâce 1849) dans la vie et dans les œuvres de M. de Lamartine :

M. de Lamartine a publié il n'y a pas longtemps, et coup sur coup, deux volumes qui sont l'histoire de ses amours. Les *Confidences* et *Raphaël* (1) sont une autobiographie amoureuse, ou ce n'est rien. Comme confession, il n'a été, je crois, publié depuis longtemps rien de plus curieux que ces deux volumes; comme invention, il n'y a pas un roman du jour qui ne leur soit supérieur. Je prends donc cette double confidence pour ce qu'elle vaut, et c'est beaucoup : je la prends pour une histoire secrète et authentique de M. de Lamartine, et j'y trouve aussi, comme je le prouverai, le commentaire tardif et spontané de quelques-unes de ses poésies. Les œuvres de M. de Lamartine

(1) Paris, 1849. 2 vol. in-8°.

n'auraient pas toujours fait soupçonner sa vie. Sa vie explique bien souvent ses œuvres.

Je sais que j'entreprends une tâche difficile, mais qui aura pourtant, je l'espère, son intérêt et sa nouveauté : j'entreprends de chercher où M. de Lamartine a mis son cœur.

Diogène cherchait un homme. Moi je cherche un cœur. C'est à peu près la même chose. Un homme sans cœur, c'est un corps sans âme. Diogène avait sa lanterne. Moi, j'aurai la mienne, ou plutôt j'aurai celle que M. de Lamartine a si généreusement mise dans la main du public. Ses *Confidences* sont le flambeau avec lequel nous descendrons sans scrupule dans sa vie privée.

Chercher où un homme illustre a mis son cœur, même avec la chance de ne rien trouver, est-ce lui faire injure? Voici plus de dix-huit cents ans, si j'ai bien compté, que le héros de l'*Énéide* passe, malgré ses vertus, pour le moins amoureux des hommes sensibles, et sa bonne renommée n'en a nullement souffert. Étudier si M. de Lamartine a été vraiment sensible à tel moment de sa vie qu'il prend la peine de nous raconter, ou quelle forme sa sensibilité a revêtue, quel rôle elle a joué, quel langage elle a parlé, si c'était là offenser le grand poëte, c'est donc qu'il aurait oublié ce qu'il écrivait lui-même il y a vingt-cinq ans, sur la tombe récemment fermée de Napoléon :

> Tu grandis sans plaisir, tu tombas sans murmure,
> Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure.
> Sans haine et sans amour, tu vivais pour penser...

Certes, en disant (faussement, suivant moi) que Napoléon n'était pas sensible, M. de Lamartine ne croyait pas jeter un outrage à cette grande mémoire. J'userai, s'il y a lieu, vis-à-vis de la grande renommée poétique de M. de Lamartine exactement du même privilége.

M. de Lamartine se présente un jour au bureau d'un

grand journal (l'auteur des *Confidences* fait précéder cette démarche de préliminaires très-honorables pour sa délicatesse; je les tiens pour vrais; mais j'abrége). Le voilà donc, soit de sa personne, soit par procureur, en présence de ce grand journal. M. de Lamartine lui dit : J'ai là un manuscrit. C'est l'histoire de ma vie privée, de ma famille, de mes amis, de mes amours, l'histoire de mon cœur... En voulez-vous ?

— Un manuscrit de M. de Lamartine ! la chronique de son cœur, de ses amours ! L'affaire était d'or... Le marché fut conclu.

L'auteur des *Confidences* nous explique aujourd'hui comment, pour racheter le vieux manoir de sa famille, il s'est trouvé dans la nécessité *de souffler sur les charbons éteints de son cœur, d'en détacher un morceau, d'en remuer les cendres encore tièdes, de recueillir les reliques poudreuses de sa mémoire*, etc., etc. Voilà de bien bonnes raisons. Mais voyons. Il s'agit d'un contrat, non d'une élégie. Vous voulez purger une hypothèque qui vous gêne. Pour racheter l'inscription, vous cédez votre manuscrit. Vous livrez votre cœur pour sauver votre maison. Qu'à cela ne tienne ! Le marché est nouveau, mais l'affaire nous plaît ; nous ne vivons pas dans un siècle de pruderie; et « ce peu de honte » dont vous parlez (page 17 des *Confidences*), ce peu de honte sera bientôt bue. Allons donc au fait; vous gardez votre maison, vous donnez votre cœur... Voyons ce que vous donnez.

M. de Lamartine est né huit ans avant le siècle dont il devait être la plus éclatante illustration poétique. Il avait donc vingt-quatre ans en 1817. Or, entre sa sortie des jésuites et cette dernière époque, qui est à peu près celle de ses premiers essais littéraires, M. de Lamartine avait aimé, ou, pour mieux dire, s'était fait aimer trois fois. Son premier amour avait duré ce que durent les neiges dans la Bourgogne. Le second avait rempli un été sous le ciel de

Naples. Le troisième, commencé sur le lac qui baigne les ruines de l'abbaye d'Haute-Combe, avait fini, l'année écoulée, et après bien des détours, exactement à la même place. Étudions l'histoire et le caractère de ces trois amours de M. de Lamartine, qui sont, ses œuvres poétiques à part, toute l'histoire de sa vie sensible.

Je ne voudrais pas être accusé d'avoir hasardé une théorie de l'amour parfait. Pourtant, si j'avais à indiquer celles de toutes les qualités de l'amour que je crois les plus indispensables à sa perfection, je dirais que l'amour doit être simple, avant tout: simple à sa source, c'est-à-dire jaillissant sans effort des inspirations naturelles de la passion et du désir; simple dans son langage, c'est-à-dire sans prétention d'école, de secte ou d'académie; simple dans sa marche, c'est-à-dire ne courant pas après les aventures, pour le profit de les raconter. Voilà, sans compter toute autre définition qu'on en pourrait faire, comment je comprends l'amour dans l'art et dans la vie. L'affectation dans l'amour, c'est plus que le mensonge, c'est la laideur, c'est-à-dire ce qui répugne le plus à l'amour. Othello, dans la plus grande violence de sa passion, est toujours simple, parce qu'il est vrai. Il ne tue pas Desdémone en rhéteur, mais en jaloux. Desdémone n'y gagne rien, je l'avoue, mais l'art triomphe même sur son cadavre. De même, le chevalier Desgrieux, quand il a enseveli sa maîtresse, ne déclame pas sur son tombeau.

J'ai l'air d'écrire un *Art d'aimer*. Je pose seulement quelques règles pour la suite de cette étude. Je cherche les moyens de distinguer, en fait d'amour, s'il sort de la tête ou s'il vient de l'âme, s'il est le produit de l'imagination ou de la sensibilité, s'il procède d'un artificieux caprice de l'esprit ou d'une naturelle inspiration du cœur; en un mot, si la flamme où s'allument les sens a été prise au foyer de quelque vive jeunesse sincèrement ardente, ou si elle est tombée de la torche enfumée de quelque

amoureux émérite, épris de rhétorique, avide de renommée et de bruit !

Le premier amour de M. de Lamartine est un amour de tête ; le second, un amour de fantaisie cruelle et insouciante ; le troisième, qu'on me passe le mot, je n'y attache qu'un sens moral, le troisième est un amour de réciproque impuissance entre deux âmes que l'ennui dessèche et que la déclamation flétrit.

Enfant au premier acte et barbon au dernier,

étourdi cruel entre les deux, c'est entre ces trois termes que se partage la vie sensible de M. de Lamartine, puérile au début, sans passion et sans pitié au milieu, livrée vers la fin au radotage d'une sentimentalité bavarde, vie trop longtemps jeune et trop tôt vieille, qui semble n'avoir été jamais mûre pour le sentiment et jamais forte pour l'amour dont elle n'a que le badinage avec *Lucy*, les remords avec *Graziella*, l'hyperbolique et décevant simulacre avec *Julie*. Je sais que M. de Lamartine répond à cela qu'il ne vécut, jusqu'à douze ans, que de pain, de laitage, de légumes et de fruits. Un jour, il sauva un agneau dressé à le suivre, et que voulait prendre le boucher quand il fut gras. « Je priai ma mère, j'obtins la grâce de mon ami ! » J'ai lu tout cela, et que c'est à ce régime, qui promettait un pythagoricien, que M. de Lamartine dut cette santé forte, ce développement rapide, cette pureté de traits et *cette exquise sensibilité d'impressions*, dont il se donne (p. 94 des *Confidences*) le certificat à lui-même. Mais il ne s'agit pas de la sensibilité de M. de Lamartine pour les moutons, il s'agit de l'amour ; et, son livre à la main, je lui reproche ou plutôt je le plains de n'en avoir eu que l'ombre trompeuse et non la vivante image, le regret sans la jouissance, la creuse extase plus que l'émotion naturelle. C'est de cela que je le plains. Dans ces beaux récits d'amour, d'un si charmant style, d'une fécondité si prodigue, d'une indis-

crétion si étudiée, d'une rhétorique si peu contenue, quelque chose manque, c'est l'amour; ou pour mieux dire, dans l'amour, quelque chose manque, c'est l'homme. Sur trois femmes, il y en a au moins une. L'homme n'y est jamais. Il y a le poëte, l'homme d'esprit, de commerce agréable, généreux, facile, spontané, complaisant. L'amoureux n'y est pas. *J'étais défendu par ma froide insouciance*, dit-il quelque part. *Mon cœur était de sable*, dit-il ailleurs. *C'est ainsi que j'expiai l'ingratitude et la dureté de mon cœur*, dit-il plus loin. Est-ce assez d'aveux ?...

Mais j'ai contre la sensibilité amoureuse de M. de Lamartine d'autres arguments que ses aveux; j'ai ses récits. On me demandera peut-être, avant d'aller plus loin, quel genre de plaisir je trouve à faire le procès aux amours d'un homme illustre à tant de titres. Je n'y trouve aucun plaisir, mais il y a là une question d'art. D'abord (ceci est l'histoire du civet de lièvre) on ne fait pas un bon récit d'amour sans amour; ensuite, si réellement nous voulons chercher dans les œuvres de M. de Lamartine quelques reflets de sa vie amoureuse, cette première étude est l'indispensable préliminaire de la seconde. Mais n'anticipons pas.

Le premier amour de M. de Lamartine est un amour d'hiver; il fleurit sous la neige, il s'épanouit dans la brume. Il lui faut le brouillard dans la plaine, la lune glacée dans son nuage, les sapins chargés de frimas, la cascade suspendue au rocher frissonnant. C'est un amour à pierre fendre. Mais cet amour dure peu. Lucy a seize ans; elle sort du couvent; elle parle deux langues, touche agréablement du piano, danse en perfection, dévore les livres venus de Paris (le danger n'était pas grand en 1808), joue avec les chiens de garde, et soigne ses chardonnerets. C'est une fille universelle, qui pourtant a un défaut, le défaut du temps. Napoléon ne lisait qu'Ossian. Lucy est *ossianisée* jusqu'à la moelle des os. C'est par cette amorce qu'elle

prend M. de Lamartine, alors âgé de seize ans comme elle. « Il manquait quelque chose, dit M. de Lamartine, à mon intelligence complète d'Ossian... » Le hasard lui offrit Lucy. Lucy est, pour le jeune échappé des jésuites, un commentaire vivant de son poëte favori, une scolie en jupons.

« Nous marchions, dit l'auteur, nous parlant peu, n'o-
» sant nous regarder, mais nous montrant de temps en
» temps de la main quelques beaux arcs-en-ciel dans les
» brouillards, quelques sombres vallées noyées d'une nappe
» brune, ou bien encore quelque chute d'eau congelée au
» fond d'un ravin. »

Tels sont leurs plaisirs. Un soir, les deux amants se rencontrent par une belle gelée, dans le silence d'une nuit glaciale, sur la terrasse couverte de neige du jardin de Lucy, comme Fingal et Malvina sur la colline de Morven. On s'était donné rendez-vous. Les corps frissonnaient, mais les cœurs battaient...

« J'essuyai avec la main un banc de pierre couvert de
» neige glacée. Nous nous assîmes un peu loin l'un de
» l'autre. Nul de nous ne rompait le silence... A la fin, je
» m'enhardis : « O Lucy, lui dis-je, comme la lune rejaillit
» pittoresquement ici de tous les glaçons du torrent et de
» toutes les neiges de la vallée ! — Oui... » dit-elle. Elle
» allait poursuivre, quand un gros corps noir, passant
» comme un boulet par-dessus le mur, roula dans l'allée
» et vint en deux ou trois élans bondir jusqu'à nous... »

C'était un chien, le chien de M. de Lamartine, qui avait suivi de loin sa piste. L'intelligent quadrupède avait compris que la place n'était plus tenable pour son jeune maître. Saisis de peur, les deux amants s'enfuirent. « J'arrivai transi dans ma chambre, » dit M. de Lamartine. Je le crois bien ! mais finissons, car on gèle dans ce récit.

M. de Lamartine ne revit plus Lucy. On le fit partir. Je remarque ici, en passant, que M. de Lamartine a un

moyen à peu près constant de sortir d'embarras en amour. Quand la position devient difficile, il fait comme le pieux amant de Didon, il s'en va. Ce moyen, l'auteur des *Confidences* l'applique encore à autre chose. « Quand le cha-» grin de cette publicité à subir (la publicité de ses amours) » pèse trop douloureusement sur ma pensée, quand je me » représente la pitié des uns, le sourire des autres, l'indif-» férence de tous... je fais seller mon cheval... » (P. 16.) Ailleurs, M. de Lamartine explique fort longuement, et par de très-bonnes raisons, à mon avis, pourquoi il s'opposa, en 1815, à l'émigration de la maison militaire du roi Louis XVIII, dont il faisait partie. « Je montai, à la » prière de mes amis, sur le moyeu de la roue d'un cais-» son, et je répondis à un mousquetaire, qui avait forte-» ment et brillamment remué les esprits en parlant en fa-» veur de l'émigration. » (P. 343.) Maintenant, tournez trois feuillets : « La Suisse était neutre... Je pris quelques » louis dans la bourse de ma mère, et je partis, une nuit, » sans passe-port, pour les Alpes. » (P. 348.) Ainsi, M. de Lamartine, si un remords le presse, monte à cheval ; en politique, il passe la frontière ; en amour, il prend la poste, comme nous allons le voir dans la suite de cette histoire.

Je veux cependant lui soumettre, avant de continuer, une autre observation. M. de Lamartine a aimé deux jeunes filles, ou, ce qui était peut-être plus dangereux pour leur vertu, il s'est fait aimer d'elles. S'il faut l'en croire, et je le crois, il s'est conduit à leur égard comme un honnête homme; il les a épargnées, même quand elles ne s'épargnaient guère. Il a respecté, même Camilla, cette nièce du chanteur David, qui lui faisait, pendant le voyage de Florence à Rome, un si doux oreiller de sa blanche épaule (p. 165); il l'a respectée, trop peut-être; d'autres en riront; moi, je l'en honore. Mais puisque M. de Lamartine est si maître de son cœur et de ses sens, pourquoi l'est-il si peu de sa plume? Quand sa vertu le rend si ti-

mide devant la pudeur des femmes, pourquoi les viole-t-il, absentes, avec son pinceau?

M. de Lamartine, je n'ai pas besoin de le dire, n'est jamais ni grossier ni cynique. Mais, en si délicate matière, il suffit d'un trait pour consommer l'outrage; et, par exemple, la froide Lucy, si elle vivait encore, trouverait-elle le compte de sa pudeur de seize ans dans ce portrait qui la représente avec « ses yeux de pervenche, ses cheveux noirs et touffus, sa langueur contagieuse, sa taille *où se révèlent les gracieuses inflexions de la jeunesse?* » Serait-elle bien flattée de voir jetés au public, avec son adresse, ces vers que son jeune amant lui écrivait, entre deux brouillards, et sans l'échauffer, pendant ce triste hiver de 1808 :

Sous sa robe d'enfant qui glisse des épaules,
A peine aperçoit-on deux globes palpitants,
Comme les nœuds formés sous l'écorce des saules
Qui font renfler la tige aux séves du printemps.
. . . .
Non, jamais un amant qu'à sa couche j'enlève,
Dans ses bras assoupis n'enlaça plus beau rêve!
Vois-tu ses noirs cheveux, de ses charmes jaloux,
Rouler comme une nuit jusque sur ses genoux?

« Lucy, dit M. de Lamartine, reçut ces vers sans colère. » Les lirait-elle aujourd'hui sans dépit, en compagnie d'un million de lecteurs?

Un éminent critique a relevé, dans le portrait de la mère de M. de Lamartine, cet excès de la couleur que je signale dans celui de ses maîtresses. J'y mettrrai, quant à moi, et sur ce seul point, moins de rigueur. La mère, la famille, les sœurs, les amis d'enfance, le foyer domestique, c'est peut-être là que nous trouverons la veine du cœur dans M. de Lamartine, après l'avoir vainement cherchée ailleurs. Je lui passe donc le portrait de sa mère. J'aurais préféré un simple pastel. La touche de Rubens ne m'y déplaît pas. L'amour d'un fils porte avec lui je ne sais quel

parfum chaste qui purifie la couleur, qui tempère l'exagération, qui corrige même le mauvais goût. M. de Lamartine ne parle jamais simplement de sa mère, mais toujours avec accent, avec émotion. Laissons-le une fois se tromper avec son cœur; hélas! il s'est assez souvent trompé avec son esprit!

Mais où le mauvais goût est insupportable, c'est dans ces trahisons du pinceau où la sensualité du peintre se donne carrière au mépris de l'amour qu'il a inspiré ou ressenti, aux dépens des femmes qu'il a aimées, et que leur célébrité défend si le monde se souvient d'elles, que leur obscurité doit protéger plus encore, si le monde ne les a pas connues. Il est bien peu de ces femmes dont M. de Lamartine ne prenne sous nos yeux la mesure, comme ferait, qu'on me permette de le dire, la couturière la mieux apprise.

« Les habillements de la jeune pensionnaire française...
» (il s'agit d'un travestissement) s'étaient trouvés trop
» étroits pour la stature découplée et pour les épaules ar-
» rondies et fortement nouées au corps de cette belle fille
» du soleil et de la mer. La robe éclatait de partout sur
» les épaules, sur le sein, autour de la ceinture, comme
» une écorce de sycomore... La nature avait rompu l'étoffe
» à chaque mouvement... On voyait en plusieurs endroits,
» à travers les déchirures de la soie, le nu du cou ou du
» bras éclater sous les reprises. *La grosse toile de la che-*
» *mise* passait à travers les efforts de la robe et du fichu...
» Les bras mal contenus sortaient comme le papillon rose
» de la chrysalide qu'il fait gonfler et crever... » (P. 321 des *Confidences.*)

Nous vous dirons tout à l'heure le nom de cette belle fille du soleil; vous saurez la place qu'elle doit avoir dans notre respect. Pourquoi M. de Lamartine a-t-il l'air de s'en soucier si peu? Je le jure, c'est qu'il ne l'a pas aimée! « Il n'y a rien de si loin de la volupté que l'atten-

» drissement, » dit-il quelque part. Les femmes qu'il expose à nos regards et à nos désirs, il ne les a pas aimées avec son cœur, j'en réponds ; ou, s'il les a aimées, c'est d'une manière dont aucune femme qui se respecte ne voudrait l'être ; car aucune n'aurait demandé à son génie, même au prix de l'immortalité, le dédommagement de sa froideur !

Ceci me conduit à parler du second amour de M. de Lamartine. Graziella est bien cette fille de la mer qui fait crever sur sa taille le corsage de soie des jeunes pensionnaires. Mais ne la jugez pas sur cette impression. Graziella est la fille d'un pauvre pêcheur ; mais, tenez, elle n'a pas bâti Carthage, elle marche nu-pieds, elle vit de concombres frits, de fromage de buffle et de coquillages ; mais « j'étais reine dans mes haillons, » dit-elle (p. 302), et quand son histoire commence dans le livre de M. de Lamartine, cette histoire, je ne sais pourquoi, commence comme celle de Didon !...

Quis novus hic nostris successit sedibus hospes?
Quàm sese ore ferens! quàm forti pectore!

De même, quand la tempête a jeté dans l'île de Procida, au pied de la falaise, sous le chaume du pêcheur, M. de Lamartine et son compagnon, au premier soupçon qui les accueille :

« Qui vous a dit, répond Graziella, que ces étrangers » sont des païens? Est-ce que les païens ont un air si com- » patissant pour les pauvres gens? Est-ce que les païens » font le signe de la croix comme nous devant l'image des » saints? Eh bien! je vous dis qu'hier, quand j'ai attaché » le bouquet à l'image de la Madone, j'ai vu une larme » briller dans les yeux du plus jeune! »

Une larme! Graziella, de ce moment, aime M. de Lamartine ; il est jeune, elle le croit sensible. Elle ne sait

pas, hélas! qu'il trouvera dans sa jeunesse même un rempart contre cet amour!

Je ne raconterai pas l'histoire de Graziella : tout le monde l'a lue ou la lira. C'est un chef-d'œuvre. Graziella n'est pas simple. Elle n'est pas de la famille de Charlotte, de Clarisse ou de Virginie. L'auteur des *Confidences* l'a placée dans un jour qui fait rêver aux plus splendides effets du ciel de Naples, quand d'une simple paysanne, avec quelques paillettes d'argent et quelques galons d'or, ce ciel fait une princesse. « Ainsi vêtue, elle sortait de sa » chambre avec des fleurs de grenade rouge dans ses che- » veux noirs ; puis elle passait et repassait devant ma fe- » nêtre comme un paon qui se moire au soleil sur le » toit... » Graziella n'est donc pas simple ; mais dans ce grand éclat où l'a exposée M. de Lamartine, elle est naturelle et pure, elle est naïve et vraie ; elle est, s'il m'est permis de le dire, respectablement charmante. Elle appelle le regard, mais on sent que si le pinceau a pu trahir, comme M. de Lamartine le fait trop souvent, le mystère de sa beauté, le regard n'a pu l'outrager.

Graziella a un autre mérite. Elle est humble avec noblesse. Son indigence est doucement fière, son ignorance est chastement curieuse, sa pudeur pleine de confiance, sa passion sans détour, son désespoir sans violence, sa mort sans fiel. Il y a de l'antique dans cette physionomie de jeune fille, de l'antique du meilleur temps, quelque chose de l'enfantillage gracieux de la Lesbie et de la noble contenance de l'Antigone. Quand on la voit tourner sa meule de corailleuse, c'est comme un souvenir de Nausicaa lavant son linge à la fontaine. Quand elle danse la tarentelle, c'est avec une sorte de joie triste et de folie sérieuse où se révèle toute une vie de sacrifice. Quand elle a coupé sa noire chevelure pour en faire hommage à la Vierge, en souvenir de son amant, « elle ressemble, dit M. de Lamartine avec ce sang-froid d'artiste qui ne l'a-

bandonne jamais, elle ressemble à la statue mutilée de la Jeunesse. » On sent qu'il y a là, non pas du Balzac croisé avec du Bernardin de Saint-Pierre, comme l'a dit un spirituel critique, mais du sang grec (Graziella a pour aïeul paternel un négociant d'Egine) mêlé à puissante dose à cette pure essence du sang italien d'où est sorti ce qu'on a appelé la Grande-Grèce.

Telle est Graziella. M. de Lamartine a peint admirablement cette jeune fille. Voilà pour l'écrivain. Comment l'a-t-il traitée ? Ceci est le compte de l'homme.

M. de Lamartine arrive à Naples. Il est jeune. Il est curieux. Je n'ai pas besoin de dire qu'il est poëte. Il a cette soif de voir, cette ardeur des yeux, cette fureur du pittoresque, qui est sa maladie ou son génie, n'importe. « Je voyais à l'horizon la maison blanche du Tasse. Cette » vue me ravissait. La lueur de cette maison *brillait jus-* » *qu'au fond de mon âme.* » (Page 178.) Voilà sa passion. Ne lui demandez rien de plus.

Cependant une pêche aux rougets, contrariée par un coup de vent, le jette sur la falaise de Procida. Il y trouve la famille d'un pêcheur du golfe qui l'accueille. Quelques jours après, il est installé à Naples chez ces braves gens, mangeant à leur table, couchant sous leur toit, très-occupé de leur fille, et toutefois professant l'amour sans le comprendre, l'inspirant sans le ressentir. Cependant Graziella apprend un métier, et se prépare, quoi qu'il lui en coûte, à prendre un mari. A cette nouvelle, M. de Lamartine s'en va. Son cœur est libre, mais son orgueil s'émeut. Lui qui ne veut ni épouser Graziella, ni la séduire, étrange tyrannie du cœur humain ! il ne supporte pas l'idée de son établissement. Il s'en va, blessé et jaloux. Autre inconséquence : il revient, la veille des fiançailles, assez tôt pour les rompre, trop tard pour les renouer. Graziella triomphe de cette fatalité qui la perd. Le retour de son amant la tourne contre son fiancé ; mais elle

n'a plus de refuge, contre sa parole, que dans le couvent ou dans la mort. Elle choisit le couvent, elle s'enfuit.... M. de Lamartine la rejoint à Procida. « Une inspiration me guidait, » dit-il. Il la trouve couchée sur un tas de bruyère sèche. Il reçoit l'aveu de son amour. « J'étais la glace, elle était le feu. » (Page 307.) La glace! Pourquoi traversiez-vous le golfe à sa suite, plus ardent que le chasseur après sa proie? Cependant Graziella revient à Naples. Il n'est plus question du fiancé! l'amant est tout. « Le calme, dit stoïquement M. de Lamartine, rentra dans la maison. » Et puis un jour M. de Lamartine fait une terrible découverte : « .... Je commençais à aimer » Graziella mille fois plus que je ne me l'avouais à moi- » même. » Je commençais à aimer!! c'est le moment de partir. Aussi, ne tardons-nous pas à entendre ce signal qui nous annonce ordinairement que M. de Lamartine veut sortir d'embarras : un fouet de postillon retentit. Je commençais à aimer! Vite à cheval! En effet, voici le fidèle de V*** qui entre (*fidus Achates*) : « Je viens te » chercher. J'apporte une lettre de ta mère. Les chevaux » sont commandés pour minuit. Il est onze heures!... » Partons! » M. de Lamartine se met en route, non sans avoir laissé sa bourse (sa bourse!) à Graziella, dont il emporte le cœur. J'oublie une circonstance. Graziella s'évanouit. « On lui jeta de l'eau sur le visage.... » M. de Lamartine n'oublie rien. « Une heure après, nous roulions dans le silence et dans la nuit sur la route de Rome. » Et la fin du roman? Graziella mourut d'amour et de désespoir....

Mon Dieu! je ne voudrais pas me donner le ridicule de faire, après trente ans, un procès en séduction à M. de Lamartine. Outre que je n'ai pas qualité pour cela, l'illustre poëte est d'âge à invoquer la prescription. Qui sait où est aujourd'hui la tombe de Graziella? Les chèvres broutent sur le monceau de pierres grises qui formaient la ca-

bane de son vieux père. Mais ce procès que je n'ai pas à faire, qui le poursuit contre M. de Lamartine, si ce n'est l'auteur des *Confidences?* Qui le dénonce, qui le condamne, si ce n'est lui-même? M. de Lamartine met à cette procédure une sorte de recherche dont le sens m'échappe. Est-ce un raffinement de vanité qui lui fait dire : « *Une pensée l'a tuée, et cette pensée c'était moi?* » Est-ce un sentiment d'humilité qui lui inspire ces paroles : « *Mon cœur était trop léger et trop vert pour produire de lui-même de si brûlantes émotions?* » Ou bien y a-t-il un souvenir d'impuissance dans cet aveu : « *Nous dormions à deux pas l'un de l'autre.... j'étais défendu par ma froide insouciance?* » Ou bien la révolte d'un misérable orgueil de gentilhomme dans celui-ci : « *Cet amour humiliait mon respect humain?* » Ou bien enfin, la théorie par laquelle M. de Lamartine résume tout ce récit, cette théorie de *l'amour vrai qui est le fruit mûr de la vie, fruit qui ne vient que quand tombent les feuilles*, cette glorification sensuelle des *cheveux blanchissants*, cette apothéose amoureuse de l'homme de quarante ans, est-ce là le dernier mot de cette histoire? J'en ai bien peur ; mais alors pourquoi M. de Lamartine nous promettait-il de *détacher pour nous un morceau de son cœur*, au début des *Confidences?* Pourquoi mettait-il son cœur dans le marché du grand journal? Il y a mis le cœur des autres, et non pas le sien. L'homicide orgueil de se savoir aimé, la vanité qui creuse lentement une tombe obscure, l'aristocratique dédain du fils de famille, la sécheresse du cœur, faisant, après quarante ans, la théorie de sa propre impuissance, l'hiver calomniant le printemps, le dieu Terme raillant la déesse Hébé, voilà pour nous comment se résume, en fin de compte, l'histoire de ce caprice cruel qui commence par une pêche aux rougets dans la baie de Naples, et qui finit par cette ridicule invocation à l'amour sénile sur le tombeau d'une jeune fille que son amour a tuée : « Ah!

» l'homme trop jeune est incapable d'aimer! Il y a plus » de séve folle et d'ombre flottante dans les jeune plants » de la forêt; il y a plus de feu dans le vieux cœur du » chêne!... »

Le cœur du chêne!... Ah! c'est vous!

J'arrive au troisième amour de M. de Lamartine, l'amour de Julie raconté par Raphaël. Nos lecteurs connaissent *Raphaël*. Mon spirituel ami, Paul de Molènes, en a fait, dans le *Journal des Débats*, une vive et touchante analyse. Je n'y reviendrai qu'à mon point de vue, avec ma lanterne, cherchant ce cœur que vous savez.

Raphaël est un gros livre qui n'a fait partie d'aucun marché de sentiments et de souvenirs, qui n'a pas paru en feuilleton, *cette monnaie de billon des livres*, dit M. de Lamartine. Raphaël est un lingot de métal douteux, de poids respectable, où les défauts de la prose du grand poëte arrivent à une exagération fatigante, notamment dans la première moitié de l'ouvrage; la seconde est beaucoup plus vraie, d'allure plus leste, plus près de la nature, de la vie réelle et de la vérité.

Julie est une jeune femme, une orpheline, une créole qu'a rencontrée à la Maison impériale de Saint-Denis « un vieillard illustre » qui l'a épousée et qui en a fait un esprit fort, n'en pouvant faire une mère de famille ni une femme honnête, comme vous allez voir. Julie est athée, une athée « avec des yeux de lapis veinés de bleu, fendus » en losange, le nez grec, les dents de nacre, le teint » pâle, les traits pétrifiés, les doigts maigres et effilés; — » une statue de la mort, mais de la mort qui attire, » ajoute (p. 39) M. de Lamartine, qui fait de toutes ses maîtresses des statues.

Si bien que, se trouvant à Aix, en Savoie, en même temps que cette beauté sévère, Raphaël a le bonheur de la sauver sur le Bourget au milieu d'une tempête.... Les amours de M. de Lamartine commencent volontiers par

un orage. Son cœur ne se prend pas comme celui d'un simple mortel. Il y faut le dieu d'amour, descendant du nuage, au milieu des éclairs. Quoi qu'il en soit, ce coup de vent décide de sa destinée. Son cœur est pris. Suit une déclaration, qui a trente-six pages in-8°, dans laquelle Raphaël apprend de certaines choses que les femmes ne disent pas d'ordinaire le premier jour, si même elles les disent jamais. Quant à nous, qui ne sommes pas curieux, contentons-nous de savoir que cet amour qui commence est condamné à son début, et pour cause, au platonisme le plus rigoureux. Eh bien, soit! Si nous n'avons pas la réalité de l'amour, nous en aurons le mouvement et le bruit. Si le saint n'y est pas, nous aurons les cloches. On peut se consoler avec des phrases telles que celles-ci :

« Ce fardeau dont je venais d'être soulagé, c'était mon » propre cœur.... Je m'assis sur le mur tapissé de lierre, » les jambes pendantes sur l'abîme.... Il me semblait na- » ger moi-même dans le pur éther et m'abîmer dans » l'universel Océan... Mais la joie intérieure dans laquelle » je nageais était mille fois plus infinie, plus lumineuse, » plus incommensurable que l'atmosphère avec laquelle » je me confondais.... J'aurais vécu dans cet état autant » de millions d'années que le lac déroulait de lames sur le » sable, sans m'apercevoir que j'aurais vécu plus de se- » condes que *n'en occupait* chacune de mes respirations. » Ce doit être la cessation du sentiment de la durée du » temps pour les immortels dans le ciel, une pensée im- » muable dans l'éternité d'un moment. » (P. 70.)

« *Cette sensation n'avait rien de précis*, » ajoute spirituellement M. de Lamartine, quand le bon sens lui revient. Cependant la saison s'avance. La situation devient délicate. Ici, une scène de postillons, le fouet à la main. Les grelots retentissent. Le pavé brûle. On part, on est parti. M. de Lamartine voyage sur le siége de la berline. J'oublie, avant le départ, une scène de

suicide réciproque par amour, toujours sur le Bourget. « Mourons! — Oui, mourons!... J'enlaçai huit fois au-
» tour de son corps et du mien, étroitement unis
» comme dans un linceul, les cordes du filet du pêcheur,
» et. . . . .
» . . . . »

On ne meurt jamais, vous le savez, de cette mort-là. Huit jours après, les deux suicidés roulaient en chaise de poste sur la route de Paris.

Ici la scène change. Raphaël retourne à Mâcon. Julie reste à Paris. L'amour se transfigure. Au lieu d'un perpétuel dithyrambe à bout portant, nous avons un dialogue à distance, une correspondance destinée à rester secrète, mais que l'auteur caractérise ainsi :

« Il n'y avait dans ces lettres ni commencement, ni fin,
» ni milieu, ni grammaire, ni rien de ce qu'on entend or-
» dinairement par le style. C'était mon âme à nu devant
» l'âme d'une autre.... Je ne sais quelle langue vague,
» éthérée, flamboyante, caressante comme les langues de
» flamme, qui n'avait de sens pour personne.... Je ne
» m'arrêtais qu'après que les quatre feuilles étaient rem-
» plies, et il me semblait toujours n'avoir rien dit! C'est
» qu'en effet je n'avais rien dit; car qui a pu dire jamais
» l'infini! »

Je signalais, il y a quelques jours, ce qui me paraît le défaut le plus caractéristique de la littérature de notre temps, cette fausseté systématique des sentiments, des idées et du langage, qui semble tenir chez nous à quelque vice particulier de l'intelligence et nous fait voir les choses humaines avec des formes d'une exagération ridicule. Le troisième amour de M. de Lamartine et le livre qui le raconte procèdent également de ce défaut; et, chose singulière! le ciel semble toujours de complicité dans les amplifications du poëte; Dieu est le confident et presque le compère de cet amour où l'athéisme est pour moitié.

« Si le firmament n'eût été qu'une page, et que Dieu » m'eût dit de la remplir de mon amour, cette page n'au- » rait pas contenu ce que je sentais se dire en moi. » (P. 214.)

Et ailleurs :

« Mon Dieu ! soufflez sur toutes les clartés de la terre, » éteignez tous ces globes lumineux du firmament, mais » laissez luire éternellement cette petite clarté, étoile mys- » térieuse de deux vies.... Et cette lueur éclairera assez » tous les mondes ! » (P. 262-263.)

Cette clarté était une bougie allumée sur le guéridon de la chambre de Julie. C'était la lumière qui, cachée derrière les battants d'un double volet, servait de signal à Raphaël quand, vers minuit, les deux battants s'ouvraient pour indiquer l'heure du rendez-vous. Raphaël en effet était revenu à Paris toujours amoureux, il le croit du moins; toujours pauvre, toujours digne, je lui rends cette justice, dans sa pauvreté noblement portée. La première entrevue entre les deux amants, après cette longue absence, est pourtant une scène de haut comique :

« Mon premier cri fut un cri de joie.... Elle essaya de » balbutier quelques mots, elle ne le put pas. Je tombai à » ses pieds; je collai ma bouche sur le tapis; je relevai » mon front pour la regarder encore et *pour m'assurer* » que sa présence n'était pas un rêve.... Elle tomba éga- » lement sur ses genoux devant moi. Nous nous regar- » dions de loin... Nous restâmes en silence, sans autre » langage que ce silence et cette prosternation l'un de- » vant l'autre... je ne sais combien de minutes nous res- » tâmes ainsi. Le bonheur nous avait frappés d'immobilité. » Le temps n'était plus.... » (P. 234.)

La situation devenait critique. La chose tournait à la catalepsie. Mais vous vous souvenez de cet animal intelligent qui délivre M. de Lamartine, un soir de rendez-vous, pendant cette froide nuit, dans un vignoble du Mâconnais.

Ici, la scène est la même, c'est la même glace, excepté que le libérateur est « un homme d'un âge déjà avancé, d'une » stature imposante, d'un visage noble, serein et doux... » M. de Bonald en personne, *Deus ex machinâ!* Honnête M. de Bonald! Cette rencontre ne fut pas, je le suppose, le souvenir le plus mélancolique de votre honorable et sérieuse vie!

L'hiver se passe dans ces surprises, dans ces ravissements et dans ces extases. Mais la vie de M. de Lamartine se partage en deux courants, comme la Gironde, quand on la remonte après le Bec-d'Ambès. D'un côté, cette vie continue à rouler, en plein dithyrambe, ses flots orageux et troublés et son murmure inintelligible; de l'autre, elle coule avec gravité et sérénité dans le lit étroit d'une indigence solitaire, *« entre un paravent et un poêle de fonte,»* dit le poëte, mais sur le sable d'or de l'étude, de la méditation et de la poésie.

Je voudrais que les bornes de ce travail et les limites de la thèse que je me suis prescrite me permissent de donner à mes lecteurs une idée plus complète de ce charmant récit. Mais il n'y a plus rien là de l'amour de Julie. Raphaël refait ses études. Il étudie l'antiquité, heureux jeune homme! l'histoire, la philosophie, la diplomatie. Il étudie même..... l'économie politique. L'économie politique et l'amour! Il fait une brochure sur *la pairie constitutionnelle*. La pairie et l'amour! Il fréquente des hommes tels que le baron Mounier, le comte de Rayneval, M. d'Hauterive! Il offre à M. Didot, qui la refuse, la primeur de son génie, les premières poésies tombées de sa plume, sorties de son cœur... Car, disons-le donc enfin, son cœur était là! Il était dans sa vie sérieuse et non pas dans sa vie fausse; dans la mâle vigueur de sa pensée solitaire et contenue, non dans les écarts d'une sentimentalité sans énergie, sans but et sans frein. Mais j'y reviendrai.

M. de Lamartine a raconté son amour avec Julie comme

s'il y croyait ; et il y a cru comme un sonneur de cloches qui, au moment où sa batterie est en branle, ne s'entend plus parler, ni lui ni personne. Il en est ainsi de M. de Lamartine. Dans le bruit de sa phrase, il ne se comprend plus ; il prend les sifflements de la brise, le murmure du vent dans la bruyère, le fracas de la cascade retentissante, pour autant de soupirs de son cœur ; il prend, qu'on me permette de le dire, le vacarme du sentiment pour sa mélodie. S'il a cru à son amour pour Julie, ce n'est pas sa faute. Le bruit de ce faux amour l'a étourdi. Laissons donc mourir Julie comme elle a vécu. Cependant elle invoque Dieu en mourant... Que *sa philosophie* lui soit légère ! Laissons M. de Lamartine composer, pour terminer son livre, sur la plage où gisent saintement les ruines de l'abbaye d'Haute-Combe, cette scène de mélodrame indigne de son talent. Dans une prochaine étude, nous aborderons un rivage plus fortuné, un climat plus salubre, un air plus pur et plus serein, la terre antique du génie de M. de Lamartine.

> *Largior hìc æther campos et lumine vestit*
> *Purpureo.....*

Nous chercherons l'amour, non plus dans la vie, mais dans les œuvres ! Nous en appellerons des *Confidences* et de *Raphaël* aux *Méditations* (1) !

(1) Cette étude promise, qui devait compléter le travail de l'auteur, sera jointe, plus tard, à une série de portraits exclusivement littéraires.

IV

M. de Lamartine instituteur du peuple.

(29 septembre 1850.)

Je reviens, après un an, à M. de Lamartine, et j'y reviens après une sorte de trêve de Dieu entre la critique et lui. Mais M. de Lamartine s'est remis à produire, et naturellement la critique se reprend à le juger.

M. de Lamartine commence aujourd'hui, nous dit-il, « une série de récits et de dialogues à l'usage du peuple » des villes et des campagnes. » *Geneviève* est la première de ces histoires qui ont la prétention de s'adresser à l'âme et au cœur du peuple, et *de lui donner*, dit l'auteur, *l'estime de lui-même*, comme si de nos jours le peuple manquait d'estime pour lui-même, et comme si cette estime n'avait pas pris dans ces derniers temps, grâce aux prédications des démagogues, des proportions formidables. Quoi qu'il en soit, M. de Lamartine nous expose toute une théorie d'éducation populaire par les romans, théorie dont je veux dire un mot avant de parler de l'œuvre elle-même; car nous vivons dans un temps où les œuvres sont quelquefois bonnes, où les théories ne manquent jamais, témoin celle-ci, d'être mauvaises.

M. de Lamartine a mis son système sous l'invocation d'une couturière, M[lle] Reine Garde, ci-devant servante à Aix, en Provence. M[lle] Reine Garde m'a tout l'air d'une honnête fille, quoiqu'elle fasse de mauvais vers, et elle

aurait bien envie d'être simple et naturelle, si l'auteur le permettait; mais c'est M. de Lamartine qui la fait penser et parler.

« ...... — Comment, lui demandai-je, mademoiselle Reine, concevriez-vous la nature d'ouvrages qui conviennent aux mœurs, aux sentiments, à l'esprit des personnes de votre condition ?.....

» — Ah ! Monsieur, je ne sais pas trop; c'est bien difficile à dire. On n'a pas de goût quand on ne l'a pas encore exercé.

» . . . .

» — Mais de simples histoires, vraies et pourtant intéressantes, *prises dans les foyers*, dans les mœurs, dans les habitudes, dans les professions, dans les familles, dans les misères, dans les bonheurs *et presque dans la langue du peuple lui-même*, qu'en pensez-vous ?

» — Ah ! Monsieur, s'écria-t-elle, je pense que *ce sont véritablement là les livres qui attacheraient les artisans*, surtout les femmes et les filles des artisans...... Nous sommes le cœur du logis, Monsieur ; ce que nous aimons, les murailles l'aiment. L'instituteur de l'esprit est à l'école, mais l'instituteur de l'âme est au coin du foyer. C'est la mère, la femme, la fille ou la sœur de l'ouvrier honnête qui sont ses véritables *muses*, comme on appelle ces inspirations intérieures à l'Académie de Marseille... ..

» . . . .

» — Il faudrait, n'est-ce pas, que ces histoires fussent très-simples et très-naturelles ; qu'il n'y eût quasi point d'événements ni d'aventures, pour *ressembler au courant ordinaire des choses ?*

» — Oui, Monsieur.

» — Il faudrait que ces livres ne coûtassent presque rien à acheter, n'est-ce pas encore ?

» — Oh ! oui, surtout, dit Reine, en approuvant d'un geste de tête.......

» —.......... Il faudrait aussi que ces livres fussent courts?

» Oui, Monsieur, *longs comme la durée d'une chandelle*......... Pour nous, nous ne pouvons prendre notre plaisir qu'en détail : une once de sel, une page de sentiment, une goutte de larmes ! Sou pour sou, voilà le peuple ! Il faut le prendre comme Dieu l'a fait ! »

On commence à avoir une idée de la littérature populaire de M. de Lamartine : « Prendre le peuple tel que Dieu l'a fait, » c'est-à-dire inventer pour lui des histoires à dormir debout, calquées sur l'invariable uniformité de son existence, en excluant de son éducation l'histoire, la science, la poésie, le roman de mœurs, la philosophie, l'art dramatique, toute la vraie littérature en un mot, toute la lumière qui brille, pour de plus heureux si ce n'est pour de plus dignes, sur tous les sommets de la société. Telle est la théorie qu'a imaginée un ami du peuple, en collaboration avec une couturière provençale, la théorie de l'hébêtement systématique. Car ne parlez pas à M. de Lamartine ni à M[lle] Reine Garde de faire lire au peuple, même par extraits, quelques-uns de ces bons livres qui sont, depuis des siècles, les guides et les conseils de l'humanité. M. de Lamartine les exclut tous. « Voyons, dit-il (dans une longue énumération que j'abrége), passons en revue par la pensée les rayons d'une bibliothèque bien composée. Voilà la Bible; — beau livre, mais plein de mystères et de scandales. Voilà Homère, Platon, Sophocle; — c'est du grec. Rien ! Voilà Virgile, Horace, Cicéron, Tacite; — c'est du latin ! Le peuple ne le sait pas. Rien ! Voilà Milton, Shakspeare, lord Byron; — c'est de l'anglais ! — Le Tasse, Dante, Pétrarque; — de l'italien ! Schiller, Goethe, Gessner; — de l'allemand. Rien ! Voilà Cervantes, Calderon, Lope de Vega; — de l'espagnol. Rien. Voilà les grandes poésies de l'Orient, Inde, Perse, Arabie. Rien ! vous dis-je. Voilà nos vieux poëtes français;

— rimeurs fades ou cyniques. Passons! Voilà Pascal; — penseur sublime, *comme l'abîme est sublime d'inconnu;* ce livre ferait des fous ou des moines. Passons! Voilà Bossuet, orateur qui tonne sur la tête des rois et ne frappe que les peuples... Rien! Voilà Fénelon; — des pages et pas de livre. Voilà Corneille; — le génie pour le peuple est dans l'âme; *celui de Corneille est comme celui de Tacite, dans le mot.* Rien! Voilà Racine! — *les cours l'ont pris, qu'elles le gardent!* à d'autres! Voilà Voltaire, Montesquieu, Rollin. Voilà tous nos historiens, tous nos romanciers, nos philosophes, nos théâtres, nos savants..... Rien pour le peuple! rien! cent fois rien!.... »

Que conclure de toutes ces négations? Comme il n'y a rien nulle part qui ait été jamais écrit pour le peuple, il faut créer pour lui une littérature spéciale à son adresse; et en conséquence M. de Lamartine a écrit *Geneviève.* Tel est le système.

Ce système est doublement faux: faux par tout ce qu'il nie, faux par tout ce qu'il affirme.

Comment! dans cet immense amas des trésors littéraires de tous les pays et de tous les siècles, et avant que M. de Lamartine y songeât, avant la théorie inventée par Mlle Garde, le peuple, quand il voulait lire, ne trouvait rien où il pût découvrir la lumière et puiser l'instruction, ni dans les moralistes, ni dans les poëtes, ni dans les prédicateurs, ni dans les historiens, ni dans les romanciers! Non, rien! car M. de Lamartine s'est amusé à refaire le néant. Mais qu'est-ce donc que votre peuple, s'il a les yeux si fatalement fermés, l'oreille si hermétiquement close à ces immortelles leçons de l'expérience, du savoir et du génie? On dirait qu'une langue, du moment qu'elle a été amenée par le talent de ceux qui l'écrivent à une certaine mesure de perfection, devient par cela même inintelligible au vulgaire, et que cet anathème du poëte latin qui interdit l'entrée du temple lyrique, défend aussi l'accès de toute

littérature perfectionnée, *odi profanum vulgus !* On dirait que les écrivains éminents, comme les prêtres de la vieille Egypte, ne sont que des gardiens de symboles hiéroglyphiques, dont le secret ne se dit qu'aux initiés ou n'est deviné que par les Champollion !

Quant à moi, je crois que c'est surtout depuis que les réformateurs contemporains se mêlent de l'éducation du peuple, que le peuple ne comprend plus les livres qu'il lit. Je crois que l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* est plus facile à comprendre que le philosophe des *Antinomies;* que Jean La Fontaine est plus clair que M. Louis Blanc; que les *Pensées* de Pascal sont plus près de l'intelligence du peuple que *la Triade* de M. Pierre Leroux, et qu'il y a cent fois plus d'idées utiles, de conseils praticables et de sentiments vrais et populaires dans *le Vicaire de Wakefield* que dans tous les romans de M. Eugène Sue, en y ajoutant ceux de M. de Lamartine, nés ou à naître.

Étrange reproche que la fécondité de l'illustre poëte adresse à l'insuffisance de ses devanciers, à tous ces génies mâles, sobres et puissants, dont la gloire est précisément d'avoir écrit, sous la dictée du bon sens et pour le profit du plus grand nombre, des œuvres d'une popularité impérissable ! « Ah ! s'écrie-t-il, si j'avais le talent de tels et » tels écrivains de nos jours, que ne ferais-je pas dans cet » ordre d'idées ! Il y a un monde nouveau à découvrir, » sans aller, comme Christophe Colomb, traverser l'Atlan- » tique ! Ce monde nouveau, c'est la sensibilité et la raison » des masses ! La géographie de l'univers moral ne sera » complète que quand ce continent populaire sera décou- » vert, conquis et peuplé d'idées par les navigateurs de la » pensée. On l'entrevoit déjà, il ne reste qu'à l'aborder. — » C'est bien poétique ce que vous me dites là, Monsieur, » repartit en souriant la couturière, *et cependant je le com-* » *prends*..... »

M[lle] Reine Garde, puisqu'elle comprend cela, est bien peu parente, comme on voit, de cette humble parente de Molière « *qui manque à parler Vaugelas.* » Sans être aussi avancé qu'elle, je ne conteste pas pourtant que, parmi les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, un très-grand nombre n'ont pas été écrits spécialement pour les classes populaires ; mais il en est des bons livres, qui n'étaient pas exclusivement destinés au peuple, comme des mauvais qui ne s'adressent qu'aux classes supérieures et qui croient passer par-dessus sa tête. Il en tombe toujours plus qu'on ne pense dans le milieu où vit le peuple. Certes, le *Contrat social* n'avait pas été écrit, dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau, pour les humbles d'esprit ; et pourtant cette semence jetée au désœuvrement des politiques par l'orgueil d'un philosophe, a germé plus bas. Elle a produit ces moissons de révolte qui couvrent aujourd'hui le sol bouleversé de la vieille Europe. M. de Lamartine, en publiant son *Histoire des Girondins* dans une édition magnifique et très-chère, ne la destinait pas aux pauvres. Son livre pourtant a été, dans le peuple, une des causes les plus immédiates de la catastrophe de février. M. Eugène Sue, jusqu'à ces derniers temps, écrivait beaucoup plus, même ses romans humanitaires, pour le boudoir que pour l'échoppe. Et il siége aujourd'hui au sommet de la Montagne ! C'est qu'il en est des mauvais livres comme des révolutions que les bourgeois commencent et que le peuple achève.

On sait comment les œuvres de l'esprit humain se propagent, comment les idées se répandent dans les masses, par une sorte d'infiltration insensible qui descend plus qu'elle ne remonte. Le peuple, quoi qu'on dise, ne forme plus dans le monde moderne une caste à part, une société de parias, privilégiés pour le malheur et l'ignorance. L'air qu'il respire lui apporte insensiblement nos idées. Notre corruption est bientôt la sienne. Et même, avant que la Révolution française eût fait tomber toutes les barrières

entre les classes, la noblesse, on ne le sait que trop, était devenue irréligieuse avant le peuple ; le salon lisait les mauvais livres avant la boutique ; les conseillers au Parlement (témoin Grenoble en 1787) se faisaient couronner de roses par l'émeute, pour la défense de leurs priviléges. Et quand la chaumière s'insurgeait contre le château, hélas ! c'est que la révolte (nous avons vu cela de nos jours), avant d'éclater sous les haillons, avait longtemps couvé sur le velours, sur l'hermine et sur le satin-céladon !

Telle est donc l'action qu'exercent les mauvais livres. Ils n'agissent sur les classes inférieures que comme les mauvais exemples. Ils ne descendent chez l'artisan qu'avec le contre-seing des heureux du monde. Quant aux livres écrits avec l'intention systématique et dans le but spécial de dépraver le peuple, ces livres, s'ils ont jamais été écrits, ils sont trop bêtes (qu'on me passe le mot) ou trop immondes pour avoir contribué sérieusement à sa corruption. Ils n'ont laissé trace ni dans son histoire ni dans sa mémoire. La corruption des pauvres a été longtemps parallèle à celle des riches, et elle s'est faite par les mêmes causes, quoiqu'elle n'ait pas produit les mêmes résultats ; car dans cette voie révolutionnaire où la dépravation des esprits pousse les peuples, les riches voudraient s'arrêter quelquefois, les pauvres jamais.

Que les classes aisées de la société s'élèvent, le peuple s'élèvera avec elles ; que le goût des bons livres se manifeste sur les hauteurs, et il descendra dans les masses. Il n'est pas besoin pour cela d'une littérature spéciale. Ceux qui se donnent *la spécialité* de corriger le peuple par des publications à son adresse, n'ont pas plus de chances (ils en ont peut-être moins) d'agir sur son esprit que ceux qui entreprennent systématiquement de le corrompre. Je ne nie pas l'utilité des livres élémentaires spécialement destinés à la population laborieuse. Il en faut pour toutes les professions comme pour toutes les classes. La culture de

l'intelligence se lie sans doute à celle du cœur. Elle en est à quelques égards distincte, et il est certain que l'enseignement ne peut pas être le même pour l'apprenti laboureur et pour le candidat à l'Ecole Polytechnique. Mais quand il s'agit de l'éducation morale du peuple, ne croyez pas à l'utilité des livres qui n'auraient que le peuple pour objet. Quels qu'ils soient, ces livres l'ennuient, et c'est un triste chemin pour arriver au cœur, que le dégoût et la lassitude de l'esprit. Puisez plutôt, puisez d'une main discrète mais confiante dans ce fonds commun des littératures consacrées par l'épreuve du temps et par l'admiration des hommes. Il n'y a pas de littérature populaire possible, à proprement dire. Prétendre à en créer une est une puérilité. Il y a la littérature de tout le monde, celle qui est née de l'esprit d'un peuple, qui en est le reflet, l'expression, l'écho distinct, harmonieux et durable. N'est-il pas vrai, par exemple, que ce bon sens fondamental qui est le caractère de notre nation, et qui survit heureusement à toutes ses folies superficielles, a été l'inspiration de tous ses grands écrivains? Et pourquoi ces écrivains ont-ils partout des noms que le peuple connaît, des statues que le peuple salue? Pourquoi, il y a peu d'années encore, élevait-on celle de Molière dans le quartier le plus fréquenté de Paris? Et le peuple serait exclu de ce patrimoine, lui qui en a fait le fonds! Il n'hériterait pas de ce qu'il a créé! Et dans ce pays qui a produit Montaigne, Molière, La Fontaine, La Bruyère, Fénelon, Voltaire, Lesage; dans ce pays du bon sens littéraire, un homme illustre à beaucoup de titres, lui aussi, mais qui a trop contribué à égarer le peuple pour avoir le droit de le diriger, cet homme viendrait dire à tous ses aînés en fait de gloire et de génie : « Arrière! vous n'êtes rien! vous n'êtes pas dignes de parler au peuple. A moi cet honneur! les cours vous ont inspirés; que les cours vous gardent! » — Ah! combien je préfère, quant à moi, à cette injurieuse théor. de M. de Lamar-

tine, car je n'y veux voir qu'un jeu de son esprit, cette honnête pratique d'une des plus humbles héroïnes de son roman populaire, qui, clouée dans son lit de douleur par une infirmité incurable, se console avec les vieux livres, mêlant dans un choix intelligent les sacrés et les profanes :

« Le soir, à la veillée, elle nous rassemblait tous autour de son lit pour nous lire à haute voix les belles histoires qu'elle avait lues tout bas dans la journée... C'étaient des chapitres de la Bible..... des paraboles de l'Évangile, les histoires de l'Enfant-Jésus étonnant sa mère, devant les docteurs, par sa science, lui obéissant ensuite humblement à la maison..... C'était, d'autres fois, des livres en mots qui faisaient voir les choses comme des images devant les yeux, et qui chantaient dans l'oreille comme une musique. Ces livres racontaient les histoires d'un fils nommé Télémaque qui cherchait son père d'île en île... Ou bien encore c'était l'histoire d'un pauvre malheureux appelé Robinson... Voilà comment nous passions nos soirées d'hiver... »

Et voilà aussi comment je voudrais qu'il fût pourvu à l'éducation du peuple. Voilà le milieu où il faut puiser. La mère de Geneviève lit à ses enfants *Robinson*, *Télémaque*, *l'Imitation*, l'Évangile, la Bible. La mine est riche, comme vous voyez. Ajoutez-y pourtant, ajoutez-y sans cesse ; car vous n'épuiserez pas cette veine de bons livres. La force manquera plutôt à vos bras que ce vieux sol de nos richesses littéraires, habilement exploité, ne cessera de rapporter à vos efforts. « C'est le fonds, comme dans l'apologue du laboureur, qui manque le moins ! »

Il est plus facile pourtant, je l'avoue, comme l'essaye M. de Lamartine, de déshériter d'un trait de plume tous ses ancêtres du bon sens et de l'esprit français, pour leur substituer, quoi ? je l'ai dit : d'insipides histoires, ou de fausses histoires du peuple, puisées dans le milieu médio-

cre et terne où il est condamné à vivre. « Il faudrait, dites-vous, que ces histoires fussent prises dans la condition même de ceux qui les lisent ! » Mais c'est le moyen que ces histoires ne soient pas lisibles, si elles sont vraies, ou qu'elles ne servent qu'à tromper le peuple, si elles sont fausses. Dans le premier cas, le rapport annuel des prix Montyon y suffit ; dans le second cas, M. Eugène Sue ne craint la rivalité de personne. Tranchons le mot ; l'histoire du peuple, pris dans sa condition, est, par elle-même, fort peu attrayante, si vous n'y mêlez avec habileté et mesure précisément tout ce que votre système exclut, « la fiction, les événements, les aventures. » Mais patience, votre théorie les exclut, votre œuvre les donne ; car le livre de M. de Lamartine est la contradiction de son système. C'est ce qui me reste à démontrer.

Je n'attache pas aux formes matérielles de la publication une importance exagérée. Pourtant, par quelle voie M. de Lamartine a-t-il adressé d'abord au peuple ce livre qui lui est destiné ? Il l'a mis en feuilleton dans *le Constitutionnel*. Aujourd'hui, il le transforme en un beau volume in-8° ; mais peu importe. Voyons si, pour le fond, ce livre remplit les conditions de la littérature populaire, telles que M. de Lamartine les a conçues, s'il est écrit dans sa langue, pris dans sa condition, inspiré par ses sentiments, et enfin, s'il n'est pas *plus long que la durée d'une chandelle*, puisque toute perfection est là.

Et d'abord, Geneviève, l'héroïne de M. de Lamartine, n'est pas une fille du peuple, j'entends le peuple pris dans sa condition moyenne. Geneviève est une de ces victimes du destin qui, dans l'antiquité, s'appellent Electre ou Antigone, qui, dans les temps de persécution religieuse, résistent en saintes et meurent en martyres. Geneviève est héroïque. Ce n'est pas pour cela que je prétends qu'elle n'est pas du peuple ; mais elle est héroïque non-seulement avec cette grandeur où le peuple peut atteindre, mais avec

ce raffinement où se sent déjà la délicatesse d'une situation plus élevée, d'une vertu plus réfléchie et plus savante. Un pareil héroïsme, je ne dis pas qu'il ne soit très-respectable, mais je soutiens qu'il n'est pas pris dans le milieu où vit le peuple, et que sa vertu a des allures plus simples, des visées moins hautes, des aspirations plus bornées.

En quoi consiste l'héroïsme de Geneviève? Elle est une pauvre fille, orpheline de père et de mère, qui n'a de fortune que son aiguille, et qui est chargée d'élever sa sœur, encore enfant, mais déjà légère, capricieuse, égoïste et vaine comme une grande coquette. Cette sœur a nom Josette. Les deux jeunes filles tiennent une petite boutique de mercerie dans un faubourg de Voiron. Cependant Geneviève est demandée en mariage par un honnête garçon du pays, nommé Cyprien, colporteur de son état, et ayant du bien au soleil sur la montagne. Geneviève se laisse fiancer, car son cœur est là. Et puis soudain, le mariage est rompu !... Josette a joué, pendant la nuit qui a suivi les fiançailles, une odieuse comédie de désespoir, à l'idée d'une séparation, et Geneviève s'est sacrifiée. Une lettre ridicule et inexplicable vient tomber tout à coup au milieu de la famille de Cyprien. Geneviève a renoncé au mariage et au bonheur.

Mais je l'arrête à ce premier sacrifice. Pour être héroïque à la façon du peuple, Geneviève en fait trop. Le peuple met plus de bon sens dans sa vertu et plus de calcul intelligent dans sa tendresse. Geneviève s'immole à un caprice de sa sœur. Une vraie fille du peuple aurait donné à son courage un autre emploi que le désespoir, et à son esprit un autre labeur que celui d'écrire cette sotte lettre qui a tout perdu. Ce n'est pas la peine d'être orpheline, sage, honnête, laborieuse, d'avoir reçu l'éducation de la pauvreté et du malheur, et de vivre au jour le jour du travail de ses doigts, pour s'évanouir comme une pensionnaire qui a des nerfs, au premier obstacle qu'on rencon-

tre, et pour y sacrifier le bonheur de sa vie entière. On n'a pas ce droit-là !

Ce premier sacrifice de Geneviève n'est donc pris, je le répète, ni dans la vérité des mœurs du peuple ni dans aucune vérité. Mais poursuivons. Plusieurs années se passent. Cyprien s'est donné une autre fiancée. Cette jeune fille vient se faire habiller chez Geneviève. Il y a là une scène neuve et touchante, plus fine et plus délicate qu'il n'appartient au village; mais n'importe, chaumière ou château, le sentiment est vrai, la touche est juste :

« — Qu'avez-vous, mam'selle Geneviève, que vous tremblez tant? me dit-elle, mais sans se fâcher.

» — Rien, Mam'selle, que je lui dis; mais c'est que, voyez-vous, je suis si honteuse de vous avoir piquée ainsi sans le vouloir!

» Oh! Dieu, disais-je en moi-même en continuant de l'attifer, mais d'une main maladroite et avec un brouillard sur les yeux, qui aurait dit jamais que ce serait moi qui parerais la fiancée de mon amant pour son jour de noces, et que quand il déferait ses boucles d'oreilles et son agrafe de collier après la messe, ce serait l'ouvrage de ma main qu'il toucherait sur le cou de son épousée!

» .... Pourtant je pris plaisir et peine à garder longtemps, longtemps cette belle enfant dans ma chambre, et à la faire aussi belle que je pouvais pour Cyprien !..... »

Mais Geneviève, hélas! n'est pas au bout de ses sacrifices. Josette fait à Voiron la connaissance d'un maréchal des logis des chasseurs, lequel la séduit. Certes ce n'est pas là une aventure bien extraordinaire dans la vie d'une fille coquette, d'autant plus qu'ici la séduction est couverte par un mariage resté secret, mais qu'un prêtre a béni. Il ne faut exagérer, à un certain niveau où l'éducation s'arrête, ni le vice ni la vertu. Il n'y a pas de village en France où un maréchal des logis tel que M. de Lamartine a peint le sien, grand, élancé, la taille bien prise,

moustaches noires, ceinture de cuir verni, veste verte galonnée, casque luisant au soleil, la crinière flottante; où un maréchal des logis ainsi tourné ne soit un poursuivant redoutable, et Josette non plus n'est pas un type infiniment rare dans la patrie de Manon Lescaut. Quoi qu'il en soit, Geneviève ignore tout. Mais le régiment part, et le maréchal des logis Septime de ***, car c'est un fils de famille, va se faire tuer en Afrique. Une lettre qu'il a écrite de son lit de mort révèle à Geneviève l'étendue de son malheur. Josette est enceinte; quelques mois après, elle accouche; quelques jours après, elle meurt. Mais est-ce donc que la mort n'est rien au village? Josette, fille et séduite, du fond de son tombeau aurait obtenu le pardon des hommes en attendant celui de Dieu; et Josette, épouse légitime de Septime, mort comme elle, ne pourrait défier, sous ce drap mortuaire qui a enseveli sa faute et sa jeunesse, les mauvaises langues du pays? — Mais le mariage connu et Josette pardonnée, que devenait le roman de M. de Lamartine?

Ici commence la période pindarique de l'héroïsme de Geneviève. Au lieu de faire constater, en fille sensée, le mariage de sa sœur, elle fait porter l'enfant au tour le plus voisin, sacrifiant l'enfant pour sauver l'honneur; et sa sœur morte, elle prend la faute à son compte, sacrifiant son propre honneur pour sauver cette mémoire si facile à défendre. La faute de Josette, Geneviève l'expie par la honte, par l'abandon, par la ruine, par la vente à l'encan du fonds modeste qui la faisait vivre, par les plus rudes épreuves du service domestique, par la misère hideuse et affamée, et enfin par la mendicité de porte en porte et à travers champs. Toutes ces souffrances, Geneviève les supporte en faisant un raisonnement qui est sublime, je l'avoue, par l'accent que le génie de l'auteur lui donne, mais dont la réflexion la plus simple révèle le fond romanesque et imaginaire.

« — Est-il possible, mam'selle Geneviève, que vous portiez si injustement tant d'affronts que vous ne méritez pas, et que vous ne me rendiez pas le serment que je vous ai fait ?

» — Non, lui dis-je, mère Belan, je ne vous le rendrai jamais, jamais, à aucun prix !

» — Et pourquoi cette obstination ? reprit-elle.

» — Parce que les vivants, voyez-vous, que je lui dis, ça peut supporter ; mais les âmes des morts, ça ne peut se défendre...... »

Oui, je le répète, c'est là une sublime réponse et qui brille aux yeux comme tout ce qui a le cachet de l'héroïsme, même sous les haillons. Mais sous cette enveloppe, je sens un fond qui ne résiste guère. En effet, avec un mot, Geneviève peut s'arrêter au pied de ce calvaire de douleur et d'humiliation où nous la voyons monter, et qu'elle monte, degré par degré, avec cette sorte de patience obstinée et cet orgueil secret d'un héroïsme qui se nourrit et s'entretient lui-même ! Est-ce là encore, je le demande, un genre de vertu qui soit prise dans le milieu où vit le peuple ? Est-ce du moins une bonne leçon à lui donner ? Est-il bon, au lieu de mettre la vertu à la portée de sa modeste existence, de la placer à une hauteur où sa main ne puisse atteindre et dans un éclat lyrique qui l'éblouisse sans l'éclairer ? Est-il bon, quand la vie réelle exige tant d'efforts sérieux et continus, de lui enseigner encore une énergie impossible pour des douleurs imaginaires ? Il faut prêcher au peuple la résignation et non l'endurcissement dans la souffrance, la patience dans les malheurs inévitables, mais non l'extase préméditée et l'étalage provocant des martyres volontaires. Geneviève est le type de ces vertus qui sont plutôt d'imagination et de fantaisie que de devoir et d'instinct. Au peuple, il faut l'action, l'esprit pratique, le souci du vrai, le culte du possible. Laissez-le faire, il sera héroïque à son heure, un jour de bataille. Mais il n'a

pas le temps, dans la vie privée, d'être raffiné ni romanesque.

Le roman de M. de Lamartine finit bien. Tout le monde est content. Le martyre de Geneviève a un terme qui pourtant n'est pas encore le ciel. Sa vertu est récompensée sur la terre. Je n'aime pas, à la vérité, quand son innocence est reconnue, que Geneviève soit servante chez Cyprien. « Et c'est ainsi que je devins servante, dit-elle, et servante » de bon cœur, dans la maison où j'avais dû être maîtresse, » mais sans rancune, en me souvenant avec plaisir que » j'avais aimé Cyprien, et en aimant encore mieux sa » femme à cause de lui; cela dura trois ans et deux » mois... » A mon avis, c'est beaucoup trop. Il y a là une certaine délicatesse populaire qui est blessée. Une fille du peuple ne sera jamais la servante de son fiancé devenu, même par sa faute, le mari d'une autre. Malgré tout, ce roman finit bien. Quand Geneviève veut quitter son village après l'avoir sauvé d'une épidémie, son village l'adopte, non sans une harangue du maire: ce qui est le revers de cette médaille de bonheur. Puis Geneviève retrouve le fils de sa sœur bien-aimée, et l'enfant hérite de son père légitime une honnête fortune. Il y a là seulement une scène qui prête à rire, non pas aux dépens de l'enfant ni de Geneviève, mais de M. de Lamartine lui-même. C'est le moment où se fait la reconnaissance de ce fils si longtemps perdu, si miraculeusement retrouvé. Il y a lutte entre plusieurs femmes qui prétendent à sa possession, et dans laquelle M. de Lamartine joue un instant le rôle « du précepteur dans l'embarras. »

« — Que faire? dit la supérieure.

» — Que faire? dit Geneviève.

» — Que faire? dit la vieille dame.

» — Laissez faire la loi! dit le juge de paix.

» — Laissez faire la nature! m'écriai-je tout ému et tout attendri.

» Luce (la mère adoptive) se jeta à mes genoux *et me jeta l'enfant dans les bras, comme si j'avais été une main* offerte du bord à une mère tendant un fils à sauver du fond d'un torrent débordé... *Je le déposai à terre* devant Geneviève, qui se baissa pour l'embrasser, et je dis à la vieille dame : « La loi vous le donne, madame ; la nature le donne à Geneviève ; mais la tendresse le donne à Luce. Mais lui-même, à qui se donne-t-il ?... »

Et naturellement l'enfant se donne à sa mère adoptive. M. de Lamartine, consulté comme Salomon, s'est donc tiré de ce mauvais pas avec beaucoup de bonheur et d'esprit. Mais il n'est pas toujours aussi heureux. En général, il a un grand tort ; il mêle trop souvent sa phrase sonore et triomphante et sa personnalité un peu pompeuse au langage et aux aventures de ses héros. Quand ses héros sont d'un certain calibre, comme par exemple la Julie de *Raphaël* ou la Camilla des *Confidences*, passe encore ; mais avec des paysans et des paysannes, dans ce champ de la littérature populaire qu'il se donne mission de défricher et où il pousse naturellement plus de légumes que de fleurs de rhétorique, cette allure magistrale et ce grand costume lyrique ne sont guère de mise ; et le contraste trop souvent reproduit de l'auteur et des personnages qu'il fait mouvoir et parler n'est pas toujours à son avantage.

Qu'est-ce, par exemple, que cette réflexion par laquelle l'auteur essaye de rassurer les scrupules de Geneviève qui craint, en racontant, d'être longue : « Non, non, lui dis-» je ; rien ne m'ennuie de ce qui sort avec vérité et sim-» plicité du cœur ; racontez-moi tout... Les détails, ma » pauvre Geneviève, *ne sont que les morceaux dont Dieu » fait l'ensemble. Qu'est-ce que serait votre vie si vous en » retranchiez les jours?* » Le vide dans le pompeux a-t-il été jamais creusé plus profondément, et Pindare a-t-il été jamais plus près de M. de La Palisse ?

Quoi qu'il en soit de mes critiques, le récent ouvrage de

M. de Lamartine marque, je le reconnais, un progrès dans sa manière, ou, plutôt, une manière presque nouvelle dans son talent. Retranchez de l'œuvre de M. de Lamartine, lui d'abord, pour le rôle parasite et secondaire qu'il s'y donne, puis sa théorie que son œuvre dément, puis Mlle Garde, qui n'est que sa théorie tournée en babil, puis enfin ce mélodrame biblique de la reconnaissance de l'enfant qui dénoue si gauchement le livre; retranchez tout cela, et prenez juste le tiers de l'œuvre, — et aussi bien c'est une épreuve que la plupart de nos romans modernes pourraient subir avec avantage;—avec ce tiers qui restera, vous avez un livre charmant, qui est encore plus long, je l'avoue, *que la durée d'une chandelle*, et qui ne remplit aucune des conditions que M. de Lamartine impose à la littérature du peuple. Mais qu'importe! c'est peut-être pour cette raison que le livre plaira. Réduite aux proportions que j'ai marquées, cette histoire est faite pour survivre à la théorie d'où elle est sortie. Elle n'est pas toujours simple ni toujours vraie; mais elle est fine, ingénieuse et touchante. Elle se sent parfois des fatigues d'un admirable esprit, tombé des hauteurs du ciel poétique dans le subtil et le précieux, et transportant, quoi qu'il fasse, dans l'humble domaine où il se confine, les habitudes dithyrambiques de sa pensée. Malgré tout, Geneviève est une des meilleures créations romanesques de la plume de M. de Lamartine. Graziella vaut mieux, mais Graziella a vécu. Geneviève est une invention. Geneviève raconte, en général, du ton d'une humble fille et avec l'accent d'une honnêteté vulgaire, une histoire digne de figurer dans *le Martyrologe*. C'est son originalité. Le livre n'ira peut-être pas à son adresse et ne franchira pas le seuil de la chaumière où il vise. Mais il sera lu, et il le mérite, par *ces mauvais riches* qui ont fait bien des fois la fortune des livres de M. de Lamartine, et qui sont prêts à recommencer, quoique l'auteur ne les épargne guère : « Il vaut mieux,

» dit-il, demander sa vie aux pauvres gens de la campagne,
» aux portes des maisons isolées qu'aux riches ou aux mar-
» chands des villes... J'ai toujours vu que *la misère ou-*
» *vrait le cœur et que la richesse le durcissait.* »

Ah! monsieur de Lamartine, pardonnez-moi ce souvenir bien étranger à cette étude... mais le 24 février 1848, vous étiez donc bien riche?

V

M. Louis Blanc.

(27 janvier 1850.)

Non, ce n'est pas nous qui écrirons l'histoire de cette révolte sans cause, de ce bouleversement sans grandeur, de cette victoire sans combat, qui s'appelle la révolution de Février! Non, ce n'est pas nous qui dresserons le piédestal sur lequel poseront, pour la postérité, les héros plus ou moins volontaires de ce coup de main, où s'est décidée, entre deux soleils, la destinée d'un grand peuple! Non, ce n'est pas nous qui dirons la petitesse des hommes, l'impertinence des prétentions, l'audace des sophismes, l'indignité des moyens, la stupeur et la répugnance du pays pour le régime immédiatement issu de cette catastrophe!

Non, ce n'est pas nous!

Nous serions justement suspects. Ce sont ceux-là mêmes qui ont fait la révolution qui nous diront ce qu'elle fut, d'où elle est sortie, les dégoûts qu'elle rencontra, les hommes qui lui servirent de parrains et d'introducteurs dans le monde. Écoutons-les. Écoutons surtout le témoin le plus intelligent, le plus décidé, le plus sérieux de tous ceux qui ont mis la main à ce grand malheur de notre pays. Recueillons, dans ce procès commencé au tribunal de l'histoire, et où nous ne pouvons être juges, recueillons le témoignage du principal intimé; et puisque M. Louis

Blanc veut bien nous donner ce qu'il appelle des *Pages d'histoire de la révolution de Février* 1848 (1), ouvrons ces pages, étudions un moment cette histoire. Vraie ou fausse, impartiale ou passionnée, personnelle ou générale, une histoire écrite par M. Louis Blanc tient toujours par quelque côté au domaine de la critique littéraire; car s'il n'a pas d'autre mérite comme politique, M. Louis Blanc du moins sait écrire.

Par ce nouvel ouvrage, M. Louis Blanc s'est classé dans l'école historique récemment créée par M. de Lamartine, l'école égoïste et personnelle. Autrefois la physionomie particulière des historiens se cachait en quelque sorte derrière la grandeur des événements. Dieu est partout dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, mais où est Bossuet, si ce n'est par son génie? Aujourd'hui, tant les causes des événements sont peu profondes, des révolutions qui remuent l'Europe tiennent dans le cadre d'une personnalité étroite et peuvent se voir dans le miroir d'un écrivain épris de lui-même. Les gens qui renversent des trônes, quand ils veulent donner une idée de ces grandes commotions qui ont fait trembler le sol du vieux monde, détachent quelques feuillets de leurs souvenirs personnels : « Ce sont de simples Mémoires que je publie, écrit négligemment M. Louis Blanc. Quant à l'emploi du *pronom personnel*, je prie les lecteurs de me le pardonner. »

Essayons donc de regarder, à notre tour, dans le miroir de M. Louis Blanc. Cherchons-y sa figure; tâchons d'y voir la révolution de Février, et surtout de la comprendre.

M. Louis Blanc ne serait pas un véritable révolutionnaire de Février s'il ne débutait pas par se délivrer à lui-même un certain nombre de certificats constatant ses services, ses ovations, ses vertus, ses qualités physiques et

(1) 1 vol. in-8°, Paris, 1849.

morales, car rien n'y manque ; et, d'un autre côté, nous ne serions pas des gens bien élevés si nous ne commencions pas par dégager de l'histoire de M. Louis Blanc cet ensemble de perfections individuelles par où se justifie, sous cette plume emphatique et brillante, l'emploi si fréquent de ce *moi haïssable* qui choquait Pascal. Aujourd'hui le *moi* s'accommode très-bien à la rigueur du principe de fraternité socialiste. Faire son éloge, n'est-ce pas mettre dans la communauté le mérite qu'on a de trop, au profit de ceux qui en ont moins ?

Il fallait un piédestal à cette statue que M. Louis Blanc s'élève à lui-même. Le piédestal est trouvé. C'est le peuple qui le fournit. Il prête ses épaules..... « M'étant nommé, dit l'auteur, je fus enlevé et porté *sans toucher terre* dans la salle Saint-Jean, où se tenaient les grandes assises populaires. » M. Louis Blanc aurait pu échapper aux regards de la multitude. Le voilà sur les épaules du peuple ; nous pouvons le contempler à l'aise, et jouir du spectacle des vertus que comporte un grand rôle révolutionnaire. Ainsi M. Louis Blanc est sobre ; il déjeune et dîne à 5 francs par tête tout ensemble (P. 57.) Il est désintéressé ; cinq éditions de l'*Organisation du Travail*, tirées ensemble à plus de trente mille exemplaires « ne lui ont rapporté que l'honneur d'avoir dit la vérité (P. 75). » Il est magnanime. Il a commencé, comme Annibal, par un serment sublime et indigné. (P. 217.) Il est audacieux. (P. 99.) Il est éloquent. (P. 105.) Il est sensible jusqu'aux larmes ; il pleure de joie le 24 février, quand M. Albert est proclamé. Il pleure d'attendrissement le 17 mars. (P. 19 et 90.) Il est un modèle de franchise à l'endroit du peuple (p. 133) ; il n'a rêvé que la solidarité des classes, que l'union des cœurs, que la conciliation des maîtres et des ouvriers. (P. 74.) Vis-à-vis des calomniateurs, il a les armes de l'honnête homme ; « ce sont des verges (p. 153) ; » contre l'injustice des âmes viles, « il a la sérénité du mé-

pris. » (P. 267.) Ce n'est pas tout : M. de Lamartine raconte quelque part que M. Louis Blanc fut conduit, un jour de grande chaleur et de fatigue extraordinaire, à une fenêtre de l'Hôtel de Ville pour s'y remettre d'un évanouissement passager.

« Le fait est, réplique M. Louis Blanc, qu'il ne m'est jamais arrivé de m'évanouir *depuis que je suis au monde.* Quand j'ai eu à parler aux masses, même dans les circonstances les plus terribles, je n'ai jamais éprouvé d'autre émotion que l'enthousiasme de la foi démocratique ; et quand le peuple m'a emporté dans ses bras, ce n'a jamais été que pour me marquer sa sympathie, etc., etc. »

Tel est le portrait que trace de lui-même M. Louis Blanc. Annibal, Hercule, saint Vincent de Paul, Cicéron, Aristide pourraient y revendiquer chacun la part qu'ils y ont mise. J'oublie un dernier trait. Autrefois on trouvait que Gracchus aurait eu mauvaise grâce à se plaindre des séditieux :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes?

disait Juvénal. M. Louis Blanc se défend (p. 74) d'avoir jamais eu le moindre rapport, même indirect, avec M. Blanqui.

J'ai rassemblé sans aucune malice, et uniquement pour la fin que je me suis proposée et où j'arriverai tout à l'heure, ces différents traits de la physionomie morale et physique de M. Louis Blanc, tels que je les ai trouvés épars dans un gros volume. Je n'y ai mis, je le répète, aucune intention malveillante pour l'auteur, puisque je n'ai fait autre chose qu'emprunter un instant le pinceau qui lui a servi à se peindre sur une longueur de 300 pages in-8°. J'ai pourtant, sur quelques détails de son portrait, un petit nombre d'observations très-humbles à lui soumettre. Et d'abord, M. Louis Blanc, qui vante à juste

titre sa sobriété, croit-il que s'il avait dîné au Luxembourg à 20 francs par tête, aux frais du Trésor, en gardant dans sa poche les discours qu'il destinait au peuple, au lieu de prononcer ces discours, en dînant simplement à 5 francs par tête, croit-il que le Trésor aurait fait une mauvaise affaire? En second lieu, M. Louis Blanc, qui sait si bien l'histoire, est-il bien sûr que le serment que fit Annibal, enfant, contre les ennemis de sa patrie, ait la moindre ressemblance avec celui qu'il fit lui-même, étant en âge de raison, lui Français, contre sa patrie française? Enfin, l'auteur des *Pages d'Histoire* raconte, avec une admiration peu dissimulée pour son courage, que le peuple ayant témoigné le désir, aux élections générales de 1848, de nommer vingt-cinq ouvriers sur les trente-quatre candidats que la ville de Paris avait à présenter, *il s'en expliqua nettement* devant les délégués du Luxembourg. Il proposa de ne choisir que vingt candidats appartenant à la classe ouvrière. La courageuse franchise de M. Louis Blanc à l'endroit du peuple consiste donc dans cette différence *de vingt à vingt-cinq sur trente-quatre!* Quand le courage des tribuns s'élève à des proportions aussi colossales, n'est-ce pas le moment de tout craindre? La suite l'a bien prouvé.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, je ne conteste rien à M. Louis Blanc. Qu'il soit éloquent, sensible, sobre à table, ferme à la tribune, audacieux et fort, magnanime et serein, qu'il soit tout cela, je n'y contredis pas. Je ne fais pas la guerre à sa personne. Laissons toute liberté, sur ces points délicats, à la vanité des politiques et des lettrés, à une condition pourtant : c'est que la vanité ne tournera pas en faction; c'est que le fétichisme individuel ne poussera pas l'admiration de soi-même jusqu'à la haine du prochain ; c'est que l'idolâtrie égoïste et solitaire n'engendrera pas un esprit de vengeance punique. Qu'un écrivain, philosophe ou sectaire, poëte ou bouffon (notre époque en

est pleine), s'enfle et s'exalte dans la contemplation de son image peinte par lui-même, d'accord ; mais que les proportions où il se voit, il ne les impose pas à la vérité ; qu'il ne prétende pas refaire le monde extérieur sur le modèle de ces fantasmagories du sens intime qui se représente trop souvent la réalité telle que l'ivresse de l'égoïsme l'imagine, ou telle qu'un complaisant orgueil l'a rêvée.

Or, ces défauts sont, je le crains, ceux de la doctrine, du langage et de la conduite politique de M. Louis Blanc. Chez l'auteur de l'*Organisation du Travail*, le fond et la forme de sa théorie, les actes et les paroles, les livres et les harangues, tout semble procéder également de l'exagération et de l'idolâtrie du sens personnel. Par là s'explique la part qu'il s'attribue dans la révolution de Février, le rôle qu'il y a joué, le caractère qu'il lui prête, les haines qu'il a excitées et ressenties, les injures qu'il a reçues et rendues; par là s'explique dans son livre, même la vérité. M. Louis Blanc ne la repousse pas, quand elle lui sert.

On a beaucoup discuté, on discutera longtemps encore sur la nature de l'accueil qui fut fait par la France à la révolution de Février. Mon intention n'est pas de m'engager dans un débat de ce genre, d'autant plus qu'avec M. Louis Blanc je suis, sur ce point, dans un parfait accord. La révolution de Février fut accueillie par la stupeur et la répugnance du pays. « La plupart des dépar-» tements, écrit M. Louis Blanc, étaient, en février 1848, » *encore monarchiques ;* ils avaient appris l'avénement de » la République *avec une sorte de stupeur ;* ils l'avaient re-» connue plutôt qu'acclamée. » Ce n'est pas tout. Nous allons voir que ce gouvernement qui fut alors imposé à la France, c'était le gouvernement d'une faction en minorité flagrante, un gouvernement trouvé au bout d'un syllogisme, né, sous le nom de logique, de l'adultère union des esprits violents et des esprits faux. M. Louis Blanc nous apprend tout cela :

« Au mois de février 1848, nous dit-il, la République était plus dans la force des choses que dans les progrès de l'opinion ; elle était imposée plus *par la logique de l'histoire que par l'importance numérique des républicains.* » (P. 17.) « Y eut-il jamais, dit-il ailleurs, *éléments plus rebelles* que ceux qui en février s'offraient au maniement d'un pouvoir républicain ? En dehors de ce peuple des grandes villes, où était la France? Au-dessus de ce peuple y avait-il, je le demande, quelque autre passion que celle de l'or?... Ajoutez à cela l'absence d'une éducation vraiment publique, *l'empire du préjugé monarchique sur les quatre cinquièmes de la nation*, la nuit intellectuelle répandue sur les campagnes, *la faiblesse numérique du parti républicain*, les souvenirs de 93 hypocritement évoqués et dessinant au fond des imaginations effrayées la République en traits de sang, vous aurez alors le tableau fidèle de la société dont il s'agissait *d'élever le destin.* »

Ainsi la République, personne n'en voulait ; les quatre cinquièmes de la France appartenaient à l'opinion monarchique. Il fallait, pour faire accepter une révolution au pays, violenter les habitudes et les intérêts du *plus grand nombre*, je suppose que cela veut dire le peuple, se rire des obstacles, narguer les périls d'une usurpation impudente, prendre d'une main brutale, sous prétexte de l'élever, la destinée d'une grande nation, heureuse et prospère sous le régime qu'on renversait ! Il fallait faire tout cela ! Qui donc l'oserait ? M. Louis Blanc plaisante agréablement M. de Lamartine, non pas pour l'avoir tenté, mais pour s'être vanté de l'avoir entrepris. « La vérité est, dit-il, » que dans la marche triomphale de la République, l'an- » cien poëte des rois ne pouvait figurer que comme vaincu. » Seulement, pour mieux exposer aux regards ce captif » fameux, la République se plut à le faire asseoir derrière » elle sur le char de triomphe. »

Triste retour des choses d'ici-bas ! M. de Lamartine

avait revendiqué pour lui seul la paternité de la révolution de 1848, cette triste fille de la Charte violée et mutilée. Dans le livre de M. Louis Blanc il ne figure plus que pour mémoire. Le héros du Palais-Bourbon n'est plus qu'un vaincu de Février! Mais qui donc le remplace dans cette paternité funeste? Vous le demandez? Pourquoi M. Louis Blanc serait-il monté sur son piédestal? Pourquoi se serait-il manifesté dans cette lumière éclatante dont nous avons essayé de faire reluire un reflet sur cette page fugitive? Pourquoi tous ces efforts, si ce n'était pour prendre une place qui, à la vérité, exigeait une intrépidité d'esprit, une impertinence d'orgueil et une vigueur de mépris de la race humaine (1) sans égales chez celui qui prétendait l'occuper?

Tel fut le rôle de M. Louis Blanc, s'il faut l'en croire. « Oh! certes, s'écrie-t-il, ce n'est pas l'audace révolutionnaire qui me manque, lorsque je la crois féconde! » Aussi, tandis que personne ne songeait à la République, pas même ce pauvre M. de Lamartine, « je montai, dit » notre historien, en uniforme de garde national sur la » table qui servait de bureau (à l'Hôtel de Ville); et là, » dans un discours qui dut être singulièrement animé s'il » répondit aux battements de mon cœur, *je proclamai » non-seulement la République, mais la République dé- » mocratique et sociale!...* » C'était aller vite en besogne; mais la France ne voulait pas du gouvernement républicain. M. Louis Blanc ne pouvait donc trop se presser de prendre les devants, lui sur elle!

M. Louis Blanc d'un côté, la France de l'autre! Son *moi* chétif en regard de cette grande et majestueuse image,

(1) Voir un curieux chapitre sur les *contradictions des modernes promoteurs du gouvernement populaire* dans le substantiel ouvrage intitulé : *Morale sociale ou devoirs de l'État et des citoyens*, récemment publié par M. Adolphe Garnier, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Paris.

la patrie française ! Ce petit rhéteur monté sur une table pour arracher la couronne à ce front auguste, et réclamant en style d'école, comme disait Tacite, le gouvernement du monde : *Professoriâ linguâ regimen orbis expostulans !* Étrange rapprochement ! humiliant aveu de l'orgueil humain ! car tandis que l'homme semble se relever par l'audace de sa tentative, voyez comme il rabaisse la cause qu'il croit servir ! La révolution de Février ! « une poignée d'hommes l'a faite, » dit M. Lagrange. La République française ! c'est moi qui l'ai proclamée, au milieu de la stupeur universelle, dit M. Louis Blanc. Où donc aviez-vous pris, vous, le droit de renverser un trône avec quelques factieux fourvoyés ; vous, le droit d'y substituer le fauteuil dictatorial du Luxembourg ? Où l'aviez-vous pris, si ce n'est dans l'aveugle et étroite inspiration du sens personnel ?

Une fois lancée dans cette voie, l'audace révolutionnaire ne recule plus. L'individualisme, enivré de sa victoire, perd la pudeur en même temps que le bon sens. M. Louis Blanc propose sérieusement, après février, d'entreprendre l'éducation républicaine de la France. Savez-vous dans quels termes ? Vous allez en juger :

« Nous aurions pu (en reculant le moment des élections générales le plus loin possible) agir avec *toute la force que donne l'exercice du pouvoir* sur cette nation française si vive, si intelligente, si prompte à suivre les impulsions venues d'en haut. Nous aurions comme allumé au sommet de la société un phare lumineux qui en aurait éclairé toute l'étendue. En un mot, quand la souveraineté du peuple, dès l'abord reconnue et proclamée, aurait été appelée autour des urnes, elle se serait trouvée *avoir fait son éducation.* »

Cela est-il sérieux, ou bien est-ce une de ces ironies vengeresses où l'orgueil du sens personnel s'abandonne quelquefois, avec de secrètes délices, par mépris des mul-

titudes ignorantes et passionnées? Je l'ignore; M. Louis Blanc ne le dit pas, mais il ajoute, toujours sérieusement: « Telle était aussi l'opinion d'Albert, et rien n'était plus » propre à me confirmer dans la mienne. » Ainsi, quand il s'agissait de *faire l'éducation de la France et d'élever son destin*, M. Louis Blanc n'était plus seul. M. Albert était là!

M. Louis Blanc abuse de l'ouvrier. Il dit sans cesse: *Albert et moi!* Quand il proclame la République dans la salle Saint-Jean, il introduit un ouvrier qui le félicite, au nom de ses camarades, « d'avoir posé la véritable question. » Quand il s'agit de décréter le droit au travail, c'est encore un ouvrier qui entraîne à lui seul les irrésolutions du conseil. Il faut citer l'anecdote tout entière; elle est instructive:

« Dans la matinée du 25 février.... une rumeur formidable enveloppa tout à coup l'Hôtel de Ville. Bientôt la porte du conseil s'ouvrant avec fracas, *un homme* entra qui apparaissait vraiment à la manière des spectres.... Il avait un fusil à la main.... son œil bleu étincelait. Il se présenta au nom du peuple, montra d'un geste impérieux la place de Grève, et faisant retentir sur le parquet la crosse de son fusil, demanda la reconnaissance du droit au travail..... *Je m'empressai de saisir l'occasion*, et attirant dans l'embrasure d'une croisée l'ouvrier qui se nommait Marche, j'écrivis devant lui le décret suivant, etc., etc... »

Je le demande à tous les hommes de bonne foi dans tous les partis: l'outrecuidance du *moi* humain, le despotisme brutal de la personnalité pouvaient-ils être poussés plus loin? Et voilà les hommes qui avaient fait, pendant dix-huit ans, des conspirations, des émeutes et de gros livres, par-dessus le marché, contre cette abominable tyrannie qu'on appelait la pensée immuable! C'était pour substituer, dans le gouvernement de la France, la signature de

M. Louis Blanc à celle du roi Louis-Philippe, le contre-seing de l'ouvrier Marche à celui de M. Guizot; c'était pour élever sur les ruines d'une société brillante ce gouvernement personnel de l'orgueil et de l'ignorance, qu'on avait renversé ce noble et tutélaire abri, le trône constitutionnel sous lequel prospérait notre grande nation!

Laissez-les faire. Tantôt leur orgueil détache un seul homme de la foule pour en faire, le fusil au poing, le législateur de trente-deux millions de citoyens libres; tantôt il soulève ces immenses démonstrations qui se traduisent en journées terribles que peuvent terminer des nuits sanglantes. Il faut lire dans le livre de M. Louis Blanc le récit, d'ailleurs très-curieux, très-animé, très-habilement et très-dramatiquement intrigué, de ces journées sinistres. Je n'y recherche en ce moment, pour ma part, que le rôle qu'y joue la personnalité de M. Louis Blanc, le reflet qu'elle y jette, l'effet qu'il en obtient ou qu'il en attend; car tout lui sert, tout lui est bon à ce début orageux de sa carrière politique, tout lui est machine de guerre ou de gouvernement, aussi bien l'Hôtel de Ville que le Luxembourg, aussi bien l'ouvrier Marche à la salle Saint-Jean que l'émeute électorale du Champ de-Mars, aussi bien le club (où il ne met pas les pieds, dit-il,) que la démonstration qui l'attendrit. Paris tremblait, et bien à tort, car il ignorait sa force; mais enfin Paris tremblait en voyant se dérouler, sur ses places et le long de ses quais, ces hordes tranquilles, déterminées, silencieuses, chaîne immense aux anneaux de chair, qu'une même pensée, un même vœu, semblaient avoir rivées à la volonté d'un seul homme, et qui, sans armes, sans cris de guerre, sans agression violente, n'avaient besoin, on pouvait le croire, que de la force d'impulsion qui était en elles, pour renverser sans combat les bases mêmes de la société, Paris tremblait... M. Louis Blanc pleurait de joie, d'attendrissement et de respect. Rien ne lui paraissait plus beau que ce « silence épique »

du peuple. Le 17 mars était à ses yeux « la plus grande » peut-être de toutes les journées historiques restées vi- » vantes dans la mémoire des hommes. » Nous verrons pourquoi.

Et le 16 avril ! Paris tremblait encore, car la peur, c'est la maladie endémique des grandes villes en temps de révolution ; Paris tremblait encore en apprenant, le matin, qu'une démonstration colossale était en train de se former, sous prétexte d'élections, en plein Champ de Mars, et qu'elle menaçait la ville. M. Louis Blanc triomphait : « Comme le peuple avait prouvé au 17 mars jusqu'à quel » point il était capable de demeurer maître de lui, *je fus* » *charmé qu'une occasion lui fût offerte de venir dire une* » *fois encore : Je suis là !* » Et quand, quelques heures plus tard, l'intervention miraculeuse de la garde nationale avait préservé Paris, quand la ville se rassurait, quand l'ordre était sauvé : « Comment exprimer, dit naïvement M. Louis » Blanc, *de quelle douleur Albert et moi nous fûmes* » *saisis*, lorsqu'en approchant de l'Hôtel de Ville, nous » vîmes la place de Grève hérissée de baïonnettes ! » Pourquoi cette douleur de M. Louis Blanc au milieu de l'allégresse universelle ? Car M. Ledru-Rollin lui-même triomphait, ce jour-là, dans le triomphe de l'ordre ; pourquoi cette douleur ? C'est qu'au lieu d'appliquer au jugement de ces scandaleux désordres de la démagogie l'incontestable sagacité de son esprit, M. Louis Blanc, tout entier aux suggestions de son égoïsme, l'œil attaché à ce progrès merveilleux et inattendu de sa destinée, ne songeait, dans cet immense péril, qu'à la part d'influence que le contrecoup des alarmes publiques pouvait reporter sur sa fortune. Il escomptait l'émeute au profit de son ambition. Me trouvez-vous sévère ? Ouvrez donc ce livre ; interrogez donc ce *moi* révolutionnaire dont j'essaye de tracer l'histoire ; voyez le parti que M. Louis Blanc comptait tirer secrètement, pour son importance, de cette journée du 17

mars, qu'il n'avait pas osé exploiter hardiment, M. Proudhon le lui reproche, pour la dictature :

« La vraie politique de la situation, dit l'auteur, la seule politique qui fût à la fois sage et forte, était celle que la minorité du conseil (Albert et moi) adopta et qui consistait à *profiter de la secousse imprimée* (par la démonstration) aux âmes vacillantes, pour faire avec les membres de la majorité, et par eux, *quoique malgré eux, la besogne révolutionnaire.* Qu'on n'objecte pas la difficulté de l'entreprise : les faits répondent. N'avions-nous pas (nous, faible minorité dans le conseil, minorité imperceptible dans la nation) obtenu successivement la proclamation de la République, le suffrage universel, la reconnaissance formelle du droit au travail, l'*établissement* d'un *système de propagande socialiste par le pouvoir?*..... Voilà pourquoi la journée du 17 mars fut *un grand fait politique* (majuscules). Elle nous donnait, en opposition à la supériorité numérique de nos adversaires dans le conseil, *une autorité morale qui tendait à rendre la révolution* (Albert et moi !) *complétement maîtresse des affaires.* » (P. 100 et 101.)

Ainsi le 17 mars profitait à l'autorité morale de M. Louis Blanc. C'était « la plus grande des journées historiques. » Le 16 avril contrariait sa fortune. « Jour néfaste ! » s'écrie le dictateur en herbe, contraint de chercher une autre voie.

Je ne dirai pourtant rien de la démonstration du 15 mai. Sur le fait du 15 mai, M. Louis Blanc est en cause devant la justice de son pays qui l'a déjà jugé par contumace. Il ne fait d'ailleurs que reproduire, sur ce point capital de son histoire personnelle, les pièces déjà très-connues de sa défense devant l'Assemblée Constituante et devant l'opinion. Il raconte en accusé plus qu'en historien ; et quoiqu'il se fasse volontiers de tout, même de la sellette, un piédestal de triomphateur, je n'ai pas de goût à l'y

suivre. Entre lui et nous, il y a la Cour de Bourges, un procès non jugé, un cruel exil.

Mais devant l'insurrection de juin M. Louis Blanc n'est plus accusé. Comment prétend-il à être juge? Il répudie, dans une très-vigoureuse et très-habile argumentation, toute complicité de sa part dans la création des ateliers nationaux. Qu'est-ce à dire! jouons-nous sur les mots? Les ateliers nationaux étaient les fils légitimes, les héritiers directs, les produits authentiques de cet incroyable décret dont nous avons raconté plus haut l'origine, le décret du 26 février, qui garantissait le droit au travail. Qu'importe que M. Louis Blanc, sur le fait de l'organisation des ateliers nationaux, eût compris autrement que M. Marie les conséquences à tirer de son décret? C'est le décret même qui avait engendré cette grande plaie sociale. C'est ce décret qui avait mis l'État en demeure, comme étant seul solvable vis-à-vis de toutes les convoitises, de tous les vices, et aussi, hélas! de toutes les misères du moment. Les insurgés de juin, créanciers violents et impitoyables, le moment de l'échéance arrivé, ont exécuté l'État comme un débiteur de mauvaise foi (1). Le sang a coulé à torrents. Qu'il ne retombe pas, car je ne ferai jamais de vœux homicides, sur la tête qui a conçu le décret du 26 février, sur la main qui l'a signé; mais que cette main, à son tour, ne signe pas des arrêts de proscription contre les hommes de cœur qui, dans ces horribles journées, ont héroïquement défendu la société et les lois!

« La commission exécutive avait disparu, écrit M. Louis Blanc, et la dictature du général Cavaignac s'était élevée sur des cadavres. Je ne ferai pas revivre, à ce sujet, des

(1) Un ouvrage récemment publié : *les Socialistes modernes*, par M. Jules Breynat, docteur en droit, contient sur ce point litigieux de l'histoire de M. Louis Blanc une discussion très-animée et très-concluante.



accusations que le moment n'est pas venu d'approfondir. *C'est là un procès tenu en réserve parmi le peuple.* Le dossier existe, aucune pièce n'y manque... »

J'ai essayé de montrer de quel point de vue M. Louis Blanc jugeait les choses. Ai-je besoin d'ajouter, après ce qu'on vient de lire, qu'il n'est pas moins exclusif et personnel quand il s'agit de juger les hommes ? Tout ce qui lui est obstacle lui est ennemi. Aussi est-ce avec une dureté inexorable qu'il fait le compte de ce gouvernement provisoire qu'il a servi. Nous autres qui l'avons subi, nous n'avons jamais mis tant de griefs à sa charge. M. Louis Blanc ne nous laisse plus rien à dire, si ce n'est d'admirer qu'entre gens qui ont fait la même besogne, il s'en trouve que l'amour de la vérité possède à ce point d'y sacrifier même leur renommée ; car nous le demanderons à M. Louis Blanc : Que faisiez-vous dans ce saint office de révolutionnaires honteux et poltrons, s'il faut vous en croire, entre le repentir de la veille et la terreur du lendemain, devant la désertion des principes, la lâcheté, la prévarication, la corruption ? Que faisiez-vous (je cite vos paroles) « devant la contre-révolution accroupie à l'Hôtel » de Ville et s'enveloppant dans le drapeau tricolore, en » présence de l'espionnage organisé par le gouvernement » contre lui-même, des sources de l'élection empoisonnées, de tant d'impures manœuvres, de tant de trahisons inouïes, des destins de la République égarés dans des » alliances sans pudeur ? » Que faisiez-vous ? N'étiez-vous qu'un rhéteur honteux et pervers, escomptant dans la complicité de ces attentats l'occasion commode et le bénéfice certain de les raconter ? N'étiez-vous qu'un complaisant vulgaire, un homme d'État surfait, un rêveur fourvoyé dans l'action, un grave étourdi, un diseur de riens, impuissant et fatal ? Choisissez. Je sais que vous répondrez que vous étiez un membre sérieux de ce gouvernement battu par la tempête, le plus intrépide de l'équipage, et

qu'il n'a pas tenu à vous qu'il ne fît une autre route entre les écueils. Pourquoi ce gouvernement n'a-t-il pas suivi vos conseils? Il vous a redouté ; il ne vous a jamais écouté. Comme révolutionnaire, il vous craignait ; comme socialiste, il vous écartait. Le Luxembourg était un exil : la tribune où vous disiez aux ouvriers affamés : « Courage donc! » tous les hommes sont égaux ; cela veut dire : Tous les » hommes sont rois, » cette tribune était la part du feu. Elle n'avait pas d'autre sens ; vous le saviez bien. Aujourd'hui vous mettez dans vos jugements sur les hommes le souvenir jaloux de votre importance méconnue. Vous voyez les défauts de vos adversaires et les fautes de leur politique dans le miroir grossissant où vous avez vu vos mérites et vos vertus. Autrement, est-ce bien vous qui auriez tracé ces portraits vengeurs, d'une touche à la fois si fine, si pénétrante et si ferme, où, pour ma part, je ne fais aucune difficulté de reconnaître vos collègues du gouvernement provisoire, mais où la curiosité érudite pourra s'étonner un jour qu'ils aient été peints par vous? Est-ce bien vous encore, si vous n'aviez été animé que par l'intérêt de votre cause, qui auriez raconté avec ce grand détail les dissentiments du parti républicain antérieurs à la révolution de Février, la discorde au sein du gouvernement provisoire, les étranges révélations de M. Émile Thomas, les procédés de la police de M. Marrast, les intrigues électorales pratiquées à l'atelier de Saint-Maur, l'argent de l'Etat jeté à pleines mains dans cette corruption vertueuse ? Est-ce bien vous encore qui, en fin de compte, auriez jeté cet anathème à la révolution de Février : « Ah ! c'est à en rougir » de honte ! *Et comment ne pas reculer de dégoût* en voyant » quel impur limon contenaient les bas-fonds d'une révo» lution si glorieuse ! »

Quoi ! déjà la honte et le dégoût ! et la révolution de Février n'avait pas deux mois ! et l'homme dont M. Louis Blanc nous dit aujourd'hui : « La République n'avait pas

» eu le premier culte de M. de Lamartine ; son encens » facile était monté vers d'autres dieux ; » — cet homme l'avait appelée la révolution du mépris ! Contre cette prétendue révolution du mépris, déjà commençait en avril 1848, s'il faut en croire M. Louis Blanc, l'implacable réaction du dégoût !... Mais je m'arrête, ce mot me suffit.

J'ai voulu, je le répète, montrer dans le livre de M. Louis Blanc les effets de l'intempérance et de l'aveuglement du sens individuel. Je les ai fait voir dans ses actes et dans son langage. J'aurais voulu que les limites de ce rapide travail m'eussent permis de pénétrer aussi, avec cette lumière infaillible, dans sa doctrine économique. D'autres l'ont fait avant moi, et je renvoie avec confiance aux admirables *Lettres sur l'organisation du travail* de mon ami Michel Chevalier ceux qui seraient curieux de savoir tout ce que la théorie socialiste, dont M. Louis Blanc est l'auteur, renferme de mesquinement pompeux, d'étroitement personnel, de logiquement absurde, de radicalement inapplicable. Il me resterait à chercher dans le style de l'auteur des *Pages d'histoire* la trace de ce défaut qui est partout dans sa vie et au fond de tous ses principes. Ce serait la moins pénible partie de ma tâche. M. Louis Blanc est un littérateur de mérite ; et au style d'un homme habile la personnalité ne gâte rien. J'ai été sévère pour M. Louis Blanc comme politique. Je ne crains pas d'avouer que je fais grand cas de son talent comme écrivain. Sa rhétorique même ne me déplaît pas ; elle a souvent le ton haut, mais une fière allure ; elle manie adroitement le pathétique et elle sait communiquer l'émotion.

Malgré tout, cette superbe médaille a un revers. M. Louis Blanc attaque volontiers ; il est contraint de se défendre quelquefois. Quand il faut se défendre, M. Louis Blanc perd volontiers la tête (sans s'évanouir). Les inqualifiables injures de M. Proudhon l'ont visiblement troublé. Car, il faut le reconnaître, le professeur du Luxembourg

est le plus poli des révolutionnaires, et il ne sacrifie pas sans regret, même dans ses plus grandes colères, la mise soignée et le port élégant de ses périodes. Mais avec M. Proudhon, dont la plume déchire comme la griffe de Satan, il a fallu changer de style et se cuirasser lourdement des pieds à la tête. La nécessité était rude. Mais qu'y faire ?

Quoi ! tu veux qu'on t'épargne et n'as rien épargné ?

M. Louis Blanc s'est fait *sottisier* (qu'il me passe le mot) pour n'être pas battu. Le chapitre XII de ses *Pages d'Histoire* est un modèle de ce genre, passé de mode pendant la corruption de la monarchie, mais que la république démocratique et sociale nous a rendu. A M. Proudhon qui appelle M. Louis Blanc « le plus ignorant, le plus vain, le » plus vide, le plus impudent, le plus nauséabond des » rhéteurs » (*Voix du Peuple, passim*), M. Louis Blanc répond : « Vaniteux sophiste ! Erostrate ridicule ! niais » Zoïle ! fourbe ! corbeau en quête de pâture sanglante ! » homme de proie ! » (P. 95.) — A M. Proudhon qui lui dit :

« Venez donc, vous qui avez sans cesse à la bouche les mots fraternité, dévouement, abnégation, venez donc, laissant le langage de l'insolence, confesser en toute humilité aux associations ouvrières, à vos neuf délégués du Luxembourg, à tout le parti démocratique, que vous avez écrit à tort et à travers sur le travail, l'association, l'échange, le crédit sans en connaître l'a b c... Demandez pardon à vos lecteurs de les avoir trop longtemps mystifiés, donnez votre démission de candidat au ministère du travail, et *retournez à l'école...* » (*Voix du Peuple.*)

A cette apostrophe peu parlementaire, M. Louis Blanc répond :

« Lorsque, voulant éclabousser de loin un honnête homme, quelque enfant mal élevé s'avise de frapper du

pied dans le ruisseau, que fait l'honnête homme? Se détourne-t-il de son chemin? Non. Il laisse le malheureux *se couvrir de boue* pour en envoyer aux passants, et il va où ses affaires l'appellent. » (*Le Nouveau-Monde*, 15 janvier.)

Et nous aussi, allons à nos affaires! Car où nous conduirait, je vous le demande, une plus longue étude de ces deux grands apôtres de la solidarité républicaine? A Charenton, peut-être! O vertu du sens personnel! ô puissance de la fraternité socialiste!...

VI

Daniel Stern.

(14 avril 1850.)

L'*Histoire de la révolution de* 1848 (1), par Daniel Stern, est à peu près le seul ouvrage de ce genre qui n'ait pas été écrit pour la glorification personnelle de son auteur. C'est une originalité à laquelle, pour ma part, je suis fort sensible; car j'ai lu, bon gré, mal gré, tous ces livres. L'*Histoire de la révolution de Février*, par M. de Lamartine, n'est qu'une autobiographie dithyrambique. Les *Pages d'histoire* de M. Louis Blanc, c'est le piédestal préparé pour sa statue. Les *Confessions révolutionnaires* de M. Proudhon, c'est Diogène dans son tonneau, l'orgueil sous le manteau troué du sectaire. Les *Mémoires de M. Caussidière* ne sont qu'un Mémoire sur procès. Il y aurait à citer aussi l'*Histoire de Février*, par M. Delvau, et celle (annoncée) de M. Elias Regnault, l'un secrétaire intime, l'autre chef du cabinet de M. Ledru-Rollin. Daniel Stern est le premier historien de la révolution de 1848 qui ne s'en proclame pas le héros. Il est le premier qui consente à nous parler des événements de cette funeste époque sans nous donner le bulletin de sa santé et le menu de son dîner. Il a peut-être dormi, comme M. de Lamartine, pendant la nuit du 23 au 24 février; mais il ne s'en vante pas.

(1) 1 vol. in-8°, Paris, 1850.

Une autre différence de cette histoire avec les œuvres de même nature qui l'ont précédée, c'est que l'auteur, loin de produire sa personne, la dissimule; loin d'étaler son nom, le dérobe à la curiosité du public. Est-ce modestie? Nous verrons bien. Quoi qu'il en soit, Daniel Stern est un pseudonyme qui cache, nous dit-on, un nom patricien fourvoyé dans les erreurs du socialisme, un brillant écusson volontairement brisé, une existence de femme orageuse et déchue, l'orgueilleux divorce de la passion avec les lois et les exigences de la société. Voilà ce qu'on nous dit; mais que nous importe? Ce n'est pas à la personne de Daniel Stern, ni à son blason, ni à sa vie privée que nous avons affaire, c'est à son livre, et c'est bien assez.

Le livre de Daniel Stern est une diatribe en 300 pages dirigée contre la société française, celle que ses ennemis appellent la vieille société. C'est un pamphlet sous le nom d'histoire. Le livre a de la tenue, de la suite, une certaine vigueur résolue et tranchante. L'auteur y a employé beaucoup de recherches, beaucoup d'art. On pourrait croire, avec quelque bonne volonté, qu'il y a mis beaucoup de passion. C'est par là que ce livre est curieux et qu'il se fait distinguer. Mais qu'on me laisse d'abord dire un mot d'un vice de notre époque auquel ce nouvel ouvrage de Daniel Stern tient, si je ne me trompe, par quelques côtés.

De tous les travers qui s'attaquent de nos jours à la société, il n'en est pas de pire que celui qui consiste à se venger sur elle du tort même qu'on lui a causé ou des offenses qu'on lui a faites. Il est une race d'esprits malades et pervers qui mettent à son compte, sans scrupule, leurs espérances déçues, leurs ambitions trompées, le poids de leurs fautes, le déclassement de leurs destinées, le désordre de leurs sentiments et de leurs affaires. La race des Erostrates est immortelle. Le monde nouveau foisonne de gé-

nies méconnus qui rêvent de se révéler à la terre dans l'incendie même qu'ils vont allumer. Cette maladie de l'âme humaine est ancienne. Il était réservé à notre époque de lui donner, en la propageant, des proportions effrayantes. Combien de gens aujourd'hui, poëtes, philosophes, publicistes, brocanteurs, écoliers, femmes incomprises, combien de gens qui voudraient brûler le temple de Diane à Éphèse !

C'est que jamais, à aucune autre époque, sous une apparente chaleur de philanthropie universelle, l'orgueil du *moi* humain n'a caché un plus inexorable égoïsme ; c'est que jamais la prétention d'améliorer la condition des classes malheureuses n'a servi de prétexte à une plus réelle indifférence pour leur destinée, à un plus dédaigneux oubli de leurs souffrances ! Autrefois, c'était une entreprise sérieuse, quand ce n'était pas une œuvre divine, de se poser en réformateur de la société. Aujourd'hui, c'est moins que rien. On est socialiste ou on cesse de l'être, on reprend le harnais humanitaire ou on le quitte avec la même facilité. Autrefois, quand on s'attaquait à la vieille société au nom de la charité, comme saint Paul; au nom de la liberté de conscience, comme Luther; au nom de la philosophie, comme Voltaire; au nom de la liberté politique, par la voix de Mirabeau; au nom de la liberté parlementaire, par celle de Foy, de Casimir Périer ou de Benjamin Constant, c'était une belle œuvre. La poursuite était noble, le but était grand. Aujourd'hui, quand l'ordre social tout entier est remis en question par l'audace des novateurs, on peut dire, malgré l'immensité du péril, que ce n'est rien. Pourquoi cela? Le danger est immense, le but est médiocre. C'est une cruelle et douloureuse attente de toutes les âmes, mais pour une fin sans grandeur. Les réformateurs contemporains nous mènent à l'abîme par une voie d'impuissance et de stérilité, et la société qui se sent mourir n'a jamais été menacée, depuis le commen-

cement du monde, d'une fin plus terrible à la fois et plus vulgaire.

C'est que les réformateurs (j'excepte un petit nombre de croyants) n'ont pas pour but de guérir la société, mais de l'exploiter ou de la punir. On a des mépris à venger ou des intérêts à servir; on poursuit une représaille ou une convoitise. Le prétexte de la réformation sociale couvre tout. Vous étiez un grand poëte, plein d'invention, de vigueur, d'audace et d'éclat; vous avez voulu changer votre lyre harmonieuse pour un bâton de commandement. La main vous a tremblé dans cette tentative. La société, qui vous admirait poëte, vous répudie homme d'État. Elle vous avait tout donné, considération, renommée, fortune, tous les honneurs, tous les biens; mais elle refuse de vous donner aussi le gouvernement de ses affaires, et vous la punissez! — Vous aviez un nom, une parenté opulente, un esprit élégant et cultivé, une plume brillante et hardie, tous les agréments de l'âge et tous les loisirs de la richesse. Tout vous était facile dans la vie, non-seulement la vertu, mais la passion. La société ne vous demandait que le respect apparent de ses usages, l'observation extérieure de ses lois, la pratique banale de ses convenances; mais, cela même, vous l'avez refusé. Alors la société, si indulgente qu'elle soit, s'est retirée de vous; mais vous, vous êtes revenu sur elle l'injure à la bouche, le fiel au cœur, un poignard dans votre main délicate, et vous avez dit, comme le héros d'Alexandre Dumas, ce mot fatal d'une nuit de débauche, qui semble devenu le mot d'ordre d'une faction : « Elle nous résiste, nous la tuerons! » — Oui, vous la tuerez, vous tous qui jouez, par ambition ou par dépit, le jeu terrible du socialisme; vous tuerez la société, mais elle ne vous rendra pas son estime.

Je reviens à Daniel Stern. Son livre (je n'en cherche pas la cause) est visiblement inspiré par l'esprit que je viens de signaler, l'esprit de dénigrement passionné et

vindicatif, l'esprit antisocial et démagogique. Ai-je besoin d'ajouter que Daniel Stern est socialiste, et qu'il accuse la corruption du vieux monde? Il en a bien le droit. « Qu'on m'épargne, s'écrie-t-il, la triste énumération de » ces hontes aristocratiques! » Et en disant cela, il fait le compte exact de ces hontes isolées, et il les jette à la face de la société tout entière. « La société qui se décom- » pose, dit-il ailleurs, fertilise à son insu la société qui » germe. » C'est ainsi que la révolution de 1848 est l'avénement logique et providentiel des idées sociales. Elle est la *métamorphose ascendante* de la vie morale et matérielle du peuple, etc. (P. 273 et *passim.*)

J'abrége à mon tour la citation de ce galimatias double qui abonde dans la partie purement théorique du livre de Daniel Stern; je l'abrége, mais ce n'est pas que je n'en tienne un sérieux compte. C'est avec ces non-sens de la métaphysique socialiste qu'on entraîne aujourd'hui les masses. Autrefois, quand l'ancien régime résistait encore, quand on avait devant soi un clergé propriétaire, une noblesse privilégiée, une royauté absolue, la vénalité des charges, la presse esclave, l'Église dominante, l'inégalité des rangs, des classes et des impôts, on passionnait la foule avec des mots qui avaient leur grandeur et leur prestige. On parlait de liberté, on invoquait les droits de la conscience humaine, on promettait l'abolition de l'esclavage, l'égalité des citoyens devant la loi. Aujourd'hui qu'on a tout donné, que l'ancien régime est une table rase, qu'on est descendu jusque dans les fondements de la société, qu'on a touché le tuf du vieux sol français, les réformateurs sont condamnés à l'absurde et à l'impossible. N'importe! on les écoute. La révolution française avait changé la société politique : ils veulent changer l'homme, et on les laissera faire. Ils mettront le cœur à droite, comme ce charlatan de la comédie, et la foule applaudira. « Nous avons changé tout cela! » dit Sganarelle médecin. Le so-

cialisme ne dit pas autre chose. Pourquoi pas? Le courant y porte, la foule y court, et c'est là le symptôme le plus décourageant de l'époque où nous vivons : la puissance d'entraînement de l'absurde. Rien de plus terrible en effet que la violence au service de la folie. « Méthodique dans » la prodigalité, réfléchi dans l'extravagance, contenu » dans la débauche, fier dans la mendicité, observateur » jusque dans le suicide, il peut dire vers la fin de sa car- » rière, avec un juste sentiment d'orgueil : Mon estime » pour moi-même a toujours augmenté dans la proportion » du tort que j'ai fait à ma réputation.... » Tel est le portrait que Daniel Stern trace naïvement de l'un des plus grands novateurs de notre époque. Imaginez maintenant une révolution qui ferait monter sur le pavois un réformateur de cette trempe! Imaginez une réforme sociale ayant pour but de pratiquer cette doctrine de Daniel Stern : « Le socialisme est une tentative pour *matériali-* » *ser et immédiatiser le paradis spirituel et la vie future* » *des chrétiens*, » en supprimant, bien entendu, la chute et l'expiation! — Imaginez le peuple insurgé pour réaliser l'attraction passionnelle de Charles Fourier, sa cosmogonie progressive, ses caravanes de cuisiniers voyageurs, et sa théorie de l'union des sexes en septième période! Oui, c'est là le signe le plus certain et le plus alarmant d'une décadence, quand la foule se passionne pour les cochers du cirque, quand elle s'égorge pour des sottises, quand l'absurde, au lieu de rester poëte ou philosophe, se fait législateur ou prophète, quand l'énergie populaire, au lieu de se tourner en activité professionnelle, se précipite en aveugle dans le pays perdu du chimérique et de l'impossible!

Je ne discuterai donc pas, quel que soit son danger, la théorie palingénésique de Daniel Stern. Cette théorie n'a qu'une valeur d'excitation révolutionnaire. Elle est scientifiquement indiscutable. Je ne disputerai pas davantage sur

les causes de la révolution de Février. Daniel Stern a sans doute des raisons qu'il ne nous dit pas d'y mêler triomphalement la Providence. Pour moi, je croyais qu'il n'y avait plus deux manières d'expliquer cette grande catastrophe. Ceux mêmes qui ont mis la main à la révolution de 1848 passent condamnation sur la soudaineté calamiteuse de sa naissance. Le terrible enfant était venu avant terme ; tout le monde là-dessus était d'accord. Était-il né viable ? Toute la question était là. Daniel Stern en pose une autre : il fait honneur de l'accident de Février à la philosophie de l'histoire ; il le mentionne comme une des étapes les plus glorieuses de la marche perfectible de l'humanité ; il y voit le doigt de Dieu, sa prévoyance et sa bonté, où nous n'avons vu que sa colère. Que Daniel Stern se mette donc d'accord avec tous les historiens démocrates qui ont dit le contraire, avec tous ceux qui ont représenté la révolution de Février comme un objet de surprise et d'inquiétude chez les plus avancés, comme une cause de stupeur et d'épouvante chez le plus grand nombre. Pour ma part, je ne reviendrai pas sur ces questions. Le bon sens public, encore mieux que les historiens démagogues, les a jugées sans retour.

Le livre de Daniel Stern, radicalement faux, à mon point de vue du moins, par le fond général de sa doctrine, faux comme histoire, faux comme théorie, a pourtant conquis, sur l'hostilité même des lecteurs les plus prévenus, le renom d'une certaine vérité dans le détail. Je n'en disconviens pas, je l'ai déjà dit ; c'est là son mérite. On va juger pourtant, par quelques erreurs que j'ai eu occasion de relever en lisant cette histoire, du genre d'exactitude de l'historien, même dans cette mesure restreinte où elle est bornée. Peut-être a-t-on pris trop facilement pour la vérité cette simple vraisemblance qui résulte, sous une plume habile, d'un certain arrangement des détails, de l'art de les produire, de les rapprocher, d'en

tirer je ne sais quelle lueur fugitive et décevante. Quoi qu'il en soit, dès qu'on approche la loupe de ces détails infinis où une information évidemment très-complexe a fourvoyé la complaisante crédulité de l'auteur, les taches abondent, les lacunes fourmillent; les non-sens, les erreurs, la confusion des noms et des dates, le choix peu scrupuleux des incidents, la recherche puérile de l'anecdote, la passion du relief à tout prix, tous ces défauts de l'œuvre de Daniel Stern qui tiennent du commérage plus que de l'histoire, qui vous trompent en vous amusant, tous ces défauts éclatent. Seulement il faut les chercher.

Je ne relèverai, pour ma part, que quelques-unes de ces erreurs. Celles qui se rapportent à la famille du roi des Français et à sa vie privée, je les passe. Je rougirais d'avoir à défendre contre les légèretés de Daniel Stern l'honneur et la dignité de cette vie, le bon accord de cette famille, la loyauté de ce roi ! Mais où l'auteur a-t-il pris ce propos absurde et impossible qu'il prête à M. Guizot au sujet de la corruption électorale? « Je sais tout cela et je » le déplore, aurait dit l'illustre ministre, mais que voulez- » vous? il faut vivre. » Où Daniel Stern a-t-il vu que « l'Angleterre se préparait à la guerre » en février 1848 (p. 33), et que l'empereur Nicolas avait fait « un prêt » à la Banque de France en 1847? (P. 35.) L'empereur a acheté des rentes françaises dont la Banque était propriétaire, parce que ce placement convenait à sa politique et à ses finances. Comment Daniel Stern ose-t-il dire aussi (p. 89) « *qu'on savait à l'avance* que la Cour de cassation, appelée à juger en dernier ressort (sur la question des banquets), *rendrait un arrêt favorable au ministère?* » Qui savait cela? Est-ce Daniel Stern? Il avait donc oublié l'arrêt de la Cour suprême, prononçant en 1832 l'illégalité de l'état de siége, et le respect du gouvernement du roi pour cet arrêt? J'en dirai autant de la fuite de M. Guizot par le guichet de l'Échelle, « d'où les coups de

fusil » le ramènent à l'état-major, le 24 février ; et de ce prétendu refus du roi de le recevoir le matin du même jour ; et « de cette *somme d'argent considérable* qui fut mise à sa disposition par M. de Lamartine pour faciliter sa sortie de France. » Autant de mots, autant d'erreurs. M. Guizot n'a rien demandé, n'aurait rien accepté, et on ne lui a rien offert.

Daniel Stern raconte ailleurs, comme pourrait le faire un témoin oculaire, l'entrevue qui eut lieu le 23 entre le roi, le président du conseil et le ministre de l'intérieur, au moment où parut démontrée à ses yeux la nécessité d'un changement de ministère et de politique. « L'entrevue fut courte, pénible, pleine de réticences d'un côté, et de colères refoulées de l'autre. » (P. 127.) Daniel Stern se trompe. L'entrevue fut nette et franche. M. Duchâtel et M. Guizot, après s'être résignés à la décision du roi, se retirèrent sans éprouver et sans dissimuler aucune colère. Plus loin, l'auteur affirme que, dans la nuit du 23 au 24, quand on eut besoin du ministre de l'intérieur pour signer l'ordonnance qui nommait le maréchal Bugeaud au commandement des troupes, le ministre ne se trouva pas chez lui, parce qu'il avait pris la fuite. C'est là un fait de toute fausseté. La signature de M. Duchâtel figure, avec celle du général Trézel, au bas de cette ordonnance.

Je n'en dirai pas plus : on jugera par toutes ces erreurs, que je relève au hasard, de celles que j'omets. J'en veux signaler pourtant une dernière, parce qu'elle me paraît se rattacher cette fois à l'idée fixe d'où ce livre est sorti tout entier, à ce dénigrement systématique des classes supérieures de la société qui en est l'inspiration, peut-être le but. S'il faut en croire Daniel Stern, cette société a été frappée, non pas comme Archimède par le centurion romain au moment où il médite la solution d'un problème, mais à table, au milieu de toutes les recherches d'un luxe insolent, dans l'insouciance joyeuse de ce grand péril qui

la menace, dans l'héréditaire oubli de toutes ces misères qui se redressent pour se faire voir et compter ! Ainsi on était à table aux Tuileries au moment où brûlait le Château d'Eau. M. Thiers soupait le 23 avec les insurgés du quartier Notre-Dame de Lorette. M. de Montalivet faisait servir le 24 au poste de la garde nationale à cheval « un copieux déjeuner, » et prenait sa part du banquet. Mais le plus curieux, c'est le récit du dernier festin qui signala, au ministère de l'intérieur, s'il faut en croire Daniel Stern, la suprême agonie de cette société condamnée.

Ici, je laisse parler le véridique écrivain :

«... A la même heure (le 23 février au soir) *une réunion étrange* en de telles circonstances avait lieu à l'hôtel du Ministère de l'intérieur. Mme Duchâtel, *en habits de fête*, faisait avec grâce les honneurs d'un festin somptueux à MM. Guizot, de Broglie, Janvier, etc. M. Guizot jouait l'indifférence... Les convives, *animés par des vins exquis*, commentaient d'une verve moqueuse ce qui était à leurs yeux l'unique événement du jour : le changement du ministère. On aiguisait les épigrammes, on souriait à la pensée des embarras où M. Molé se jetait tête baissée. « Vous verrez que ce cabinet sera plus conservateur que » nous, » disait M. Duchâtel ; et il complimentait ironiquement M. Janvier, qui, assurait-il, ne pouvait manquer d'en faire partie.

»... Mais tout à coup, vers le milieu du repas, *au moment où les verres sont le mieux remplis, où l'étincelle petille avec le plus de feu*, on remet à M. Guizot un pli cacheté. Il le parcourt, le fait passer à M. Duchâtel ; tous deux se lèvent brusquement. Mme Duchâtel, voyant le visage altéré de son mari, devient pâle et tremblante. Le silence se fait. La nouvelle qui tombe ainsi au milieu de la joyeuse assemblée, c'est qu'un poste considérable de gardes nationaux vient de rendre les armes, et qu'on craint que le peuple, victorieux sur plusieurs points, ne se porte en

masse au Ministère de l'intérieur... On se consulte. On décide de donner quelques ordres. Mme Duchâtel passe dans une chambre voisine et *quitte à la hâte les bijoux et les fleurs dont elle est parée* pour revêtir un costume plus convenable en cas de fuite. Les convives disparaissent... On se prépare à quitter l'hôtel en secret... »

Ce récit, très-habilement disposé pour un certain effet de scène apocalyptique, a pourtant un défaut. Il est radicalement faux sur tous les points. Je n'en dis pas plus. Est-il besoin de défendre les derniers ministres du roi Louis-Philippe contre l'odieux travestissement dont on affuble leur personne, leur conduite et leur pensée? Ce dîner fut simple et triste. Personne n'y portait des habits de fête; aucune parole ne trahit, chez les ministres déchus, cette infâme joie des périls de leurs successeurs, aucune âme ne la ressentit. M. Guizot ne reçut pas de dépêche pendant le repas. Personne ne crut à l'irremédiable gravité des événements du boulevard des Capucines. Aucun convive ne disparut, et le salon du ministre de l'intérieur resta rempli jusqu'à minuit. Oui, tout est faux dans ce récit. Ce qui est vrai, c'est que M. Duchâtel a dîné le 23 février, comme M. Thiers, comme M. de Lamartine, comme Daniel Stern lui-même, je le suppose. Ce dernier fait a beau n'être pas prouvé, il n'est pas impossible.

Pourquoi donc Daniel Stern a-t-il si soigneusement travesti un fait aussi simple que le dîner de M. Duchâtel? Que voulez-vous? son siége était fait. Les fictions s'enchaînent. Il avait à raconter les crimes, le châtiment et la chute d'une société corrompue. Il lui fallait le festin de Balthazar.

Poursuivons. Pendant que la vieille société, couronnée de fleurs, étincelante de diamants, insoucieuse et avinée, vide son dernier verre, assise à ces tables fabuleuses que Daniel Stern lui dresse à si peu de frais, quel autre spec-

tacle se présente à nos regards! Voici une autre table, mais où nous ne voyons ni vaisselle d'or, ni girandoles éblouissantes, ni délicatesses d'aucune sorte. « Un pain » de munition, quelques restes de fromage de Gruyère » laissés par les soldats, une bouteille de vin et un seau » d'eau apporté par un homme du peuple, » voilà le menu. « M. Flottard prêta un petit couteau de poche qui passa » de main en main. On but à la ronde dans une tasse » ébréchée. » Voilà pour le couvert. Quelle est donc cette table? C'est celle des vainqueurs de l'infâme société. Quels sont ces convives? Ce sont les Cincinnatus du gouvernement provisoire. « Voilà un festin de bon augure pour un » gouvernement à bon marché, dit gaiement M. de Lamar- » tine, » qui a toujours prédit juste, comme chacun sait!

Mais le contraste ne s'arrête pas là dans l'histoire de Daniel Stern. Cette vieille société, avilie et gangrenée (p. 10), poltronne et gourmande, que le peuple vient de chasser comme une servante qui a mangé le dîner de son maître, elle est aussitôt remplacée par les amis de notre auteur, par ceux au profit desquels il propose de *matérialiser et d'immédiatiser le paradis des chrétiens*, par les envahisseurs du Palais-Royal et des Tuileries. Voilà la nouvelle génération, *nova progenies!* celle qui prendra la place de la société décrépite. Il ne s'agit plus, entendez-vous, de corriger la société française, mais de la supprimer. Telle est la logique de Daniel Stern,

et son impiété
Voudrait anéantir le Dieu qu'il a quitté!

A l'œuvre donc, et montrez-nous ces héros qui ont mission de suppléer le vieux monde, ces héros pour qui votre encens brûle sur toutes les barricades de la grande ville, ces prédestinés du *paradis immédiat*, ces fidèles du christianisme trivialisé. Pour parler des vainqueurs de Février, Daniel Stern renonce au style de l'Apocalypse. Il fait du

Gessner. Nous sommes en pleine bergerie. Voici venir Daphnis et Chloé. Arrière les fusils ! Il nous faut des houlettes. Foin du drapeau rouge ! c'est le drapeau rose qui va briller sur les décombres fumants du Château-d'Eau et dans les salons dévastés du Palais-Royal. Lisez plutôt : « Ceci se passait *très-poliment, avec courtoisie* (il s'agit » des barricades) ; on arrêtait les voitures publiques ou » particulières ; *on aidait* les personnes qui s'y trouvaient » à en descendre ; les chevaux dételés étaient remis aux » mains du cocher ; puis, la voiture renversée, on com» mençait à dépaver tout autour. *C'était partout le même* » *procédé.* »

Aimable procédé ! Et que les parties de M. Fleurant sont peu civiles, quoi qu'en dise M. Argan, auprès de celles de Daniel Stern ! Tout cela se faisait « paisiblement, sans colère, » dit-il ailleurs. *Sans colère !* Le célèbre Bilboquet des Variétés disait : *Sans douleur !*

Ce n'est pas tout. Nous voici au palais des Tuileries. Suivons-y « ce peuple de génie, ce poëte éternel, » comme Daniel Stern le nomme. Hélas ! à ce peuple que de détestables flatteurs abusent, que des intrigants corrompent, que des ambitieux exploitent, à ce peuple qu'on respecte si peu en l'adorant, ce n'est pas du génie qu'il faut souhaiter, c'est du bon sens. Mais entrons. Nous voici aux Tuileries ; Daniel Stern va nous montrer le peuple à l'œuvre :

« ... Les uns, dit-il, pour assouvir de sauvages colères, se ruent sur les objets inanimés, brisent les glaces, les lustres, les vases de Sèvres, mettent en pièces les tentures, déchirent, foulent aux pieds, *brûlent livres, papiers, lettres, dessins...*

» .... Une *certaine méthode* préside pendant les premières heures à cette dévastation. Dans la salle des Maréchaux, le portrait du maréchal Bugeaud est percé de coups de baïonnettes et mis en lambeaux ; celui du maréchal Soult est fusillé ; une toile représentant *Louis-Philippe*

saignant le courrier Vernet est lacérée ; le portrait du duc de Nemours est très-maltraité. »

On respecte, il est vrai, le portrait du prince de Joinville, et on sauve les soies à broder de la reine. Mais que dites-vous d'une *certaine méthode* qui consiste à mettre le maréchal Bugeaud en pièces, à fusiller le maréchal Soult en effigie, et à faire un auto-da-fé vandale de toutes les richesses d'art que les âges ont accumulées dans cet immense palais, au risque d'allumer, comme le remarque naïvement l'auteur, un effroyable incendie? O peuple de génie ; poëte éternel!

Daniel Stern termine, par l'apothéose de la fille de joie, son églogue démagogique :

« ..... Une femme, la pique à la main, le bonnet rouge sur la tête, se place dans le grand vestibule et y demeure pendant plusieurs heures, immobile, les lèvres closes, l'œil fixe, dans l'attitude d'une statue de la liberté : *C'est une fille de joie.* On défile devant elle *avec toutes les marques d'un profond respect.* Triste image des justices capricieuses du sort ! La prostituée est le signe vivant de la dégradation du pauvre et de la corruption du riche. Insultée par lui dans les temps prétendus réguliers, *elle a droit à son heure de triomphe* dans toutes nos saturnales révolutionnaires. »

Il y a des époques où la pécheresse s'appelle Madeleine, d'autres où elle répond au doux nom de Laïs, d'autres encore où elle immortalise tristement celui de Marion-Delorme ou de Ninon de Lenclos. En temps de révolution, la courtisane s'appelle Maillard ; elle représente la déesse Raison. Aujourd'hui, comment la nommer? Daniel Stern a oublié de nous dire le nom de cette triomphante prêtresse de la démagogie, de ce respectable symbole de « l'honneur populaire outragé, » de cette digne gardienne d'un palais souillé ! Mais peut-être le saurons-nous un jour. Il manque à cette histoire.

Je finis. On connaît maintenant la pensée qui a inspiré le livre de Daniel Stern; on connaît sa doctrine, on a pu juger de son style. Daniel Stern est un écrivain de l'école de George Sand, qui lui-même procède de J. J. Rousseau. George Sand a développé et amplifié pour ainsi dire la trame si nette, si ferme et si vigoureuse qui compose le style du célèbre philosophe; Daniel Stern l'a plutôt étriquée et affaiblie. Non que cet écrivain manque de talent, non qu'il soit étranger aux ressources et aux ruses de la langue; mais il manque de souffle, tandis que l'inspiration, l'élan, une certaine ampleur plus grecque que gauloise est le mérite singulier de l'auteur de *Valentine*. Lavater remarque, si j'ai bon souvenir, que la figure de l'Apollon du Belvédère, soumise à une altération insensible de sa forme primitive, conduirait, par une dégradation successive, à quelque chose comme la figure du mouton. Il en est de même du style des grands écrivains dans les imitations graduelles qu'ils subissent. De J. J. Rousseau nous tombons à Daniel Stern; et certes nous pourrions tomber plus bas.

J'ai marqué en commençant par où l'histoire de Daniel Stern se distinguait de ses devancières. Elle est moins personnelle, elle est anonyme, elle est écrite. Sur tout le reste, il est facile de voir par quels côtés elle leur ressemble. C'est la même fausseté, volontaire ou non; c'est le même fonds d'idées, de passions, de préjugés et de folies que dans les ouvrages de ce genre qui l'ont précédée, je n'en excepte pas les plus vulgaires et les plus violents. Seulement Daniel Stern, dans ce carnaval de l'histoire écrite sous la dictée du socialisme, Daniel Stern conserve son masque et son domino. Elle parle un langage distingué; elle laisse deviner, à la finesse de sa main gantée, la patricienne travestie en démagogue. Mais, hélas! les coups que porte cette main délicate n'en sont que plus cruels. L'acier est poli; il enfonce davantage. Le vin est différent, c'est la même orgie!

VII

Les deux Secrétaires de M. Ledru-Rollin.

(*Histoire du Gouvernement provisoire*, par M. Élias Regnault, ancien chef du cabinet du ministre provisoire de l'intérieur. — *Histoire de la Révolution de Février*, par Alfred Delvau, secrétaire intime de Ledru-Rollin.)

(2 juin 1850.)

Les deux secrétaires de M. Ledru-Rollin sont tous les deux d'accord sur un point, et je m'empresse de faire cette remarque, parce que c'est probablement la seule occasion que j'en aurai dans le cours de cette étude; le point où ils sont d'accord, c'est qu'au moment du partage des portefeuilles, après la révolution de Février, le ministre provisoire de l'intérieur ne reçut d'autre investiture que la sienne; qu'on ne lui donna pas le ministère, mais qu'il le prit. « Dans la distribution des portefeuilles, écrit le chef du cabinet, M. Ledru-Rollin s'imposa plutôt qu'il ne fut choisi comme ministre de l'intérieur. » — « La première faute de Ledru-Rollin, écrit le secrétaire intime, ce fut d'imiter ses collègues, de faire, comme eux, la chasse aux ministères. Ledru-Rollin aurait dû s'opposer à ce népotisme, le flétrir ou le dédaigner. En tout cas, il n'aurait pas dû l'imiter. »

Ayant pris le ministère de l'intérieur, M. Ledru-Rollin prit deux secrétaires.

De ces deux secrétaires, l'un était sage, l'autre était fou.

Les fous, en politique et sous tous les drapeaux, sont ceux qui prennent, en avant et presque en dehors des opinions de leur parti, une position extrême et une attitude violente. Je ne veux pas dire autre chose de M. Delvau. Puisqu'on a dit quelquefois des rois qu'ils étaient fous, *delirant reges*, on peut le dire des tribuns du peuple.

M. Elias Regnault était donc sage, M. Delvau était fou. L'un, fils d'un ancien médecin de S. M. Louis XVIII, esprit sérieux et cultivé, plume facile et ferme, républicain modéré et prudent, aurait pu être tout aussi bien le secrétaire de M. Armand Marrast qui représentait la résistance et le bon sens (relatif) dans le gouvernement provisoire, que celui de M. Ledru-Rollin qui en représentait la nuance passionnée, violente et aventureuse.

L'autre..... mais laissons-le parler : « Peuple, je suis » un de tes enfants les plus obscurs et les plus dévoués. » Fils du peuple, je ne renierai jamais mon origine. J'en » suis fier. Elle m'a appris ce que je suis *et ce que je » vaux... J'ai prouvé deux fois, deux heures solennelles » de ma vie!* que je savais me dévouer pour ta cause, etc., » etc. » Je suppose que cela veut dire que M. Delvau s'est battu deux fois sur des barricades, et qu'il ne manque pas de mérite; c'est bien possible, mais peu nous importe. Secrétaire de M. Ledru-Rollin, M. Delvau était plutôt fait pour être celui de M. Blanqui.

Ainsi, des deux côtés, M. Ledru-Rollin était dépassé par ses secrétaires; l'un marchant en arrière de lui, l'autre en avant; l'un inclinant à une modération intelligente, l'autre à une violence emportée, le ministre entre les deux.

Pourquoi le ministre de l'intérieur avait-il fait ces singuliers choix, dont aucun ne représentait exactement sa mesure? Pourquoi sa personne politique s'était-elle incarnée dans cette double délégation qui semblait toujours au-dessus ou au-dessous de sa volonté? Pourquoi, à côté

de lui, la raison et la folie, lui qui n'était jamais, comme on le verra dans le cours de cette étude, tout à fait raisonnable ni complétement insensé? Pourquoi cela? Ici je suis obligé de reprendre les choses d'un peu plus haut.

Il est très-facile aujourd'hui de métamorphoser M. Ledru-Rollin en croque-mitaine politique. Dans sa personne, dans son attitude, dans son langage, dans son talent même et à certains jours, tout y prête. Mais la vérité sur ce tribun célèbre, et quoiqu'il ait fait bien souvent lui-même, par une fanfaronnade trop commune dans notre pays, les frais du mensonge sur son propre compte, la vérité n'est pas là. En réalité, M. Ledru-Rollin est un mélange, assez habilement combiné par la nature, de bien et de mal, où le mal domine selon le vent qui souffle et le secrétaire qui conseille, mais où tout est possible, même le bien. Cette double aptitude, quand elle se manifeste par des alternatives trop brusques et trop répétées, est l'ordinaire cachet de la faiblesse. M. Ledru-Rollin, qui a pu donner de lui bien souvent l'idée d'un homme redoutable, n'était en vérité qu'un homme faible. C'est bien assez, en temps de révolution, pour être terrible.

Le ministre provisoire de l'intérieur avait de grands défauts, mais il n'avait pas celui de manquer d'esprit. Il se connaissait, il se rendait justice. Il savait que sa nature était tour à tour attirée par le génie du mal et par celui du bien. N'ayant pu trouver un secrétaire ainsi fait à sa double image, il en avait pris deux. Arimane et Oromaze avaient chacun, au ministère de l'intérieur, leur cabinet, leur influence. L'histoire dira, ce n'est pas en ce moment mon affaire, quelle est l'influence qui a été le plus près de dominer; mais il suffit de lire, l'une après l'autre, les deux histoires si diversement curieuses des secrétaires de M. Ledru-Rollin, pour comprendre qu'ils ne furent satisfaits ni l'un ni l'autre. Le ministre de l'intérieur ne sut faire résolûment, en politique, ni le bien ni le mal.

M. Elias Regnault était donc fort embarrassé pour raconter l'histoire du ministère de M. Ledru-Rollin, et il y paraît à son récit où la vérité ressort plutôt de la loyale exposition des faits que des jugements de l'historien ; et, d'un autre côté, M. Delvau n'était pas moins gêné par les irrésolutions de son chef. « On redoutait le communisme, » dit-il naïvement quelque part. « Ledru-Rollin lui-même » manifestait à cet égard une certaine répulsion *qu'il ne » s'expliquait pas*, et qui lui venait de *son ignorance du » sillon nouveau que creusaient les désirs du peuple.* » Aussi, tandis que l'histoire de M. Elias Regnault semble avoir pour but, contre sa volonté même, de faire ressortir ceux des défauts de son ministre qui étaient les plus opposés à son action, l'histoire de M. Delvau s'applique, avec beaucoup moins de scrupule, à relever les défauts contraires ; et par la même raison, tandis que le premier laisse percer une partialité trop manifeste en faveur de ceux des membres du gouvernement provisoire, M. de Lamartine excepté, qui furent les plus opposés à M. Ledru-Rollin, le second les traite au contraire, M. de Lamartine compris, avec une injustice sans mesure et avec un dédain sans pitié. Ai-je besoin d'ajouter qu'il résulte, malgré tout, de cette double tendance des deux écrivains de curieuses révélations pour l'histoire ? M. Elias Regnault a beau être sage, il sait parfaitement tout ce qui se passe dans les conciliabules des fous ; et M. Delvau a beau être fou, il démasque très-résolûment les sages. C'est dans leur double lorgnette que nous cherchons aujourd'hui quelques-unes des faces de cette éternelle et inépuisable étude que notre époque révolutionnaire impose, hélas ! trop souvent, à la critique soucieuse des faits contemporains et des œuvres présentes.

Je n'éprouve en effet aucune espèce de joie à retrouver, sous la plume des faiseurs de barricades, avec l'exagération que leur violence naturelle ajoute au sentiment plus ré-

fléchi du public, le jugement sévère que l'opinion du pays a depuis longtemps rendu contre les auteurs, volontaires ou non, de la révolution de Février. Contre ces fondateurs sans mandat de la République, l'arrêt de condamnation de la France électorale, qui les a repoussés presque tous, me suffit. Je n'ai aucun besoin d'y joindre, pour le repos de ma conscience, les sarcasmes et les joyeusetés de M. Delvau. Pourtant, quand je songe que cette fraction du parti républicain qui a si promptement perdu le pouvoir, après l'avoir si facilement usurpé, se rallie aujourd'hui, sans doute avec l'intention de le reprendre, à tout ce que le parti démagogique a de plus compromis, de plus téméraire et de plus ardent, j'ai peine à me défendre d'une certaine tentation, celle d'édifier ces imprudents ralliés de l'armée socialiste sur le degré de confiance et de considération qu'ils lui inspirent. Tous ces hommes qui tendent aujourd'hui la main à l'aumône électorale de la démagogie, et à qui sont préférés, dans les scrutins révolutionnaires, les héros des pontons et les fabricants du roman insurrectionnel, ouvrez le livre de M. Delvau et regardez à leur portrait. Les noms y sont. M. Delvau « appelle un chat un chat, » et il ne marchande personne. Ce n'est pas sa faute si, des arrangements de l'Hôtel de Ville, « il était sorti, » en février 1848, quelque chose d'anormal, d'étrange, » d'inouï, un composé bâtard, hétérogène, *des embryons » et une partie de l'arrière-faix de la révolution*, *des » marchands de phrases et des marchands de livres.* » Ce n'est pas sa faute si l'un de ces glorieux initiateurs de la république française, « gros homme aux épaules car- » rées, n'était que le produit de la vanité et de l'impuis- » sance à leur paroxysme » (p. 271); si l'autre « n'était » qu'un cœur aussi vide que son cerveau » (p. 264); si celui-ci, visiteur du roi Louis-Philippe le matin et proscripteur de la royauté le soir, avait « des chevrons de royaliste » sur son habit républicain » (p. 265); si celui-là, « Fi-

» garo de la presse républicaine, grand seigneur encanaillé » par le journalisme, écrivait avec des manchettes comme » M. de Buffon, et après les avoir tachées d'encre se cou- » ronnait de roses comme Alcibiade » (p. 269); si cet autre, savant incontesté et homme d'État incompris, est obligé d'attendre « sa réhabilitation politique » (p. 276); si le plus vénérable de tous n'était qu'un rêveur sexagénaire (p. 277); le plus audacieux un tribun manqué (p. 341); le plus ambitieux et le plus illustre un chercheur de popularité « dont l'éloquence ressemblait par malheur » à cette rivière de l'Arcadie où l'eau conservait toujours » en toute saison la même température. » (P. 405.) Non, ce n'était pas la faute de M. Delvau si tous les collègues de M. Ledru-Rollin étaient (comme il le prétend) si insuffisants, si médiocres, si incapables « *de voir dans les ténè-* » *bres sans sourciller, de toucher du doigt sans trembler* » *les plaies vives de la civilisation.* » Mais c'est encore moins sa faute si les hommes qu'il traite avec un dédain si injurieux et si cruel sont aujourd'hui les alliés et les protégés de la faction à laquelle, lui du moins, n'a jamais cessé d'appartenir.

M. Delvau a deux manières d'écraser les gens. Mais la plus terrible n'est pas celle qu'il applique à ses ennemis. Le fougueux démagogue est encore plus à craindre pour ses apologies que pour ses satires. C'est un des plus redoutables émoucheurs que je connaisse. Lisez plutôt; je vais citer quelques lignes du portrait de M. Ledru-Rollin par M. Delvau, qui pourront donner une idée du calibre de ses dithyrambes :

« Ledru-Rollin était bien l'homme des masses... C'était surtout l'orateur que rêva Salluste : *l'orateur honnête homme.* Son langage était plein de soudainetés abruptes et d'étrangetés, triviales parfois, puissantes toujours..... Sa phrase sortait un peu hachée, un peu vulgaire même, mais elle ne sentait pas l'huile comme la plupart des discours

qu'on improvise pour la tribune ; phrase concise, serrée, rugueuse, mais acérée et brillante... Puis, Ledru-Rollin avait une haute taille cambrée, un front à plans inégaux mais significatifs, et quand il rejetait sa tête en arrière avec fierté, *avec trop de fierté peut-être*, il imposait. Sa large figure incorrecte, sans harmonie de lignes, sans beauté de contours, eût été peut-être un peu vulgaire si elle n'avait été éclairée par un sourire empreint, quand il le voulait, d'une irrésistible bonté, etc., etc.

» ..... Au peuple, il avait consacré toutes les forces de son esprit, toute l'énergie de son âme républicaine, toutes les ressources de sa fortune. *Cinq cent mille francs, tout son patrimoine* (le pauvre homme!), avaient servi à soutenir les journaux et à venir en aide aux patriotes. Et les contraintes par corps dont on a voulu lui faire un crime, Ledru-Rollin aurait le droit de s'en faire une gloire. *Ce sont des reliques précieuses qu'il conserve religieusement*, etc.

» Il faut être franc... Le citoyen Ledru-Rollin ne doit pas jouir des immunités de l'histoire. Ne fouillons pas dans le passé pour chercher un grand portrait dont il fût le calque..... *L'édition princeps du véritable tribun est épuisée depuis longtemps...* Quoique révolutionnaire et d'un talent incontestable, d'une intégrité et d'un désintéressement reconnus, Ledru-Rollin n'était pas encore l'homme-type de la révolution. A défaut d'autre, *il fallait s'en contenter*, mais ce n'était pas l'homme rêvé, l'homme attendu; car c'est là une des choses remarquables, un fait presque douloureux de notre révolution, *pas un homme n'avait surgi du choc des événements de Février.* » (P. 235 et *passim.*)

J'ai abrégé, comme on le pense bien, cet éloge du ministre provisoire. L'auteur me reprochera peut-être de l'avoir affaibli en l'abrégeant; mais j'ai voulu le rendre lisible en l'affaiblissant. Il n'y a pas un lecteur de cette

étude qui soit capable de supporter, je le crains, un panégyrique de M. Ledru-Rollin de la force de vingt-cinq pages in-8° de M. Delvau ; et je doute que M. Ledru-Rollin lui-même, qui est un homme d'esprit, soit de force à porter sans fléchir, malgré *sa taille cambrée*, le poids d'un pareil éloge.

Cet éloge est l'innocente vengeance de M. Delvau. « Sait-on, dit quelque part le secrétaire intime, si la révolution, interrompue à Babeuf, ne reprendra pas à Babeuf? » M. Ledru-Rollin ne l'entendait pas tout à fait de la même manière. Il n'y avait donc là, pour M. Delvau, qu'un homme d'État avorté. Règle générale : quand il s'agit d'un poëte, d'un musicien, d'une chanteuse ou d'un ambitieux, voulez-vous les désespérer? prenez deux grains de critique, mêlez-les à un déluge d'éloges hyperboliques, et laissez faire. Il n'y a pas de louanges, M. Delvau le savait bien, qui rachètent pour un artiste ou pour un ambitieux ces mots terribles : *vulgaire*, *incomplet*, *insuffisant*, *médiocre*. « Tout le monde fait l'éloge de son cœur, personne de son esprit, » a dit La Rochefoucault. Savez-vous pourquoi? C'est que tout le monde compte, pour faire l'éloge de son esprit, sur le voisin. En temps de révolution surtout, on fait bon marché de sa vertu, non de son influence. On veut être fort et surtout le paraître, même au prix de sa bonne renommée. On redoute moins la haine que le dédain.

Un peu moins de respect, et plus d'obéissance !

Tous les grands hommes de l'époque, républicains de la veille, rois des rois du lendemain, sont toujours plus ou moins intraitables en ce point.

M. Élias Regnault est à la fois moins louangeur et plus sévère. D'abord il ne fait pas de portraits. Hormis quelques traits sobres, bien accentués, d'un dessin ferme et d'une précision significative, tels que ceux-ci : « Chacun

des hommes (du gouvernement provisoire) voulut autre chose que ce qu'il fit. » (P. 6.) — « M. Ledru-Rollin ne s'arrêtait à rien de précis ; violent dans les mots et accommodant dans les choses ; double inconvénient ! il irritait sans effrayer. » (P. 11.) — « Il eut le tort de ne pas faire ce qu'il annonçait; si son langage fut hardi, ses actes furent timides. » (P. 196.) Hormis ces traits rapides qui, aussi bien, vous percent un homme d'outre en outre, M. Elias Regnault ne peint pas, il raconte. Il a horreur de la déclamation et du faux pittoresque ; il se pique d'exactitude et de vraisemblance. Ce n'est pas lui qui vous dirait, comme son bouillant collègue du cabinet : « Le vieux monde social, squelette pourri habillé de pourpre et de clinquant, s'écroule avec un fracas lugubre. » Ce n'est pas lui qui imaginerait que le discours de la couronne, pour l'ouverture de la session de 1848, *fut écrit par M. Molé.* (P. 109.) Ce n'est pas M. Elias Regnault non plus qui aurait remarqué qu'après l'invasion des Tuileries par le peuple, « les balles et la fumée se perdaient » dans l'air, et que les seules victimes n'étaient plus que » les rares hirondelles qui passaient à tire-d'aile au-dessus » de ce spectacle grandiose, *et qui allaient en porter la* » *nouvelle* (les victimes) *vers les contrées asservies et en* » *travail de régénération.* » (P. 211.) Non ; M. Elias Regnault est un écrivain qui respecte le public, et il ne tombe ni dans ces vulgarités ni dans ces non-sens. Mais il a une terrible manière de se faire compter comme historien, et c'est la bonne ; il raconte.

Or je défie le satirique le plus envenimé ou le panégyriste le plus maladroit (l'un vaut l'autre) d'atteindre jamais, en ce qui touche le ministre provisoire de l'intérieur, à l'effet qui résulte parfois, contre sa conduite politique, de la narration très-délicatement et très-constamment bienveillante de M. Elias Regnault. Quel est donc le secret de M. Regnault? Il sait quelquefois être vrai,

mais vrai de cette vérité sans fard et sans voile, impitoyable dans sa nudité, dont l'apparition, dit le poëte, cause de si étranges terreurs et de si secrètes angoisses aux vrais coupables,

..... *Tacitâ sudant præcordia culpâ.*

Et pourtant M. Elias Regnault n'aspire pas à la succession de Lucilius ou de Juvénal. Il ne prétend pas à la gloire de Tacite ou même de Suétone. Est-ce donc qu'il suffirait aujourd'hui, pour produire cet irrésistible effet, de raconter simplement, sans rhétorique et sans hyperbole, de certains faits consacrés dans la mémoire de tous, en prenant seulement la peine de les rapporter à leur véritable cause et en mettant dans leur vrai jour les hommes qui ont joué les principaux rôles? Or ce mérite est justement, sur quelques points de son récit, celui de M. Elias Regnault.

J'en veux choisir un seul, le récit de la manifestation démagogique du 16 avril. Tout le monde a, sur cet événement si grave, une opinion faite, et personne ne sait la vérité. La vérité est dans le livre de M. Regnault. Je vais essayer de la montrer, dépouillée de tous les ménagements que M. Regnault devait à un ancien chef, et que nous aimerions, nous aussi, à accorder à un contumace, si nous étions maître de repousser les provocations que la littérature démocratique adresse chaque jour à la critique, et parmi lesquelles toutefois nous nous réservons le droit de choisir.

Au 16 avril, c'est M. Ledru-Rollin qui a tout fait. Il a fait le complot, et il l'a défait. Il a préparé la démonstration, et il l'a dissoute. Il a organisé l'émeute, et il l'a chassée. Il a ameuté quatre-vingt mille ouvriers pour les disperser d'un coup de baguette. Il a joué le rôle de Neptune qui soulève les flots et les apaise, celui du magicien qui n'a qu'à souffler sur les apparitions qu'il évoque pour les faire

disparaître dans la nuit qui les a créées. Cette faculté de faire et de défaire, en apparence c'était le signe d'un homme tout-puissant ; en réalité, c'était le fait d'une ambition étourdie, pusillanime et incapable.

Prenons le 16 avril à son origine, dans son germe, et surtout n'empruntons qu'à M. Elias Regnault nos informations. Il est le chef du cabinet, et il sait tout. Il est fin, et il devine ce qu'on ne lui dit pas.

Plaçons-nous à la fin de mars 1848. Nous venons de traverser une date funeste. Paris a échappé à la *démonstration pacifique du* 17. Après le 17 mars, cette puissance, d'effroi qui est toute l'influence de M. Ledru-Rollin, a grandi. La majorité du gouvernement provisoire est profondément blessée et effrayée. De son côté, le ministre de l'intérieur, quoique déjà visiblement dépassé par la violence révolutionnaire qu'il exploite, « *n'était pas absolument mécontent*, dit M. Regnault, de se voir attribuer une influence qu'il n'avait pas ; et quoique ses amis fussent mieux informés à cet égard, c'était pour ses ennemis un épouvantail, *pour son nom un surcroît de puissance.* » (P. 240.) Un homme d'Etat sérieux essaye de tirer parti d'une puissance réelle. M. Ledru-Rollin songea à se grandir en se guindant sur cette tremblante échasse, la popularité des clubs. Il voulut effrayer ses collègues de cette peur même qu'il ressentait. Il tenta d'opposer au gouvernement régulier l'action brutale des réunions démagogiques, qu'il ne dominait plus ; « de telle sorte, écrit l'historien, qu'il se trouvait dans cette singulière position de servir d'encouragement à des violences qu'il déplorait, et *de ne pouvoir les désavouer ouvertement sans s'affaiblir.* » (*Ibidem.*)

Mais les clubs, après tout, n'étaient qu'une force mobile, intermittente et précaire. En dehors des clubs, il y avait le peuple. Le peuple, M. Ledru-Rollin le croyait, avait fait le 17 mars « et lui avait révélé des forces ines-

pérées. » Il saurait bien faire le 16 avril. Dès lors une tentative de démonstration fut décidée par le ministre chargé de la sûreté publique. « *C'était un coup de main contre ses collègues*, dit naïvement M. Regnault ; mais il avait résolu d'en finir avec une politique incertaine qui, dans sa pensée, compromettait l'avenir de la république. » (P. 241.)

Telle fut la pensée première du 16 avril : une conspiration du ministre de l'intérieur contre ses collègues, avec le salut de la république pour prétexte, l'insurrection pour moyen, le peuple pour instrument, les clubs pour auxiliaires, et pour chances probables, qu'on ne souhaitait pas à coup sûr, mais que Dieu seul pouvait détourner, la bataille, le massacre, peut-être le pillage, pour peu que le peuple, une fois lancé, ne jugeât pas à propos de s'arrêter en route. Car, ainsi que le remarque M. Regnault, « *ouvrir encore l'abîme des révolutions n'effrayait pas le ministre*, mais il n'y voulait jeter que les choses du passé, sans contraindre, sans persécuter les individus. » Magnanime inconséquence, dont nous savons la signification et la valeur.

La conduite répondait à la pensée. L'Europe était en feu : on eut les expéditions de Savoie et de Risquons-Tout. La confiance avait disparu, le trésor était à sec, l'industrie chômait, cent mille hommes vivaient de l'aumône du Champ-de-Mars : on eut les circulaires de M. Jules Favre et les *Bulletins de la République*. La ville frissonnait encore des suites de l'émeute du 17 mars : on fortifiait M. Caussidière et on installait M. Sobrier. Les fusils manquaient pour l'armée régulière : on établissait une place d'armes rue de Rivoli, en vue de l'insurrection projetée. Les soins du gouvernement réclamaient tous les instants des ministres : on eut les conférences nocturnes du ministère de l'intérieur, qui n'étaient que des conciliabules de conjurés.

Quelle était cependant, au milieu de cette effervescence si habilement entretenue, l'attitude du principal conspirateur ? Ecoutons M. Elias Regnault :

« Il est vrai de dire que M. Ledru-Rollin était dans une fausse position : enchaîné à la volonté de ses collègues et poussé par ses penchants vers les républicains ardents, il n'obéissait qu'à demi aux uns, et *n'aidait qu'à demi les autres*, mécontentant également les deux partis... Il ne rassura jamais complétement ses collègues, il ne se livra jamais entièrement aux impatients, *mais leur offrit assez d'encouragements pour leur permettre d'oser*. Ils comptèrent sur lui, et *il ne les désabusa pas*, tout en conservant des ménagements qu'ils attribuaient facilement aux nécessités de sa position offficielle.

» ... En même temps, M. Ledru-Rollin, toujours préoccupé du désir d'éviter les violences, se concertait avec M. Caussidière *pour faire arrêter Blanqui aussitôt après le succès*, afin d'enlever aux excès un nom et un drapeau. » (P. 280.)

Après le succès ! Est-ce nous qui avons écrit ces mots accusateurs ? Non, c'est le chef du cabinet de M. Ledru-Rollin. *Après le succès !* tout est là. On employait des hommes funestes, et on se réservait de les désavouer après en avoir tiré la somme de destruction qu'ils pouvaient fournir ! On les lançait comme des brûlots contre le gouvernement, avec l'espoir qu'ils périraient en le détruisant. S'ils échappaient, on se réservait de les briser. Tel était l'honnête concert établi entre la préfecture de police et le ministère de l'intérieur, et que M. Elias Regnault nous révèle.

Mais le moment approche. Les hésitations commencent, non pas dans la masse des conjurés, non pas même dans les chefs secondaires ; celui qui hésite, celui qui tremble, c'est celui qui a déchaîné l'orage, c'est celui qui a lancé le brûlot. M. Elias Regnault nous répète à satiété que cette

hésitation suprême du ministre tenait aux sentiments les plus honorables; que s'il tremblait, c'était pour ses ennemis, menacés d'une éruption du ressentiment populaire. Je le veux bien, mais enfin il tremble. Pourquoi ne s'arrête-t-il pas? M. Regnault raconte que, quelques jours avant l'explosion, M. Sobrier eut une conférence avec le ministre de l'intérieur, et que, le trouvant irrésolu, il le quitta en lui disant: « Eh bien! si vous ne voulez pas marcher avec nous, *vous serez jeté par la fenêtre dimanche, avec les autres;* nous sommes en mesure. » L'auteur ajoute: « M. Ledru-Rollin vit qu'au lieu d'alliés, il allait avoir des maîtres... Il frémissait *de se trouver en face de l'inconnu...* » Il me semble pourtant que le langage de M. Sobrier était assez clair.

Dans la nuit du 14 au 15, une démarche honorable fut tentée par MM. Carteret, Landrin et Jules Favre auprès du ministre. Il était bien tard pour reculer, mais il en était temps encore. Il suffisait d'un mot, et on aurait trouvé mille prétextes. M. Ledru-Rollin remercia ses amis. Il parut converti. C'était le moment de rompre avec M. Caussidière, et de faire arrêter M. Blanqui, puisque aussi bien avait-on décidé de lui courir sus *après le succès*. Or, que croyez-vous que fit le ministre de l'intérieur après le départ de ses amis? Une journée le séparait encore du moment de l'exécution, et tout pouvait être empêché. « *Il la consacra tout entière*, dit M. Regnault, *à sonder les chances diverses et les résultats probables des événements qui se préparaient.* » Et enfin, ce n'est que le 16, à dix heures du matin, après cette longue agonie de l'irrésolution entre le désir de châtier ses collègues et la crainte de tomber aux mains de ses complices, ce n'est que dans la matinée du 16 avril que, subjugué par l'imminence du péril, vaincu par sa conscience aidée de ses terreurs, il alla demander des conseils à M. de Lamartine, qui de son côté, si j'en crois M. Elias Regnault, en avait bien besoin, mais qui du

oins sut en donner un bon. Quelques instants après, M. Ledru-Rollin envoyait à toutes les mairies de la capitale épouvantée, l'ordre de battre le rappel...

Battre le rappel ! Comprenez-vous maintenant comment cet ordre si simple, si honorable et si légitime de la part du ministre de l'intérieur, pouvait ressembler à une trahison de la part du conjuré ? Battre le rappel ! C'était laisser à M. Louis Blanc, comme le fait remarquer M. Regnault, la principale responsabilité du mouvement; c'était en rejeter l'odieux sur M. Blanqui ; c'était tourner le dos à l'armée qu'on organisait depuis un mois; c'était faire passer ce peuple, qu'on avait ameuté, sous les fourches caudines de la réaction dont on lui avait fait un épouvantail ; c'était terminer par l'insulte, prodiguée aux complices persévérants, une conjuration commencée par l'embauchage de toutes les passions populaires. Tel fut en effet le finale de ce triste drame : « Une double haie de gardes » nationaux, écrit M. Regnault, fut formée sous les fenê- » tres de l'Hôtel de Ville, ne laissant au défilé qu'un es- » pace étroit où s'engagèrent les ouvriers *qui eurent à* » *dévorer plus d'une insulte au passage.* »

M. Elias Regnault a très-habilement ménagé l'intérêt de ce récit ; mais il ne lui a jamais sacrifié, avec intention, la vérité. Oui, c'est tout un drame, mais c'est toute une leçon. L'auteur se garde bien d'ajouter, par des réflexions chagrines, à la déconfiture de son héros. Mais il ne craint pas de le montrer jusqu'à la dernière heure, « *laissant flotter sa pensée*, comme il dit sèchement, *dans le même dilemme.* » M. Delvau explique avec une ironie moins sobre la défaillance finale du ministre-démagogue : « Sa haute raison, dit-il, domina son cœur, en maîtrisa les généreuses expansions, *en éteignit les effluves passionnées.* La raison la plus lumineuse a des heures d'éblouissement et de fatigue *où elle ne juge plus avec sa sanité habituelle.* » C'est ainsi que chacun des deux secrétaires de M. Ledru-Rollin

garde jusqu'au bout sa couleur et reste fidèle à sa mission.

Le 16 avril ne se termina pas seulement « par une insulte » pour la portion du peuple qui s'y fourvoya, mais par une grossière mystification pour le pays tout entier. Le pays pouvait croire qu'une victoire légale remportée par la garde nationale contre les sectionnaires, par les boutiques contre les clubs, par les modérés contre les violents, qu'une victoire où le général Changarnier avait mis la main, serait respectée par un gouvernement qui lui devait le pouvoir, peut-être la vie. Il n'en fut pas ainsi. On sait les mesures révolutionnaires par lesquelles le gouvernement provisoire essaya de faire contre-poids à ce triomphe du parti de l'ordre. M. Marrast, que M. Elias Regnault a le tort de célébrer en style épique, comme s'il eût accompli à la préfecture de la Seine les travaux d'Hercule; mais enfin M. Marrast qui avait, il faut le dire, loyalement préparé cette victoire de l'ordre, en contre-minant avec une singulière adresse et en combattant à la fin avec une décision fort remarquable les manœuvres du ministre de l'intérieur, M. Marrast se chargea plus tard, une fois le danger passé, de donner le commentaire de la victoire et de lui fournir sa moralité. « Vous ne voyez donc pas, disait-il, derrière la garde nationale, les dynastiques de toutes les nuances. Gardons-nous de les faire profiter d'un succès qui ne tient qu'à une querelle de famille. *Nous avons été obligés de vaincre pour nous défendre ; mais la victoire est pleine de dangers...* » Et l'octroi de Paris, la magistrature inamovible, soixante-cinq généraux parmi les plus glorieux de notre armée, payaient pour les fredaines du peuple souverain ! C'est toujours la même histoire. *Plectuntur Achivi !*

Mais la comédie ne s'arrêta pas là ; et M. Delvau, toujours impitoyable, nous raconte avec de grands détails toute la mise en scène du défilé qui termina, par une im-

mense duperie, la conjuration avortée. Naturellement le gouvernement de la république y joue le principal rôle.

« ... Il était cinq heures. Les corporations débouchaient sur la place, bannières déployées, et les membres du gouvernement provisoire prenaient place sur des chaises qui avaient été apportées sur le perron... *Par derrière et dominant tous les autres membres*, on voyait le citoyen Ledru-Rollin. Il s'agissait de paraître unis pour paraître forts. M. Garnier-Pagès se penchait même par moments, avec une certaine affectation, sur son collègue, et cherchait à lui prendre familièrement le bras, pour recueillir un peu de la popularité qui s'attachait au ministre de l'intérieur. Celui-ci avait fait un geste pour le repousser : « Comment, » mon bon, vous me refusez le bras? — *Si vous me tendiez plus souvent la main au conseil*, avait répliqué » Ledru-Rollin, vous auriez mieux le droit de me prendre » le bras en public !... »

Cela n'empêcha pas M. Ledru-Rollin de signer, avec M. Garnier-Pagès, une proclamation dans laquelle tous les membres du gouvernement provisoire « *se félicitaient du résultat de la journée du 16 avril !* » Suprême ironie! s'écrie M. Delvau indigné.

En résumé, M. Ledru-Rollin avait joué, pendant toute cette crise, un rôle où il est impossible de ne pas reconnaître une certaine originalité indépendante et fantasque qui n'est peut-être pas indispensable à un ministre, mais qui a sa valeur comme étude du cœur humain. Il avait échappé à la fois aux deux influences qui se disputaient sa personne. Il avait résisté à M. Regnault, qui l'aurait livré à l'influence patricienne de M. Marrast ; à M. Delvau, qui l'aurait compromis dans « cet enfer du Dante, » où il fallait chercher M. Blanqui. Avec un peu plus de raison, M. Ledru-Rollin n'eût pas trempé dans la conjuration du 16 avril ; avec un peu moins de raison, il ne l'eût pas désertée. Le juste-milieu n'a pas été inventé seulement pour

les gens sages. On voit qu'il peut servir, et très-utilement, à n'être fou qu'à moitié.

Je ne dis rien de plus des deux ouvrages dont j'ai essayé de donner une idée un peu précise, en les rapprochant sans les comparer. M. Delvau semble n'avoir cherché qu'une occasion de poser en pourfendeur démocratique et social ; M. Elias Regnault a plus sérieusement visé à l'histoire, et son livre est remarquable, non-seulement par la part très-large et souvent involontaire qu'il fait à la vérité sur le compte de M. Ledru-Rollin, mais par tous les renseignements inédits qu'il fournit à la curiosité contemporaine, discours, anecdotes, rubriques de parti, vanités individuelles, ressorts secrets, stratagèmes patriotiques et chausses-trapes républicaines. Si vous voulez savoir, par exemple, à quel chiffre était monté le nombre total des convives dans les banquets qui ont renversé la monarchie constitutionnelle, l'auteur était secrétaire du comité central ; il vous le dira : ce nombre, dans tous ces banquets réunis, *n'atteignait pas le chiffre de* 17,000, y compris Rouen et Paris ! Si vous voulez savoir comment fut rédigé le fameux programme qui régla l'ordre et la marche de la révolution de Février, et le rôle que joua M. Marrast dans les préliminaires de cette catastrophe, lisez l'histoire de M. Elias Regnault. Si vous êtes curieux de connaître avec quel accompagnement d'incidents burlesques fut composée la liste du gouvernement provisoire et formé son ministère ; s'il vous plaît de connaître le détail d'une visite que M. Bethmont fit à la préfecture de police, et comment il eut le bonheur d'échapper au grand sabre de M. Sobrier ; si même il ne vous paraît pas indiscret de pénétrer dans le cabinet du ministre de l'intérieur, au moment où « *il se plaît à interroger une célèbre tragédienne sur les finesses d'un art qui est l'enveloppe extérieure de l'éloquence* » (p. 159) ; enfin si vous désirez connaître l'histoire authentique de ce fameux *bulletin* du 15 avril, qui faillit mettre

le feu aux poudres, et dont Mme George Sand était l'auteur, lisez l'histoire de M. Regnault.

Parmi les curiosités de ce livre, une des plus étranges, c'est le rôle qu'y joue M. de Lamartine, et je soupçonnerais volontiers M. Elias Regnault d'avoir été, à l'endroit de l'illustre poëte, un peu plus secrétaire du ministre provisoire de l'intérieur qu'il ne fallait. « Jamais grand peuple, dit-il quelque part, n'eut un plus magnifique maître des cérémonies... » Ailleurs l'historien nous montre M. de Lamartine essayant « de dominer par des cajoleries (impuissantes) les principaux chefs des clubs, et combattant des influences de Forum par une politique de coin du feu. » Je ne dis rien d'un reproche adressé à sa clémence à propos de la duchesse d'Orléans. M. de Lamartine, dans le dernier numéro du *Conseiller du Peuple*, y a noblement répondu. Mais au 16 avril, l'historien du gouvernement provisoire nous représente le ministre des affaires étrangères « étendu sur un canapé, affaissé sur lui-même, fébrile et abattu ; il s'apprêtait, dit-il, au sacrifice de sa vie, résigné plutôt qu'énergique. » Après le triomphe électoral de M. de Lamartine, en avril 1848, M. Marrast étant venu lui faire connaître le chiffre des suffrages qu'il avait obtenus, le poëte, écrit M. Regnault, « s'élança de son siége, » et debout, les yeux levés au ciel, les bras étendus, il s'écria : « Me voilà donc plus grand de la tête » qu'Alexandre et César ! » Je laisse à M. Regnault, bien entendu, la responsabilité de cette anecdote.

Quoi qu'il en soit, le véritable martyr du livre de M. Regnault, ce n'est pas M. de Lamartine, c'est M. Ledru-Rollin. Tout le monde connaît le supplice qui fut infligé au dictateur d'Albe, Metius Suffetius, pour avoir abandonné les Romains dans un combat. Il fut tiré à quatre chevaux. M. Ledru-Rollin a été tiré à deux secrétaires. Entre le secrétaire prudent et le secrétaire emporté, entre le républicain modéré et le démocrate socialiste, le ministre

provisoire de l'intérieur a éprouvé le sort de ce personnage que la fable nous montre « entre deux âges et deux maîtresses : »

. . . .
La vieille, à tout moment, de sa part emportait
    Un peu du poil noir qui restait,
Afin que son amant en fût plus à sa guise.
La jeune saccageait les poils blancs à son tour.
Toutes deux firent tant, que notre tête grise
Demeura sans cheveux, et se douta du tour.

TROISIÈME PARTIE.

ROMANTISME ET DÉMAGOGIE.

I

M. Eugène Süe.

(28 avril 1850.)

Nous ne sommes pas obligé, parce qu'il a plu à quelques démocrates, fourvoyés dans un dissentiment sans issue, de choisir M. Eugène Süe pour le candidat de la coalition socialiste (1); nous ne sommes pas obligé de prendre violemment parti contre l'auteur de *Plick et Plock*, encore moins de l'accepter sérieusement pour un homme politique. Entre l'extrême véhémence d'un dénigrement systématique et l'importance burlesque que les partis accordent subitement à leurs candidats improvisés, il y a un milieu : c'est celui où nous voulons rester comme critique. Comme électeur, nous ne demandons pas mieux que de vouer la candidature socialiste de M. Eugène Süe aux dieux infernaux.

Voici toutefois une singularité que notre époque seule comporte : nous avons là, sous les yeux, un livre de

(1) Ceci était écrit quelques jours avant l'élection de M. Eugène Süe, comme représentant du peuple, par les électeurs de Paris (avril 1850).

M. Eugène Süe (1) qui nous empêche absolument, nous le répétons, de le prendre au sérieux comme homme politique; et c'est pourtant parce qu'un parti politique vient de faire de l'auteur des *Mystères du Peuple* son candidat préféré, que nous sommes forcé d'attacher une certaine importance à son ouvrage. En sorte que, tandis que c'est le livre qui, à nos yeux, dépréciait surtout le candidat, voilà que c'est le candidat qui fait valoir le livre. Tirez-vous, ami lecteur, de cette contradiction comme vous pourrez.

Dans un temps normal, chez un peuple qui ne s'amuserait pas comme chez nous, chaque matin, à renverser ses idoles de la veille ou à encenser ses déceptions du lendemain, dans un pays où l'immoralité, le scandale, l'orgueil hyperbolique, la passion sans frein, l'extravagance effrontée, l'ignorance étourdie, la vanité du poëte ou l'inconsistance du romancier ne serviraient pas tour à tour de piédestal aux ambitions les moins justifiables, un livre tel que celui dont nous sommes condamné à parler aujourd'hui paraîtrait au-dessous de la critique sérieuse. Chez nous, un pareil livre se trouve tout à coup, à un instant donné, une œuvre importante et où peut-être notre destinée du lendemain est écrite; car la même main violente et brutale qui met l'homme sur le pavois d'une candidature démagogique peut mettre le livre sur l'autel de la Constitution. Aujourd'hui un mauvais roman, écrit en patois socialiste, est plus près d'être populaire que le traité le plus érudit et le mieux pensé. *Les Mystères du Peuple* font oublier l'*Esprit des Lois; le Juif errant*, pour beaucoup de lecteurs, a remplacé l'Evangile.

Essayons donc de juger ce livre à notre tour, puisque ceux qui l'ont lu ou qui l'ont inspiré ont placé sur cette base la candidature politique de son auteur. L'ennui est

(1) *Les Mystères du Peuple*, édition in-8°, par livraisons. (Paris, 1849.)

grand, la tâche est rude, et le conclave rouge nous inflige là, par anticipation pour nos votes du 28, une sévère pénitence. N'importe, hâtons-nous. Demain peut-être, soit qu'il échoue comme candidat, soit qu'il réussisse, M. Eugène Süe ne sera plus rien. La politique a tué plus d'un poëte. Elle est bien capable d'avoir aussi raison d'un romancier.

Les Mystères du Peuple sont le dernier ouvrage de M. Eugène Süe, ouvrage non achevé, publié par livraisons et formant à peine un volume, mais où nous pouvons étudier cependant la plus récente manifestation de son esprit et marquer le niveau qu'il a atteint. Le livre, du reste, est magnifiquement imprimé, illustré de gravures, orné d'un frontispice qui représente la prise des Tuileries le 10 août, et d'un cul-de-lampe funèbre en forme de catafalque où se lit cette inscription : « *Ci-gît le dernier des rois.* » En sorte que si vous regardez au titre, le livre a l'air d'être fait pour le peuple, mais en réalité il vise plus haut. Nous verrons tout à l'heure s'il n'est pas plutôt à l'adresse de la bourgeoisie. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas souvenir que le venin démagogique ait été jamais distillé d'une main plus soigneuse, plus coquettement préparé, servi dans une coupe plus élégante, avec des raffinements plus étudiés et des délicatesses plus étranges. On lit sur le titre de l'ouvrage : « Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle au prix de leur sang, *par l'insurrection;* » et au-dessous de cette épigraphe menaçante, l'auteur a fait mettre ces mots : « *Splendide édition !* » M. Eugène Süe fait de la démagogie comme Buffon (toute proportion gardée) faisait de l'histoire naturelle, en gentilhomme qui sait vivre.

Par quelle dégradation successive (je prends ce mot dans son acception scientifique) M. Eugène Süe, sans changer sa vie, sans cesser d'être l'épicurien magnifique,

le sensualiste élégant, le solitaire raffiné et voluptueux que vous savez, est-il arrivé à cette complète métamorphose que je signale? Comment le féal souteneur « de l'ancienne Constitution française, *monarchique et religieuse*, » est-il devenu le champion sans scrupule des maximes démagogiques les plus outrées, les plus radicales et les plus grossières? Où faut-il chercher le secret d'une transformation si extraordinaire et si éclatante? Il y a des gens à qui la société n'a jamais rien donné. M. Eugène Süe appartenait-il à cette classe nécessiteuse et déshéritée? A-t-il été obligé de remonter péniblement le courant qui entraîne ces innombrables misères au fond du gouffre qui les confond toutes dans l'égalité d'une même souffrance? A-t-il lutté? a-t-il souffert? Non-seulement il a eu la fortune, mais la renommée. La fortune, il l'avait en naissant; la renommée, il l'a eue facile, indulgente, prodigue de louanges, de profits et de fanfares, faite à l'image de cette société même qui la donnait, avec mille caresses séduisantes et toutes sortes d'encouragements positifs. Et encore aujourd'hui, au moment même où la candidature de M. Eugène Süe est jetée comme un défi à cette civilisation dont il est un des produits les plus authentiques, personne ne jouit plus exclusivement, avec une idolâtrie plus égoïste, dans une solitude plus aristocratique et plus dédaigneuse, des ressources et des joies exceptionnelles que la société assure au petit nombre de ses élus. A Dieu ne plaise que nous imitions ceux qui discutent en ce moment, à propos de la candidature de M. Eugène Süe, le mémoire de son coiffeur, le budget de ses écuries et le menu de son dîner. Mais enfin, quand l'auteur de *Plick et Plock* vient majestueusement nous dire :

« Un mot sur mon passé :

» Il est des hommes qui ont le bonheur de rencontrer de prime abord la vérité, sans avoir à traverser l'erreur; d'autres moins heureux, *et je suis de ce nombre*, ont à

14

réagir contre les préjugés de leur époque, contre l'influence du milieu où ils ont vécu, et n'arrivent à la connaissance *des vrais principes sociaux* qu'avec le temps, par l'expérience; »

Quand M. Eugène Süe nous fait cette confession, où veut-il en venir? Est-ce sa vie qu'il confesse ou ses principes? Si c'est sa vie que le célèbre romancier accuse, il a une autre manière de faire pénitence que de composer des romans humanitaires et d'écrire, comme Sénèque le philosophe, l'éloge de la pauvreté sur une table d'or; il n'a qu'à changer sa vie. L'auteur du *Juif errant* a composé, dit-on, et on lui en a fait gloire dans le conclave rouge, un Traité contre le superflu. *Patere legem quam fecisti.* Appliquez-vous donc les maximes avec lesquelles vous battez en brèche la société; corrigez-vous, pendant que vous êtes en train de régénérer le monde; et puisque vous nous condamnez au brouet noir, commencez donc par le faire servir sur votre table. Nous verrons après!

Mais M. Eugène Süe n'aura pas la peine de conformer sa vie à ses principes, par une bonne raison; politiquement, et nous espérons qu'il ne prendra pas la chose en mauvaise part, politiquement il est sans principes. Il a des manières, c'est-à-dire des procédés de composition qui se transforment suivant le temps, qui s'accommodent à la mobilité de son humeur, de ses relations, de ses intérêts, de ses passions. Les principes résistent, les manières changent. L'auteur de *la Salamandre* a traversé, avec une sérénité parfaite, un nombre infini de systèmes et de théories contraires; il a successivement abdiqué une foule de convictions « inébranlables. » Il a débuté, et c'était justice à un chirurgien-adjoint de la marine française qui avait assisté à la bataille de Navarin, il a débuté par des romans maritimes, dont l'inspiration, toute byronienne, accusait je ne sais quelle affectation de désenchantement précoce et factice, fort ridicule dans un si jeune âge et dans une

si radieuse fortune. Cette comédie de désespoir a été la première manière de M. Eugène Süe. Puis nous avons eu la période monarchique, religieuse, féodale et aristocratique de son talent, suivant que soufflait la brise dans les voiles qui poussaient le radeau du jeune marin à travers les écueils du roman historique. *Mathilde* révéla chez lui une troisième manière. M. Eugène Süe osa aborder le roman de mœurs. C'était son lot. Pourquoi ne s'en est-il pas contenté ? Il y déploya de réelles ressources et un talent à la vérité sans distinction, sans délicatesse, mais non pas sans vigueur et sans éclat. Là aussi M. Eugène Süe eut sa manière. Il exagéra sans pitié et sans justice les proportions du vice élégant et la puissance satanique des instincts dépravés dans les hautes régions du monde, et il commença par fantaisie à jeter de la boue à cette société que la même fantaisie d'artiste devait le pousser plus tard à détruire. C'est le caprice qui l'avait jeté dans l'imitation de lord Byron quand il essayait dans le personnage de Zsaffie la caricature de Manfred. C'est un caprice, mais un caprice déjà moins désintéressé, qui l'avait compromis dans la prédication catholique et féodale, quand il écrivait la préface de la *Vigie de Koat-Ven.*

M. Eugène Süe, j'en demande pardon aux austères parrains de sa candidature politique, M. Eugène Süe n'a jamais été qu'un grand amuseur public que l'engouement très-peu justifié de notre époque a condamné, et c'est moins son tort que le nôtre, à une série de travestissements littéraires où sa fantaisie a toujours très-habilement servi son intérêt. M. Süe appartenait à l'école *désespérée* quand lord Byron était à la mode, à l'école monarchique au bon temps de M. de Montlosier et de M. de Bonald, à l'école libérale et sceptique après Juillet, à l'école socialiste avant Février, à l'école anarchique après la révolution de 1848. Mais s'il a suivi avec une incontestable habileté le courant de ces différentes époques qu'il a

traversées avec un bonheur si constant, ce n'est jamais lui qui a donné l'impulsion. Il l'a reçue. C'est la société elle-même qui le poussait. Marche! marche! lui criait cette société à la fois si affairée et si légère, si préoccupée d'intérêts positifs et si avide d'émotions factices; marche à tout prix! pourvu que je me sente entraînée à ta suite dans ces amères et frivoles jouissances de la lecture rapide qui est la soif des esprits blasés. Marche! et M. Eugène Süe a marché; tant qu'à la fin, après avoir usé sa veine, son talent, jusqu'à sa conscience, au service de cette société exigeante et ennuyée, il s'est retourné un matin contre elle, toujours pour l'amuser.... Ce fut alors que parurent les *Mystères de Paris*. Il est facile aujourd'hui de s'indigner contre cette publication (elle nous a été assez reprochée!...) qui signalait un changement si soudain dans la manière de l'auteur, en même temps qu'elle marquait une sorte de renaissance de son talent rajeuni. Quand ce livre parut, je ne parle que de la teinte philanthropique que l'auteur y avait adroitement répandue, un incroyable engouement de toutes les classes de la société l'accueillit. Certes, nous étions une société de tout point meilleure, plus véritablement bienfaisante, plus morale, mieux organisée que ce roman ne nous montrait. N'importe, nous aimions cette brutale férule qui venait tout à coup réveiller et gourmander notre indifférence endormie; nous aimions ce moraliste bien ganté, à la frisure irréprochable, aux bottes vernies, bourgeois-grand seigneur, philanthrope à manchettes, qui étudiait la misère du peuple au fond d'un boudoir, et censurait l'insolente richesse du haut de son tilbury. Nous aimions ce conteur, comme les courtisans de Louis XV (je rapproche, je ne compare pas) aimaient le *Petit Carême* de Massillon, comme la noblesse de l'époque encyclopédique battait des mains en voyant quelques écrivains populaires et bien rentés ébranler philosophiquement les portes du

temple, en attendant d'enfoncer celles du palais. Telle a été aussi la destinée de M. Eugène Süe. Il s'est usé au service de la lâcheté intellectuelle et de la décadence littéraire de notre triste époque; et aujourd'hui, à force de marcher en avant dans ces terres inconnues où le besoin de chercher des ressources de style et des sujets de composition l'a poussé, M. Eugène Süe est parvenu à toucher le point du cercle, parcouru par sa plume infatigable, où l'avenir rejoint le passé. Il essaye en ce moment, dans une sorte de palingénésie démocratique et sociale, de rattacher le dix-neuvième siècle à la CLXXXII[e] olympiade, la querelle des prolétaires socialistes à celle des Gaulois conquis et dépouillés par l'invasion germanique, la haine des modérés à celle des Francs ripuaires. Il est en train de coudre l'année 1850 à l'an 57 avant J.-C. Ce n'est plus assez du phalanstère, il nous fait rebrousser jusqu'aux forêts de la Gaule celtique; il nous ramène droit aux autels sanglants des druides. Et dites que nous ne sommes pas le siècle du progrès!

Le héros des *Mystères du Peuple* est un M. Marik Lebrenn, descendant de Brennus, qui vend du calicot rue Saint-Denis. Le sujet du livre, « c'est, dit l'auteur, l'histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges. » Sa doctrine économique, c'est la revendication des terres volées par l'invasion franque (p. 27); sa théorie politique, un champ de mai; sa religion, le druidisme; quant au style, c'est du gaulois qui se défend presque toujours d'être français.

Le citoyen Lebrenn, grand mangeur de rois, a pris part à l'insurrection de Février avec son fils Sacrovir Lebrenn, son gendre Georges Duchêne, sa femme Henory, sa fille Velleda, sa servante Jeanike, son garçon de caisse Gildas, et toute la boutique, tous Gaulois pur sang; car, après la religion des druides, ce que cette famille a le plus à cœur, c'est le culte de « *cette bonne vieille petite mère*

l'insurrection, » qui aussi bien est le génie et l'inspiration de ce livre. Pendant les journées de Février, Marik Lebrenn se bat avec tous les siens sur les barricades de la rue Saint-Denis (où l'on ne s'est pas battu). Les femmes font de la charpie et encouragent du geste, de la voix, du regard, à travers les barreaux du premier étage, les énergiques combattants de cette lutte imaginaire. Après la bataille, Lebrenn sauve la vie à un colonel de dragons, quelque descendant des Francs, yeux gris clair, nez en bec d'aigle, cheveux d'un blond pâle, le comte Gonthran Neroweg de Plouernel. Ce comte, naturellement, avait voulu débaucher la fille du bourgeois qui, non moins naturellement, lui pardonne. Lebrenn sauve aussi des gardes municipaux, que M. Eugène Süe accuse d'avoir tiré les premiers; ce qui est historiquement faux. Puis, au moment où la charrette, qui porte les cadavres du boulevard des Capucines, passe devant *l'Épée de Brennus* (c'est l'enseigne de la boutique de Lebrenn), le marchand de calicot proclame la République. (P. 105.) Il proclame la République, lui, le 23, un simple bourgeois, bien avant M. de Lamartine, avant M. Louis Blanc, avant M. Ledru-Rollin, avant M. Watripon, avant M. Landolphe, avant tous ceux qui aujourd'hui revendiquent l'honneur de cette invention, comme d'avoir pris le Louvre en 1830. M. Eugène Süe a souvent de ces malices.

La République proclamée, l'auteur nous fait sauter sans transition, et pour cause, par-dessus les actes du gouvernement provisoire, de la commission exécutive et de la dictature du général Cavaignac. Nous sommes en 1849. Le descendant de Brennus est au bagne de Rochefort, sous le n° 1120. Quel est son crime? Il a été pris parmi les insurgés en juin 1848 et condamné par un conseil de guerre. Quelle est son excuse? Il venait apporter des paroles de paix aux combattants. Vraie ou fausse, son excuse est accueillie. Le comte de Plouernel (yeux gris

clair, nez en bec d'aigle) demande et obtient sa grâce. Marik Lebrenn est rendu à sa famille. Le récit s'arrête là.

Mais le récit, comme vous voyez, n'est rien. Il est amusant et nouveau comme une histoire de la révolution de Février. Ce qui est tout à fait neuf, ce qui marque dans la nouvelle manière de M. Eugène Süe le niveau où son intelligence est parvenue et la source où son imagination blasée va puiser désormais ses inspirations, ce sont les théories historiques, les réflexions morales, tout ce système d'exhumation des vieilles querelles de races ; c'est ce réveil des haines qui fermentaient il y a deux mille ans au cœur de nos pères quand l'invasion franque vint les dépouiller et les asservir; c'est la poursuite de cette vengeance rétrospective sur les descendants présumés des envahisseurs ; c'est l'imbécile et absurde prétention qu'il y ait encore en France, par suite de la conquête germanique, des vainqueurs et des vaincus, des opprimés et des oppresseurs, des seigneurs et des serfs, des pauvres et des riches du fait de la loi salique, *des Gaulois et des Francs !* Oui, voilà ce qui est nouveau dans l'assoupissante histoire de M. Eugène Süe. C'est la seule diversion qui s'y rencontre à l'intolérable ennui qui semble planer sur l'œuvre entière, tout le temps qu'elle ne dépasse pas les bornes de la littérature démocratique et sociale. Mais quand l'auteur des *Mystères du Peuple* s'applique non plus seulement à entretenir les animosités et les colères du présent (hélas! ce serait bien assez!), mais à leur chercher de vieilles origines, à leur composer pour ainsi dire un blason et une généalogie; quand il emprunte à l'érudition ses armes les plus éprouvées pour les tourner, avec un art perfide, contre la société moderne, au profit des passions les plus méchantes et des préjugés les plus aveugles ; quand il greffe en quelque sorte la guerre civile sur le vieux tronc dépouillé et caduc des antiquités gauloises, et qu'il fait sortir des bois sacrés de la Gaule pri-

mitive la démagogie hurlante, pillarde et meurtrière du dix-neuvième siècle, comme la représaille d'une injure que dix-neuf cents ans de durée n'ont pas su prescrire; et quand l'insurrection est le dernier mot de cette théorie archéologique, quand les poignards, les fusils homicides et les torches incendiaires brillent à travers les arguments, et qu'on voit la foudre toute prête à sortir de ces nuages amoncelés de la fausse érudition, du faux patriotisme et du faux goût; à ce moment, dis-je, quand on regarde à la pensée qui a inspiré cette œuvre sans nom, on ne peut se défendre d'une sorte de terreur mêlée d'indignation, de douleur et de colère; car il y a dans les œuvres de l'intelligence, comme dans la conduite de la vie, un excès d'extravagance qui ne semble pas venir de l'esprit, mais partir du cœur. Il y a une démence terrible, celle qui semble volontaire, qui a la conscience d'elle-même, et qui pousse à la destruction, dût le démolisseur lui-même y périr, avec le sang-froid, la résolution et la sérénité souriante qui manque trop souvent, hélas! aux bonnes actions et aux bonnes causes.

Nous allons citer, à l'appui de l'opinion que nous venons d'exprimer, quelques pages tirées des *Mystères du Peuple.* C'est un cours complet de l'invasion des Gaules, à l'usage des prolétaires. M. Eugène Süe a le courage de placer cette parodie de l'antiquité et de l'histoire sous l'invocation des plus grands noms dont s'honore la littérature historique de notre pays. Il cite une brochure publiée par M. Guizot en 1829, au moment où la Restauration inclinait vers le coup d'État inconstitutionnel qui la perdit quelques mois plus tard. A ce moment-là, l'illustre écrivain faisait un appel plein d'énergie, d'audace et de dignité aux souvenirs libéraux de la France, visiblement menacée dans ses franchises. Aujourd'hui, devant la souveraineté du peuple proclamée et appliquée presque jour par jour, devant l'Assemblée unique, le pouvoir exécutif

responsable, le suffrage universel incontesté, devant toutes ces conquêtes d'une révolution récente, et au milieu de l'orage de toutes les passions violentes ou perverses qu'un pareil bouleversement soulève, voilà le cours d'histoire qu'adresse au peuple *le candidat de la conciliation!* C'est un jeune ouvrier, Georges Duchêne, qui fait la leçon à son grand-père :

« ... Quelle diable d'idée a-t-il eue, ce M. Lebrenn, de choisir une pareille enseigne .. *A l'Épée de Brennus!* Il aurait été armurier, passe encore.

» — Sachez, grand-père..... mais vraiment je suis honteux d'avoir l'air, à mon âge, de vous faire ainsi la leçon.

» — Comment, honteux? Pourquoi donc? Au lieu d'aller à la barrière le dimanche, tu lis, tu apprends, tu t'instruis? Tu peux, pardieu, bien faire la leçon au grand-père... il n'y a pas d'affront.

» — Eh bien... ce guerrier à casque, ce *Brennus*, était un Gaulois, un de nos pères, chef d'une armée qui, il y a deux mille et je ne sais combien d'années, est allée en Italie attaquer Rome pour la châtier d'une trahison ; la ville s'est rendue aux Gaulois...

»... Brennus et les Gaulois de son armée appartenaient à la race dont nous descendons, presque tous tant que nous sommes dans le pays.

» — Un moment... tu dis que c'étaient des Gaulois?

» — Oui, grand-père.

» — Alors nous descendrions de la race gauloise?

» — Certainement.

» — Mais nous sommes Français! Comment diable arranges-tu cela, mon garçon?

» — C'est que notre pays, notre mère-patrie à tous, ne s'est pas toujours appelée la France.

» ..... Figurez-vous qu'il y a treize ou quatorze cents ans, des hordes de Barbares à demi sauvages, appelés

Francs, et arrivant du fond des forêts de l'Allemagne, de vrais Cosaques enfin, sont venus attaquer les armées romaines, amollies par les conquêtes de la Gaule, les ont battues, chassées, se sont à leur tour emparés de notre pays, lui ont ôté jusqu'à son nom, et l'ont appelé *France* en manière de prise de possession.

» — Brigands! — s'écria le vieillard; — j'aimais encore mieux les Romains, foi d'homme! au moins ils nous laissaient notre nom.

» — C'est vrai; et puis du moins les Romains étaient le peuple le plus civilisé du monde, tandis que les Francs étaient, je vous l'ai dit, de vrais Cosaques... Et sous leur domination tout a été à recommencer pour les Gaulois.

» — Ah! mon Dieu! mon Dieu!

» — Ces hordes de bandits francs...

» — Dis donc ces Cosaques! nom d'un nom!

» — Pis encore, s'il est possible, grand-père... Ces bandits francs, ces Cosaques, si vous voulez, appelaient leurs chefs des ROIS; *cette graine de Rois* s'est perpétuée dans notre pays, d'où vient que depuis tant de siècles nous avons la douceur de posséder des Rois d'origine franque, et que les royalistes appellent leurs Rois de *droit divin*.

» — Dis donc de *droit cosaque!*... Merci du cadeau!

» — Les chefs se nommaient des DUCS, des COMTES; la graine s'en est également perpétuée chez nous, d'où vient encore que nous avons eu pendant si longtemps l'agrément de posséder une *noblesse d'origine franque*, *qui nous traitait en race conquise.*

» — Qu'est-ce que tu m'apprends là! — dit le bonhomme avec ébahissement. — Donc, si je te comprends bien, mon garçon, ces bandits francs, ces Cosaques, Rois et chefs, une fois maîtres de la Gaule, *se sont partagé les terres que les Gaulois avaient en partie reconquises sur les Romains?*

» — Oui, grand-père; les Rois et seigneurs francs *ont volé les propriétés des Gaulois*, et se sont partagé terres et gens comme on se partage un domaine et son bétail.

» — Et nos pères ainsi dépouillés de leurs biens par ces Cosaques?...

» — Nos pères ont été de nouveau réduits à l'esclavage comme sous les Romains, et forcés de cultiver pour les Rois et les seigneurs francs la terre qui leur avait appartenu, à eux Gaulois, depuis que la Gaule était la Gaule.

» — De sorte, mon garçon, que les Rois et seigneurs francs, après avoir volé à nos pères leur propriété, vivaient de leurs sueurs...

» — Oui, grand-père, ils les vendaient, hommes, femmes, enfants, jeunes filles, au marché.

» — *Mais, c'est-à-dire,* — *s'écria le vieillard,* — *que je ne suis plus du tout, mais du tout, fier d'être Français...*

» Ah çà, mais, nom d'un petit bonhomme! est-ce que, malgré ces diables d'évêques, notre bonne vieille petite mère *l'insurrection* n'est pas venue de temps à autre montrer le bout de son nez?

» — Il n'est pas probable que tout se soit passé sans de nombreuses révoltes des serfs contre les Rois, les seigneurs et les prêtres. Mais, grand-père, je vous ai dit le peu que je savais... et ce peu-là, je l'ai appris en travaillant à la menuiserie du magasin de M. Lebrenn, le marchand de toile d'en face.

» — Ah! le marchand de toile d'en face est si savant que ça?

» — Il est aussi savant que bon patriote; c'est un *vieux Gaulois*. Et quelquefois, — ajouta Georges sans pouvoir s'empêcher de rougir légèrement, — je l'ai entendu dire à sa fille, en l'embrassant avec fierté pour quelque réponse qu'elle lui avait faite : Oh! toi... tu es bien une *vraie Gauloise!...* »

« *Je vous ai dit, grand-père, le peu que je savais...* » Et en effet, on ne dit jamais au peuple que le peu qu'on sait ou qu'on a l'air de savoir; car si on lui disait tout ce qu'on sait, est-ce que M. Eugène Süe, qui est si savant, se serait arrêté dans son cours d'histoire populaire à l'invasion franque? M. Proudhon a dit : « La propriété, c'est le vol. » A la manière dont M. Eugène Süe nous dit : « La propriété, c'est la conquête, » c'est absolument comme s'il disait la même chose.

Voilà donc où nous en sommes, deux ans après une révolution qui a bouleversé le pays de fond en comble, à la veille du scrutin qui va s'ouvrir. *Gaulois et Francs!* voilà le mot d'ordre de l'armée socialiste; voilà le cri de guerre avec lequel la démagogie marche au combat de l'élection, en attendant peut-être celui de la rue. Gaulois et Francs! « *Pendant vingt siècles*, dit M. Eugène Süe, une imper-» ceptible minorité conquérante, romaine ou franque, a » spolié, asservi, exploité nos pères... » (P. 94). En avant donc contre les fils de la Germanie, et que les vierges de l'île de Sên soient en aide aux enfants de la Gaule! « Ce » n'est pas la première fois, dit le marchand Lebrenn au » colonel de dragons, que depuis des siècles un Neroweg » de Plouernel et un Lebrenn se sont rencontrés les armes » à la main! » En avant donc! et plus de Français, plus de France! Tout au plus permettrons-nous que, suivant l'ingénieuse transaction proposée par Velleda Lebrenn, « de même que beaucoup de femmes signent leur nom de » famille à côté de celui qu'elles tiennent de leur mari, » toutes les admirables choses accomplies par notre hé-» roïne, sous un nom qui n'était pas le sien, soient signées : » *France*, née *Gaule...* »

Mais plus de Français! « Jusqu'à quand souffrirons-» nous, » écrivait à la Convention le citoyen Ducalle (complaisamment cité par M. Eugène Süe, p. 181), « jusqu'à » quand souffrirons-nous que nous portions encore l'in-

» fâme nom de *Français!* Tout ce que la démence a de
» faiblesse, tout ce que l'absurdité a de contraire à la rai-
» son, tout ce que la turpitude a de bassesse, ne sont pas
» comparables à notre manie de nous couvrir de ce nom !...
» Souffrirez-vous, citoyens, que nous ayons fait la révolu-
» tion pour faire honneur de notre courage *à nos ennemis*
» *de quatorze siècles!* Non, sans doute ; et vous recourrez
» avec moi à l'autorité de la Convention nationale, afin
» qu'elle *nous rende le nom de Gaulois!...* etc. »

Ici nous nous permettrons d'adresser à M. Eugène Süe une simple question. A quels signes distinguera-t-on les Francs des Gaulois, si ce n'est, je le suppose, à leurs cotes de contribution et à leurs titres de propriété? M. Eugène Süe nous donne, il est vrai, le signalement d'un Franc de bonne race : « Grand, osseux, décharné, long cou, crâne pelé, grand nez en bec d'oiseau de proie, yeux écartés, ronds et perçants. » (P. 57.) Il nous signale aussi, comme le moyen infaillible de reconnaître un Gaulois, la finesse et l'élasticité de sa taille : « A des intervalles réglés, les
» jeunes Gaulois allaient se mesurer la taille à une cein-
» ture déposée chez le chef de la tribu. Ceux qui dépas-
» saient la corpulence officielle étaient sévèrement répri-
» mandés comme oisifs et intempérants, et punis d'une
» amende. » (*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry.) Mais malgré tout, je ne me sens qu'une foi médiocre dans l'infaillibilité de ces indices. J'ignore, par exemple, pour ne parler que de M. Eugène Süe, s'il satisfait exactement aux conditions exigées d'un vrai Gaulois, s'il n'aurait rien à craindre de la formidable épreuve de la *ceinture d'agilité*, et s'il a conservé, dans la somptueuse Thébaïde où il pratique si commodément la fraternité socialiste, la finesse de sa taille et la légèreté de ses allures d'autrefois. Je l'ignore. Où donc trouver des Francs et des Gaulois? A quels signes les reconnaître? Oh ! je vais le dire. Pour la démagogie, les Francs sont partout. Partout où il y a un

propriétaire, un noble, un riche, un père de famille, un industriel, un agriculteur sérieux, un fils de ses œuvres, un homme laborieux, instruit, occupé, économe, avec ou sans nez en bec d'aigle, c'est un Franc. Partout au contraire où il y a un vaurien, voué à la paresse, au libertinage, gibier de prison, orateur de club, soldat de l'émeute, souteneur de propagande anarchique, pour la démagogie c'est un Gaulois. Quant à moi, dussé-je me tromper et donner ce noble nom à des gens qui en sont indignes, en France je ne veux chercher, je ne veux voir que des Français. Cette horrible distinction entre des classes de citoyens habitant le même sol, cette affreuse guerre renouvelée de l'an 57 avant Jésus-Christ entre les conquérants et les conquis, entre les esclaves et les maîtres, croyez qu'aujourd'hui on ne songe à la renouveler qu'au bénéfice des plus détestables passions. C'est le duel entre la propriété et le vol, entre la paresse et le travail, entre l'honnêteté et la dépravation. Il n'y a plus dans notre société, creusée jusqu'au tuf par soixante ans de révolutions réformatrices, il n'y a plus d'autre antagonisme possible entre les citoyens. Gaulois et Francs! c'est le cri de la démence, de la perversité ou de la sottise. Choisissez!

Et aussi bien, nous sommes une étrange époque! Autrefois, dans un temps régulier, chez un peuple doué de quelque bon sens, il n'y aurait pas eu assez de sifflets pour les utopies rétrospectives qui sont le fond et la broderie des *Mystères du Peuple*. Aujourd'hui, cette revendication de la propriété sur des conquérants morts depuis deux mille ans, cette reprise d'une hostilité plus vieille que notre histoire, cette hideuse et sotte guerre faite aux yeux gris-clair, aux nez aquilins et aux abdomens proéminents, toutes ces folies d'un fantaisiste à bout de moyens sont à la veille, si nous n'y prenons garde, d'avoir une voix dans l'Assemblée nationale, un siége dans le Parlement.

Mais les *Français* de Paris y mettront bon ordre. Espérons-le, et puissions-nous en finir avec l'auteur de *Plick et Plock*, comme candidat, comme homme politique et même, à moins qu'il ne s'amende, comme romancier !

II

M. Victor Hugo.

(16 juin 1850.)

M. Victor Hugo est aujourd'hui le principal orateur, si ce n'est le chef du parti ultra-démocratique dans l'Assemblée nationale.

J'espère démontrer, dans la suite de cette étude, comment l'examen des causes qui ont amené cette situation politique pour M. Victor Hugo est une question d'art et de critique littéraire. Pour le moment, je tiens seulement à constater un fait : par son talent et sa renommée, par l'élévation de son rang, comme académicien, comme pair de France sous le dernier règne, comme représentant du peuple, M. Victor Hugo est aujourd'hui le premier démagogue de France, peut-être d'Europe, j'entends celui qui est le plus en vue, celui dont la voix porte le plus loin, qui réunit avec la supériorité la moins contestable les deux qualités principales de l'éloquence démagogique, l'éclat et la sonorité. Quant à son importance dans le parti, M. Victor Hugo, j'en ai bien peur, est un de ces orateurs qui ne deviennent jamais ministres, un de ces généraux qui ne sont jamais rois. Mais n'anticipons pas.

Quand nous sommes amené, par la force des choses et le malheur des temps, à traiter, à propos d'un écrivain si célèbre, une si délicate question d'art et d'histoire contemporaine, M. Victor Hugo ne doit s'en prendre qu'à lui-même de la liberté que nous nous permettons, car il nous

a donné l'exemple. Il a attaqué, nous nous défendons. Contre nous, j'entends contre nos amis, contre nos idées, contre notre parti dont il était l'élu, il a emprunté toutes les armes que fournit l'esprit de faction. Contre lui, nous gardons les nôtres. A la guerre ouverte, nous opposons la critique loyale. M. Victor Hugo a passé dans les rangs ennemis avec accompagnement de fanfares. Nous restons sous notre drapeau qui fut le sien, caché dans son ombre, humble défenseur d'une sainte cause, celle de la sociabilité française, où l'admirable supériorité des chefs ne laisse que le mérite du dévouement aux simples soldats.

Il y a bien des routes qui mènent à la démagogie. Il y a bien des portes ouvertes sur la limite qui sépare le libéralisme intelligent et modéré du radicalisme aveugle et turbulent, l'esprit de progrès et l'esprit de démolition. La démagogie est comme le palais de ce roi des ombres que décrit Virgile :

Mille chemins ouverts y conduisent toujours.

On y entre par ambition, convoitise et perversité. On y entre par le royalisme, témoin Marat; par les coulisses, comme Collot d'Herbois; par le roman, comme M. Eugène Süe; par l'Evangile, comme M. Lamennais. On y entre par exagération, intempérance ou orgueil d'esprit, par faiblesse ou par sottise. On peut choisir.

Dira-t-on que M. Hugo s'est fait démagogue par ambition ? Jusqu'à ces derniers temps l'auteur des *Orientales* était resté homme de lettres et poëte, pas autre chose. Personne ne s'était aperçu, même à la tribune de la Chambre des Pairs, qu'il y eût en lui l'étoffe ou même la prétention d'un homme d'État. D'un autre côté, comment supposer qu'un écrivain d'un si vigoureux esprit ait été fasciné, depuis Février, par le mirage des vertus qui brillent sur la cime de la Montagne ou séduit par l'espoir d'appuyer à cette base fragile le triomphe d'une heure ou le pouvoir

d'un jour? M. Victor Hugo est trop habile; il sait trop bien l'histoire pour se faire la moindre illusion sur le degré d'influence qu'un poëte est appelé à exercer dans le parti qui l'a adopté et qui l'applaudit. Il sait bien que le temps est passé de ces miracles de la poésie...

Tum vero in numerum faunosque ferasque videres
Ludere, tum rigidas motare cacumina quercus.

Mais il y a des pays où les hommes s'attellent à la voiture de l'artiste qui a supérieurement joué une sonate. La faction démagogique a traité M. Victor Hugo comme la première trompette du parti, « je ne sais quoi de puissant et de magnifique, de creux et de sonore, » écrivait un critique célèbre en 1835, quelque chose, dirai-je à mon tour, qui est à l'éloquence habituelle de nos tribuns du peuple ce qu'un instrument fabriqué dans les ateliers de Sax est à un simple clairon d'infanterie. C'est bien assez, après tout, pour expliquer, dans cette récente métamorphose de M. Victor Hugo, le succès de sa parole, sans accuser ni l'infirmité de son esprit, ni les calculs de son ambition, ni la facilité et la corruption de sa conscience. Mais c'est trop peu pour expliquer la métamorphose elle-même; car, à coup sûr, l'auteur de *Notre-Dame de Paris* a le même droit que M. de Lamartine de prétendre qu'il est autre chose « *qu'un baladin propre à divertir les hommes sérieux.* » Cherchons donc, puisque notre thèse consiste à exclure toute autre cause, si ce n'est pas l'écrivain qui a compromis le politique dans cette transfiguration en apparence si soudaine; si ce n'est pas la forme qui a entraîné le fond; en un mot, s'il y a autre chose qu'une question d'esthétique dans cette défection éclatante qui appelle en ce moment, sur le nom de M. Victor Hugo, une célébrité si nouvelle, et, suivant nous, si malheureuse.

Suivant moi, M. Victor Hugo n'est devenu démagogue que parce qu'il est resté romantique. Le romantisme a été

pour lui en même temps le prélude, l'apprentissage et l'excitation de la démagogie.

Le romantisme et la démagogie! Il y a là, si je n'y prenais garde, de quoi faire cabrer beaucoup de très-honnêtes esprits qui ne songent plus à mal, mais que le premier feu de l'imagination et le premier élan de l'âge avaient emportés à la suite des novateurs, au temps où le romantisme était plus qu'une doctrine, où c'était une petite faction. C'est alors que M. Victor Hugo écrivait : « Le romantisme tant de fois mal défini n'est, à tout prendre, c c'est là sa définition réelle, que le libéralisme en littérature... Nous voilà sortis de la vieille forme sociale ; comment ne sortirions-nous pas de la vieille forme poétique? A peuple nouveau, art nouveau. » Je tiens à rassurer, je le répète, ceux des novateurs doctrinaires de cette époque que la rigueur tranchante de mes prémisses pourrait inquiéter sur ma conclusion. Je distingue, dans le romantisme, ceux qui l'ont simplement professé et ceux qui l'ont pratiqué ; ceux que le romantisme a tentés de ceux qu'il a gâtés; ceux qui ont fait la poétique du genre nouveau, de ceux qui ont fait ses livres. Je distingue, en un mot, dans la tentative révolutionnaire tramée, il y a plus de vingt ans, contre la langue et la littérature nationale, les philosophes des praticiens, ceux qui rêvaient la théorie et ceux qui avaient la main à l'œuvre.

Le Globe était alors la Sorbonne du romantisme. C'était le rendez-vous des meilleurs et des plus nobles esprits; mais je cherche aujourd'hui ce qui reste de sa doctrine, presque rien : le souvenir d'une querelle comme celle des gluckistes et des piccinistes, des cochers verts et des cochers bleus ; un fatras d'élucubrations sophistiques, de prétentieuses nouveautés, de paradoxes peu sincères où c'était plutôt l'esprit frondeur du siècle qui s'attaquait au passé que le besoin de routes nouvelles dans le domaine de l'art qui provoquait sa révision. On a frayé les routes, et per-

sonne n'a voulu y entrer, surtout ceux qui les avaient faites. Voilà ce qui reste de la doctrine romantique de l'ancien *Globe :* un souvenir confus dans la mémoire des érudits, et des jachères dans le champ de l'art. Et quant aux œuvres de ces théoriciens si hardis, presque toutes ont vécu par des qualités de style et par des procédés de composition qui étaient la contradiction de la théorie même. On eût dit que ces novateurs intrépides voulaient racheter par l'honnêteté des actes la témérité des principes, et faire absoudre la révolution littéraire en la montrant impuissante. M. Magnin ne dirait plus aujourd'hui : « On ne peut *sans barbarie* appliquer aux poëtes, ces rois de l'intelligence, *le niveau de la grammaire commune,* sous lequel nous devons tous courber la tête, nous, simples mortels. » M. de Rémusat n'écrirait plus : « *Notre poésie est, dans le mauvais sens du mot, une véritable aristocrate...* »

C'est l'honneur des lettres françaises, que presque tous les écrivains, quel que soit leur point de départ dogmatique, qui sont restés fidèles dans leurs œuvres à la cause du bon goût, se sont rattachés, dans ces derniers temps, à celle du bon sens. La politique s'est ainsi fortifiée par la littérature. L'Académie est venue en aide au Parlement. La réaction, commencée dans les théories littéraires, s'est communiquée aux opinions. Cherchez, en dehors du parti qui se rattache aujourd'hui aux différentes nuances de la majorité parlementaire, cherchez un écrivain de quelque renom et de quelque valeur, si peu que ce soit, vous lui trouverez l'attache romantique. M. Edgar Quinet, M. Michelet, M. Félix Pyat, M. Eugène Süe appartiennent tous par quelque côté à cette école, moins comme docteurs que comme praticiens, plus préoccupés de l'œuvre que de la doctrine, aimant à suivre dans la politique le contre-coup de leurs tentatives littéraires. M. de Lamartine se rattache à la tradition la plus sévère de l'école classique par ses

premiers ouvrages ; il semble complice, par ses derniers, des plus aveugles entraînements de l'école novatrice. Mais l'auteur de *la Chute d'un Ange* ne s'est ainsi habillé à la moderne que pour courir plus commodément les aventures auxquelles sa destinée condamnait sa plume ; il n'a pris le romantisme que comme on prend une casaque pour le voyage. Cherchez sous ce vêtement d'emprunt, vous trouverez la robe de pourpre du grand poëte ; creusez jusqu'au fond de ce style troublé par toutes les passions du siècle, vous arriverez au cristal et au sable d'or des *Méditations;* descendez dans cette conscience, l'écho de son passé vous renvoie des accents tels que ceux-ci :

....
....
Sourd aux leçons efféminées
Dont le siècle aime à les nourrir,
Il saura que les destinées
Font roi pour régner ou mourir ;
Que des vieux héros de sa race
Le premier titre fut l'audace
Et le premier trône un pavois ;
Et qu'en vain l'humanité crie :
Le sang versé pour la patrie
Est toujours la pourpre des rois (1) !

M. Victor Hugo disait, un peu plus tard, à peu près la même chose, et presque dans les mêmes termes. Voici ce qu'il écrivait après la victoire du Trocadéro :

Oh ! que la royauté, peuples, est douce et belle !
....
Il faut, comme un soldat, qu'un prince ait une épée !
Il faut, des factions quand l'astre impur a lui,
Que, nuit et jour, bravant leur attente trompée,
Un glaive veille auprès de lui...

(1) Méditations ; *la Naissance du duc de Bordeaux.*

Aujourd'hui, M. de Lamartine et M. Victor Hugo ont restitué au peuple souverain le glaive qu'ils aimaient à voir briller dans la main d'un roi. *È sempre bene.* Mais revenons à notre sujet.

M. Victor Hugo avait débuté comme M. de Lamartine. La première veine de ses idées était monarchique et religieuse. La polémique s'est trompée toutefois quand elle a cherché, dans ses effusions royalistes d'une autre époque, un texte à d'amères récriminations. Au-dessus de ce fond natal, où s'était jouée l'adolescence très-peu naïve de l'auteur de *Bug-Jargal*, M. Victor Hugo, parvenu à l'âge de raison, n'avait pas tardé à étendre plusieurs couches successives d'une tout autre formation et qui avaient bientôt fait disparaître jusqu'aux dernières traces du sol primitif. Je m'étonne, quant à moi, qui viens de relire avec un soin attentif une grande partie des œuvres de M. Hugo, je m'étonne qu'on ait pu se méprendre à ce point sur le véritable caractère de sa tendance et de sa pensée. Sa tendance a toujours été pour un certain nivellement soit de l'art, soit de l'Etat. Sa pensée a toujours été socialiste au fond, romantique dans la forme, marchant à ce double but : la réforme de la société et celle de la langue ; disant tour à tour, aujourd'hui en prose : « Mettons le marteau dans les théories, les poétiques et les systèmes. Jetons bas ce vieux plâtrage qui masque la façade de l'art ; » disant demain en vers :

> Puissants ! nous ferions mieux de panser quelque plaie
> Dont le sage rêveur à cette heure s'effraie,
> D'étayer l'escalier qui d'en bas monte en haut,
> D'agrandir l'atelier, d'amoindrir l'échafaud, etc., etc.

M. Victor Hugo a été le premier des romantiques, car la *Préface de Cromwell* est de 1827 ; et de même aussi il a été le premier des socialistes, car le ***Dernier jour d'un condamné, Claude Gueux, les Feuilles d'automne,*** les

Chants du crépuscule, *Notre-Dame de Paris*, et tous ses drames, *Ruy-Blas* excepté, sont antérieurs de plus de dix ans à la révolution de Février, c'est-à-dire à l'avénement du socialisme comme parti actif et militant. J'ai été frappé, en relisant la plupart de ces œuvres, non-seulement de la singulière persévérance qu'elles signalent dans l'audacieux violateur de nos poétiques et de notre langue, mais de cet esprit de révolte antisociale, de dénigrement haineux, de pitié amère et vindicative, qui circule comme un venin, tantôt caché sous les fleurs du langage, tantôt coulant à pleins bords, au milieu de tous ces ouvrages d'une diversité si tendue, si laborieuse et, au demeurant, si uniforme. Oui, j'ai été surpris, en rouvrant ces livres avec l'intention d'y chercher la généalogie des idées actuelles de M. Victor Hugo, j'ai été surpris d'y trouver presque tout le fond de ces formules déclamatoires, de ces récriminations envenimées, de ces haines jalouses, de cette philanthropie pleine de menace et de colère qui forme aussi le fond du socialisme. C'est M. Victor Hugo, on le dirait, qui a fourni la matière de cette impitoyable et éternelle élégie. Il en a été, bien avant les docteurs qui l'ont érigée en systèmes plus ou moins impraticables, le compositeur et le poëte ; il en a fourni les paroles et la musique. Je n'en veux citer que quelques preuves qui permettront de juger du reste.

D'abord, l'Idée, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus vague au monde, mais en même temps ce qui est le cri de guerre du socialisme militant, l'Idée, qu'invoquent également M. Barbès et M. Ledru-Rollin, M. Michel (de Bourges) et M. Proudhon, l'Idée revient sans cesse sous la plume de M. Hugo :

Ce siècle a son Idée, elle marche à grands pas,
Et toujours à son but !
. . . .
Que faire de ce peuple à l'immense roulis,
Mer qui traîne du moins une Idée en ses plis ;

Vaste inondation d'hommes, d'enfants, de femmes,
Flots qui tous ont des yeux, vagues qui sont des âmes?...
. . . .
Ce siècle est grand et fort; un noble instinct le mène;
Partout on voit marcher l'Idée en mission,
Et le but du travail, plein de parole humaine,
Se mêle au bruit divin de la création.....

Puis, après cette proclamation de l'Idée, je ne sais quelle prédiction tour à tour fatale et radieuse, pleine d'éblouissement et de terreur, derrière laquelle on aperçoit toujours le peuple, le peuple qui grandit, le peuple qui monte comme une marée, le peuple qui menace, le peuple qui demande sa part dans le festin du riche, l'hymne de Lazare incessamment provoqué et glorifié :

« ... De quelle nature est ce crépuscule? Question immense, la plus haute de toutes celles qui s'agitent confusément dans ce siècle, *où un point d'interrogation se dresse à la fin de tout.* La société attend que ce qui est à l'horizon s'allume tout à fait ou s'éteigne complétement. »

... Et de ces bruits divers, redoutable ou propice,
Sort l'étrange chanson que chante sans flambeau,
Cette époque en travail, fossoyeur ou nourrice,
Qui prépare une crèche ou *qui creuse un tombeau.*
. . . .
Hélas! à cet instant d'ivresse et de délire,
Où le banquet hautain semble éclater de rire,
Narguant le peuple assis à la porte, en haillons,
Quelqu'un frappe soudain l'escalier des talons,
Quelqu'un survient, quelqu'un en bas se fait entendre,
Quelqu'un d'inattendu qu'on devrait bien attendre...
. . . .
C'est le peuple qui vient! c'est la haute marée
Qui monte incessamment par son astre attirée.
. . . .
Rois, hâtez-vous!

Ce n'est pas tout. A côté de ces poétiques menaces qui

peuvent passer pour l'avertissement sévère d'un socialisme officieux, il y a le socialisme impatient, frondeur, agressif, révolutionnaire, le socialisme tournant à la démagogie, celui qui oppose incessamment le pauvre au riche, le voleur au magistrat, la courtisane à la femme honnête ; qui met en regard et presque au même niveau la reine et le laquais, la grande dame et le bourreau, le roi et le fou, l'empereur et le bandit, avec un étrange parti pris de réhabilitation haineuse soit du faible aux dépens du fort, soit de la laideur aux dépens de la beauté, de la bassesse au détriment de la grandeur, de la misère perverse au mépris de la loi juste. C'est surtout, on le sait, dans les drames de M. Victor Hugo que cette tendance éclate. C'est surtout là qu'il est à propos de la signaler comme la transition par où le chantre monarchique de *la Guerre d'Espagne* doit passer, de l'extase féodale et chevaleresque de ses débuts, à cette triste et définitive étape au bord du précipice où nous le voyons aujourd'hui ; car M. Victor Hugo n'est plus jeune ; il ne peut plus avancer, mais il ne reculera pas.

Je remarque une chose. Le premier mouvement du poëte est toujours bon, la première intention du dramaturge est souvent saine. Mais on dirait que l'écrivain, suivant le mot cruel attribué à un diplomate célèbre, se défie de ses instincts quand ils sont bons, se défend de ses entraînements quand ils portent l'esprit dans le droit chemin. Il est rare que le sentiment parti des saines régions du cœur ne descende pas bientôt chez lui, et involontairement, dans les plus basses, que l'éloquence n'aboutisse pas à la déclamation, la sensibilité à la rhétorique, la noble et sainte pitié au dévergondage philanthropique. Je veux donner ici quelques exemples de cette dégénération du sentiment primitif dans les œuvres de M. Victor Hugo, exemples qui nous aideront à résoudre le problème que nous nous sommes posé en commençant.

Je dis que chez M. Victor Hugo, il y a presque toujours un premier jet d'une grande beauté :

> Oh! n'insultez jamais une femme qui tombe!

C'est là un beau et noble mouvement. Cherchez ce que l'auteur en a fait. La femme qui tombe! La pauvre âme succombant sous le poids du malheur, dans les étreintes de la misère et de la faim, perle avant de tomber, fange après sa chute! Ah! pitié, pitié pour elle! Mais haine à la société qui a laissé choir sa vertu! Telle est la conclusion du poëte :

> La faute en est à nous; à toi, riche, à ton or!

Allons plus loin. La femme qui tombe! Voilà le chef de famille, le tendre père qui demande pour elle des prières, oh! profanation! à la piété de sa fille, de son enfant!

> . . . .
> Prie encor pour tous ceux qui passent
> Sur cette terre des vivants!
> . . . .
> Enfant! pour les vierges voilées,
> Pour le prisonnier dans sa tour,
> *Pour les femmes échevelées*
> *Qui vendent le doux nom d'amour!...*

Avançons encore. Nous allons trouver, dans cette galerie des prostituées repenties ou réhabilitées, Lucrèce Borgia, adultère et incestueuse; Marion Delorme, la courtisane; Thisbé, la baladine, et combien d'autres! Et que nous sommes loin du point de départ! Il ne s'agit plus en effet d'épargner la femme qui tombe, mais de l'adorer à deux genoux. M. Victor Hugo ne demande pas qui lui jettera la première pierre, mais qui refusera de porter devant elle la cassolette chargée des parfums précieux et l'encensoir des grands jours. Il y a bien des gens qui ne se rap-

pellent plus le rôle que joue Lucrèce Borgia dans le drame de M. Victor Hugo et qui ont pareillement oublié les aventures de Marion Delorme. Mais tout le monde va voir M[lle] Rachel dans ce rôle de Thisbé, qu'elle a bien voulu élever jusqu'à la hauteur de son talent. Or, qu'est-ce que Thisbé? Thisbé, c'est la satire socialiste de la femme du monde, égoïste, sensuelle et lâche; c'est l'apothéose platonique de la fille de joie dans la résignation, dans l'héroïsme, dans l'amour chaste et dans la mort; c'est, en un mot, le contraste diffamatoire de la plébéienne et de la grande dame que le Paris honnête et bourgeois vient applaudir, tous les soirs, sous les traits d'une grande actrice et sur la foi d'un grand rhéteur!

Voulez-vous un autre exemple de cette dégradation d'une idée juste et raisonnable sous la plume hyperbolique de M. Victor Hugo? *Res sacra miser*, le respect du malheur; s'il est un sentiment vrai et profond, c'est celui-là. Appliqué aux malheureux que la loi a frappés, il ne perd rien de sa puissance. L'échafaud et la prison, le bagne et le pilori, qui ne songe à les adoucir, à les assainir, à les améliorer, à les réformer? Quelle est la pensée qui ne se porte vers ces lieux de douleur ou sur ces théâtres d'irréparable expiation, accompagnée du frissonnement de la pitié ou de la terreur? Eh bien! avec cette pensée, M. Victor Hugo a écrit *le Dernier jour d'un condamné*. Le livre est célèbre. Notre public français, qui a besoin que des révolutions périodiques lui apportent le commentaire des ouvrages dont son engouement fait la fortune, le public de Paris n'a vu dans ce livre qu'un vœu dramatiquement exprimé de réformation pénale. La réforme sociale y était tout entière. Voici en effet comment M. Victor Hugo y parle du juge; nous verrons ensuite comment il y parle du voleur:

« Le procureur général, vous le représentez-vous, la nuit, dans son cabinet, élaborant à loisir et de son mieux

cette harangue qui fera dresser un échafaud dans six semaines? *Le voyez-vous suant sang et eau pour emboîter la tête* d'un accusé dans le plus fatal article du Code? Le voyez-vous scier *avec une loi mal faite* le cou d'un misérable?... »

Passons au misérable :

« Pauvre diable que la faim pousse au vol et le vol au reste, enfant déshérité *d'une société marâtre*, que la maison de force prend à douze ans, le bagne à dix-huit, l'échafaud à quarante, infortuné qu'avec une école et un atelier *vous auriez pu rendre bon*, morale, utile, et *dont vous ne savez que faire*, les versant comme un fardeau inutile tantôt dans la rouge fourmilière de Toulon, tantôt dans le muet enclos de Clamart, *leur retranchant la vie après leur avoir ôté la liberté!...* »

Ainsi nous voilà arrivés du premier saut à la dissertation démocratique et sociale. Ceci s'écrivait en 1832. La France monarchique applaudissait. *Claude Gueux* est de la même époque. Claude Gueux est un voleur enfermé à Clairvaux. En prison, il se prend d'une amitié forcenée pour un camarade, malfaiteur comme lui, qui lui donne la moitié de sa pitance. Le directeur des ateliers fait séparer ces deux hommes. Il est assassiné par Claude Gueux avec des circonstances atroces :

« Cette main se leva, et avant que le directeur eût pu pousser un cri, trois coups de hache, chose affreuse à dire, assénés tous les trois *dans la même entaille*, lui avaient ouvert le crâne. Au moment où il tombait à la renverse, un quatrième coup lui balafra le visage; puis, comme une fureur lancée ne s'arrête pas court, Claude Gueux lui fendit la cuisse *d'un cinquième coup inutile*. Le directeur était mort... »

Je le crois bien; mais qui croyez-vous qui est à plaindre dans cette boucherie? le directeur ou Claude Gueux? Qui croyez-vous qui a tort, de la société qui a fait enfer-

mer Claude Gueux comme voleur, ou de Claude Gueux qui a volé, puis assassiné? M. Victor Hugo va nous répondre :

« Claude Gueux, cerveau bien fait, cœur bien fait, sans nul doute; mais le sort le met dans *une société si mal faite,* qu'il finit par voler; *la société le met* dans une prison si mal faite, qu'il finit par tuer..... *Que la société,* dit ailleurs M. Hugo, *fasse toujours pour l'individu autant que la nature,* c'est là le grand problème de proportion dont la solution, encore à trouver, donnera l'équilibre universel! »

Encore une fois, cela s'écrivait quelque quinze ans avant la révolution de Février. Et on prétend que le socialisme a inventé quelque chose! Je prétends que les plus hardis inventeurs des systèmes socialistes n'ont jamais dépassé M. Victor Hugo. D'autres ont disserté plus longuement. Personne n'a mis au service des idées soi-disant sociales tantôt une formule plus tranchante, tantôt une déclamation plus contagieuse. On n'est pas impunément un homme de talent. Vous rappelez-vous ce voleur surpris en flagrant délit dans un club démagogique? On l'arrête, on le conduit au poste. « Maintenant continuons, dit le président; cet homme est un malheureux; quand la société sera mieux faite, il ne coupera plus les bourses. » N'était-ce pas la traduction littérale de Claude Gueux? Et savez-vous la conséquence de ces belles doctrines? C'est qu'il faut que Claude Gueux soit électeur; et Ruy Blas aussi, Ruy Blas qui représente, écrit M. Hugo, *le génie et la passion comprimés par la société,* Ruy Blas sera électeur. Je ne demande pas mieux. Je n'ai pas à discourir sur la loi électorale. Je remarque seulement comment les déclamations s'enchaînent, comment les discours appellent les actes, le peu de distance qui sépare le tribun de l'écrivain, le romantique du démagogue, la phrase lentement conçue et laborieusement construite dans la solitude du cabinet de la parole fougueuse et subversive, imprudemment lancée

du haut des tribunes populaires sur les foules menaçantes. Quand M. Victor Hugo écrivait dans la préface de son drame : « Ruy Blas, c'est le peuple *ayant sur le dos les marques de la servitude* et *dans le cœur les préméditations du génie;* » et quand il disait à la tribune : « Regardez l'ouvrier qui va au scrutin; il y entre avec le front triste du prolétaire accablé, il *en sort avec le regard d'un souverain!* » c'est la même idée, presque la même phrase. Mais l'une est l'inoffensive fantaisie d'une déclamation solitaire, l'autre est une flatterie préméditée jetée à la multitude; l'œuvre est différente, le moule est le même.

M. Victor Hugo a donc été un des plus incontestables et longtemps des plus involontaires précurseurs de la démagogie socialiste, c'est-à-dire de cette philanthropie enfiellée d'orgueil et de jalousie, gonflée de déclamation, qui tour à tour envenimée par la résistance ou exaltée par le succès, est finalement passée, chez nous, à l'état de faction politique.

Messie du socialisme en tant qu'écrivain, M. Victor Hugo n'avait qu'un pas à faire pour tomber dans la démocratie active. Je ne cherche pas les motifs qui ont pu, au dernier moment, précipiter cette transition. Je n'en suppose, de la part d'un homme tel que M. Victor Hugo, que d'honorables.

M. Hugo a subi dans la politique l'ascendant de son génie même. On ne sait pas assez ce qu'il y a de puissance au bout d'une plume pour entraîner celui qui la tient dans le sillon qu'elle trace, et avec quelle force irrésistible ce chétif instrument de la pensée humaine brise quelquefois les volontés les plus opiniâtres. « Le style est l'homme, » cela veut souvent dire : le style fait l'homme; c'est-à-dire qu'on accommode sa conduite, ses allures, sa destinée à la tournure particulière de sa phrase; on soumet sa vie, comme homme, à sa manière comme écrivain. Cette tyrannie du style est surtout remarquable chez ceux où une

certaine inspiration factice est le fond du talent, où l'élan de la phrase emporte la pensée. Il est des écrivains qui, au lieu de mettre dans leurs livres les passions de leur vie, mettent dans leur vie celles de leurs livres. Tel auteur n'est devenu romanesque qu'après avoir écrit des romans; tel autre n'a aimé les aventures qu'après les avoir racontées. Celui-ci n'a connu l'amour qu'après l'avoir chanté, celui-là n'a vécu en philosophe qu'après avoir disserté en sage. On a dit que M. de Balzac, notre grand romancier, aimait à rassembler autour de lui, dans sa maison, toutes les merveilles d'ameublement si industrieusement décrites dans ses ouvrages, et que l'auteur de *Mathilde* étalait un luxe digne de Lugarto. M. Alexandre Dumas a habité quelque temps un château bâti, disait-on, sur les plans de la *villa* de Monte-Cristo. Toutes ces fantaisies d'artiste et beaucoup d'autres sont la preuve de cette réaction que l'œuvre exerce presque toujours sur l'ouvrier, le livre sur l'écrivain, le tableau sur le peintre, réaction à laquelle M. Victor Hugo n'a pas échappé. C'est par cette porte d'écrivain et d'artiste qu'il est entré dans le socialisme. Rhéteur éminent, novateur audacieux, réformateur sans pitié, habitué à traiter la littérature nationale comme Boileau voulait qu'on traitât la rime, « en esclave » plutôt qu'en reine, M. Victor Hugo a voulu appliquer à la société même le procédé qui lui avait réussi avec la langue française, devenue méconnaissable mais restée puissante sous sa main.

Le style oblige; M. Victor Hugo est devenu démagogue pour l'honneur du sien. Je ne sais plus qui a dit : « La meilleure logique est une langue bien faite. » Par la même raison, la plus sûre preuve qu'une intelligence est sortie de la route du vrai et du beau, c'est l'application qu'on lui voit mettre à détruire ou à violenter une langue. Il y a dans ce travail à contre-sens contre le génie d'une littérature, dans cette réaction contre le bon sens traditionnel

d'un pays, dans ce mépris « des règles et des modèles, » dans ce parti pris de nivellement et de rénovation barbare, il y a tous les germes des travers qui caractérisent la démagogie. La théorie seule en pareille matière est périlleuse; la pratique est inévitablement funeste. M. Victor Hugo, qui a pratiqué, il faut le reconnaître, avec toutes les apparences d'une foi robuste, ce jacobinisme littéraire, qui a été jusqu'au bout fidèle à cette religion du bouleversement systématique; car *les Rayons et les Ombres*, les *Lettres sur le Rhin*, ses derniers ouvrages, et ses récents discours de tribune, signalent une impénitence romantique irrémédiable; M. Victor Hugo, romantique endurci, devait aboutir à l'endurcissement démagogique. M. Thiers l'a défini d'un mot dédaigneux que les représailles de la tribune justifiaient. J'ai dû donner plus de raisons à l'appui de mon opinion sur ce point, n'ayant pas les mêmes priviléges.

Il y a pourtant, dans la vie de M. Victor Hugo, une période qui serait curieuse à étudier, si les bornes de cette esquisse le permettaient. Il y a un moment où l'auteur d'*Angelo* a paru s'arrêter dans cette voie périlleuse, un moment où, sans être moins romantique, M. Victor Hugo se montre moins radical, où il semble prendre en patience les injustices de la société, ses imperfections et ses misères. Ce moment correspond assez exactement, si j'ai bon souvenir, à celui où M. Victor Hugo devient académicien et pair de France, où on le rencontre au palais des Tuileries, où son habit rayonne de broderies et de plaques étincelantes. A ce moment on dirait que l'auteur de *Claude Gueux* entre en composition avec cette société dont il faisait le siége, la plume à la main. Je n'en conclus rien, je le déclare, contre la sincérité de ses convictions d'avant et d'après cette époque; mais je rappelle ces circonstances comme une preuve des variations que peut subir le plus vigoureux esprit, et aussi parce que M. Victor

Hugo, en se rappelant ces rapides instants de sa vie patricienne, voudra peut-être bien pardonner à ceux qui traitent aujourd'hui les flatteurs du peuple comme il les traitait alors. Car c'est alors, ou c'est bien près, si je ne me trompe, que dans le dernier de ses recueils de poésie (*les Rayons et les Ombres*) M. Victor Hugo se laisse emporter à des tirades telles que celle-ci :

....
Loin de vous les vaines colères,
Qui s'agitent au carrefour !
Loin de vous les chats populaires,
Qui seront tigres quelque jour !
Les flatteurs du peuple ou du trône,
L'égoïste qui de sa zone
Se fait le centre et le milieu !
Et tous ceux qui, *tisons sans flamme*,
N'ont pas dans leur poitrine une âme,
Ou n'ont pas dans leur âme un Dieu !

C'est aussi vers le même moment que M. Victor Hugo compose la pièce intitulée : *Sur un Homme populaire* ; qu'il parle du « pavé stupide, » qu'il s'attendrit sur le souvenir du roi Charles X, qu'il jette l'anathème à Voltaire.

Oh ! tremble ! ce sophiste a sondé bien des fanges !
Oh ! tremble ! ce faux sage a perdu bien des anges !
Ce démon, noir milan, fond sur les cœurs pieux...

Les Rayons et les Ombres semblent une halte sur la route qui conduit par le romantisme à la démagogie. Dans les *Lettres sur le Rhin*, dont la publication se rattache à la même période, même caractère. M. Victor Hugo, qui semble à ce moment avoir pardonné à la société française d'être « si mal faite, » s'acharne sur l'Europe, en remanie la carte, en distribue les populations, coupe un morceau

par-ci, un morceau par-là, comme Charlemagne dans le monologue de Charles-Quint. Et plût à Dieu que cette inoffensive campagne du grand poëte, que cette innocente distraction de sa plume eût changé quelque chose aux traités de 1815 ! Quoi qu'il en soit, les *Lettres sur le Rhin* appartiennent à la période romantique du talent de M. Victor Hugo où il semble un instant retenu sur la pente redoutable où il se laisse glisser aujourd'hui.

Que M. Victor Hugo y prenne garde : cette pente est rapide ; elle est celle de la décadence même de l'esprit. J'ai toutes sortes de raisons personnelles de ne pas contester à M. Victor Hugo son remarquable talent, auquel j'ai rendu librement et plusieurs fois justice ; mais veut-il me permettre de le lui dire? il en a déjà beaucoup moins, je ne dis pas depuis qu'il n'est plus de notre avis en politique, mais depuis qu'il abonde si violemment dans le sien. Cette exagération d'un génie naturellement hyperbolique et d'une école vouée par système aux œuvres exceptionnelles, aux créations aventureuses, aux produits excentriques et monstrueux, cette exagération conduit en très-peu de temps, faut-il le dire? à la faiblesse par l'épuisement, à la vulgarité par l'impuissance, à la violence par le besoin de rallier les admirations infimes, et de suppléer à la qualité par le nombre et par le bruit. Littérairement, la démagogie est malsaine. Et n'y a-t-il pas des signes qui trahissent déjà chez M. Victor Hugo cette décadence que son âge et la vigoureuse trempe de son esprit nous autorisent à nommer précoce ?

N'a-t-il pas été frappé de la facilité avec laquelle on l'imite ? On n'imite facilement que le médiocre. Ceux qui n'auraient jamais osé mettre le pied dans le splendide palais des *Orientales*, ou toucher à la lyre d'*Olympio*, essayent aujourd'hui de rivaliser à la tribune avec l'orateur de la Montagne. Qui donc a fait cette phrase il y a peu de jours ? il s'agissait de la loi sur les clubs : « Citoyens re-

» présentants, il y a deux grandes maîtresses d'école des » masses, l'une s'appelle la parole, l'autre s'appelle la » presse. Il est évident que c'est une parole qui a fait le » monde. Dieu a dit que la lumière se fasse, et la lumière » s'est faite. Il y a dix-huit siècles, c'est une parole qui a » sauvé et renouvelé le monde ; il y a soixante ans, c'est » une parole qui a fait la révolution française..... Et au- » jourd'hui, c'est la parole que vous venez attaquer !... »

Qui a fait cette phrase? Est-ce M. Esquiros? est-ce M. Victor Hugo? Et un autre jour, quelqu'un disait à la tribune de l'Assemblée Nationale : « ... Et depuis, dé- » pouillant toute pudeur, vous avez osé lever une main » profane jusque sur l'arche sainte! Vous avez arraché » insolemment la couronne du front du souverain qui vous » avait tirés du néant!... » Encore une fois, qui a fait cette phrase? Est-ce M. Victor Hugo? est-ce M. Charles Lagrange?

Il est triste de finir, littérairement, par le nom de M. Charles Lagrange cette étude commencée par celui de M. Victor Hugo. Mais ce rapprochement est fatal. Ces deux noms s'attirent. Après le romantique, le démagogue; après le démagogue de parole, le démagogue d'action. Tous les excès de l'esprit se tiennent. M. Charles Lagrange emprunte des métaphores à M. Victor Hugo. Qui sait? M. Hugo sera peut-être conduit à emprunter des procédés de démagogie pratique à M. Lagrange. M. Victor Hugo n'a aucune méchanceté dans le cœur, je le sais, pas plus que M. Charles Lagrange lui-même, à la mansuétude duquel il est aujourd'hui de mode de rendre hommage; mais on arrive à la violence aussi bien par la méchanceté de l'esprit que par celle du cœur, et on y arrive souvent avec plus de ressources et d'excitation. M. Hugo ne fera jamais le mal sciemment. Il le fera peut-être en voulant appliquer en aveugle ces théories détestables qui ont la prétention de faire violemment le bien.

M. Victor Hugo a aboli l'échafaud dans ses traités philanthropiques; il l'a relevé dans ses drames. Il déclame contre la peine de mort dans ses prologues, il en abuse dans ses dénoûments. Quant à moi, la philanthropie de M. Victor Hugo me donne parfois le frisson. Il y a, tout compte fait, trois ou quatre de ses tragédies où le bourreau joue un assez joli rôle, et je ne connais personne qui arrange plus proprement une scène de mort que M. Hugo, qui commande plus correctement une pompe funèbre, qui dispose avec plus de soin, d'exactitude et de savoir-faire les détails d'un enterrement ou d'une exécution.

..... ANGELO *aux guetteurs de nuit.* Vous connaissez la cave où sont les tombes?

L'UN DES GUETTEURS DE NUIT. Oui, Monseigneur.

ANGELO. ..... Il y a là une femme (sa femme) qui est morte. Vous allez descendre cette femme secrètement dans le caveau; vous trouverez dans ce caveau une dalle du pavé qu'on a déplacée et une fosse qu'on a creusée; vous mettrez la femme dans la fosse, *et puis la dalle à sa place.* Vous entendez...

Oui, nous comprenons que monseigneur Angelo est passé maître dans l'art d'enterrer les gens; et si jamais la tradition pouvait s'en perdre, il n'y aurait qu'à ouvrir les livres de M. Hugo. Malgré tout, il est impossible de prendre M. Victor Hugo pour un homme terrible, et le jour où il voudra faire un pas de plus dans la démagogie active, j'ai bien peur qu'il ne soit que le lieutenant de M. Lagrange. M. Lagrange, qui n'a pas fait *Angelo*, en sait pourtant plus long que lui. On a parodié pour l'auteur de *Claude Gueux* le mot de César : on a dit qu'il aimait mieux être le premier sur la montagne que le second dans la plaine. C'est une calomnie. Mais que M. Hugo soit tranquille, il ne sera jamais le premier dans le parti qui l'applaudit, le courtise et l'exploite aujourd'hui. « Mira-» beau, disait le comte Joseph de Maistre (M. Victor Hugo

» nous pardonnera sans doute le rapprochement), Mira-
» beau partageait avec un autre héros de la Révolution
» le pouvoir d'agiter la multitude sans avoir celui de la
» dominer, ce *qui forme le véritable cachet de la médio-*
» *crité dans les troubles politiques.* Des factieux moins
» brillants et plus habiles se servaient de son influence à
» leur profit... » Cela veut-il dire que M. Victor Hugo est destiné à échouer dans cette nouvelle voie où sa destinée littéraire l'a si fatalement poussé? Je le crains. Mais échouer dans une pareille tâche, c'est après tout une moins triste fin, pour un homme tel que M. Hugo, que d'y réussir.

III

M. Proudhon.

11novembre 1849.)

Levabo ad cœlum manum meam et dicam : Vivo ego in æternum !
Je lèverai ma main vers le ciel, e et je dirai : Mon idée est immortelle !
(DEUTÉRONOME, XXXII, 40.)

Je ne sais plus dans quelle parade le célèbre auteur des *Contradictions économiques*, M. Proudhon, est représenté errant sur les ruines de Paris, au milieu des fondrières, dernier survivant du socialisme vainqueur et du vieux monde bouleversé de fond en comble.

L'auteur de cette parade, d'une bouffonnerie si triste et peut-être si prophétique, semblait avoir eu, en attendant mieux, le pressentiment du livre que publie aujourd'hui M. Proud'hon (1). Ce livre a une odeur de fin du monde. Il y règne un parfum de métaphores funèbres qui vous prennent à la gorge comme la fumée des flambeaux de deuil autour d'un catafalque. « Le gouvernement de Louis » Bonaparte n'existe, dit M. Proud'hon, que pour mettre » le scellé sur la chambre mortuaire. Laissez-le remplir sa » fonction de croque-mort. Après la tâche horrible et sans » seconde de la royauté de Juillet, le devoir de la prési- » dence est de vous déposer dans votre charnier. » Grand merci, monsieur Proudhon !

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire.*

M. Proudhon, avant d'enterrer la société, a longtemps cru qu'elle était malade (il ne se trompait pas), et qu'il pouvait la sauver : c'était une prétention comme une autre. — Ne pouvant plus être son médecin, n'ayant pas réussi à être son banquier, M. Proudhon se fait le fossoyeur du vieux monde. Du fond de sa prison d'où sa plume ironique et lamentable vient nous provoquer, il chante d'une voix lugubre le *De profundis* de la société défunte, non toutefois sans y mêler le *Magnificat* de sa propre gloire ; car, sachez-le, la société est morte, mais M. Proudhon est vivant, et c'est bien mieux que la vie, c'est l'éternité! *Vivo ego in æternum!*

Une confession publique était autrefois un acte d'humilité, de contrition et de repentir ; aujourd'hui, c'est un péché de plus. Saint Augustin écrit l'histoire de sa conversion : M. Proudhon fait celle de son impénitence. Quand Jean-Jacques Rousseau écrit ses *Confessions*, il y met son orgueil, mais pour le châtier ; il lâche le frein à sa nature incorrigible, mais pour l'humilier par une exposition posthume et publique. M. Proudhon n'a pas de ces calculs. S'il se confesse aux hommes, c'est pour se grandir. C'est toujours l'histoire de Diogène, l'orgueil sous le manteau troué du philosophe, la personnalité vaniteuse sous le cilice du pénitent. M. Proudhon est de la race des Titans ; il vise au ciel (*levabo ad cœlum!*), mais par escalade. La voie des humbles et des simples d'esprit n'est pas la sienne. « Si le révélateur suprême se refuse à m'instruire, dit-il quelque part, je m'instruirai moi-même. » — « De ce moment, dit-il ailleurs, sans être athée, *je cessai d'adorer Dieu.* — Il se passera fort que vous l'adoriez, me dit un jour à ce propos *le Constitutionnel.* — Peut-être !... » Tout l'esprit des *Confessions* de M. Proudhon est dans ce *peut-être* sans égal.

Les *Confessions d'un révolutionnaire* semblent avoir un double but. « J'étais, dit l'auteur, *un des originaux*

» de la révolution démocratique et sociale ; en faisant ma » confession, je ferai celle de toute la démocratie... » Dans cette confession, toutefois, c'est M. Proudhon qui tiendra les verges, la démocratie tendra le dos. Nous sommes accoutumés, depuis quelque temps, à ces procédés de la pénitence publique de la part des faiseurs de Mémoires et de *confidences*. Les révolutionnaires surtout n'y vont pas de main morte, dans ces opérations délicates qui consistent à soulager une conscience surabondamment chargée. J'en ai cité dans ce volume, s'il m'est permis de le rapppeler, d'illustres exemples. Mais personne, jusqu'à M. Proudhon, n'avait mis plus d'entraînement et plus d'héroïsme à se mortifier... sur le dos de ses amis. C'est ce que j'essayerai de prouver dans la suite de cette étude.

Il y a de tout dans ce petit livre, et il y a surtout une malice de style et une verve d'ironie redoutables. M. Proudhon, voué par goût à la satire politique, est plus écrivain que philosophe, plus rhéteur qu'écrivain ; mais sa rhétorique a un but. L'ironie, sous sa plume, n'est pas seulement une ressource de style ; c'est tout un système. Il rit, mais pour une fin sérieuse, préméditée et profonde ; il rit, non pour rire, mais pour détruire ; lisez plutôt :

« Ce qui manque à notre régénération, ce n'est ni un » Mirabeau, ni un Robespierre, ni un Bonaparte ; *c'est un* » *Voltaire*. Nous ne savons rien apprécier avec le regard » d'une raison indépendante et moqueuse... A force de » nous prendre au sérieux nous devenons stupides. Tout » entiers à nos amours et à nos haines, *nous ne rions des* » *autres pas plus que de nous*. En perdant notre esprit, » nous avons perdu notre liberté. De même que la raison » n'a pas plutôt construit un système qu'elle travaille à » l'étendre et à le refaire, ainsi la liberté tend continuelle- » ment à convertir ses créations antérieures, à s'affranchir » des organes qu'elle s'est donnés, et à s'en procurer de

» nouveaux dont elle se détachera comme des premiers,
» *et qu'elle prendra en pitié et en aversion jusqu'à ce*
» *qu'elle les ait remplacés par d'autres*. La liberté, comme
» la raison, n'existe et ne se manifeste *que par le dédain*
» *de ses propres œuvres*. C'est pourquoi l'ironie fut de tout
» temps... l'instrument irrésistible du progrès. L'homme
» du peuple qui rit est mille fois plus près de la raison et
» de la liberté que l'anachorète qui prie ou le philosophe
» qui argumente... »

Suit une invocation à l'Ironie : « Douce Ironie, viens, ma souveraine, » etc., etc. Rions donc, puisque M. Proudhon nous y invite par de si bonnes raisons. Rions pour détruire, comme l'enfant qui casse son jouet ou qui étouffe son oiseau. Rions, puisque le rire est un si grand maître! Le moment, il est vrai, est mal choisi. Le rire, à moins de lui donner un cours forcé, n'est plus guère de mise que parmi les réformateurs, quand ils se regardent entre eux, comme les augures de Rome. Partout ailleurs, la France ne rit guère. Essayons pourtant, non pas de rire, mais d'apprécier le rire de M. Proudhon, ce rire étrange et sinistre, qu'un incroyable désordre de l'esprit fait germer au milieu des ruines, s'épanouir dans la destruction, éclater parmi les larmes et les angoisses de l'humanité.

M. Proudhon ne se refuse aucune satisfaction de ce genre contre les réformateurs contemporains, ses disciples, ses amis ou ses rivaux. Je me garderai bien de l'imiter en parlant de lui. Il m'est impossible, en effet, de ne pas prendre M. Proudhon au sérieux. Sous sa main l'artillerie légère n'est que l'auxiliaire du gros canon. Les *Confessions d'un révolutionnaire* contiennent un laborieux exposé de son système économique et de sa théorie politique; et cela, j'en réponds, est fort sérieux. L'absurde, même quand il arrive à cette limite qui semble défier la mélancolie, ne m'a jamais fait rire, ni moi, ni, je crois,

personne. Les réformateurs le savent bien ; et c'est sur cette alliance adultère du sérieux et de l'absurde, sur la puissance mystérieuse et irrésistible de ce mot profond : *Credo quia absurdum*, qu'ils fondent les plus solides espérances et les plus fermes calculs de leur ambition. J'ai lu avec toute l'attention dont je suis capable, j'ai essayé aussi de comprendre avec tout l'effort de mon esprit (je sais que c'est peu dire), le système économique de M. Proudhon, le mécanisme de sa banque, son capitalisme universel, son crédit gratuit, sa commandite illimitée, et j'avoue en toute humilité, et tout compte fait, que je n'y ai rien compris, qu'à l'heure qu'il est je n'y comprends rien. La *banque du peuple* est allée rejoindre, dans un monde meilleur, cette foule plaintive des trépassés du socialisme que nous visiterons tout à l'heure en compagnie de M. Proudhon. Que sa liquidation lui soit légère ! La *banque du peuple* est morte ; cela ne veut pas dire qu'elle ne fût pas née viable ; mais n'en parlons plus. Je ne l'ai pas comprise ; c'est ma faute. Passons aux théories politiques de M. Proudhon, à celles dont il dit : « Cela est vrai, parce que cela ne peut pas ne pas être vrai ! »

Ici je parlerai sans détour, avec la sincérité qu'autorise la franchise provocante des opinions que j'ai à juger. La théorie politique que M. Proudhon expose dans les *Confessions d'un révolutionnaire*, si elle n'est pas l'injurieux défi que l'ironie d'un sophiste adresse à la raison de tous, cette théorie ressemble au rêve d'un malade ou d'un fou. Elle a, de quelque côté qu'on l'envisage, histoire ou philosophie, morale ou tradition (et le talent à part, qui n'y manque pas), tous les caractères d'une incroyable hallucination d'esprit. « La dialectique m'enivrait, dit M. Proudhon (p. 134), un certain fanatisme particulier aux logiciens *m'était monté au cerveau.* » Et ailleurs : « J'ai » cru remarquer, la philosophie me le pardonne ! que plus » la raison acquiert en nous de développement, plus la

» passion, quand elle se déchaîne, *gagne de brutalité.* » (P. 179.) Je pourrais bien, de ces aveux de M. Proudhon, tirer un argument contre son système politique. Je pourrais montrer sa doctrine sortant, tout armée, de son cerveau enivré de logique, abruti par l'abstraction, égaré par les passions les plus insociables. Je pourrais plaider la démence, sa *confession* à la main. J'aime mieux ne demander raison du système qu'au système lui-même. Je veux le faire en peu de mots, car il suffit en quelque sorte de lui donner son nom, le nom que M. Proudhon lui donne, pour le juger.

Ce système s'appelle l'*anarchie.*

M. Proudhon affecte d'écrire ce nom comme personne ne l'a jamais écrit, comme si cette précaution puérile devait changer la valeur du mot et son irrésistible effet sur les yeux et sur l'esprit du lecteur. Il écrit *an—archie.* Il coupe le nom en deux. Il croit adoucir le monstre en le mutilant. Mais aussi bien, qu'importe le mot? M. Proudhon a beau faire, le mot est hideux. Voyons la chose.

« Tous les hommes sont égaux et libres, dit M. Proudhon. La société, par nature et destination, est donc » autonome, comme qui dirait *ingouvernable.* La sphère » d'activité de chaque citoyen étant déterminée par la division naturelle du travail et par le choix qu'il fait d'une » profession, les fonctions sociales combinées de manière » à produire un effet harmonique, l'ordre résulte de la libre action de tous. *Il n'y a pas de gouvernement.* Quiconque met la main sur moi pour me gouverner est un » usurpateur et un tyran. Je le déclare mon ennemi.

. . . .

» Donc plus de partis, *plus d'autorité, liberté absolue* » de l'homme et du citoyen; en trois mots, j'ai fait ma » profession de foi politique et sociale. »

Telles sont les prémisses du système politique confessé par M. Proudhon : suppression de l'Etat, abolition de l'au-

torité, la liberté sans règle, l'*anarchie* sous son vrai nom, c'est-à-dire, comme l'auteur prend la peine de nous l'apprendre, l'*abolition de tous les pouvoirs, spirituel, temporel, législatif, exécutif, judiciaire, propriétaire*... Telles sont les prémisses; jugez du reste. Ai-je besoin de dire que M. Proudhon soutient cette thèse, théoriquement, avec une verve et un emportement de logique imperturbables? Spectacle effrayant et douloureux, celui d'un esprit de cette vigueur, entraîné, avec une sorte de rectitude furieuse, dans cette voie sans lumière et sans issue!

Après cela, jugez ce que deviennent, dans cette débauche de la dialectique, enivrée d'elle-même, la raison, le sens commun, la sagesse des âges, les leçons du passé, celles que donne le présent à notre expérience sitôt mûrie, même chez les plus jeunes? Jugez ce que devient l'histoire. Prenons la nôtre, celle d'hier. Savez-vous quel a été le tort des révolutionnaires français depuis soixante ans? Ç'a été, chaque fois qu'ils ont renversé le pouvoir, d'avoir tenté de le rétablir, à leur profit il est vrai; mais cette tentative profitait à l'esprit de gouvernement. C'est le crime des révolutionnaires. Le pouvoir tombé, dit M. Proudhon, il fallait le laisser par terre. — Mais que serait devenue la société sans gouvernement?—La société se serait reconstituée par sa propre force. La révolution se serait faite *par en bas*. Depuis soixante ans, elle se fait *par en haut :* il faut tout recommencer...

Telles sont les leçons que nous donne notre récente histoire, au point de vue de M. Proudhon. Il a beau reconnaître (et c'est un mérite de sa part) que tous les gouvernements, depuis 1790, ont reçu l'acclamation du peuple; le tort de ces gouvernements, quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, légitimité, insurrection, droit du sabre, invasion restauratrice, élection parlementaire, leur tort, ce n'est pas d'avoir vécu plus ou moins bien, avec plus ou moins de vertu et d'habileté; leur tort, c'est

d'être nés. « Quand nous eussions dû mourir de honte, » si une nation avait de la pudeur et si elle devait mourir, » s'écrie M. Proudhon à propos de l'établissement de » 1830, un monument s'élevait, une fête anniversaire » était instituée pour la célébration *des glorieuses jour-* » *nées de Juillet ; et nous nous remettions de plus belle à* » *organiser le pouvoir !* »

Cette colère de M. Proudhon contre l'acclamation monarchique de 1830, ce n'est pas une rancune de républicain désappointé, mais de logicien que l'histoire arrête court, à moitié de sa route, et au moment où il croit tenir sa chimère. A chaque fois en effet qu'un vide se fait dans la succession du pouvoir, qu'une plaie s'ouvre au flanc de la société, le peuple, même quand il l'a faite, y court pour la fermer, M. Proudhon pour l'élargir. Le peuple, dans un accès de déraison furieuse, n'a pas plutôt brisé un gouvernement qu'il se passionne pour le reconstruire, M. Proudhon pour étendre sa ruine et disperser ses débris. Le peuple a une horreur naturelle et instinctive de l'anarchie ; il a, comme M. Proudhon reproche à la Convention de l'avoir eue, *la fureur du gouvernement ;* hier Louis XVI, Napoléon, Louis-Philippe, aujourd'hui Louis Bonaparte ; tout sert au peuple, même Robespierre, même Barras, même Ledru-Rollin, pourvu qu'il échappe, par une apparente organisation, au spectacle, si ce n'est à la réalité du désordre. Tout lui sert pour cette reconstruction du pouvoir ; il ne regarde pas, et c'est son malheur, aux matériaux qu'il emploie. Mais ce qui est, de l'aveu de M. Proudhon, la passion du peuple, est le désespoir de M. Proudhon.

Jugé à ce point de vue et avec cette disposition d'esprit, je n'ai pas besoin de dire comment l'auteur des *Confessions d'un révolutionnaire* traite ses adversaires politiques, et quelle litière il fait du parti constitutionnel. Ceux qui aiment ce que M. Proudhon appelle la *douce,*

pure, chaste et discrète ironie, peuvent se donner la récréation de lire le chapitre V de son livre intitulé *Corruption gouvernementale*, et qui est consacré à l'histoire du dernier règne. Quant à moi, je ne me sens pas le courage de cueillir, pour mes lecteurs, les fleurs de haut goût qui émaillent ce prodigieux chapitre. Je reconnais que M. Proudhon a toutes les raisons du monde de nous mettre sous ses pieds; nous sommes à terre. Je reconnais que, quand il fait jouer au roi de Juillet, sur les tréteaux d'une parade socialiste, je ne sais quel rôle absurde et infâme de corrupteur prédestiné, c'est justice. Le roi Louis-Philippe a retardé, par dix-huit ans de prospérité publique et privée, l'avénement de M. Proudhon. Passons donc. Le roi a reçu, depuis Février, bien d'autres atteintes. Son règne se passera, dans l'histoire, des hommages de M. Proudhon.

Mais les amis de M. Proudhon, ses coreligionnaires politiques, la démocratie dont il écrit les *Confessions*, pouvaient-ils se passer de sa justice? Chose singulière! M. Proudhon poursuit contre eux et châtie dans leurs personnes l'insuccès de sa théorie anarchique. Ils ont pourtant fait preuve de bonne volonté. On est confondu d'étonnement en lisant, en tête de quelques chapitres de ce livre, ici : *Réaction de Louis Blanc;* là : *Réaction de Ledru-Rollin;* plus loin : *Réaction Bastide*, *Réaction Cavaignac*. Tout est réaction. Mais quoi! M. Louis Blanc et M. Ledru-Rollin réactionnaires! M. Louis Blanc, précurseur du prince Louis Bonaparte (p. 69), plagiaire de M. Guizot (p. 71); M. Louis Blanc, *systématiquement contre-révolutionnaire* (p. 231)! Où en sommes-nous?

> Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie
> Les secrets de mon âme et le soin de ma vie?

Mais est-ce tout? Nous avons encore la *réaction Barbès :* « Barbès, que la terreur égare, écrit M. Proudhon

» (p. 99), devient réacteur, le 15 mai, *pour la troisième fois » en trois mois.* » Nous avons aussi la *réaction Blanqui :* « Blanqui, Louis Blanc, Ledru-Rollin, Barbès, dit » M. Proudhon, représentent ni plus ni moins que Louis » Bonaparte le principe d'autorité. » (Page 257.) Enfin nous avons la *réaction Proudhon;* car, à force de voir partout des réactionnaires, M. Proudhon fait comme ce sergent de la comédie qui, ne pouvant plus arrêter personne, parce que tout le monde est en prison, se met en devoir de s'arrêter lui-même : « A force de l'accuser de » réaction, dit-il en parlant du président de la Républi- » que, j'étais moi-même, en voulant l'empêcher, *réaction- » naire!...* » (Page 256.)

Ceci ressemble à une plaisanterie. C'est le fond même de ce livre étrange. Le soupçon plane sur toute cette histoire, le soupçon jaloux, irrité, injurieux, semant l'ironie, versant le fiel, et se retournant parfois, avec une sorte de fureur burlesque, contre lui-même. Je ne triomphe pas, qu'on le sache bien, de cette grande irritabilité de M. Proudhon à l'endroit de ses amis. Je ne connais rien de plus triste que ce spectacle de la discorde parmi les inventeurs de la fraternité révolutionnaire; mais je ne sais rien de plus instructif. Je me demande, en effet, ce que M. Proudhon peut gagner à faucher ainsi par coupes réglées les hommes qui, depuis deux ans, ont mis la main avec lui, à sa suite ou à ses côtés, au bouleversement de la France. Je cherche le profit de dire : « Le gouverne- » ment provisoire ne fut que farce, parade, contre-sens, » contre-bon-sens..... Blanqui avait-il donc si grand tort » de vouloir, par un coup de balai populaire, nettoyer ces » étables d'Augias, le Luxembourg et l'Hôtel de Ville?... » (P. 77 et 80.) Louis Blanc ni Caussidière n'ont jamais » su ce qu'ils faisaient.... Raspail et Blanqui étaient des » mécontents, Barbès, Sobrier et Cabet des étourdis, » Louis Blanc un utopiste plein d'inconséquence, le gou-

» vernement provisoire d'une imbécillité rare, la commis-
» sion exécutive d'un aveuglement stupide.... (P. 171.)
» Le socialisme de la Montagne n'était que mensonge, le
» ministère du progrès n'était qu'une bêtise.... Les *rou-*
» *ges*, gens de tapage et de bavardage.... Les promoteurs
» de la manifestation du 13 juin, des enfants terribles! »
(P. 309 et *passim.*) Oui, je cherche le motif qui peut pousser le champion d'un parti engagé dans une guerre à outrance, à se retourner ainsi, pendant le combat, la férule à la main, l'ironie à la bouche, contre son corps d'armée. Si c'est ambition de remplacer les chefs, pourquoi disperser les soldats? Si c'est rancune personnelle, où est le désintéressement du sectaire? Si c'est pure moquerie, où est sa conscience? Si c'est entraînement d'indiscipline naturelle, comment se montrer, au début d'un essai d'organisation sociale, si dépourvu de concert, de dévouement et d'obéissance?

Mais l'auteur des *Confessions* n'a pas dit son dernier mot. Nous le dirons pour lui. L'orgueil a quelquefois, dans l'esprit d'un penseur, le même effet que la cruauté dans le cœur d'un tyran. Il y a tel sectaire qui monterait sur la tour, comme l'empereur Néron, pour voir brûler Rome. M. Proudhon n'est pas cruel. Il proteste, et il fait bien, quoiqu'un peu tard, contre l'accusation d'avoir admiré, pendant le sac du faubourg Saint-Antoine en juin 1848, *la sublime horreur de la canonnade.* « Un garde
» national, dit-il, qui m'avait vu verser des larmes sur le
» corps du général Négrier, *vint m'offrir de déposer de*
» *ma sensibilité.* » La sensibilité de M. Proudhon n'est donc plus en cause. Ce que je veux dire, pour expliquer son livre, c'est qu'il y a en lui cette amertume du solitaire, cet ignorant mépris du monde réel, ce fanatisme de sa propre pensée, cet inexorable dédain et cette impatience brutale de la contradiction, qui sont les caractères d'un immense orgueil. « Je suis, dit-il quelque part, un *con-*

spirateur solitaire. » A ces intelligences aigries par le recueillement stérile des longues études, jetées hors de toute voie humaine et de toute application positive par l'ivresse habituelle de leurs rêveries, la solitude du foyer domestique ne suffit pas; il y faut en quelque sorte celle du monde entier. Leur repos est à ce prix. *Ubi solitudinem fecère, pacem appellant.* Tout ce qui se meut dans la sphère de leurs propres idées les gêne; tout ce qui leur fait concurrence les irrite. « Je me suis abîmé d'études, » dit l'auteur (p. 255); *j'ai abruti mon âme* à force de » méditations; je n'ai réussi qu'à enflammer davantage » mon irascibilité. » Pour éteindre cet incendie de sa pensée, M. Proudhon travaille à faire le vide autour de lui. Il ne respirera que dans un espace libre de toute rivalité d'école, sous un ciel qui ne reflète que ses idées, qui n'ait de lumière que pour ses pas, qui n'ait d'échos que pour sa parole. La solitude universelle, c'est sa terre promise. Aussi, M. Proudhon ne pouvant vivre comme philosophe avec des voisins et des rivaux, et n'étant pas d'humeur à les tuer, il les enterre par provision.... Vous allez voir que, de proche en proche, cette intolérance le conduit à commander le deuil du genre humain tout entier :

« ..... Le 13 juin 1849, le néo-jacobinisme, ressuscité » en 1830, est tombé le premier pour ne se relever plus. » Dernière expression de la démagogie, agitateur sans » but, ambitieux sans intelligence, violent sans héroïsme, » n'ayant pas quatre hommes et pas de système, *il a » péri*, comme le doctrinarisme, *de consomption et d'ina- » nité*....

» Du même coup, *le socialisme* mystique, théogonique » et transcendental *s'est évanoui comme un fantôme*...... » Le jour où Louis Blanc demanda son ministère du pro- » grès et proposa de transborder et de déménager tout le » pays; où Considérant sollicita l'avance de quatre mil-

» lions et une lieue carrée de terrain pour bâtir sa com-
» mune-modèle ; où Cabet est allé, si j'ose me servir d'une
» pareille expression, *faire pieds-neufs* aux États-Unis, ce
» jour-là l'utopie gouvernementale, phalanstérienne et
» icarienne s'est elle-même jugée, *elle a donné sa démis-*
» *sion.*

» *Avec le socialisme*, l'absolutisme est à la veille aussi de
» *disparaître....* Il n'y a plus de partis *doués de force vi-*
» *tale* dans la société française. Par la même raison il n'y
» a plus de gouvernement.

» *Il n'y en aura jamais ! !*

» Les hommes que nous voyons en ce moment porter
» encore la bannière des partis... ne sont pas des vivants,
» *ce sont des morts ! Ils célèbrent, par une danse de gestes,*
» *leurs propres funérailles....*

» Les socialistes.... qui, ne sachant à quoi se prendre,
» agitent encore les esprits de propos ridicules et sans
» bonne foi, ces socialistes-là, *ils sont morts,* ils ont avalé
» leur langue, comme dit le paysan ; *qu'ils dorment leur*
» *sommeil*, et attendent pour reparaître qu'une science,
» qui n'est pas la leur, les appelle.

» Et les démagogues, néo-jacobins, démocrates-gouver-
» nementalistes..... qui au dernier moment (encore le
» 13 juin !) parlant toujours de liberté, rêvaient toujours
» de dictature, *serait-ce leur faire injure que de dire d'eux*
» *aussi qu'ils sont morts et que le scellé est sur leur*
» *tombe ?*

» Les doctrinaires *sont morts aussi ;* les hommes de
» l'insipide juste-milieu, les partisans du régime soi-disant
» constitutionnel, *ont rendu leur dernier souffle...* Eux,
» nous gouverner encore ! Les preuves sont faites. Le
» parti absolutiste, le premier dans la logique et dans
» l'histoire, *ne tardera pas d'expirer...* » (P. 314-315-
316 *et passim.*)

On comprendra facilement que je ne sois pas très-pressé

de m'inscrire en faux contre les actes mortuaires que M. Proudhon délivre, d'une main si libérale, à tous les partis qui divisent la France, et particulièrement à ses amis. Je demanderai seulement, en ce qui concerne le parti modéré, pour légalisation de son décès, une autre signature que celle de M. Proudhon. Mais passons; les partis sont morts, la France reste.

« La France! regardez-la de près... La vie s'est retirée » d'elle... On dirait déjà *la fermentation vermineuse du » cadavre... La France est morte :* Rome, l'Italie, la Hon- » grie, la Pologne, le Rhin, agenouillés sur son cercueil, » récitent son *De profundis!...* Gardez-vous d'arrêter le » *travail de décomposition!* N'allez pas mêler avec la boue » et le marc la liqueur vivante et vermeille; ce serait tuer » une seconde fois *le Lazare dans sa tombe.*

» Depuis près de vingt ans que *nous avons commencé » de mourir...* que d'occasions, que de motifs d'agir, si » nous étions un peuple! Parfois nous avons essayé de » nous lever... *le froid de la mort nous a recloués dans » notre cercueil!* »

Nous sommes donc bien morts! Mais voyons; il n'y a plus rien, suivant M. Proudhon, plus de partis, plus de jacobins (hélas!), plus de constitutionnels, plus de gouvernement, tout est fini; en un mot, plus de France, plus d'Europe, plus rien. Que reste-t-il? M. Proudhon tout seul, ses *Contradictions* à la main, survivant, sur un trône d'*antinomies*, survivant seul, et parmi les débris du monde, à cette mortalité générale des écoles, des utopies et des partis! Avais-je tort de dire, en commençant, que le malin vaudevilliste qui a représenté M. Proudhon errant au milieu des décombres de Paris, avait deviné son livre? « Le système social, dit naïvement M. Proudhon, ne » peut être révélé qu'à la fin des temps; il ne sera connu » que du dernier mortel. » Le dernier mortel, c'est lui.

Ce serait le moment de lui demander : Mais qui êtes-

vous donc? Il ne suffit pas de dire : *Mon nom a fait assez de bruit!* Le nom est bruyant, la vie est cachée. C'est la vie intime et personnelle que la curiosité publique cherche dans ces *Confidences* qu'elle ne provoque jamais, mais qu'elle veut sincères. Quoi qu'il en soit, j'ai eu beau chercher dans le livre de M. Proudhon : ce qui manque le plus dans ces confessions, c'est l'examen de conscience du pénitent. De sa vie morale, de sa vocation socialiste, des causes qui l'ont déterminée, de tout ce qu'on aime à savoir quand il s'agit des hommes qui ont un moment occupé et tourmenté la pensée publique, le livre de M. Proudhon ne nous dit rien, que les très-rares aveux que nous avons rapportés. De ses débuts, rien. L'Académie de Besançon couronna son premier Mémoire; l'Académie des sciences morales encouragea le second. « J'eus pour marraine une Académie, » dit-il spirituellement. La société débutait avec M. Proudhon par des bienfaits; M. Proudhon préparait la guerre. Mais là s'arrêtent ses révélations : l'histoire de sa vie n'est plus qu'un exposé de sa doctrine, une chronique piquante et amère de son parti, une redite souvent longue de sa controverse.

M. Proudhon, resté seul debout sur les ruines du monde, c'est donc quelque chose comme le grand inconnu, un mystère en chair et en os, une Chimère accroupie sur une écritoire; et il faut avouer que le monde ne sera guère avancé, en fin de compte, quand il aura tout perdu et fait table rase des institutions, des lois, des mœurs, des gouvernements, des partis, de tout ce qui faisait sa force et sa vie, pour ne garder que M. Proudhon...

Telle est pourtant la conclusion de ce livre : » *Moi, dis-je, et c'est assez!* » Cet orgueilleux *ultimatum* est celui de tous les réformateurs du jour. Au bout de toutes les tentatives, c'est toujours l'homme qui s'offre, faisant bon marché de son parti.

Amour du progrès, passion des réformes, amélioration

du genre humain, soulagement des classes laborieuses, élévation du niveau social au profit des humbles, grands mots, nobles pensées ! mais éternelle comédie, quand c'est la duperie des uns qui joue la pièce au bénéfice de l'ambition des autres; comédie qui est moins l'amusement profane que le châtiment providentiel du genre humain ! Aussi Balzac (l'ancien) a bien raison de le dire :

« .... La justice de Dieu voulait se venger et avait choisi » cet homme pour être le ministre de ses vengeances. La » raison concluait qu'il tombât d'abord par les maximes » qu'il a tenues; mais il est demeuré longtemps debout » par une raison plus haute qui l'a soutenu... Ces grandes » pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans » le ciel, et c'est souvent un.... qui doit en être l'Atrée ou » l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, » il ne lui importe guère de quels instruments et de quels » moyens elle se serve. Cette main invisible donne les » coups que le monde sent. Il y a bien je ne sais quelle » hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la » force qui accable est toute de Dieu. »

Ainsi va le monde ! M. Proudhon fait la confession, le genre humain fait la pénitence.

QUATRIÈME PARTIE.

ESQUISSES ET PORTRAITS RÉVOLUTIONNAIRES.

I

Barère.

(31 mars 1850.)

> ... *Conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur !*
>
> (Tacite, *Agricola.*)

Je voudrais, à propos des Mémoires du conventionnel Barère (1), toucher ici en passant à une question d'esthétique révolutionnaire à laquelle personne, je le suppose, ne refusera le mérite de l'à-propos. Nous sommes envahis par la littérature révolutionnaire, j'entends celle qui emprunte aux temps de révolution sa couleur, son style, ses inspirations et ses héros. Nous n'en aurons bientôt plus d'autre. Le drame, la polémique, la tragédie, l'histoire, l'éloquence, toute la littérature de notre pays tend à se transformer dans je ne sais quel patoi; dithyrambique inspiré de la plus mauvaise époque de l'esprit français, l'époque conventionnelle. Le vaudeville lui-même, l'enfant « né malin, » a brisé ses grelots et s'est fait pamphlétaire. Melpomène a jeté sa couronne immortelle pour prendre le sordide bonnet de Marat.

Je voudrais essayer de signaler aujourd'hui en peu de

(1) Publiés par MM. Hipp. Carnot et David (d'Angers); précédés d'une Notice par M. H. Carnot (4 vol. in-8°).

mots la fausseté littéraire et le danger politique de cette tendance qui, pour être une conséquence de l'état révolutionnaire où nous vivons, n'en est pas moins une des causes qui l'entretiennent le plus infailliblement. L'effet, comme cela arrive trop souvent, réagit sur sa propre cause et l'envenime en l'aggravant.

Le mal vient de loin. J'en veux relever seulement les symptômes qui sont le plus à notre portée. Je ne fais pas l'histoire de la littérature révolutionnaire. J'essaye de montrer seulement par quel lien notre époque se rattache en ce moment à cette triste école, la plus fausse, la plus stérile, la moins française de toutes celles qui ont marqué notre décadence. *Le Moniteur* est là pour prouver que, Mirabeau excepté, on n'a jamais parlé un plus faux langage, fait de plus mauvais drames, entassé plus de fautes de français et plus de ruines que pendant la période qui s'est écoulée entre la chute de l'ancienne société et la reconstruction de la nouvelle.

Les événements vus dans un certain ensemble paraissaient grands, les hommes étaient petits. Il est incroyable même à quel point, pendant la période désordonnée et sanglante de la Révolution française, les hommes ont manqué aux choses. Dix fois, pendant le cours de cette période, le torrent qui roulait des têtes humaines aurait pu être arrêté, s'il s'était présenté, entre l'atroce politique de la guillotine et l'imbécile terreur des masses, un homme de cœur, maître de lui-même, supérieur aux factions, avec cette sorte de courage qui a manqué à presque tous les hommes de l'époque révolutionnaire, le courage de braver la responsabilité du bien. Celle du crime paraissait moins lourde. Mais cet homme, jusqu'au 18 brumaire, ne se trouva pas; et quand il parut, il fallut qu'il revînt d'El-Arich et d'Aboukir, qu'il eût secoué, pendant ce long et miraculeux voyage, la poussière de la France terroriste; et encore, le jour où il mit la main, dans l'Orangerie de

Saint-Cloud, sur ces héritiers timides de la terreur conventionnelle, cette main trembla !

C'est que la France tout entière avait tremblé, beaucoup moins devant quelques bourreaux tremblants comme elle, que sous la pression de cette fatalité suprême qui avait précipité, en quelques instants, au fond de l'abîme, toutes les forces et toutes les institutions de l'ancien régime. Cherchez dans l'histoire, il n'y a pas d'exemple d'une pareille chute et d'une destruction si rapide. Les nations ne meurent pas comme les individus : leur agonie est lente, leur décadence remplit quelquefois plusieurs siècles. Tout au contraire, en 1792, la France monarchique a péri avec la soudaineté d'un édifice qui s'écroule tout entier. La facilité avec laquelle la Terreur a pu s'établir tient à cette cause. Quand tous les supports de l'ordre social manquent à la fois, un peuple n'est plus qu'un troupeau. Ressouvenons-nous de février 1848. Après la chute du trône de Louis XVI, l'épouvante publique fit la force de quelques hommes violents qui, accroupis sur ses débris, se donnèrent la tâche de consommer cette immense destruction. Ils furent les organes de la fatalité qui s'acharnait après la vieille société ; mais prêtres sans foi de cette religion révolutionnaire, car aucun de ceux qui survécurent, quoi qu'en dise M. Hippolyte Carnot, n'y resta fidèle ; organes sans grandeur de cette épouvante publique qui avait succédé à la ruine de l'ancien régime, car ils la ressentirent en la propageant, et habiles seulement à détruire, ils laissèrent le soin de reconstituer la société à un de ces hommes qu'ils faisaient surveiller, sous le feu de l'ennemi, par leurs commissaires, à un des chefs de ces armées dont ils prétendaient « organiser la victoire. » Mais la victoire, pour accourir sous le drapeau français, n'avait pas besoin de leur permission.

. . . Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes,
Tous à la gloire allaient du même pas.

Si la France n'avait pas eu cette gloire, et elle l'eut malgré la terreur, l'histoire de cette époque serait aujourd'hui aussi méprisable que celle des hommes qui la remplirent de leurs noms maudits. Et pourtant, chose étrange! la plupart des écrivains qui, depuis quelques années, demandent des inspirations à cette histoire, semblent prendre à tâche de transporter aux hommes qui firent la politique la grandeur et l'éclat qui appartiennent à ceux qui avaient fait la guerre. Ils dressent un piédestal pour ceux qui égorgeaient la France, après en avoir fait descendre ceux qui la sauvaient. C'est le procédé contraire qui eût été la vérité.

La véritable critique de ces temps et de ces hommes, la justice de l'art et de l'histoire à leur égard, non, ce n'est pas de les élever hors de toute proportion, au gré de cette fortune aveugle qui leur fit une grandeur éphémère; la justice consiste à les rabaisser au niveau de leur valeur réelle. Si bas qu'on descende l'échelle, on rencontre leur mesure. La monter, c'est perdre leur trace. « Nous paraîtrons des colosses, » disait Barère. « Vous n'êtes que des dictateurs ridicules, » répondait courageusement Carnot. Carnot avait raison. Ces hommes, qui avaient les mains dans le sang d'un peuple, le ridicule, quand ils parlaient de dictature, faisait justice de leur prétention, tant ils étaient en réalité, et pour qui les voyait à l'œuvre du gouvernement comme les voyait Carnot, au-dessous d'un pareil rôle. Chercher en eux la grandeur, parce que les circonstances les firent terribles, et la prêter à leur caractère parce qu'elle fut un instant offerte à leur destinée, c'est le plus faux point de vue qui puisse égarer la plume d'un historien sincère. Mais leur prêter la poésie ! c'est le plus coupable abus qui puisse être fait de cette langue divine. André Chénier était poëte. Il flétrit, du fond de son cachot, « ces bourreaux barbouilleurs de lois. » Personne, après lui et jusqu'à nos jours, n'avait songé à requérir la muse pour la plus grande gloire des jacobins.

M. de Lamartine a fait l'épopée de la Terreur, comme Milton a fait celle du diable. Milton n'a pas fait aimer Satan; il lui a donné la grandeur et la beauté. De même, les héros de M. de Lamartine sont des demi-dieux tombés, qu'on déteste sans les mépriser.....

> Le crime allait croissant, le sang lavait la boue.
> Ceux qui l'ont offensé sont tous morts ou proscrits,
> Et l'épouvante enfin l'a sauvé du mépris!...

Où l'impartiale histoire mettait un gibet, M. de Lamartine élève un piédestal. Sur cette fange détrempée de sang, il essaye de dresser des statues. Je n'accuse pas ses intentions. Cette réhabilitation poétique de la Terreur est l'involontaire produit de sa plume, si peu maîtresse d'elle-même. Les poëtes, même ceux qui font des révolutions, ne sont pas obligés d'être des hommes d'Etat et des philosophes. Mais qui peut dire dans quelle mesure ce dithyrambe éblouissant, ainsi jeté dans la mêlée des passions qui ont précipité la fin du dernier règne, a contribué à l'agitation des esprits et au pervertissement des âmes? Qui peut dire la part qui revenait aussi au poëte, le 24 février 1848, dans le triomphe inespéré du parti révolutionnaire?

Les Girondins étaient la préface de la Révolution de 1848; *le Chevalier de Maison-Rouge* en était le prologue. M. Alexandre Dumas avait traité la Terreur en artiste plus qu'en poëte. Il l'avait exposée sous les yeux du peuple dans une série de tableaux d'une vigueur et d'une vivacité frappantes. Je me souviendrai toujours de l'effet que produisit sur la foule la mise en scène d'une délibération populaire dans une des sections de Paris. C'était la théorie du club en action. M. Alexandre Dumas ne songeait qu'à l'effet pittoresque. Mais la corruption des yeux est plus rapide que celle des oreilles. Le drame de M. Dumas était moins redoutable par ce qu'il disait que par ce qu'il montrait. *Segniùs irritant animos*, etc. Horace l'a dit avant moi.

J'en dirai autant, et quelle que soit mon estime pour un talent déjà célèbre et plein d'avenir, j'en dirai autant du récent drame de M. Ponsard (1). Cette œuvre appartient à l'école hyperbolique de la tradition révolutionnaire; elle est née de cette foi superbe dans l'innocence de l'intention, de ce dédaigneux éclectisme de l'histoire qui s'appelle de l'impartialité, et qui n'est qu'une souveraine injustice quand il n'est pas, et certes je n'adresserai pas ce reproche à M. Ponsard, une criminelle indifférence. Oui, telle est cette œuvre, et je ne la juge pas ici dans son opportunité ou sa convenance. Je n'examine pas le danger de mettre sur la scène ce qui demain peut-être sera dans la rue, de placer les meurtriers en face des victimes; car où trouver en France une réunion de deux mille spectateurs où les souvenirs de la Terreur ne soient marqués, au fond de quelques âmes, en traits de sang ineffaçables? Je ne relève pas même ce risque immense de faire planer, à la face du public, du haut d'un trône de poésie, les ailes étendues, le visage serein et la main armée du glaive, cet ange de l'assassinat, si imprudemment et si poétiquement évoqué par l'auteur des *Girondins*. J'écarte toutes ces questions; je ne m'arrête qu'à cette fausseté historique, à cette hyperbole de grandeur et d'héroïsme qui est, suivant moi, le défaut du drame de M. Ponsard. Au lieu de soumettre, comme il le pouvait, au jugement d'une raison sereine et d'un cœur droit, ces formidables médiocrités qu'il voulait peindre (mais peut-être n'eût-il pas fait son drame), c'est dans le milieu vicié où nous vivons, c'est dans cette admiration posthume et imbécile pour les bourreaux de nos pères, c'est dans cette exagération héréditaire de leur grandeur abhorrée, qu'il a puisé le type des héros qu'il a introduits sur la scène,

(1) *Charlotte Corday*, qui venait d'être représentée pour la première fois au Théâtre-Français.

Danton, Robespierre, Marat! Danton, l'ordonnateur avoué des massacres de septembre! et Marat!... « Dieu! s'écriait Louvet, j'ai prononcé son nom! » Mais son nom suffit. Et Robespierre? ce rhéteur sanguinaire, ce faucheur d'hommes qui créa la fraternité, ce sophiste impudent qui osa regarder Dieu en face et qui crut l'avoir inventé parce qu'il mit l'autel sur l'échafaud; cet envieux implacable qui prit le bourreau pour vengeur de sa vanité; ce parvenu de la guillotine qu'on a divinisé parce qu'il fut pauvre, et dont l'hypocrite intégrité cachait tous les égoïsmes qui peuvent glacer le cœur humain; ce déclamateur astucieux qui ne sut que préparer un discours écrit, comme un chancelier d'académie, le jour où il fallut défendre contre un péril menaçant son pouvoir et sa vie, et qui mourut non pas en sage comme Vergniaud ou en gladiateur comme Danton, mais comme une bête féroce prise au piége; ce Robespierre de l'histoire, savez-vous ce que la poésie de M. Ponsard en a fait? presque un philosophe, un croyant!

. . . .
Quel sera le plus fort, Robespierre ou Danton?
La médiocrité l'emportera, dit-on.
En somme, quoique l'un *souille son énergie*,
Quoique de plus de sang il ait la main rougie,
Que sa soif des plaisirs puise partout l'argent,
Au lieu que l'autre est pur au point d'être indigent,
Quoiqu'il ne croie à rien, si ce n'est à lui-même,
Au lieu *que Robespierre a foi dans son système*,
On aura pour Danton une moindre rigueur:
La passion l'excuse: on sent en lui du cœur.

Robespierre est pur et Danton a du cœur. Il y a beaucoup d'honnêtes gens, avouez-le, qui ne demanderaient pas aujourd'hui, à la haine des partis, une autre justice.

M. Ponsard amnistie Danton. Il fait de Robespierre un martyr de sa foi. Mais Marat est son chef-d'œuvre. Pour

peindre Marat, il pindarise. M. Ponsard n'a donc jamais ouvert ce hideux journal, écrit sur la borne et destiné au ruisseau, *l'Ami du Peuple?* Je le comprends; l'auteur de *Lucrèce*, esprit correct et sain, nourri de la plus pure antiquité, aura reculé de dégoût devant l'œuvre de ce bandit trivial et sanguinaire. Mais alors, pourquoi poétiser Marat? Quoi! vous ne mettez qu'un grand rôle dans votre pièce, et ce rôle c'est Marat! Vous n'avez qu'un acteur, et c'est Marat! Vous ne parlez qu'une fois, dans ce long monologue en cinq actes, la noble langue des poëtes, et vous la mettez dans la bouche de Marat! Oh! vous avez beau faire! homme de cœur, vous détestez l'*Ami du Peuple;* poëte, vous êtes du parti de vos magnifiques vers! Vous avez beau tuer le monstre; poëte, vous pleurez l'homme que vous avez fait si grand, si énergique, si puissant par l'insolence audacieuse et convaincue! Poëte, vous condamnez Charlotte Corday que la conscience publique avait amnistiée, que le public condamne aujourd'hui avec vous, depuis qu'il l'a vue à l'œuvre le couteau à la main! car la pensée était grande; l'œuvre est ignoble.

J'arrive aux *Mémoires de Barère*. Cet ouvrage, qui a déjà quelques années de date, appartient, par l'esprit qui a présidé à sa publication, à la fâcheuse école dont je viens de signaler les œuvres récentes, la fausseté littéraire et les dangereuses tendances.

Les *Mémoires de Barère* ont été publiés de 1842 à 1844. Ce livre n'a pas vécu. A peine avait-il vu le jour que l'ennui l'a tué. C'est la plus lourde, la plus indigeste, la plus fastidieuse compilation que le goût des réhabilitations terroristes ait jamais tentée depuis cinquante ans, mais celle aussi dont l'indifférence universelle a fait le plus promptement justice.

Je ne viens pas protester contre le jugement du public. Je n'essaye pas de rendre la vie à un livre mort. Il n'y a

qu'une chose qui mérite de nous occuper aujourd'hui dans ce volumineux recueil de paperasses révolutionnaires, c'est la notice qui le précède. Cette notice est de M. Hippolyte Carnot. Elle est écrite avec soin et talent. En outre, M. Carnot, gentilhomme du fait de l'Empire, un moment chartiste constitutionnel sous le dernier règne, républicain de la veille après février, révolutionnaire relaps et socialiste par occasion depuis le 10 mars, esprit religieux et facile, correct et froid, sans violence mais non pas sans fiel, sans parti pris mais non pas sans système, M. Carnot avait les titres les plus sérieux pour attirer notre attention sur le héros dans lequel il lui convient de glorifier ce qu'il appelle la grande génération révolutionnaire. Etudions donc Barère au point de vue de M. Carnot.

Bertrand Barère de Vieuzac est un des plus frappants exemples de l'importance où peut atteindre, en temps de révolution, la médiocrité bavarde et affairée, alliée à une ambition sans scrupule, à une servilité sans frein, à une pusillanimité sans pudeur. Barère n'est jamais monté tout à fait au premier rang. La fortune, en accablant notre malheureux pays, lui a sauvé cette honte; elle a épargné cet outrage au lion mourant. Mais si Barère n'a pas régné sur la France comme deux des héros de M. Ponsard, il a été le ministre assidu, le scribe imperturbable, le maître Jacques inamovible des comités qui l'ont gouvernée près de deux ans par la terreur. « Est-ce à votre cocher, monsieur, » ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je » suis l'un et l'autre. » Est-ce le ministre des affaires étrangères, de l'instruction publique, de l'intérieur, de la police que vous demandez? Parlez, voilà Barère! Est-ce le suppléant de Jean-Bon Saint-André à la marine? Est-ce le directeur des beaux-arts, celui qui d'une statue de sainte Eustochie va vous faire une déesse de la liberté? Est-ce le chroniqueur militaire, le proscripteur, l'élégiaque, le patron de Fouquier-Tinville, le complice de Collot-d'Her-

bois? Est-ce l'écrivain facile qui vous bâcle, en un tour de main, un rapport à faire tomber deux cents têtes, ou un madrigal à faire pâmer d'aise les tricoteuses de la tribune réservée, ou un calembour à faire éclater de rire le bourreau lui-même? Parlez, que demandez-vous? Bertrand Barère de Vieuzac est là pour tout faire. On l'a surnommé « l'Anacréon de la guillotine. » Il en est aussi le Démosthène. Il sème de fleurs le chemin des victimes, mais il lance la foudre sur les suspects....

« On m'accuse, dit-il naïvement, dans une de ses apologies, d'avoir donné, dans un rapport du 12 nivôse, de l'extension à la loi (de proscription) du 17 septembre, en désignant toutes les classes de la nation comme comprises dans cette loi, et en passant en revue *les nobles, les fanatiques, les incrédules, les aventuriers, les étrangers, les opulents, les pauvres, les citadins, les habitants des campagnes, les politiques, les marchands, les banquiers, les éloquents, les indifférents, les écrivains périodiques, les lettrés*... Eh bien! j'étais plus humain que ceux qui ne voulaient trouver de coupables que dans une classe; car je voulais les frapper dans toutes... » (Réimpression du *Moniteur*, t. XXIV, p. 88.)

Cette sensibilité de Barère me rappelle un discours de Collot-d'Herbois rendant compte à la Convention nationale des exécutions de Commune-Affranchie (ci-devant Lyon):

« .... Pourquoi les avait-on différées, ces exécutions? Citoyens, il faut le dire, c'est que pour délivrer l'humanité du spectacle déplorable de tant d'exécutions successives, vos commissaires avaient cru possible de détruire tous les conspirateurs jugés, *en un seul jour*. Ce vœu, *provoqué par la véritable sensibilité*, sortira naturellement du cœur de ceux qui auront une pareille mission à remplir.... »

« Nous en avons fait foudroyer à Lyon deux cents d'un

coup, dit ailleurs Collot-d'Herbois, et on nous en fait un crime! *Ne sait-on pas que c'est encore une marque de sensibilité?* Lorsqu'on guillotine vingt coupables, le dernier exécuté meurt vingt fois, tandis que ces deux cents conspirateurs périssent ensemble... On parle de sensibilité! Et nous aussi nous sommes sensibles! Les jacobins ont toutes les vertus: ils sont compatissants, humains, généreux; mais tous ces sentiments, *ils les réservent pour les patriotes*, qui sont leurs frères, et les aristocrates ne le seront jamais. » (Réimpression du *Moniteur*, t. XIX, p. 189 et 26.)

Barère m'avait rappelé Collot-d'Herbois. Collot-d'Herbois me ramène à Barère. Entre ces deux hommes il y a, je l'avoue, la différence de la théorie à la pratique, du commissaire au rapporteur, de la plume homicide à la hache sanglante; il y a aussi la différence des tempéraments, mais les sentiments et les intentions sont les mêmes. La *sensibilité* de Collot-d'Herbois est plus aguerrie, plus obstinée, plus résolue; la cruauté de Barère est plus novice et plus sceptique. Elle est chez lui plutôt un calcul de lâcheté qu'un vice de nature. Née de sa pusillanimité irrémédiable, elle aboutit facilement à l'indifférence et s'associe avec la gaieté. Barère, pourvoyeur académique de l'échafaud conventionnel, bourreau lettré, proscripteur élégant et poli, est resté, comme le remarque M. Hippolyte Carnot, un bon enfant!

Aussi rien ne lui coûte, aucune extrémité ne l'arrête, si elle sert à le maintenir en équilibre sur ce terrain mouvant et sur cette corde tendue de l'ambition révolutionnaire où sa destinée l'a fait monter. Aucune besogne ne lui répugne. Il préside la Convention le jour où Louis XVI subit l'inique et injurieux interrogatoire de ses sujets révoltés; il dîne avec Robespierre le jour où se dresse l'échafaud de Marie-Antoinette; il appuie, le 8 brumaire an II, le décret qui supprime la défense de ses coreligionnaires politiques, les Girondins. Royaliste constitutionnel jus-

qu'au 10 août, girondin jusqu'au 31 mai, terroriste jusqu'au 9 thermidor, réactionnaire jusqu'au 12 germinal, courtisan du premier consul après le 18 brumaire, correspondant salarié de l'Empire après le 2 décembre 1804, rallié, en 1814, sous les auspices de Fauche-Borel, à la politique et au gouvernement des Bourbons, pas une de ces dates qui, sur le calendrier de « ce vieux ouvrier de nos libertés, » comme l'appelle M. Carnot, ne soit marquée par un changement de front. Legendre avait donc bien plus raison que M. Carnot quand il disait, dans son langage pittoresque : « Le petit Barère se met toujours en croupe de ceux qui sont le mieux montés. » Et Boursault n'avait pas tort, lorsqu'en apprenant que l'ancien rapporteur du Comité de Salut public, condamné à la déportation, avait réussi à rester à terre pendant qu'on embarquait Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, il disait plaisamment : « Barère, pour la première fois, a oublié de suivre le vent. » On a fait le *Dictionnaire des girouettes.* Par malheur, celle de Barère était plantée sur la guillotine.

M. Hippolyte Carnot a du reste très-bien compris que, sur le fait de cette versatilité, son héros ne pouvait être complétement défendu, et il passe très-loyalement condamnation sur ce qu'il appelle les « inconséquences de son esprit et les faiblesses de son caractère. » Ailleurs M. Carnot nous dit que Barère « s'est exposé à se voir confondu » parmi les fourbes politiques, qu'il a été obligé fréquem- » ment d'exprimer au nom des comités des opinions qui » n'étaient pas les siennes, et qu'il avait peut-être com- » battues, *obligé même de leur chercher des motifs apolo-* » *gétiques.* » Et puis, pour expliquer comment, parmi tant d'épreuves, le vieux conventionnel a vécu si longtemps (il est mort dans sa quatre-vingt-sixième année), l'indulgent biographe nous révèle qu'il avait « cette force de convic- » tion qui semble donner à la vie une sorte de ténacité. »

Mais alors quelle idée se fait donc M. Carnot de la constance en matière politique, et quel sens mystérieux et nouveau s'attache, dans son esprit, à ce qu'il appelle une conviction? Cherchez, non pas seulement au *Moniteur*, qui est rempli des contradictions de Barère, mais dans ses Mémoires, cherchez une de ses opinions qu'il n'ait pas contredite, une assertion qu'il n'ait pas démentie, un drapeau qu'il n'ait pas changé; oui, cherchez! Je défie qu'on me cite un mot de Barère dont la réfutation ne soit pas dans son livre. Et pour ne parler ici que de « cette force de conviction révolutionnaire et républicaine » que son biographe lui prête si généreusement, sans doute parce qu'il se sent riche, veut-on savoir ce que Barère pensait, en 1797, de la révolution française? Il est vrai qu'alors il était proscrit :

« Combien de fois, dit-il, en me voyant si fort mal- » traité par mes contemporains, je me suis félicité de ce » que la nature avait ordonné que mes chers parents ne » seraient pas les tristes témoins des infortunes de leur » fils!... Ils ont disparu de la terre, l'un et l'autre, avant » les premiers jours de cette terrible révolution, *dont les* » *despotiques résultats seront si funestes à mon pays.* »(*Pages mélancoliques*, 1797.)

« Dans un de ces repas, dit-il ailleurs, ces messieurs » (des agents du gouvernement britannique à Paris) me » remirent sur le compte du premier consul, et je leur » parlai avec la franchise d'un homme qui avait vainement » *travaillé* à établir une république, *forme de gouverne-* » *ment impossible à réaliser et à faire compatir avec le ca-* » *ractère français.* Nous parlâmes aussi de la liberté de la » presse, et je leur prouvai qu'elle était aussi extrême- » ment difficile à établir..... »

« Tous les vents, dit-il encore ailleurs, portaient l'orage » sur ce gouvernement à cinq têtes, qui avait tous les » vices de l'oligarchie et de la démocratie, et pas un seul

» avantage de *la monarchie constitutionnelle, la seule qui » soit supportable et compatible avec les lumières du siècle » et le caractère de la nation française.* » (*Mémoires*, t. III, p. 76 et 126.)

Barère avait quarante ans, au fort de la Terreur, quand *il travaillait* d'un si grand zèle à l'établissement du gouvernement républicain. Il était donc alors dans toute la force de l'âge, de l'intelligence et de la raison. Et cependant, à ce gouvernement qu'il proclame « impossible, » il servait des hécatombes de victimes humaines ! A cette révolution « dont les résultats devaient être si funestes à son pays, » il sacrifiait ses opinions, son indépendance, sa dignité ! A ces comités de mort qu'il combattait les portes fermées, nous dit M. Carnot, il obéissait en public comme le porte-voix obéit à l'officier de quart, comme le valet obéit au bourreau. Et M. Hippolyte Carnot nous parle des convictions de Barère. Quelle moquerie !

Parlons sérieusement. Bertrand Barère, dont vous voulez faire un des saints de votre petite Eglise, Bertrand Barère, que votre loyal père n'estimait pas, et il avait raison, ne fut jamais que le complaisant patron, le compère banal et sensuel de ces charlatans terribles auxquels il présentait la muscade et le gobelet. Il aurait été le Tristan de Louis XI. Il aurait été Dubois sous le régent. Il aurait fait la police de l'Empire si l'empereur l'avait voulu. Il fit celle des Anglais, des Russes et des Espagnols pour s'entretenir la main. (T. III, p. 125, 132, 142 *et passim*.) Voilà ce que fut Barère : poltron ambitieux, inquiet, affairé, trop ambitieux pour se cacher, trop timide pour prendre parti, trop affairé pour trouver le temps d'avoir une opinion. Si les Mémoires de Barère ont un intérêt, c'est celui-là, c'est la peinture de ce caractère en partie double où l'activité de l'esprit s'allie à la servilité de l'âme, où l'ambition confine à la peur, pour qui le mensonge est un moyen, l'effronterie un costume de commande, l'en-

thousiasme une affaire de service; « sanguinaire par lâcheté, » écrit Mme de Genlis, déclamateur à froid avec tous les dehors officiels de la violence, sentencieux et vide, traître et doucereux, roué Gascon, Figaro terroriste, subalterne dans ses sentiments, dans ses goûts, dans son langage, dans son style, quoique M. Carnot nous dise que *ses phrases semblent taillées à vif dans notre langue sévère et circonspecte;* esprit vulgaire, raisonneur fallacieux, orateur commode, perfidement dévoué, faussement sensible, au demeurant le résumé de tous les vices que la vanité, l'égoïsme et le vide complet de tout sens moral laissent pénétrer dans une âme timide. « J'ai remarqué, disait » Legendre (à l'époque de la crise de thermidor), que » Barère faisait des changements à son discours, selon les » mouvements qu'il apercevait dans l'Assemblée. » Ce mot résume plaisamment cette hideuse faiblesse d'un esprit entraîné dans toutes les violences d'une époque révolutionnaire, sans aucune foi, même celle du mal.

Aussi Barère, j'en demande pardon à son complaisant panégyriste, ne rencontra nulle part, pendant sa longue carrière, même parmi ses complices, je ne dis pas « *ce respect pour son caractère* » que M. Carnot lui accorde, mais la considération commune, l'estime banale, les simples égards que les hommes politiques se renvoient si facilement, au moins en apparence. Barère se plaint (t. II, p. 101 et 102) de l'injustice des hommes qui l'a constamment poursuivi pendant ce qu'il appelle « son horrible carrière politique. » Il a raison. A travers ce sinistre éclat dont elle brille, sa destinée fut triste. Malgré le succès retentissant de « ses gasconnades terroristes » et la bruyante popularité de ses carmagnoles militaires, malgré la douce facilité de son commerce privé et la verve toute méridionale de son esprit, Barère vécut sans bonheur intime, sans considération publique, isolé au milieu de cette révolution violente qui ne l'avait produit que pour le bri-

ser, et qui le méprisait en l'employant; repoussé par sa femme, réduit à plaider contre « ses fatales sœurs; » vivant d'emprunt à Paris, sans abonnés comme journaliste, sans lecteurs comme écrivain; soupçonné de complaisance pour la cour à l'Assemblée Constituante, soupçonné de connivence pour le roi Louis XVI à la Convention (soupçon glorieux, si son vote ne l'eût démenti); compromis, sans y avoir apporté que sa funeste complaisance et son concours servile et subalterne, dans toutes les infamies de la grande Terreur; proscrit malgré ses avances à la réaction de thermidor; menacé sur toute la route qui conduit à sa prison par les éclats de l'exécration publique; repoussé par le jacobinisme un instant triomphant après vendémiaire; repoussé par le Conseil des Cinq-Cents après l'élection de l'an III; rayé comme candidat au Sénat par ordre de l'empereur; refusé par le Sénat comme candidat au Corps-Législatif; enfin remercié, comme correspondant secret, par Napoléon qui disait de son style : « Beaucoup de rhétorique, peu de fond, des *coglionerie* enveloppées dans de grands mots, » et qui lui faisait donner congé par le général Duroc comme à un domestique inutile! Telle est cette vie que vient couronner un peu tardivement, il faut l'avouer, le respect de M. Carnot.

Ses dernières années furent paisibles et sa fin fut chrétienne. M. Carnot donne à Barère sur ce dernier point un *satisfecit* tout à fait édifiant. Quoi qu'il en soit, Barère mourut dans son lit, plein de jours, dans le seul coin du monde où son nom ne fût pas maudit, au pied de ces Pyrénées qui lui avaient si souvent inspiré, même au temps de la république une et indivisible, l'idée d'une France municipale et fédérative. *Hic vivere amem, hic obeam libens!* C'est là qu'il est mort, c'est là qu'il aurait dû vivre. Il était né pour faire les délices d'une académie de province, pour tourner les têtes d'une sous-préfecture, pour être la lumière d'un barreau du quatrième ordre. Ainsi

bornée, sa médiocrité aurait assuré sa fortune et son repos; sur un plus grand théâtre, elle n'était propre qu'à le perdre par le ridicule ou à le précipiter dans le crime. Il n'a échappé ni à l'un ni à l'autre de ces deux écueils. M. Carnot a essayé de relever son héros jusqu'à la hauteur du rôle qu'il usurpa un moment. Cette tentative, à mon sens, l'a achevé. La notice de M. Carnot, c'est, pour qui sait la lire, la condamnation historique de Barère, scellée sur son tombeau.

Je termine par un mot. Toute cette apologie de Barère, qui a tourné contre lui, et toutes les autres que j'ai signalées en commençant, reposent sur cette idée fausse : que les grands attentats contre l'humanité échappent, par leur grandeur même, au contrôle de la morale ordinaire, et que les vices qui sont hors de toute mesure ne sont aussi, chez ceux qui les étalent, que la marque d'une certaine supériorité inaccessible et fatale. « Nous paraîtrons des colosses! » J'ai déjà cité ce mot de Barère. Barère disait vrai. Il apercevait déjà à l'horizon le piédestal que lui préparait le respect de M. Carnot; il prévoyait l'idolâtrie de notre âge, agenouillé devant ces sanglantes évocations du passé; il prédisait M. de Lamartine, M. Alexandre Dumas, M. Ponsard. C'est là l'idée fausse que j'ai voulu combattre, parce qu'elle n'est pas seulement une théorie absurde et insoutenable; elle est un danger public. Non, il n'y a jamais l'étoffe d'un grand homme dans un scélérat; non, le cœur ni la sensibilité n'ont point de part à ces crimes éclatants qui ont un peuple entier pour témoin et pour victime. Le théâtre n'y fait rien. Si vaste qu'il soit, la source d'où part l'inspiration du crime est abjecte. Si haut que le criminel soit élevé par le caprice ou l'injure de la fortune, son forfait le ravale. Vous avez essayé de fonder l'égalité dans le sang d'une génération; appliquez-vous donc la loi que vous avez faite! Assassins de septembre, mitrailleurs de Lyon, inventeurs des bateaux à bascule, coupeurs

de têtes et buveurs de sang, soyez les égaux des criminels les plus vulgaires (et c'est trop peu dire) devant l'indignation publique !

Il manque un trait à ce tableau. Barère aimait les fleurs... « J'adore les fleurs, écrit-il, et je pense comme Marguerite de Valois :

> Les fleurs sont un livre, un miroir ;
> Les fleurs ont une âme. . . . .

Le printemps est le signal de l'alliance secrète de leurs âmes et de leurs sympathies. » (Tome III, p. 327.) Ainsi Bertrand Barère aimait les fleurs, Collot-d'Herbois aimait les fraises, et M. Barbé-Marbois raconte (dans son *Journal d'un déporté non jugé*) qu'il a vu Billaud-Varennes pleurant, à Sinamari, la mort de sa perruche. Ceci est du ressort de la poésie de M. Ponsard, et rentre dans les définitions de son drame héroïque :

> On aura pour Billaud une moindre rigueur ;
> La passion l'excuse; *on sent en lui du cœur !*

II

Camille Desmoulins.

I

(3 novembre 1850.)

.... *An tibi Mavors*
Ventosâ in linguâ pedibusque fugacibus istis
Semper erit?...
(Virg. *Eneid.*)

Ayant à parler aujourd'hui de Camille Desmoulins, je suis obligé de renvoyer mes lecteurs à une distinction que j'essayais récemment, traitant *des causes de la Révolution française* (1), de marquer entre le parti de la révolution et le parti révolutionnaire. Je n'y veux pas revenir aujourd'hui. Camille Desmoulins était de ce dernier parti. Il était démagogue par les plus mauvais côtés. Il était de la pire espèce révolutionnaire, de ceux que des instincts pervers et des convoitises personnelles poussent dans la mêlée des révolutions.

Je sais que je contredis, en posant ainsi, du premier coup de pinceau, la physionomie de Camille Desmoulins, presque tous ceux qui, parmi les partisans sincères de la Révolution française, ont eu à le peindre. Le plus illustre historien de l'époque révolutionnaire parle de *la naïve*

(1) A propos de l'ouvrage de M. Granier de Cassagnac. Cette étude, qui sera réimprimée plus tard, ne figure pas dans ce volume.

étourderie de Camille. Un autre, écrivain éminent, dit que *son âme était douce et tendre.* M. de Lamartine, qui est de bonne composition, ne voit guère en lui qu'un étourdi; « sa mort fut une étourderie comme sa vie; » et l'auteur de la *Biographie* que j'ai là sous les yeux (1), bien que son curieux travail m'ait fourni en partie les éléments d'une opinion contraire, M. Ed. Fleury lui-même écrit quelque part : « Camille, en prêchant la république, » obéissait à *une impulsion énergique de sa conscience...* » il était mû *par une conviction;*—criminelle ou exagérée, » c'est toujours une conviction. »

N'importe; pour moi, Camille Desmoulins, malgré les *étourderies* de sa vie et la mélancolique horreur de sa fin, malgré Robespierre et malgré Lucile, n'est pas l'*intéressant jeune homme* que vous savez. Pour moi, parmi les destructeurs violents du trône de Louis XVI, Camille Desmoulins est un des plus coupables; dans la tourbe révolutionnaire, il est un des pires parmi les mauvais.

Je sais encore ce qu'on me dira; la phrase est stéréotypée : Il fut bon père et bon époux; — bon fils, bon citoyen, je prouverai qu'il ne l'était guère; — mais on me renverra aux bucoliques du conventionnel Fréron. « Nous » pourrions montrer Fréron, ce rude massacreur du Midi, » écrit M. Ed. Fleury, s'en allant chez les Duplessis à » Bourg-la-Reine; et là, se vautrant sur l'herbe avec des » lapins qu'il caresse, qu'il poursuit, qu'il effraye, qu'il » embrasse, qu'il aime tant, que Lucile (Desmoulins) le » baptise du surnom de *Lapin.* » — « Tu sais, écrit-il à » Desmoulins, tu sais depuis longtemps que j'aime ta » femme à la folie; je le lui écris. C'est bien la moindre » consolation que se puisse procurer un malheureux *lapin* » absent depuis huit mois... » — Et *Bouli-Boula* (c'est le nom de Camille dans cette bergerie), *Bouli-Boula* ré-

(1) *Biographie de Camille Desmoulins*, par Ed. Fleury (1 vol. in-8°, 1849).

pond : « J'aime *Lapin* parce qu'il aime *Rouleau.* » *Rouleau* est le nom anacréontique de Lucile. Une autre fois, Fréron écrit à la femme de Camille : « ... Ce pauvre » *lapin* a eu bien des aventures... il a souvent regretté le » thym et le serpolet dont vos jolies mains à petits trous » se plaisaient à le nourrir dans votre jardin de Bourg-la- » Reine... *Je suis à presser l'exécrable Toulon.* Je suis dé- » terminé à périr sur les remparts ou à les escalader, *la* » *flamme à la main...* »

M. Ed. Fleury, qui a recueilli un grand nombre de détails sur cette vie et cette correspondance intime, excelle à les raconter, et il parvient sans peine à répandre, même à travers le ridicule et l'odieux, et en dépit de ce lapin terrible, un doux intérêt sur ce ménage si heureux et si uni. Mais quoi? Camille Desmoulins aimait sa femme, tout le monde sait cela. Bien des gens aussi ont lu le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, publié le 15 décembre 1793. On sait que Camille Desmoulins, tremblant sous la main de Danton, cherche alors à arrêter le torrent de sang qui menace à la fin de l'entraîner lui-même, et qu'au moment où la Terreur, dont il était l'apôtre, commence à l'atteindre, il se sent pris d'une immense pitié... *Le Vieux Cordelier* est l'expiation tardive de l'*Histoire des Brissotins.* Mais un homme qui a mis sa vie sur la place publique peut-il être jugé sur quelques idylles de sa vie intime? un homme qui a été cinq ans l'instrument infatigable d'une polémique acharnée à la destruction, qui a créé, avant Marat, le journalisme pillard, assassin et terroriste, peut-il être jugé sur le dernier de ses nombreux écrits, sur celui que la peur inspire *in extremis* à son ambition défaillante et à son cœur découragé? un homme enfin qui a vu tant de sang mêlé aux flots de cette encre corrosive qui coulait de sa plume, est-on bien venu à le juger sur les larmes qu'au moment de sa chute, et quand le couteau qu'il a aiguisé va le frapper à son tour, un lâche regret lui

arrache avec la vie? Non ! ce n'est pas là le jugement que lui doit l'histoire. J'ai là sous la main un des plus détestables écrits qu'ait inspirés, sous le dernier règne, l'idolâtrie stupide des héros de la Terreur. « Égoïste imprudent et » vaniteux, s'écrie l'auteur au moment où Camille Des» moulins monte sur l'échafaud, égoïste impudent dont il » fallut débarrasser la place ; va, je te dirai encore honte ! » *quand ta tête sautera dans le panier d'osier !...* (1) » On le voit, Camille Desmoulins est traité là avec une colère qui accuse, de la part d'un apologiste des Montagnards, autant d'injustice que d'ingratitude. D'un autre côté, dans les pamphlets royalistes, Camille Desmoulins est souvent l'objet d'apothéoses dont l'indulgence trahit un pusillanime oubli de ses actes et de ses écrits. Je voudrais prouver à mon tour que Camille Desmoulins, malgré cette défaillance finale de son zèle démagogique, doit rester cher aux démagogues, et que pour la même raison il doit rester odieux à ceux qui détestent, dans l'œuvre souvent impitoyable des révolutions, la provocation systématique et la monstrueuse prédication des excès révolutionnaires.

Camille Desmoulins appartient éminemment à cette race des êtres déclassés qui pullule au milieu des troubles publics, et qui semble sortir des crevasses du sol ébranlé. Les révolutions vous déclassent aussi bien parce qu'elles vous élèvent hors de propos que parce qu'elles vous abaissent sans raison ; et les pires parmi ces victimes ou ces privilégiés de la fureur populaire ne sont pas toujours ceux qu'elle renverse ; ceux-là gardent plus ou moins le sceau de la grandeur naturelle ou de la supériorité acquise qui les distinguait dans une condition meilleure. Les pires parmi ces déclassés, ce sont ceux que la fortune élève sans élever en même temps le niveau de leur âme et de leur esprit, ceux que l'importance politique et la popula-

(1) La Montagne, *Notices historiques et philosophiques*, p. 30.

rité révolutionnaire viennent saisir en quelque sorte dans leur médiocrité et leur impuissance.

Camille Desmoulins est un de ces hommes.

Non que je prétende en rien blesser, entendons-le bien, la pruderie libérale de notre époque « égalitaire. » Passer d'une classe dans une autre, s'élever par degrés, franchir les barrières professionnelles, avoir porté la balle et siéger dans les conseils du souverain, sentir le bâton de maréchal dans sa giberne, et même, si l'on veut, de lieutenant d'artillerie devenir fondateur d'empire et rédiger des Codes de la même main qui tenait l'épée des batailles, tout ce mouvement de bas en haut de la vie sociale, depuis ses plus surprenantes vicissitudes jusqu'à ses accidents les plus ordinaires, ce n'est pas seulement la loi de toute société en travail de réformation, c'est le droit commun des générations modernes, et contre ce droit les regrets ni les rêves des partisans du passé ne prévaudront pas.

Mais le genre de déclassement qui n'est bon dans aucun temps et dans aucune société régulière, c'est celui que favorisent les révolutions démagogiques, celui qui s'opère par l'interversion des aptitudes, par l'exaltation soudaine (nous avons vu cela) des médiocrités avides et impuissantes, par la création fortuite de grandeurs superficielles, en un mot, le déclassement par voie d'usurpation violente de la souveraineté et de l'influence politique.

C'est ce genre de désordre social que la Révolution française a le plus encouragé, et c'est aussi celui qui a le plus contribué à troubler les cerveaux français. De l'égalité des droits on a conclu à l'égalité des intelligences, et de ce que toutes les barrières étaient désormais tombées devant l'ambition humaine, on en a conclu que la carrière politique, c'est-à-dire la plus accessible aux esprits médiocres et la plus difficile aux esprits sérieux, que cette carrière était devenue le patrimoine commun des citoyens.

Paul-Louis Courier disait : « En France, tout le monde sert ou veut servir ; » il se trompait, tout le monde veut gouverner. Aussi qu'est-il arrivé ? presque tous les hommes qui, jusqu'au premier consul Bonaparte, ont exercé la dictature révolutionnaire, étaient d'une médiocrité affligeante. En temps ordinaire, le malheur n'aurait pas été grand. Des commis, quand tout est calme, sont quelquefois de bons ministres. Mais des avocats sans cause, des médecins sans malades, des écrivains sans lecteurs, des acteurs sifflés, des négociants faillis, des poëtes avortés, des prêtres renégats, de honteux pamphlétaires, de creux sophistes pouvaient-ils gouverner la France tombée en révolution ? Oui, ils le pouvaient ; ils l'ont bien prouvé ; mais à quel prix ? Dans l'impuissance de s'égaler par la grandeur des actes à la redoutable difficulté de cette tâche, la médiocrité des gouvernants y suppléait par l'exagération du langage, par la fausse rhétorique, la fausse religion, la fausse sensibilité, le faux héroïsme. Ce sentiment de l'impuissance que Barère traduisait en *carmagnoles* patriotiques, Marat le trahissait dans *l'Ami du Peuple*, Hébert dans *le Père Duchesne*, la Convention quand elle mettait ridiculement la vertu à l'ordre du jour, Robespierre dans ces harangues meurtrières, froides et aiguisées comme le couteau de Samson ; et finalement la guillotine était devenue l'instrument inévitable et fatal (*instrumentum regni*) de tous ces parvenus ignorants et incapables, qui n'ont su faire supérieurement qu'une chose : détruire et tuer. En effet, à aucune autre époque de notre histoire, si féconde en enseignements de ce genre, on n'avait pratiqué la destruction des hommes avec une régularité plus officielle et des apparences de légalité plus irréprochables. Pourquoi ? C'est qu'on tuait pour gouverner. L'abatis des hommes, celui des monuments, celui des villes, avait fini par acquérir la précision d'une coupe réglée. Cette sanguinaire perversité des actes correspon-

dait mathématiquement à l'impuissance des esprits, alliée à des ambitions extravagantes, à des convoitises sans pudeur et à des passions sans frein.

Il y a un très-beau chapitre de Montaigne, qui a pour titre : *Couardise, mère de cruauté.* Ce que Montaigne dit de la couardise peut se dire de la médiocrité, accouplée à l'ambition. Elle est mère d'ignominie. Presque tous les hommes qui ont gouverné la France depuis le 10 août jusqu'au 18 brumaire n'étaient que des ambitieux déclassés ou des médiocrités surfaites, que le sentiment d'un immense péril poussait dans tous les excès de la forfanterie révoltée. L'Assemblée Constituante avait vaincu l'ancien régime. La Convention, n'ayant plus rien à en tirer, le noyait dans le sang. Il faut bien qu'on se rappelle que Camille Desmoulins, après avoir été un des plus impitoyables hurleurs de la bande ameutée à la poursuite de la royauté expirante, fut ensuite, jusqu'au commencement de 1794, un des plus acharnés après ses débris.... « La » vaillance, de qui c'est l'effet de s'exercer seulement » contre la résistance, dit Montaigne, s'arreste à veoir » l'ennemy à sa mercy : mais la pusillanimité, pour dire » qu'elle est aussi de la feste, n'ayant pu se mesler à ce » premier roole, prend pour sa part le second, du mas- » sacre et du sang. Les meurtres des victoires s'exercent » ordinairement par le peuple et par les officiers du ba- » gage ; et ce qui faict veoir tant de cruautés inouïes aux » guerres populaires, c'est que cette canaille de vulgaire » s'aguerrit et se gendarme à s'ensanglanter jusques aux » coudes, et deschiquetter un corps à ses pieds, n'ayant » ressentiment d'aultre vaillance, comme les chiens » couards, qui deschirent en la maison et mordent les » peaux des bestes sauvages, qu'ils n'ont osé attaquer aux » champs.... (1) »

(1) Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. XXVII.

Camille Desmoulins était un de ces hommes que le déclassement de leur destinée livre infailliblement au désordre et pousse quelquefois jusqu'au crime. C'était une âme particulièrement faible, un caractère d'une mollesse singulière avec un cerveau ardent, une imagination emportée avec une tournure d'esprit ingénieuse et raffinée, un goût d'érudition et de citation puéril, le souci de la phrase et du trait; plus pédant que méchant, plus académique que démocrate; révolutionnaire par entraînement de rhétorique plus que d'opinion, plus tapageur que passionné, avec une veine de bon sens français pourtant, une industrie de style et une science du relief et du fini qui eût assuré dans tous les temps aux productions de sa plume l'attention des érudits, l'engouement des amateurs et le suffrage des meilleurs salons. Camille Desmoulins est le seul écrivain démagogue (avec M. Proudhon peut-être) qui procède d'une certaine tradition de l'esprit français, et se rattache par quelque côté à cette famille de satiriques qui, de la Ménippée, aboutit à Paul-Louis Courier, en touchant peut-être et par instants à Bussy-Rabutin et Saint-Evremond. Il est bien, comme dit M. Thiers, « l'écrivain le plus remarquable de la révolution, un des plus spirituels » (mais non des plus naïfs) de notre langue. Il a toute la verve et toute l'audace des meilleurs pamphlets. Il a tout le trait des plus classiques railleries. Il lui manque la décence, l'honnêteté et l'autorité. Le *Vieux Cordelier* luimême, ce cri tardif et suprême de son épouvante et de sa pitié, le *Vieux Cordelier* n'a que la valeur de l'esprit qui l'a inspiré. L'autorité de l'homme y manque; mais j'y reviendrai.

Tel était Camille Desmoulins. La nature l'avait jeté dans un de ces moules d'où ne sont jamais sortis les hommes prédestinés à la fondation ou au gouvernement des empires. C'était un artiste, un lettré, rien de plus, et c'était beaucoup s'il eût voulu s'y tenir; mais un de ces artistes qui

brûlent Rome pour jouir d'un spectacle, un de ces lettrés capables de poursuivre jusque sous les ruines d'un trône et jusque dans le sang d'un roi, comme il l'a prouvé, le triomphe d'une période, le succès d'un mot. On sait que Camille Desmoulins, dans le procès de Louis XVI, s'était fait inscrire au nombre des orateurs qui devaient parler contre l'appel au peuple; voici les conclusions qu'il avait préparées et qui résumaient son discours :

« La Convention nationale déclare que Louis a mérité la mort;

» Elle décrète qu'à cet effet il sera dressé un échafaud sur la place du Carrousel où Louis sera conduit ayant un écriteau avec ces mots devant : *Parjure et traître envers la nation!* et derrière : *Roi!* afin de montrer à tous les peuples que l'asservissement des nations ne saurait prescrire contre elles le crime de la royauté par un laps de temps, même de quinze ans;

» Décrète, en outre, que le caveau des rois à Saint-Denis sera désormais la sépulture des brigands, des assassins et des traîtres, etc., etc. »

Dites, ne sentez-vous pas dans l'arrangement pénible de cette période meurtrière l'effort du bel esprit singeant le bourreau? L'impuissance politique du lettré se trahit dans sa fureur.

Ce serait ici le lieu peut-être de dire un mot de la vie de Camille Desmoulins, si elle n'était si connue. Il était né à Guise en 1760. Il avait donc trente ans quand la révolution commença. Autrefois brillant élève du collége Louis le Grand, il était alors un avocat obscur au parlement de Paris. C'est qu'il était né avec une vocation de lettré. Il voulut y substituer une destinée politique et il consacra à cette prétention une plume qui y résistait et un esprit qui n'en fut jamais sincèrement complice. Son esprit valait mieux que sa prétention. Un échec électoral qu'il essuya à Laon lui fit prendre en mépris ses compa-

triotes, et il ne parla jamais de Guise, sa ville natale, qu'avec des termes de rancune et de dédain. « La vésicule des gens de Guise va bien se gonfler contre moi, » écrivait-il au moment où les vainqueurs du 10 août escomptaient déjà par la curée des places leur funeste victoire. Il logeait à la chancellerie, et il conseillait Danton. C'est le seul emploi public qu'il ait exercé ; il ne fit qu'y passer et fut nommé député à la Convention nationale par la protection de Marat. Mais pendant les trois ans qui avaient précédé, il avait subi, en s'acharnant à la poursuite de cette importance politique où visait son ambition, toutes sortes de fortunes ; copiste de Mirabeau et son séide (1) pour commencer, accusé (injustement, je crois) de vénalité et de corruption par argent, mêlé à toutes les tentatives de désordre, non pas en enthousiaste qui s'y laisse emporter, mais (on le voit de reste dans la curieuse correspondance recueillie par M. Matton, de Vervins) en ambitieux qui les exploite ; faisant la théorie de l'émeute avant qu'elle éclate, et son apologie quand elle est passée ; tour à tour pamphlétaire et journaliste, poursuivi pour ses calomnies ou exalté pour son impudence, mais tenant grand compte, dans la plus vive explosion de sa plume, de ce qu'elle rapporte à son ménage, car il vit du fiel qui en dégoutte. Un mariage, qui pouvait passer pour riche dans une telle détresse des affaires publiques et privées, semble l'arracher un moment à cette vie convulsive et famélique, et c'est alors qu'il écrit à son père cette lettre où l'esprit de calcul se mêle, comme dans la fameuse scène de Mme Argan, et d'une façon si comique, au sentiment :

« ... Jamais je n'ai vu de spectacle aussi ravissant (que

(1) Voir la déposition du sieur Peltier, négociant à Paris, rue Neuve des Petits-Champs, dans *la procédure criminelle instruite au Châtelet sur la dénonciation des faits arrivés à Versailles dans la journée du 6 octobre* 1789. (Réimpression du *Moniteur*, t. II, p. 523.)



Lucile sa future), et je n'aurais pas imaginé que la nature et la sensibilité pussent réunir à ce point ces deux contrastes. Son père m'a dit qu'il ne différait plus de nous marier que parce qu'il voulait me donner auparavant les 100,000 fr. qu'il a promis à sa fille, et que je pouvais venir avec lui chez le notaire quand je voudrais. Je lui ai répondu: Vous êtes un capitaliste, vous avez remué de l'espèce pendant toute votre vie, *je ne me mêle point du contrat et tant d'argent m'embarrasserait;* vous aimez trop votre fille pour que je stipule pour elle... Il me donne en outre la moitié de sa vaisselle d'argent, qui monte à 10,000 fr... Envoyez-moi poste pour poste votre consentement et celui de ma mère; faites diligence à Laon pour les dispenses, et qu'il n'y ait qu'une seule publication de bans à Guise comme à Paris. Nous pourrons bien nous marier dans huit jours... »

Mais ce mariage l'enrichit sans l'assouvir, le range sans le calmer; et nous le retrouvons bientôt rendu à ses habitudes: un jour, mêlé, sans s'y compromettre, à l'émeute du Champ-de-Mars; un autre jour, le 8 septembre 1791, pétitionnant, en séance publique de l'Assemblée nationale, contre le directoire du département, qui l'a rayé de la liste électorale; une autre fois, déclamant aux Jacobins en style d'énergumène contre le *veto* royal; plus tard, rentré au barreau, il donne, en défendant un escroc, fileur de cartes, dans un procès privé, la mesure de la moralité et de la décence qu'il est capable d'apporter dans la discussion des affaires publiques. Mais ici encore ce n'est rien de raconter, il faut citer. Après une courte discussion de droit, Camille ajoutait:

« .... Si, lorsque nos ancêtres n'étaient pas corrompus; si, lorsque Tacite les proposait aux Romains comme des modèles de vertus, c'est une vérité historique et incontestable que, dans les forêts de la Gaule et de la Germanie, nos pères jouaient au *Trente-et-un* et même au *Biribi*

leur liberté individuelle; si ces hommes qui avaient la servitude en horreur mettaient pourtant dans un cornet le bonnet de la liberté et se faisaient esclaves, tant ils étaient, disent les historiens, *observateurs religieux de leur parole et gens d'honneur*, est-il si étrange que cette passion pour les jeux de hasard se soit perpétuée de nos jours et se soit renouvelée avec fureur, depuis que la déclaration des Droits a proclamé *la liberté de faire tout ce qui ne nuit qu'à soi-même sans nuire à autrui....* etc., etc. »

Brissot fut indigné de cette défense. Camille Desmoulins le sut, et il lui voua une haine qu'on peut bien appeler mortelle; car *Brissot démasqué par Camille* fut un des préludes de ce procès de sang qui plus tard emporta la Gironde.

Telle est à peu près, et jusqu'au moment où j'ai dessein de borner aujourd'hui cette étude, la vie de Camille Desmoulins dans sa période ascendante d'exaltation révolutionnaire. Mais je ne veux pas refaire la biographie que M. Ed. Fleury a si bien faite. J'ai commencé de tracer, comme je le conçois, un portrait de ce démagogue célèbre, et j'y reviens.

Camille Desmoulins n'avait d'ailleurs aucune des qualités ni des aptitudes physiques qui prédisposent au gouvernement des masses, si ce n'est peut-être qu'il était incapable de se gouverner lui-même. Il était d'une santé habituellement chétive; sa physionomie était commune, sa langue bégayait, sa parole était lente à sortir, puis sans frein et déclamatoire quand l'orateur s'échauffait. Le sang-froid manquait à son attitude, la distinction à son geste, la présence d'esprit à sa réplique. Il donna plusieurs fois, soit aux Jacobins, soit à la Convention, le spectacle de la contenance la plus pitoyable devant des accusateurs décidés, et nous verrons plus tard si son maintien fut plus digne et plus courageux devant ses juges. Quoi qu'il en soit, et en dépit de tous ces obstacles que lui opposaient

la nature, la société, l'éducation, Camille Desmoulins est, de tous les hommes qui ont mis la main à la Révolution française, celui qui a peut-être le plus contribué, et parmi les premiers, à la faire sortir de la voie régulière et légale, et il pouvait dire justement à son père, un jour qu'à bout d'expédients, il lui demandait un subside du ton dont on exige le payement d'un impôt :

« ...... O la mauvaise politique que la vôtre de m'avoir » envoyé deux louis à deux louis, avec lesquels je n'ai ja- » mais pu trouver le secret d'avoir des meubles et un do- » micile ! »

M. de Châteaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, dit peut-être la raison pour laquelle Camille Desmoulins n'avait pas trouvé ce secret : « Camille Desmoulins, écrit-il, prêtait à sa muse le langage de ces lieux où il allait marchander ses amours; » — mais continuons :

« .... Et quand je pense que ma fortune a tenu à mon domicile; qu'avec un domicile j'aurais été président, commandant de district, représentant de la commune de Paris, au lieu que je ne suis qu'un écrivain distingué, témoignage vivant qu'*avec des vertus, des talents, l'amour du travail, un caractère et de grands services rendus*, on peut n'arriver à rien. Mais, chose étonnante ! voilà dix ans que je me plains en ces termes, *et il m'a été plus facile de faire une révolution, de bouleverser la France* que d'obtenir de mon père, une fois pour toutes, une cinquantaine de louis, et qu'il donnât les mains à me commencer un établissement. Quel homme vous êtes ! »

J'ai fait une révolution ! Camille Desmoulins disait vrai. Mais ici j'ai l'air de rechercher le succès d'un paradoxe; car il paraît difficile de comprendre comment cet homme d'une trempe si faible, d'une capacité politiquement si bornée, avec une prédestination révolutionnaire si incomplète, a pu être un révolutionnaire si puissant, et

d'un autre côté on se demande comment avec des qualités d'esprit si éminentes, il n'a été qu'un démagogue de la pire espèce. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Camille Desmoulins s'est perverti par tous les efforts qu'il a faits pour échapper à sa destinée. Il s'est abaissé de toute la force qu'il a employée à s'élever. Il disait de lui-même « qu'il était toujours de six mois en avant de la Révolution, » laquelle allait pourtant assez vite. En réalité, il reculait moralement de tout cet élan factice par lequel il s'avançait. Parmi les révolutionnaires qui ont dominé la France après la chute du trône, aucun n'a eu vraiment l'esprit de gouvernement ; Robespierre n'en avait que l'attitude guindée et théâtrale, Danton la pantomime impérieuse et menaçante, Saint-Just la décision aveugle et impitoyable, Barère la faconde paperassière et formaliste. Mais ces dictateurs éphémères de la république, Barère excepté, avaient du moins les qualités de l'emploi, l'audace, l'enveloppe fanatique, la solennité impudente et l'étalage des grands mots. Ils étaient taillés en révolutionnaires et cuirassés pour le combat jusqu'à la mort. Camille Desmoulins, dont Marat disait : *Tête faible, mais bon cœur*, et que tous les révolutionnaires du premier plan traitaient en enfant terrible ; Camille Desmoulins jouait cette honteuse comédie du cynisme au service de l'impuissance, de la passion sans élan et de l'enthousiasme sans conviction. Camille, causeur charmant, plume élégante, érudit subtil, écrivain ingénieux, troquait sa destinée d'esprit délicat pour le rôle de *procureur général de la Lanterne*, comme il s'appelait, et pouvant être un des derniers et des plus fidèles échos d'une société brillante et polie, il se laissait nommer par ce même Marat, le *paillasse de la liberté*. Paillasse ! Oui, Marat disait vrai cette fois. Camille Desmoulins en avait tous les vices convenus, gourmand, fanfaron, cupide, sensuel, vaniteux.

M. Ed. Fleury, dans son curieux livre, a multiplié les

traits dont j'essaye, en les rassemblant, de peindre cette physionomie si étrangement flattée par l'histoire. En se déclassant par ambition et en montant sur un piédestal usurpé, Camille Desmoulins avait laissé transformer en vices odieux et presque en forfaits tous les travers qui se mêlaient, dans sa mobile nature, à des qualités estimables et à de précieux dons de l'intelligence. La politique révolutionnaire, en mettant une torche dans cette main timide, en ceignant du laurier civique cette tête vide et folle (il y eut un décret de la section des Quinze-Vingts qui déclara *qu'il avait bien mérité de la patrie*), et en poussant dans une voie de sang ce sensualiste étourdi et fourvoyé, le voua à l'impudeur et à l'extravagance. Elle mit en lumière les vices d'une nature médiocre et d'un cœur pusillanime, et leur donna la puissance de troubler l'Etat, la seule que Camille Desmoulins pouvait avoir. Il en voulait une autre qu'il n'eut jamais. Il ne fut jamais, quoi qu'il fît, et comme il le disait lui-même de ses fonctions législatives, qu'un *révolutionnaire consultant.* Mais, comme conseiller de la démagogie, comme prédicateur de la borne et du carrefour, comme pamphlétaire aux gages de la vile multitude (« *Mon discours de la Lanterne aux Parisiens* s'est vendu, écrit Camille, le 22 septembre 1789, et l'édition est à peu près épuisée »), comme pourvoyeur de la lanterne et précurseur de l'échafaud terroriste, sa puissance fut grande; car elle eut pour agent un esprit qui, s'étant donné pour mission de renverser toutes les barrières de l'ordre légal, avait commencé par rompre tous ses freins. *Quidlibet audendi !...* Tout oser, la plume à la main ! Tout dire ne pouvant tout faire! Pousser à tous les crimes, quitte à trembler ou à fuir au moment de l'exécution ! « Rire à la mort, » comme disait M. de Lamartine, sauf à pousser des gémissements et à déchirer ses habits quand la mort paraît! Provoquer Goliath, sauf à mettre le genou en terre quand le géant se retourne ! Voilà la puis-

sance de Camille Desmoulins, et on s'étonne qu'elle ait été si grande chez un peuple si brave. Mais relisez le chapitre XXVII de Montaigne. A ces meutes de chiens couards qui s'acharnent aux cadavres, il faut les piqueurs qui les excitent du cor et du fouet à la curée. Camille Desmoulins était un de ces boute-en-train de la curée révolutionnaire. « Qu'il se justifie, disait un jour Malouet, accusant Camille en séance publique de l'Assemblée Constituante; qu'il se justifie, s'il l'ose! » — « *Oui, je l'ose!* » s'écria Camille qui, d'une tribune, assistait à la séance. Grande rumeur dans l'Assemblée. On cherche l'homme qui s'était rendu coupable de cette insolence; les gardes pénètrent dans la tribune d'où l'interruption était partie... Camille Desmoulins s'était sauvé. On arrêta un inconnu qui fut mis en prison et qui y resta quelque temps à sa place. Cette anecdote résume la vie politique de Camille Desmoulins, et elle caractérise à la fois son action et son talent. L'homme qui se vantait d'avoir pillé une boutique d'armurier la veille de la prise de la Bastille : « *J'étais alors un brigand*, disait-il deux ans plus tard, *et je m'en fais gloire;* » — qui le 15 juillet écrivait à son père : « J'étais accouru au premier coup de canon, mais... *la Bastille était déjà prise;* » et qui, le même jour, figurait cependant dans le cortége des vainqueurs à côté de Target, « l'épée nue à la main ; » cet homme qui s'enfuyait toujours aux premières menaces de la justice, qui s'était rétracté devant M. de Crillon, qui avait fui le procès de M. de Talon, qui s'était caché après l'émeute du Champ de Mars, qui refusait le duel de Naudet, qui accordait une réparation, la plume à la main, à Sanson le bourreau, qui se cachait dans la matinée du 10 août ; l'homme qu'on avait surnommé Janot Desmoulins, et qu'une caricature célèbre représentait se sauvant à toutes jambes, sa fameuse lanterne entre les bras ; la devise de cette intrépide révolutionnaire est trouvée, elle lui restera : *Oui, je l'ose.*

Mais laissez-le faire. Camille Desmoulins a du courage à sa manière, le courage qui ne compromet pas et qui s'escompte en louanges flatteuses, en renommée facile, et, qui mieux est, en beaux écus. « Je n'ai retiré que 12 louis de ma *Lanterne*, » écrit-il quelque part. — « Jugez du succès de mon journal (*les Révolutions de France et de Brabant*), dit il ailleurs ; mon libraire m'en promet quatre mille écus. » Et ailleurs : « Il y a trois jours, étant dans » le vestibule des états-généraux, et quelqu'un m'ayant » nommé, je vis tout le monde, et notamment les députés » des trois ordres, *me regarder avec cette curiosité qui* » *flatte mon amour-propre!...* » Oui, voilà le courage de Camille Desmoulins, c'est celui qui soutient l'acteur sous le feu de la rampe et devant le trou du souffleur. C'est ainsi qu'il est courageux contre son père, contre son roi, contre son Dieu.... A son père qui lui refuse de l'argent, nous avons vu précédemment de quel style il écrit. Revenons sur ce point qui est caractéristique : « En vérité, dit-il à ce brave homme, obscur lieutenant au bailliage de Guise, plein de sens, de probité et de mesure, et que nous reverrons plus tard, dans une circonstance décisive :

« En vérité, vous êtes à mon égard d'une injustice extrême... vous m'avez éternellement calomnié. Vous m'avez appelé éternellement un prodigue, un dissipateur.... Vous n'avez pas voulu qu'à Paris j'eusse un autre gîte qu'une hôtellerie, et voilà que j'ai trente ans!... Je vous ai dit que je ne voulais plus entendre parler de Guise : *votre nullité dans ce pays*, et à plus forte raison la mienne, m'en ont détaché.... Vous m'avez toujours dit que j'avais d'autres frères! Oui, *mais il y a cette différence que la nature m'avait donné des ailes, et que mes frères ne pouvaient sentir comme moi la chaîne des besoins* qui me retenaient à la terre!... »

O puissance de la fraternité républicaine!...

Mais poursuivons. Louis XVI, échappé des Tuileries,

gagnait la frontière. « *Nous mourrons tous avec toi!* » s'était écrié Camille en se jetant dans les bras de Robespierre, au moment où la nouvelle s'était répandue. Louis XVI ramené de Varennes, Camille Desmoulins court à la barrière pour assister, comme le dit M. Ed. Fleury, à ce martyre de la royauté.... « L'on ne s'en-» nuyait pas d'attendre, écrit Camille; on s'étonnait d'a-» voir été si longtemps dupe de ce *rustre couronné*, dont les » piéges avaient été aussi grossiers que la personne... »

Une autre fois, le roi souffrant d'un rhume et des bulletins de sa santé ayant été lus dans l'Assemblée Nationale :

« ..... Je m'étonne, écrivait Camille, que les médecins n'apportent pas en cérémonie l'urinal et la chaise percée du prince sous le nez du président et de l'Assemblée, et que celle-ci ne crée pas exprès un patriarche des Gaules pour faire la proclamation de la qualité des selles du Grand Lama.... Quel est le plus vil adulateur du Sénat dans la cuisine de Tibère, ou du Sénat *dans la garde-robe de Louis XVI?...* »

A ces lâches outrages contre la royauté expirante, Camille Desmoulins en ajoute dont la hardiesse du moins n'est pas contestable, contre le Dieu qui les permet aujourd'hui, qui les punira demain :

« Oui, il y a un Dieu.... Nous le voyons bien en jetant les yeux sur l'univers; mais nous le voyons comme ces enfants infortunés *qui, ayant été exposés par leurs parents, voient qu'ils ont un père....* Ce père, c'est en vain qu'ils l'appellent, il ne se montre point.... »

Pour donner une idée de l'acharnement que le jeune écrivain déploie dans cette guerre infatigable contre les pouvoirs qui tombent, contre les nobles qu'on persécute, contre les prêtres qu'on proscrit, contre les palais qu'on démolit, contre les institutions sociales non moins ébranlées sur leur base; pour montrer à l'œuvre ce héros de la destruction et du pillage, ce pamphlétaire-brigand,

comme il se nomme lui-même, ce lettré qui vous attend, l'escopette au poing, partout où la persécution vous réduit à chercher un refuge ou un exil ; pour juger en une seule fois les opinions, les sentiments, les idées, les conceptions qui forment son bagage dans cette campagne d'extermination contre la vieille société mourante, voici une page, justement stigmatisée par M. Ed. Fleury, et qui par malheur est aussi vivement écrite qu'elle est criminelle. C'est l'histoire du savetier de Messine ; « ce savetier, dit Camille Desmoulins, dont je m'étonne toujours qu'il y ait si peu d'imitateurs.... »

« ..... Ce savetier était un patriote qui mérita mieux qu'Aristide le surnom de Juste. Dévoré du zèle du bien public, il ne put souffrir de voir les Meaupeou, les Terrai, les Saint-Florentin de son temps, et cette multitude de fripons et *de scélérats des deux premiers Ordres*, demeurer impunis et mourir dans leur lit de la mort des justes. Il pérora tant sur sa sellette, qu'il enflamma *ses ouvriers* du même zèle de la justice. Les voilà se distribuant les rôles. L'un fut le rapporteur, l'autre fit les fonctions du procureur général, et le savetier était le président. Sa boutique fut bientôt la Tournelle de l'univers la plus formidable aux scélérats. Ils décrétaient, informaient, récolaient, confrontaient, jugeaient, et, bien plus, exécutaient. M. le président sortait sur la brune avec une arquebuse à vent ; il attendait son homme et ne le manqua jamais. On n'entendait parler dans la Sicile que de fripons fusillés par une main invisible, *et on commençait à croire à la Providence.* Cet homme, d'un grand caractère, fut pris un soir sur le fait, purgeant la terre de brigands, à l'exemple de Thésée et d'Hercule. L'inventaire de son greffe et la production de toutes ses instructions criminelles qui justifiaient que le procès avait été fait et parfait à chacun des accusés, et qu'il ne manquait au bien-jugé *que les formes*, ne purent le sauver du dernier supplice. Il périt sur l'échafaud, *ho-*

noré des regrets et de l'admiration de tout le peuple, et digne d'un meilleur sort. »

Vienne maintenant le pillage et le massacre des *scélérats des deux Ordres;* Camille Desmoulins est prêt.... il est toujours de garde, dans les grands dangers publics, auprès de son écritoire, toujours prêt la plume à la main. S'il se montre dans l'action, c'est quand le risque est moindre que le profit. Mais vienne la persécution des prêtres : « Je défie, dit-il bravement, qu'on me montre dans la société rien *de plus méprisable que ce qu'on appelle un abbé!...* Y a-t-il rien de plus vil que le métier de religion, le métier de continence?... *La castration spirituelle* de l'abbé M.... l'a-t-elle empêché, l'année dernière, comme tout le monde le sait, de *violer physiquement une femme?* » Vienne le sac populaire de l'hôtel de Castries, Camille écrit au bas de la vignette qui reproduit cette scène de dévastation : « *Moyen expéditif du peuple français pour démeubler un aristocrate.* » Viennent les massacres de septembre, Camille a le courage d'être le secrétaire général de Danton..... Vienne la guerre étrangère, Camille n'est pas moins courageux contre les ennemis de la France que contre les vieillards prisonniers aux Carmes. Il vient de se marier, il est dans la lune de miel. Mais la France est menacée. L'héroïque mari de Lucile saisit la plume, et voilà les mesures qu'il propose :

« 1° Tout soldat autrichien, piémontais ou autre, qui sera pris les armes à la main, pendu sur l'heure comme brigand, ou fusillé comme bête féroce.

» 2° Tout soldat ennemi qui, honteux de servir dans un camp de Tartares et au milieu d'une horde de brigands, viendra rendre ses armes à des hommes ses frères contre les loups d'Autriche, recevra une portion de terre; le peuple français affecte une partie des biens du clergé jusqu'à concurrence de 100 millions pour récompenser les honnêtes déserteurs de leur probité.

» 3° Tout déserteur ennemi qui apportera la tête d'un capitaine recevra quatre fois autant que le délégué payait dans l'ancien régime à celui qui apportait une tête de loup. L'Assemblée nationale charge son comité de liquidation de lui proposer incessamment le tarif du prix de toutes têtes, depuis celle de simple lieutenant jusqu'à celle de feld-maréchal et du tyran. »

En est-ce assez? Hélas! après avoir emprunté tant de citations au livre de M. Ed. Fleury, je suis effrayé d'une chose, non pas de ce que j'y ai pris, mais de ce que j'y laisse. Pourtant je m'arrête; le trône est tombé, Louis XVI est prisonnier au Temple, le sang des égorgements démocratiques inonde les rues de Paris, nous sommes en république, Camille Desmoulins doit être content! Mais, patience! Nous avons pu apprécier aujourd'hui Camille Desmoulins comme pamphlétaire « du mouvement; » nous aurons à le juger prochainement comme pamphlétaire de la réaction.

II

(24 novembre 1850.)

M. Ed. Fleury, qui m'a fourni une partie des matériaux avec lesquels j'ai essayé de refaire le portrait de Camille Desmoulins, m'écrit aujourd'hui, en faveur de son héros, une lettre touchante d'où je veux extraire quelques lignes pour mes lecteurs. On verra pourquoi.

« ... Dans votre appréciation de la figure révolutionnaire de Camille Desmoulins, m'écrit M. Fleury, il est des aperçus que j'avais à peine entrevus... Vous avez complété mon travail. Peut-être votre portrait est-il plus vrai

que le mien. Cependant, Monsieur, je vous demande grâce pour cet homme que la jeunesse, le désir d'arriver trop tôt, beaucoup de jalousie, l'isolement, la manie de l'époque, ont perdu (égaré rendrait mieux ma pensée). Au dernier moment, ce malheureux s'est retrouvé. S'il n'a pas rendu de services à la société, c'est qu'il venait trop tôt; mais encore a-t-il été un précurseur, mais encore a-t-il eu de bonnes paroles de pardon, quand le mot *pardon* était rayé de la langue révolutionnaire! Si la société, si ses organes ne peuvent et ne savent oublier; s'ils flétrissent à jamais les coupables de la politique, quel est celui de ces coupables qui osera jamais venir à résipiscence? etc., etc. »

Il est arrivé à M. Ed. Fleury ce qui arrive souvent aux avocats qui ont à défendre de grands coupables, dans des procès longs et compliqués; à force de le voir et de l'entendre, un avocat finit par s'intéresser d'abord au criminel, puis à ne plus croire au crime. Le cœur humain est ainsi fait : on passe, sans s'en apercevoir, de la pitié pour la personne à la conviction de son innocence.

M. Ed. Fleury parle ici de Camille Desmoulins, et j'en fais honneur à sa sensibilité, en avocat attendri. J'en veux parler encore aujourd'hui en juge. J'avais promis qu'après avoir apprécié Camille Desmoulins comme pamphlétaire du mouvement démagogique jusqu'au 10 août, j'arriverais à le juger comme pamphlétaire de la réaction à partir de la publication du *Vieux Cordelier*. La lettre de M. Ed. Fleury m'oblige à m'arrêter un instant entre ces deux extrêmes, d'autant plus qu'entre ces deux limites, le 10 août et le *Vieux Cordelier*, il y a l'année 1793 tout entière, c'est-à-dire l'année classique de la Terreur. Jusqu'au 10 août, Camille monte avec ses complices à l'assaut de l'ancien régime. Depuis le 10 août, il est dans le cœur de la place; ses amis sont vainqueurs. C'est donc une curieuse étude, la plus curieuse de toutes peut-être, que celle de cette se-

conde époque de la vie de Camille Desmoulins. Je remercie M. Ed. Fleury de m'y ramener par sa plaidoirie. Avant la chute du trône, Camille avait peut-être l'excuse de l'entraînement, il combattait. A l'époque où paraît le *Vieux Cordelier*, il a l'excuse du repentir; il est tout près d'être vaincu. Mais entre ces deux termes, quelle est l'excuse de *l'intéressant jeune homme?* Nous allons le voir. Il est le secrétaire, l'ami, le commensal, le complaisant, le confident des plus terribles parmi les dominateurs du moment. Ce rôle vaut bien la peine qu'on l'y montre à l'œuvre. Oui, pitié pour le malheureux que l'exaltation de la lutte entraîne (j'ai fait voir, dans mon premier travail, combien, chez Camille Desmoulins, cette exaltation était factice!); mais enfin, pitié! — Pitié encore pour le coupable qui se repent! mais après l'exaltation et avant le repentir, s'il y a un moment qui appartienne à la cruauté froide, réfléchie, sans élan, sans pudeur, ah! laissez-moi m'y arrêter pour donner à la conscience publique ce qu'elle réclame, à la vérité ce qu'elle commande, et gardons, croyez-moi, un peu de pitié pour les victimes!

Ma plume, que M. Ed. Fleury le sache bien, n'est pas plus impitoyable que la sienne; mon cœur encore moins. Mais savez-vous? quand des hommes que leur vocation destinait à remplir une chaire d'humanités dans un collége, à jouer un rôle aimable dans un salon, ou à figurer dans une académie de beaux esprits, quand ces hommes deviennent les agitateurs et plus tard les dominateurs de leur pays; quand ils osent briguer, dans leur prose farcie de latin, le gouvernement d'un grand peuple; quand ils ont l'impudence de dire, comme Camille Desmoulins : « Il m'a été plus facile de faire une révolution et de bouleverser la France que d'arracher 50 louis à mon vieux père! » je dis que ces hommes n'ont pas trop payé de leur repentir et même de leur vie une si insolente surprise de leur destinée; et quand l'histoire complaisante met un masque de

vertu et de générosité sur ces visages, je dis que c'est le droit de la critique de faire tomber le masque et de montrer à nu la figure.

Il est de faux dévots, ainsi que de faux braves ;

il est encore plus de faux patriotes. Ce que je poursuis dans Camille Desmoulins, c'est la fausseté de l'empreinte dont il a été marqué par la révolution française. C'est le combat de son ambition avec sa destinée. C'est le déclassement insensé des aptitudes dont il a été le type éclatant et la victime non innocente. Parmi les parvenus de la démagogie terroriste, il n'en est pas, en effet, qui me cause plus d'humiliation et de colère, parce qu'il n'en est pas où la nature de l'homme ait moins fait, où les mauvais instincts qu'enveniment les révolutions aient fait davantage. Mon sens se révolte contre ce pédant qui tranche de l'homme d'État, contre ce loustic devenu un des organes de l'opinion, contre ce Figaro qui joue avec le *rasoir national* (c'est ainsi que le père Duchesne appelait la guillotine); ma conscience s'indigne contre ce *paillasse* (c'est le mot de Marat), devenu tribun ; contre ce *polisson* (c'est le mot de M. Michelet), drapé en législateur ; contre ce *fifre* improvisé de la révolution (c'est le mot juste et spirituel de M. Sainte-Beuve), fifre aujourd'hui, mais qui demain culbutera son tambour-major ou son général. Camille Desmoulins, c'est par là qu'on le justifie, et c'est par là, à mon sens, que la démagogie s'accuse, Camille n'était qu'un grand enfant, et il a été une des puissances d'opinion et un des organes redoutables de la génération révolutionnaire. Il a été, à un jour donné, un de ses représentants légaux, un de ses conseillers écoutés, un de ses serviteurs actifs, de ceux dont M. Georges Duval disait : (1) « Ils

(1) *Souvenirs de la Terreur* de 1788 à 1793 (1841).

sont *horriblement occupés.* » Le pauvre Camille, comme l'appelait Babeuf, avait été élu député de Paris après Billault-Varennes et avant Marat. Homme ou enfant, jeu ou calcul, crime ou faiblesse, conviction ou badinage, gamin ou bandit, notre époque est intéressée à bien connaître ces *polissons de génie* qui font les révolutions. Cette étude, après la vérité, n'a pas d'autre but.

Pendant les quinze mois qui s'écoulent du 10 août 1792 au 31 octobre 1793, depuis la chute du trône jusqu'à l'exécution des Girondins, trois grandes épreuves étaient réservées à Camille : les massacres de septembre, le procès du roi, celui de la Gironde. Nous allons le suivre dans chacune de ces rencontres de sa destinée révolutionnaire.

Après le 10 août, Camille Desmoulins se recueille. Il en avait besoin. Le canon des Tuileries, qu'on pouvait dire bourré de ses pamphlets, il l'avait pourtant entendu à distance. « Camille, écrit M. Ed. Fleury, ne se mêlera » que de loin aux groupes des assiégeants, et il n'affron- » tera pas l'héroïque colère des défenseurs du château. » (Page 35.) « Camille se coucha, » écrit sa femme dans son journal, à la date du 12 décembre, où elle raconte avec des détails fort curieux cette nuit du 10 août. Quoi qu'il en soit, le canon des Tuileries avait ébranlé ses nerfs. Camille a besoin de se reposer un instant. Il se recueille, il prophétise. « Je crois la liberté affermie, écrit-il à son père (qui n'en croit rien) ; il nous reste à rendre la France heureuse autant que libre. *C'est à quoi je vais consacrer mes veilles.* » En conséquence, Camille Desmoulins s'établit place Vendôme, à la chancellerie. « Me voilà logé, ajoute-t-il, au palais des Meaupeou et des Lamoignon ! Malgré toutes vos prophéties que je ne ferais jamais rien, je me vois élevé à ce qui était le dernier échelon de l'élévation d'un homme de notre robe... Nous sommes entrés ici, comme vous le voyez, par la brèche du château des Tuileries, et *je ne vois guère que les hulans*

et les Tyroliens qui puissent nous chasser de la place Vendôme !... »

Comprenez-vous? L'émeute l'a mis à la chancellerie. Il faudra pour le moins une coalition pour le déloger. Camille Desmoulins prend héroïquement possession de son nouveau poste, en véritable patriote, et qui n'a pas fait (je parle ici son langage) cette révolution pour le roi de Prusse.....

Mais ce n'est pas tout d'être bien logé. La commensalité de Danton a ses exigences.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

mais elle impose des sacrifices, et l'on n'est pas secrétaire général du ministre de la justice pour si peu. C'est d'abord Fouquier-Tinville qui écrit à « son cher parent » pour lui demander un petit emploi :

« 20 août 1792.

» Jusqu'à la journée à jamais mémorable du 10 de ce mois, mon cher parent, la qualité de patriote a été non-seulement un titre d'exclusion à toute place, mais même un motif de persécution : vous en fournissez vous-même l'exemple. Le temps est enfin arrivé, il faut l'espérer aussi, où le patriotisme vrai doit triompher, etc., etc. Mon patriotisme vous est connu ainsi que ma capacité, *surtout pour les matières contentieuses.* Je me flatte que vous voudrez bien intercéder pour moi auprès du ministre de la justice, pour me procurer une place soit dans ses bureaux, *soit partout ailleurs.* Vous savez que je suis père d'une nombreuse famille et peu fortuné. Mon fils aîné, âgé de seize ans, qui a volé aux frontières, m'a coûté et me coûte beaucoup, etc. , etc.

» Je suis très-parfaitement, mon cher parent, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» FOUQUIER, *homme de loi.*

» Rue Saint-Honoré, n° 356, vis-à-vis l'Assomption. »

Une place, soit dans les bureaux, *soit ailleurs!* Honnête Fouquier! tout lui sera bon. Et pourquoi « le cher parent » n'a-t-il pas pris au mot un solliciteur si commode? Fouquier-Tinville est prêt pour tout faire, huissier ou bourreau. Mais Camille Desmoulins, qui a la main heureuse, le fait nommer, quelques mois plus tard, accusateur public près le tribunal révolutionnaire... Camille avait bien alors ses raisons pour cela. Mais il ne regardait qu'au présent. S'il avait pu prévoir l'avenir!

La part que Camille Desmoulins prit aux massacres de septembre comme conseiller et comme commensal de Danton (car, s'il faut en croire M. Georges Duval (1), c'est du milieu d'un banquet que l'invisible ordonnateur de cette tuerie démocratique présida en quelque sorte à l'exécution de son œuvre); cette participation de Camille au massacre des prisons a été contestée. Elle n'est pas douteuse. Il n'était pas nécessaire d'être aux gages de Panis, ou enrôlé dans la bande de Maillard, pour avoir une part dans la responsabilité morale des assassinats de septembre. Il suffisait de dîner, le 2 septembre, avec Danton. Il suffisait de répondre à Prudhomme : « On ne confondra pas les innocents avec les coupables (2). » Il suffisait d'envoyer un sauf-conduit à l'abbé Berardier, détenu à la Force, de la part de son ancien élève Camille Desmoulins, « à qui cette bonne action, dit M. Ed. Fleury, doit être comptée. » — Je le veux bien, à une condition pourtant : c'est que cette bonne action comptera aussi comme une preuve que l'élève de l'abbé Berardier savait tout, et qu'il était complice, puisqu'il était confident du principal criminel. Mais, je le demande, pour être absous, aux yeux de l'histoire, de cette épouvantable complicité, suffisait-il de sauver son professeur de rhétorique?

(1) *Souvenirs de la Terreur*, tome II, page 250.

(2) Prudhomme, *Histoire des révolutions de Paris*, tome III, page 235.

Tel est le premier acte politique de Camille Desmoulins après le 10 août : un mélange de bassesse, de férocité et d'hypocrisie. Le crime de septembre était hardi de la part de ceux qui, comme Danton, l'avaient conçu, commandé, et qui l'avouaient (1). Mais ce crime, de toute manière abominable, était de plus lâche de la part de ceux qui n'avaient eu que la peine de lécher cette main sanglante. Ce rôle avait été celui de Camille.

Cependant l'approche du procès du roi commençait à apitoyer les esprits. Camille Desmoulins, devenu député de Paris, était allé siéger sur la crête de la Montagne, et déjà il avait escompté, dans le nouveau journal qu'il avait fondé, *la Suite des Révolutions de France et de Brabant*, les profits du sacrifice qui se préparait. « La plus belle victime que l'on puisse sacrifier à Jupiter, et la plus agréable, écrivait-il, c'est un roi. » Cette citation de Sénèque le tragique était l'épigraphe de son journal. C'était préjuger à la fois le procès, la condamnation, sa conviction et son vote. Mais qu'importe? Il était journaliste avant d'être législateur, pamphlétaire avant d'être juge. Comme législateur, Camille était de cette race d'interrupteurs-démagogues, le fléau et la honte des assemblées françaises depuis soixante ans, race incorrigible et immortelle. Camille Desmoulins ne parlait pas, et pour cause : il criait. J'ai eu la curiosité de relever dans le *Moniteur* toutes les manifestations qu'il a pu donner de son talent comme orateur pendant une période de dix-huit mois. Je n'y ai guère trouvé, à son compte, que des phrases telles que celles-ci, ayant toutes ce cachet de vanité puérile ou de personnalité ridicule : ... *Permettez que je vous éclaire! — Je demande à dire des choses neuves! — Si le décret passe, la France est perdue! — Je demande à sau-*

(1) On verra un jour, dans des Mémoires destinés, je crois, à produire une sérieuse impression, de quel ton le ministre de la justice Danton faisait cet aveu.

ver la patrie! etc. , etc. Le *Moniteur* ajoute parfois des réflexions où je soupçonne fort la malice du logographe d'avoir voulu s'égayer aux dépens du malencontreux interrupteur : *Camille Desmoulins s'agite autour de la tribune*, écrit le rédacteur, *en demandant*, *en prenant et perdant aussitôt la parole* (1).

Une autre fois, c'était le 8 mai 1793, on discutait sur une levée d'hommes et sur une réquisition d'armes :

«...... Nous ne pouvons pas, dit Camille Desmoulins, nous partager comme les Romains les terres des vaincus, mais toujours faut-il que le soldat de la patrie vive de la défense de la patrie. On vous a parlé de deux classes de citoyens, des *Messieurs* et des *sans-culottes; prenez la bourse des premiers et armez les autres*. Employez contre les rebelles l'argent des riches, le courage des pauvres... »

Quelques mois plus tard un orateur, plus avancé que Camille, disait, dans une occasion semblable, à la tribune des Jacobins :

« .... Des armes! *c'est dans la bourse des aristocrates que nous en trouverons pour les immoler jusqu'au dernier.* Si le pain manque, nous les tuerons, nous les salerons, *et nous les mangerons*. Citoyens, à Saint-Domingue (l'orateur avait été secrétaire du mulâtre Rigaud), un noir, chef de bande, qu'on avait surnommé *viande à blanc*, assurait que rien n'était plus délicat que la chair humaine. A son exemple, j'en ai usé, *et j'ai trouvé qu'il avait raison.* Ces noirs, que l'on dit si peu civilisés, nous donnent là une leçon de civilisation. Au besoin, sachons les imiter. Mourir de faim, *au milieu de l'abondance des champs de bataille*, c'est absurde!...

» — Citoyen, répondit Camille, bien inspiré cette fois, ce que tu dis là n'est pas très-fraternel. Le pain manque, c'est vrai, mais je demande que la proposition soit ajour-

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, p. 766.

née jusqu'au moment où la disette ne nous laissera plus l'option entre des croûtes de pâté et la chair des aristocrates... »

Voilà, quand Camille Desmoulins se hasarde à parler, quelques échantillons de son talent. Mais plus ordinairement il se tait, et on comprend bien que le boucher Legendre lui dise un jour : « .... Parce que vous savez le latin (et que la séance est finie), vous me répondez maintenant. C'est dans la Convention qu'il faudrait parler; mais vous n'y ouvrez la bouche, une fois en six semaines, que pour nous dire des impertinences et nous appeler des ignorants. Qu'est-ce que vous faites ici, f*** paresseux ?— Mais, mon cher Legendre, tout le monde n'a pas tes poumons. — Si vous n'avez pas de poumons, il fallait le dire au peuple, qui aurait donné vos 18 fr. à un homme qui en eût (1)... »

Tel est Camille Desmoulins comme législateur : violent et impuissant. Toutefois, pendant le procès du roi, Camille gagne bien son argent. Comme juge de Louis XVI, il dépasse toutes les bornes de l'impudeur et de la perversité. Devant ce grand martyr que Barère lui-même traite avec respect, Camille Desmoulins n'a que des cris de rage, des gestes forcenés, des exclamations de haine impatiente et furieuse. Les formes que la Convention s'est imposées pour imiter du moins la justice en l'outrageant, Camille Desmoulins les flétrit comme une indigne entrave. Un jour, le 26 décembre, après avoir entendu les défenseurs du roi et le roi lui-même, la majorité ferme les débats. Quelqu'un propose un ajournement à trois jours de la discussion sur le procès. A ce mot d'ajournement, la Montagne descend tout entière, comme une avalanche, de son sommet tout plein de tempêtes, et une émeute horrible éclate au milieu de l'Assemblée.

(1) *Réponse de Camille Desmoulins au général Dillon.* Paris, 1793.

« .... Soixante à quatre-vingts membres d'une des extrémités (la gauche), dit le *Moniteur*, se lèvent simultanément et se précipitent au milieu de la salle, au bruit des applaudissements des tribunes. Ils s'avancent vers le bureau... Duhem, Billaud, Camille Desmoulins, Julien sont à leur tête... Duhem monte jusqu'au fauteuil du président et l'apostrophe avec des gestes violents. « La majorité est séduite, s'écrient quelques-uns ; mais nous voulons qu'on ne délibère que par appel nominal. » Ils restent pendant plus d'un quart d'heure tumultueusement attroupés auprès du bureau, pour signer la demande de l'appel nominal. La grande majorité de l'Assemblée reste calme. Enfin, les signataires se dispersent et reprennent leurs places... »

J'ai cité cet extrait du *Moniteur* (1) pour ceux qui croient, en l'an de grâce 1850, qu'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil. Mais revenons à Camille Desmoulins. Lui qui a tué, autant qu'il était en lui, le roi avant le procès, et à qui la décence la plus vulgaire commandait du moins cette sorte de pitié froide du bourreau devant sa victime, on dirait qu'il regrette que l'Assemblée constituante ait aboli la torture. Il la rétablit pour Louis XVI. Il est le *tourmenteur* de ce honteux procès ; sa passion éclate dans les motions les plus extravagantes. J'en ai déjà cité une, celle de l'écriteau infamant à attacher sur la poitrine et le dos du roi. Dans son délire, il va jusqu'à insulter les juges eux-mêmes, et il se fait censurer pour avoir osé dire, au moment où deux cent quatre-vingts députés venaient de voter l'appel au peuple : « Comme le » roi de Pologne avait été acheté par la Russie, il n'est » pas étonnant que beaucoup d'entre nous, qui ne sont » pas encore rois, *se soient vendus !....* »

Vendus ! Nous aurions bien le droit de faire ici, à notre tour, à Camille Desmoulins un procès que d'autres lui ont

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, p. 831, 832.

fait, et de nous demander si l'homme que nous avons montré l'autre jour avide d'argent jusqu'au ridicule, si cet homme, à un moment donné, n'avait pas vendu sa plume par convoitise, comme il avait livré son âme par ambition? Le marquis de Bouillé raconte que Camille Desmoulins « avait été acheté par la cour. » Mais alors, la cour, il faut l'avouer, avait fait là un mauvais marché. De son côté, M. Granier de Cassagnac conclut, de quelques lignes adressées par Camille à ses abonnés, dans un moment où il fut obligé de se cacher, qu'il fait parade de sa vénalité... « Malgré les florins de la Prusse, les guinées de l'Angleterre et les ducats de la Hollande, je courais, dit-il, aussi rapidement que Louis XVI à l'insolvabilité et à l'inéligibilité (1). » Mais je crois que M. Granier de Cassagnac se trompe en ce point, et que Camille voulait justement prouver le contraire, comme s'il eût dit: « J'ai tant reçu d'argent de l'étranger, et je suis si vendu que je suis ruiné!... »

Quoi qu'il en soit, ce reproche de vénalité jeté par Camille Desmoulins à ses collègues excita une indignation générale, et jusque sur les bancs de la Montagne. Il fut censuré. Quand vint le moment du vote sur la peine à infliger au roi, Camille ne manqua pas cette occasion de jeter un dernier outrage au condamné, une dernière injure au tribunal: « .... On a dit: Un roi mort, ce n'est pas un » homme de moins. Je vote pour la mort, *trop tard peut-* » *être pour l'honneur de l'Assemblée nationale...* » L'Assemblée murmurait encore; mais les applaudissements des tribunes dominèrent le bruit, et Camille regagna sa place au milieu des marques de sensibilité des tricoteuses.

Il y a, dans l'histoire de Camille Desmoulins, un beau spectacle en regard de cette scène hideuse. Il y a un homme, au fond d'une province, habitant d'une petite

(1) *Histoire des causes de la Révolution française*, t. IV, p. 404.

ville, qui proteste simplement et courageusement contre ces fureurs. La Révolution l'a destitué, dépouillé et ruiné. Il lui pardonnerait si elle n'avait, en l'abaissant lui-même, élevé son fils, ce fils qu'il aime pourtant, mais en homme de cœur et de bon sens. Cet homme est le père de Camille. La correspondance du père de Camille Desmoulins avec son fils, après ces émotions de honte et d'horreur, est une de ces lectures dont M. Sainte-Beuve a si bien dit, il y a peu de jours : « O le style des honnêtes gens ! ô les » écrivains polis, modérés et purs ! ô Nicole ! ô Vauve- » nargues ! » Mais cette fois, pour trouver le contre-poison à ce fiel que répandent la plume et la langue de Camille Desmoulins, la correspondance de son père me suffit.

Camille Desmoulins, quand on pénètre plus avant dans sa vie, paraît bien coupable. Non-seulement tous ses instincts naturels, son âme pusillanime, son caractère sans vigueur, sa légèreté insoucieuse, sa sensualité puérile, sa destinée évidemment et exclusivement littéraire, tout lui interdisait les abords sérieux et formidables de la carrière politique ; mais tous les liens du cœur, que, sur ce point peut-être, il avait affectueux sans l'avoir, comme je le prouverai, délicatement bon, tous ces liens qui le rattachaient à la famille l'auraient en même temps retenu sur la pente où il glissait, s'il n'eût été emporté par une ambition injustifiable et une vanité qu'il est bien permis, quand on parle du confident de Danton, d'appeler féroce. Ses deux frères, pendant que, sans y monter, il poussait la populace à l'assaut des Tuileries, servaient dans l'armée active ; plus tard ils mouraient, l'un au siége de Maëstricht, l'autre mutilé par les insurgés de la Vendée. Sa mère était une sainte ; sa femme était un ange ; son père était un sage.

Quand Camille, nous l'avons vu, dans l'ivresse de sa joie frivole, apprend à son père qu'il vient de s'établir au ministère de la justice :

« ... Je serais bien délicieusement affecté, mon fils, de

votre position, répond M. Desmoulins, si vous ne la deviez pas à une crise que je ne vois pas encore finie et dont je redoute toujours les suites.

» ... Dans l'agitation où sont toutes les choses autour de nous, je préférerais peut-être vous voir le premier de nos concitoyens dans notre ville natale, plutôt qu'à la tête du ministère d'un grand empire déjà bien miné, bien déchiré, bien dégradé, et qui, bien loin d'être régénéré, sera peut-être d'un moment à l'autre ou démembré ou détruit.

» Quoi qu'il en soit, mon fils, puisque vous voilà en second au gouvernail remis à M. Dan on, votre ami, *pour la partie de la justice*, distinguez-vous y par les grandes qualités qui sont propres à cette administration; dépouillez-vous de cet esprit de parti qui vous y a peut-être élevé, mais qui pourrait ne pas vous y maintenir... Faites revenir vos ennemis en vous montrant juste avec eux et facile à oublier leurs torts: faites-vous le plus d'amis que vous pourrez parmi les gens de bien et consultez toujours le mérite et le talent dans vos choix, etc., etc... »

La justice! l'oubli des injures! le choix judicieux et impartial! Le père de Camille Desmoulins est bien peu de son temps et de son pays. Mais que de noblesse, si ce n'est d'à-propos, dans ce contraste! Que de tristesse dans ces félicitations! que d'amertume et de courage dans ces conseils! Achevons le portrait de cet honnête homme et respirons du moins en le traçant.

Quelque temps avant cette époque, vers la fin de 1790, Camille Desmoulins, qui avait obtenu le consentement de M. Duplessis au mariage de sa fille Lucile, sollicite à son tour celui de son père. Il écrit à Guise. M. Desmoulins ne répond pas. Camille insiste; il fait sonner la dot de sa future, cent douze mille livres! la vaisselle d'argent! et les *espérances!* et le reste!... Une lettre, deux lettres, trois lettres... Le père Desmoulins ne bouge pas.

« Mon père, écrit à la fin Camille, mon père, c'est la

troisième lettre que je vous écris pour vous demander le consentement à mon mariage avec une femme toute céleste, et vous avez laissé partir trois fois la poste sans m'envoyer votre acceptation ! Je ne m'attendais pas que les obstacles à mon mariage viendraient de vous. *Vous auriez dû prendre la poste* et être venu me l'apporter vous-même. *Vous connaissez la vivacité de mon caractère…* »

Cette fois M. Desmoulins est bien obligé de céder. Mais comment cède-t-il ? Du style dont on refuse. Il envoie son consentement dans une lettre laconique et glacée. M. Ed. Fleury cherche le mot de cette énigme. Il est facile à trouver. L'honnête lieutenant au bailliage de Guise connaissait son fils ; il voyait l'abîme que creusait sa folie ; et il éprouvait, avant qu'elle fût sa bru, une paternelle et sublime pitié pour la victime.

Dans le procès du roi, cet héroïsme du père ne se dément pas. Mais il suffit de citer :

« … Je serais inconsolable, mon fils, de trouver votre nom dans la liste de ceux qui voteront pour la mort de Louis XVI…

» Vous avez un moyen juste et vrai de vous épargner cette tâche, c'est de vous récuser vous-même, parce que vous êtes effectivement récusable, non-seulement aux yeux de Louis XVI, mais aux yeux de quiconque a les premiers principes de la justice. Vous avez dit votre avis comme journaliste avant le jugement. Entraîné soit par votre propre opinion, soit par une prévention étrangère, vous avez dénoncé Louis XVI dans un grand nombre de vos écrits qui n'ont peut-être eu que trop d'influence, et vous l'avez traité en ennemi. Par cette double raison, soit d'avoir été son dénonciateur, soit d'avoir par anticipation proclamé votre avis, relativement à Louis XVI, vous ne pouvez demeurer un de ses juges, sans blesser l'impartialité qui doit neutraliser quiconque est appelé à juger un autre homme capitalement… »

Nous avons vu comment Camille Desmoulins avait répondu à cette touchante et sévère consultation. Un mois plus tard, M. Desmoulins insiste :

« ... Mon fils, vous pouvez encore vous immortaliser ; mais vous n'avez plus qu'un moment ; c'est l'avis d'un père qui vous aime. Voici à peu près ce qu'en votre place je dirais : « Je suis républicain et par le cœur et par les actions ; j'ai fait mes preuves. J'ai été un des premiers et des plus ardents dénonciateurs ou accusateurs de Louis XVI, par cela même je me récuse. Je le dois à l'austérité de mes principes ; je le dois à la dignité de la Convention ; je le dois à la justice ; je le dois à la république, à Louis XVI, à moi-même... »

» .... Entre nous deux ceci, afin que tout le mérite en reste à vous seul.

» Je suis votre meilleur ami. »

On sait le vote de Camille. Son vieux père n'eut pas d'autre réponse.

Après le procès de Louis XVI, la destruction de la Gironde est la troisième campagne politique à laquelle prend part Camille Desmoulins. Cherchons le rôle qu'il y a joué. Camille, cela est presque triste à dire, n'a pas de sérieux ressentiments ni de convictions profondes engagées dans cette querelle. Il n'y apporte que des rancunes d'écrivain et d'avocat. Ce ne sont pas des passions qui le poussent dans cette voie de sang, ce sont des piqûres. J'ai rappelé, l'autre jour, les causes de sa colère contre Brissot. Brissot avait trouvé de fort mauvais exemple la protection que Camille avait accordée, quelques mois auparavant, à un escroc convaincu d'avoir volé au jeu. M. Ed. Fleury en suppose une autre. Il cite un noël girondin où Camille Desmoulins était quelque peu raillé par saint Joseph, pour une prétendue infortune conjugale « commune (c'était l'esprit et la gaieté de l'époque) au démagogue et au saint : »

Tout près de Robespierre,
Joseph vit Desmoulin.
— Ah ! bonjour, cher confrère,
Lui dit le saint malin.
— Ah ! bonjour, cher patron, lui répondit Camille.
On rit... mais, ô soudaine horreur !
Qui pourrait peindre la terreur
De la sainte famille ?
Marat entre !.......... etc.

Tel est, s'il faut en croire M. Ed. Fleury, un des préludes ridicules de cette lutte terrible qui va éclater. Mais si l'on regarde au contraire à la façon très-cavalière dont Camille Desmoulins réfute, à plusieurs reprises, des insinuations de cette nature, on doit penser que ces attaques effleuraient médiocrement sa sensibilité. C'était plutôt pour lui matière à épigrammes. C'est à ce point de vue que j'ai pu dire qu'il n'était pas délicatement bon. Il n'y a pas de vraie bonté sans noblesse, ni de véritable amour sans une certaine délicatesse d'esprit. Dans une circonstance, entre autres, Camille Desmoulins se livre, au sujet de sa jeune femme, à un badinage qui a pu passer pour spirituel à une époque où le père Duchesne l'était, mais qui me paraît, quant à moi, le dernier terme de l'indécence. On accusait Camille d'une partialité inexplicable pour le général Arthur Dillon. Camille fit une brochure pour le défendre. On y trouve le dialogue suivant :

«... Quel si grand intérêt prenez-vous à Dillon ? lui demande un de ses collègues de l'Assemblée.

De cette église êtes-vous sacristain ?

» — L'intérêt que je prends, comme un des fondateurs de la République, à ce qu'on ne la déshonore point par ingratitude. — Mais connaissez-vous bien Dillon ? — Il faut bien que je le connaisse pour que je me sois fait de si rudes affaires à son corps défendant. — Votre femme le

connaît mieux que vous. — Bon ! que voulez-vous dire? — Je crains de vous affliger. — N'ayez pas peur. — Votre femme voit-elle souvent Dillon? — Je ne crois pas qu'elle l'ait vu quatre fois dans sa vie. — Un mari ne sait jamais cela (et comme je ne paraissais pas ému) : puisque vous prenez la chose en philosophe, sachez que Dillon vous trahit aussi bien que la République. Vous n'êtes pas un joli garçon. — Tant s'en faut. — Votre femme est charmante, Dillon est encore vert : le temps que vous passez à la Convention est bien favorable, et les femmes sont si volages ! — Mais, mon cher collègue, d'où êtes-vous si bien instruit? — C'est le bruit public, et cinq cents personnes me l'ont dit ce matin. — Ah! vous me rassurez : déjà, comme les filles de Prœtus :

In lævâ quærebam cornua fronte.

» On me croit donc du royaume de Bizot, ce qui est bien pis que d'en être, au témoignage de La Fontaine ; mais que votre amitié pour moi se rassure ; je vois bien que vous ne connaissez pas ma femme, et si Dillon trahit la République comme il me trahit, je réponds de son innocence. »

Certes, il fallait aimer sa femme comme pas un honnête homme ne voudrait aimer la sienne aujourd'hui, pour la défendre, ainsi que le fait Camille Desmoulins, dans un pamphlet politique livré à une controverse ardente ; et une femme ainsi défendue (je sais que ce n'était pas le fait de Lucile) est à moitié condamnée.

Lucile Desmoulins a une belle page dans l'histoire de la Terreur ; mais ce n'est pas à son mari qu'elle doit l'honneur sans tache et le doux éclat de sa mémoire. A Camille Desmoulins, Lucile n'a dû que des apologies équivoques et des amitiés compromettantes. J'aime à signaler, même dans son contact avec la vie intime, ce défaut et ce danger de l'esprit révolutionnaire. Lucile avait partagé

les opinions de son père, démocrate avancé; elle avait, à plus forte raison, épousé, et très-légitimement, l'exaltation de son mari. Après le 10 août, elle écrivait : « Nous sommes vainqueurs! » Lucile parmi les vainqueurs du 10 août! Hélas! elle avait bien gagné, soit avant, soit après cette date, par les amertumes et les détresses de sa vie, le droit de chanter cette triste victoire! Mais Lucile, quelle qu'eût été sa vie (et personne ne l'a jamais accusée, si ce n'est son mari en la défendant), Lucile avait tout expié devant la mort. Elle fut simple et *modeste* devant ses juges. J'emprunte là un mot plein de vérité au témoignage qui lui fut rendu plus tard, dans le procès de Fouquier-Tinville : « La femme de Camille, dit Thierriet Grandpré, ne manifesta devant ses juges ni crainte ni espérance, *mais attendit modestement son jugement.* » Condamnée, elle voulut se parer pour l'échafaud comme pour une fête et comme si le bourreau l'eût rendue à son mari; et elle écrivit de sa main à sa mère, avant de se mettre au lit, la veille de son supplice, ce billet qui eût mérité d'être célèbre : « Bonsoir, ma chère maman. Une larme s'échappe de mes yeux. Elle est pour toi. Je vais m'endormir dans le calme de l'innocence..... »

Maintenant, regardons au miroir dans lequel Camille Desmoulins nous montre cette femme si digne d'être cachée à tous les yeux. J'emprunte encore cette citation à une brochure politique, au numéro 5 du *Vieux Cordelier.* Lucile y figure à côté du père Duchesne, contre lequel son mari a l'indignité de la défendre, et de quel style! « Je » ne dirai qu'un mot de ma femme. J'avais toujours cru » à l'immortalité de l'âme... Mais mon mariage est si heu» reux, mon bonheur domestique si grand, que j'ai craint » d'avoir reçu ma récompense sur la terre, *et j'avais perdu* » *ma démonstration de l'immortalité!...* Tes persécutions » me rendent toute mon espérance! (1) » C'est dans ce

(1) *Le Vieux Cordelier*, p. 75 de l'édition originale.

même recueil que Camille Desmoulins fait une allusion publique et inconvenante à la correspondance du conventionnel Fréron avec sa femme : « O mon cher Fréron ! *tu » écrivais, il y a dix jours, à ma femme :* « Je ne rêve qu'à » Toulon... Nous allons gagner un laurier ou un saule. » Préparez-moi l'un ou l'autre ! » — Ah ! que Camille Desmoulins ne parle jamais des lettres que Fréron écrit à sa femme ! M. Ed. Fleury en cite plusieurs (p. 281 et suivantes) « qui lui donnent, dit-il, une idée charmante et » douce de ce jeune ménage, » mais qui se sentent, à mon gré, de ce désordre que l'esprit révolutionnaire ne jette pas moins dans les sentiments que dans les opinions, et qui ne pervertit pas moins les relations que les idées. Ces lettres, si elles n'entachent pas la femme (qui oserait accuser Lucile ?), accusent bien hautement, quand il y fait allusion dans un pamphlet, la perte du sens moral, de l'honneur délicat dans le mari.

Je reviens aux Girondins. Camille Desmoulins avait contre la Gironde les rancunes et les passions de son parti. Il avait encore plus les siennes, et celles-là puisées (comme le fait justement remarquer M. de Lamartine) dans les plus basses inspirations de la haine personnelle. On rougit de le dire; mais ce sont quelques remontrances déjà anciennes de Brissot, et plus tard, quelques plaisanteries médiocrement spirituelles de Prudhomme sur la gourmandise bien connue de Camille Desmoulins, qui poussèrent cet ambitieux viveur aux dernières extrémités de la vengeance. Camille était gourmand. C'était un défaut compromettant à une époque où beaucoup rêvaient le brouet noir de Lacédémone, et où l'envie déchaînée contre toutes les supériorités sociales n'épargnait pas les bons cuisiniers. Plus tard, aux jours du repentir, Camille Desmoulins pouvait dire : « ... J'ai vu en janvier dernier M. Nicolas (un des jurés de Robespierre) dîner avec une pomme cuite. Plût à Dieu que, dans une cabane et ignoré au fond de

quelque département, je fisse avec ma femme de semblables repas! (1) » Mais quand Camille Desmoulins faisait un pareil vœu, c'était à la veille de sa chute et quand la peur du bourreau lui ôtait l'appétit. Dans des temps plus heureux, il avait débuté, dans cette carrière périlleuse de la cuisine contre-révolutionnaire, par la table de Mirabeau. Il finissait, au moment où nous en sommes de son histoire, par celle du général Dillon, homme de guerre énergique, vert-galant et qui dînait bien. « Dis à ton glouton de mari, écrivait Fréron, que les bécassines et les grives sont ici (à Toulon) meilleures que les habitants. » Et Camille écrivait à son père : « Nous sommes devenus (Mira» beau et lui) de grands amis. Du moins m'appelle-t-il son » cher ami... Je sens que sa table, trop délicate et trop » chargée, me corrompra. Ses vins de Bordeaux et son » marasquin ont leur prix, que je cherche vainement à » me dissimuler, *et j'ai toutes les peines du monde à re» prendre ensuite mon austérité républicaine.* » N'oublions pas, à propos de ces bons dîners, que lorsque la Convention, deux ans plus tard, imagina de faire à Mirabeau un procès posthume, et qui faisait dire à Manuel : « Mettez, si vous le voulez, la mémoire de Mirabeau en état d'arrestation, mais ne le condamnez pas sans l'entendre; » n'oublions pas que, dans cette occasion, Camille Desmoulins déposa contre l'amphitryon de Versailles en ces termes : « J'allai voir Pétion quelques jours après l'enterrement de Mirabeau. Je lui demandai pourquoi il n'y avait pas été. *J'ai vu*, me dit-il, *un plan de conspiration écrit de sa main* (2). » C'est que Camille Desmoulins, et il s'en est vanté, n'a jamais manqué une occasion de trahir et d'accuser ses amis, morts, absents ou malheureux.

Cependant, soit l'influence d'un bon cuisinier, soit le

(1) *Le Vieux Cordelier*, p. 63 de l'édition originale.

(2) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, p. 667.

charme d'un commerce aristocratique, soit par une singulière exception de fidélité dans cette vie signalée par des palinodies et des défections de toute espèce, il était resté fidèle au général Dillon, le même qui, commandant une division de l'armée des Ardennes sous le général Lafayette, avait été accusé de trahison après le 10 août. La Convention, moins sévère que la Législative, l'avait relevé de cette accusation ; et les journalistes girondins, Prudhomme entre autres, plaisantaient fort les députés montagnards qui avaient accepté à cette occasion et patriotiquement mangé le dîner du général. « *Omne animal capitur escâ*, » disait Prudhomme, et Camille Desmoulins répondait :

« ... J'avais cru que ce qu'il importe à mes commettants de savoir est si on opine et non si on dîne bien ou mal ; et en vérité, austère Prudhomme, voilà bien du bruit que vous faites dans votre dernier numéro pour une dinde truffée, mangée dans le carnaval, chez un général qui a sauvé la France à la côte de Bienne...

» Où en serions-nous, citoyen Prudhomme, si à mon tour j'épluchais vos numéros ? Voyant dans quels principes votre journal est rédigé depuis six mois, savez-vous que j'ai eu la *pensée d'aller aussi vous demander à dîner* pour vous ramener aux bons principes ? Mais j'ai réfléchi qu'on peut faire un bon républicain du royaliste Cazalès ou Custine, Wimpfen ou Dillon ; mais que convertir un brissotin est une chose impossible, et j'ai abandonné votre girouette à tous les vents qui soufflaient du côté droit et de la Tamise... »

C'était là répondre, et c'est ainsi que la querelle des journalistes engageait, comme nous l'avons vu si souvent depuis, celle des partis eux-mêmes. Camille Desmoulins ne s'arrête plus. Il écrivit, l'estomac encore plein du dîner de Dillon, sa cruelle et mordante *Histoire des brissotins*, c'est-à-dire l'exposé des motifs de cette accusation meurtrière que, le 10 avril suivant, Robespierre lança contre la

20.

Gironde. Étrange naïveté du cynisme révolutionnaire! un des griefs de Camille Desmoulins contre les Girondins, c'est qu'un des plus opulents amphitryons du parti, M. de Sillery, a cessé de l'inviter à dîner. «... Comme » depuis longtemps j'étais devenu suspect à Sillery, *qui » ne m'a plus invité...*, il m'a été facile de deviner que » Louvet, Gorsas et Carra *dînaient à ma place et à mon » couvert* dans le salon d'Apollon... »

Dîner à sa place! C'est comme « manger l'herbe d'autrui » chez *les animaux malades de la peste*. Quel crime abominable! Et Camille Desmoulins le fit bien voir. L'Histoire des brissotins commencée, à défaut du salon d'Apollon, dans la salle à manger du général Dillon, aboutit au prétoire de Fouquier-Tinville. Quand le procès commença, Camille Desmoulins reconnut, au langage de l'accusateur public, que tous les arguments de l'accusation étaient son œuvre, et il recula en voyant le mal qu'il avait fait; non qu'il eût tout fait; personne ne sera tenté de donner cette importance à Camille, et quoiqu'il ait dit plus tard : « Personne n'a prouvé la nécessité des mesures révolutionnaires par des arguments plus forts que je n'ai fait, » (1) il est bien certain qu'il n'avait été que le théoricien ou le scribe de ce régime dont des bras plus fermes maniaient l'instrument. Mais sa plume avait affilé cette fois, qu'on me passe le mot, le couteau avec lequel Fouquier-Tinville frappait la Gironde; et le cri que Camille Desmoulins poussa au moment où il entendit prononcer la condamnation : « *Malheureux! c'est moi qui les tue!* » ce cri d'un étonnement stupide et douloureux résumait toute l'importance du rôle que, comme écrivain, il avait rempli pendant cette lutte où d'atroces calomnies avaient préludé à une boucherie abominable.

Hâtons-nous d'ajouter que moins de deux mois plus

(1) *Le Vieux Cordelier*, nº 6, p. 109, édition originale.

tard, sommé de s'expliquer sur sa conduite au procès des Girondins, Camille Desmoulins désavouait publiquement, en pleine assemblée des Jacobins et dans un langage qu'on rougirait de répéter, si ce n'était de l'histoire et de la meilleure ; désavouait, dis-je, à la face du monde, cet accent d'honnêteté repentante et indignée :

« A l'égard du mouvement de sensibilité que j'ai fait paraître lors du jugement des vingt-deux, je déclare que ceux qui me font ce reproche *étaient loin de se trouver dans la même position que moi*...

» ... Une fatalité bien marquée a voulu que de soixante personnes qui ont signé mon contrat de mariage il ne me reste que deux amis : Robespierre et Danton. Tous les autres sont émigrés ou guillotinés. De ce nombre étaient sept d'entre les vingt-deux. *Un mouvement de sensibilité était donc bien pardonnable* dans cette occasion ; cependant j'atteste n'avoir pas dit : *Ils meurent en républicains, en Brutus;* j'ai dit : *Ils meurent en républicains*, *mais républicains fédéralistes !*

» ..... J'ai toujours été le premier à dénoncer mes propres amis..... »

Finissons là, car c'en est assez, et résumons ce qui précède. Camille Desmoulins est arrivé, par trois étapes sanglantes, au terme de l'année 1793. Complice honteux de Danton au 2 septembre, régicide sans pudeur et sans pitié au 21 janvier, poursuivant dans le procès de la Gironde une mesquine vengeance de vanité blessée, toujours en avant de la cruauté qui exécute, toujours plus pressé que le bourreau, et pourtant, quand vient le moment de jouer un rôle, toujours incapable et impuissant, ridicule ou brouillon, non que son cœur soit moins pervers que sa convoitise, mais parce que son courage est d'une trempe trop faible pour son ambition ; — Camille Desmoulins, pendant cette période fatale, justifie tout ce que j'ai dit de lui dans la première partie de cette étude. Il se montre, en

dépit d'une intelligence que la nature avait douée de distinction et d'éclat, au mépris de tous les liens qui semblaient le rattacher au bon sens et au bon goût, un révolutionnaire de la plus basse espèce, un des plus mauvais parmi « ces hommes de proie » que la Terreur n'a montrés un instant au monde que pour faire détester à jamais son sinistre éclat.

Au terme de l'année 1793, nous trouvons le *Vieux Cordelier*, c'est-à-dire Camille Desmoulins tel que M. Ed. Fleury l'oppose à celui que nous avons essayé de peindre. Eh bien! nous chercherons ce qu'il y avait au fond de ce pamphlet miséricordieux que le monde d'alors dans sa surprise, que l'histoire d'aujourd'hui dans sa complaisance, ont attribué à une inspiration magnanime et désintéressée! Nous essayerons d'apprécier, dans le démagogue célèbre, cette nouvelle métamorphose de son esprit et de son talent, la modération et la pitié!

III

(1er décembre 1850.)

J'arrive, non sans une certaine hésitation, à la troisième partie de la tâche que je me suis prescrite. De Camille Desmoulins démagogue, emporté par le mouvement révolutionnaire jusqu'au 10 août; de Camille proscripteur et complice dans les massacres de septembre, dans le procès de Louis XVI et dans l'extermination de la Gironde, j'arrive à Camille modéré et repentant. Camille repentant, dans l'opinion du monde, c'est *le Vieux Cordelier*.

J'ai là, sous les yeux, une double édition du *Vieux*

Cordelier, ce pamphlet que M. Ed. Fleury et bien d'autres avant lui ont invoqué comme la justification finale de Camille Desmoulins. J'ai l'édition originale telle qu'elle est sortie des presses de Desenne, imprimeur-libraire (Jardin de l'Égalité, n° 1 et 2). J'ai aussi l'édition publiée par M. Matton aîné (1834), et à laquelle il a ajouté soit les passages supprimés par le premier éditeur, soit les épreuves ajournées par la prudence de Camille lui-même. Eh bien, après avoir fait cette lecture avec la plus scrupuleuse attention et cherché à voir un peu clair dans ce chaos des idées de l'auteur, où se retrouve, plus que dans aucune autre de ses productions, celui du temps, je le déclare, la main sur la conscience, *le Vieux Cordelier* n'est pas l'acte d'un honnête homme indigné qui joue franchement sa vie dans un irréfutable défi jeté à un tyran; ce n'est pas même le conseil courageux d'un esprit calme et d'une modération désintéressée; — *le Vieux Cordelier* est un coup de parti joué avec toutes les ruses d'une ambition inquiète, avec toute la témérité d'une situation compromise, si ce n'est désespérée.

Le désespoir, a dit un grand poëte, est souvent l'unique ressource des vaincus. C'est aussi quelquefois l'unique courage des cœurs pusillanimes. *Le Vieux Cordelier* était une témérité où la vue de l'abîme ouvert sous ses pas et le sentiment d'un péril prochain poussaient fatalement Camille Desmoulins et son parti. C'était en même temps un calcul de stratégie révolutionnaire et le plus simple de tous. Poussé jusqu'au bord du gouffre, on se retournait pour n'y pas tomber. Ce qu'on a appelé la réaction à la fin de l'année 1793, c'était alors, et c'est presque toujours, le cri jeté par un parti qui voit que le sol va manquer sous ses pieds. Et n'est-ce pas M. de Lamartine lui-même qui a dit : « Danton faisait de l'humanité une faction ? » On effaçait *la mort* sur le drapeau de la république; on y mettait *le pardon*. Le mot valait mieux;

mais jeté dans l'ardeur de ces luttes violentes, ce mot sublime n'était que le masque d'une haine implacable. Il ralliait le parti de Danton sans le convertir, il le tempérait sans l'adoucir.

C'est de cette double inspiration qu'était né *le Vieux Cordelier;* et il faudrait bien peu savoir ce qui se disait dans les conciliabules des partis au moment où le supplice des Girondins laissa le terrain libre à Robespierre, et bien peu connaître le secret de ces coulisses, pour ignorer que la publication du journal de Camille Desmoulins fit partie d'un plan de campagne dirigé d'abord contre la faction d'Hébert, où par conséquent Camille entrait avec ses passions et ses rancunes de journaliste, et qui ne devait atteindre Robespierre qu'après avoir échoué dans la tentative, passablement problématique, de l'attendrir.

C'est ce plan de conduite que l'ancien ministre de la Convention, Garat (le même qui avait été couronné à l'Académie française pour l'éloge de L'Hospital), dans un passage très-apologétique de ses Mémoires, nommait la « conspiration de Danton. » C'est aussi ce que M. Daunou qualifie plus justement quand il dit : « Soit retour sincère à la sagesse, soit politique, égoïsme, ambition, désir de trouver dans le calme la garantie du crédit et des trésors acquis pendant les orages, on vit, dès le commencement de brumaire (an II), *certains députés, turbulents jusqu'alors, se liguer soudainement contre les progrès de l'anarchie....* (1) » Oui, on voulait jouir de la fortune acquise ; on rêvait le calme et le repos ; on escomptait, en se retirant à Arcis-sur-Aube, les délices de la vie privée auxquelles, vers les derniers jours de cette orageuse année, on s'était montré si sensible. « L'unique ambition de

(1) *Mémoire écrit par Daunou, dans la prison de Port-Libre* (août 1794) ; — publié dans les *Documents biographiques sur Daunou*, par M. Taillandier, conseiller à la Cour de cassation (1847).

Danton, à cette époque, écrit naïvement Garat, était de ramener le règne des lois et de la justice pour tous, celui de la clémence pour les ennemis;.... de relever le commerce et l'industrie de leurs ruines par une liberté sans limites, les arts et les sciences de leurs débris par des encouragements magnifiques. » Je le crois bien; Danton ne demandait rien de plus. Effacer les traces du sang versé, semer des tulipes et des roses sur la place de la Révolution, prêcher la concorde et l'obéissance aux lois, détester la guerre et vivre en patriarche, les chefs de parti, une fois parvenus et pourvus, ont généralement cette ambition-là. Danton l'avait, et Camille Desmoulins, qui commençait à croire que la Terreur n'est plus bonne à ceux contre lesquels elle tourne, Camille essayait de l'apitoyer en attendant de la vaincre; il proposait de lui limer les dents, n'osant l'attaquer en face. *Le Vieux Cordelier* est né, je le répète, de cet accouplement bizarre mais réel de la témérité et de la prudence.

Et aussi bien, Camille Desmoulins et Danton n'étaient pas seuls engagés dans cette « *faction de l'humanité.* » Le temps y portait. On remarque, aux jours des grandes inondations, bien avant que le torrent ne s'arrête, des signes qui annoncent que la source d'où les eaux s'épanchent commence à tarir. De même, dans l'entraînement des passions politiques, il est facile de distinguer, à de certains symptômes, que leur niveau décroît, quoique leur cours ne soit ni moins emporté, ni moins destructeur. Au moment où nous sommes, cette sorte de réaction commençait non pas seulement dans les conférences de Sèvres ou d'Arcis-sur-Aube, mais partout. C'était partout, même chez les plus endurcis, une étrange émulation de sensibilité, une singerie de clémence. Il suffit de regarder à quelques séances de la Convention. Un jour, par exemple, on vient dire à l'Assemblée, qu'un pauvre diable, marchand de vin à Paris, va être exécuté à mort

parce que son fils (en l'absence du père) a oublié d'afficher le détail des objets emmaganisés dans sa boutique. Sensation sur les bancs des législateurs, qui décrètent d'urgence un sursis. « On s'honore, s'écrie Danton, » quand on sauve un innocent! Je vole signifier moi- » même le décret que la Convention vient de rendre. » (Il sort.) David, le peintre célèbre, revient quelque temps après. « Citoyens, dit-il, je viens rassurer votre sensibi- » lité. Quatre conspirateurs viennent de perdre la tête » sur l'échafaud. On croyait que le citoyen, à l'exécution » duquel vous venez de prononcer un sursis, était du » nombre de ces condamnés. L'officier chargé de veiller » à l'exécution des jugements criminels m'a assuré le » contraire.... » L'Assemblée témoigne sa satisfaction par de vifs applaudissements....

Quelques jours après, Pierre Gaudon (c'est le nom du condamné) est introduit à la barre de la Convention. Il a les honneurs de la séance. Le président (c'était Couthon) lui donne l'accolade fraternelle, et il ajoute ces paroles :

« .... Citoyen, l'idée seule qu'un innocent pouvait être frappé par la loi a fait frissonner la Convention nationale, et le beau mouvement qui a eu lieu dans cette enceinte à ton occasion répond à toutes les calomnies de Pitt et de ses agents... Ah! pourquoi tous les peuples de la terre n'ont-ils pu assister à cette séance mémorable!... Ta peine fut grande, citoyen, ton triomphe aussi est complet. *Le malheur devient souvent pour l'homme de bien une source intarissable de jouissances délicieuses*, etc., etc. »

On applaudit, Pierre Gaudon entre dans la salle avec sa famille; la séance est suspendue; succès de larmes (1).

J'ai donné quelque étendue à cette citation. Quel était mon but? Etait-ce de tourner en ridicule un bon senti-

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIX, p. 22, 24 et 100 (décembre 1793).

ment? A Dieu ne plaise! Mais quand c'est un terroriste qui s'en fait l'organe, que ce soit Couthon ou Camille, David ou Danton, je m'en défie. Couthon jouait là, malgré lui, une comédie de sensibilité qui était dans le goût du jour. Et que faisait donc Fouché, écrivant de Toulon à Collot d'Herbois, son collègue et son ami: « La guerre est terminée; soyons terribles *pour ne pas craindre de devenir cruels*. Anéantissons d'un seul coup tous les traîtres, *pour nous épargner la douleur, le long supplice de les punir en rois*. Exerçons la justice, *à l'exemple de la nature*, frappons comme la foudre. Adieu, mon ami; les larmes de la joie coulent de mes yeux, elles inondent mon âme... » Que faisait Collot d'Herbois, le héros de la place des Brotteaux, quand il déclamait cette hypocrite élégie (déjà citée) du massacre des Lyonnais:

« Nous en avons fait foudroyer deux cents d'un coup, *et on nous en fait un crime!* Ne sait-on pas que c'est *encore une marque de sensibilité?* Lorsqu'on guillotine vingt coupables, le dernier exécuté meurt vingt fois, tandis que ces deux cents conspirateurs périssent ensemble... On parle de sensibilité! Et nous aussi nous sommes sensibles; *les Jacobins ont toutes les vertus.* »

Je n'insiste pas sur ce rapprochement. Je ne confonds pas le journal de Camille Desmoulins avec le compte rendu de Collot d'Herbois. Je dis seulement qu'au moment où parut *le Vieux Cordelier*, la pitié était partout, qu'on la respirait dans l'air, que ceux qui ne l'éprouvaient pas en jouaient du moins la comédie, et enfin que ce n'est pas Camille Desmoulins qui l'a inventée.

Ce double caractère du *Vieux Cordelier*, né d'une témérité et d'un calcul, se retrouve dans le détail de l'œuvre même, qui est un monument de contradiction et d'incohérence. Le souffle y manque, la touche en est heurtée, confuse, l'allure équivoque; la phrase tour à tour convulsive et frénétique, hésitante et molle; le style livré à la

bigarrure et à la parade, trivial et flatteur, un mélange monstrueux de platitude et de faconde, de grossièreté et de malice, d'effronterie et de lâcheté. C'est, qu'on me passe le mot, un style sans cœur, qui a pu réjouir des prisonniers dans leurs cachots, mais qui ne pénètre pas au fond des âmes, tant le manége de l'homme de parti s'y montre dans la confusion étudiée de l'écrivain, tant ce masque de pitié couvre mal ce visage dont Georges Duval disait : « Il avait le teint bilieux de Robespierre, l'œil dur et sinistre, et une physionomie *qui tenait plus de l'orfraie que de l'aigle* (1). »

Telle est, à une première vue, l'impression que produit la lecture du *Vieux Cordelier*. De tous les ouvrages de Camille, c'est le moins fini. Comme écrivain, il a mis plus de verve juvénile et d'entrain révolutionnaire dans la *France libre;* plus d'originalité dans le *Discours de la Lanterne;* plus de ressources, d'abondance et de variété dans les *Révolutions de France et de Brabant;* plus de mortelle ironie dans l'*Histoire des Brissotins;* plus de fine raillerie dans sa *Réponse à Arthur Dillon;* et enfin, il est plus vraiment pathétique dans cette lettre, la dernière de ses compositions, où il fait ses adieux à sa jeune femme, et qui finit par cette phrase d'un désespoir si étudié : « ... Adieu, Lucile! je sens fuir devant moi le rivage de la vie! je vois encore Lucile! je la vois! ma bien-aimée! ma Lucile! mes mains liées t'embrassent! et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants!... »

Mais entrons plus avant et arrêtons-nous un instant au détail de l'œuvre.

Le premier numéro du *Vieux Cordelier* parut le 5 décembre 1793 (15 frimaire an II). Ce numéro était tout miel pour Robespierre, qui, la veille, dans une séance de la Société des Jacobins, avait pris, avec un art perfide, la

(1) *Souvenirs de la Terreur* (1841), t. I, p. 51.

défense de Danton accusé. « Dans tous les autres dangers » de la république, lui dit Camille, tu avais *des compa-» gnons de gloire*. Hier, tu l'as sauvée seul. » Ce n'est pas sans quelque bravade, cependant, que Camille Desmoulins annonce qu'il reprend sa plume de journaliste. « .... J'ai » la main pleine de vérités, et je me garderai bien de l'ou-» vrir en entier; mais j'en laisserai échapper assez pour » sauver la France et la République une et indivisible » (que Robespierre vient de sauver, mais n'importe!). Ce numéro, malgré sa parfaite innocence, mais uniquement pour ce qu'il promettait, fit scandale: « On le tira, dit M. Ed. Fleury, à cinquante mille exemplaires. » Robespierre prit l'alarme, et Camille Desmoulins s'engagea à lui soumettre les épreuves des numéros suivants.

On le vit bien dans le numéro 2 (10 décembre); c'était le Manifeste, écrit à genoux, de la grande croisade terroriste que Robespierre préparait *en faveur de l'Être suprême*. « Je suis honteux, dit l'auteur en commençant, d'être depuis si longtemps poltron. » Son courage consiste à attaquer la faction d'Hébert, contre laquelle Robespierre luttait déjà avec toutes les forces que la Terreur mettait dans sa main. C'est en opposant à la faction du *Père Duchêne* le souvenir de l'*Ami du Peuple*, que Camille Desmoulins combat: « .... Marat, dit-il, qui par sa vie souterraine et ses travaux infatigables, est regardé *comme le maximum du pâtriotisme!...* » Voilà donc le chemin que la Révolution avait fait. Marat était la limite qu'il ne fallait pas dépasser, mais qu'on devait atteindre. Quant aux arguments que Camille développe en faveur de la réforme religieuse de Robespierre, n'en parlons pas, c'est la honte du style et de la pensée.

Nous arrivons ainsi au numéro 3 du *Vieux Cordelier*. Mais disons d'abord un mot de la reconnaissance de Robespierre pour Camille Desmoulins. La Société des Jacobins s'occupait de son épuration. Le deuxième numéro du

journal de Camille était du 20 frimaire. A la séance du 24, le courageux journaliste vint (nous l'avons rappelé dans notre précédent article) désavouer publiquement le cri de pitié que lui avait arraché la condamnation des Girondins... Robespierre mit le pied sur cet homme qui s'humiliait :

« Il faut considérer avec Camille, dit-il, ses vertus et ses faiblesses... On l'a vu successivement l'ami des Lameth, de Mirabeau, de Dillon, *mais on l'a vu aussi briser ces mêmes idoles qu'il avait encensées...* Il les a sacrifiées sur l'autel qu'il leur avait élevé... J'engage Camille Desmoulins à poursuivre sa carrière, *mais à n'être plus aussi versatile*, et à tâcher de ne plus se tromper sur le compte des hommes qui jouent un grand rôle sur la scène politique...

Après cette écrasante apologie, que restait-il à faire à la Société des Jacobins? Elle admit Camille. Et que restait-il à faire à Camille Desmoulins? Il lança le troisième numéro du *Vieux Cordelier.*

Je ne cherche pas le succès d'un paradoxe, à Dieu ne plaise! mais je suis invinciblement poussé à dire la vérité comme je la sens sur cette production tant célébrée de Camille Desmoulins, le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, que M. Ed. Fleury nomme « un chef-d'œuvre de courage, de pensée et de style. » Ce numéro est si connu dans la partie qui a défrayé depuis trente ans toutes les histoires de la révolution française, que je m'abstiendrai d'y puiser aucune citation. Je reconnais d'ailleurs que Camille Desmoulins a reproduit avec une originalité supérieure, et plus en homme politique cette fois qu'en lettré, ce qu'il a traduit ou imité de Tacite et des historiens latins dans ce numéro de son journal. Ce n'est pas la première fois que Tacite porte bonheur à une traduction. Ce n'est pas non plus la première fois que, de son moule immortel, sont sortis des portraits antiques, antiques par

la forme, jeunes et vivants par cette empreinte d'inaltérable vérité que son génie leur a donnée. Quant au succès de l'œuvre, je ne le conteste pas davantage. Il fut immense. Il l'est encore. Mais qu'on me permette une comparaison. L'effet de l'œuvre avait dépassé l'attente de l'auteur; Camille ressemblait à ces enfants qui détournent la tête en pressant la détente d'un fusil, ou qui se sauvent après avoir mis le feu à une pièce d'artifice. Nous jugeons ici non-seulement le livre, mais l'homme. L'homme est au-dessous du livre. A peine conçue et avant même de l'avoir enfantée, l'auteur désavoue son œuvre; une fois produite, il la rétracte. On n'a cherché dans ce numéro que quelques pages, celles qui avaient laissé trace dans la mémoire des hommes; pour l'historien, c'était peut-être assez; pour le biographe, c'est trop peu. Un portrait à d'autres conditions qu'un tableau d'histoire. Il a pu paraître utile, dans un temps, de sauver la physionomie de Camille Desmoulins du naufrage de ses pareils. Je n'y vois aucune utilité aujourd'hui, et en tout cas, je n'y ai aucun goût. Je retrouve donc dans le troisième numéro du *Vieux Cordelier* ce mélange de témérité et de calcul, de courage désespéré et de faiblesse originelle que j'ai signalé plus haut comme le caractère de l'œuvre entière. Je l'y retrouve à un degré supérieur. Jeter aux proscripteurs inassouvis de décembre 1793, quand les prisons regorgeaient, quand le bourreau ne se reposait plus, quand le roulement des charrettes funèbres était devenu le seul bruit de la ville, leur jeter ces anathèmes sculptés en latin immortel par le génie d'un grand peintre, c'était plus qu'une fantaisie d'érudit, c'était de l'audace; on y sentait l'influence et le voisinage de Danton; — mais étouffer sa pensée généreuse, à peine éclose, la charger d'entraves au moment où elle va déployer ses ailes, dire par exemple :

« ...... Je vous entends, messieurs les royalistes, nar-

guer tout bas les fondateurs de la République, et comparer le temps de la Bastille. Vous comptez sur la franchise de ma plume, et vous vous faites un malin plaisir de la suivre, esquissant fidèlement le tableau du *dernier semestre*. Mais je saurai tempérer votre joie *et animer les citoyens d'un nouveau courage*. Avant de mener le lecteur aux Brotteaux et sur la place de la Révolution, *et de la lui montrer inondée du sang qui coula pendant six mois pour l'éternel affranchissement d'un peuple de vingt-cinq millions d'hommes*, et non encore lavée par la liberté et le bonheur public, je vais commencer par reporter les yeux de mes concitoyens sur le règne des Césars, et sur ce fleuve de sang, *sur cet égout de corruption et d'immondices coulant perpétuellement sous la monarchie...* »

Oui, ne permettre à son émotion de se produire que sous cette livrée du mensonge, s'approcher du tyran l'encensoir d'une main, le stylet de l'autre, triompher aux Brotteaux avec Collot-d'Herbois et maudire Octave à Pérouse, c'est là peut-être le défaut d'une prudente habileté. Je n'y reconnais ni l'héroïque droiture, ni la franchise indignée de l'honnête homme. Le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, qui semble consacré en partie à faire ressortir le danger et l'infamie des justices expéditives, finit, qui le croirait? par une apologie du tribunal révolutionnaire.

Entre le troisième et le quatrième numéro, il s'écoule quelques jours, et que se passe-t-il? Camille Desmoulins, en dépit de ses précautions oratoires, obtient un *succès effrayant*. Il a beau dire : « Mais regardez donc au commencement et à la fin de mon numéro ! » Il a beau écrire en toutes lettres : « Il est fâcheux que les journalistes n'aient cité aucun de ces passages *et se soient interdit les citations qui me justifiaient...* ; » il a beau faire, le succès est complet. Aussi, dans le numéro 4, Camille Desmoulins recule déjà. Il commence la série de ces *mea culpa*, qui

ne se terminera plus qu'à sa mort. Il y a pourtant là une belle invocation à la liberté. Un poëte, devenu tout à coup célèbre, disait, en 1830, après une révolution populaire :

C'est que la liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg Saint-Germain.

Camille Desmoulins dit : « La liberté n'est pas une nymphe d'opéra avec un bonnet rouge, une chemise sale et des haillons, » au moment où la déesse Raison va succomber avec son grand prêtre Hébert et son sacristain Momoro. — Mais cette liberté, « voulez-vous que je tombe à ses pieds, ajoute Camille, ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez *suspects.* » Et sur cette assurance, vous croyez que le compatissant journaliste va vous aider à ouvrir la porte des prisons. Mais patience!

« ...... Que messieurs les modérés ne se fassent pas une autorité de ce passage, écrit Camille, qu'ils n'isolent pas cette ligne du reste du numéro 4, car c'est de l'ensemble que se compose mon opinion. Je ne veux point, *pygmée*, avoir une querelle avec le *géant;* je déclare que mon sentiment n'est pas qu'on ouvre les deux battants des maisons de suspicion, mais seulement un guichet.... »

« *Moi aussi*, dit-il ailleurs, *je voulais les maisons de suspicion*, et je ne différais d'opinion que *sur le signalement des suspects...* »

Et quant à ce fameux *comité de clémence* dont Camille Desmoulins dépose ici le germe, voici comment il le développe ailleurs :

« *C'est un comité de justice* que je voulais dire lorsque j'ai dit *un comité de clémence;* mais puisque ce mot nouveau a fait le scandale des patriotes, je deviendrais coupable si je ne me hâtais de supprimer moi-même mon comité, et d'en dire ma coulpe; *ce que je fais avec une contrition parfaite.* »

On le voit, si Camille Desmoulins s'est véritablement repenti de quelque chose, c'est du courage qu'il n'a plus.

Le numéro 5 (24 décembre) est intitulé : *Grand discours justificatif de Camille Desmoulins aux Jacobins!* Ce numéro est, à proprement dire, le chef-d'œuvre de la collection. Et la raison en est simple. Camille Desmoulins a repris toutes ses allures d'autrefois. Il ne singe plus la modération. Il ne grimace plus la clémence. Il est bien lui. Il a lâché son coup de fusil (son numéro 3), et il a peur. Il se prosterne devant les puissants, et il mord les faibles. C'est bien le paillasse de tantôt, le polisson avec sa brette, Triboulet avec ses grelots, mais Triboulet avec des accès de tristesse et des tirades de sensibilité qui le font ressembler, par instants, au héros du *Roi s'amuse*, au fou réhabilité par M. Victor Hugo, toute proportion gardée entre le fou de la guillotine et le fou du roi.

Quoi qu'il en soit, ce numéro 5, avec toutes ses ordures de style et toute sa bigarrure de sentiments, est le meilleur de l'œuvre, à mon avis. L'analyse en est impossible. Il faut le lire. Non-seulement Camille Desmoulins, mais la cohue terroriste est là tout entière. Ces hommes, qui font trembler la France, on les voit aux prises dans des querelles misérables, préluder par l'injure à la proscription, se jeter à la tête des accusations d'escroquerie, des arrêts de mort et des calembours. Camille Desmoulins plaisante beaucoup Barère sur son *Vieux Sac*. Barère le lui rend bien dans ses carmagnoles.

Sifflez-moi librement; je vous le rends, mes frères.

Cette alliance horrible de la philippique et du flonflon, ce couperet qui tombe au bruit des violons, ce mélange du vin et du sang, ce rire et ces grincements de dents, cette gaieté terrible et ces désespoirs ridicules, c'est là tout le numéro 5 du *Vieux Cordelier* Pourquoi l'espace me

manque-t-il pour justifier par quelques citations l'idée que j'essaye d'en donner à mes lecteurs?

J'insiste cependant, pour le besoin de la thèse que je soutiens, sur le caractère éminemment contrit de ce morceau. Camille Desmoulins est à genoux, il se frappe la poitrine... Ne faut-il pas qu'il fasse sa paix avec ce bon M. Robespierre? Et nous ne sommes qu'au 24 décembre! Calculez le temps que son courage a duré.

« Moi, dit-il, *un aristocrate qui frise la guillotine!* (quelqu'un avait eu la malencontreuse idée de lui faire ce reproche et cette menace aux Jacobins). Moi, qui n'ai cessé de conspirer avec Danton et Robespierre contre les tyrans. Mes huit volumes attestent mes conspirations contre les aristocrates de toute espèce, royalistes, feuillants, brissotins, fédéralistes... *Où avez-vous pris*, ajoute-t-il, *où avez-vous pris vos actes d'accusation* contre Bailly, Lafayette, Malouet, Mirabeau, les Lameth, Pétion, d'Orléans, Sillery, Brissot, Dumouriez, *sinon dans mes écrits?*..... J'avais été lié avec la plupart de ces hommes que j'ai dénoncés et que je n'ai cessé de poursuivre du moment qu'ils ont changé de parti..... *Et il a fallu qu'ils fussent condamnés* (*à mort*) pour que je leur tendisse la main, comme à Barnave...

» Un jour, ajoute-t-il, la postérité jugera entre les *suspects* de Barère et les *suspects* de Tacite. Provisoirement, les patriotes vont être contents de moi; car, après cette solennelle censure du Comité de Salut public, j'ai fait comme Fénélon, montant en chaire pour publier le bref du Pape, qui condamnait les *Maximes des Saints*, et les lacérant lui-même; *je suis prêt à brûler mon numéro* 3, *et déjà j'ai défendu à Desenne de le réimprimer*, au moins sans le cartonner... »

Est-ce assez d'humilité? Non, Camille Desmoulins va descendre un degré plus bas. Il s'est humilié devant le Comité de Salut public, le *Comité sauveur*, comme il l'ap-

pelle ; c'était du moins un pouvoir. Mais que dire de son abaissement devant Barère ?

« ... Barère a terminé une critique amère de mon ouvrage par un hommage public au patriotisme de l'auteur. Mais il pouvait me rendre un autre témoignage. Il aurait pu dire que le jour de la prise de Toulon, me trouvant à dîner avec lui, je lui avais dit : *Voilà les hommes vraiment suspects*, ceux à l'arrestation desquels je serais le premier à applaudir, ceux que cette conquête de Toulon a *attristés* ou *seulement laissés tout de glace*...

« ... J'avoue, dit-il, que ce soufflet (de Barère) m'a fait voir trente-six chandelles et que je me frotte encore les yeux... Mais quel est le reptile si rampant qui, lorsqu'on lui marche dessus, ne se relève et ne morde ? »

Camille Desmoulins se relève donc, mais c'est pour mordre... le père Duchêne :

« ... Regarde ta vie, Hébert, et ose dire à quel titre tu » te fais ainsi l'arbitre des réputations aux Jacobins ? Mais » quand moi, sans craindre les assassins de Loustalot et les » sentences de Talon, j'osais, il y a trois ans, défendre » presque seul *l'Ami du peuple* et le proclamer le *divin* » Marat, où étais-tu alors, Hébert ? Tu distribuais tes » contremarques, et on m'assure que les directeurs se » plaignaient de la recette... »

Mais laissons ces honnêtes gens se disputer. Si j'ai insisté si longuement sur le cinquième numéro du *Vieux Cordelier*, ce n'est pas pour donner cet échantillon de la polémique de Camille Desmoulins. C'est pour montrer le progrès qu'il avait fait, en si peu de jours, en deçà de sa première et audacieuse inspiration. Il appelle cela rentrer dans la bonne voie. « Robespierre, dit-il, m'a remis au pas. » Mais laissons-le, et plaignons-le, car il recule vers l'échafaud.

Dans l'intervalle du numéro 5 au numéro 6 la Société des Jacobins s'est réunie, le 26 décembre. Elle décide,

sur la demande d'Hébert, que les deux derniers numéros du journal de Camille seront livrés à un comité d'enquête; aussi le numéro 6 du *Vieux Cordelier* (30 décembre) n'est plus qu'une insignifiante palinodie dont l'épigraphe peut donner l'idée. *Peregrinatus est animus ejus*, dit Camille, après Valère Maxime; *in nequitiâ non habitavit.* Et il ajoute ce certificat que vient de lui donner Collot d'Herbois, et qui n'est qu'une traduction libre de l'auteur latin: « Camille Desmoulins a fait une débauche d'esprit avec les aristocrates, mais il est toujours bon républicain, et il lui est impossible d'être autre chose. » Camille est satisfait; il raconte très-plaisamment qu'on a mis en prison son beau-père, M. Duplessis, et que deux commissaires de la section de Mucius Scevola sont venus, pendant cette absence forcée, lui voler ses pendules. Du reste, il renouvelle sa profession de foi républicaine. « Pour établir la liberté, dit-il, il suffirait (si on était sage) de la liberté de la presse et *d'une guillotine économique.* » C'est là le dernier mot, le suprême effort de sa clémence.

Je n'ai pas parlé du septième numéro du *Vieux Cordelier*. Camille Desmoulins l'écrivit au commencement de 1794, y versa toute son amertume, et n'osa pas le publier. M. Ed. Fleury fait justement remarquer que ce ne fut pas la faute de l'éditeur, comme on l'a cru. Camille en garda les épreuves deux mois sur sa table, et elles ne furent connues qu'après sa mort. Mais on ne comprend pas trop que M. Ed. Fleury, qui professe une admiration fort exagérée pour ce numéro posthume, reproche à la fois à Camille de ne l'avoir pas publié et aux historiens de n'en rien dire.

Résumons maintenant ce qui précède. Le *Vieux Cordelier*, je l'ai dit, était destiné à préparer un de ces tours de main qui se font avec un mot jeté à la foule aveuglée, et dont les faiseurs se moquent quand le coup a réussi. On jetait à la multitude le mot de *clémence*, qui ne manquait

pa , en décembre 1793, d'une certaine opportunité, co me on lui jetait, en 1848, le mot de *réforme*, qui en avait moins. Avec ce mot, on battait en brèche la Commune de Paris et la faction d'Hébert; cette faction abattue, on marchait sur Robespierre. Mais il y fallait le cœur jusqu'au bout. Camille Desmoulins n'en eut pas. Danton n'en avait plus. Amolli par une vie sensuelle, fourvoyé dans la modération, cette atmosphère usait son courage, étouffait sa verve, énervait et abêtissait sa voix formidable. Il assista faiblement, il défendit pauvrement le *Vieux Cordelier*. Une fois même, dans une séance des Jacobins, il se joignit à Robespierre pour l'accabler. L'histoire de ce pamphlet est celle d'une déroute. L'effort en dura moins d'un mois, et qu'avons-nous vu? Camille Desmoulins à genoux devant Robespierre au début de la campagne, puis se relevant avec une frayeur mal déguisée, reprenant ensuite jusqu'au bout sa posture humiliée, et ne se servant plus de son journal que pour ferrailler, en spadassin de ruisseau, « avec les goujats de la Terreur; » c'est le nom qu'il donne à ses ennemis; « Camille Desmoulins veut aller droit à la Terreur, écrit M. Ed. Fleury, et il s'arrête en chemin. La Terreur, c'est Robespierre, et non pas Hébert. Hébert va tomber, et la Terreur ne tombera pas. »

Et voilà ce que l'histoire célèbre depuis trente ans par toutes les trompettes de la renommée! Une conspiration d'ambitieux à bout de moyens, une cabale de voluptueux satisfaits, un complot de la peur, une exploitation d'humanité, l'effort d'un jour, le succès d'un trait de plume, le courage d'une heure! une traduction de quelques lignes de Tacite, encadrée entre un prologue et un épilogue qui en désavouaient toute la portée! Oui, c'est pour cette version *réussie*, pour ce morceau de prose stéréotypé depuis soixante ans, qu'on a fait à Camille Desmoulins une réputation d'héroïsme que sa vie entière démentait, et que

sa mort même, à une époque où tout le monde mourait bien, et où sa jeune femme aurait pu lui donner une leçon de courage devant le bourreau, que sa mort, hélas! n'a pas justifiée.

M. Ed. Fleury nous parle du repentir de Camille Desmoulins, quand il n'est pas une des pages de son pamphlet qui ne soit la glorification impudente de sa vie révolutionnaire. C'est qu'en fait d'ambition politique, croyez-le, on recule quelquefois, mais sans s'amender; — on ne se repent pas, on se modifie. Cherchez dans la volumineuse collection des œuvres et de la correspondance de Camille Desmoulins, vous n'y trouverez pas un mot qui sente le repentir. Il y a un moment, celui où nous sommes, où il regrette l'obscurité paisible de la maison paternelle. Je le crois bien! il écrit à son père : « *O ubi campi Guisiaque!* » en parodiant le regret de l'homme des champs de Virgile. Mais ces hommes, qu'une vanité funeste pousse dans la mêlée des révolutions, ne se repentent jamais. C'est ce vice qui survit toujours le dernier à la perte de nos illusions, qui se redresse du milieu des ruines.

Ne nous parlez pas non plus du courage de Camille, quand tout le monde sait que, sommé de s'expliquer devant les Jacobins, il y montra la plus pitoyable faiblesse.

« Tenez, citoyens, dit-il, je vous avoue que je ne sais plus où j'en suis. De toutes parts on m'accuse, on me calomnie. Sur le fait de Phelipeaux (son héros, son ami), je vous confesse franchement que j'ai cru de bonne foi tout ce qu'il a consigné dans son Mémoire sur la Vendée... J'ai vu depuis d'excellents patriotes, tels que Collot d'Herbois; ils m'ont assuré que l'ouvrage de Phelipeaux était un roman, *où il mentait impudemment à sa conscience et au public*... Je vous avoue que je ne sais plus où j'en suis. Qui croire? Quel parti prendre? En vérité, j'y perds la tête... » (1)

(1) *Moniteur*, t. XIX, p. 167.

Telle est, face à face avec ses ennemis, la contenance de cet homme qui la veille les provoquait. Mais dites! s'il avait eu un vrai courage, quand il est là, devant les jacobins, devant Hébert, devant Collot d'Herbois, devant Robespierre, devant Saint-Just, cet homme dont il disait: « Il porte sa tête sur ses épaules avec respect comme un saint-sacrement, » et qui répondait : « Je lui ferai porter la sienne comme un saint Denis; » — et il tint parole; — mais quand Camille Desmoulins est là, dis-je, en présence de ses adversaires, les égorgeurs de la France non repentants, les terroristes non convertis, quelle occasion admirable de produire à la fin et au grand jour le commentaire de sa traduction de Tacite, de donner le mot de cette énigme de courage qui tient la Convention, la commune et les jacobins, Paris et la France, en suspens depuis un mois! Oui, l'occasion était belle pour un homme de cœur! Un girondin, Louvet, lui avait donné autrefois l'exemple et tracé la route... *Robespierre, je t'accuse!* Si Camille Desmoulins avait su accuser au lieu de se défendre: « *Tu fus un esclave*, dit-il de lui-même dans le numéro de son journal non publié, *tu fus un esclave*, le jour où tu souffris que Robespierre te coupât si brusquement dès ton premier mot... » s'il avait eu cette énergie qui lui manqua, non-seulement Camille Desmoulins sauvait sa mémoire dans l'avenir, il sauvait sa tête. Ce qui a manqué à Camille Desmoulins dans cette épreuve où le désespoir de son ambition l'avait jeté, ce qui a manqué même à Danton, ce n'est pas une certaine témérité, c'est un vrai courage. « La mort, dit Horace, s'attache aussi aux pas des fuyards; » et M. Daunou, dans l'ouvrage que j'ai déjà cité, disait non moins justement : « En révolution, il n'y a rien de si téméraire que la lâcheté, et le courage est la prudence suprême. » Camille Desmoulins et Danton, dans cette lutte contre la suprématie terroriste de Robespierre, s'ils avaient été vraiment résolus, pouvaient devancer

thermidor. Thermidor ! tout était prêt déjà pour sa réussite. Dieu le donnait à qui saurait le prendre. Camille Desmoulins en eut le pressentiment, il en respira pour ainsi la brise rafraîchissante ; il le comprit à tous les signes qui l'annonçaient à l'horizon ; son cœur trembla, et celui de Danton ne sut pas s'émouvoir au moment d'y toucher. Ils sont morts, l'un pour s'être endormi dans une confiance aveugle de sa force, l'autre pour avoir, comme cet insecte de la fable, excité le tigre qu'il n'osa pas combattre.

Tel fut Camille Desmoulins. J'ai tracé son portrait sans pitié, sans haine, je n'ose dire sans passion. En lui j'ai voulu marquer le type le plus fini et le plus vrai de ces enfants perdus de l'anarchie qui, sans jamais atteindre à l'illustration dans l'histoire ni à l'influence sérieuse dans le gouvernement, avides de renommée et de bruit, ambitieux de crédit et d'importance, fléaux de leur patrie, tourment de leurs proches, traîtres à leurs amis, bourreaux d'eux-mêmes, flambeaux qui brûlent sans éclairer, esprits vaniteux et médiocres que consume la jalousie du premier rang, présomptueux brouillons que leur impuissance irrite, intrépides dans le pamphlet, pusillanimes dans l'action, et qui pourtant, emportés par la force qu'ils ont déchaînée, jouent à ce terrible jeu des révolutions non-seulement leur vie, mais l'honneur de leur mémoire. Voilà les hommes que j'ai voulu peindre. Et maintenant je m'arrête. Fouquier-Tinville va commencer le procès de Camille « son cher parent. » Ce n'est plus la place de la critique, car le bourreau est là.

On trouvera, sur le procès et la fin déplorable du vieux Cordelier vaincu et désarmé, un grand nombre de détails intéressants et quelques-uns inédits dans le curieux et honnête livre de M. Ed. Fleury. Mais qui ne connaît ce dernier chapitre de la vie de Camille Desmoulins : ses larmes dans sa prison, sa colère quand le réquisitoire de

l'accusateur public lui tombe sous la main, sa pâleur pendant le procès, sa défense d'abord timide, puis furieuse, son désespoir sur la fatale charrette, ses angoisses pusillanimes sur l'échafaud? Oh! que M. Ed. Fleury a bien raison de le dire : « Qu'allait-il faire dans le combat cet homme qui ne sait pas mourir? »

III

Les Vierges de Verdun.

I

(26 janvier 1851.)

M. David (d'Angers) publie, dans *l'Almanach du Peuple*, à l'adresse des classes laborieuses, un tout petit chapitre d'histoire qu'il intitule : *Notes rétrospectives*. M. David est un habile sculpteur; il n'est pas obligé d'être un habile écrivain; mais son ciseau donne du crédit à sa plume. Ce petit chapitre qu'il adresse au peuple est rempli d'hérésies sur le gouvernement conventionnel et sur la Terreur, hérésies dont la réfutation exigerait un gros volume. On me dit que ce volume est en train de s'écrire et qu'une main aussi ferme qu'éprouvée tient la plume qui nous racontera, une fois pour toutes, il faut l'espérer, avec autorité et sincérité, sans colère et sans enthousiasme, sans engouement et sans dénigrement systématiques, cette lamentable époque de nos annales. En attendant, je veux dire un mot des *Notes rétrospectives* de M. David (d'Angers), et dans ces *Notes*, je m'attache surtout à un point de notre histoire révolutionnaire que je vais dire.

Le système historique de M. David (d'Angers) diffère à quelques égards de celui des écrivains démocrates qui,

avant lui, ont essayé de faire diversion, par un commentaire quelconque, à l'horreur qu'ont inspirée au monde entier les crimes de la Terreur. Les écrivains dont je parle mettaient sur un piédestal, élevé au-dessus de toute proportion humaine, les inventeurs de ce régime, justifiant ainsi le crime par l'apothéose du criminel. Ils ont cru que cette fausse grandeur, prêtée aux intentions des hommes, s'étendrait à leurs actes. Ils ont fait une Convention et une Terreur imaginaires, où ceux qui pénètrent aujourd'hui dans la chronique secrète de cette affreuse époque ne retrouvent rien des proportions héroïques que l'imagination leur avait données. Tel était le système des écrivains démagogues, prédécesseurs de M. David (d'Angers); et il ne me serait pas difficile, on le sait, d'en produire quelques curieux exemples. M. David (d'Angers) a fait tout autrement. Il ne semble préoccupé que d'une pensée, et l'intention serait bonne si la pensée était juste : atténuer la portée et la gravité des crimes de la Terreur, diminuer le chiffre des statistiques criminelles, opposer le doute, quelquefois une négation absolue aux affirmations les plus péremptoires des accusateurs de cet odieux régime; enfin, présenter non plus comme des demi-dieux terribles, plus grands que l'humanité, plus prévoyants qu'elle, et condamnés à mettre, au service de leur prévoyance, des moyens d'une infaillibilité épouvantable, mais montrer comme les plus honnêtes, les plus candides et les plus vertueux des hommes ceux qui furent les instruments de cette politique désespérée. Tel est le système de M. David (d'Angers).

« .... Les royalistes, nous dit-il, veulent toujours nous parler des victimes de la révolution. Nous répondrons que *le glaive de la loi n'a frappé que des hommes en activité acharnée contre elle.* Les poëtes parlent sans cesse d'André Chénier.... André Chénier était royaliste passionné comme un poëte. Il conspirait *avec acharnement...*

» Un rapport de Saint-Just porte à 300 le nombre des suppliciés à Paris depuis l'institution du tribunal révolutionnaire jusqu'au 21 février 1794. Que l'on consulte *le Moniteur* entre cette époque et le 9 thermidor (je prouverai que M. David (d'Angers) l'a bien peu consulté), on verra 2,159 condamnations; ce qui fait un total de 2,459 pendant la plus ardente période de la Terreur. 515 prévenus furent acquittés; car, dans ces temps « d'épouvantable mémoire, » *on accordait des juges aux citoyens, au lieu de les envoyer pourrir sur des pontons.*

» ..... Le tribunal révolutionnaire de Paris eut pour jurés les *citoyens les plus purs, les plus justes, les plus ardents amis de l'humanité.* J'en ai connu plusieurs; rien n'égalait *la candeur de leur âme*, la stoïque vertu *de ces excellents vieillards....*

» Les républicains connurent toujours la portée de la morale moderne. Ils ont calculé jusqu'à sa dernière limite la parole civilisatrice de la fraternité humaine; ils ont dit (avec Saint-Just) : *Ne souffrez pas qu'il y ait un malheureux* ni un pauvre dans l'État. C'est à ce prix que vous aurez fait une révolution.... (1). »

Résumons ce qui précède : La Terreur n'a atteint que des coupables; elle a été relativement modérée et plus humaine que le gouvernement du général Cavaignac. Les jurés de Robespierre étaient de vertueux vieillards. Enfin la morale révolutionnaire, telle que la pratiquait Saint-Just, c'était la fraternité et la charité.

....
.... Il dit, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun étaient de petits saints...

(1) *Almanach du Peuple*, p. 39 et suiv.

Je n'ai pas pour but de soulever aujourd'hui cette peau d'agneau dans laquelle M. David (d'Angers) enveloppe ceux de ses amis du passé dont il a entrepris la métamorphose rétrospective. Je fais remarquer seulement que pour un ex-constituant qui se vante d'avoir concouru à l'abolition de l'échafaud politique, c'est faire bon marché des motifs qui, dans l'opinion des véritables amis de l'humanité, ont déterminé cette abolition. S'il y a un argument sérieux (il y en a beaucoup d'autres) pour la suppression de la peine de mort en matière politique, c'est à coup sûr l'effroyable abus qui a été fait de cette peine pendant le gouvernement de la Terreur. M. David (d'Angers) réduit à rien cet argument. 2,159 condamnations à mort entre le 21 février et le 27 juillet 1794 (9 thermidor an II), c'est pour si peu que le gouvernement de la Terreur est maudit! Mais quoi! 2,159 exécutions en cinq mois, cela fait moins de 500 par mois et moins de 20 par jour! Et vous vous plaignez! Après tout, la Terreur a tué bien moins de monde qu'on ne croit. — Cela équivaut à dire, j'en demande pardon à M. David, que la Terreur n'a pas tué tout le monde. Nous le savons bien. Mais quand le couteau de la guillotine politique se relève vingt fois par jour pour retomber vingt fois sur des condamnés qu'un simple soupçon a frappés, et quand chaque coup de cette hache retentit au cœur de milliers de suspects entassés dans vos prisons; quand ce carnage dure cinq mois, à la même place, dans la même ville, on vient nous parler de la candeur du tribunal révolutionnaire! Savez-vous pourquoi le gouvernement de la Terreur n'a pas déployé, à Paris, la même frénésie barbare qui a épouvanté quelques-unes de nos provinces? Paris a eu ses massacres de septembre. Il n'a eu ni les noyades de Nantes, ni les mitraillades de Lyon. La Terreur osait tout. Elle a reculé, à Paris, devant ces horreurs. A Lyon, Collot d'Herbois le conventionnel, qui semblait avoir fait, contre la popula-

tion lyonnaise, le vœu de Néron, Collot d'Herbois se plaignait des lenteurs de la guillotine, et il disait à la Société des Jacobins, en lui rendant compte des boucheries sommaires de la place des Brotteaux : « Pour délivrer l'huma-» nité du spectacle déplorable de tant d'exécutions suc-» cessives, vos commissaires avaient cru possible de dé-» truire tous les conspirateurs jugés, *en un seul jour* (1); » c'est-à-dire à coups de canon pour ceux qu'atteignait la mitraille, à coups de sabre pour ceux qui échappaient. Telle était la justice de Collot d'Herbois. Et si M. David (d'Angers), qui a consulté *le Moniteur*, nous dit-il, mais qui n'a pas tout lu, veut avoir une idée du chiffre véritablement effroyable de ces exécutions, il n'a qu'à ouvrir indifféremment, à telle page qu'il voudra, un volume qui en a sept cents et qui est intitulé : « *Compte rendu aux sans-culotte de la République française par très-haute, très-puissante et très-expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux;* contenant les noms et prénoms de ceux à qui elle a accordé des passe-ports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leurs âges et qualités, le jour de leur jugement, depuis son établissement, au mois de juillet 1792, jusqu'à ce jour, — *rédigé et présenté aux amis de ses prouesses* par le citoyen Tisset, rue de la Barillerie, n° 13, coopérateur du succès de la République française; » et au bas : « *De l'imprimerie du calculateur patriote, au Corps-sans-Tête.* » Ce livre, je le sais, ne peut être invoqué que par l'école historique qui ne recule pas devant le chiffre, si énorme qu'il soit, de la destruction des hommes pendant l'époque révolutionnaire. Mais M. David (d'Angers) ne le soupçonnera pas de royalisme, je le suppose. Eh bien ! qu'il ouvre ce livre à l'endroit où *dame Guillotine du ci-devant Lyon* rend ses comptes à *dame Guillotine de Paris :*

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIX, p. 189.

« .... Je t'envoie, ma chère sœur aînée, le détail de mes travaux; ils ne sont pas à comparer aux tiens (*dame Guillotine de Lyon* est trop modeste); mais au moins me loueras-tu de mes expéditions. Je taille, je rogne, je découpe les scélérats.... Du 12 octobre au 2 nivôse, j'en ai déjà envoyé au diable sept cent soixante-dix-sept, abstraction faite de quelques-uns qui me sont échappés par la fusillade, mais qui n'en sont pas moins trépassés. Quoi qu'il en soit, le républicain français n'en est pas moins vengé... Jamais, dans le pays que j'habite, la foire ne fut si bonne; les chalands y abondent, et je vais incessamment mettre les rémouleurs en réquisition.... Conviens, ma bonne sœur, que je ne m'endors pas, et que je suis digne en tout de mon origine. » (3e partie, pages 5 et 6.)

Quand M. David (d'Angers), à la conscience duquel nous adressons cet humble appel, aura parcouru ces listes que dresse la guillotine lyonnaise, et qui sont presque exclusivement remplies par des noms de jeunes gens, d'ouvriers, d'artisans, de bourgeois, nous lui demanderons qui calomnie la Révolution française aux yeux du peuple, de ceux qui proclament l'horreur que doivent inspirer ces crimes, ou de ceux qui en dressent stoïquement l'inventaire, et qui en écrivent le chiffre d'une main si légère et avec un sourire si dédaigneux pour ceux que ce chiffre, même réduit et dissimulé, épouvante!

Je n'insiste pas sur ces préliminaires, et j'arrive au fait qui me préoccupe particulièrement dans les *Notes rétrospectives* de M. David (d'Angers). On se souvient du temps où, pour faire connaître aux élèves de certaines écoles la période de l'histoire de France qui s'était écoulée entre la chute du trône des Bourbons et son rétablissement, le professeur supprimait, dit-on, tout ce qui avait rapport au gouvernement de l'empereur Napoléon, métamorphosé en je ne sais quel général infidèle et révolté du roi Louis XVIII. M. David (d'Angers) emploie un procédé à peu près sem-

blable. Les faits qu'il ignore, ou sur lesquels il n'a pas jugé à propos d'être éclairé, il les supprime, je ne dis pas sciemment (je n'ai aucun droit d'attaquer ses intentions), mais du moins avec une insouciance historique qu'il est difficile de concilier avec la mission d'apôtre populaire qu'il s'est donnée. Le premier devoir d'une semblable mission, de la part d'un homme aussi autorisé que lui par le nom qu'il porte, le premier devoir du prédicateur comme de l'historien, c'est le respect, c'est du moins la recherche de la vérité. Or, je montrerai que sur un des points les plus graves et les moins controversés de l'histoire de la Terreur, M. David (d'Angers) a paru se dispenser absolument de cette recherche. Voici ce qu'il écrit :

« Que vient-on nous faire de la sensiblerie posthume à propos *de ces jeunes vierges de Verdun, dont la plus jeune avait au moins quarante ans?* Il est permis d'espérer que celles-là avaient l'âge de raison et connaissaient bien la portée *de leur acte d'insigne lâcheté*, quand elles venaient offrir des fleurs à ceux qui apportaient à leur patrie la honte et le déshonneur. Il n'est à nos yeux point d'excuse pour un semblable crime de lèse-nation, et *le sang même n'a pu effacer cette tache* que l'histoire n'enregistrera que la honte au visage. »

Ma première impression, je l'avoue, après la lecture des lignes qui précèdent, et malgré des souvenirs dont je me croyais certain, avait été de douter de la catastrophe des vierges de Verdun. Delille les avait chantées; après Delille, M. Victor Hugo; après M. Victor Hugo, M. de Lamartine (dans ses *Girondins*). Mais c'étaient là des poëtes. Ni M. Thiers, si j'ai bonne mémoire, ni M. Mignet n'en avaient rien dit. La poésie parlait, l'histoire était muette. Qui sait? M. David (d'Angers) venant, le registre des naissances de la ville de Verdun à la main; lui, l'artiste si souvent inspiré, venant, en érudit impassible, détruire l'œuvre des poëtes, M. David (d'Angers) avait peut-

être raison. L'illustre statuaire avait d'ailleurs des titres à la confiance du lecteur sur un pareil sujet. Il connaissait Verdun, il y avait séjourné, et on m'assure même qu'il avait des relations fréquentes avec la famille d'une des victimes du 5 floréal. Il était donc possible qu'il eût raison contre la poésie. Les républicains ont si souvent raison ! Ils ont changé tant de choses ! M. David (d'Angers) avait bien pu changer la poésie en histoire, et rétablir la vérité sur une des fables de ce martyrologe révolutionnaire qui lui inspire tant de mépris. Voilà ce que je me disais après avoir lu la tirade de M. David contre les vierges de Verdun. Je n'y mettais qu'une réserve, c'est qu'à supposer que la plus jeune de ces vierges eût *pour le moins quarante ans*, ce n'était peut-être pas un motif de lui couper le cou, sans bonnes raisons. Mais n'importe ! Nous vivons dans un temps où la poésie et le roman ont donné de grandes licences à la *femme de quarante ans*. M. David (d'Angers) y ajoute le privilége d'être guillotinée sur l'échafaud politique. Passons.

Après le premier étourdissement causé par une affirmation aussi tranchante, j'ai eu naturellement l'idée de recourir aux sources d'information les plus élémentaires et les plus usuelles, et voici ce que j'ai trouvé. Le numéro du *Moniteur* (1) du 13 floréal an II (2 mai 1794) donne l'extrait du jugement du tribunal criminel révolutionnaire du même mois 5 floréal, lequel, après réquisitoire de l'accusateur public, Fouquier-Tinville, et sur déclaration du jury, condamne à mort, par suite des faits relatifs à la capitulation de Verdun, trente-cinq individus, au nombre desquels se trouvent *six femmes et huit jeunes filles*, la plus âgée ayant vingt-quatre ans et la plus jeune quinze ans. Et toutes, à l'exception des deux plus jeunes, dont la peine est commuée en vingt ans de détention, toutes, y

(1) Tome XX, p. 359 de la réimpression.

compris Marguerite-Angélique Lagirosière, âgée de seize ans, subissent leur jugement le lendemain 6 floréal, sur la place de la Révolution. Les deux vierges qui échappent à la mort sont exposées devant l'échafaud teint du sang de leurs compagnes de captivité, leurs mères, leurs tantes et leurs sœurs. Telle est, d'après *le Moniteur*, la vérité sur le martyre des vierges de Verdun.

M. Victor Hugo a écrit que parmi les victimes de cette catastrophe « se trouvaient des enfants de treize ans. » C'est une erreur. Une autre erreur, c'est celle que je trouve dans une lettre écrite de Berlin, et citée par M. Paul Mérat (1) : « Des dix-sept jeunes filles de Verdun qui furent » désignées pour offrir des dragées au roi de Prusse, dit » cette lettre, *seize* furent exécutées. » C'est à une exagération de ce genre, trop facilement adoptée par les poëtes, qu'il faut attribuer l'espèce d'incrédulité qui avait fini par prévaloir sur le compte des filles de Verdun ; et M. David (d'Angers), qui n'est pas obligé d'être aussi sensible que l'abbé Delille, avait parfaitement le droit de s'en défendre. Mais était-ce une raison pour tomber du premier coup dans l'excès contraire ? Etait-ce une raison pour jeter à la tradition un démenti si injurieux, et pour nier l'histoire ? Car je me demande maintenant, non pas seulement où M. David (d'Angers) a puisé les informations sur lesquelles son opinion s'appuie, mais comment il a pu échapper, pour peu qu'il l'ait cherchée, à la lumière qui jaillit de toutes les sources où je l'ai recueillie. J'ai cité le *Moniteur*. J'aurais pu invoquer un recueil moins répandu, mais non moins authentique, le *Bulletin du tribunal révolutionnaire*. M. David y eût trouvé (t. IV, p. 193 et suivantes) non-seulement les noms des condamnés, avec l'indication des âges parfaitement conforme à celle du *Moniteur*, mais tout le détail du procès. J'aurais pu renvoyer encore l'il-

(1) *Verdun en* **1792**, par Paul Mérat (**1849**).

lustre sculpteur au *Mémorial révolutionnaire de la Convention* (t. III, p. 268 et suivantes). Les mêmes noms s'y trouvent. Enfin, il n'est pas jusqu'à ce triste et incomplet recueil qui se compose des *Listes des guillotinés*, et qui vraisemblablement n'est que la reproduction d'un journal, souvent inexacte, il n'est pas jusqu'à ce recueil qui ne donne tort, sur tous les points, à l'affirmation de M. David. Je le répète, après une pareille enquête, il ne me reste qu'un embarras, et il est grand, c'est de savoir où l'honorable écrivain a trouvé, je ne dis pas la preuve, mais seulement le prétexte de l'opinion qui contrarie, par une assurance si républicaine, des documents si incontestés, si concordants et si certains.

On pourrait croire, au soin que j'ai mis à reproduire les renseignements qui précèdent, que j'ai l'intention de reviser le procès des jeunes filles de Verdun, et j'en serais bien tenté, je l'avoue, ne fût-ce que pour répondre à la provocation de M. David. En effet, les vierges de Verdun, grâce au *Moniteur*, nous les avons retrouvées; mais elles reparaissent avec l'âge qu'elles avaient au moment de leur condamnation, une seule dix-huit ans, les autres entre vingt et vingt-cinq ans, et j'ai bien peur que M. David n'appelle cela *l'âge de raison*, cet âge qui doit empêcher des femmes et des filles de commettre en politique des *actes d'insigne lâcheté*. Je redoute aussi beaucoup, après avoir retrouvé les jeunes filles de Verdun, de les exposer à une seconde condamnation, plus dure peut-être que la première; car le bourreau, du moins, ne leur avait donné que la mort. M. David (d'Angers) leur jette la honte au visage. « Le sang même, dit-il, n'a pu effacer cette tache. » Voyons pourtant si nous aurons cette puissance que n'a pas eue le bourreau.

Ce fut le 2 septembre 1792 que la ville de Verdun ouvrit ses portes à l'armée prussienne, qui l'assiégeait depuis trois jours, sous le commandement du duc de Brunswick.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II venait de rejoindre l'armée avec ses deux fils. Marceau, le plus jeune des officiers supérieurs de la garnison, et depuis célèbre à bien d'autres titres, fut chargé de porter au roi la lettre qui contenait la soumission de la place. La garnison française, composée de volontaires et de troupes de différents corps étrangers à la ville, en sortit avec les honneurs de la guerre. Le général Kalkreuth en prit possession avec ses Prussiens et un corps d'émigrés, parmi lesquels se trouvait le célèbre auteur des *Martyrs*, alors obscur, malade et blessé, maugréant la guerre et l'exil, et, quoique émigré, très-peu enthousiaste d'émigration.

On rougit, quand il s'agit de défendre quelques pauvres jeunes filles contre la haine qui s'attaque, après plus d'un demi-siècle, à leur mémoire, on rougit d'être obligé d'entrer dans les détails d'un siége et d'expliquer les causes véritables d'une capitulation acceptée par une garnison tout entière; on rougit d'être contraint de prouver que ces jeunes filles ne furent pas coupables, suivant les termes du jugement qui les condamna, « de manœuvres et intel-
» ligences tendant à livrer aux ennemis la place de Verdun,
» à favoriser les progrès de leurs armes sur le territoire
» français, à détruire la liberté, à dissoudre la représenta-
» tion nationale et à rétablir le despotisme (1). » Oui, que dans un pays autrefois renommé pour son esprit et son bon sens, sur la terre classique de la chevalerie, de la vaillance et de l'honneur, une pareille plaidoirie soit encore nécessaire, c'est bien la preuve que nous ne sommes pas moins sur le penchant de la barbarie dans l'ordre social que dans l'ordre politique, et que nos mœurs françaises ne sont pas moins atteintes que nos institutions. Essayons pourtant de démontrer que Claire Tabouillot, Suzanne Henry et Marguerite-Angélique Lagirosière n'ont pas livré Verdun aux Prussiens.

(1) *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, t. IV, p. 302.

Verdun, quand l'armée prussienne vint établir, le 30 août 1792, ses batteries de brèche sur les hauteurs de Saint-Barthélemy, Verdun n'était pas tenable, je ne dis pas pendant huit mois, mais pendant huit jours. A qui était la faute de cette fâcheuse situation de la place? C'est ce que nous verrons tout à l'heure. Il y avait là un homme admirable, un héros de Plutarque, qui se fit sauter la cervelle plutôt que de se rendre; et le duc de Brunswick avait dit, en mettant à l'arçon de sa selle les pistolets qui avaient consommé ce glorieux suicide: « Ils auront la place d'honneur dans mon cabinet d'armes! » Pourquoi le commandant de la garnison de Verdun, pourquoi Beaurepaire s'était-il tué? Lisez, pour le savoir, le très-curieux récit qu'a donné de ses derniers moments et de sa mort l'auteur d'un livre intitulé : *Lettres, Mémoires et Documents sur le 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire* (1). Lisez ce récit. Beaurepaire commandait ce bataillon dont le livre de M. Grille est l'histoire complète, sur laquelle je reviendrai un jour, car elle prête fort à la critique. Je n'y cherche aujourd'hui que ce qui se rapporte à mon sujet. Beaurepaire avait conduit à Verdun les volontaires de Maine-et-Loire, et il y tenait garnison depuis plus de trois mois. Mais la place était complétement livrée à elle-même; tout y manquait, les bras, les vivres, les armes, les munitions : « Ses remparts, » suivant la remarque très-peu suspecte de royalisme d'un écrivain démocrate (2), « ses remparts étaient délabrés, déchirés par » des brèches nombreuses, dépourvus d'artillerie et de dé» fenseurs. » Quand les Prussiens se présentèrent devant les murs de la ville, il se trouva cinquante-deux artilleurs pour défendre une enceinte fortifiée de plusieurs mille mètres, située, comme le disait le conventionnel Cavaignac

(1) Par F. Grille, 4 vol. in-8°, 1850.

(2) M. Charles Jussy, *Lettre au Franc-Parleur de la Meuse* (19 mai 1843).

dans son rapport du 9 février 1793, « au fond d'une plaine étroite, dominée par de hautes montagnes. »

Le danger de cette situation n'avait pas échappé à l'intelligence et au patriotisme de Beaurepaire. Dès le 3 juin, il écrivait aux administrateurs de Maine-et-Loire : «... On » travaille aux fortifications, mais les bras manquent ; » — le 28 juillet : « ... On ne prévoit rien. La place de Verdun » devrait avoir cent bouches à feu, elle n'en a que qua- » rante-quatre. Il faudrait quarante mille palissades, *il n'y* » *en a pas une*. Point de fusils, point de gibernes... » On écrivait aux ministres; pas de réponse. Ou si Paris répondait, c'était avec cette forfanterie prodigue de promesses et de grands mots, vide d'effets et de sens, qui caractérise la politique révolutionnaire. Choudieu écrivait de Paris à Paul Wilfield-Geslin, sous-lieutenant dans une des compagnies du bataillon : « La cérémonie la plus imposante a eu » lieu dimanche aux Tuileries. Des chants funèbres ont été » chantés en l'honneur des victimes patriotes du 10 août. » *Plus de* 300,000 *hommes armés ont défilé devant le* » *château*. Voilà vos auxiliaires ! voilà une réserve formi- » dable ! voilà les masses sur lesquelles s'appuie l'armée ! » *Tenez bon ! Paris est là !!!* » Tenez bon ! nous sommes à la parade ! Il s'agissait bien de défiler devant le château ! Pendant que l'intrépide correspondant de Paul Geslin écrivait cette lettre encourageante (c'était le 31 août 1792), le bombardement de Verdun commençait ; la ville brûlait ; et une héroïque sortie des habitants, composée de garde nationale, de bourgeois, de notables et de quelques corps détachés de l'insuffisante garnison, marchant à la rencontre d'un secours annoncé, était obligée de rentrer quelques heures plus tard, avec la triste certitude que ce secours avait été coupé et rejeté loin de la ville par les avant-postes de l'armée prussienne.

Telle était la situation de Verdun au moment où le siége commença. Étrange extrémité ! Verdun était à la fois une

22.

position très-importante et très-impossible à défendre. Beaurepaire le savait, et si quelqu'un pouvait croire qu'il se fît illusion sur cette impossibilité ou qu'il méconnût cette importance, qu'on lise ses lettres, celles de ses lieutenants, citées par M. Grille, et qu'on regarde à sa conduite. Parce qu'il croyait que la résistance était nécessaire, et que, comme l'écrivait Ernest de Lagrange à Mme de Lingré : « Verdun est une clef de voûte; si elle manque, » tout manque; si elle tient, tout tient. Paris a les yeux » sur notre bataillon... » parce qu'il croyait cela, Beaurepaire résistait, et il essayait de faire passer dans le cœur de ses soldats la confiance qui lui manquait. Mais parce qu'il savait que la résistance était impossible, Beaurepaire payait noblement de sa vie cette funeste conviction. Pourtant il résista jusqu'au bout. « Il n'y a pas deux partis à » prendre, écrivait-il; *le seul est de vaincre!* » Des Irlandais au service de France, échappés à la capitulation de Longwy, se présentent aux portes de Verdun et demandent le passage; Beaurepaire refuse. « Allez où vous pourrez; quant » à moi, leur fait-il dire, je ne veux pas seulement » voir des hommes qui n'ont pas su, comme ils l'avaient » juré, mourir pour la patrie. » Aussi, quand les bourgeois de Verdun, écrit Geslin (31 août), prévoient le cas de se rendre, Beaurepaire dit : « Jamais ! »

Jamais ! ce fut le dernier cri de l'intrépide et infortuné commandant du bataillon de Maine-et-Loire. On sait, en effet, comment se termina cette lutte d'un héroïsme opiniâtre contre une situation désespérée. Beaurepaire lutta, avec toute la véhémence de son courage, au sein de ce dernier conseil présidé par lui dans la salle des délibérations de l'Hôtel-de-Ville, et où prévalurent, malgré l'énergie de sa parole, les suggestions d'une prudence trop justifiée. Mais quelle que fût l'impétuosité de son âme, Beaurepaire sut garder jusqu'à la fin le secret de la résolution qui fermentait dans son cœur. Beaurepaire était un homme

d'un esprit mûr comme son âge, très-peu fanfaron, très-peu théâtral. Il ne joua pas la stupide comédie de suicide qu'a imaginée le conventionnel Delaunay (d'Angers), et après lui M. de Lamartine, trompé en cela, je le reconnais, par l'ouvrage allemand, publié en 1793, sur *la Campagne du duc de Brunswick* (1). « Messieurs, aurait dit Beaure-» paire, j'ai juré de ne rendre qu'un cadavre aux ennemis » de mon pays. Survivez à votre honte... Quant à moi, je » meurs libre. Je lègue mon sang en opprobre aux lâches » et en exemple aux braves... »

Beaurepaire, j'en demande pardon à M. de Lamartine, aurait manqué à la fois à l'équité, à l'humanité et à sa conscience s'il avait tenu un pareil langage. Il savait bien que la résistance était impossible et la capitulation inévitable. Il n'y avait là ni intrigues des royalistes, ni intelligences coupables, ni trahison préméditée. Les prétendues illuminations de ce qu'on a appelé le *quartier aristocratique* de la ville de Verdun, dans le but à la fois exécrable et insensé de faciliter la direction du feu ennemi, sont un mensonge qui ne soutient pas l'examen. S'il y avait des aristocrates dans cette petite ville, acculée à l'extrême frontière, ils ne donnèrent pas signe de vie, si ce n'est le jour où les notables escortèrent la reconnaissance du secours annoncé par le général Galbaud. Quant à la bourgeoisie, elle s'était bravement conduite; et lorsque cinq mois plus tard la Convention Nationale, la première émotion passée, décréta, sur le rapport de Cavaignac, que les habitants de Verdun *n'avaient pas démérité de la patrie*, elle ne fit pas moins justice des paroles faussement attribuées au commandant Beaurepaire, et sur lesquelles s'appuyait l'inique sévérité de l'opinion. Beaurepaire, rentré chez lui après la séance du conseil, seul et calme, dans le silence de la nuit, après avoir considéré d'un œil tranquille

(1) Cité par M. Paul Mérat, p. 74.

cette situation sans espoir où son honneur était engagé sans issue, Beaurepaire se tua froidement, avec moins d'étalage que Caton, avec moins de blasphèmes que Brutus, désireux seulement de dégager aux yeux du monde la parole donnée pour lui devant l'Assemblée Nationale, quand Cordier, introduit à la tête d'une députation d'Angevins, avait dit en pleine séance : « Le commandant de la ville » de Verdun et le bataillon de Maine-et-Loire *ont juré de » ne rendre cette place qu'à la mort !* » C'est ce serment, prêté par procuration, qui avait tué Beaurepaire...

Verdun a capitulé. Beaurepaire est mort. Où sont les coupables ? La Convention, et après elle M. Paul Mérat, accusent le roi Louis XVI. Le général Galbaud accuse la garnison de la place, et particulièrement le bataillon des volontaires de Maine-et-Loire. Fouquier-Tinville accuse les femmes et les filles de Verdun...

Il n'y avait pourtant qu'un coupable, que personne n'osait rechercher alors, que personne n'aurait voulu poursuivre, et qu'aujourd'hui même il n'est pas toujours prudent d'accuser. Ce coupable, c'était la démagogie. C'est elle qui avait désorganisé la France, démantelé les places fortes, dégarni les frontières, remplacé au sein des armées l'esprit militaire par l'esprit politique ! C'est elle qui disait, par l'organe de Danton, le 2 septembre 1792, au moment même où arrivait la nouvelle du bombardement de Verdun : « On sonne le tocsin ! Ce n'est pas un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis ! » La charge, c'était le massacre de septembre ! Les ennemis, c'étaient des vieillards, des femmes et des enfants qu'on égorgeait à la Conciergerie, au Luxembourg et aux Carmes ! « On tue toujours les prisonniers, écrit M. Ernest de Lagrange, et toujours à cause de Verdun !... » Oui, on tuait les prisonniers à cause de Verdun, et on décrétait l'audace en restant à la chancellerie. Les démagogues sont toujours les mêmes ; et Danton est le type de ces auda-

cieux qui « sonnent la charge » du haut d'une tribune, la main sur le verre d'eau sucrée, devant une Assemblée muette et des tribunes qui applaudissent. Cependant Verdun succombait, et quelques mois plus tard la capitulation de Verdun devenait le crime de Louis XVI.

On est saisi de pitié en lisant, dans le procès de ce grand martyr, les questions qui lui furent adressées à propos de la reddition de Verdun :

« LE PRÉSIDENT : Les Prussiens s'avançaient vers nos frontières. On interpella le 8 juillet votre ministère de rendre compte de l'état de nos relations politiques avec la Prusse. Vous répondîtes, le 10, que 60,000 Prussiens marchaient contre nous, et que vous aviez donné avis au corps législatif des actes formels de ces hostilités imminentes, aux termes de la Constitution. Qu'avez-vous à répondre ?

« LOUIS : Ce n'est qu'à cette époque que j'en eus connaissance. *Toute la correspondance passait par les ministres.*

» LE PRÉSIDENT : Vous avez confié le département de la guerre à d'Abancourt, neveu de Calonne; et tel a été le succès de votre conspiration que les places de Longwy et de Verdun ont été livrées aussitôt que les ennemis ont paru... Qu'avez-vous à répondre?

» LOUIS : J'ignorais que M. d'Abancourt fût le neveu de M. de Calonne. *Ce n'est pas moi qui ai dégarni les places.* Je ne me serais pas permis une pareille chose. *Je n'en ai aucune connaissance, si elles l'ont été..* (1) »

« Je n'en ai aucune connaissance! » Cet aveu, que M. Paul Mérat trouve absurde, est au contraire, à mon avis, effrayant de lumière et de vérité. Il peint avec une simplicité admirable la situation qui avait été faite à ce

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, 2e partie, 13 décembre 1792.

malheureux roi, prisonnier dans son palais, impuissant, inactif, soupçonné, désarmé, jusqu'au moment où l'émeute le chasse des Tuileries. Et on venait lui demander compte de l'état d'abandon où il avait laissé la place de Verdun! « Il faut croire, dit l'auteur, d'ailleurs bien informé et très-judicieux, de *Verdun en* 1792, il faut croire que la gravité de sa situation faisait perdre la tête à Louis XVI, ou qu'il était dénué de toute espèce de sens commun (P. 79). » Non, Louis XVI disait simplement la vérité dans un moment où la fausse rhétorique des mauvaises passions l'accusait. Il n'avait rien su; tout se faisait sans lui, malgré lui ou contre lui. Et on l'accusait de la capitulation de Verdun!

Était-ce la garnison de Verdun qui était coupable de cette capitulation? Était-ce surtout ce bataillon des volontaires de Maine-et-Loire, lui qui avait juré si souvent, par l'organe de ses officiers et de ses orateurs, de mourir plutôt que de se rendre, serment que Beaurepaire seul avait tenu? A Dieu ne plaise que j'accuse ici ce patriotique bataillon qui a fourni à notre armée active plusieurs généraux devenus illustres! Je reviendrai plus tard sur son histoire *à travers les crises de la Révolution française*, comme dit M. Grille. Mais voici, pour le fait particulier qui nous occupe aujourd'hui, ce que je lis dans un Mémoire publié quelques jours après la reddition de Verdun par le général Galbaud, le même qui fut arrêté par l'armée prussienne, au moment où il s'approchait de la place pour la secourir (1).

« ..... J'étais impatient, dit-il, de voir arriver la garnison de Verdun; je savais qu'elle marchait sur moi.... Je croyais que, frémissant de rage de s'être vue si lâchement trahie, elle saisirait avec empressement l'occasion de ven-

(1) *Observations présentées à la Convention nationale*. Paris, novembre 1792.

ger l'honneur français..... Quel fut mon étonnement lorsque j'entendis *tirailler des coups de fusil le long du chemin dans les arbres!...* C'était la garnison de Verdun qui arrivait dans le plus grand désordre, *abattue par la terreur...* Un officier de cette garnison, le premier à qui je parlai, me montra tant d'abattement, *qu'indigné de sa lâcheté*, je le fis conduire en prison.

» Des quatre bataillons, deux refusèrent obstinément d'obéir... les deux autres furent renforcer les postes de Biesmes et de Florent; mais ils y portèrent une contagion funeste. *Ils communiquèrent leurs terreurs à deux bataillons* qui, quelques heures auparavant, étaient décidés à braver les forces réunies de l'ennemi.

» ..... Je vous le demande, bataillon de Maine-et-Loire, était-ce Beaurepaire qui vous avait appris à dire que l'ennemi *était invincible?... Dites, fûtes-vous braves le* 3 *septembre?* Comment donc avez-vous osé accuser de lâcheté tous les habitants d'une ville? Ceux-ci ne pourraient-ils pas, avec plus de vraisemblance, vous accuser de les avoir lâchement abandonnés, etc., etc.? »

Je n'insiste pas. La garnison de Verdun avait pu manquer de résolution. Elle ne fut, pas plus que Louis XVI, coupable de la perte de la ville. Etait-ce donc ces femmes et ces filles que, dès le 9 février 1793, le rapport lu à la Convention désignait à l'échafaud, où leurs têtes devaient tomber dix-huit mois plus tard? C'est la question qui me reste à examiner. Je chercherai avec soin, puisqu'on les accuse, quelle fut la part véritable des femmes et des filles de Verdun dans la capitulation de cette ville. J'étudierai cette liste de trente-cinq noms qui ne comprend guère que des vieillards, des vieilles femmes et des jeunes filles. Je dirai, d'après des documents inédits, quel fut le vrai crime de ces vierges admirables, dont notre ingratitude avait même oublié les noms, que je rendrai à la lumière, elles dont la jeunesse put donner des leçons d'hé-

roïsme à plus d'un proscripteur proscrit à son tour. Je les montrerai dans leur prison, sur la charrette qui les transporte à travers la France ; je les suivrai devant leurs juges, sur l'échafaud politique. L'échafaud politique des femmes et des filles !... La Convention a permis qu'on en dressât, sous ses yeux, l'horrible théorie. Nous renverserons la théorie comme d'autres (que ce soit leur gloire, même si c'est la seule !) ont renversé l'échafaud ! Vous dites *que le sang même n'a pu effacer cette tache* sur la robe virginale des victimes. Je montrerai que la tache, c'est le sang tout seul ; et qu'elle est sur vous !

II

(9 février 1851.)

Il me reste à raconter aujourd'hui, simplement, s'il est possible, et comme elle s'est accomplie, l'histoire du martyre des vierges de Verdun.

J'ai été entraîné dans ce récit, comme on l'a pu voir, par le désir de réfuter un paradoxe étrange, jeté à l'ignorance du peuple avec un inexplicable oubli de la vérité, de la justice et de la pitié. J'y suis retenu par l'intérêt même des sources où j'ai puisé et des confidences que j'ai reçues. Et toutefois, avant de recommencer ces tristes recherches parmi des tombeaux, je sens qu'il me faudrait compter peut-être avec l'optimisme de quelques-uns de mes lecteurs qui, satisfaits du présent sans doute, me crient : Pourquoi ce retour vers un passé lamentable? — Pourquoi? Demandez à la foule qui, dans les salles de l'Exposition, s'arrête de préférence devant cette fatale

scène de thermidor, l'œil fixé à ce guichet sombre qui s'ouvre sur l'échafaud ? Est-ce donc une fantaisie des peintres qui a réuni toutes ces toiles à l'aspect sinistre ? ou bien est-ce la pensée même et la préoccupation du public qui s'y reproduit ? Je ne sais ; mais si nous sommes loin par le temps, et si nous nous croyons loin par les mœurs des fureurs de 93, pourquoi les mêmes plumes, qui protestent contre l'échafaud politique, nous infligent-elles l'apothéose des jurés de Robespierre ? (*Almanach du peuple*, p. 46.) Pour moi, je me défie de ces convertis de fraîche date, pénitents équivoques, philanthropes en carmagnole, qui prêchent la fraternité en jetant l'éloge au bourreau, l'injure aux victimes.

Le 6 floréal an II (25 avril 1794), une longue file de charrettes vint s'arrêter au pied de l'échafaud révolutionnaire. Cette immense *charretée* comprenait les trente-trois condamnés de la catégorie de Verdun. Leur crime remontait à l'époque de la capitulation de cette ville (2 septembre 1792), c'est-à-dire à près de deux ans en deçà. Parmi les hommes, au nombre de vingt et un, on ne comptait guère que des vieillards, dont trois septuagénaires. Parmi les six femmes condamnées, pas une n'avait moins de quarante ans. Parmi les six filles exécutées, pas une n'avait plus de vingt-quatre ans au moment du crime, une avait seize ans. Deux autres, pour lesquelles la peine de mort avait été commuée en vingt ans de réclusion, n'en avaient que quinze. Ces dernières furent mises au carcan le lendemain, 7 floréal.

Parmi ces victimes, on comptait Suzanne et Gabrielle Henry, filles de Henry, président du ci-devant bailliage de Verdun, âgées (en 1792) de vingt-quatre et vingt-trois ans; Anne, Henriette et Hélène Watrin, filles d'un ancien capitaine d'infanterie, âgées (en 1792) de vingt-trois, vingt et un et vingt ans; et enfin Marguerite-Angélique La Girosière, fille de La Girosière, prévôt des campagnes. L'âge

de cette dernière a été l'objet d'une controverse. Le recueil (souvent inexact) des *listes des guillotinés* dit quarante-huit ans. (N° 18, p. 7.) Le *Moniteur* et le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire* disent dix-huit ans, c'est-à-dire seize ans à l'époque de la prise de Verdun. Je n'ai aucune raison de ne pas m'arrêter à ces deux autorités puisqu'elles s'accordent. Je fais remarquer seulement que M. David (d'Angers), quand il s'est si agréablement moqué de « *notre sensiblerie posthume à propos de ces jeunes vierges de Verdun, dont la plus jeune avait au moins quarante ans,* » avait sans doute adopté la tradition, évidemment erronée, qui donne quarante-huit ans à Mlle La Girosière. Mais n'importe !

Quel était le crime de ces jeunes filles, crime pour lequel une captivité de deux ans, avec l'incessante perspective de la mort, n'avait pas paru une expiation suffisante ? Je ne dis rien des faits imputés aux autres condamnés. J'ai montré, dans une précédente étude, que la capitulation de Verdun avait été le fait de la démagogie, non du royalisme, et je ne suis pas plus disposé aujourd'hui qu'alors à passer condamnation sur les griefs accumulés contre les accusés sérieux, hommes ou femmes, impliqués dans cet absurde procès. Mais les filles de quinze ans, de dix-huit ans, de vingt ans, voyons, quel était leur crime ?

Je n'ai aucune intention de m'étendre sur ce qui, dans les accusations dirigées contre les filles de Verdun, se rapporte aux faits antérieurs à la capitulation de la ville. Même à Paris, la tourbe révolutionnaire ameutée autour de leur échafaud ne fut pas dupe de ce mensonge de la justice. Et ici, j'ai hâte de faire intervenir un témoignage qui me servira plus d'une fois dans la suite de cette étude, témoignage sacré, car c'est celui d'une mère écrivant pour l'édification de sa fille. J'ai dit que, parmi les filles condamnées pour la reddition de Verdun, deux échappèrent à la mort par une commutation de peine, Claire Tabouillot et

Barbe Henry, toutes deux âgées de quinze ans. Barbe Henry, mêlée pendant si longtemps à cette infortune de sa famille (sa tante et ses deux sœurs furent exécutées), eut plus tard l'idée d'écrire le récit de cette horrible épreuve. Elle était devenue la femme de M. Meslier, colonel-inspecteur aux revues, qui fut plus tard adjoint à la mairie de la ville de Metz. Le récit de Mme Meslier n'a été ni imprimé ni publié. Il avait été écrit pour être lu par sa fille, au moment où cette jeune personne se préparait à faire sa première communion. C'est l'œuvre d'un cœur modeste et résigné, plein de fermeté et de douceur, de charme et d'autorité. On sent que la vérité est là sans parure, mais non pas sans noblesse; sans prétention littéraire, mais non pas sans valeur historique. Je dois à l'obligeance d'un spirituel ami la communication de quelques pages de ces mémoires. Elles me serviront souvent de guide dans cette recherche, parfois difficile, de la vérité (1).

Dans les faits relatifs à la capitulation de Verdun, voici quelle fut la part de la famille Henry, qui fournit trois victimes à l'échafaud et une au carcan. Pendant le bombardement, les demoiselles Henry et leur tante s'étaient réfugiées dans une cave; mais le feu vint à se déclarer dans une maison voisine. Barbe Henry et une de ses sœurs sortirent aussitôt de leur retraite pour porter secours aux incendiés; elles travaillèrent toutes deux à opérer le déménagement de la maison :

« .... Nous ne pensions pas au danger, écrit Mme Meslier; ce n'est qu'en portant des effets au milieu de notre jardin que nous vîmes toute l'horreur de cette nuit; car les bombes et les boulets passaient si près de nous, en se

(1) Je donne dans l'*Appendice* tout ce qui m'a été communiqué du manuscrit de Mme Meslier, auquel je n'ai emprunté, pour l'utilité de mon récit, que quelques extraits.

croisant sur nos têtes, que souvent nous étions obligées de déposer nos fardeaux... mais notre zèle n'en était pas altéré. Et maintenant que trente-cinq ans se sont écoulés depuis cette époque, j'ai peine à concevoir comment des jeunes filles, faibles et naturellement timides, ont eu la force de supporter tout ce que leur bon cœur leur a suggéré. En vérité, l'on fait sans y songer de grandes choses, quand on s'oublie soi-même pour ne voir que le bien que l'on peut faire... »

Ici vient se placer un détail significatif. J'ai établi précédemment l'impossibilité où se trouvait Verdun, au moment du siége, de résister, avec *ses cinquante-deux artilleurs*, ses remparts démantelés, sa garnison découragée, à l'effort de l'armée prussienne. Les Mémoires de Mme Meslier établissent clairement la part de la population verdunoise dans ce découragement universel :

« ...... Les habitants injuriaient le commandant de la place pour le forcer à capituler..... *La populace jurait*, *criait* en tirant la sonnette des paisibles rentiers, *les forçant de sortir de chez eux* sans qu'ils sachent pourquoi. Dans un instant la première classe de la société se trouva, *malgré elle*, au milieu de cette bande de forcenés qui demandaient à grands cris la reddition de la place... »

N'oublions pas que les victimes de Verdun appartenaient toutes à cette première classe de la société qu'on obligeait à descendre dans la rue pour se joindre à la foule qui demandait à capituler. Est-ce là qu'il faut chercher le secret de ces *manœuvres et intelligences* signalées par l'arrêt de condamnation prononcé contre elles, « attendu, dit cet arrêt, qu'elles doivent être, *par leur âge*, rangées dans la classe des personnes convaincues d'*avoir commis sciemment* (1) les délits dont elles étaient accusées?...... » Mais, je le répète, cette accusation « d'avoir livré la place de

(1) *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, p. 203, t. IV.

Verdun, » dirigée contre des jeunes filles la plupart mineures, était réfutée par l'instinct de la multitude elle-même, si perverse qu'elle fût, qui avait envahi les abords de l'échafaud. Voici ce que Mme Meslier raconte de son exposition, avec Claire Tabouillot, en face de l'échafaud teint du sang de leur mère et de leurs sœurs, exposition qui dura six heures :

« .... Au-dessus de nos têtes était écrit que nous avions *livré la ville de Verdun à l'ennemi*, en lui fournissant de l'argent, des vivres et *des munitions de guerre de toute espèce.* Nous ne pouvions lire cette inscription, et ce ne fut que longtemps après que nous avons connu ce ridicule libelle. Les spectateurs, en le parcourant, *haussaient les épaules de pitié ;* et malgré la foule du peuple qui environnait l'échafaud, *nous ne reçûmes pas d'insultes* ..... »

Ainsi le peuple de floréal an II ne crut pas, lui-même, à la complicité des filles de Verdun dans la capitulation de cette ville. Passons donc sur ce grief, et abordons-en un autre qui paraît au premier abord plus sérieux.

La ville de Verdun, qui n'avait pas voulu, qui n'avait pas pu résister à l'armée prussienne, comment accueillit-elle les Prussiens? Quelle fut la part des femmes dans cet accueil? Que faut-il croire d'une députation de jeunes filles qui allèrent, dit M. de Lamartine, « parées de robes de fête, semer processionnellement des fleurs sur les pas du roi de Prusse, à son entrée dans la ville (1) ? » Par qui et dans quel but fut portée au camp de Frédéric-Guillaume II cette célèbre corbeille de dragées que le conventionnel Cavaignac signalait, dans son rapport du 9 février 1793, à l'indignation de la République française, « délit avoué, dit le rapporteur, par les coupables mêmes ?» Enfin ce bal, où des Françaises dansèrent avec des offi-

(1) *Les Girondins*, t. III, p. 302.

ciers prussiens, *le soir même* de la prise d'une ville française, ce bal néfaste, qui le donna? Qui le reçut? Qui en eut l'idée au camp de Regret? Qui s'en souvient à Verdun? On voit que je me place du premier coup et sans hésiter au cœur même des griefs les plus redoutables que l'histoire, la chronique, la poésie et la tradition imputent à la population verdunoise.

Je commence par dire que tous ces crimes, fussent-ils aussi prouvés qu'ils le sont peu, auraient été, à l'époque où ils se rapportent, de l'espèce de ceux que la loi nomme excusables, à raison des circonstances mêmes au milieu desquelles on suppose qu'ils furent commis. J'ajoute, pour couper court à tout commentaire malveillant de ce que je vais dire, que j'aurais mieux aimé, pour ma part, que l'armée prussienne fût reçue à Verdun comme elle le fut quelques jours plus tard à Valmy et à Jemmapes. Quel que fût le prétexte dont l'invasion se couvrait, cette manière dont les étrangers furent reçus par Kellermann, Chartres et Dumouriez est beaucoup plus de mon goût. Mais faut-il donc le rappeler ici? Quand l'armée prussienne vint placer ses batteries sur les hauteurs de Saint-Barthélemy, le mois qui avait vu tomber de fait le trône de Louis XVI (car son abolition légale est du 21 septembre), ce mois n'était pas même expiré. Le roi, pour beaucoup de ses sujets de la veille, était un captif aux mains des révoltés. Une armée étrangère, qui se faisait précéder par un corps d'émigrés français (j'ai dit que M. de Châteaubriand y figurait) et par les frères et les cousins de Louis XVI, une armée qui semblait n'agir que pour le compte de S. M. très-chrétienne; qui remplaçait, partout où elle s'établissait, le drapeau tricolore par le drapeau blanc, cette armée, commandée par un roi, pouvait bien, au moment où elle parut sous Verdun, au milieu de l'horreur que les crimes du 10 août inspiraient à la France encore peu habituée à un pareil régime, apporter avec elle l'es-

poir de la délivrance plutôt que la peur de l'oppression. Je n'excuse pas. Je raconte. J'ajoute qu'un écrivain qui n'est pas suspect d'indulgence en cette matière, M. Paul Mérat, a parfaitement caractérisé ce penchant des esprits, et il en fait honneur, tout républicain qu'il était (M. Paul Mérat est récemment mort en Afrique), à l'énergique fidélité des partisans que le régime, déchu de la veille, comptait encore à Verdun. « Seuls, dit-il, seuls peut-être » dans toute la France, ils eurent le courage de leur opi- » nion en protestant contre ce coup d'Etat » (le 10 août). — « Il n'est pas étonnant, écrit-il ailleurs, que dans ces » dispositions d'esprit il se soit trouvé à Verdun des gens » qui considéraient cette arrivée des Prussiens comme le » premier pas vers l'ancien ordre de choses, comme la » fin de l'anarchie et des émotions révolutionnaires. » (P. 115 et 117.)

Une autre preuve des dispositions dans lesquelles l'armée prussienne fut reçue à Verdun, je la trouve dans un curieux livre que j'ai sous les yeux, *les Réminiscences de la campagne de France* (1). L'auteur de ce livre, le prince royal de Prusse, alors âgé de vingt-deux ans, commandait une brigade de l'armée du roi son père, auquel il devait succéder, quelques années plus tard, sous le nom de Frédéric-Guillaume III. Ce qu'il appelle *ses réminiscences* n'est, en effet, qu'un journal très-minutieux, très-circonstancié, très-personnel et assez peu militaire des incidents qui se rapportent à cette campagne. Mais ce journal a un cachet éminent de sincérité, et s'il y a un document qui, dans le sujet qui nous occupe, mérite d'être consulté, c'est celui-là. Or, que raconte le jeune prince de son entrée à Verdun? Le général Kalkreuth avait été chargé de

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Documents relatifs aux campagnes en France et sur le Rhin* (1792-1793), tirés des papiers militaires de Frédéric-Guillaume III, traduits par Paul Mérat. (Paris, 1848.)

régler les conditions relatives à la reddition de la place :

« .... Mon frère et moi, nous demandons à S. M. la permission d'accompagner Kalkreuth.... Elle nous l'accorde, mais sous la condition que nous garderons l'*incognito.* Nos décorations et nos insignes sont décousus à la hâte, je passe ma redingote et je pars avec le général comme faisant partie de son état-major.... Le général Kalkreuth se fait reconnaître ; lui et sa suite sont autorisés à entrer, et la porte se referme sur eux. Le général, se dirigeant droit sur l'Hôtel de Ville, passe au milieu des habitants et des troupes françaises, *presque toutes gardes nationales*, déjà rassemblées pour le départ. *Il est accueilli partout avec respect.* Les troupes, qui étaient déjà sous les armes, et parmi lesquelles se trouvaient des hommes qui avaient embroché des pains dans leurs baïonnettes, *lui présentèrent presque toutes les armes. Leur tenue, d'ailleurs, était calme et tranquille......* Un jeune officier s'approche en souriant de mon frère et lui dit : « *Ah ! vous êtes sûrement un prince ;* on le reconnaît bien à cette marque. » Il lui montrait la place où la marque des décorations était visible sur le vieux collet qu'il portait..... Comme nous passions par la rue qui conduit à la citadelle, une jeune et très-jolie demoiselle, fort bien mise, sort d'une maison, s'avance vers nous, *me donne la main avec beaucoup d'affabilité, et me dit que les Prussiens sont les bienvenus.* » (P. 22, 23, 25.)

Les Prussiens sont les bienvenus ! Ne croyez pas pourtant que le jeune prince, dont la raison se montre parfois très-supérieure à son âge, se dissimule aucune des fautes de cette campagne. Il a des mots et des souvenirs qui peignent au vrai, et vivement, le péril et l'impuissance de ces interventions politiques des armées à la suite d'émigrations fanfaronnes, que le moindre succès exalte jusqu'à la folie, que le moindre échec déconcerte jusqu'au ridicule. Je lis à la date du 11 septembre 1792 et à propos de la

marche de l'armée prussienne sur Valmy : ...... « Aspect pitoyable des princes français mouillés jusqu'aux os et suivant le roi à cheval. » Ailleurs (il s'agit cette fois d'une retraite) : « Je rencontrai quelques émigrés qui suivaient » à cheval la même route que moi sans me connaître et » qui me firent plusieurs questions indiscrètes, me de- » mandant, entre autres, pourquoi nous battions en re- » traite, etc. Je leur répondis très-sèchement! » Le prince de Prusse n'est donc pas suspect d'un enthousiasme exagéré pour la cause qu'il vient défendre. Je le soupçonne même, malgré son horreur bien naturelle pour les excès de la démagogie parisienne, d'être plus près, par le cœur, de ces soldats du sol français qu'il faut combattre, que de ces chevaliers équivoques de l'émigration qu'il faut protéger, et il cite volontiers, à propos de ces soldats de la France, ce qui donne une idée de leur courage, de leur originalité et de leur esprit. Un jour, les hussards de sa brigade lui amènent un chasseur qui avait la mâchoire brisée et le visage inondé de sang. « Je lui demandai comment cela lui était arrivé. *Ils m'ont rasé un peu trop près*, répond le blessé. » Ces réparties à la française excitent toujours l'admiration du prince étranger. Quoi qu'il en soit, Frédéric-Guillaume juge très-sainement de la situation des esprits en France, au moment de l'entrée de l'armée prussienne, et voici quelques lignes qui prouvent, avec une évidence incontestable, dans quels sentiments, discrètement bienveillants, elle avait pu être accueillie à Verdun, car cette fois il ne s'agit pas des bourgeois d'une petite ville : la scène est à Longwy, en octobre 1792; l'armée prussienne regagne la frontière; un régiment français est rassemblé sur la Place du Marché; et voici ce qu'écrit le prince Frédéric :

« ..... Autour de nous se rassemblèrent une grande quantité d'officiers dont la plupart s'entretinrent avec nous *d'une façon pleine d'abandon et de franchise*... Ils ne man-

quaient jamais l'occasion de témoigner de l'estime pour les Prussiens... Puis la conversation tomba sur les princes d'autrefois. Ils firent des comparaisons entre eux et ceux qui gouvernent la Prusse, *comparaisons qu'ils savaient remplir de compliments très-flatteurs pour nous*. Si l'entretien eût duré plus longtemps, *ils m'auraient, je crois, choisi pour leur roi; ils m'honorèrent même de cette proposition*, qui, à ce que je puis concevoir, n'était guère qu'un prétexte de parler, mais qui néanmoins me parut fort drôle dans la bouche de ces gens... » (P. 94.)

Remarquez que la France était en pleine république.

Pourquoi ai-je insisté sur ces détails? Outre leur intérêt historique, il me semble qu'il s'en répand un certain jour sur la question qui nous occupe. Puisque le 22 octobre 1792, un mois après l'ouverture de l'ère republicaine et dans cette lune de miel de la démagogie triomphante, des officiers français, vainqueurs dans une grande bataille, osaient bien, en présence d'un prince de Prusse, faire si bon marché de la république, comment s'étonner que le 2 septembre, quand Louis XVI, prisonnier de ses sujets, était encore leur roi, des bourgeois de Verdun aient accueilli avec un mélange de respect et de sympathie, sans servilité mais sans épouvante, un prince étranger qui arrivait avec une avant-garde française, et faisait porter avec honneur, parmi ses enseignes, comme un signe de réconciliation et de paix, le glorieux drapeau de Fontenoi? Et maintenant, s'il était prouvé que les filles de Verdun sont allées au-devant du roi de Prusse en semant des fleurs sous ses pas, qu'elles ont porté un panier de dragées à son camp de Regret, et qu'elles ont dansé à son bal; si ces crimes étaient prouvés, nous savons leur excuse. Et si nous pouvions douter des sentiments qui les inspiraient, un poëte nous les dira. Mais que dis-je, un poëte? Avant d'être un des orateurs et un des chefs de la démocratie parisienne, avant de siéger au comité des Seize, M. Victor Hugo était

un écrivain d'un patriotisme incontestable ; et ce n'est pas lui, fils d'un général de la République et de l'Empire, lui, en 1818, quand le souvenir récent d'une double invasion pesait encore sur tous les cœurs et passionnait tous les esprits, ce n'est pas lui qui aurait transigé, à propos des vierges de Verdun, avec les délicatesses et les scrupules de l'honneur national ! M. Victor Hugo était jeune en 1818. Mais la même jeunesse qui aurait pu l'attendrir sur le sort des victimes du 6 floréal, l'aurait affermi contre une défaillance de son cœur français. Voici pourtant ce qu'il écrivait, encore plus peut-être en historien qu'en poëte :

. . . .
Quand nos chefs, entourés des armes étrangères,
Couvrant nos cyprès de lauriers,
Vers Paris lentement reportaient leurs bannières,
Frédéric sur Verdun dirigeait ses guerriers.
Verdun, *premier rempart de la France opprimée,*
D'un roi libérateur crut saluer l'armée.
En vain tonnaient d'*horribles lois !*
Verdun se revêtit de sa robe de fête,
Et, *libre de ses fers*, vint offrir sa conquête
Au monarque *vengeur des rois.*
Alors, vierges, vos mains (ce fut là votre crime !)
Des festons de la joie ornèrent les vainqueurs. ...

C'est ainsi que le célèbre auteur des *Odes et Ballades*, en avouant ce qu'il appelle ironiquement le *crime* des vierges de Verdun, l'absout et le glorifie. Mais je suis, quant à moi, en mesure d'aller encore plus loin que M. Victor Hugo dans la justification des victimes. Je nie le crime, et voici pourquoi :

D'abord le souvenir de ce bal donné par le roi de Prusse, le soir de la capitulation, ne repose sur rien. Il n'existe pas quelque part dans un ouvrage digne de foi une trace sérieuse du bal prussien. Le rapporteur de la Convention, Cavaignac, n'en parle que comme d'un bruit

dont la preuve lui manque. Fouquier-Tinville lui-même n'en dit mot. Mme Meslier (Barbe Henry), qui avait quinze ans à l'époque où ce bal est supposé (et comment l'eût-elle oublié ?) Mme Meslier n'en fait pas mention. Même silence de la part du prince de Prusse. Cependant le prince de Prusse n'oublie rien. Son livre est rempli de détails qui attestent non-seulement la fidélité, mais la frivolité de sa mémoire. Ainsi, par exemple, et qu'on me pardonne cette digression, le prince Frédéric-Guillaume n'oublie pas que le 12 septembre 1792, à Montfaucon, un paysan lui donna, au lieu d'eau qu'il demandait, un verre plein d'hydromel ; — que le 19 il a eu la colique, et, le 14 octobre, mal aux dents ; — que, dans la nuit du 20 septembre, l'enseigne Turbenheim, du régiment de Bayreuth, couché à ses côtés sur la paille du bivouac, l'a empêché de dormir par son agitation fatigante ; il n'oublie pas, au pillage de Somme-Suippe, ce fusilier de Berch qui lui apparaît *drapé dans une vieille couverture piquée*, ni le prince***, qui fait frire une omelette pour le roi pendant la canonnade de Valmy. Il n'oublie pas que, le 30 septembre, il a fumé une pipe *avec assez de succès* ; — que, le 2 octobre, le roi lui a envoyé, comme il se mourait de faim, *une assiette pleine de lentilles et de viande de porc*, et qu'il a été moins heureux le 16 :

« Tout notre repas du jour, écrit-il, avait consisté dans
» un plat de choucroute que nous avions pris à huit heu-
» res du matin, et qui nous avait été envoyé des bagages
» dans un chaudron. *Tout le monde semblait trouver*
» *étrange* que le roi se fût mis à table, devant sa tente,
» avec Bischoffwerder, le prince de Nassau et Luchesini,
» et *qu'il ne parût pas faire attention à moi.* » (P. 86.)

Telle est l'exactitude anecdotique du prince Frédéric-Guillaume. Ai-je besoin d'ajouter que les dames et les filles de Verdun occupent une place notable et légitime dans la série de ces souvenirs si fidèles ?

« La veille (4 septembre), avant que nous ne changions » de position, plusieurs personnes de Verdun arrivèrent » *pour examiner notre camp.* Je rencontrai entre autres, » sur la grand'route, une société de dames fort bien vê- » tues. Quelques-unes étaient âgées; mais elles avaient eu » soin de se faire accompagner par quelques visages jolis, » agréables à voir... Je les abordai avec beaucoup de po- » litesse; elles me répondirent de même; et je les accom- » pagnai à pied, en me tenant à une certaine distance, » conduisant mon cheval par la bride... Leur conversation » me plaisait infiniment. »

Le prince de Prusse a raison. Les filles de Verdun, surtout celles qui périrent sur l'échafaud ou furent exposées au carcan, étaient parmi les plus jolies, les plus vives et les plus spirituelles de la contrée. Et vous croyez maintenant que ce chroniqueur si exact, qui n'oublie ni une promenade, ni un sourire, ni un bouquet, ni un baiser (*voir* notamment la page 80 de ses *Réminiscences*), vous croyez que le prince Frédéric, lui le galant cavalier, le danseur accompli, il aurait oublié le bal donné par son père au camp de Regret? Ce bal est donc une invention, si ce n'est une calomnie. Et au surplus on m'écrit de Verdun aujourd'hui même : « Vous aurez bien raison de nier absolu- » ment le bal du roi de Prusse. J'ai pris des informations » auprès des danseurs de l'époque. L'un d'eux, M***, âgé » de quatre-vingts ans, mais qui a conservé toute la fraî- » cheur de sa mémoire et de son esprit, m'a affirmé qu'il » n'y avait pas eu de bal à cette triste époque, et qu'on » n'avait dansé ni à Verdun, ni au camp, ni ailleurs. »

Et, en effet, le roi de Prusse n'était pas d'humeur à faire danser les femmes et les filles de Verdun ; il avait de bien autres soucis en tête. Il est certain, au contraire, que quand la députation des dames se présenta devant S. M., non pas poussée par un fol enthousiasme, ni parée, comme je l'ai lu quelque part, de *robes de soie brodées de*

fleurs de lis d'or, mais pour le motif que je dirai tout à l'heure ; il est certain qu'elle fut reçue, sinon avec mépris, comme l'a dit Fouquier-Tinville, du moins avec une froideur manifeste. « Le roi, dit un témoin oculaire, n'accepta pas la corbeille. On fut forcé de la rapporter à Verdun (1). »

Quelle était donc cette députation, la seule dont il reste une trace sérieuse et dont le souvenir a servi à engendrer tant de contes, à accréditer tant de mensonges, à charger de tant d'ignominies gratuites de saintes mémoires? C'est ici, qu'en rapprochant des *Réminiscences* du prince de Prusse les extraits qui m'ont été communiqués des Mémoires de Mme Meslier, je suis arrivé à me former une idée que je crois suffisamment exacte de cette circonstance si longtemps et si fâcheusement controversée.

Voici d'abord ce qu'écrit le prince de Prusse. On sait qu'il était entré à Verdun, le jour même de la capitulation, avec le général Kalkreuth, gardant l'incognito... « Nous » sortons à cheval, dit-il, par la Porte-Chaussée, et nous » rentrons heureusement au camp. *Il n'en fut pas de* » *même du comte de Henkel, lieutenant dans les hussards* » *de Kœhler, qui fut assassiné dans le faubourg...* » D'après le récit de Mme Meslier, le seul qui soit d'accord avec les Souvenirs du prince de Prusse, au moment où la capitulation venait d'être signée à l'Hôtel de Ville, un officier prussien (qu'elle ne nomme pas) fut assassiné. Un coup de fusil était parti de la fenêtre d'un perruquier. Le bruit se répandit aussitôt que la ville allait être mise à sac. Les autorités courent en députation auprès du commandant de l'armée prussienne, qui répond « que les » droits de la guerre sont rigoureux, mais que le roi vient » d'arriver au camp, et qu'il va envoyer prendre ses » ordres. »

(1) Cité par Paul Mérat, p. 232.

«... Dans cet instant, écrit Mme Meslier, où la crainte l'emportait sur l'espoir, chacun s'agitant pour savoir le sort qui attendait la ville, les bruits les plus horribles circulaient. *Je ne sais qui imagina d'aller en députation* offrir des dragées au roi de Prusse, *mais cette idée fut généralement adoptée.* Les dames offrirent leurs bourses, et de jeunes demoiselles furent choisies pour offrir à Sa Majesté la jolie corbeille qui renfermait les dragées. Ma tante, la baronne de Lalance, fit atteler ses chevaux *à son chariot*, et nous conduisit au camp. *Tout cela s'était fait si précipitamment que nous ne savions pas un mot de ce qu'on voulait faire de nous. Nos parents parlaient entre eux, sans nous rien dire...*»

Ainsi, dans un moment de panique, on croyait au pillage, on voulait sauver la ville... D'honorables dames se dévouaient à une démarche sinon périlleuse, au moins pénible et humiliante, et elles emmenaient leurs filles, ou leurs nièces, ou leurs amies, non moins dévouées qu'elles. C'est ainsi que se trouve expliqué, réduit à ses proportions réelles et rapporté à son motif véritable, *le crime des vierges de Verdun.* Ce fut en effet Mme Meslier qui présenta la corbeille, en compagnie de Claire Tabouillot. Les autres victimes du 6 floréal complétaient la députation. Telle est la vérité. Elle sort avec une évidence incomparable du rapprochement des deux récits que je viens de citer, récits qui n'étaient pas destinés à la publicité, sorte de confession personnelle et solitaire, où rien n'est donné à l'effet extérieur et à l'arrangement artificiel de la pensée.

Tel était donc le crime. Quel fut le châtiment?

Ah! j'aurais compris peut-être qu'après la chute du trône de Louis XVI, dans la première fureur aveugle et sanguinaire de son triomphe, la démagogie parisienne, victorieuse à Paris, vaincue à Verdun, eût frappé, sans regarder au sexe ni à l'âge, tous ceux qu'elle croyait complices de cette capitulation qui semblait la livrer à la vin-

dicte de l'étranger ! Oui, j'aurais compris cette fureur en la détestant !

> . . . Mais que ma cruauté survive à ma colère !
> Que, malgré la pitié dont je me sens saisir,
> Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir !...

mais que, deux ans après la prise de Verdun, la République française, rassasiée de vengeance, gorgée de sang humain, maîtresse de la France et menaçant l'Europe; que la République qui, au 5 floréal an II, a repris Toulon aux Anglais, les lignes de Wissembourg aux Prussiens, la ville de Lyon aux royalistes, qui a gagné la bataille de Hondschoote sur le duc d'York, qui va gagner celle de Fleurus sur le prince de Cobourg; que la République française, après tant de crimes mêlés de tant d'exploits, parvenue à cette satiété du carnage et à cette sécurité de la victoire, soit venue demander compte, la hache à la main, à de pauvres filles, oubliées dans ses cachots, d'une corbeille de dragées offerte deux ans plus tôt au roi de Prusse; — non, dans la longue histoire des iniquités révolutionnaires, j'en ai trouvé de plus horribles peut-être par le détail; il n'en est pas une seule qui ait à ce degré le caractère du lâche abus de la force, de l'implacable mépris de la vie humaine, de la férocité frénétique, sauvage et imbécile !

Car vous croyez peut-être que c'est pour examiner à loisir ce facile procès que la République française a mis deux ans à le juger; que c'est pour épargner *la candeur et la stoïque vertu de ces excellents vieillards* qui, suivant M. David (d'Angers), composaient le tribunal criminel, que la révolution a fait durer l'instruction deux ans. Eh bien ! ouvrez ce procès. C'est un monument de sottise, d'inconséquence, de contradiction, de légèreté insouciante et meurtrière. Ce n'est pas seulement la violation de la justice; c'en est la parodie, la caricature. On rougit, je ne

dis pas pour son pays, mais pour son espèce, de cette lâcheté de quelques hommes indignes qui, armés de lois terribles, entourés de gendarmes, embusqués derrière l'échafaud, prodiguent l'injure à des femmes et à des filles ! Non pas que je prétende, après M. Victor Hugo, que Fouquier-Tinville ait essayé sur les filles de Verdun l'attentat que le bourreau consomma sur les filles de Séjan dans la Rome de Tibère.

..... L'accusateur, que votre *aspect enflamme,*
Tressaille d'un honteux transport.
....
Il croit vos chastes cœurs par la crainte abattus.
Du mépris qui le couvre, acceptez le partage ;
Souillez-vous d'un forfait, l'infâme aréopage
Vous absoudra de vos vertus !

Non, je ne crois pas à cette infamie que M. Victor Hugo prête à Fouquier-Tinville. Fouquier-Tinville n'en a pas besoin ; celles du procès lui suffisent. Et déjà, avant le départ des accusés pour Paris, quand le comité révolutionnaire de Verdun avait procédé à leur interrogatoire, Barbe Henry avait pu juger des traitements qui leur étaient réservés par une juridiction plus élevée. Mme Meslier raconte que lorsqu'elle parut en présence du président de ce comité, un moine apostat, lequel était coiffé du bonnet rouge : « Comment t'appelles-tu ? lui avait-il dit. — Barbe Henry. — Quel âge as-tu ? — Seize ans. — (S'adressant au greffier.) Écris : *Fille majeure.* — Non, citoyen, je ne suis pas majeure, puisque je n'ai que seize ans. — Tais-toi, tu aimes les Capets, puisque tu as offert des dragées et des fleurs au tyran prussien. (Au greffier.) Citoyen, écris : *Fille majeure.* » Pourtant Barbe Henry parvint, à force de protestations, à faire écrire son âge véritable. Ceci me rappelle l'histoire de ce jeune homme qu'une erreur de nom fit périr sur l'échafaud. Mellet, âgé

de seize ans, s'entendit appeler dans la cour du Luxembourg. Interdit, il monte dans la chambre d'un détenu ami de sa famille : « On m'appelle, dit-il en pleurant ; que leur ai-je fait ? » Un second appel le fait descendre. On l'emmène. C'était un nommé Bellay, âgé de quatre-vingts ans, que portait la liste de proscription. Cependant le jeune homme arrive devant ses juges. « Ton âge ? » Il répond : « Seize ans. — N'importe, répond le président, *tu en as bien quatre-vingts pour le crime* (1) ! » Et il est condamné à mort. Fouquier-Tinville trouve aussi que les filles de Verdun sont plus que mûres pour le crime, parce que, si jeunes qu'elles soient, elles ont refusé d'accuser leurs complices, c'est-à-dire leurs tantes, leurs mères, leurs sœurs, leurs compagnes...

« Vous avez vu, dit-il, avec quelle opiniâtreté, quel entêtement, de jeunes filles, *cédant sans doute aux suggestions perfides de leurs mères et partageant ainsi leurs crimes*, se sont refusées à toute espèce d'éclaircissement et ont en quelque sorte méprisé les moyens que le tribunal leur ouvrait, sinon d'établir entièrement leur justification, au moins d'expliquer leurs torts et de les atténuer; et *de ce silence criminel, j'en conclus* que ces jeunes tiges sont aussi corrompues que le tronc d'où elles sortent !... (2) »

Cette phraséologie féroce résume tout le procès des vierges de Verdun. Il fallait un crime à l'accusateur public, et le crime manque. Eh bien ! le crime, on le trouvera. Tacite l'avait prévu. « Ce sera le silence. » On avait compté sur les dénonciations réciproques des accusés, et que les filles accuseraient leurs mères, que les mères abandonneraient leurs filles. C'est le contraire qui arrive ; car en regard de ces indignités de la justice républicaine, il y

(1) *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française*, t. I, p. 355. Paris, 1797.

(2) *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, t. IV, p. 202.

a ce beau spectacle dont parle Sénèque, le juste aux prises avec l'adversité, et cette fois ce n'est pas un roi tombé, un philosophe traîné aux gémonies, un général vaincu, désarmé et inflexible, qui donne ce spectacle au monde; ce sont de pauvres filles qu'on traîne depuis deux ans, avec toutes sortes de raffinements barbares, par toutes les prisons de la Terreur, qui manquent deux fois d'être massacrées par la populace, une fois à Saint-Mihiel, où de braves soldats les sauvent; une autre fois à Paris, où la foule leur crie : *A bas les chapeaux verts! Hors la loi les Charlotte Corday!* — et qui, amenées devant leurs juges pour y recevoir, comme dit M. Grille, « la leçon du sang, » y paraissent dans l'attitude d'une admirable résignation, sans forfanterie mais sans faiblesse, sans affectation d'héroïsme mais sans pusillanimité devant la mort, modestes dans leur innocence, timides dans leur vertu, douces envers leurs bourreaux, mais ne cédant rien à l'accusation de ce que l'amitié, la parenté, la religion et la conscience lui refusent! Delille n'avait pas lu le touchant Mémoire de Mme Meslier, qui me fournit les éléments de ce récit, quand il disait dans son langage un peu emphatique :

> Vous eûtes la beauté, vous eûtes le courage!
> Vous vîtes *sans effroi* le sanglant tribunal;
> *Vos fronts n'ont point pâli sous le couteau fatal* (1).

Mais Delille disait vrai. Pas une de ces pauvres filles n'eut peur, je ne dis pas de la mort, ce n'était rien peut-être dans un pareil temps, mais n'eut peur du juge. Quand elles parurent devant le tribunal, après qu'on eut donné à leur défenseur, M. Chauveau-Lagarde, *un quart d'heure pour les entendre*, « derrière les juges, écrit Mme Meslier, » étaient placées des femmes *qui les égayaient, folâtrant* » et paraissant contentes du nombre des victimes qu'on

(1) *Malheur et Pitié*, IIIe chant.

» allait immoler. Le public, au contraire, paraissait fort » ému. » Parmi les griefs reprochés aux charmantes demoiselles Watrin, il y avait une somme d'argent prêtée par elles à un émigré, leur frère, dit-on. L'aînée avoua le fait, « avec une noblesse au-dessus de son âge, » ajoutant qu'elle avait prêté cet argent à l'insu de ses sœurs. La seconde, Henriette Watrin, conjura les juges de ne pas ajouter foi à cette déclaration, disant qu'elle était seule coupable. La plus jeune, Hélène, fit la même réserve à sa charge. « Cet assaut de grandeur d'âme, dit Mme Meslier, arrachait des larmes aux assistants... » Quand vint le tour de Barbe Henry d'être interrogée, l'accusateur public la fit approcher de lui; puis, apostrophant la tante et les sœurs de l'accusée, il essaya de rejeter sur elles tout l'odieux du crime. C'est alors que la jeune fille, sans répondre un mot, mais par un élan de protestation et d'horreur sublime, quitta précipitamment la place qu'elle occupait auprès de Fouquier-Tinville et alla se jeter dans les bras de ses sœurs. Dites, n'y a-t-il pas là pour Charles Muller, Ary Scheffer ou Delaroche le sujet d'une admirable peinture ? « Un soldat qui m'avait introduite dans la salle, dit » Mme Meslier, vint tomber alors sans connaissance à mes » pieds. Mes sœurs et moi, par un premier mouvement, » voulûmes porter du secours à ce malheureux, mais il ne » nous fut pas permis d'exercer cet acte si naturel d'hu- » manité. Le président ordonna de l'emporter, avec une » rigueur qui me fit craindre qu'on ne lui fît un crime de » sa sensibilité... »

Fouquier-Tinville se sentit bravé, bravé doucement, ce qui était le plus dangereux défi qui pût être adressé à ce cœur féroce; et la suite du procès le prouva bien. On a vu dans quel patois (car la langue même, la langue d'Estienne Pasquier, de d'Aguesseau et de Gerbier semblait tombée en démagogie comme tout le reste) l'accusateur public avait reproché aux filles de Verdun *leur criminel*

silence. C'est dans le même style qu'il les accuse d'avoir formé, la veille de la capitulation, cet attroupement devant la maison commune, dont Mme Meslier nous a fait si naïvement l'histoire. « Une espèce de char, dit-il ailleurs, avait été préparé, orné pour aller prodiguer au tyran de fades adulations... » On lui répond que ce char n'est autre chose, dans le Verdunois, qu'une grande charrette à quatre roues destinée à la rentrée des foins et au transport des fumiers, et dont on se sert quelquefois pour voiturer le public aux fêtes de village. Ici Fouquier-Tinville ne se tient plus, sa colère éclate.

« Eh bien ! s'écrie-t-il, en appréciant à leur juste valeur ces *femmes rampantes* montées dans leur voiture à fumier, je dis que jamais cette *charrette n'en voitura tant* que lorsque ces femmes allèrent visiter le tyran !... »

« Ce tyran, dit-il ailleurs, qui venait ravager le sol de la France, car telles étaient les intentions bénignes de ce prétendu libérateur, il n'en faut pas douter ; c'est toujours l'intérêt qui mène les rois, *comme c'est l'intérêt qui mène le loup autour d'une charogne...* »

On comprend de reste, sans que j'y insiste, que les *excellents vieillards* qui rendaient alors la justice au nom de la république française une et indivisible n'étaient pas d'humeur à résister à des arguments de cette force. Les jeunes filles de Verdun furent condamnées. « Malheureu- » sement pour le triomphe de l'innocence, dit le *Bulletin* » *du Tribunal*, ces jeunes personnes, soit par une opi- » niâtreté mal entendue, *soit par attachement pour leurs* » *mères* ou leurs coaccusées, *n'ont point secondé les vues* » *humaines du tribunal*, qui s'efforçait de les soustraire » au glaive de la loi. » Ce qui veut dire, en français vulgaire, que le glaive de la loi les a frappées non pour leur crime, mais pour leur vertu. Avouons-le : jamais le mépris des sentiments qui sont l'honneur de la famille et le fondement des sociétés n'avait été affiché avec un cynisme

à la fois plus stupide, plus impudent et plus atroce.

L'arrêt de condamnation prononcé, des applaudissements avaient éclaté dans une portion de l'assistance, *notamment au banc des témoins.* Puis tout à coup, étrange effet d'une exaltation indéfinissable! les demoiselles Watrin, condamnées à mort, s'étaient mises à applaudir à leur tour, comme par une sorte d'héroïque défi à l'iniquité qui les frappait. Après elles, les autres accusées s'étaient levées, applaudissant de concert, *et se livrant*, dit Mme Meslier, *à je ne sais quels transports*. Quant à Mme Meslier, qui n'avait pas écouté la lecture du jugement jusqu'au bout, se croyant condamnée à mort comme les autres, elle s'était jetée dans les bras de ses sœurs : « J'oubliai tout, dit-elle, » j'oubliai tout dans cette étreinte. Oui, ma fille, je me » rappelle encore que cet instant où je crus être rapprochée de mes sœurs pour ne plus les quitter, fut pour » moi un des plus beaux de ma vie ! »

Tel fut ce procès. J'ai essayé, aussi complétement que le permettait l'espace dont je dispose, de caractériser sa physionomie. J'en voudrais maintenant indiquer l'esprit, je voudrais le rapporter à la source d'où il est sorti. Le procès des vierges de Verdun était né d'une théorie perverse, et cette théorie c'est le rapport lu à la Convention le 9 février 1793 qui l'avait posée. Le réquisitoire du 5 floréal était en germe dans le rapport du 9 février. Cavaignac avait précédé Fouquier-Tinville. Je ne rapproche pas ces deux noms pour écraser l'un par l'autre. La démagogie a ses nuances, et il y avait plus d'un degré au pied de l'autel où la Terreur sacrifiait, à la république française, des victimes humaines. Mais si Fouquier-Tinville a été l'exécuteur implacable du procès de Verdun, Cavaignac en avait été le théoricien funeste. Bourreau ou sophiste, le jugement des hommes ne vous confond pas. Mais en temps de révolution le sophisme est aussi meurtrier que l'échafaud. On tue aussi bien avec la plume qu'avec le couteau.

Le rapport de Cavaignac posait une théorie contre laquelle je proteste ici, parce que jamais occasion n'en fut plus légitime, de toutes les forces de mon cœur et de ma raison. Cavaignac dressait, autant qu'il était en lui, simple rapporteur d'un comité législatif, l'échafaud politique des femmes et des filles. Il disait :

« ..... Du nombre de ces derniers (les accusés qu'on renvoyait à la justice ordinaire) sont ces femmes qui furent offrir des bonbons (o république!) au roi de Prusse.

» Jusqu'ici ce sexe, en général, *a hautement insulté à la liberté*. La prise de Longwy fut célébrée par un bal scandaleux. Les flammes qui embrasaient Lille éclairaient aussi des danses et des jeux.

» Ce sont les femmes surtout qui ont provoqué l'émigration des Français. Ce sont elles qui, d'accord avec les prêtres, entretiennent l'esprit de fanatisme dans toute la république et appellent la contre-révolution.

» Cependant, citoyens, c'est aux mères que la nature et nos usages ont confié le soin de l'enfance des citoyens, cet âge où leur cœur doit se former pour toutes les vertus civiques. *Si vous laissez impuni l'incivisme des mères*, elles inspireront à leurs enfants, elles leur prêcheront d'exemple la haine de la liberté et l'amour de l'esclavage.

» Il faut donc *que la loi cesse de les épargner*, et que des exemples de sévérité les avertissent que l'œil du magistrat les surveille, et *que le glaive de la loi est levé pour les frapper*, si elles se rendent coupables... (1) »

Telle est la théorie. Je sais qu'elle est d'un homme qui poussait le zèle républicain jusqu'au fanatisme. Je sais qu'elle est d'un temps où Lucile Desmoulins pouvait écrire, après le 10 août : « Nous sommes vainqueurs! »

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XV, p. 405.

où Mme Roland était ministre, où Théroigne de Méricourt doublait Maillard, où Charlotte Corday poignardait Marat, où la citoyenne Momoro posait pour la déesse Raison, où les tricoteuses dominaient la Convention Nationale, et où on lisait, dans le compte-rendu d'une séance de l'Assemblée, un jour de pétitions : « Mme Rifoville offre trois » fusils; Mme Willaume, marchande mercière, *offre de » monter sa garde;* sa fille dépose une timbale d'argent » et une pièce de quinze sous; la mère donne une croix » d'or, un cœur en or et un dé d'argent. (On applaudit.) » Tel était l'entraînement de l'époque. Mais, dites, ceux qui demandaient une place pour les femmes sur l'échafaud politique, réclamaient-ils aussi pour elles les prérogatives du citoyen? Ceux qui leur donnaient si libéralement le droit de mourir, leur donnaient-ils le droit de voter, de faire des lois, de commander et de gouverner? Frapper *l'incivisme* des mères de famille avec le glaive de la loi, et les laisser dans l'infériorité civique où la loi les retenait (et elle avait raison), c'était combler la mesure de l'iniquité et de la barbarie. Cruelle inconséquence! on rendait les mères responsables du patriotisme de leurs enfants, et on leur donnait, à elles, pour précepteur de patriotisme, le bourreau!

On aura beau faire; dans le crime politique d'une femme, il y aura toujours, chez une nation qui se respecte et qui n'a pas perdu tout sentiment de délicatesse et de pudeur, il y aura toujours un complice qui répond de tout, s'il est honnête homme, un père, un fils, un frère, un mari. Attaquez-vous à celui-là. Dressez pour lui l'instrument de mort, si la loi ne l'a pas brisé entre vos mains. Frappez-le d'exil ou de détention, si vous n'avez pas d'autres châtiments. Mais devant la femme, arrêtez-vous! Politiquement elle est inviolable, parce que politiquement elle est incapable. Surveillez-la, s'il le faut, ne la frappez pas! La théorie posée par le conventionnel Cavai-

gnac a ouvert la voie funeste où *le glaive de la loi* a poussé tour à tour, enveloppées dans leur sanglant linceul, les plus saintes victimes de la Terreur. On punissait en elles, sous le nom d'incivisme, ce qui est la vertu des femmes, c'est-à-dire leur soumission, leur fidélité, leur héroïsme ou leur malheur. Quel était le crime de Marie-Antoinette? Elle était sœur de l'empereur d'Allemagne; elle était femme du roi des Français. Elle aurait pu dire à ses juges, comme la Junon indignée : *Et soror et conjux!* Oui, c'était là son crime. Son *incivisme*, c'était d'avoir régné. Et ces humbles filles dont j'ai raconté l'histoire, ces victimes que le rapport lu à la Convention désignait à l'échafaud, et qu'on lui livrait, quatorze mois plus tard, sans doute pour que la théorie n'eût pas tort, ces vierges de Verdun qu'avaient-elles fait? Elles avaient obéi à leurs parents, et elles s'étaient refusées à les trahir. La république française punissait de mort, en elles, la vertu même que l'esprit républicain a contribué à rendre à la fois la plus rare et la plus nécessaire, l'obéissance.

J'aurais fini, si je pouvais oublier que j'ai dû à l'écrit publié par M. David (d'Angers) l'occasion de cette étude. M. David (d'Angers) a reproduit sans l'affaiblir la théorie approuvée par la Convention le 9 février 1793, et il a relevé, autant qu'il était en lui, l'échafaud du 6 floréal. Il y a replacé les victimes en les flétrissant. J'ai voulu protester contre cette injurieuse et inhumaine exhumation. M. David (d'Angers) était un sculpteur justement célèbre. Il prétend à être, dans des recueils destinés au peuple, un des écrivains de la démocratie. Je n'ai pas à juger cette prétention. Pourtant... *Faites des sabots*, écrivait Voltaire à un sabotier qui s'était pris d'une passion malheureuse pour la poésie. *Faites des statues*, dirai-je à mon tour à M. David. Votre lot est assez noble et vous y excellez. Mais votre ciseau fût-il devenu impuissant, oh! ne le changez pas, croyez-moi, pour cette plume malfaisante du

démagogue, si peu exercée dans votre main ; et, comme dit Boileau, notre maître à tous :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.

FIN.

APPENDICE.

I

LA MORT DU ROI, page 10.

(Extrait du *Journal des Débats*, nos des 28 et 29 août.)

Paris, 27 août 1850.

..... Une triste nouvelle, trop prévue depuis quelque temps, s'est répandue aujourd'hui à Paris, où elle a produit une impression douloureuse et universelle.

Le roi Louis-Philippe est mort hier au château de Claremont, à huit heures du matin, dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Nous avons bien le droit d'exprimer ici, sans aucune réserve, les regrets amers et l'affliction profonde que nous cause la mort de ce dernier roi de la France constitutionnelle. Nous l'avons toujours respecté, toujours soutenu, toujours servi. Sa cause, qui était celle de la monarchie représentative, était la nôtre. Sa personne, nous l'honorions. Nous défendions sa politique.

Mais nous ne savons pas s'il existe en France et en Europe un parti honnête, une opinion avouable, un homme de cœur, qui ne donne, comme nous, des regrets à cette triste fin d'un prince qui, après avoir assuré à son pays les dix-huit années les plus calmes et les plus prospères de son histoire, est allé mourir sur la terre étrangère, avant l'âge, on peut le dire, car sa vieillesse était encore verte et vigoureuse; mais ni la vigueur de sa

santé ni la forte trempe de son âme ne l'avaient suffisamment affermi contre cette ingratitude de son pays!

Non-seulement la vie du roi Louis-Philippe s'est terminée dans l'exil; elle a été abrégée par l'exil.

S'il avait eu le cœur moins français, le roi qui avait sauvé la France en 1830 et que la France avait délaissé en 1848, lui qu'une immense alarme de la société française avait élevé sur le pavois en juillet, et qu'un caprice du pays rassuré renversait dix-huit ans plus tard, ce roi, s'il n'avait été un honnête homme, le malheur public l'aurait bien vengé après février! Moins patriote qu'il ne l'était, il eût triomphé des ruines, des humiliations, des désastres et des hontes de toute espèce qui avaient succédé violemment à son règne paisible et honoré! Il eût triomphé de ces luttes sanglantes que les factions, déchaînées par la chute de son trône, se livraient sur ses débris!

Mais de tous ces malheurs, qui étaient comme la démonstration que la Providence, justement sévère, avait voulu donner de la sagesse de sa politique, le roi n'a ressenti qu'une amère affliction. Cette éclatante justification, que la catastrophe de février lui donnait, a soutenu sa conscience; elle a désolé son cœur, elle a abrégé sa vie.

Voilà ce qui nous fait croire que nous ne serons pas les seuls à regretter et à déplorer la mort du roi. Sa cause était, avant sa chute, celle de la monarchie constitutionnelle. Elle est devenue, après février, celle de la sociabilité elle-même. Tout le monde l'a senti, ceux mêmes qui avaient mis une main criminelle ou imprudente à cette œuvre de destruction. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui, ceux mêmes qui en ont profité. Car ce n'est pas seulement la France industrielle, commerciale et marchande qui a fait amende honorable de ce grand désastre; c'est le pouvoir lui-même, dans sa plus haute expression, quand il est allé, à la porte d'une prison politique, rendre hommage aux principes conservateurs de la société trop longtemps méconnus et outragés.

Cette réaction salutaire de l'opinion publique en faveur de la politique du dernier règne, le roi a pu la reconnaître, vers le déclin de sa vie, à quelques signes incontestables. Profondément affligé de l'injustice de ses contemporains, il n'a jamais douté de la justice de l'histoire. L'histoire, depuis quelques mois, com-

mençait pour lui. Ses jugements anticipés lui arrivaient par toutes les voies de la renommée, par tous les organes de la publicité, avec toutes les brises qui soufflaient de la terre de France vers la terre de l'exil. C'est la seule consolation qu'il ait voulue. Elle était digne de sa haute raison. Cette justice hâtive de l'avenir a souri à ses derniers moments.

Le roi Louis-Philippe est mort entouré de sa famille, dans la plénitude de ses facultés intellectuelles, sans que la lucidité habituelle de son esprit eût souffert, des approches de la mort, la moindre atteinte.

Depuis quelques mois sa santé déclinait visiblement, sans que l'altération particulière d'aucun organe permît d'attribuer ce dépérissement graduel à une autre cause qu'à celle que nous venons de signaler. En juin dernier, le séjour de Sa Majesté à Saint-Léonard parut la remettre en voie de rétablissement. Le roi reçut de France plusieurs visites qui lui causèrent une vive émotion de plaisir. Le mois de juillet sembla confirmer cette amélioration. Mais depuis une quinzaine de jours, au contraire, le mal empirait, et enfin depuis quarante-huit heures l'affaiblissement général de l'auguste malade avait fait des progrès qui ne permettaient plus, même à la reine, aucune illusion. Un voyage et un établissement projetés à Richmond furent contremandés, malgré le roi lui-même, par suite de l'impossibilité constatée de le transporter sans risque. Dès lors la médecine se déclara impuissante. Le docteur Chomel fut vainement appelé. On dut annoncer au roi l'imminence du danger.

Le roi reçut, avec la fermeté d'âme qui ne l'abandonna pas un instant pendant toute la durée de cette cruelle épreuve, l'annonce de sa fin prochaine. C'était le dimanche matin, 25 août. Il eut la force de dicter plusieurs dispositions qu'il voulait ajouter à son testament, et une dernière page des Mémoires de sa vie, qui, depuis deux ans, ont occupé en partie sa retraite et distrait son exil.

M. l'abbé Guelle, aumônier de la reine, étant ensuite entré dans la chambre de Sa Majesté, le roi, en présence de toute sa famille, simplement, noblement, et avec une inaltérable résignation, accomplit ses devoirs de chrétien. La reine, madame la duchesse d'Orléans, le comte de Paris, le duc de Chartres, le duc et

la duchesse de Nemours, le prince et la princesse de Joinville, le duc et la duchesse d'Aumale et la duchesse de Saxe-Cobourg étaient agenouillés autour du lit de Sa Majesté. Les officiers et les serviteurs du roi assistaient également à cette scène touchante.

Dans la soirée, une fièvre violente se déclara, et diminua successivement dans le courant de la nuit, qui fut relativement calme. Le matin, le roi se sentait mieux. A sept heures, une heure avant sa mort, il était encore en possession de toute son intelligence, et il disait à son médecin « qu'il se trouvait bien. » A huit heures, il rendait son âme à Dieu, au milieu des larmes et des embrassements de sa famille, sans convulsion, sans souffrances, avec une admirable sérénité, mourant comme un juste, pleuré de tous comme le plus tendre des époux, le meilleur des pères, le maître le plus indulgent, le plus sage et le plus doux!

Nous n'ajouterons rien, pour notre part, à ces détails. Une autre fois nous essayerons d'apprécier comme roi « ce grand homme de bien » (c'est l'éloge qu'en a fait sir Robert Peel) qui vient de mourir dans l'exil, comme presque tous les princes qui ont eu, depuis soixante ans, le triste et périlleux honneur de gouverner la France. Mais le roi Louis-Philippe n'avait pas, comme l'empereur Napoléon, poussé à bout la fortune de nos armes sur tous les champs de bataille de l'Europe. Il n'avait pas, comme le roi Charles X, jeté le défi à l'esprit libéral de notre pays et de notre âge. En lui, au contraire, c'est l'esprit constitutionnel qui a été vaincu par l'esprit de révolte; c'est la fidélité aux lois et aux institutions qui a été châtiée par l'exil; noble exil après tout, car les plus amers regrets de la France y ont suivi le roi de Juillet, et le respect douloureux du monde plane aujourd'hui sur son tombeau! . . . .
. . . .
. . . .

C. F.

Paris, 28 août 1850.

..... Nous ne nous étions pas trompés sur la nature de l'impression qu'a produite la nouvelle de la mort trop attendue, et pourtant si rapide, du roi Louis-Philippe. Cette impression a été celle d'une sérieuse tristesse mêlée de regrets impuissants, et que leur impuissance même rend plus douloureux et plus vifs; car il n'y a de grands maux, comme il n'y a de grandes fautes, que les fautes et les maux irréparables.

La presse parisienne a été, sous ce rapport et à très-peu d'exceptions près, un convenable organe de l'impression publique . . . .

..... Nous ne disons rien de plus. On comprend que nous ne fassions pas de polémique sur cette tombe à peine fermée. Le roi n'en faisait pas dans son exil. Il jugeait les événements et les hommes avec sa haute et calme raison, sans récriminations, sans aigreur. Il accueillait, avec une bonté touchante, les chefs les plus éminents des partis qui l'avaient le plus vivement contredit. Il donnait à tous l'exemple de cette bonne intelligence, de cette conciliation honorable, sur le terrain des principes conservateurs de la société menacée, conciliation que nous avons vu tous les grands partis pratiquer à leur tour comme la seule politique qui puisse sauver la France. Le roi était, du fond de son injuste exil, le plus zélé partisan de ce bon accord. Il avait donc beaucoup oublié! Mais s'il savait se prêter à l'exigence du temps, il ne lui sacrifiait rien de sa politique de dix-huit ans. Trop d'honnêtes gens, trop de cœurs dévoués, trop d'illustres talents, trop de nobles esprits s'y étaient loyalement et librement engagés pour la France et pour lui!

Nous avons reçu la confidence de quelques-uns des derniers entretiens que le roi Louis-Philippe a accordés à des personnages politiques. Ces entretiens respiraient tous ces sentiments. Jusqu'au dernier moment le roi s'est montré un politique habile, expérimenté, convaincu, conciliant; jusqu'au dernier moment, il s'est occupé, il a parlé de la France. Jamais un cœur d'homme n'avait battu si longtemps, et même sous ce froid de la mort prochaine, pour la cause de l'humanité, de la société et du pays. « Dites-leur, Monsieur, dites-leur que l'union que je me

» suis appliqué à entretenir entre tous les princes de ma fa» mille, et qui me survivra, je l'espère, dites-leur que cette » union est le symbole de l'accord indissoluble qui doit régner » entre tous les honnêtes gens, quel que soit leur drapeau, en » face du parti de la dissolution sociale! » — « Car, hélas! ajou» tait-il, la désorganisation a son parti! » C'est parmi ces entretiens, sans irritation, mais non pas sans amertume, car c'était le fond même de nos misères qui s'y révélait aux regards du mourant; c'est parmi ces entretiens pleins de tristesse, de sérénité et de grandeur que s'achevait cette noble vie, déjà détachée de tout intérêt personnel et toute pleine encore de sollicitude patriotique.

Cette vie, l'histoire la dira. Mais c'est la mort du roi Louis-Philippe qui est aujourd'hui l'entretien et l'émotion du public, de celui auquel nous nous adressons, et c'est de cette mort que nous voulons encore l'entretenir.

Nous n'avons rien à retrancher des détails que nous avons déjà donnés à nos lecteurs, et dont l'exactitude nous était garantie par la source même où nous les avions puisés. Nous sommes en mesure cependant d'y ajouter quelques informations nouvelles non moins respectables. La mort du roi Louis-Philippe a eu un caractère particulier de grandeur simple et de touchante tranquillité que nous tenons à faire ressortir, parce que cette sérénité de sa fin se reflète en quelque sorte sur sa vie entière. Cette fermeté, il ne l'a eue devant la mort que parce qu'il l'avait au fond de l'âme. On a souvent célébré le courage qu'a montré le roi dans les circonstances où sa vie était menacée par le bras d'un assassin. Ce courage, qui servait sa politique, était le même que celui qui l'a aidé à mourir dans l'exil, au milieu des larmes de sa famille. Ce courage était naturel et simple, et puisé à la même source.

Samedi 24 août, le roi avait le pressentiment de la gravité du mal qui, sans avoir atteint aucun des organes essentiels à la vie, comme nous l'avons déjà fait remarquer, le minait insensiblement; car sa maladie n'a jamais été qu'un affaiblissement graduel de ses forces et une sorte de consomption plutôt morale que sénile, *une impossibilité de vivre*, comme on l'a dit. Dans la journée, l'auguste malade s'était fait porter successivement

sur les deux perrons qui règnent en avant de la double façade du château de Claremont, au moment où le soleil, qui brillait d'un doux éclat, y répandait tous ses rayons. Le roi, très-affaibli depuis la veille, en avait pourtant ressenti un grand bien, et il avait pu assister, sans y prendre part, au dîner de sa famille. Mais la nuit fut très-agitée, et il fallut se résigner à enlever au malade le peu d'espoir qui avait pu rester au fond de son cœur.

Ce fut la reine elle-même qui se chargea de cette cruelle mission, digne de sa piété et aussi, quelque douloureuse qu'elle fût, de sa tendresse. Le roi reçut l'avis de sa fin prochaine avec le calme d'un sage. Il voulut toutefois avoir, de la bouche même de son médecin, la confirmation du danger où il se trouvait. M. Gueneau de Mussy fut introduit. Le roi lui demanda son avis. A la réponse hésitante et troublée du médecin : « Je com» prends, cher docteur, dit le roi en souriant ; vous venez m'ap» porter mon congé ! » Quelques instants après, le général Dumas succédait, auprès du roi, au docteur Gueneau de Mussy. Sa Majesté lui dicta, avec une lucidité d'esprit remarquable, et comme on l'a déjà raconté, une dernière page de ses Mémoires, qui terminait un récit interrompu depuis quatre mois. Ensuite, le roi s'occupa de quelques dispositions dernières qu'il voulait prendre; puis il fit appeler son aumônier, l'abbé Guelle. L'abbé s'étant approché : « Je suis calme, lui dit Sa Majesté; » j'ai la plénitude de mes facultés, et par conséquent je suis » parfaitement disposé à m'entretenir avec vous. » L'entretien eut lieu; il dura quelque temps. Le roi répondait de mémoire aux prières du prêtre. Quand l'entretien fut terminé, et après que le roi eut rempli avec une fermeté noble et simple ses devoirs de chrétien : « Amélie, es-tu contente ? » dit l'auguste malade, en adressant à la reine un regard où se mêlait, à la satisfaction d'un devoir accompli, le sentiment d'une confiante et délicate affection.

Nous avons raconté les scènes touchantes qui finirent cette journée. La nuit, qui ne laissa presque aucun repos au roi, ne lui fit pourtant pas perdre, un seul moment, le calme de son esprit ; et quand, le matin, la mort parut, le mourant était prêt. Le roi avait vu la mort plus d'une fois ; il la connaissait; elle lui

qu'il fallut chercher dans le parc où ils étaient dispersés, surveillant les préparatifs d'une petite fête donnée au prince de Condé à l'occasion de la Saint-Louis, les petits-enfants du roi. Sa Majesté reçut l'extrême-onction en leur présence. Puis, il demanda que chacun d'eux lui fût amené, et il les embrassa et les bénit les uns après les autres, assis comme à l'ordinaire dans son grand fauteuil, le sourire sur les lèvres, avec de douces et affectueuses paroles, comme en ces jours de fête ou d'anniversaire où il recevait, d'un cœur si content et d'un visage si serein, les félicitations de sa nombreuse famille. Les enfants sortis, le général Dumas écrivit pendant près d'une heure sous la dictée du roi, qui n'avait jamais paru plus maître de sa pensée. Il s'agissait de compléter quelques pages de ses Mémoires dont la rédaction avait été ajournée de mois en mois et qui ne pouvaient plus attendre... Tout ceci se passait entre trois et cinq heures de l'après-midi. Vint la nuit, qui fut sans sommeil. La fièvre était violente. Le malade essayait vainement d'échapper à cette suprême angoisse; mais l'agitation de la fièvre ne s'était pas communiquée à son esprit. Il était calme et bienveillant. Il lui arriva même de demander au docteur Gueneau de Mussy de lui conter quelque histoire pour l'endormir..... Et il s'assoupit en effet pendant quelques heures en l'écoutant.

» Le matin, l'agonie commença. Elle fut douce et calme, et ce fut sans effort et sans souffrance que le malade entra dans son dernier sommeil.

» ... A peine son mari expiré, la reine s'est jetée entre les bras de ses fils, et leur montrant les restes inanimés du roi : « Son dernier vœu et sa dernière pensée a été que vous restiez » toujours unis, a-t-elle dit. Promettez-moi en face de ce lit de » mort que vous le serez toujours; » et les princes l'ont promis. Et ils demeureront unis, la mère et les fils, à Claremont.

» La reine s'est montrée véritablement la femme forte de l'Écriture dans sa plus sublime acception. Je l'ai trouvée écrivant, dans la chambre et au pied du lit où le roi est mort, tout comme à l'ordinaire, calme, résignée, le cœur plein d'angoisses, le visage serein, maîtresse d'elle et de sa douleur. Elle n'admet aucune de ces délicatesses que les grandes afflictions réclament habituellement. « On peut tout me dire, disait-elle; il n'est

plus possible d'ajouter à mon malheur. » C'est qu'elle est déjà dans le ciel.

» Les restes mortels du roi seront déposés dans la petite chapelle de Weybridge, où Leurs Majestés avaient l'habitude d'entendre la messe avant que la reine d'Angleterre eût permis d'établir, dans l'enceinte même du château de Claremont, une chapelle catholique. Weybridge est à deux lieues du château. Le roi avait exprimé le désir que son corps fût transporté à Dreux, dans la sépulture de sa famille; mais les princes n'auraient pu l'y accompagner, et ils ne consentiront à confier à la France la dépouille de leur auguste père que lorsqu'ils pourront l'y porter eux-mêmes... »

II

Lettres de Claremont (page 69).

— (L'auteur reçut du château de Claremont, quelques jours après la publication de cette étude, la lettre qu'on va lire. Cette lettre contenait, sur quelques points de son travail, des objections dignes de la plus sérieuse attention. L'auteur a pensé qu'il était de son devoir de les publier, dans l'intérêt de la vérité historique, et par respect pour une auguste mémoire. Il publie également quelques lignes de sa réponse, et enfin un billet que le roi voulut bien lui écrire de sa main, et qui termina ce dissentiment, plus apparent que réel, entre l'illustre correspondant et lui.)

I

Claremont, 25 septembre 1849.

« Mon cher Fleury,

» Le roi me charge de vous remercier de votre article qu'il s'est fait lire hier soir, et qu'il a écouté avec un grand intérêt.

Le sujet même que vous traitiez ne vous permettait pas d'espérer que vous le satisferiez de tout point : c'était chose impossible. Aussi me charge-t-il de vous transmettre deux ou trois observations. Je ne suis ici, remarquez-le bien, que l'interprète de sa pensée, ou, pour dire plus vrai, que l'écho de sa parole.

» En premier lieu, le roi vous reproche d'avoir trop dit *qu'il régnait et gouvernait*, et de lui avoir ainsi mis sur les épaules toute la responsabilité des tristes événements de février. Le *gouvernement personnel* était si peu une réalité, me charge-t-il de vous dire, que, dès l'origine de la campagne des banquets, voyant où tendaient les agitateurs, il avait insisté aussi fortement que possible pour que ses ministres ne permissent pas cette démonstration séditieuse, et qu'il avait insisté vainement... De même, il avait réclamé itérativement un effectif de 44,000 hommes à Paris, et on ne lui en avait donné que 28,000. Ces deux faits, auxquels il en pourrait ajouter d'autres, suffiront à vous prouver à quel point son action était restreinte, au lieu d'être presque souveraine.

» Le roi veut, en second lieu, que je vous dise que vous avez été mal renseigné sur deux faits de détail que vous racontez. Il prétend n'avoir pas dit les paroles adressées à M. R..... (M. de Rambuteau, à ce qu'il croit), que vous lui mettez dans la bouche. Il ignore en outre quelle est la note, rédigée au château, dont vous parlez, et à laquelle monseigneur le duc de Nemours aurait eu quelque part; il ne croit pas ce fait véritable. J'étais alors en Afrique, vous le savez, et ne sachant pas ce qui en est, je n'ai pu vous rendre le service d'aider le roi à retrouver ses souvenirs.

» Je n'ai pas besoin de vous dire que, malgré ces inexactitudes qu'il vous reproche, le roi n'en rend pas moins justice à l'intention de votre article, etc., etc.

Agréez, etc., etc.

A. T...

II.

Chantilly, le 6 octobre 1849.

« Je réponds, mon cher collègue, bien tard à votre lettre du 25 septembre... Que vous dire? Je n'ai ni le droit de me plaindre, ni le courage de discuter contre le roi. . . . .

. . . .

J'avais cru le défendre en rejetant sur le vice des institutions de juillet, comme c'est ma conviction, la responsabilité des événements de février. Tant de gens accusent le roi! J'accusais, moi, la faiblesse de l'institution royale. J'attribuais à l'immense supériorité de l'homme la durée du règne. Et le jour de la catastrophe, au lieu d'un roi qui s'enfuit, comme la malveillance ose le dire encore aujourd'hui, je montrais un roi martyr de la légalité, refusant son épée à la guerre civile, et la « jetant, avec un douloureux dédain, aux pieds de la garde nationale infidèle. » Telle était ma thèse. Pourquoi la faiblesse de ma plume a-t-elle trahi le zèle chaleureux de ma pensée?

Je le reconnais : le roi doit être défendu comme il veut l'être. A son point de vue, je me suis trompé. . . . .

. . . .

Quant aux deux faits dont vous contestez l'exactitude, le premier, relatif à une conversation de Sa Majesté avec M. de Rambuteau, m'avait été raconté par une personne très-autorisée, et qui évidemment se trompait; le second, relatif à l'insertion d'une note dans le *Journal des Débats*, c'est moi qui l'affirme. Cette note me fut demandée à très-bonne intention par monseigneur le duc de Montpensier, le 22, à huit heures du soir, dans le salon de la reine; elle parut le lendemain. Elle était ferme, conciliante et pacifique (1).

» Veuillez, mon cher collègue, communiquer cette lettre au roi, et agréer, etc., etc.

» CUVILLIER-FLEURY. »

(1) Voir le *Journal des Débats* du 23 février 1848.

III.

Claremont, 9 octobre 1849.

« ... La lettre est parfaite. Elle me touche jusqu'au fond du cœur. Dieu sait que je n'ai jamais douté de l'intention! Et je le dis moi-même, afin qu'il ne reste aucune trace de sentiments que je n'ai pas plus éprouvés que je n'ai voulu en avoir l'apparence. Le seul regret que j'aie est de n'en avoir pas causé plus au long, quand j'en avais une si bonne occasion...

» L. P. »

III

Deux Lettres de M. le comte de Salvandy (page 100).

L'auteur considère comme un devoir de justice de publier ici les deux lettres qui furent écrites par M. de Salvandy, à l'occasion de cette étude, la première à M. le directeur du *Journal des Débats*, la seconde à l'auteur lui-même.

I.

Mardi, 15 janvier 1850.

« Monsieur,

» J'aurais mauvaise grâce de réclamer contre l'article qu'un de vos plus éminents collaborateurs a bien voulu consacrer à mon livre des *Vingt Mois* (*voir* le Numéro du 13 janvier), en des termes qui dépassent de beaucoup mes titres et mes désirs. Il est cependant un point sur lequel je ne puis passer condamnation de la part d'une autorité telle que la vôtre.

» Le reproche d'avoir oublié dans mes appréciations dix-huit années, adressé à un livre qui a été écrit en 1831, serait évi-

demment trop peu fondé. Adressé à la publication présente, il ne serait pas juste. La seule partie nouvelle, la préface, que vous avez bien voulu reproduire tout entière dans votre numéro du jeudi 6 décembre dernier, est tout entière consacrée à ces dix-huit années que j'avais mes motifs personnels de ne pas oublier; elle est la glorification du gouvernement et du souverain qui les ont remplies et illustrées. Mon éloquent critique ne dit pas, sur ce grand gouvernement et sur ce grand souverain, un mot qui ne soit écrit dans cette préface, qui n'y soit développé et justifié. Seulement, je crois que le problème qui fut posé au roi Louis-Philippe, tel qu'il lui fut posé, était insoluble. Une de mes raisons de le croire, c'est qu'il y ait échoué. Cette opinion n'est assurément en rien contraire à sa gloire. Elle est utile, si elle est vraie; c'est pour ce double motif que je la publie; car, sans *avoir suivi* en tout et à tout le gouvernement de 1830, mais en m'honorant de ne lui avoir jamais créé d'obstacle et de m'être efforcé toujours de lui être utile, il y a deux raisons pour que je ne parle de lui, et surtout de son auguste chef, qu'en dignes termes : c'est le respect pour moi-même; c'est le respect pour de grandes infortunes magnanimement portées. Sous ce dernier rapport, la tâche ne m'est que trop facile; car à aucune époque mes sentiments n'ont été plus d'accord avec mes obligations.

» Recevez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» SALVANDY. »

II

15 janvier.

« Vous me semblez, monsieur, avoir été trop obligeant et très-injuste, très-injuste en faisant d'un livre dont la première pensée fut une pensée d'appui et la dernière une pensée d'apologie, un texte d'accusation contre le gouvernement que j'ai entendu les deux fois défendre. La première fois j'ai entendu défendre son existence contre des exigences incompatibles avec tout gouvernement régulier; la seconde, contre la supposition

qu'il fut pour quelque chose dans sa propre chute. La préface, ce me semble, indiquait bien ma pensée. Ma conduite des dix-huit ans l'explique mieux encore. Je veux croire, par toutes vos bonnes expressions, qu'en supposant un désaccord entre nous sur mes conclusions extrêmes, vous êtes plus bienveillant encore pour l'homme que pour le publiciste. C'est la chose à laquelle je mettrai le plus de prix et qui me consolera du reste.

» Recevez, avec cette assurance, celle de tous mes sentiments de considération et d'attachement.

» SALVANDY. »

IV

EXTRAITS (INÉDITS) DES MÉMOIRES DE Mme MESLIER (page 399).

(Les extraits suivants des mémoires de Mme Meslier (Barbe-Henry) sont ceux qui n'ont pu trouver place dans les deux études que l'auteur a consacrées à la catastrophe des vierges de Verdun.)

....

« ..... A peine l'armée prussienne, écrit Mme Meslier, eut-elle » (en se retirant) atteint la ligne de démarcation établie par le » traité qui venait d'être conclu, qu'il fut établi à Verdun un tri- » bunal révolutionnaire présidé par un moine apostat qui avait » des acolytes dignes de lui fournir la liste que la haine et la » cupidité avaient résolu de sacrifier à la nation ; sur cette liste » avaient été comprises toutes les dames et demoiselles qui por- » tèrent des dragées et des fleurs au roi de Prusse, dans des » vues bien opposées à celles qu'ils nous supposaient. Enfin, ma » tante, mes sœurs et moi étions sur la fatale liste. »

Un soir on vint les prendre et on les conduisit à l'évêché, où elles subirent un premier interrogatoire ; après l'accomplissement de cette formalité on les laissa quelque temps en repos :

« Et nous pensâmes, dit Mme Meslier, *que cela n'aurait aucune suite.* »

Enfin, les jeunes filles furent arrêtées et enfermées dans un couvent de Verdun (1), « où nous passâmes l'hiver aussi agréa-
» blement que possible. » Il fut décidé, dans les premiers jours du printemps de 1793, qu'elles seraient transférées à Saint-Mihiel pour être jugées par le tribunal du département.

« Les demoiselles, dit le mémoire, furent interrogées de nou-
» veau. Toutes, sans exception, dédaignaient de chercher leur
» salut dans des négations, ainsi que d'employer des moyens
» qui répugnaient à la délicatesse; elles dirent franchement la
» vérité, sans hésitation et sans dissimuler aucun des sentiments
» dont on leur faisait un crime..... Nous partîmes de Verdun
» quatre-vingt-dix personnes sur des chariots confiés à des
» soldats qui furent fort honnêtes et très-bons pour nous.....
» Mais arrivées à Saint-Mihiel le peuple eut l'air d'en vouloir à
» notre vie. Nous pensâmes que nous serions toutes massacrées,
» en attendant que le comité révolutionnaire du district eût
» désigné la prison dans laquelle on nous enferma toutes. —
» Pendant le conciliabule qui fut tenu, nous fûmes menacées et
» invectivées par le peuple d'une manière indigne ; les militaires
» qui nous avaient escortées tirèrent leurs sabres pour nous
» défendre.....

» Nous restâmes quatre mois dans le couvent des Annon-
» ciades dans une grande tranquillité d'esprit..... Cependant
» j'avais toujours une certaine crainte, et ma confiance en Dieu
» pouvait seule me rassurer... Chacune devait se servir soi-même,
» mais ma pauvre tante, qui était vieille et malade, ne pouvait le
» faire; Suzanne (sœur de Mme Meslier), la bonne, l'excellente
» Suzanne se dévouait d'une manière charmante à servir et à
» soigner ma tante; elle pratiquait l'humilité et la patience
» d'une manière sublime et chacun en abusait, etc..... Enfin, la
» pauvre Suzanne se trouva accablée d'un travail extrêmement
» pénible.....

» Les trois jeunes et intéressantes sœurs *Watrin* (arrêtées
» comme elle) méritaient toute mon affection ; aussi vertueuses

(1) Le couvent de Saint-Maur, près la porte de France.

» que belles, je ne pouvais que gagner dans leur société, surtout » avec la plus jeune nommée Henriette, qui avait la piété, l'in- » nocence et la candeur d'un ange. Les prisonniers lui avaient » donné le nom de *doux Jésus*; toujours dans un des cal- » vaires du jardin occupée à lire *la Vie des Saints*, là elle » oubliait la terre pour le ciel, sa jolie figure peignait le bon- » heur d'être tout à son Dieu; mon arrivée près d'elle ne l'em- » pêchait pas de continuer sa lecture : elle se contentait de lire » haut, afin que j'en profitasse..... »

Suzanne tomba dangereusement malade par suite de ses fatigues; elle n'était pas encore entièrement rétablie quand Mallarmé décida que les accusés ne seraient pas jugés à Verdun, mais à Paris; on les conduisit à Verdun, et on les enferma aux Carmélites et à Saint-Maur. Barbe Henry (Mme Meslier) fut encore interrogée par le comité révolutionnaire; le président, coiffé d'un bonnet rouge, lui dit : « Comment t'appelles-tu? » —Barbe Henry.—Quel âge as-tu?—Seize ans.—(S'adressant » au secrétaire :) Écris : Fille majeure. — Non, citoyen, je ne » suis pas majeure, puisque je n'ai que seize ans. — Tais-toi, » tu aimes les Capets, puisque tu as offert des dragées et des » fleurs au tyran prussien; (au secrétaire) citoyen, écris : Fille » majeure. » Enfin Barbe Henry parvint à faire écrire son âge au lieu des mots : *fille majeure*, que le président voulait faire insérer dans le procès-verbal.

Lorsque l'ordre de transférer les prisonniers à Paris fut donné, Suzanne exhorta ses sœurs. Voici, suivant le mémoire, en quels termes :

« Mes bonnes amies, je suis votre aînée et en cette qualité » je vous dois l'exemple de la patience, de la résignation et du » courage; ne nous abusons pas, nous allons à la mort; bien » sûrement nous la trouverons au terme de notre voyage, si nous » ne la trouvons pas en chemin. » Gabrielle, qui en avait une peur horrible, fit ses objections pour réfuter ce que disait Suzanne; mais cette dernière ajouta : « Pouvons-nous échapper » aux trois genres de mort auxquelles nous sommes exposées? » N'avons-nous pas failli à Saint-Mihiel être massacrées par la » population? Si nous échappons à sa fureur, ne pouvons-nous » pas mourir de misère en prison, loin de notre famille? Et

» puis la guillotine ! personne n'y échappe, personne n'en » revient ; mes bonnes amies, soutenons-nous, consolons-nous » mutuellement ; mais n'espérons rien autre chose que de » mourir ensemble et pensons toutes trois à nous y préparer : » nous n'avons plus que cette nuit pour nous confesser, pour » recevoir l'absolution ; ne rendons pas inutile la facilité que » nous avons de la recevoir ici : si nous perdions le temps pré- » cieux qui nous reste, chacune de nous en aurait bientôt un vif » regret ; car nous ferons probablement cet acte que nous com- » mande la religion pour la dernière fois de notre vie. » Nous » nous embrassâmes, puis nous songeâmes à nos consciences.

» Le 10 mars au matin des chariots découverts arrivèrent » devant la prison ; nous y montâmes toutes trois avec les trois » sœurs Watrin, ma tante, la baronne de la Lance, Sophie Ta- » bouillot, avec sa mère et vingt-sept autres, tant hommes que » femmes, que l'on acheminait tous ensemble vers Paris sous » l'escorte d'un fort détachement de gendarmerie.

» Le voyage, dit Mme Meslier, se fit assez gaiement; nous » savions bien le sort qui nous était réservé, et cependant nous » n'en étions pas troublées ; le voyage va faire pleuvoir sur nous » des insultes, des vexations de tout genre, et nous sommes » paisiblement résignées à tout ce que le Seigneur permettra...

» Les gendarmes, pendant la route, se conduisirent envers » tous les prisonniers avec autant d'égards et d'humanité que la » crainte de se compromettre et de nous compromettre nous- » mêmes le permettait. Quelquefois, lorsqu'ils étaient assurés » qu'aucun danger ne nous menaçait, ils nous laissaient sortir » pour nous délasser de la fatigue que nous occasionnaient les » cahots des chariots sur lesquels nous étions montées. Comme » tous les jours on en changeait, nous ne trouvions jamais de » paille pour nous asseoir. Quelques-unes étaient assises sur les » petits paquets qui renfermaient le peu de linge que nous » avions emporté ; mais les autres étaient obligées de rester » droites et seulement appuyées sur les côtés des chariots. Ce- » pendant nos conducteurs faisaient ce qu'ils pouvaient pour » nous ; mais tout le monde sait qu'en Champagne il est difficile » de se procurer du fourrage, surtout au printemps. »

Le voyage dura quatorze jours ; à Sainte-Menehould, des of-

ficiers d'un régiment de carabiniers parti la veille de Verdun, voulurent délivrer les prisonniers ; il y eut escarmouche, à la suite de laquelle quelques militaires furent pris, mais relâchés ensuite par les gendarmes, sur la prière des prisonniers.

Comme les prisonniers traversaient une rue à Claye, où Barbe-Henry et ses sœurs avaient obtenu la permission de faire une petite promenade, une dame d'un âge avancé lui fit signe de sa fenêtre d'entrer chez elle. Elle y courut, et cette dame lui déclara que n'ayant pas d'enfant, elle désirait l'adopter ; elle remercia et proposa à cette dame de réserver ses bontés pour Suzanne ou pour Gabrielle, « qui avait une crainte si excessive de la mort. » Gabrielle et Suzanne refusèrent. A leur arrivée à Paris, les malheureuses jeunes filles furent conduites à la Conciergerie. On donna aux trois sœurs, à Mme de la Lance et à deux autres dames, un cachot où il n'y avait que trois bois de lit incrustés dans le mur, avec une couverture et une paillasse pour chaque lit. Le lendemain, elles purent à leurs frais se procurer un matelas. Elles passaient leur temps en prières, et quand elles étaient conduites dans le préau, elles y trouvaient de nombreuses compagnes d'infortune, dont les unes venaient de perdre « un père, les autres un mari, des enfants ; d'autres, leur famille entière. » Un jour, Mme de Montmorin, veuve du ministre de ce nom, dit à Barbe Henry : « Mes yeux sont obscurcis par les larmes ; mais les vôtres, qui sont jeunes et bien » bons, n'aperçoivent-ils pas sur cette pierre (elle lui indiquait » une dalle de la cour) les traces d'un sang bien précieux pour » moi. Oui, c'est ici qu'ils l'ont tué !!! » M. de Montmorin avait été égorgé, le 2 septembre, à cet endroit même. Barbe Henry parle aussi avec la plus vive reconnaissance de Mme de Boufflers, qui lui témoigna tout le temps de sa captivité le plus touchant intérêt, etc., etc.....................................

....

Les moments qui précédèrent le jour de leur comparution devant le tribunal révolutionnaire sont impossibles à rendre : les malheureuses filles se tenaient étroitement embrassées dans leur cellule : « La douleur que j'éprouvais, dit Barbe Henry, était si » forte que mon cœur en était tout oppressé, et ma respiration » était si gênée, que j'avais besoin d'air pour ne pas étouffer ; je

» m'arrachai à leurs embrassements pour me sauver aû milieu » de la cour où tous les prisonniers me regardaient avec étonne» ment ; je voulais leur parler et je ne le pouvais pas. Enfin cha» cun d'eux oubliait son triste sort pour venir m'entourer. »

A neuf heures, le 5 floréal (anniversaire de la naissance de Barbe Henry), les accusées sortirent l'une après l'autre, donnant chacune le bras à un gendarme. On leur désigna pour défenseur Mᵉ Chauveau-Lagarde.

Nous avons raconté les scènes touchantes qui accompagnèrent le jugement. Barbe Henry et Claire Tabouillot échappèrent seules à la mort; elles furent condamnées à vingt ans de réclusion et à l'exposition, les biens des condamnées furent confisqués, etc., etc.

Barbe Henry et les autres condamnées furent reconduites en prison. Elle vit l'exécuteur couper les cheveux de ses sœurs et leur lier les mains. Quand il s'approcha d'elle, Suzanne s'écria que sa sœur n'était pas condamnée; le bourreau se trompait... Barbe Henry s'évanouit. Quand elle revint à elle, elle se trouva dans le lit de Mᵐᵉ de Boufflers, qui lui prodiguait les soins les plus tendres; le matin arrivé, Mᵐᵉ de Boufflers ayant entendu sonner sept heures, dit avec tristesse : « C'est fini ! »

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

HÉROS ET HISTORIENS DE LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER.

TROISIÈME PARTIE.

ROMANTISME ET DÉMAGOGIE.

QUATRIÈME PARTIE.

ESQUISSES ET PORTRAITS RÉVOLUTIONNAIRES.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE.

Paris. Imprimerie de Mme Ve Dondey-Dupré, rue St-Louis, 46, au Marais.

